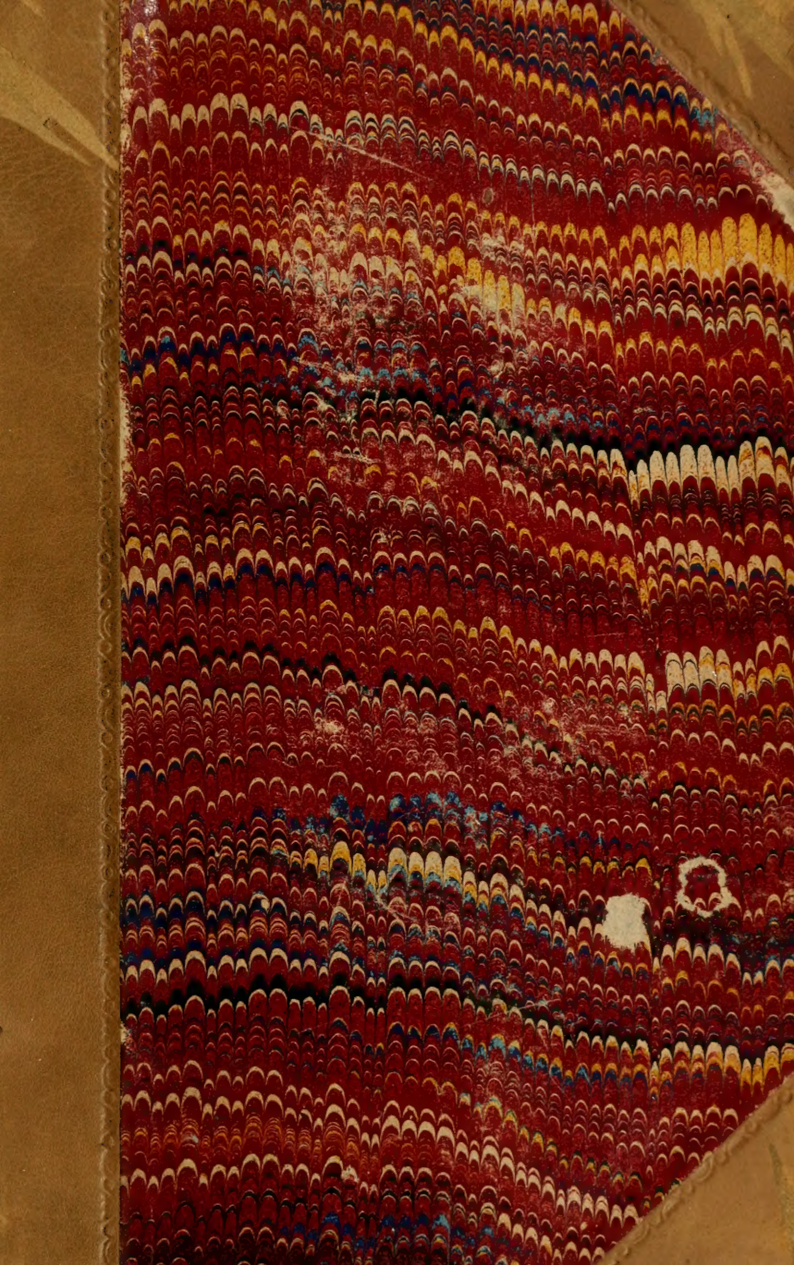
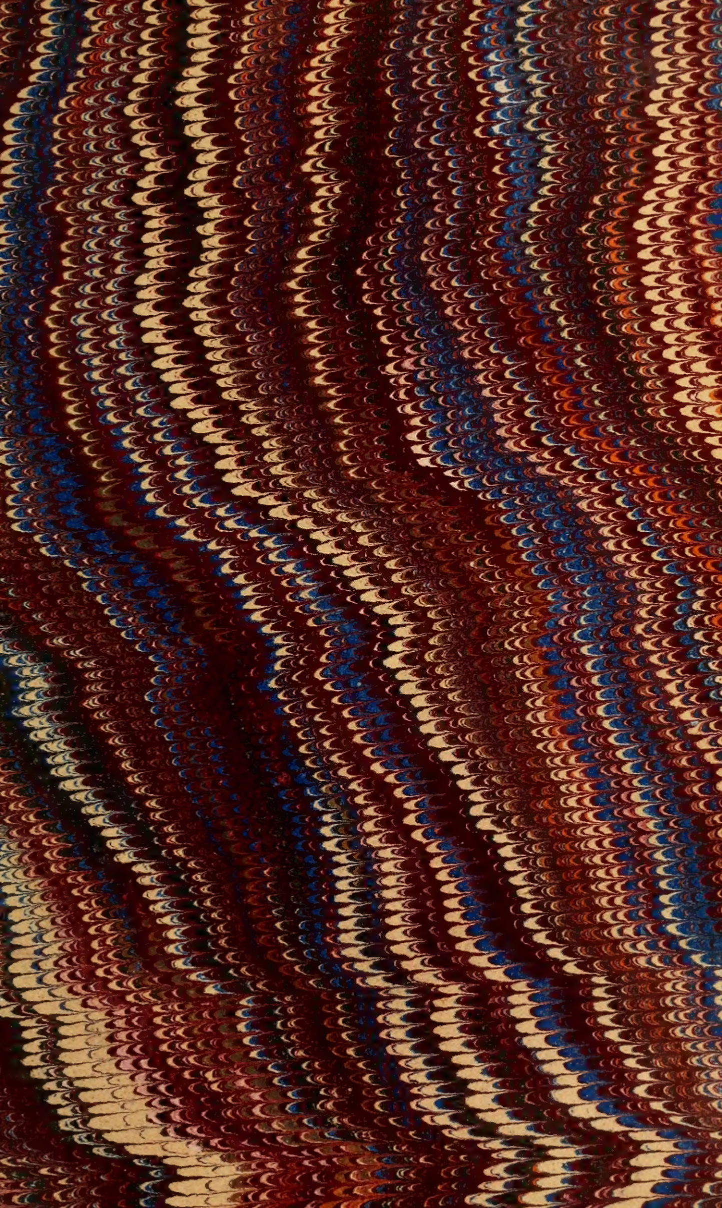






HISTOIRE
DES FRANÇAIS
DES
DIVERS ÉTATS

Paris, imprimerie Guiraudet et Jouaust.
rue Saint-Honoré, 338.

HISTOIRE

DES

FRANÇAIS DES DIVERS ÉTATS

OU

HISTOIRE DE FRANCE
AUX CINQ DERNIERS SIÈCLES

PAR

A.-A. MONTEIL

Ouvrage deux fois couronné par l'Institut

QUATRIÈME EDITION

AUGMENTÉE

D'UNE NOTICE HISTORIQUE PAR M. JULES JANIN

ET

D'UNE TABLE ANALYTIQUE PAR M. BRUGUIÈRE

TOME V. — XVIIIe SIÈCLE

PARIS

VICTOR LECOU, LIBRAIRE | GUIRAUDET ET JOUAUST
10, RUE DU BOULOI | 338, RUE S.-HONORÉ

1853

LES DÉCADES.

DÉCADE I. — LA DÉCADE DU TEMPS PASSÉ.

J'aime quelquefois à faire revivre dans ma mémoire ce temps passé, d'où, en quelques années, nous avons été si rapidement portés dans le temps présent.

Vous souvenez-vous donc que, lorsque nous terminions à peine les hautes classes, on disait encore dans les beaux salons : Vraiment, c'est un bon ecclésiastique, pieux, savant, habile ; mais sa maison est bien bourgeoise ; s'il est du bois dont on faisait les apôtres, il n'est pas de celui dont on fait les évêques?

Et quelques moments auparavant, on avait dit : Oh! oh! ce n'est qu'un officier de fortune, ou, si vous voulez, de mérite ; il aura beau vieillir au service, jamais il ne pourra s'élever au dessus du grade de lieutenant. Où en serions-nous si notre sage prince faisait capitaine un homme sans naissance ou colonel un homme sans nom?

Vous ne savez donc pas que tous les parlements se sont entendus, et qu'ils ont tous secrètement arrêté de ne pas ouvrir leurs rangs à qui ne serait pas noble?

Bon avocat tant que vous voudrez ; mais il n'est pas gradué, il ne plaidera pas. — Bon médecin, médecin qui guérit, tant que vous voudrez ; mais il n'est pas gradué, il ne guérira pas. — Que m'importe qu'il commerce et qu'il n'entende pas le commerce, quand il a son certificat d'apprentissage? Beau commerçant que celui qui gagne beaucoup d'argent et qui n'a pas de certificat! — Pourquoi veut-il raser, peigner, poudrer? Il n'a pas ses lettres ; il est fou!

Messieurs, messieurs, que dans un pays policé comme la France il ne se donne un coup de marteau, un coup de lime qui ne soit de la main d'un maître, ou dans l'atelier d'un maître!

Et dans les rues des villes, mes chers amis, les rues de ce temps-là, vous en souvient-il? Écoutez, écoutez : De par le roi! Ordonnance du roi! Arrêt de la souveraine cour du parlement! Arrêt de la souveraine cour des aides! Sentence du présidial, Sentence du bailliage, Sentence de l'élection! Le carrosse de M. le duc! Les laquais de madame la marquise! Place

aux pénitents bleus! Place à monsieur le premier! Place à monsieur l'intendant!

Et dans les rues des villages, vous en souvient-il aussi? Vive monseigneur, vive notre bon seigneur! Vive notre bonne dame, vive madame! Le seigle, le froment, le vin, les poules de monseigneur, de madame! Vive monsieur l'abbé! Vive madame l'abbesse! Le blé, le vin, les agneaux, les pourceaux, les chevreaux de monsieur l'abbé, de madame l'abbesse, du vénérable chapitre, des révérends pères, des révérendes mères, de messieurs de Saint-Lazare, de messieurs de Malte!

Et les champs? Il me semble les entendre retentir encore des cris : A la dîme, à la dîme! A la rente, à la rente! Au champart, au champart!

Décade II. — LA DÉCADE DE LA GRANDE VOIX.

Mais voilà que le quatorze juillet de l'année quatre-vingt-neuf, une grande voix, la voix de la grande nation, se fit tout à coup entendre. Peuples, que tout cesse, que tout disparaisse! Peuples, plus de rentes, plus de seigneurs! Elle continua : Plus de moines, plus de chanoines, plus de dîmes! Elle continua : Plus de priviléges, plus de distinctions héréditaires! Egalité devant les lois! Égalité, égalité! Liberté, liberté! Liberté de travailler, liberté de gagner, liberté! Liberté de conscience, liberté de penser, liberté de parler, liberté d'écrire! Liberté légale, liberté sociale! Liberté, égalité, liberté, liberté! Cette grande voix, bien qu'elle n'eût plus été entendue entre les Pyrénées et le Rhin depuis que la Gaule était France, fut à l'instant obéie. Les fleuves, les rivières, continuèrent bien de couler dans leurs rives; les montagnes, les villes, demeurèrent bien à leur place; mais le pays changea subitement de face, et à la fin de ce long drame féodal, royal, d'une durée de tant et tant de siècles, tous les acteurs se retirèrent, ou pour changer d'habit, ou pour ne plus reparaître.

DÉCADE III.

LA DÉCADE DES MARCHANDS D'HABITS.

Et ausitôt de toutes parts sortirent d'industrieux fripiers, d'habiles juifs, qui achetèrent, enlevèrent et allèrent porter dans les autres parties de l'Europe où la grande voix ne s'était pas encore fait entendre les habits dorés de galons, de broderies, de paillettes, les habits écarlates, les habits de soie, les habits de parade, les habits noirs, les habits des gens du monde, les habits à capuche, les habits barrés, mi-partis, les habits monastiques. Tous les Français eurent le même habit. On ne vit plus d'habits, de costumes, de signes distinctifs, si ce n'est le manteau des juges, leur nouveau chapeau à panache, leur nouveau médaillon attaché à leur nouveau, éclatant et large ruban, les nouvelles écharpes des officiers municipaux, la nouvelle longue canne du juge de paix, et, dans les cantons pacifiques, la vieille soutane du curé. Les cheveux se défrisent, se dépoudrent. La cocarde aux trois couleurs est le même jour attachée aux chapeaux de toute la nation.

DÉCADE IV.

LA DÉCADE DES CHATEAUX VENDUS.

Les seigneurs, mécontents, dans leurs châteaux, de se voir sans velours, sans dorures, sans armoiries, sans livrées, sans rentes, prirent leur épée et allèrent au delà du Rhin. Aussitôt la grande voix, qui avait mis en vente les couvents et les biens des églises, mit aussi en vente les châteaux et les biens des seigneurs. L'arpent vole sur toutes les parties de la France; sur tous les points, des salles d'enchères s'ouvrent, et de nombreux nouveaux propriétaires prennent rang parmi les anciens.

DÉCADE V. — LA DÉCADE DE LA DOMERIE.

Entre Saint-Flour, Saint-Géniès et Marvéjols, s'étend au loin un pays de montagnes désertes, entrecoupées de bois, de forêts, de lacs, de rochers, de précipices, au centre duquel l'antique domerie d'Aubrac a, depuis plusieurs siècles jusque dans sa dernière année, fait sonner tous les jours à midi une grosse cloche appelée *la cloche des Perdus* (1), destinée à ramener les voyageurs égarés.

C'est là que la quatrième année de la révolution, en 1793, je résolus d'aller me domicilier; et lorsque les affiches annoncèrent la vente des biens nationaux d'Aubrac, je courus à l'administration du district. Les enchères ne tardèrent pas à s'ouvrir sur le lot qui était à ma bienséance, et la dernière bougie, pendant que l'huissier criait : Il n'y a rien sur ce feu, il n'y a rien sur ce feu! s'étant éteinte sans nouvelle offre, le président prononça le mot : Adjugé! qui à l'instant me rendit propriétaire d'une ferme de six cents arpents de neige en hiver, de six cents arpents de beau gazon en été, près l'enceinte du monastère, dont les tours étaient déjà décapitées, dont les ruines couvraient la terre.

DÉCADE VI. — LA DÉCADE DE LA TERREUR.

Cette grande voix dont j'ai parlé, la grande voix du peuple, se fit d'abord entendre seule ; mais bientôt celle d'un parti frénéti-

(1) J'ai vécu trente ans dans le siècle dernier; j'ai connu des vieillards qui avaient vécu au commencement de ce même siècle; dès ma première jeunesse je les ai écoutés avec la plus grande attention. Il n'y a pas de fait que, par des souvenirs écrits, ou que, par un travail des plus longs et des plus pénibles auquel homme de lettres se soit jamais livré, je ne puisse m'attester comme conforme à la vérité, ou, à ce que je crois, la vérité. Je ne ferai donc pas à ce dernier siècle de l'*Histoire des Français des divers états* de notes comme aux quatre autres siècles : car, celles que je pourrais faire, se réduiraient à ceci : J'ai ouï dire aux hommes âgés, j'ai lu dans les livres de leur temps, j'ai vu, j'ai entendu.

que la contrefit et la força de se taire. La nouvelle voix eut des tribunaux révolutionnaires; elle commanda le carnage sur toutes les places des villes. Quel temps que l'an II!.... Un universel orage de sang et de têtes couvre toute la France; la terre fume encore, et l'on voit encore entr'ouverte la large fosse de cadavres où Robespierre est enfin tombé.

DÉCADE VII.—LA DÉCADE DES GRANDS DU JOUR.

Voyez l'esprit humain agir toujours de même. Au temps de la féodalité, il établit dans chaque ville, dans chaque bourg, dans chaque village, un seigneur et maître; de même, au temps de la terreur, chaque village avait son Robespierre, son dominateur. Les 9 thermidor de province ne luirent que successivement et en assez long-temps; Robespierre, décapité à Paris, faisait encore tomber les têtes dans les départements. Ce ne fut que peu à peu, et çà et là, que les mains les moins timides parvinrent à détacher le voile sanglant de la terreur tendu du haut des échafauds sur toute la France.

DÉCADE VIII. — LA DÉCADE DES TROIS AMIS.

Environ un an après le 9 thermidor, il me prit envie de mettre de nouveau mon fusil de chasse sur l'épaule et de traverser mes herbages. Quand je fus à une assez grande distance de la domerie, j'aperçus un jeune homme portant aussi un fusil; j'allai à lui, et je lui dis en riant: Mon voisin, je croyais chasser sur mes terres. — Monsieur, me répondit un homme d'âge et d'une belle figure, qui se hâtait de s'approcher, si vous êtes encore en Rouergue, vous êtes sur vos terres; mais n'allez guère plus avant, car je suis encore sur les miennes, si je ne suis pas sorti du Gevaudan; et je crois que monsieur, en me montrant l'homme jeune auquel j'avais adressé la parole, n'est pas à deux cents pas des siennes, c'est-à-dire de l'Auvergne: ces trois provinces viennent se joindre ici, au lieu, presque à la place où nous sommes. Messieurs, ajouta-t-il avec un air aimable et avec l'autorité

de son âge et de sa face vénérable, il me semble que plus nous nous voyons, nous nous regardons, nous nous examinons, plus nous nous convenons, et, j'oserai le dire, plus nous nous aimons. A quoi tient-il donc que nous fraternisions, comme on dit, ou comme on disait au temps qui vient de se passer, et que nous nous embrassions? Il me semblera que nos trois provinces fraternisent, s'embrassent. — Et à moi, qu'elles fraternisent, qu'elles trinquent, ajouta, après m'avoir embrassé, l'homme jeune, en me prenant par la main, si nous allons dîner chez moi, car ma ferme d'Auvergne est la plus proche.

Dès le premier jour, je fus l'ami de mes deux voisins, qui avaient tout nouvellement acquis leur ferme; quant à eux, ils étaient amis long-temps auparavant. J'ajoute que depuis cette heureuse rencontre nous vivons sans façons, et que nous nous sommes hâtés de supprimer la qualification de monsieur ou de citoyen; nous nous appelons simplement Gervais, c'est le nom du Gevaudannais, qui a absolument voulu se rajeunir, être traité sans autre façon que nous; Robert, c'est le nom de l'Auvergnat; Armand, c'est le mien, qui suis Rouergas, leur plus proche voisin.

DÉCADE IX. — LA DÉCADE DES TROIS OPINIONS.

J'avais été successivement dîner chez Robert, à sa ferme d'Auvergne; chez Gervais, à sa ferme de Gevaudan; mes deux amis sont enfin venus dîner aujourd'hui chez moi, à ma ferme de Rouergue, ou plutôt à la domerie, dont j'ai loué au receveur des droits d'enregistrement ou à la nation, car nous parlons maintenant ainsi, les bâtiments les plus proches et les moins délabrés.

Quel plaisir, leur ai-je dit, d'appartenir à des familles honnêtes, d'en être tous les trois dignes et en même temps d'être connus et d'être sûrs les uns des autres! surtout de se passer la différence des opinions, comme on se passe la couleur différente des cheveux! Car vous, Gervais, ai-je continué en lui tendant la main, vous êtes pour l'ancienne monarchie; vous, Robert, ai-je ajouté en lui tendant aussi la main, vous êtes pour la république actuelle; et moi, je suis pour l'opinion mixte, pour la monarchie avec les deux chambres, que tant de bailliages ont demandée dans leurs cahiers. Eh bien! n'en soyons pas moins bons amis au fond du cœur, et, de même que nous avons fait trinquer nos trois provinces, faisons trinquer nos trois opinions.

DÉCADE X. — LA DÉCADE DES CHANTS.

Non, non, a dit Gervais à un nouveau dîner où nous avons débattu le jour de nos amicales réunions ; évitons de nous réunir les dimanches ; que plutôt ce soit les décades : le cou de Robespierre n'est pas si bien coupé qu'il ne puisse encore se rejoindre. Les comités révolutionnaires sont plutôt étourdis que morts ; agissons de telle sorte que, s'ils reviennent, nous puissions leur dire que nous avons gardé régulièrement les décades avec les chants ordinaires qu'avant le 9 thermidor on entendait au loin de toutes parts, car nous n'avons pas encore oublié :

La Lanterne : *Ah! ça ira, ça ira!* — La Marseillaise : *Allons, enfants de la patrie!* — L'Hymne de Marat : *Marat, du peuple le vengeur!* — La Conspiration de Danton : *Des citoyens ambitieux.* — L'Amour de la patrie : *Entends-tu ces soldats vainqueurs?* — La Loi : *Salut et respect à la loi!* — L'Égalité : *Égalité, c'est aujourd'hui ta fête!* — Le Chant du départ : *La victoire en chantant nous ouvre la barrière!* — La Chanson patoise de l'Auvergnat :

Ai fondut toutes lous segnous,
Toutes lous vicomtes,
Toutes lous barous!

Sans oublier la Carmagnole : *Dansons la Carmagnole!* — Ni la Farandole et son grand rond, sa longue chaîne de mouchoirs.

Oh là! oh! mes chers amis, a poursuivi Gervais en riant, convenons-en aujourd'hui, n'est-il pas vrai que la France n'a jamais autant dansé que lorsqu'elle tremblait, autant chanté que lorsqu'elle manquait de pain?

DÉCADE XI. — LA DÉCADE DES PROMESSES.

Mes deux amis, a dit aujourd'hui Armand, nous sommes convenus de nous réunir chaque décade, de nous divertir, de nous récréer de toute manière. Ecrivons donc l'histoire de notre

temps, parfois bien sanglante, mais parfois aussi bien comique.

Ah! mes jeunes amis, a répondu Gervais, l'histoire de notre temps est pour moi l'histoire de notre siècle, car je suis né dans les vingt premières années. Tant mieux! s'est écrié Armand. Tant mieux! s'est écrié Robert. Eh bien! j'y consens, écrivons notre histoire, a continué Gervais en levant la main et en nous faisant lever la nôtre,

Si nous nous promettons de respecter la religion : nous avons tous promis;— Si nous nous promettons de respecter la morale : nous avons tous promis ; — Si nous nous promettons de ne pas offenser le bon sens : nous avons tous promis ; — Si nous nous promettons de ne pas offenser la langue : nous avons tous promis ;— Si nous nous promettons de bien nous instruire des faits, de n'en avancer aucun dont nous ne soyons certains : nous avons tous promis ; — Si enfin nous nous promettons courageusement d'admettre tout ce qui est vraiment histoire de la nation, et, plus courageusement encore, de rejeter tout ce qui vraiment ne l'est pas : nous avons tous promis.

Décade XII. — LA DÉCADE DU LIVRE DE RAISON.

Eh bien! eh bien! ont dit ce matin Gervais et Robert en voyant arriver Armand, avez-vous fait l'introduction? Oui, vraiment, la voici ; écoutez :

« Nous apportons à nos contemporains une histoire qui fera révolution dans la science, qui aura son ère, une histoire qui n'a pas eu de pareille, à laquelle toutes, dans l'avenir, seront pareilles: car c'est une histoire nationale où sont toutes les parties de la nation, une histoire de France où sont tous les Français, une histoire de la société où sont toutes les parties sociales, c'est-à-dire tous les divers états, une histoire nouvelle, une histoire remplie de peuple, par conséquent remplie de mouvement, de vie. Nous savons bien que, pendant longues années encore, le peuple, mal endoctriné par les savants, et plus mal par leurs livres, ne voudra pas reconnaître sa véritable histoire pour son histoire; que, pendant longues années encore, il refusera de lire l'histoire où il est, pour lire l'histoire où il n'est pas. Mais pa-

tience! la rivalité, la paresse, l'ignorance, l'obstination, ne peuvent durer; elles n'empêcheront pas qu'à notre siècle succèdent d'autres siècles qui effaceront peu à peu de l'histoire, depuis si long-temps appelée, en d'autres mots, nationale, tout ce qui n'est pas histoire de la nation. Alors les livres d'histoire seront des *livres de raison*. Celui-ci, sur lequel nous écrirons nos chapitres, est presque tout en blanc; il avait appartenu à une maison de commerce, et il portait ce titre en grandes lettres d'or : nous le lui avons laissé. »

DÉCADE XIII. — LA DÉCADE DES DÉCADES.

Je parie que nous sommes tous les trois d'accord, a dit, à déjeuner, le sévère Robert. Et sur quoi? lui avons-nous demandé. Sur le titre de notre ouvrage, a-t-il répondu. Ce titre ne peut être celui d'un livre de commerce, nous ferions trop rire. Nous nous réunissons les jours de décade; nous pouvons l'intituler : LES DÉCADES. Oui! oui! a dit Gervais. Oui! oui! a dit Armand.

Je voudrais, a dit Robert, que les treize chapitres déjà faits fussent de même intitulés Décades. Accordé.

Et moi, a dit Gervais, que nous donnassions à chacune de nos réunions le nom de Décades, n'importe qu'au lieu de trois par moi il y en eût cinq, six, huit. Accordé.

Nous nous levions; Armand nous a fait rasseoir. Je voudrais, mois, que nous supprimassions nos *a dit Gervais, a dit Robert, a dit Armand,* excepté lorsque ce sera nécessaire pour l'intelligence ou la clarté de la narration. Accordé.

DÉCADE XIV. — LA DÉCADE DES ENNEMIS.

Messieurs, messieurs, notre livre ne peut réussir. Il dira toutes les vérités; il dira à chaque lecteur la sienne : chaque lecteur devient aussitôt un ennemi, qui se joint à tous les ennemis

qui crient, mais qui se gardent bien de dire quelle est la vérité personnelle qui les fait crier.

Décade XV. — LA DÉCADE DES RATURES.

Un auteur me communiqua dans le temps son livre, qu'il allait faire imprimer. Ce livre avait pour titre : *l'Art d'écrire l'histoire*. Je le lus, et je n'y trouvai de vrai que quelques lignes qu'il avait raturées ; en voici les premières :

« La terre nous porte, nous la cultivons, elle nous nourrit : ainsi, dans une histoire, d'abord l'agriculture. — Les arts façonnent les produits de l'agriculture : ainsi ensuite les arts. — Le commerce échange les produits de l'agriculture et les produits des arts : ainsi ensuite le commerce. — Je ne crois pas qu'il y ait d'autres parties de l'ordre social qui se déduisent naturellement l'une de l'autre. »

Je ne le crois pas non plus, a dit Robert : car j'ai essayé successivement la déduction de toutes, et ici je suis pour l'auteur quand il écrit, et contre l'auteur quand il rature.

J'ai fait le même essai, a dit Gervais ; je pense comme Robert, et, comme lui aussi, je suis ici pour l'auteur quand il écrit, et contre l'auteur quand il rature.

A cet égard, a dit Armand, il ne peut y avoir deux avis, encore moins y en avoir trois.

Décade XVI. — LA DÉCADE DE LA TERRE FRANÇAISE.

Nous devons, nous dit-on, commencer par l'agriculture ; mais par quelle partie de l'agriculture ? Par la terre, par les fonds de terre, a dit Armand. Il a tant et si long-temps insisté, que nous avons fini par céder.

En ce moment, on a frappé à la porte, qui s'est aussitôt ouverte. Ah ! pardi, notaire, nous sommes-nous écriés tous les trois à la fois, vous ne pouviez venir plus à propos ; nous vou-

lions faire l'histoire de la terre, des fonds de terre : vous nous aiderez. Commençons, mais surtout procédons par ordre.

Quel est aujourd'hui en France le prix général des fonds de terre?

Messieurs, nous a répondu le notaire, sans avoir l'intention de vous écouter, je vous avais entendus avant d'entrer. Vous voulez savoir quel est aujourd'hui le prix général des fonds de terre? Autrefois, je n'aurais pu vous le dire; je le puis maintenant, depuis qu'il est passé à notre Saint-Chely de Gevaudan un riche capitaliste qui voulait convertir avantageusement son argent en biens-fonds, n'importe de quelle nature, n'importe dans quel pays. Il m'apprit qu'aux environs de Lille, de Rouen, de Paris, de Lyon, de Marseille, de Bordeaux, on achète à cinq, à six pour cent; qu'aux environs de Tours, de Poitiers, de Nevers, de Moulins, de Clermont, c'est à quatre, à trois; et que dans les méchants pays du Périgord, du Limousin, et vous pouvez ajouter, lui dis-je, de l'Auvergne, du Rouergue, du Gevaudan, c'est à trois, deux et demi; d'où il suit que le prix moyen des terres est à peu près de quatre pour cent. Et, sur ce que je lui dis qu'il était singulier que, dans les pays les plus pauvres d'argent, il en fallût davantage pour acheter les biens-fonds, il me répondit : Certes, la raison en est bien simple : dans les pays de fabriques, de commerce, dans les pays riches, l'argent a mille débouchés; dans vos pauvres pays, il ne peut être échangé que contre la terre.

Bien, bien, avons-nous dit au notaire; apprenez-nous maintenant quel est le rapport du blé récolté au blé ensemencé. Suivant cet agronome capitaliste, c'est, dans les pays fertiles, huit, neuf; dans les pays moins fertiles, cinq, six; et, suivant moi, c'est, dans nos malheureux pays, trois, quatre. Terme moyen, pour toute la France, cinq et demi, peut-être six.

Notaire, quelle était au moment de la révolution, quelle est au moment où nous parlons, la condition de la terre?

La condition de la terre? Cette expression est bien nouvelle; je crois cependant la comprendre, et je ne vous ferai pas attendre ma réponse, car, avant le pillage ou la dispersion des chartriers, j'avais lu bien des parchemins.

Relativement au seigneur, la terre était encore serve; elle lui payait, sous mille divers noms féodaux, rapportés dans les nouvelles lois d'affranchissement, qui veulent à cet égard faire si plaisamment les savantes, à peu près le sixième net; elle ne paie plus rien.

Relativement au décimateur, elle payait à peu près le quatorzième ; elle ne paie plus rien.

Relativement au fisc, elle était ici noble, là roturière, ici franche, là imposée, et sous les antiques noms de cens, de fouages, de tailles, elle payait inégalement le sixième, le septième. Aujourd'hui, sous le nouveau nom de contribution foncière, elle paie à peu près autant, mais partout elle paie sans priviléges, sans distinction, sans exception. Que si, à cette heure, vous me demandez : Y a-t-il entre les différents départements, entre les différentes terres de chaque département, égalité de répartition ? Il s'en faut bien, vous répondrai-je. Mais, patience : les opérations cadastrales, qui seront bientôt terminées en Italie, en Allemagne, le seront encore plus tôt en France, et alors il n'y aura pas de petite propriété dont l'impôt ne soit arithmétiquement tarifé aux évaluations générales de la classification des terres ; en même temps que, sur nos trente mille lieues carrées de territoire, le plus petit lopin aura, dans le livre des cartes cadastrales, sur beau papier, en belles et fraiches couleurs, son image.

Notaire, quelles sont les formes les plus communes des pièces de terre ? Ce doivent être et ce sont, dans nos provinces et dans toutes les provinces montagneuses, pierreuses, marécageuses, boisées, les formes souvent les plus anguleuses, les plus bizarres, dessinées ordinairement par des haies, des rangées d'arbres, des barrières, des murailles, des fossés ; tandis que, dans les bons pays, ce doivent être et ce sont les formes carrées, bornées par de minces pierres dressées. Aussi vous apercevez-vous là que, par les effets de la lôi sur l'égal partage des successions, les plaines des finages, où chacun cultive sa propriété en blé, en fourrages, en vignes, en chanvre, en lin, en légumes, offrent comme des feuillets d'un livre d'échantillons de marchand drapier.

Puisque nous sommes à parler de la terre, a continué, après une petite pause, le notaire, je vous dirai que je me suis souvent aussi fait une question que vous ne me faites pas. Quels sont les noms les plus communs des possessions territoriales ?

Par un grand nombre d'actes passés dans les différentes parties de la France, dont j'ai une nombreuse collection, que bien peu de notaires ont, s'il y en a quelqu'un qui l'ait, je vois que, dans les communes à grands propriétaires, souvent les différentes cultures ne forment qu'une seule possession, n'ayant d'autre nom que celui du possesseur ou celui de la ferme dont elles font

partie ; que, dans les communes à petits propriétaires, les possessions, à cause de leur forme ou de leur grandeur, se nomment, en-deçà de la Loire, champ-long; en-delà, long-champ ; en-deçà de la Loire, pré-grand, en-delà, grand-pré ; et partout, à cause de leur situation, la vigne de la maison, la vigne haute, la vigne basse, le bois d'hiver, le pré de la fontaine ; ou, à cause des arbres dont elles sont plantées, le pré des ormes, le pré des saules ; ou, à cause des chemins, des croix, des fondations, le pré des trois pavés, le champ de la croix, la vigne de la chapelle ; ou, à cause de leur genre de culture, le champ fromental, le champ au blé noir ; ou, à cause de leur fertilité, le bon champ, le champ béni ; ou, à cause de leur infertilité, la roncière, la grenouillère, sautechèvre, chante-loup. Un grand nombre ont des noms généraux qui, dans nos pays, se répètent à toutes les fermes, le parro, le clos. Mais plusieurs portions de terre prennent aussi le nom d'accidents extraordinaires, ou des faits qui s'y sont passés. Chaque portion de terre muraillée, limitée par de vieilles haies, de vieux fossés, a son histoire, antique, ancienne, moderne, liée aussi aux diverses invasions, aux codes divers des peuples qui l'ont possédée, ou aux apparitions nocturnes : le champ des Maures, le pré des Anglais, le pré de l'homme blanc ; ou aux combats singuliers, du temps que les combats judiciaires étaient admis en matière civile : le champ de l'épée ; ou aux anciennes fourches patibulaires : le terroir de la justice.

En ce moment, le notaire a tiré sa montre, et, en se levant, a dit : Mes chers messieurs, il est temps que je parte ; j'ai à recevoir un testament ; les héritiers sont dans l'impatience, ils m'attendent ; ils savent que souvent le mort n'attend pas.

Quelques heures après, on a frappé de nouveau à la porte : c'était encore le notaire. Il fallait voir, à cette seconde fois, la joie de Robert qui était resté seul à ruminer dans une allée, qui a couru vers le notaire, qui lui a présenté une chaise, qui en a pris une autre, qui s'est assis vis-à-vis et qui lui a dit : Notaire, nous n'y entendons rien, nous et vous, vous et nous. L'histoire de la terre, des fonds de terre, doit commencer par l'histoire de la propriété, et, sur ma parole, la voici :

Le premier qui, prenant une pierre tranchante, abattit un arbre, fit cet arbre sien : car à cet arbre, qui n'appartenait à personne, il ajouta son travail, qui lui appartenait et qui ne pouvait plus être séparé. De même, celui qui le premier prit un pieu, essarta, défonça, défricha un lopin de terre, fit ce lopin de terre sien : car à ce lopin de terre, qui n'appartenait à personne, il ajouta son travail qui lui appartenait et qui ne pouvait plus être

séparé. Je vous défie de supposer un commencement de société où un homme ne fasse pas un arbre sien, un lopin de terre sien, et j'ajoute ne s'empare pas d'une bête fauve, ne la prive pas, ne la fasse pas sienne. Je vous défie de concevoir un commencement de société sans un commencement de propriété ; et ensuite les progrès de la société sans les progrès de la propriété, sans la stabilité, la fixité des bornes. La société, la propriété, sont inséparables ; elles sont naturelles, c'est-à-dire nécessaires : car, quoi qu'on ait pu faire, elles ont commencé, car, quoi qu'on puisse faire, elles ne finiront pas.

Décade XVII. — LA DÉCADE DES AVIS DIVERS.

Aujourd'hui nous avons d'abord lu notre dernier chapitre. Vous vous applaudissez, a dit le prudent Gervais ; vous voulez donner un livre au public ; mais sachez qu'à ce chapitre il le jettera : c'est mon avis. Bon, a dit le rieur Armand, le public est accoutumé à jeter et à reprendre un livre : voilà mon avis. Voici le mien, a dit l'austère Robert : nous ne sommes plus la frivole nation de Marivaux, du jeune Crébillon ; et si aujourd'hui nous sommes toujours la spirituelle nation de Montesquieu, de Voltaire, nous sommes aussi la studieuse nation de Quesnay, de Turgot, et en même temps la pensante nation de Condillac, de Laromiguière : à cet égard, c'est notre savante jeunesse qui donne aux autres âges l'exemple. Révolution ! Révolution !

Décade XVIII. — LA DÉCADE DES HABITS BLEUS.

D'où venez-vous donc si tard? avons-nous dit à Robert. — Vous allez le savoir.

Depuis quelques jours je ne cessais de penser à nos chapitres de l'agriculture, les plus ennuyeux, les plus beaux, les plus monotones, les plus variés, suivant que nous ne saurons pas ou que nous saurons les faire. Voilà qu'aujourd'hui, jour de foire à Sainte-Ureize, j'ai été assez heureux d'avoir indispensablement besoin d'aller y acheter un cheval. Il était midi lorsque je suis

entré à l'hôtellerie. Je l'ai trouvée, comme vous croyez bien, pleine de monde. Nous étions au moins trente les pieds sous la même table. En examinant les figures qui m'entouraient, j'en vois une de ma connaissance, j'en vois bientôt une autre, et bientôt encore une autre. Enfin, au bout de quelques minutes, nous nous retrouvons huit anciens étudiants du collége de Saint-Flour, ou philosophes tonsurés, ou théologiens à qui l'année 1789 avait ôté la soutane, à qui l'année 1793 avait donné l'habit bleu, dont on ne manque guère de se parer aux jours de fête ou de foire, aux jours d'éclat. Alerte! alerte! me suis-je dit; si je sais m'y prendre, voici un bon chapitre. J'ai d'abord laissé mes anciens camarades parler de leur régiment, de leurs aventures, de leurs amours, de leur mariage; enfin, j'ai eu mon tour. Quant à moi, mes chers amis, j'ai fait comme dom Thomas, et je leur ai appris ce qu'était dom Thomas, religieux de la domerie d'Aubrac, qui ne voulait autrefois entendre parler que de la culture des pots de fleurs, qui, depuis quelques années, a cassé tous ses pots, et ne s'occupe que de la grande culture des champs J'aimais passionnément aussi les jonquilles, les œillets, leur ai-je dit; j'ai aussi cassé mes pots; je ne pense plus qu'aux bonnes méthodes d'agriculture, qui nourriront trois fois plus de monde, qui rendront la France, avec ses quatre-vingts millions d'hommes, sur trente mille lieues carrées de territoire, la plus puissante nation de l'univers. Tonnerre d'applaudissements, comme disent les journaux anglais, en parlant des séances des Communes, de leurs clubs ou de leurs tavernes.

Premier habit bleu. Mais ces bonnes méthodes, a dit un théologien ou ancien théologien, ne consistent pas seulement, comme le croient les patriarches de nos campagnes, à saisir, au temps des semailles, une condition d'atmosphère propice; elles consistent plutôt à ne plus laisser reposer les terres. Mon bataillon fut envoyé à l'armée des Pyrénées-Orientales; je traversai le Roussillon, je ne vis pas de jachères.

Deuxième habit bleu. Mon régiment alla en Flandre, en Alsace, a dit un autre ancien théologien; je n'en vis pas non plus. Comment se fait-il qu'il y en ait dans la France, située, pour ainsi dire tenue entre ces deux provinces? Comment? par la même raison qu'autrefois la France, tenue aussi entre la république de Hollande et la république suisse, n'était pas libre, et si elle n'était pas libre, c'était par vieille routine de gouvernement, et c'est encore aussi par vieille routine d'agriculture que, durant une année sur trois, ses terres sont en jachère. Pourquoi souriez-vous? a-t-il continué en s'adressant à une partie des

personnes attablées avec nous. Oui, véritablement, et je le sais aussi bien qu'un autre, les terres, par un long et continuel rapport des mêmes produits, s'effritent; mais elles ne s'effritent pas lorsque, par des semences, à chaque année diverses, on leur demande, dans différentes profondeurs, dans diverses directions, des sucs qui y sont laissés depuis le défrichement des Gaules. O mes amis! ensemencements successifs de grains divers, de fourrages divers, et nombre, grand nombre de bestiaux: voilà, comme nous disions en théologie, la loi et les prophètes, voilà toute l'agriculture, voilà tous ses progrès.

TROISIÈME HABIT BLEU. Mon camarade, s'est hâté de dire un ancien philosophe, je ne vous ai pas interrompu; mais votre excellente doctrine d'assolements a pénétré dans l'intérieur de la France; vous la voyez dans le Parisis, dans l'Agenois, dans le Quercy, et même dans la lisière de notre Rouergue qui l'avoisine. En agriculture surtout, donnez le temps au temps, si vous me permettez de m'exprimer ainsi: car, où l'homme veut être le plus long-temps lui-même, c'est-à-dire le plus long-temps faire ce qu'il a fait, ce qu'il fait, c'est dans sa manière de cultiver la terre.

QUATRIÈME HABIT BLEU. Fort bien, mes amis; mais là n'est pas, non plus, il s'en faut, toute l'agriculture; il n'y a pas même toute l'agriculture du champ. Et d'abord, où sont les deux nouvelles universelles cultures? d'abord celle par laquelle le laboureur remplit de grosses boules de farine les entrailles de la terre; ensuite celle par laquelle il la couronne d'une moisson de cannes à sucre si délicieuse aux animaux? Où sont les pommes de terre? Où est le maïs? Où sont les nouvelles vastes cultures de racines sucrées, de la carotte, de la betterave? Où est la rabioula, qui vient rassasier les bestiaux comme la pomme de terre vient rassasier les hommes? Et, avant tout, n'aurait-il pas fallu parler des nouveaux engrais de matières animales; et, avant tout, absolument avant tout, de la petite et de la grande culture et de leurs innombrables nouveaux outils? Allez voir, moi j'ai été voir à Paris, au Conservatoire des arts mécaniques, les nouvelles charrues à versoir, à semoir, à deux, à quatre roues, à un, à deux, à trois coutres. J'ai eu encore plus de plaisir à les voir dans les plaines du Parisis, attelées à deux, à quatre chevaux normands, ouvrir profondément la terre, qui était ensuite brisée par les mille dents de la herse, ensuite nivelée par le grand rouleau de bois. J'ai vu aussi au Conservatoire le hache-paille; je n'y ai pas vu, j'aurais voulu y voir un macque-paille, car on devrait macquer la paille avant de la donner aux animaux. J'y ai aussi examiné avec curiosité les nouveaux instruments à vanner, à cribler le blé, à

l'aérer dans les greniers, suivant les méthodes de Duhamel.

CINQUIÈME HABIT BLEU. Mon caporal, ainsi que je vous appelais au régiment, a dit un autre ancien théologien, vous n'avez pas fait l'histoire de l'agriculture, puisque vous n'avez pas fait l'histoire du pré; c'est à moi, qui suis du verdoyant village de Prades, à la faire. C'est par les prés, par la variété permanente des prairies, de leur douce couleur, que la face agricole de la France se distingue des pays voisins; mais je ne les confonds pas avec les prairies volantes, les pièces de fourrage, les pièces de luzerne, de sainfoin, de trèfle, les pièces de turneps, de chou-rave, de chou-vache, ou avec les champs de colza, de navette, avec ces divers semis dont nos habiles agriculteurs vêtent à volonté les parties de la terre les plus décharnées, les plus infertiles. Nos prairies sont comme de grands tapis, veloutés du plus doux gazon, peints des plus belles fleurs, tissus de toutes sortes d'herbes que, pour les animaux, a préparées leur bonne mère la nature, à la différence de nos dangereuses prairies artificielles, toutes d'une seule et même espèce de fourrage. Du reste, qu'on ne s'y trompe point, nos prairies naturelles ne sont, ou par leur palis, ou par leurs ingénieuses clôtures, ou par leur renouvellement, ou par leur irrigation, ni les prés de Clovis, ni même les prés de Louis XIV.

SIXIÈME HABIT BLEU. Ah! mon camarade, souvenez-vous du parcours, souvenez-vous qu'après la fauchaison nos prés sont encore ce qu'ils étaient, je ne dirai pas du temps de Clovis, mais du temps de Japhet, qu'ils sont des communaux.

Et quant à l'histoire de la vigne, si elle est vraie, elle doit être courte. Nos vignerons n'en savent pas plus que ceux de François Ier, et ceux de François Ier n'étaient pas plus habiles que ceux de Virgile. A-t-on amélioré le plant? On l'a détérioré. On a extirpé au nord, au midi de notre France, le bon raisin, aux grains petits, spiritueux et sucrés, le mélier, le *saumencez*, pour y substituer le gros plant, le Sanmoreau, le *maural*. On ne veut pas moins de dix barriques de vin par arpent. Si je passe a la vinification, quoique Maupin ait imaginé pour les vignobles froids les couvercles des cuves; quoique Cadet de Vaux, je le crois, ait imaginé les chaudronnées de moût préparées au sucre, qu'il jette dans les cuves, et, je le crois aussi, le thermomètre de fermentation; quoique Chaptal ait donné une œnologie théorique des acides vineux, notre vin est sans doute, depuis mille, deux mille ans, un vin de quatorzième siècle.

Voulez-vous maintenant l'histoire des bois? a poursuivi ce même habit bleu. L'ancienne ordonnance des eaux et forêts les

avait conservés; elle avait un grand défaut, elle était ancienne. Aujourd'hui on ne cesse de s'occuper de la repopulation des forêts. L'Europe n'a que neuf espèces de bois propres à la charpente et au charronnage; l'Amérique septentrionale en a cinquante : notre gouvernement en fait distribuer gratuitement des graines; il donne des médailles pour des plantations en grand; il a proclamé les heureux essais des plantations des dunes et des sables en pins maritimes, qu'a faits Bremontier. Cependant les bords des routes, les bords des rivières, les grands espaces de terrains, qui ne peuvent donner que du bois, demeurent vides : il faudrait des lois coercitives. On vient de reconstituer une nouvelle administration dont les forestiers sont tous habillés de vert; je ne sais s'ils feront reverdir les forêts.

Septième habit bleu. O mes amis les philosophes et les théologiens! a dit un autre de mes anciens camarades, vous venez de célébrer successivement l'état actuel de l'agriculture; quel magnifique spectacle dans les différentes parties de l'univers elle offrira au Créateur, lorsqu'il verra rouler à ses pieds la terre, non telle qu'elle est sortie de ses mains, vêtue d'une robe toute verte, mais vêtue d'une robe toute découpée en champs, en prés, en clôtures, toute diaprée de labours, de moissons, de vignes, de vergers! car, de même que, lorsque les fruits sont formés, il a délégué à la lumière du soleil la puissance de les colorer, de les mûrir, de même il a délégué à l'intelligence humaine la puissance de donner cette dernière façon, ce dernier aspect, à la face de la terre.

La charrue de l'Europe a depuis long-temps rempli sa tâche; bientôt il en sera de même de celle de l'Amérique. La charrue de l'Asie est plus lente; celle de l'Afrique est la plus lente. Deux fois la France a inutilement voulu, à cinq siècles d'intervalle, s'y domicilier par la force des armes. Si maintenant elle portait dans cette vaste région, si fécondée par les feux du jour, son soc large et tranchant, elle y enracinerait à tout jamais sa puissance.

Et le prix, le prix des denrées! ont crié plusieurs habits bleus. On n'a pas répondu; l'hôtellerie s'est vidée.

Décade XIX.

LA DÉCADE DES MONTAGNES MANGÉES.

Suivant Robert, l'expression d'homme de loi s'en va; celle d'avocat revient. Ces jours-ci, nous a-t-il dit, j'étais sur le pas de ma porte : Sortirai-je, ne sortirai-je pas? Je balançais en regardant les gros nuages noirs, qui s'approchaient, qui s'éloignaient. Deux hommes, fort animés, m'abordent. L'un d'eux me parle ainsi : Monsieur l'avocat, j'ai parié qu'on pouvait manger une montagne; ai-je perdu? — Voyons.

Il y avait quarante-cinq et peut-être cinquante ans que Jean Jean avait acheté le plomb du Cantal, s'y était domicilié; on vient de l'en faire descendre. Jean Jean s'y était marié, et il avait eu des enfants comme l'on en a dans les montagnes de l'Auvergne, c'est-à-dire par douzaines; ses enfants s'étaient aussi mariés, et ils avaient eu aussi des enfants comme l'on en a dans les montagnes de l'Auvergne. Toutefois Jean Jean ne comptait pas cent quarante-quatre enfants ou petits-enfants, mais il en comptait un fort grand nombre, tous bien constitués, mais un peu fainéants. Ils n'avaient cessé d'emprunter du blé, de faire moudre, de manger, sur le crédit de leur père, qui ne cessait de dire : Mes enfants ou moi, leurs enfants ou moi, c'est tout un : vous n'aurez affaire qu'avec moi. A la fin on se lassa, et Jean Jean vit s'amonceler sur la tablette de sa cheminée des liasses de papier timbré. Mes amis, dit-il un jour à ses créanciers, qu'il avait convoqués sur une grande pelouse et qu'il avait rangés en un grand cercle autour du notaire, point de frais, point de colère! Je vous paierai tous; chacun de vous aura un morceau de mon Cantal ou de mon vignoble de Campouriés. Le notaire parla à son tour et dans le plus profond silence. Messieurs, dit-il, aucun de vous ici n'ignore

Qu'en France le prix commun de l'arpent de champ est de 400 fr.; — Que celui de l'arpent de pré est de 700 fr.; — Que celui de l'arpent de vignes est de 900 fr.; — Que celui de l'arpent de bois est de 800 fr.

Tout le monde inclina la tête en signe d'assentiment. Toutefois, continua le notaire, les biens du sieur Jean Jean, sur les-

quels nous sommes, ne peuvent être évalués à ces taux; il me semble qu'ils doivent l'être à ceux-ci. Et ils les énonce et il s'arrête. Voilà aussitôt des clameurs! les créanciers veulent que le taux du notaire soit abaissé. Le gigantesque Jean Jean se dresse sur ses pieds, tenant d'une main son grand bâton, de l'autre son grand flacon plein de vin. Tout le monde dans notre pays, comme vous savez, a sa tasse: tout le monde tendit sa tasse.

Messieurs, continue le notaire, nous venons de mettre l'arpent de terre en argent; maintenant, d'après les taux fixés, mettons-le en grains.

Les années ont été si désastreuses, nous avons fait venir tant de blé des provinces voisines, que personne ici n'ignore que le prix commun du quintal marc de froment est de 8 francs, celui du seigle de 6 francs 10 sous, celui de l'orge de 5 francs, celui de l'avoine de 4 francs. Vous êtes tous d'accord sur cela; mais vous savez que le prix commun de la France n'est pas tout-à-fait celui de notre pays d'herbages, il faut l'élever. Oui! oui, criaient les créanciers. Non, non! criaient tous les Jean Jean grands et petits. Le notaire, voyant que le bruit au lieu de diminuer augmentait, frappa de son calemar sur la table. Jean Jean, si intéressé au silence, prit en même temps son grand bâton, son grand flacon : tout le monde tendit sa tasse.

Les bouchers, qui étaient en seconde ligne, cachés derrière les blatiers, parurent. Prix commun de la viande en France, dit d'une voix forte le notaire au milieu de tous ces gens en tabliers sanglants, le voici :

La livre de bœuf 8 sous, de veau 12 sous, de mouton 11 sous, de porc 10 sous.

Mais comme nous sommes ici dans un pays de pâtures, par conséquent de viande, il faut baisser d'un cinquième ces taux. Pas tant! crient les bouchers. Si! si! crient les jeunes enfants. Des deux côtés on s'obstine, on se provoque. Messieurs, dit fièrement le notaire aux bouchers, vous avez des couteaux; ces jeunes enfants n'ont que leur innocence : n'avez-vous pas honte? En même temps Jean Jean, qui avait eu la prudence de ne pas lever le bâton, présenta le flacon nouvellement empli : tout le monde tendit sa tasse.

Tout le monde reprenait paisiblement le chemin de Tagignac, c'est le village qui est au couchant du Cantal, lorsque les jeunes enfants se jetèrent sur l'herbe, les bras ouverts et embrassant la terre. Adieu! adieu! pauvre Cantal! nous te quittons. Et des pleurs et des sanglots à ne pas finir. Le notaire, impatienté, leur dit : Levez-vous, mes jeunes amis, levez-vous et m'écoutez.

Vous avez vu comment on a mis votre Cantal en arpents de terre, les arpents de terre en argent, l'argent en blé, en viande. Vous avez mangé ce blé, cette viande; vous êtes rondelets, frais et fleuris; vous emportez chacun avec vous un joli morceau du Cantal. C'est vrai! c'est vrai! s'écrièrent les enfants en riant et en sautant.

Mais Jean Jean ni ne riait ni ne sautait; il s'en allait tout triste. Qu'avez-vous, mon pauvre Jean Jean? lui dit le notaire; vous n'êtes pas content? Toutefois vous avez lieu de l'être, car vous deviez à peu près tout le Cantal, vous ne le devez plus, et vous voilà déchargé d'un grand poids. Monsieur, lui dit Jean Jean, vous, les notaires, vous êtes au temporel ce qu'au spirituel sont les curés; vous êtes les dépositaires de nos secrets. Je vous avouerai donc qu'avant la révolution, lorsque j'étais coiffé de mon beau bonnet rouge et par dessus de mon chapeau neuf, on m'appelait, le dimanche, au vin d'après vêpres, roi du Cantal, le roi du Cantal; je vous avoue que cela me faisait plaisir, tandis que, depuis la révolution, me voilà tout simplement Jean Jean comme devant. Mais on dit que le général Bonaparte va se faire roi, et moi Jean Jean je redeviendrai aussitôt roi après vêpres. Oh! mon ami, lui dit le prudent notaire, qui craignait toujours les anciens jacobins de village, depuis quelques années le bon temps des rois est passé, et souviens-toi que, si le premier consul se fait nommer roi, et que tu reprennes, comme tu le dis, ton premier métier de marchand de ferraille, mitraille à vendre, tu verras avant peu sa couronne tomber dans ton panier.

DÉCADE XX. — LA DÉCADE DES RIVIÈRES BUES.

Ah! Robert, s'est écrié Gervais, dans votre Auvergne vous mangez les montagnes; eh bien! dans nos Cévennes nous buvons les fleuves. A votre tour, écoutez-moi.

J'avais mes caves pleines; mon cousin de Montpezat le sut. Il entre chez moi un après-midi. Mon cher cousin, me dit-il, je suis vieux; je veux enfin mettre, non pas de l'eau dans mon vin, mais du vin dans mon eau. Vous connaissez au Mont-Joux mon petit bien, moitié champ, moitié pré, qui environne la fontaine qu'on nomme la Loire, parce que cette rivière y naît; or,

il vaut, suivant moi, tant. — C'est vrai, lui dis-je. — Eh bien! donnez-moi dix pièces de votre vin rouge de Valrogue, autant de votre vin blanc; je vous le compterai à dix francs l'hectolitre, au prix général du vin de ce pays, et même des autres pays; du moins, je le crois ainsi: car, en ma vie, j'ai diablement couru, diablement bu. — Votre prix est raisonnable. — Joignez-y deux hectolitres d'eau-de-vie de soixante francs l'hectolitre. — C'est raisonnable. — Deux hectolitres de cidre à sept francs l'hectolitre. — C'est raisonnable. — Et, comme je veux un assortiment, joignez-y enfin deux hectolitres, une petite futaille de bière à huit franc l'hectolitre. — Ce n'est pas raisonnable, je ne fais pas de la bière. — Vous en 'achèterez. — Effectivement, comme je tenais à posséder la source d'un fleuve qui divise la France en deux, j'en achetai, et l'acte de vente fut passé.

Moins d'un an après, mon vendeur et moi, nous nous rencontrâmes dans la rue; il avait l'air de quelqu'un qui voulait me faire une demande ou une prière. Monsieur Gervais, me dit-il, j'ai bu toute la Loire. Eh bien! lui répondis-je en continuant mon chemin, vous ne devez pas avoir soif.

Décade XXI. — LA DÉCADE DU POT CASSÉ.

Robert! Gervais! a dit Armand, dans notre Rouergue nous faisons aussi comme vous des prodiges : car d'un petit pot nous faisons sortir de grands troupeaux de moutons et de bœufs. A votre tour, écoutez-moi, je vous prie.

Du temps qu'on décapitait, comme un parricide, un homme qui avait trouvé plus beaux, plus brillants, plus sonnants, plus solides, plus palpables, quatre-vingts beaux doubles louis d'or que quatre assignats de mille francs, le *cammassier*, ou *capmassier*, ou tête de *mas*, de hameau, du hameau d'*Al-Puech* au mont, dont les humbles fonctions étaient la levée des droits, soit royaux, soit seigneuriaux, soit curiaux, qui voulait garder sa tête, mais qui voulait aussi garder son argent, que, durant quatre-vingts ans de vie et de travaux, il avait amassé, fit comme bien d'autres, le mit dans un pot et le cacha dans son champ. Les fils, qui ont hérité du champ, surtout du pot, n'y ont touché que deux fois : la première pour remplacer les bestiaux qu'une épizootie locale avait fait périr.

Il fallut d'abord acheter une belle paire de bœufs, 400 fr.; quatre vaches, 360 fr. Ensuite il fallut encore, pour porter la farine au moulin, deux chevaux de la taille et du prix des chevaux de charrue, 600 fr. — Au pot! au pot!

Il fallut deux mulets, 800 fr.; deux ânes, 120 fr. — Au pot! au pot!

Il fallut cinquante brebis, chacune à 9 fr.; trente moutons, chacun à 14 fr.; six chèvres, chacune à 12 fr. — Au pot! au pot! disent encore les jeunes héritiers.

Il fallut cinq porcs, 200 fr.; quatre pourceaux, 50 fr. — Au pot! au pot!

A une nouvelle fois ils voulaient acheter des brebis de Flandre, dont le prix est de 80 fr.; des mérinos, dont le prix de chacun est de 120 fr.

Ils avaient été épiés par gens qui avaient aussi besoin d'acheter des bestiaux : ils trouvèrent le pot vide. Je laisse à penser de leur colère; ils brisèrent et rebrisèrent le pot. Il n'en reste plus que l'histoire.

Décade XXII. — LA DÉCADE DE L'ÉCOLE DES CRIS.

Oui! certes, nous appelons dans le Midi, comme à Paris, baume l'onguent pour les blessures; mais nous appelons aussi baume, nous qui sommes les maîtres de faire et de refaire notre vieille langue locale, nous appelons aussi baume une grotte, une caverne. Nous en avons plusieurs autour de Rodez, et notamment, près d'un riche village, deux tout près l'une de l'autre. Je passais, l'un des soirs de l'hiver dernier, qu'il était déjà nuit, devant leurs ouvertures maçonnées en forme de portes; j'entendis devant l'une comme un vaste instrument grave, devant l'autre comme un vaste instrument aigu, qui faisaient ensemble comme une espèce d'accord d'octave. Quelques jeunes filles entraient dans celle-ci; je les suivis. J'aperçus au fond, entre quelques coquilles de colimaçons remplies d'huile et garnies d'une mèche mince, brûlant très économiquement, une vieille femme qui criait et faisait crier par de jeunes filles de seize à dix-sept ans, dont elle dirigeait ou modulait poliment la voix : Ma belle enfant! enflez, filez, adoucissez les sons, et, au contraire de Paris, faites

la dernière syllable longue. Ici l'on dit : Mĕs grŏs pĭgeōns! A Paris : Mĕs gŏrs pĭgeòns!

Toujours comme à Paris, rendez bonne, belle, dorez la marchandise.

Mon écuellée de blanc caillé! 5 s. — Mon écuellée de crème douce! 5 s. — Mon beurre de montagne, la livre! 12 s. — Mon fromage de la Guiole, la livre! 8 s. — La douzaine de gros œufs! 9 s. — L'oie grasse! 2 fr. 10 c. — La grasse dinde de l'annee! 3 fr. — Le chapon pailler! 1 fr. — La poule poularde! 10 s. — La canne grasse! 12 s. — La paire de pigeons patus! 14 s. — Bonne huile de Provence, de Languedoc, la livre! 18 s. — Bonne huile de noix, bonne huile vierge, la livre! 12 s. — Miel fondant, miel fondu, miel de millefleurs, la livre! 16 s. — Amandes douces, amandes de Millaud, la livre, en coque! 5 s.

J'entrai dans l'autre baume. Je vis un homme en cheveux gris, professant aussi, entre des coquilles de colimaçons allumées, de jeunes garçons de ferme.

Les deux décalitres de maïs, de millet, 2 fr.; — de châtaignes, 1 fr.; — de pommes de terre, 50 c.; — de haricots, 3 fr.; — de pruneaux, 2 fr.; — de cormes, de nèfles, 1 fr.

Ces écoles de cris m'avaient paru assez singulières. Je demandai, la semaine dernière, à des gens du pays, si elles tenaient toujours. Non, me dit-on, elles sont l'une et l'autre désertes. Ces baumes sont spacieuses, obscures; plusieurs jeunes filles s'y sont perdues; les pères et les mères en firent fermer la porte, et, depuis, l'école des jeunes garçons ne s'est plus rouverte.

Décade XXIII. — LA DÉCADE DES VESTES ROUGES.

Voici l'histoire d'un million de Français, l'histoire des valets.

Les valets des campagnes sont nés dans les campagnes, cela va sans dire; j'ajoute que les valets des villes y sont nés aussi.

Tout le monde ici connaît la grande ferme de Varès, près Sévérac, dont le riche fermier partage volontiers avec ses amis un gras et succulent chapon que chaque soir on sert à souper. J'allai un de ces jours lui en demander ma part. Lorsque après le repas les chaises furent rangées autour du feu, je dis au fermier : Je voudrais bien parler à Jantou, Petit-Jean. Presque aussitôt Jantou parut. Jantou est premier dignitaire, c'est-à-dire maître

valet de cette grande ferme. Monsieur Jantou, lui dis-je, ne pourrais-je, par votre obligeance ou celle de vos amis, connaître les divers degrés de gain, de considération, de bien-être, de mal-être, dans les différentes parties de la domesticité des campagnes? Oh! Monsieur, me répondit-il, vous ne pouviez mieux vous adresser; vous n'avez besoin que de moi. Je vais vous conter ma vie. Il me la conta, et à mon tour je vous la conterai, non pas mot pour mot, mais sans rien y ôter, car j'y ajouterai parfois quelques observations qu'il sera facile de reconnaître pour ne pas être de Jantou.

Je suis, me dit-il, le huitième des quinze enfants de feu mon père, que je ne puis nommer sans me rappeler avec des larmes de reconnaissance l'éducation religieuse et laborieuse qu'il nous donna. Mon frère, qui était, depuis quelques années, majoral dans les plus grosses fermes, vint chez nous, un soir, me prendre, en me disant que j'étais assez âgé, ou du moins assez fort pour aller servir, qu'il était enfin temps de décharger de ma bouche notre pauvre maison. Je t'emmène tout à l'heure avec moi! Aussitôt mon père, ma mère et la famille m'embrassent; je pars.

Nous arrivâmes à la grande ferme de Varès, qu'on sonnait la corne du souper; nous entrâmes. Je n'avais jamais vu une aussi grande cuisine, une aussi grande cheminée, une aussi grande foule. Je fus ébloui de deux lampes que pour la première fois de ma vie je voyais en même temps allumées. L'une était pendue au bout d'une longue table, l'autre au bas. Tout le monde se plaça; je tremblais de frayeur et de respect. J'allai m'asseoir tout à côté d'un petit garçon de mon âge; je le regardai faire, manger; je mangeai, je fis comme lui. Tout à coup, vers le milieu du repas, le maître valet porta ses regards sur mon petit camarade et sur moi. — Rogas! puotier! changez de place; rogas, mets-toi au-dessus. Ici, ajouta-t-il en riant, les ordonnances ne veulent pas que le puotier, le gardeur des dindons, des plus petites bêtes, prime personne. Le puotier, rouge et confus, se leva, prit ma place en disant : Voyez comme de tout temps les puissants du monde s'entendent! C'est parce que mon camarade est frère du majoral qu'on me fait lever.

Le coup d'œil général de la table m'avait saisi d'admiration.

A la dernière place était assis, je viens de le dire, LE PUOTIER, ainsi appelé du vieux mot français *piot,* aujourd'hui dindon, d'où nous avons fait le mot dindonnier. Notre dindonnier était d'ailleurs un bon petit garçon, et si la milice l'a pris, je ne serais pas étonné qu'on me dît maintenant qu'il est capitaine, tant il était brave. Il ne put dormir, tant il était fier; le lendemain, bien

que son salaire fût de neuf francs par an, outre une vieille veste de monsieur et deux vieilles paires de souliers des demoiselles, il disparut au point du jour.

Au dessus du puotier était assis LE ROGAS. C'est ainsi qu'on appelle le plus petit berger. J'ai déjà dit que j'avais cette charge; je parle comme dans nos fermes. Mes gages étaient de douze francs secs.

Au dessus était assis L'ÉGOSSIER, le gardeur des égos, des juments; on pourrait l'appeler aussi et plutôt l'égoïste. C'est ordinairement un jeune garçon de douze, treize ans, et qui a quinze ou vingt francs de gages.

D'un côté l'égossier me coudoyait; de l'autre il coudoyait LE VACHER, qui est souvent un bon vieil homme, auquel on donne, dans cette place, les invalides! Il a vingt-cinq francs de gages, deux hivernes, deux brebis nourries et un mètre de toile.

Venait ensuite LE BASSIBIER. Les brebis d'un à deux ans, les brebis antenoises s'appellent ici les *bassibes*, et leur berger le *bassibier*, qui, avec son visage d'adolescent et sa belle plume au chapeau, ne fait pas encore grand peur aux loups, mais qui déjà commence à faire peur aux mères. Mêmes gages que le vacher.

Il avait au dessus de lui LE PASTROU, en français le petit pâtre; mais l'expression n'est pas exacte, car ce petit berger est le second grand berger, le lieutenant général du grand berger, et il s'approche du haut bout de la table. Ses gages sont de vingt francs et quatre hivernes avec sa toile.

Au haut bout de la table, du côté gauche, s'asseyait ou plutôt siégeait LE MAJORAL, le grand berger, le *pastor major*. Il était là dans toute sa gloire; il était le premier des bergers, et moi, j'étais le dernier. Il me regardait avec amitié, comme à la maison; je le regardais avec crainte. Le majoral a vingt-quatre ou trente hivernes, c'est-à-dire un petit troupeau à lui, et cependant sa toile n'est pas plus grande que celle des autres, et son salaire n'est que de quinze francs, pas davantage.

Au dessus, du même côté, s'asseyait, siégeait, ou, comme on dit aujourd'hui, trônait LE BOURIAYRE. Dans le midi, on appelle une ferme une *borie*; de ce mot on a fait celui de *bouriayre*, directeur de la borie. Dans les provinces du midi, on appelle aussi le bouriayre, ainsi que dans les provinces du nord, maître valet; mais ce n'est que dans celles-ci qu'on l'appelle le premier valet, grand valet, premier domestique, grand domestique, nom d'une des plus hautes dignités de l'ancien empire d'Orient. Le bouriayre n'a que sa part de toile, mais il a ses beaux et très beaux

trois cents francs de gages, vingt hivernes; il a, ce qui est d'un bien plus grand prix, la royauté, l'autorité, le commandement sur toute la meynie, comme on dit aussi dans les provinces du nord.

De l'autre côté de la table, vis-à-vis le bouriayre, était assis LE BOTIER. Nous appelons ainsi le bouvier; mais ce nom est mal analogié, car la racine est *büau*, et il faudrait dire le *buaunier*, comme en français il faudrait dire, au lieu de bouvier, bœufier. Je conviens que pour nos oreilles ce mot est mal sonnant, ridicule, mais je ne conviens pas qu'il le soit en lui-même. Le botier a six hivernes, cent quarante francs et sa toile.

Le TRABOTIER, en deçà, au dessous, *citrà*, que les Gaulois latins ont abrégé par *tra*. Comme de raison, le trabotier était assis au dessous du botier. Le trabotier a cent francs de gages, quatre hivernes et ses deux mètres de toile. Je dois dire aussi que dans certaines grosses fermes il y a un trabouriayre un peu moins gagé que son chef.

Le dernier dignitaire était LE FOURNIER, assis au dessous du trabotier. Il a quatre-vingt-dix francs de gages, quatre hivernes et sa toile. Ordinairement le fournier est le plus leste, le plus aguerri. Il ne se fait pas toujours un cas de conscience de pincer la pâte qu'il met au four, et d'en faire de petites galettes pour les jeunes filles.

LES BAYLETS sont le commun, le peuple de la ferme; ils m'étonnaient par leur grand nombre; j'en comptai jusqu'à dix, tous aux gages de soixante francs, quatre hivernes et leur toile.

Quand le maître valet a assez mangé, tout le monde a assez mangé; quand il se lève tout le monde se lève. Après un moment de causerie générale, il se leva, et immédiatement après on se mit à genoux. La prière du soir fut récitée par la ménagère. A la fin, après quelques moments de silence, pendant lesquels on dit ou on fut censé dire les prières de la pénitence imposées par le confesseur, tout le monde se leva et alla se coucher, non pas comme dans les provinces du nord, dans un lit de planches, de paille et de plumes, mais dans un lit de planches et de paille, où la couverture n'est souvent faite qu'avec des chiffons d'étoffe, couleur par couleur, industrieusement cousus, ensuite tissés.

Le lendemain, on fut sur pied au point du jour, et, après quelques travaux à la maison ou aux environs, on dîna vers les huit heures. On corna le dîner. On ne corne pas les repas qu'on prend aux champs. Dans le nord, au lieu de la corne ou de la coquille, c'est la cloche.

L'ordre et les rangs gardés à table sont rigoureusement gardés

au labour ; la charrue du maître valet est la première, là cependant celle du botier est la dernière ; mais au bout du sillon, quand on recommence, la dernière devient la première, car les travaux des champs sont en général fort démocratiques ; le plus souvent égalité de rang, et toujours égalité de peine.

Avant de venir ici pour être maître valet, continua Jantou, j'ai servi vingt ans dans le Rouergue, l'Auvergne, le Quercy et même dans le Limousin. J'ai vu que tous les jours ressemblent à peu près à celui-là ; qu'à peu près aussi les autres fermes, ou plus grandes ou plus petites, ressemblent à celle-là. Nos villageois qui ont couru disent, de même, qu'ils n'ont pas remarqué de grandes différences dans les provinces plus éloignées.

Les temps qui ont suivi la révolution n'ont pas apporté non plus de grandes différences. Notre pain a-t-il jamais été autre que du seigle ou de l'orge mêlé d'avoine? et notre boisson n'est-elle pas toujours une grande coupe d'eau, que chacun va boire au seau à la fin du repas? Les jours de travail, sommes-nous autrement vêtus que de notre chemisard ou blouse de toile grise? Et le dimanche avons-nous de plus bel habit que notre veste rouge? Il est vrai que maintenant nous sommes exempts de capitation; que nos jeunes maîtres ne sont plus exempts de la milice ; que, lorsque le tambour de la réquisition ou de la conscription bat, ils sont obligés de venir se ranger côte à côte de nous, et quelques jours après derrière nous, lorsque nous les commandons.

Jantou, qui n'était pas accoutumé à être aussi attentivement écouté que dans ce moment, ne pouvait cacher combien il était aise et combien il avait de plaisir. Monsieur, me dit-il, je puis aussi vous parler, si vous le désirez, des domestiques des villes. Ma famille ou ma parenté en ont fourni de toute sorte. — Bon, lui dis-je

Peut-être n'y a-t-il pas de JOCKEIS? — Si, monsieur, il y en a. J'avais un tout petit cousin, rogas dans une ferme voisine ; il plut à une dame ; elle lui proposa de le suivre ; le carrosse de la dame plut à mon petit cousin, qui eut un beau chapeau rond avec un beau galon d'or, qui eut les cheveux coupés, qui eut quinze francs, vingt francs, trente francs de gages.

Ni peut-être de DOMESTIQUES. — Oh ! monsieur, il y en a, car la classe des serviteurs appelés domestiques est la plus nombreuse. Mon frère aîné dit un jour à la famille : Je veux être domestique à la ville ; j'ai assez porté une veste, je veux porter un habit. Il s'en va à la ville, et véritablement il entra chez un avocat, qui lui donna le vieil habit dont il était lui-même vêtu la veille ; et comme mon frère avait une plus belle figure et plus de

prestance, les plaideurs le prenaient souvent pour l'avocat. Mon frère eut d'abord deux cents francs, ensuite deux cent cinquante francs, ensuite trois cents francs ; il n'a guère eu de meilleurs gages. Monsieur Jantou, lui dis-je, en reprenant la série de questions :

Y a-t-il des LAQUAIS? — Avant la révolution, mon oncle, étant domestique chez un chanoine, fut emmené à Toulouse, où, dans nne grande maison, il devint laquais, à habit écarlate galonné d'or sur toutes les coutures, et à cinq cents francs de gages.

Y a-t-il des VALETS DE CHAMBRE? — Mon grand beau-frère, neveu d'un curé, avait appris à lire et à écrire ; il avait fait une partie de ses classes. Il avait belle plume, belle langue, et surtout belle taille ; il avait lu des romans où les valets de chambre attachaient les jarretières aux grandes dames. Il part pour Paris ou pour Versailles. Il n'eut qu'à se montrer pour être valet de chambre. Je n'en sais pas davantage, si ce n'est qu'il ne portait pas de livrée, qu'il avait huit cents francs de gages pour s'acheter poudre odorante, bas de soie, épée.

Et des MAITRES D'HOTEL? — Oui, il y en a, ou du moins il y en avait. Tout le monde, ici, peut encore s'en souvenir, car il passait quelquefois ici avec les équipages de son maître, qui lui donnait... combien diriez-vous? qui lui donnait deux mille francs. Quand ce maître d'hôtel venait ici, il portait un chapeau bordé en point d'Espagne, dont le village était tout ébloui. Un jour il voulut, par amitié d'enfance, aller servir chez le baron de Lugans, seigneur de notre paroisse; ce jour il faisait chaud, lui seul avait le chapeau sur la tête et sa belle épée au côté; il prenait des mains des valets tous les plats et les plaçait sur la table. A la fin du repas, il s'en alla, de crainte que monsieur le baron le forçât suivant sa coutume de manger à côté de lui. Et que m'était ce maître d'hôtel? c'était mon propre oncle, le frère de ma mère.

Et des INTENDANTS?—Oui! oui! il y en avait du moins un; mais il n'a voulu nous reconnaître pour ses parents qu'à la révolution. Il venait se réfugier dans la maison où il était né ; ma grand'mère et mon grand-père lui fermèrent la porte sur le nez. Dans son bon temps, cet intendant de la maison d'un ministre était plus puissant que l'intendant de la généralité, et bien plus riche. On dit qu'il cacha son trésor dans un grand jardin, mais il ne sut pas cacher sa tête; il fut pris, il périt.

Décade XXIV. — LA DÉCADE DES TABLIERS BLANCS.

Armand, Armand! c'est assez, a dit gaîment Robert, je veux parler aussi.

Maintenant voici l'histoire d'un million de Françaises, l'histoire des servantes.

Figurez-vous dans un de nos plus pauvres villages une pauvre maison, mais non, vous ne vous la figurez pas assez pauvre; figurez-vous en même temps, se tenant presque toujours sur la porte, quatre belles filles, mais non, vous ne vous les figurez pas assez belles. Leur beauté était de genres divers.

L'une, l'aînée, avait les formes massives; ce fut la première qui sortit de la maison. Prunier, dit-on un matin à son père, voudriez-vous me donner une de vos quatre jeunes filles? — Une! je vous les donnerai toutes les quatre; que voulez-vous en faire?

Une servante de ferme, lui répondit Monsieur Arnal, bon fermier des environs. Margot le suivit. Margot, pour laver les porcs, les appeler en battant le cul du chaudron, pour donner du grain aux poules, couper les choux, saler la soupe d'après l'usage des grandes Bourines, cinq poignées par vingt charrues; Margot, pour tremper les écuelles de la soupe, aller les porter à chacun des valets assis à table; Margot, pour se tenir ensuite debout derrière eux, mangeant la sienne dans l'intervalle des commandements, eut trente francs de salaire, deux mètres de toile, et peut-être une ou deux petites hivernes.

Margot ne cessait de dire: Je sais qu'il y a en moi assez d'étoffe pour une ménagère. En effet, au bout de quelques années, Margot avait si bien fait les yeux doux aux principaux domestiques, si bien coqueté avec le fermier, et si bien flatté la fermière et ses filles, que le lendemain d'un beau jour de Saint-Jean elle fut proclamée première servante ou ménagère. Elle quitta le nom de Margot, s'appela Marguerite. Les domestiques, du moins les plus petits, lui parlaient en ôtant un peu le chapeau. Elle ceignit la ceinture des clefs où pendait le grand couteau avec lequel elle découpait, juste comme avec le compas, une omelette a la farine, une longue tranche de lard, en dix-huit, vingt portions, ni plus ni moins, et chacune grande selon

la dignité, le rang. Quelle heureuse vie que celle de Margot, je me reprends, de Marguerite ! Continuellement on lui demandait, continuellement elle donnait ses ordres ; elle était, pour ainsi dire, la bouriayre de la grande cuisine. Un gros salaire accroissait encore sa gloire : elle avait quatre-vingts francs, trois hivernes et la toile. Elle avait une paire de souliers neufs et le plat chapeau de feutre du pays.

Marguerite était belle, mais Jeannette, sa sœur, l'était davantage. Marguerite, du temps qu'elle était encore la jeune Margot, craignait que sa sœur entrât dans la ferme où elle était. Il faut, se dit-elle, que j'en fasse une SERVANTE DE VILLE. Parmi les maisons où la jeune Margot allait porter du lait, il s'en trouva une où la maîtresse, après avoir rudement souffleté sa servante, la mit à la porte. La jeune Margot n'était pas loin, elle applaudit à de si justes soufflets, maudit l'insolence de cette servante, en tout l'opposé de sa douce petite sœur. La douce petite sœur fut aussitôt appelée.

Elle réussit, et si bien, que, peu de temps après, elle fut présentée dans une riche maison où l'on cherchait une FEMME DE CHAMBRE. Elle fut agréée. Ses gages de servante n'étaient que de cinquante francs, ses gages de femme de chambre furent de quatre-vingts. Jusque là son tablier, comme celui des servantes de ferme, avait été gris, de bure grise. Alors elle prit le joli tablier blanc, à petite bavette et à grandes poches carrées, qui tantôt, auprès de ses compagnes du village, était une marque de supériorité, un sujet d'orgueil, tantôt, auprès de ses maîtresses et de leurs pareilles, une marque de servitude, un sujet d'humiliation. Son tablier était devenu blanc. Ses mains devinrent encore plus blanches. Auparavant, elle travaillait du matin au soir ; elle ne fit plus rien qu'habiller, déshabiller, coiffer, décoiffer, ses jeunes maîtresses, tourner sans cesse autour d'elles, sans jamais pouvoir être aussi jolie, ou se montrer aussi jolie. Sa tâche était encore, pour les endormir, ou pour les désennuyer, de leur lire des romans, des comédies, et elle y pouvait voir que l'importance des valets et des soubrettes avait aujourd'hui cessé ; qu'ils ne faisaient plus de mariages, même sur le théâtre.

Cette jeune fille avait trouvé trois divers noms dans son nom d'Elisabeth, et elle les avait pris successivement, suivant la progression de ses diverses fortunes : elle s'était d'abord appelée Isabelle, ensuite Babet, et enfin elle avait passé au beau nom d'Elisa. C'est qu'elle espérait être une FEMME DE CHARGE ; mais elle n'était encore nullement faite pour cela, car les fonctions

d'une femme de charge sont celles d'une intendante ; elle tient, sous sa clé, le linge, l'argenterie, les bougies, la chandelle, le charbon, le bois, les provisions, le sucre, le café, les confitures, les conserves ; sa mine doit être sévère, sérieuse ; celle d'Elisa était riante, douce, gracieuse. Aussi quelqu'un lui dit : Vous êtes vraiment faite pour être DEMOISELLE SUIVANTE. Elisa rejeta cette idée comme une chose impossible. Moi porter un tablier noir ! disait-elle, m'asseoir dans un beau salon à côté d'une grande dame ! aller recevoir, puis annoncer, puis présenter le haut monde qui viendrait la voir ! Moi accompagner ensuite la dame dans ses visites ! Cela serait, qu'on ne voudrait pas le croire, que je ne le croirais pas. Non, non, jamais ! Cependant elle le fut, dans moins d'un an, chez une bonne vieille duchesse ou comtesse ; je crois plutôt que c'était une duchesse, car Eliza ne put jamais être payée de ses gages.

Décade XXV. — LA DÉCADE DES NOURRICES.

Je m'arrêtai, l'année d'avant la révolution, dans une auberge de la Limagne ; un assez grand nombre de fraîches et gaillardes femmes étaient, assez près de moi, assises sur le tronc d'un arbre. Elles disputaient. Oh ! ma famille, mère, grand'mère, tantes, grand'tantes, cousines de tous les degrés, a nourri, je le prouverais, toute l'élection. — Mes nourrissons, en grand nombre, siégent au présidial. — Quant à moi, un beau gros et gras avocat me doit son lait à quatre francs par mois, disait une vieille femme. — Son fils me doit le sien, au prix actuel, à six francs, disait une jeune femme. — Moi, je n'ai eu que les souliers et le tablier pour avoir nourri un procureur ; il me chicane pour le reste.

Maintenant, j'ajouterai, moi, que dans les campagnes de Paris les nourrices sont recrutées par communes et par arrondissements ; il en faut vingt mille. Certes, je le sais, j'ai vu le registre des meneurs et celui de leur officier de police. Ce registre me disait aussi combien de lait de nourrissons était dû. Il me disait combien de contraintes, d'emprisonnements. Il m'en disait bien d'autres, si j'avais voulu aller jusqu'au bout.

Que j'ajoute un mot : la nourrice de Louis XVI ne vendit le béguin du royal enfant que vingt-quatre francs. La nourrice du

petit Maximilien vendit le sien un gros assignat de deux mille francs. Il manque au musée historique les petits béguins des hommes célèbres, avec le prix qu'ils ont valu aux nourrices.

DÉCADE XXVI.

LA DÉCADE DES ANCIENS VILLAGES ET DES ANCIENS VILLAGEOIS.

Jeunes gens, vous voulez que je vous fasse l'histoire des anciens villages et des anciens villageois : soit. Vous voulez qu'elle commence aux premières années de notre siècle, déjà si éloignées de votre bel âge : soit, soit. Sachez d'abord que les villages d'autrefois avaient deux aspects : l'un, le beau, le riche, celui du côté du château; l'autre, le pauvre, le pailleux, celui du côté du village.

J'arrive, nous arrivons à l'avenue du château : je m'approche de quelques villageois. Mes amis! à qui cette grande pièce d'eau? — C'est l'étang du seigneur. — Et toutes ces nasses fixées, et tous ces filets toujours tendus? — C'est la canardière. — Mes amis! voyez donc ces quatre ou cinq cents pigeons qui vont manger toute la récolte de votre champ. — Ils en ont le droit, ils sortent du colombier seigneurial. — Mes amis! ah! que j'aime ces belles grosses fermes, entourées de ces vastes champs, de ces vastes prairies! Vous avez ici des propriétaires bien riches. — Monsieur, ce sont les fermes du seigneur.

J'arrive au tourne-bride, et derrière la grille nouvellement peinte, dorée, et les boulingrins d'une verte pelouse coupés de chemins artistement contournés, sablés, s'offre tout à coup à mes yeux le château comme panaché d'élégants pavillons; une nombreuse livrée çà et là bourdonne. Entrez, Monsieur, entrez, me disent ces villageois, vous verrez combien le dedans est beau et surtout riche. Les ustensiles de la cuisine sont en argent massif, et quant à la vaisselle, cela va sans dire. — Fort bien; mais quel est cet homme si fier que j'ai salué, et qui n'a pas daigné me regarder? est-ce le seigneur? — Oh non! c'est l'homme d'affaires, qui est bien autrement méchant. Si vous demeuriez ici, vous le verriez continuellement parcourir les rues

du village tenant sous le bras un livre couvert d'un cuir gras et luisant, nommé la liève, le cuilleret, où est écrit ce que chacun doit, ce que chacun a payé, appelant tantôt l'un, tantôt l'autre : Où vas-tu donc si vite? tu me dois la rente ; tu me dois la censive ; toi, une poule ; toi, une demi-poule ; toi, un quart de poule ; toi, un sou ; toi, un denier ; toi, un autre. Ah ! canaille ! je suis bien fâché que le seigneur n'ait absolument pas voulu acheter une bonne canne de jonc. Si vous me faites mettre en colère, croyez-m'en, j'appellerai un notaire ; le seigneur se fera reconnaître, et vous paierez les frais d'un gros terrier. Les prisons nouvellement réparées, les fourches patibulaires qu'on vient de faire relever, ne sont pas, comme on dit et comme je me fais un plaisir de le dire, ne sont pas, songez-y, faites pour les chiens.

Bientôt nos villageois m'avertissent. Monsieur! monsieur! voilà le seigneur. Tout le monde est chapeau bas, ainsi qu'à Versailles, lorsque l'huissier a crié : Le roi ! le roi ! Cependant la cloche du dîner ne tarde pas à sonner, et le seigneur, ayant appris qu'un homme bien couvert est descendu au tourne-bride, me fait inviter poliment à lui donner la préférence. J'accepte : on festine ; on se lève, on lit la gazette, on fait de la musique, on fait la cour aux dames, d'autres fois on chasse, d'autres fois on pêche, d'autres fois on est fort désœuvré, on s'ennuie. Tels étaient les quarante mille et quelques châteaux, tous, à bien des égards, ressemblant à celui de Voltaire, à celui du baron d'Holbach, du financier Helvétius, à ceux où Rousseau a passé une si grande partie de sa vie, où il l'a terminée; tous enfin, plus ou moins, ressemblant à celui où Diderot a marié sa fille.

Jeunes gens! c'est pour les loisirs du château que le village suait dans les champs, dans les prés, dans les vignes; c'est pour que le château dormît jusqu'à midi que le village se levait avant le jour ; c'est pour que le château eût des hors-d'œuvre, du rôt, des sucreries, fît fête, que le village se nourrissait de pain noir, jeûnait. D'un côté, du côté de la faiblesse, durée de la force ; de l'autre, du côté de la force, durée de la faiblesse. L'ancien château fort, aux murailles de six pieds d'épais, s'était changé en un beau château sans machecoulis, sans meurtrières, mais toujours de plus en plus fort, de plus en plus défendu par les lois. L'ancien seigneur féodal, couvert de fer, s'était changé en un beau seigneur vêtu de satin brodé de paillettes, en un beau papillon.

Le bon temps! j'entends pour le seigneur. S'il était dans la joie, tout le village se réjouissait ; s'il était malade, tout le village était dans la tristesse ; et s'il mourait, tout le village prenait le

deuil, ou du moins son église s'entourait d'un litre, d'une ceinture noire.

Il y avait encore dans les anciens villages une autre espèce de grand château ou de grand bâtiment qu'on appelait la grange dîmeresse, où, suivant les saisons, les villageois amenaient des agneaux, des veaux, des pourceaux, des chevreaux, apportaient des oisons, des dindons, des poulets; apportaient des gerbes, des raisins, que sais-je? Apportaient de la laine, de la farine, des châtaignes, du gland, des fruits, que sais-je? du foin, du bois, que sais-je? Apportaient les dîmes blanches, les dîmes vertes, que sais-je? les dîmes des pois, des lentilles, des fèves, des millets, des dragées, que sais-je? Mais n'est-ce donc pas assez?

Décade XXVII.

LA DÉCADE DES VILLAGES ET DES VILLAGEOIS PENDANT LA RÉVOLUTION.

La révolution eut la volonté sainte et pure; toutefois, en peu de temps, ses mains furent souillées, surtout dans les campagnes, où les bons paysans, libérés de la rente et de la dîme, ayant fait entrer dans leur chaumière, devenue maison de citoyen, le fusil, la broche, la barrique, s'aguerrissaient au milieu des tables, du vin, des orgies, à l'incendie, au pillage des châteaux, sous le nom de représailles, de juste vengeance. Mais voilà que la guerre vient subitement frapper à leur porte; elle emmène avec elle les hommes les plus jeunes et les plus robustes. Elle revient, et cette fois sans tambour; elle emmène les bestiaux, prend les grains, le vin, la laine. C'est le temps des assignats. On paie, mais on est payé en cette monnaie. Il n'y a plus, comme disaient les bonnes gens, que de l'argent carré. La terreur en bonnet rouge accourt. Tout tremble. Le comité de surveillance villageois s'ouvre. Le curé, le seigneur, les plus respectables pères de famille vont mêler leur sang sur l'échafaud de la ville. La bonne maison des ermites, la pieuse maison des sœurs du travail, sont changées en maison de réclusion.

L'église se vide; la sacristie est inventoriée, dépouillée; le clocher est muet. On cache son argent, on cache son pain, on cache son opinion. Tout se tait, tout est mort. On n'entend que

les animaux, que les oiseaux du ciel. Ces jours de fer s'écoulent; fin de la terreur. Le monde renaît. Les campagnes reprennent la vie. L'argent reparaît, et avec l'argent l'abondance de tout. Les instruments champêtres viennent de nouveau réjouir l'oreille; on rit, on boit, on chante, on danse. On était fou; on l'est plus que jamais.

Décade XXVIII.

LA DÉCADE DES NOUVEAUX VILLAGES ET DES NOUVEAUX VILLAGEOIS.

Comme en quelques années les villages ont pris une autre face! Comme aujourd'hui ils se déploient! Comme les maisons ou s'élèvent des fondements au faîte, ou s'exhaussent sur leurs anciens murs, ou se recrépissent, se reblanchissent! Comme elles se font grandes et riantes, tandis que les châteaux, depuis qu'ils ont perdu leurs créneaux, leurs girouettes, qu'ils ont passé par les mains des comités révolutionnaires, qu'ils ont été pour ainsi dire par eux plumés, semblent craindre de se montrer. Mais occupez-vous moins des villages, occupez-vous surtout des villageois. Dites que maintenant les villageois sont mieux habillés, mieux nourris; dites que leurs couleurs sont plus belles, leur mine plus fière, leurs pas plus fermes. Je ne sais qui fait cette observation, je la trouve fondée. Je poursuis.

Depuis la révolution, aux nombreux cortéges seigneuriaux ont succédé les exercices et les parades de la garde nationale, toute brillante de ses fusils neufs; les solennelles proclamations de la municipalité et du conseil général de la commune, leur marche triomphale dans les rues; et c'est comme à la ville, les sergents crient : Respect aux magistrats du peuple! de par la loi! au nom de la loi! proclamation! proclamation! Les piliers du marché, du lavoir, se couvrent maintenant de proclamations, d'affiches de toutes les couleurs; ils se couvrent aussi de papiers-nouvelles que le villageois lit avec avidité, car il commence à sentir que les affaires de la France sont un peu les siennes, en attendant qu'il sache qu'elles le sont aux trois quarts et plus; ce qui sera bien, très bien; mais, pour parler comme Froissard, mais qu'il ne veuille pas les faire.

Nous croyions, quand nous nous sommes la dernière fois séparés, avoir terminé là notre chapitre.

Ce matin, il n'en a pas été ainsi. Mais quoi! nous sommes-nous tous les trois écriés; mais quoi! ce n'est là que le commencement du chapitre annoncé par le titre. Où est donc l'histoire de ce grand mouvement français, de ce grand mouvement révolutionnaire, réellement plus grand, plus sensible dans les campagnes que dans les villes, de ce grand mouvement agricole qui a ébranlé si profondément la vieille terre, qui a porté les champs dans les forêts et dans les terres dédaignées, abandonnées depuis des siècles? Où est la nouvelle France rurale? où sont ses hameaux, ses villages, ses villageois en dedans et en dehors de leurs maisons, dans leurs ménages et dans leurs travaux? où sont-ils depuis la Flandre jusqu'au Roussillon? C'est là vraiment le grand tableau, la grande peinture à offrir.

Depuis plusieurs jours nous le disions, mais nous ne le faisions pas. Gervais avait d'ailleurs peur qu'on nous opposât un autre grand tableau, une autre antique grande peinture d'un pays tout de villages, les Mœurs des Germains de Tacite, qui, a dit Armand, commence par la géographie générale de la Germanie, continue par les coutumes, les usages, les opinions, lesquels sont véritablement les mœurs, mais qui continue aussi par les annales, les lois, l'agriculture, la religion, l'état civil, le gouvernement, lesquels ne sont pas les mœurs, et le tout en belles, courtes, sentencieuses, prétentieuses phrases, charme des beaux-esprits de tous les siècles. Mais, dit en riant Robert, nous ne pouvons d'ailleurs, nous, faire du Tacite qui ait passé par dix mille plumes de moines, et qui, par son obscurité, ou, comme vous voudrez, par sa concision, ait fait donner cent mille fois les étrivières. Doucement, doucement! jeunes garçons! s'est écrié le vénérable Gervais; respect au plus grand historien de l'antiquité! Ah! mes amis! pour les hommes de goût, le vieux Tacite sera toujours neuf. Ce qu'il y aurait à dire de Tacite, ce que, s'il vivait, fût-il de l'Académie des sciences morales et politiques, je lui dirais à lui-même, c'est qu'après avoir annoncé qu'il va faire connaître l'ordre social de chaque contrée de la Germanie, on ne trouve qu'une description militaire et fort sommaire. Mais prenez enfin courage, a continué d'un air gai Gervais : j'ai peut être trop tardé à vous le dire, nous avons, nous, Trophyme de Marvéjols.

Trophyme! Trophyme! ont, avec un transport de satisfaction, répété Armand et Robert; nous le connaissons : vive Trophyme!

Trophyme a été convié. Trophyme est arrivé aujourd'hui de fort bonne heure. A peine est-il entré, qu'il s'est jeté sur une

chaise. Je suis un peu fatigué, a-t-il dit, cependant j'ai de bonnes jambes. Nous avons tous les trois souri. Et j'ai en ma vie, a-t-il ajouté, battu et rebattu bien du pays. Nous avons tous les trois ri en tâchant de cacher notre rire. Pas toujours à cheval. Il nous a été impossible de ne pas rire aux éclats. — Je vous comprends ; vous avez entendu dire que j'avais fait plusieurs fois le tour de la France en société avec un diseur de bonne aventure. Je conviens qu'il n'y a là rien d'impossible ; mais si j'avais fait le tour de la France en société avec un jeune géologue ayant mission du comité d'agriculture, cela ne serait pas impossible non plus, et cela serait si peu impossible que c'est la vérité. Certes, lui avons-nous dit, vous devez, en ce cas, connaître surtout les campagnes des différentes provinces. — En doutez-vous? je suis prêt à vous parler de tous les pays, de tous les lieux où nous avons passé. Ah! lui a dit Robert, nous n'en doutons pas ; mais faites comme si nous en doutions, nous vous en aurons une grande obligation. Une si grande, a ajouté Gervais, que nous nous garderons bien de croire que vous ayez été compagnon d'un diseur de bonne aventure, quoique vous soyez assez aimable, assez leste, pour, dans cette partie, avoir été bientôt maître. — Ah! monsieur Gervais, vous vous y prenez de manière à me faire tout avouer. Eh bien! ce que je vous ai dit de moi est vrai ; et ce qu'on vous en a dit est vrai aussi. J'ai été géologue adjoint ; j'ai été aussi adjoint, non d'un diseur de bonne, mais d'un diseur de mauvaise aventure, car nous nous étions tous les deux accordés à croire qu'il y a moins à gagner en plaisant aux hommes qu'en leur faisant peur. Cependant il faut aussi quelquefois leur plaire : je leur disais, avec la mauvaise, quelquefois la bonne aventure.

Ami Trophyme! allons! remettez-vous en voyage, emmenez-nous avec vous, et commençons par LES VILLAGES ET LES VILLAGEOIS DU NORD. — Soit! venez! suivez-moi. Entrons d'abord dans le pays qui, suivant un célèbre Anglais, est le plus riche du monde. Quel est ce pays? quel est cet Anglais? C'est la Normandie, c'est Arthur Young. Apprenez de lui que le peuple qui élève le plus de bestiaux est le mieux nourri, le mieux vêtu. Là surtout j'en ai vu la preuve.

Lorsque dans la Normandie les bonnes gens me disaient aux longs jours : Monsieur le sorcier! monsieur le sorcier! notre bonne, notre mauvaise aventure. Je leur répondais : Quelle mauvaise aventure pouvez-vous donc avoir? Vous ne risquez pas du moins de mourir de faim, car vous faites jusqu'à six repas, trois à la viande.

Dans toutes ces campagnes, a continué Trophyme, vous ver-

riez sur de larges tablettes de grands pots de graisse de rognon de bœuf salé, poivré, avec laquelle on assaisonne l'antique soupe aux choux.

Aux repas pris dans les champs, l'aliment le plus ordinaire est la bouillie de sarrasin; quelquefois, dans ces immenses plaines de froment, dans ces mers ondoyantes d'épis dorés, la curiosité vous arrête devant une famille ou maisonnée de vingt, trente personnes, assises sur des escabeaux autour d'un grand bassin plein de cette bouillie, où chacun trempe la cuiller qu'il a auparavant graissée légèrement dans le pot au beurre, placé au milieu. Quel bon appétit! quelle bonne chère! quelle hilarité! quelle santé! Et, me direz-vous, le pain! le pain! de quelle couleur est-il? Je vous assure que tous les jours il blanchit, et que de plus en plus il s'approche du pain chanoine; c'est ainsi qu'on y nomme le pain blanc.

Quant à l'habillement, il est comme la nourriture, simple et sain. Les hommes sont vêtus d'excellent gros drap de laine à côtes de fil, larges chausses de Louis XII. Les femmes portent le hénin de Jeanne-d'Arc, ce haut clocher de toile et de dentelle; la capette ou antique parure des princesses capétiennes serre leur taille, et flotte au dessus de leur large jupe écarlate. Mais quoi! la grossière nourriture, les grossiers habillements de ces pitauds envahiront donc les nobles pages de l'histoire! Comment parlez-vous des trois quarts et demi de la nation française, historiens-bataille? Sachez que la nation, que jusqu'ici on n'avait pas aperçue, est dans les villages. N'arrêtez donc plus, et inutilement, d'ailleurs, vous voudriez arrêter la narration de Trophyme.

Venons aux meubles, a continué notre géologue diseur de bonne aventure, mais venons auparavant aux maisons; elles sont en général aujourd'hui bien bâties, et toujours de plus en plus grand nombre couvertes de belles tuiles; elles restent de plus en plus chaumières, à mesure qu'elles s'approchent de la mer; près du littoral, elles ne consistent plus qu'en un rez-de-chaussée dépavé, grenier au dessus.

Dans ces pays, le mobilier m'a semblé être à peu près celui des villageois des autres pays. Où ne trouve-t-on pas le grand lit à quatre quenouilles pour le père, la mère; la grande table, les deux grands bancs, les bancs-selles, les selles, les escabeaux, le dressoir, les ustensiles de cuivre ou d'étain, le grand pot à trois pieds, le grand plat, la grande gamelle des champs? Vous vous doutez d'ailleurs, et avec raison, que là comme ici l'échelle des fortunes se montre surtout aux meubles.

Je veux maintenant, et tout de suite, crainte de l'oublier, vous prouver combien ma profession de diseur de mauvaise et de bonne aventure me donnait accès dans les maisons. Je vais vous faire connaître la domesticité de ce pays en ce qu'elle a de particulier et d'exemplaire. J'aime bien que là, outre le salaire, le maître donne à ses domestiques des vêtements, des souliers, des gamaches; j'aime surtout qu'on les intéresse aux profits éventuels de la maison, en les gratifiant de vingt, trente sous, à la vente d'un cheval, d'un bœuf, d'un tonneau de cidre. Les valets et les gens de travail y sont d'ailleurs, comme dans tout le nord, couverts d'une blouse bleue; il y a de particulier que les bergers le sont d'une blouse blanche.

Dans la riche et industrieuse Normandie, la bêche ne se montre guère hors des jardins. Les champs sont labourés avec des chevaux, des bœufs. Les bœufs, si je puis porter ici les termes du théâtre, sont les doubles des chevaux, c'est-à-dire que, lorsque les chevaux sont fatigués, on laboure avec les bœufs; quelquefois on attelle ensemble les uns et les autres.

Je me hâte d'ajouter ici ce qui me reste à dire de la Normandie : car si je passe dans sa belle vallée d'Auge, il me sera impossible de parler d'autre chose que de cette belle vallée.

Les villages de la Normandie ont conservé l'ancien usage porté par leurs pères en Angleterre, celui du couvre-feu que la cloche de la paroisse sonne encore à neuf heures du soir sous le nom de retraite.

On parle des fréries, des nombreuses maisonnées de Limousins, tous fils, petits-fils ou descendants du même père. Il y a mieux dans cette province : il y a des hameaux habités par d'antiques parentés, dont toutes les familles portent le même nom : je citerai celui de la Gousserie, où tous les habitants sont Le Monnier; celui de la Hénardière, où tous les habitants sont Hénards; celui de la Gomondière, où tous les habitants sont Gomonds. Quant quelqu'un part, il va prendre congé dans toutes les maisons; quand il arrive, il est embrassé à toutes les portes. Chez ces bons villageois normands, vous passez dans certains cantons où, comme chez les anciens, tous les âges, tous les sexes se tutoient.

Nous nous approchons enfin de cette belle vallée d'Auge qui s'ouvre à nous. Ah! représentez-vous au milieu du cristal des rivières un tapis vert de trente ou quarante lieues carrées; représentez-vous cet immense tapis divisé en vastes compartiments par des haies plantées de merisiers. Voyez-le çà et là ombragé de pommiers en fleurs; voyez ici des groupes de maisons construites en blancs torchis, couvertes d'un chaume vermeil propre-

ment taillé, offrant toutes des portes et des fenêtres encadrées de briques rouges. Voyez de nombreux troupeaux de vaches qui portent tant de milliers de seaux de lait dans leurs mamelles. Ces fermes recouvrent des laiteries souterraines où se manipulent ces rouges fromages de Livarot, ces pains de trente, quarante, cinquante livres, de ce délicieux beurre d'Isigny qui fond en approchant de la bouche. Voyez plus loin, à l'extrémité de ces grands herbages, de longs hangars où se retirent la nuit de nombreux troupeaux de jeunes chevaux, de jeunes bœufs, vivant dans la liberté, l'abondance de la nature. Voyez-vous, en même temps, ces joyeux essaims de jeunes bergers, de jeunes nourrisseurs, de fraîches laitières, de fraîches fromagères, sous l'administration patriarcale de ces bons fermiers herbagers qui donnent leurs ordres au milieu des chants de la joie, au milieu de la richesse générale, car là des ruisseaux de lait font couler des ruisseaux d'or, que viennent grossir la vente de forts chevaux, la vente des énormes bœufs dont tel parc, je cite celui de Saint-Léonard, en renferme jusqu'à trois cents têtes, qu'on ne vous donnerait peut-être pas pour deux cent mille francs. Mais sans doute vous voulez savoir ce qui produit le miraculeux engraissement de cette innombrable multitude de bœufs gras, arrivés si maigres du Limousin ou du Poitou. Le voici : au printemps, plantureux pâturages et forte ration de farine de grains mélangés ; en automne, plantureux pâturages de regains, même farine, même ration. Monsieur le sorcier! monsieur le sorcier! me criait-on, la bonne aventure ! la bonne aventure ! Oh! mes amis! la bonne aventure, c'est d'être venu dans votre beau et riche pays; la meilleure, c'est d'y rester.

Lorsque, d'autres fois, on me disait : Monsieur, mon bon monsieur ! nous voulons savoir notre avenir, et que je répondais: Votre heureux avenir est dans votre lucrative navette, dans vos tissus de draps, de toiles, de coutils, de calicot, j'étais encore dans la Normandie; mais lorsque ensuite je répondais: Votre heureux avenir est dans votre lucratif marteau, j'étais entré dans la Picardie, où surtout l'on travaille sur le fer. C'est une grande innovation, à peu près de notre siècle, que celle de presque tous les arts exercés sous les toits des villageois, durant les intervalles des travaux des terres. L'affranchissement, le déchaînement révolutionnaire de l'industrie ne lui a pas nui.

Il y a encore, je crois, des métayers en Picardie; il n'y en a plus en Artois. Le propriétaire ne veut pas un partage éventuel de produits, il veut un produit fixe : il ne donne ses terres qu'à un fermier.

Vilaines, hideuses maisons, en plus ou moins grand nombre, dans plusieurs villages de la Normandie, de la Picardie, de l'Artois et de la Flandre. Là on croit qu'il n'y en a pas de pires quand on n'a pas vu celles près Paris, dans le Hurepoix ; et là encore on croit qu'il n'y en a pas de pire quand on n'a pas vu celles de plusieurs autres villages du reste de la France. Toujours ces hideuses maisons au milieu du village m'ont paru comme des mendiants couverts de haillons au milieu du peuple. Le comité de salut public avait demandé aux artistes le modèle d'une chaumière la plus saine, la plus économique. Les arts n'ont pas répondu ; ils auraient dû et ils devraient répondre. Les beaux-arts sont les plus beaux lorsqu'ils sont les plus utiles.

Les villageois artésiens, les villageois flamands, sont les plus polis des villageois français, et par conséquent des villageois du monde.

Le villageois artésien, le villageois flamand, consomment beaucoup de beurre, de laitage, et en même temps beaucoup de graisse, beaucoup de viande. Tout le monde remarque dans ces pays une grande exubérance dans les hommes, dans les animaux, dans les végétaux.

Et cependant pas ou peu de chansons, pas ou peu de chalumeaux, pas ou peu de flûtes.

En Champagne, en Lorraine, tout décline ou tout semble décliner : c'est que ces deux provinces se trouvent entre les plus fertiles, les plus industrieuses; car, à bien voir en elles-mêmes la Champagne et la Lorraine, on trouve leurs campagnes très riches, très variées par leurs immenses cultures de grains, par leurs célèbres coteaux de vignes, par leurs vastes vergers, étalant les plus gros et les plus beaux fruits, en même temps que le villageois champenois, le villageois lorrain surtout, est renommé par son industrie : car il est saunier, il est verrier, il est fondeur, il est faiseur d'instruments de musique, surtout de violons, qu'il va vendre en pinçant les cordes dans les villes et dans les villages; mais il n'a pas, comme en Artois, de l'argenterie sur sa table. une grande écuelle d'argent où chaque soir toute la famille boit joyeusement avec son vin chaud l'oubli de ses travaux et de ses peines.

Les peuples de la France étaient autrefois courbés, moins sous le sceptre des rois que sous les parchemins des seigneurs. La révolution a redressé les peuples, surtout et plus sensiblement en Lorraine, en Alsace, les deux provinces par lesquelles la France francise le plus l'Europe.

Les grands champs de hauts froments, de beaux pommiers,

ces belles plaines de colza, d'œillette, de lin, qui couvrent si richement la Normandie, la Picardie, l'Artois, la Flandre, reparaissent en Alsace. Là reparaissent aussi les épaisses et grosses formes du peuple.

Vous m'avez demandé s'il y avait des juifs en Alsace : oui, et en plus grand nombre qu'ailleurs ; s'il y a des juifs villageois, s'il y a des juifs laboureurs : oui, mais il y en a assez peu. La Judée était un pays stérile ; les juifs ont, depuis des milliers d'années, reçu de leurs pères leur goût pour le commerce : c'est une autre inhérente circoncision.

Aux siècles précédents, les villageois de la Franche-Comté, de la Bourgogne, du Lyonnais, de la Guienne, du Dauphiné, de la Provence, du Languedoc, de la Bretagne, étaient les plus aguerris. Aujourd'hui ce sont ceux de la Normandie, de la Picardie, de la Flandre, de la Champagne, de la Lorraine, de l'Alsace. Cherchez-en la cause dans le changement des frontières.

C'est bien, c'est assez, Trophyme ! nous voudrions maintenant voir LES VILLAGES ET LES VILLAGEOIS DE L'EST. Eh bien ! là je vous montrerai de grands miracles en agriculture opérés par les défrichements, les écobuages, les brûlis ; de grands miracles, plus grands que dans les autres parties de la France, tous les jours et partout de plus en plus défrichée ; là je vous montrerai de grands miracles opérés par la division des trop vastes propriétés du clergé et du domaine. Ces grands miracles ont été plus grands qu'ailleurs en Alsace et en Franche-Comté, deux provinces qui contribuent le plus à notre belle récolte de soixante millions de quintaux de grains.

En Franche-Comté on a partagé aussi les trop vastes possessions communales, du moins les terres à blé, et ces nouvelles divisions sont, pour ainsi dire, en relief, parce que c'est un pays de clôture. Aujourd'hui, par l'effet de ces partages, il s'est élevé des milliers de propriétés, des milliers de foyers d'activité, de production, de population. En ces lieux la masse des subsistances a doublé, triplé ; les familles doubleront, tripleront.

Ici le sort du villageois fermier est plus doux qu'ailleurs. Le fermier est ici un père de famille qui régit paternellement ses enfants, qui sont tous ses valets de charrue. Ici, d'ailleurs, le fermier jouit bien plus de la propriété que le propriétaire ; celui-ci ne paraît que pour recevoir le compte des produits, dont il a deux *paires*, et le fermier une. La paire est composée d'une mesure de froment, d'une autre d'orge, d'avoine, ou autres grains. Mais si nous vous avons bien écouté, dîmes-nous à Trophyme, le fermier est un vrai métayer, non par moitié, mais par tiers.—

C'est ce que plusieurs fois je dis, mais inutilement; les métayers ou colons partiaires ont été et seront dans ces pays toujours des fermiers.

Au lieu que la maison du Champenois est bâtie en terre ou en craie moulée, appelée dans le pays pierre de taille de Champagne, la maison du Bourguignon, du Franc-Comtois, est bâtie en belle pierre. Leurs ustensiles de cuisine sont de beau fer battu, que fournissent à bon marché les forges de Grey.

J'avais depuis long-temps, en parcourant les villages, l'ardent désir de me mettre à la place des médecins ou des curés pour faire aérer, assainir, nos cinq ou six millions de maisons villageoises, qui sont cinq ou six millions d'étangs d'air. Enfin, je satisfis çà et là mes désirs. L'idée m'en vint au milieu de ces bons excellents Francs-Comtois. Mes amis, disais-je aux vieillards, j'ai passé dans un pays lointain où les habitants ne vivent pas moins de cent quatorze, cent vingt ans! ils aèrent.

Aérez votre maison.—Mais elle est si petite! les chambres en sont si petites! — Raison de plus. Bonnes gens, de l'air, de la lumière, pour chasser de vos habitations et de celles de vos bestiaux la langueur, les maladies, la mort!

A ceux qui bâtissaient, ou plutôt à ceux qui étaient sur le point de bâtir, je disais : Que vous en coûterait-il de plus pour bien tourner votre maison; pour en placer la cave, la laiterie, au nord; pour ne pas mettre votre habitation sous le vent de celle des animaux; pour exhausser la cuisine, les chambres, pour bien les percer; pour exhausser les étables, les écuries, pour bien les percer; pour isoler le fournil, le toit à porcs? Et quant à votre escalier, je vous le demande, vous en coûterait-il moins de le faire en dedans que d'établir en dehors votre massive et dispendieuse montée de pierre? Ces gens-là m'écoutaient, me regardaient, ni plus ni moins que si je leur eusse parlé la langue gevaudannaise.

Je faisais ici les mêmes observations aux villageois du Gevaudan. Ils m'écoutaient, ils me regardaient, ni plus ni moins que si je leur eusse parlé la langue parisienne.

Nulle part les hommes ne veulent se tirer des habitudes dans lesquelles ils sont nés.

Voilà pourquoi, dans nos montagnes, nous nous mettions tous à rire quand ce pauvre prisonnier hollandais, qui nous aidait de si bon cœur à battre le blé, nous disait que le nom de nos fermes, *la Borie Haute*, *la Borie Basse* (la ferme haute, la ferme basse), *la Bastide* (le bâtiment), *la Rouvrette* (la chênaie), *le Mas-Gros* (le gros village), *la Male-Dent* (la mauvaise dent), *Entre-*

nas (parmi les nez), n'était guère beau, et que si, en France, nous voulions adopter l'usage de son pays, faire peindre à l'huile les portes, les fenêtres, les charrettes, les claies des parcs, les instruments aratoires, nos diverses fermes, qui auraient chacune leur couleur, pourraient s'appeler la ferme grise, la ferme blanche, la ferme jaune, la ferme verte, la ferme bleue, la ferme rouge. Riez, nous disait-il avec beaucoup de douceur et de résignation; j'ai parlé ainsi dans d'autres provinces; je n'ai pas moins fait rire.

Belle jeunesse! disais-je à tous ceux qui venaient consulter mon prétendu art, et après leur avoir conté successivement mille sottes fariboles; belle jeunesse! il ne tient qu'à vous de faire entrer dans votre maison les plus fraîches couleurs qui puissent parer les joues des jeunes garçons et des jeunes filles : ouvrez successivement, à diverses heures, les portes et les fenêtres, après avoir mâché trois grains de froment, le lendemain trois grains d'orge. Ces conseils hygiéniques, dont on se serait moqué s'ils n'avaient point passé par ma trompette de charlatan dont j'appuyais le pavillon sur leur oreille, obtinrent la plus grande créance, et en suivant les maisons à fenêtres ouvertes, la belle santé, la fraîcheur des habitants, on pouvait suivre mon passage ou celui de ma trompette.

Comme l'habit du Normand, l'habit du Franc-Comtois est à chaîne de fil, trame de laine, mais, de plus, il est à côte, couleur bleuâtre, gilet rouge. Comme la Normande, la Franc-Comtoise est jolie, charmante, et cependant elle n'a qu'une coiffure basse, serrée, des manches de peau d'ours, et sa croix d'abbesse, sa belle croix d'or.

Les Francs-Comtois ne doutent pas que le sel de la saline de Montmoron n'altère le lait, le fromage, et n'occasionne les maladies de leur bétail rouge; je répète leur expression pittoresque.

Grand nombre de ces villageois quittent temporairement leur pays; ils emportent sur leur chariot un chargement de fromages, vont le débiter dans les provinces voisines, y vendent ensuite leur chariot et leur cheval, reviennent à pied vers Pâques, restent deux ou trois mois pour ensemencer leurs terres, repartent, retournent dans les provinces prendre à forfait les prés à faucher et à faner, reviennent dans leur pays, moissonnent, battent le blé, retournent vendre des fromages.

La Franche-Comté est une terre à blé, la Bourgogne est une terre à vin. De tout temps, ainsi que sa gaîté, sa vivacité, le témoignent, le Bourguignon a bu du vin; mais ce n'est guère que depuis un demi-siècle, plus ou moins, que le Franc-Comtois en boit, et baste encore. Mais aujourd'hui il faut à l'un et à l'autre

de la bière, baste encore ; mais il leur faut du café, des liqueurs.

Historiens de la révolution, avez-vous mentionné cette universelle irruption qu'ont faite dans les villages les salons des cafetiers, des limonadiers, et, si vous l'avez mentionnée, en avez-vous marqué les divers genres d'influence ? Disons encore que les salons des restaurateurs, des pâtissiers, ont fait aussi en même temps leur irruption, et que souvent les bonnes mœurs, les vertus domestiques, l'économie, le travail, ont fui devant la fatuité, les beaux parlages des villageois, les pires des beaux parlages.

Autre observation. Vous souvenez-vous qu'avant cette année mil cept cent quatre-vingt-neuf, au tranchant et flamboyant glaive, les villageois chantaient souvent les psaumes de David ? Les oreilles de leurs bœufs étaient accoutumées aux pacifiques versets des vêpres. Aujourd'hui, lorsque ce ne sont pas des chansons républicaines, ce sont des chansons de libertinage.

Quand je vois les vieux *procinctus* de notre Aubrac, de notre Bonneval, de notre Bonne-Combe, je me rappelle les vastes, forts et antiques *procinctus* de Cluni, de Citeaux, et le plus vaste procinctus de Clairvaux. Dans ce dernier, il y a de quoi renfermer une ville depuis *l'ingressus primus*, la grande entrée, jusqu'aux *piscinæ*, aux lavoirs. La révolution a envahi, ouvert ces enceintes ; elle les démolit, les rase. Dans la suite on n'en trouvera plus l'empreinte sur le sol, on ne la trouvera plus que sur les plans de la *Gallia christiana*. Je voudrais bien que l'histoire de ces grands renversements dît aussi quelle influence avait le voisinage de ces populeuses réunions d'hommes ou de femmes toujours vêtus des mêmes habits, coiffés de la même coiffe, chaussés de la même chaussure, toujours mangeant, dormant aux mêmes heures, toujours récitant, chantant aux mêmes heures les mêmes louanges de Dieu, en mêmes paroles, en même musique. Oh ! Trophyme, lui dîmes-nous, les costumes, les cloches, les offices des couvents, rendaient incontestablement plus religieux les peuples d'alentour.

Mais, Trophyme, vous voilà rentré en Champagne ; cheminons, avançons, et, de grâce, voyons ensemble LES VILLAGES ET LES VILLAGEOIS DU CENTRE. Hâtons-nous ! — Ah ! Messieurs, vous voulez faire l'histoire des divers états, à commencer par celui de villageois, quatre ou cinq fois aussi nombreux que tous les autres états ensemble ; mais notez donc largement les modifications qu'il éprouve, et par la disparition des moines et aussi par la vente de leurs habitations, surtout de leur mobilier, bientôt suivie de la vente des habitations et du mobilier des émigrés. Je fus, au commencement de la révolution, étonné du nou-

vel aspect que, depuis ces ventes, a pris l'intérieur des chaumières. Ce n'est que depuis lors qu'il y a des fenêtres à châssis, à grands carreaux. Jusque là, il n'y avait eu que des vitres à petits carreaux losangés, garnis en plomb. Hommes des villes ! venez voir dans cette chambre sale, dans cette cuisine enfumée, qu'entourent des tablettes de chaudrons, et de la plus misérable vaisselle, de beaux lits de velours rouge. D'où viennent-ils? Du château. Et les glaces? Du château. Ces meubles peints, dorés? Du château, du château! Car enfin, d'où voulez-vous donc qu'ils viennent?

Mais voici des lits en étoffe de soie à grands ramages, aux couleurs des dalmatiques. Oh? cela vient du mobilier des sacristies, car je suis chez les esprits forts du village, chez le maréchal-ferrant, le barbier, le greffier, le procureur de la commune. Bien ! bien ! aussi leurs femmes, leurs filles, ont-elles du linge, des dentelles, qui me paraissent avoir été des nappes d'autel, des aubes. Je ne me trompe point, oh ! mes belles, je sais ce qui pour vous en résultera! Je ne me trompe point, car je sais ce qui en est déjà résulté,

La grande Ile-de-France est comme la grande banlieue de Paris : plus vous approchez de cette ville, plus le villageois est instruit, civil, poli, riche; ici, autant et plus qu'autre part, les chaumières sont en dedans habillées de friperies, et les villageois s'en habillent aussi. Ce berger n'a pas pris mesure de ses bottes; ses camarades, les valets de charrue, portent des chapeaux à haute forme, qu'ils n'ont pas achetés chez le chapelier.

Les fermes classiques de Dugny, de la Ménagerie, de Rambouillet, par la forme de leurs basses-cours, de leurs bâtiments, de leurs granges, de leurs greniers, de leurs étables, de leurs bergeries, de leurs crèches, de leurs mangeoires, de leurs poulaillers, méritent les pèlerinages des agronomes.

Venez ici, vous qui voulez voir les combats de rapidité des charrues labourantes. Partez donc, arrivez, ô vous surtout qui voulez voir des combats de culture théorique et pratique, des combats de belles récoltes !

Quant aux jardins, je ne connais pas, sur la face du globe, des jardins de village plus riches, c'est-à-dire plus beaux. Ils couvrent pour ainsi dire la campagne ; vous marchez entre d'immenses champs, les uns d'asperges, les autres d'artichauts. Devant vous s'ouvrent d'immenses plaines de petits pois, d'immenses plaines de rosiers, d'immenses plaines de groseilliers ; au delà ce sont des plantations de chicorées, de carottes, de betteraves,

à perte de vue. Au delà, des melonnières, de larges bordures d'énormes potirons, arrêtent successivement vos yeux.

La contemplation de tant de prodiges d'abondance vous fait doucement errer çà et là; vous entrez dans un grand village, dans ses vastes jardins clos de hautes murailles, peintes d'abord de l'or des abricots, du pourpre des figues, et plus loin tapissées du velours des pêches. Ah! quelles pêches! si délicatement colorées, si juteuses, si fondantes, si parfumées; ce sont les meilleures pêches du monde entier, car vous êtes à Montreuil.

Que si l'envie de parcourir ce pays de merveilles vous fait porter vos pas vers le sud, vous passez Fontainebleau, et à une lieue vous vous trouvez tout à coup environnés de jardins tous carrés, tous fermés seulement de deux côtés, tous ouverts au midi et au levant. Leurs blanches murailles chaperonnées de tuiles rouges mûrissent les plus belles grappes, les plus beaux plats de dessert servis devant les riches, les grands, les princes et les rois. Qui ne connaît le délicieux raisin à grains dorés, à grains craquants, confits au sucre, autrement le chasselas de Tomeries, appelé de Fontainebleau par l'ingratitude et l'ignorance. Trophyme, lui avons-nous dit, un mot sur la culture de ces belles pêches, un autre sur celle de ces beaux raisins. — Un mot, soit.

A Montreuil, les pêchers sont déployés en éventail et cloués contre le mur par des attaches en étoffe qui étalent et retiennent les branches; on les paillassonne au commencement de l'hiver, mais c'est plutôt contre la pluie que contre le froid.

A Tomeries, on plante les chevelées à une toise du mur d'espalier, l'an suivant on les couche tout contre. Autrefois on les attachait par cordons au treillage; aujourd'hui on ne met que des quenouilles, et on ne les veut distantes entre elles que de soixante ou soixante-dix centimètres. A Montreuil, à Tomeries, on colore les fruits en les découvrant de leurs feuilles graduellement, en les montrant graduellement au soleil. A Montreuil, à Tomeries, on taille horizontalement et fort près de l'œil. Ces prodiges de culture sont minutieusement, respectueusement, imités dans toute la France et dans toute l'Europe.

Je dirai, et l'on m'en croira aisément, que le villageois du Parisis est le plus riche villageois de la France, il a dans sa bourse plus d'or que les autres villageois n'ont d'argent dans la leur; mais son or est comme celui de Vespasien, il sent un peu les immondices; celles de Paris viennent au loin teindre et infecter les campagnes. — Je dirai que nulle part le lait n'est aussi effrontément falsifié; et certes ces grands pots que les jeunes lai-

tières, coiffées d'un mouchoir rouge, bien lissé, bien propre, tiennent dans les marchés devant elles, n'attestent pas, il s'en faut, la candeur villageoise.

Encore une observation. J'ai demeuré dans un village du Parisis où les paysans se disaient toujours entre eux : Monsieur, Madame, Mademoiselle. Que n'en est-il ainsi partout! je me plais tant à voir dans tous les rangs honorer l'espèce humaine. — Encore une autre observation. Les jeunes filles sont assez libres, les femmes très sages; c'est ici comme ailleurs, mais ici c'est plus généralement vrai.

Au sortir de l'Ile-de-France, si vous avancez vers le midi, vous êtes dans le Gâtinais, nom que prend d'abord cette partie de l'Orléanais où les habitants sont en même temps vignerons, arboristes, confiseurs. Les terres y sont pures des boues de Paris; les maisons de campagne sont moins magnifiques que dans l'Ile-de-France, mais les maisons des villages y sont plus uniformément bien bâties. Les cafés, les traiteurs, sont moins multipliés, au contraire des cabarets, qu'on trouve en bien plus grand nombre; le vin y étant d'ailleurs moins frelaté, l'ivresse y est moins hideuse.

Lorsque du midi de l'Orléanais vous passez dans le Berry, du Berry dans le Nivernais, du Nivernais dans le Lyonnais, le Forez, le Velay, c'est une chaîne de villages qui, sans cesse, font retentir l'air du sifflement, du rugissement, des fourneaux de fonte, du martellement des forges et des martinets. J'ai observé que, dans toutes ces contrées, les villageois ont en même temps les visages hâlés des aoûterons, des laboureurs, et les mains calleuses, brûlées, des forgerons. Vers le midi, dans le Lyonnais, le Forez, ces mains cueillent la soie, la tissent, la teignent en rubans, dont la finesse, la délicatesse, réunissent sur la chevelure et le front du beau sexe les couleurs des fleurs à leur éclat, à leur fraîcheur. Cette même longue chaîne de petites provinces presque toutes semées de seigle, plantées de choux, de raves, est ombragée de châtaigniers dont les nourrissantes forêts vont, au sud, joindre les forêts de châtaigniers de Gênes, qui vont joindre les châtaigneraies d'Italie, qui se prolongent jusque dans la Turquie.

C'est à remarquer vraiment que, tandis que l'habit villageois est, du Rhin aux Pyrénées, à peu près le même que c'est à peu près partout (chapeau clabaud, blouse bleue au nord, blouse blanche au midi; habit-veste, culotte longue), le dimanche, la nourriture varie si souvent, et quelquefois à très courte distance change. En effet, dans toutes ces provinces, pain de seigle,

châtaignes, pommes de terre, gros choux, grosses raves et abondance de toutes sortes de fruits. La marmite normande, qui fait le tour de la France, au nord et à l'est, se renverse dans le Lyonnais, et, au grand détriment de l'agriculture et de la force, et peut-être devrais-je dire de la santé des Français du midi, ne se relève plus. Nos hommes d'état de l'an II prescrivirent un carême civique. S'ils eussent eu les premiers principes de la science agricole, ils auraient prescrit un carnaval civique.

En ce moment, Messieurs, se présentent de nouveau, et plus grands que jamais, les avantages de vos histoires de villages, dont je vous ai tous les trois depuis si long-temps entendu parler. Elles nous offriraient de continuels dénombrements des diverses substances, des divers consommateurs. Alors de continuels dénombrements, de continuelles balances, nous donneraient localement des milliers de petits tableaux fractionnés de la société villageoise française, dont la réunion formerait le ressemblant, le vrai, le vivant, le parlant tableau de la France agricole.

Durant mes tournées, il m'est arrivé, dans les villages, de vouloir quelquefois publiquement faire leur tableau abrégé, leur histoire; il m'est arrivé même de la commencer : Le territoire de la commune est limité... La terre en est argileuse, calcaire, quartzeuse, graniteuse, graveleuse... Il est fou, disait-on en me montrant.

Le village est situé..., son église, son clocher..., le château..., la maison commune..., la halle..., le lavoir... Il est fou!... fou, vraiment fou!

L'école..., l'instituteur, l'institutrice..., le juge de paix..., la mairie..., le maire... Il est fou! il est fou! Est-ce qu'il peut y avoir l'histoire des villages? Une tête bien organisée peut-elle concevoir qu'il puisse y avoir une histoire de village? me disait un vieil avocat; une histoire de village où nécessairement il y aurait des champs, des prés, des étables, des bergeries, Colin, Colas? Allez, bonhomme!

Si je parlais de vos histoires de famille, dont j'ai eu aussi l'idée, c'était pis : je voulais ressusciter la noblesse; et les villageois, craignant de redevenir paysans, menaçaient de m'assommer. Je me tus.

Cependant, que de fruits dans ces deux genres d'histoire! — Peut-être! peut-être! Mais, Trophyme, poursuivons, avançons. — Ah! Messieurs, un moment encore! ne me troublez pas dans mes extatiques plaisirs; laissez-moi lire mon in-quarto bien relié en bon parchemin. Laissez-moi y voir dans le même

village se mouvoir, suivant les différents temps, une succession de différents villages, au milieu de leurs prairies, de leurs vergers, immuablement les mêmes ; laissez-moi aussi dans les pages de mon in-quarto, le livre des familles, entendre la voix de l'aïeul, du vertueux bisaïeul, qui réapparaissent dans le foyer qu'ils ont bâti, font, par leurs antiques récits, leurs antiques exemples, couler des yeux de leurs descendants les larmes de la vertu ; laissez-moi voir le paradis de ce monde ; oh ! mes amis, laissez-moi parler aux puissants de la terre, aux chefs des peuples. Ah ! si les rois ou les ministres recueillaient ces deux idées, ces deux germes de bonheur public, s'ils les semaient, s'ils les protégeaient, ils se populariseraient jusque dans la mémoire des peuples à naître. Bon ! bon ! je les vois, je les entends ; je suis un pauvre diable, ignoré, inconnu ; ils se moquent de moi. Oui ! oui ! mon cher Trophyme, lui avons-nous dit, ils se moquent de vous et de bien d'autres ; mais revenons aux villages, aux villageois du Lyonnais. Eh bien ! j'allais vous parler de leurs superbes grands bœufs, dont, aux beaux jours de labour, ils semblent se parer, et aussi de leur vin rouge, dont ils font et dont ils m'ont fait si bonne fête.

C'est des *flasques* de ce bon vin et du bon vin du Forez, du Vivarais, que sort, avec de variées et innombrables danses, le concert de nos montagnes méridionales, dont l'orchestre, qui touche à Lyon, va, d'un côté, par les montagnes du Dauphiné et de la Provence, joindre les orchestres des Alpes, et de l'autre, par les montagnes des Cévennes, du Gevaudan, du Rouergue, de l'Auvergne, joindre les hauts orchestres du Mont-d'Or.

De ces chaînes de montagnes ou de ces hauts orchestres, tous, si je puis parler ainsi, tous nourris de pain de seigle, de châtaignes, tous chaussés de sabots, se détachent des essaims de jeunes Gevaudanais, de jeunes Rouergats, de jeunes Auvergnats, qui se chargent de la joie de la France. — Il se détache aussi d'autres jeunes essaims, qui se chargent de la propreté de ses cheminées, de celle de ses chaussures et des nombreux raccommodages de sa vaisselle cassée.—Il se détache encore d'autres essaims, qui vont dans plusieurs pays faire les récoltes. Le Comité de salut public, craignant la famine, ordonna aux municipalités de faire partir ces villageois nomades, et, s'ils étaient détenus comme suspects, de les faire mettre en liberté.—Joints aux chaudronniers de l'Agénois, du Béarn, de la Bretagne, les chaudronniers ambulants de ces montagnes font rayonner d'ustensiles de cuivre jaune et de cuivre rouge le mobilier des cam-

pagnes. Trophyme, le Berry, le Berry! nous sommes-nous tous écriés.

Un moment, Messieurs, permettez-moi auparavant de vous parler de ce que vous ne savez point, parce que, vous le savez trop, ou du moins de ce que vous ne voyez pas, parce que vous le voyez tous les jours. Il s'agit de notre pays, du pays où nous sommes. Lorsqu'aux soirées parisiennes, sous les plafonds à baguettes dorées, je faisais pour ainsi dire entrer dans ces brillants salons nos montagnes chargées de neiges, où les chemins n'étaient plus marqués que par d'énormes pierres dressées de distance en distance, à la suite l'une de l'autre; lorsque j'en décrivais aux hommes du beau monde les maisons et leurs chambres, si encombrées de quartiers de bœuf salé suspendus au plancher qu'on ne pouvait y marcher sans courber profondément la tête; lorsque je leur représentais, au milieu des bergeries et des étables, les veillées villageoises échauffées par l'haleine des bestiaux, dont les bêlements et les mugissements interrompaient souvent la voix du narrateur ou du conteur d'histoires, j'obtenais l'attention la plus continue, tout comme si je fusse revenu du Spitzberg ou de la Nouvelle-Zemble.

Le Berry! le Berry! Trophyme, nous sommes-nous tous et plus vivement écriés. Ah! nous a-t-il répondu, le chemin est par le Limousin, la Marche. Messieurs, je voyageais un jour pédestrement avec un maçon. Mon camarade, lui dis-je, pourrais-je savoir pourquoi, dans presque toutes les provinces, les maisons des villageois semblent faites par les mêmes ouvriers, par le même marteau, si vous voulez, semblent jetées au même moule? Elles sont ou à un étage, alors le logement est au rez-de-chaussée, grenier au dessus; ou à deux étages, alors l'escalier est en dehors et en grossières marches de pierre. J'ignorais que je parlais à un maçon limousin. Monsieur, me répondit-il, c'est que les maçons de mon pays bâtissent une très grande partie des paysanneries de la France. A la seule commune de Veneux-Nadou en Gâtinais, mon voisin Léonard en a bâti deux ou trois cents; d'ailleurs, Monsieur, il est bien difficile de les bâtir différemment, et je parie que dans toute la France, et ailleurs, elles sont ainsi ou à peu près. Les gens riches des campagnes ont une autre manière; mais nous, les maçons du Limousin ou de la Marche, nous ne travaillons pas pour eux. Bien, continuai-je; mais êtes-vous forcés, toujours et toujours, d'employer la terre pour ciment, et de bâtir des maisons sujettes, comme les figuiers, es vignes, à la gelée et au dégel? — Oh! Monsieur, il faut vi-

vre, et nous sommes en concurrence avec les bâtisseurs au meilleur marché ; il y a des provinces, le Rouergue sans le nommer, où, pour cinquante écus, on vous fait une maison dont on vous remet la clef. Nous nous séparâmes.

Les villageois maçons, a continué Trophyme, devraient perdre dans les autres provinces l'empreinte de la leur, et porter dans la leur l'empreinte des autres provinces, mais il n'en est pas ainsi : le Limousin ne peut sortir de sa peau, et il a, comme les oiseaux voyageurs, chez lui et chez les autres, toujours même bec, même plumage. Tenez pour certain que, si toutes les classe élevées se ressemblent beaucoup, toutes les classes inférieures, plus près de la nature, se ressemblent encore davantage.

Trophyme, le Berry! le Berry! avons-nous de nouveau crié. —Messieurs, mais il faut passer un peu partout, n'est-ce pas? Maintenant passons par le Nivernais et le Bourbonnais, où depuis la révolution les villageois salent à volonté leur pot. Beaux villages, bons villageois ; bons blés, bons vins ; beaux troupeaux, belles laines. Dans ces deux provinces l'on entend, mais l'on ne parle qu'aux limites de l'Auvergne la langue méridionale. Il n'y a d'ailleurs rien à gagner à la bonne aventure, et pas grand'-chose à la mauvaise. C'est que là, comme partout depuis la terreur, la peur se vend fort mal.

Maintenant, puisque vous le voulez, arrivons dans le Berry. Le villageois du Berry, est, à bien des égards, le villageois du Forez ; il laboure, il sème le matin ; il bat le fer le soir. Dans certaines saisons, il fauche, il moissonne, il vendange ; dans d'autres, il lave ses laines, il carde, il tisse.

Au contraire du Berry, la Touraine est tout agricole ; c'est un des plus beaux pays : aussi, me direz-vous, est-elle appelée le jardin de la France. Non ce n'est pas la première conséquence qu'il faut en tirer : aussi est-elle le pays où il y a le plus de petits bourgeois cultivateurs, le plus de villes-villages. Ce pays est d'ailleurs un vrai jardin ; ses vallons sont remplis de raisins, de melons, d'abricots, de prunes, de poires, de coings, et. ainsi que dans l'Orléanais, grand nombre de villageois y sont confiseurs.

A côté des maisons de campagne les maisons de village sont comme des villageois à côté des gens du monde. Il y a en France beaucoup de belles maisons de campagne, les plus belles sont dans la Touraine. A Chanteloup, la vacherie est un petit palais.

Est-il vrai que particulièment dans la Touraine les familles

du beau monde, dispersées au loin par les guillotines de Paris, de Lyon, de Bordeaux, de Nantes, aient notablement poli nos campagnes? Je ne sais; mais les villageois tourangeaux, peut-être les plus enferrés par les droits et les devoirs féodaux, étaient fort doux; leurs seigneurs les traitaient avec douceur : je n'en veux pour preuve que la douceur avec laquelle les villageois traitent les enfants, et les domestiques les animaux. Nous sommes ce que les autres sont : aussi d'abord les mœurs nationales, ensuite les mœurs de chaque état. La force de l'armée est dans les mœurs militaires; la prospérité des campagnes est dans les mœurs des Fabius, des Fabricius, des Lentulus, des Guillaumes, des Colas, des Michauds. Ah! histoire des villages!

Le pays où le villageois porte les chemises les plus grosses est celui où il tisse la toile le plus fine : c'est le Maine. Le pays où il met le plus rarement la poule au pot, c'est le pays où il engraisse les meilleures volailles connues: c'est encore le Maine. Le pays où il s'éclaire de la plus mauvaise huile, du plus mauvais suif, c'est celui où est recueillie, où est blanchie la cire des plus belles bougies connues : c'est encore le Maine. La bourse des villageois manceaux où viennent tomber ces trois cataractes d'or est donc fort grosse, fort pleine? Non, elle est vide; elle est continuellement vidée par les procès. Le Normand est bien processif, mais le Manceau l'est davantage. Le Code civil va être publié et va tenir dans un petit catéchisme la science des lois; la fièvre de plaider va saisir tous les villages.

Nous avions tous les trois crié : Le Berry! le Berry! nous avons ensuite tous les trois crié : La Bretagne! la Bretagne! Eh bien! la voilà! la voilà! a répondu gaîment Trophyme; voilà LES VILLAGES ET LES VILLAGEOIS DE L'OUEST. Nous sommes donc en Bretagne. Que de landes! que de stérilité! quelles terres si bien cultivées, si fécondes! Sommes-nous encore dans ces pays dépouillés d'arbres, où le bois est si rare, qu'on fait rôtir la plus grosse pièce du bœuf avec de l'ajonc épineux, ou sommes-nous au contraire entrés dans ces majestueuses chaînaies, dans ces quatre cent mille arpents de forêts qui, avant que la révolution eût mis une cognée dévastatrice dans chaque maison de village, ombrageaient une partie de cette province?

Il y a des parties de la Bretagne où la bêche n'est pas connue, où le plus pauvre des villageois a ou bien loue une charrue; où les parcs des bêtes à laine sont de même inconnus; où les fermes n'ont chacune qu'un troupeau de douze moutons; mais où, dans de belles prairies, les plus belles prairies de France, l'on nourrit quinze, vingt vaches; où le villageois ne fait pas de

fromage, et où il met tout son lait en crème, en beurre, qui, surtout comme celui de la Prévalaye, est connu partout, même en Amérique. Que le pays est ici pauvre ! les habits des villageois y sont délabrés comme leurs chaumières. Que l'argent est ici rare ! le maître valet n'a que quinze francs de salaire et deux paires de souliers. Que les fermes sont petites ! deux, trois charrues dans les plus grandes. Mais, partout, les ruches sont de petites fermes : la Bretagne a des abeilles d'or, elle recueille six cent mille livres de miel et deux cent mille livres de cire. Il faudrait apprendre aux villageois bretons, ainsi qu'aux autres, que, pour éviter le massacre des abeilles, ils ne devraient avoir que de ces nouvelles ruches qui se démontent. Dans ces pays, le mobilier en étain et en cuivre brille sur les dressoirs ; la fragile faïence commence aujourd'hui à parer les tables. Quelle grande marmite ! c'est la marmite du nord ; ce sont aussi, aux longs jours, les six repas du nord ; deux à la viande de porc salé, de bœuf salé. Ce n'est pas comme dans nos provinces gasconnes, où l'on trompe le pauvre estomac par une boisson de prunelles, ou par de l'eau rougie et passée à travers le marc ; ici, à tous les repas, il y a du cidre, qui n'en est pas moins excellent dans des tasses de bois. Le pain breton est moitié froment, moitié seigle purs ; c'est le meilleur pain des villageois français. Et voici maintenant les habits : le jeune homme, l'homme âgé, portent tous les deux un grand chapeau clabaud, habit minime, taille antique, large, que le tailleur de Paris appelle taille à la papa. La femme a bien aussi, les jours ouvrables, de gros habits à la papa ; mais le dimanche elle se montre avec sa belle robe violette, sa belle coiffe de toile jaune, sa belle croix d'or. Et ici les exclamations recommencent : Que les Bretonnes sont belles, jolies, fraîches ! mais pourquoi travaillent-elles ici la terre ? Un vieux Breton, en m'entendant ainsi parler, me répondit : Jeune homme, c'est parce qu'elles la travaillent partout. Au siècle dernier, les villageois portaient des bonnets bleus, et quelquefois ils s'insurgeaient. Nous avons, écrivait de son château des Rochers la rieuse Sévigné, grand nombre de bonnets bleus qui ont bon besoin d'être pendus. Vers le commencement de la révolution ils eurent, au contraire, eux-mêmes, bon besoin de pendre. On se souvient des premiers troubles qui agitèrent cette province ; les troubles ne cessèrent pas, mais ils eurent un objet tout différent, tout opposé. Les drapeaux, les cœurs, les opinions changèrent, et la Bretagne devint à moitié vendéenne.

C'est le moment de vous parler de cet Anjou, par lequel nous aurions dû entrer en Bretagne, et de ce Poitou, par lequel nous

allons en sortir ; ces deux provinces s'appellent et bien sûrement s'appelleront historiquement la Vendée.

J'étais à Toulouse, je vous parle de six ou sept ans ; mon grand ami Blaise y était aussi. Il venait d'être tout nouvellement reçu licencié, ou même, je crois, docteur en droit ; mais comme il ne pouvait guère alors tirer grand parti de ses grades, il me dit, un matin que nous nous promenions sur la place Royale : Veux-tu que nous allions faire la guerre ? — Eh ! pourquoi pas ? — Dans la Vendée ? — Eh ! pourquoi pas ? — Avec les compagnies franches dont j'entends le tambour ? — Eh ! pourquoi pas ? — Elles partent, veux-tu partir ? — Eh ! pourquoi pas ? Nous partons, nous arrivons. Enfin nous vîmes ces pauvres diables de sans-culottes vendéens. Pendant plusieurs années, nous tirâmes sur eux et ils tirèrent sur nous jusqu'à ce qu'une heureuse pacification vînt mettre le holà. Quand, deux ou trois années après, je retournai pour mon voyage scientifique dans ce pays, quelle fut ma surprise ! Je l'avais laissé, à mon départ, tout ravagé, tout saccagé, tout bouleversé, tout brûlé, tout sanglant, tout couvert de cadavres, d'ossements ; je le trouvai tout verdoyant, tout florissant, tout désencombré, tout nettoyé. Les maisons étaient relevées, les étables repeuplées ; on achevait de faire les récoltes de grains ; les vendanges allaient commencer ; enfin l'horrible plaie se fermait. J'y portai une petite fiole d'huile ; je tâchai et il me fut très facile de gagner la confiance du village où, quelque temps auparavant, j'avais été avec quelques soldats pour faire du mal, et où on se souvenait que je n'en avais pas fait. Mes amis, dis-je à ces bonnes gens, vous allez labourer : eh bien ! j'en suis. J'ai vu que dans les campagnes on ne laboure quelquefois qu'avec un seul bœuf ; ici, dans les terres fortes, il vous en faut quatre, quelquefois six : eh bien ! je conduirai ceux qui sont en tête, ou, comme vous le voudrez, je tiendrai le manche de la charrue. Bientôt il me parut que mes bœufs ne tiraient pas assez vivement ; je m'impatientai, je demandai un aiguillon. Le bon villageois poitevin, mon hôte, me dit : Laissez-moi leur parler. Il prit ma place, il leur parla tout doucement : cela ne me parut pas y faire grand'chose. Alors il se mit à leur chanter l'ancienne ou antique chanson des bœufs : il les *arauda*. Est-ce illusion, réalité ? il me parut que les bœufs tirèrent mieux. Le laboureur poitevin, toujours renfermé dans ses champs, qui sont des enclos entourés d'arbres coupés par le milieu du tronc, d'épaisses haies fossoyées, vit seul avec ses bœufs, et il éprouve le besoin de parler, de se faire entendre, que lui donne sûrement la faculté, l'instinct du langage.

De quelle manière diriez-vous que le Poitevin fume ses terres? Il y répand les engrais en les divisant, en les semant comme du grain, et voici quelle est sa rotation de récoltes : pendant cinq ou six années, blé ; pendant cinq ou six autres, repos ou plutôt pacage. Pendant ce temps, la terre se couvre de hauts genêts et de grandes herbes ; les herbes, les genêts, sont coupés, brûlés, et la terre de nouveau emblavée. Autre part, les grosses fermes sont de six, huit charrues ; dans ce pays, elles ne sont, comme en Bretagne, que de trois, quatre.

Les vignes ne sont pas échalassées.

Vous avez partout entendu parler des beaux ânes du Poitou. Les plus beaux, ceux d'*espèce,* ceux des haras, se venden comme une petite ferme de notre Gevaudan, deux, trois mille francs. Les ânes étalons, c'est à remarquer, sont sujets à nos maladies de libertinage ; la nature punit aussi de leurs excès les animaux.

De même que les choses simples d'un pays ressemblent aux choses simples des autres pays, les villages du Poitou ressemblent aux autres villages, mais le villageois du Poitou fait meilleure chère ; il met plus franchement la dîme et la rente dans son pot. Il est d'ailleurs habillé simplement, grossièrement. Je remarquai, toutefois, qu'en général il a l'air étoffé.

Vous croiriez que la belle Poitevine, dont une coiffe agréablement serrée par une agrafe au dessous du menton encadre si gracieusement le visage, dont un haut corset marque toute la finesse de la taille, dont un riche clavier d'argent à plusieurs chaînes semble, pour ainsi dire, sonner à tous ses pas sa portion d'empire, soit, dans son domestique, choyée, considérée ; il s'en faut bien : elle sert humblement son mari et ne s'assied à table que lorsqu'il lui en a donné la permission, ou plutôt l'ordre. Dans sa cabane, le villageois poitevin est roi, et il n'y a pas de reine.

Messieurs, a ajouté Trophyme, retenez bien aussi, je vous prie, cet usage du Poitou : lorsqu'un bon vivant, comme monsieur Robert, a achevé dans une fête la barrique, il en porte honorablement la cannelle au chapeau. Retenez encore celui-ci : lorsqu'un jeune garçon veut se louer pour les travaux champêtres, il se présente sur la place paré d'épis ; lorsqu'il veut se louer pour les travaux ordinaires de la domesticité, il se présente paré de fleurs.

Le villageois poitevin est un bon, un excellent homme, franc, simple, droit de cœur et de sens, loyal, religieux, moral, mais opiniâtre, opiniâtre surtout dans ses opinions. C'est dans le Poi-

tou que, maintenant que nous n'avons plus de monarchie, il faut chercher les derniers monarchistes, et si jamais nous n'avons plus de république, c'est là qu'il faudra aller chercher les derniers républicains.

Dans le Poitou, le villageois sent encore un peu la poudre et un peu le brûlé. Il le sent encore au nord, dans la Bretagne, et même dans la Normandie ; il le sent dans le Perche, dans le Maine; et si, au midi, dans la Saintonge et l'Angoumois, il le sent, il ne le sent guère.

Les vastes bassins des pays qu'arrosent la Garonne, la Dordogne, le Tarn, le Lot, l'Aveyron, le Gers, sont éternellement dessinés par les chaînes des montagnes ; mais rien de plus incertain que les vraies limites de la grande province de Guyenne qui, depuis plus de dix siècles, les couvre de son nom. Ce pays, où sont les plus fertiles contrées de la France, n'est pas, il s'en faut, assez profondément remué. Les outils des laboureurs ne les feront pas accuser de sorcellerie, comme ceux de Cretinus. Ah! que nos villageois du midi aillent demander à ceux du nord leur soc large et brillant, leur large et brillante bêche, leur large et brillante houe, leur houe fourchue ou crochet à pointes longues et brillantes, leurs grandes et brillantes faucilles, leurs grandes et brillantes faux ; et quand la récolte est faite, leurs grands fléaux, leur grand hache-paille. J'ai vu vendre dans l'arrondissement de Lauzerte, en Quercy, et dans l'arrondissement de Saint-Denis, près Paris, canton-école de l'agriculture française, les instruments aratoires d'une ferme : ils semblaient faits pour des hommes différents.

Je demanderai à ceux qui nous gouvernent si les villageois ont, dans ces belles régions éloignées de la capitale, des fermes-modèles, une par département.

Ont-ils aussi une société d'agriculture, une par département? Il y quarante ans que la Bretagne nous a donné l'exemple de cette nourricière institution, dont le bon roi Stanislas s'honorait d'être. Et ce sont pourtant ces sociétés qui ont fait venir nos moutons d'Espagne, nos brebis de Flandre; qui ont voulu que la supériorité que nos fabriques avaient par la main-d'œuvre, elles l'eussent aussi par les matières premières ; qui ont voulu que nos villageois fabriquassent, pour ainsi dire, ces matières premières. Ce sont elles qui ont aussi importé d'autres espèces d'animaux, d'abord des chevaux arabes, aux premiers jours de la révolution. Mais pourquoi nos villageois ont-ils laissé détruire nos haras? Ce n'est pas que les sociétés d'agriculture ne leur aient donné l'alarme.

Les sociétés d'agriculture ont encore importé les poules huppées aux gros œufs, les gros pigeons romains.

Et parmi les végétaux exotiques qu'elles ont aussi importés on compte le pin de Corse, le peuplier du Canada, le peuplier d'Athènes, l'érable rouge, le tulipier et autres arbres. On compte encore plusieurs arbustes et plusieurs plantes du Nouveau-Monde.

Surtout et avant tout, on leur doit la grande culture des pommes de terre, qui donnent par arpent deux cents quintaux de farine-racine au lieu des douze quintaux de farine-épi. Sans doute celle-ci vaut mieux que celle-là ; mais patience, attendez les nouvelles manipulations, les perfectionnements.

Ce sont encore ces sociétés qui ont crié aux villageois : Gardez-vous de détruire les petits oiseaux, les oiseaux chanteurs ; ne dites pas que leur musique est trop chère, car ils se nourrissent d'insectes qui se nourriraient de vos récoltes.

Ce sont encore ces mêmes sociétés qui nous ont avertis des premiers bourdonnements d'un nouveau fléau ailé qui nous vient d'Allemagne, de cette terrible mouche hessoise, dont la voracité fouille la terre, suce et dévore les racines alimentaires.

Dans leurs mémoires, qui sont vraiment les livres de l'avenir, les plus petits insectes occupent une grande place. Voyez-y, à la suite de la plantation du mûrier, l'éducation des vers à soie.

Je voudrais bien que ces équitables sociétés eussent des fonds plus considérables pour couronner plus souvent les têtes des plus intelligents villageois. Un bon curé, le curé de Saint-Gaudens, appelé Pressac, a institué dans sa cure le prix d'une médaille d'argent figurant une charrue.

Ai-je fini ? Non, je n'ai pas fini d'énumérer les diverses sortes de biens dus aux sociétés d'agriculture. Elles nous ont donné ces calendriers si instructifs qui ont changé ou qui changent la face du sol français, qui vont porter les bonnes méthodes dans les plus pauvres, les plus petites cabanes, car ce sont moins les flambeaux que les lampes qui éclairent le genre humain.

Il y a de solennelles expositions des produits de l'industrie ; il faudrait aussi de solennelles expositions des produits de l'agriculture, la première des industries. Ma pensée élève, en ce moment, de ces grands bazars agricoles dans tous nos ports de commerce. Je vois celui de Bordeaux, où sont étalés aux yeux des Anglais, des Hollandais, des Espagnols, des Suédois, toutes les denrées, toutes les productions du vaste bassin de la Garonne : ses vins rouges, ses vins blancs ; ses farines blutées, minotées, étuvées ; ses fruits confits, ses fruits secs ; ses fromages, ses beurres, ses viandes salées ; ses laines, ses lins, ses chanvres. Soyez

sûrs que tous les ans les tables d'exposition s'allongeraient, et que la foule des visiteurs se grossirait.

Cette vaste Guienne, et encore plus la France, bien plus vaste, auraient besoin d'un code rural dont le projet serait revu dans les différentes sociétés d'agriculture.

Ainsi que les autres parties de la France, la Guienne aurait besoin de bureaux d'assurance des récoltes : car combien de fois n'ai-je pas vu les gros fermiers trembler de tout leur corps à l'apparition du lointain grain d'un orage qui, en quelques heures, pouvait les envoyer à l'hôpital ! Et, certains jours de printemps, n'ai-je pas vu aussi dans le plus riche pays, dans l'Agenois, où la terre partout emblavée est partout ondoyante d'épis, où les arbres cachent les feuilles sous les fruits, un vieillard sur la porte de sa cabane regarder d'un air désespéré le ciel, où brillait un soleil étincelant ; et, à quelques pas de là, un autre, et successivement d'autres, pleurant sur le sort de leurs nombreux enfants ! C'est que là, quand un brillant soleil se montre sans intervalle sur une atmosphère brouillardée, même légèrement brouillardée, tout est grillé, tout a péri.

On estime que, dans la France méridionale, les récoltes sont réduites d'un dixième par les grêles, les ouragans ou les brouillards qui, dans tous les villages, ou, du moins, dans tous les cantons, rendent parfois si nécessaires les greniers d'abondance, dont tous les villages, même tous les cantons, manquent.

Combien on a écrit sur la police et le commerce des grains ! Aujourd'hui il n'y a qu'un mot à dire, et ce mot est pour applaudir à la loi actuelle qui laisse ouverts les ports tant que le blé n'a point passé un certain prix, et qui, dès qu'il l'a passé, les ferme.

Qu'ici je vous apprenne, sans m'arrêter, que les quakers, poussés par je ne sais quel bon vent, sont venus en France nous acheter pour deux millions de biens nationaux. Certes nous les aurions achetés sans eux ; mais c'est autant d'argent de plus dans nos campagnes, où le mouvement normal des ventes rurales doit absorber au moins le tiers du numéraire en circulation.

Les banques territoriales ne seraient pas très nécessaires autour des grandes villes de commerce, des grandes capitales de la France ; mais dans les campagnes qui en sont éloignées, elles y seraient la vie d'une agriculture nouvelle. Les dessèchements des inutiles et mortifères étangs, c'est-à-dire de tous les étangs, ne seraient plus retardés, à commencer par les trois cents du petit pays de Perthois, en Champagne, ou à commencer plutôt par les quatre cents lieues d'étangs côtiers, qui pourraient être couverts

de prairies, de champs, de belles plantations d'arbres encadrant dans un immense et verdoyant boulevart la France maritime. Et ce n'est pas tout; la proximité de ces banques ne laisserait plus jaunir de vieillesse les prés, dont alors on taillerait, on pèlerait les gazons.

Supposez ces banques territoriales établies : les villageois de la haute Auvergne, du Rouergue, ne manquent pas de fourrages, ils manquent de troupeaux ; ils auraient et des fourrages et des troupeaux. J'en dis autant des villageois du Périgord, du Quercy; autant des villageois du Vivarais, du Gevaudan et des Cévennes, qui, plus que les autres, ont besoin d'argent pour cultiver leurs rochers. Nous devrions encore aux banques territoriales des milliers de nouveaux chemins vicinaux, et, par conséquent, des milliers de nouveaux villages, mieux placés, mieux espacés que ceux qui existent : les artérioles font autant que les artères à la croissance du corps social.

Dans certains cantons des pays qu'en ce moment nous parcourons, les villageois font des récoltes où ils n'ont ni labouré, ni semé : telles sont, dans les Landes, les écorces des liéges, la résine des pins. Telles sont, dans le Périgord, les truffes ; dans le Languedoc, le sumac; dans le Rouergue, les champignons muscats ; telles sont, mais plus loin, les paillettes de l'Ariége, la manne du Briançonnais, la cochenille de la Provence, le varech des côtes : ce sont comme diverses espèces de manne pour les pauvres chaumières.

Les glandées, les panages, ne sont-elles pas aussi des récoltes venues sans soins, sans labeurs? N'en est-il pas ainsi de la coupe des bois? Et ne dois-je pas vous parler des villageois bûcherons, dont nous n'avons guère connaissance? car à peine avons-nous entendu mentionner les nombreuses populations forestières vêtues de peaux, habitant les unes loin, les autres à côté de nous, vivant comme les oiseaux dans de hauts nids, dans de hautes cabanes de bois portées sur quatre poteaux, et, comme les oiseaux, jouissant de toute l'indépendance de la nature, car ils ne reconnaissent d'autre autorité que celle de l'ancien ou chef de famille. J'ai parcouru, moi, les grandes forêts des Ardennes, de Bitche, de Haguenau, des Vosges, de la Bourgogne, du Poitou, des Landes, enfin les grandes forêts de la France, et, par occasion, je dirai que l'étendue en est évaluée à douze millions d'arpents.

Mon Dieu! mais mon Dieu! ne pourrions-nous donc rentrer dans notre pays; dire que ce grand bassin de la Garonne est le plus grand de la France; qu'il est géologiquement, et par conséquent dans son agriculture, le plus varié; que là sont les villages

les mieux bâtis? Il y a quelque temps que les maisons isolées y ont, pendant plusieurs heures et contre des bataillons, soutenu des siéges. Ce vaste pays, si souvent peint à nos yeux et dans notre pensée, nous est tout entier présent; aussi et encore mieux le sont les villageois. Sous vos fenêtres, au septentrion, est le villageois auvergnat; que, si j'étais peintre, je représenterais à cheval sur un mulet. Je représenterais assis sur une haute forme de fromage le villageois rouergat dans le pays duquel en ce moment nous sommes; je représenterais riche de ses laines, au milieu d'un grand, d'un beau troupeau, le villageois gevaudannais; le villageois quercinois minoterait ses superbes moissons, en remplissant, pour les colonies, huit cent mille barils de la plus belle et de la plus substantielle farine; le villageois quercinois serait gros et gras, cela va sans dire. Dans mon tableau, le villageois agenoisien confirait au soleil ses pruneaux pour les deux mondes, et le gentil villageois gascon, de la Gascogne proprement dite, vendrait ses poires de bon chrétien, les plus petites autant et plus que les grosses. Le villageois pêcheur des Landes, comme tous les villageois pêcheurs de la France, y vendrait bien ses coquilles, et enfin on y verrait le rusé villageois bordelais troquer les étroites bouteilles de son vin délicat et odorant contre de gros pains de sucre.

Oh! cette fois, messieurs, je préviendrai l'impatience que vous donnent mes trop longues narrations, que je tâche cependant d'accourcir le plus que je puis. Vous ne crierez pas : Trophyme! eh bien! Trophyme, quand donc viendront LES VILLAGES ET LES VILLAGEOIS DU MIDI? Car, Messieurs, ils sont venus; nous sommes déjà entrés dans l'antique région ou île de la Novempopulanie. Mais, Monsieur Trophyme, nous sautons donc sur la Xaintonge? — qui est une si bonne terre de sel; — sur l'Angoumois? — qui est une si belle terre de coquilles. Nous sommes déjà entrés, a-t-il repris avec un ton encore plus solennel, dans l'antique région ou île de la Novempopulanie, renfermée entre l'Océan, la Gironde et les Pyrénées, qu'habitaient neuf peuples ou petites nations sous-divisées féodalement, dans la suite des temps, par la force des armes ou par les contrats de vente, par les contrats de mariage en vingt, peut-être en trente, peut-être en quarante plus petites nations villageoises dont le territoire était titré de seigneurie, sirie, baronnie, vicomté, comté, duché, parmi lesquels était un royaume de six lieues de long, de quatre de large, qui, dans l'univers entier, donnait son nom à la moitié de la couronne de France. Ces toutes petites nations, dont plusieurs étaient cachées aux pieds des Pyrénées, avaient des

constitutions différentes ; il va sans dire qu'il y en avait de représentatives? Oui : l'année de la révolution, quelques mois avant le 14 juillet, on voyait en plusieurs lieux les états du pays, composés de trente paysans, assemblés en plate campagne, entourés de rangées d'autres paysans qui leur donnaient des requêtes, qui les appelaient nos seigneurs. Il va sans dire qu'il y en avait aussi de municipales? Oui encore, et les unes étaient romaines, gouvernées par des consuls ; les autres, mosarabiques, gouvernées par des alcades.

Je me souviens qu'à mon premier tour de la France le savant en mission que j'accompagnais me dit : J'ai voyagé dans ce même pays quelques années avant la révolution ; eh bien ! il était alors plus près des temps de Froissard, qui en parle longuement, que des temps actuels : car rois, royaumes ; princes, principautés ; ducs, duchés ; barons, baronnies ; comtes, comtés ; tout a comme subitement disparu. Ah ! quelle contrée, autrefois si noble, si territorialement historique ! En un jour vous aviez quelquefois vu du haut des montagnes, au milieu de mugissants troupeaux de vaches, d'innombrables troupeaux de brebis, agitant doucement leurs sonnailles au milieu de légères troupes de cavales et de chevaux à demi sauvages, les vieux châteaux de la maison de Foix, de la maison de Navarre, de la maison de Comminge, de la maison d'Armagnac, et de plusieurs autres grandes maisons célèbres par leurs sanglantes tragédies, par leurs mémorables malheurs. Dans les scènes qu'elles vous rappellent, vous voyez toute l'histoire du pays. — Eh ! monsieur, dis-je, là n'est pas l'histoire du pays, là plutôt est l'histoire des petites royautés de l'ancienne Grèce, et, si vous voulez, l'histoire de toutes les grandes ou petites dynasties maîtresses de la terre. Mais où est-elle donc, mon camarade, où est-elle? Messieurs, c'est vous que je fis alors parler de mon mieux. Où est l'histoire du pays? répondis-je en m'appropriant vertement votre doctrine : elle est d'abord dans l'histoire agricole, dans l'histoire des différents états successifs des cultures par lesquelles la Novempopulanie a passé de l'état pour ainsi dire sauvage à la variété de cultures de toutes sortes de grains, de toutes sortes de vignes, de toutes sortes d'arbres, de toutes sortes de fourrages, de toutes sortes de moissons qui se montrent dans ces vastes campagnes, charment l'œil, et vont ensuite approvisionner de froment, de seigle, de panis, de millet ou milton, comme on dit dans le pays, de maïs, de pois, de haricots, de vins, d'eaux-de-vie, de fruits, les marchés de cette vaste province. Dites quels ont été les perfectionnements ou les dégradations des animaux ruraux,

notamment des bisons, des mouflons, des navarrins. Dites quelles sont les espèces qui se sont réfugiées dans les montagnes, qui n'ont pas reparu ; dites que les parcs des fermes ont les claies les plus fortes, sont gardés par les plus terribles chiens ; dites comment sont, comment ont été les charrues, les instruments d'agriculture, tous différents d'un canton à l'autre par la lame du soc, par l'habitude des bœufs à ne travailler qu'à un côté de la charrue, qui ont de la peine à s'habituer à un autre côté et que les marchands de bestiaux appellent les *virats*, les changés de place au timon. Dites aussi comment a été successivement la face des champs avant d'être comme aujourd'hui si artistement travaillés, semés, hersés, peignés. Là est l'histoire du pays. Si vous ajoutez comment étaient les chaumières avant d'avoir, comme celles d'aujourd'hui, pour ainsi dire secoué leur chaume, de l'avoir remplacé par des toitures de beau schiste ou de belle brique rouge, et leurs murs de paille, de boue, par des murailles, quelquefois du plus beau marbre, vous ferez l'histoire du pays, la vraie histoire du pays ; et ne craignez pas, si elle est la vraie histoire, qu'elle dédaigne de parler de ces grands vases de cuivre, de ces grands ustensiles de fer battu, qui parent les murs des riches maisons, ainsi que de cette profusion en linge de corps et de table, enfin, des vastes écuries et des beaux mulets qui les remplissent.

Mon compagnon, l'ingénieur géologue, homme d'un esprit juste, pour ainsi dire géométrique, fut à l'instant gagné à votre système, et, comme il connaissait mieux que moi cette belle contrée, il poursuivit, je m'en souviens très bien, dans la même forme que la mienne. Vous ne faites pas l'histoire du pays si je ne vois pas dans votre description, au delà de chaque montagne, de chaque rivière, de chaque vallée, de chaque torrent, changer les habitudes, la physionomie, le caractère de chaque petit peuple ; si je ne le vois changer, comme ses habits, qui sont tantôt en peau, tantôt en cordeillat, tantôt en calmouk, tantôt en beau drap ; tantôt taillés, ici comme l'ancienne cape, là comme l'habit espagnol, là comme l'habit de Henri IV, plus loin comme l'ancien habit français, plus loin encore comme l'habit à la mode ; si je ne vois notamment changer la coiffure, le berret ou chapeau rond et plat comme une assiette, le chapeau de paille, le grand chapeau noir clabaud, le grand chapeau blanc clabaud, le chapeau a haute forme, le chapeau du Palais-Royal ; si, enfin, je ne vois point ou n'entends point parler la langue basque, ensuite la langue basque mêlée de la langue romane, ensuite la langue romane, ensuite la langue romane mêlée de languedo-

cien, ensuite le languedocien mêlé de français, ensuite le français.

Je voudrais bien encore savoir ou plutôt que l'histoire me dît quelles sont les anciennes législations; et celui qui nous apprendrait comment des pays espagnols dans les pays français, dans la Novempopulanie, comment d'une Navarre dans l'autre est venue, en passant par-dessus les Pyrénées, la liberté constitutionnelle, c'est-à-dire comment sont venus les fors, ferait-il l'histoire du pays? Oui, et il en ferait la partie la plus élevée, la plus noble, comme celui qui nous apprendrait comment la France méridionale a reçu de l'Espagne septentrionale une plus grande ferveur de culte, comment elle lui a communiqué une plus grande ferveur religieuse.

N'oubliez pas que, si autrefois ce pays était à moitié libre, il était en même temps à moitié serf, et que, si ensuite la liberté de 1789 a redressé, a militarisé les habitants, elle a aussi corrompu la pureté de leur sang et celle de leur foi religieuse, et cela n'est pas seulement vrai dans cette partie des campagnes de la France, cela est de même vrai dans toutes les campagnes.

Disons, pour terminer, un seul mot de leurs plaisirs; un seul mot, s'il est vrai qu'un seul mot suffise. Ils dansent, ils sautent, ils chantent quatre fois plus que les autres, et enfin ils couvrent de rosiers, sèment de fleurs leur funèbre dernier asile.

Trophyme, cessant de faire parler son ingénieur, continua lui-même ainsi : Je connais un pays où les paysans qui ramassent de l'or dans le gravier de leurs rivières sont cent fois moins riches que ceux qui gardent les brebis et les chèvres, vendent leurs laines, leurs fromages : ce pays est la petite province de Foix.

La petite province de Roussillon en est limitrophe, et tire moins de profit de ses excellents vins si renommés que, tout à côté, les provinces pyrénéennes n'en tirent de leurs eaux minérales, où tous les malades et désœuvrés de l'Europe viennent boire et surtout faire bonne chère; les belles maisons de ces eaux appartiennent aux chaumières d'alentour.

Avant l'année 1789, le Roussillon, par les habillements, le ton, les mœurs, les opinions de ses villageois, était au delà des Pyrénées; depuis, il est en deçà, il s'est francisé de plus en plus, il est Français.

A la Novempopulanie touche l'Occitanie. Il n'y avait pas autrefois, au temps du chevalier de Florian, de romancier, d'historien, de géographe, tant soit peu chaleureux, qui, dès qu'il avait à parler du Languedoc, ne commençât par cette invocation

obligée : Salut ! trois fois salut, terre de l'Occitanie ! Pour moi, je me contente de saluer une fois, mais fort respectueusement, les bons et spirituels paysans du pays du Languedoc, ses deux millions de villageois ou de vilains : car ces deux mots, qui ont la même origine, la même racine, *villa*, ont eu d'abord la même signification, et, soit dit, non en passant, mais en nous y arrêtant, ce n'est que par un abus de mots dans les temps où il n'y avait pas d'académies, où il y avait des nobles féodaux, maîtres des châteaux forts, maîtres des poètes, maîtres de la langue, qu'ils ont eu une signification différente. Quand on dit, en parlant d'un homme fourbe, corrompu, qu'il a fait là une action bien vilaine, c'est en prenant le sens littéral et primitif, comme si l'on disait : Il a fait là une action bien villageoise.

Mais sommes-nous arrivés encore dans le Languedoc ? Oui, nous y sommes arrivés : nous voilà dans cette riche province, où les villageois font sortir par cent portes les blés, les huiles, les fruits, les vins, les vins de liqueurs, les vins muscats ; où les villageois de l'Auvergne, du Rouergue, du Quercy, du Périgord, du Limousin, font entrer par cent autres portes leurs innombrables bêtes à laine.

Le goût des villageois languedociens pour les grelots, les sonnailles, les sonnettes, les clochettes des animaux ruraux, est grand ; celui des Dauphinois, plus grand ; celui des Provençaux, plus grand encore ; les peuples de ces pays n'aiment pas moins les beaux harnais, les beaux plumails.

Mais, s'ils aiment à parer leurs bestiaux, ils aiment aussi à se parer eux-mêmes. Le jeune Languedocien, surtout avec sa nouvelle carmagnole serrée, son pantalon de velours, son haut chapeau, sa large sa ceinture, ou plutôt sa large écharpe rouge flottante, est un des plus élégants paysans de France. La villageoise n'est pas moins élégante avec sa petite camisole écarlate, verte, bleue, son petit tablier volant et sa ronde coiffe plate : car j'ai fait l'observation que, de la Normandie au Languedoc, au Béarn, tandis que les vignes vont toujours en s'élevant et finissent par grimper sur les arbres, les coiffes des femmes vont toujours en s'abaissant. Les jours ouvrables, le Languedocien est vêtu de simple toile ; alors sa parure est dans ses champs à épis d'or, dans ses coteaux noirs de beaux raisins, dans ces grandes plaines bleues du pastel de l'ancien pays de Cocagne.

Maintenant vous me dites, ou vous allez me dire : N'avez-vous point parcouru deux fois la France ? Oui. Et vous avez donc pu remarquer mieux qu'un autre les différences caractéristiques, j'entends littéralement les différences de caractère ; elles sont,

chez les villageois, saillantes, et pour employer au moins une fois la langue de l'architecture, elles sont en bossages. Messieurs, j'ai véritablement trouvé, dans le nord, les villageois graves, lents ; moins graves, moins lents au centre ; vifs et bouillants au midi, et cela est, et le climat le veut ; pour tout le reste, d'ailleurs, en tous lieux, un peu timides avec l'homme de ville, quoique aujourd'hui ils votent en concurrence avec lui comme électeurs, quoique avec lui ils montent comme jurés sur le tribunal criminel, quoique avec lui, et aussi souvent que lui, ils aient été en ligne de bataille.

Il n'y a donc pas de bien grandes différences entre les villageois ; il y en a de bien moins grandes entre les villages, leurs clochers, leurs églises et leurs châteaux. Je n'aï trouvé dans les villages du Languedoc rien de remarquable, si ce n'est que les pagésies ou maisons villageoises ont les toitures couvertes de tuiles façonnées en demi-cylindre, agencées les unes au bout des autres. Il les faut ainsi : car dans ces grandes plaines à blé et à batailles il tombe quelquefois, au milieu des orages, des grelons d'une demi-livre, d'une livre.

Ici comme ailleurs, les chemins sont dénués de croix de pierre, de fer ou de bois, et les murailles intérieures des maisons, de bénitiers et de reliquaires. Ici la liberté des opinions est-elle ou n'est-elle pas encore entière?

Par le Vélay nous sommes déjà passés en Dauphiné ; et j'y fais les mêmes remarques.

Toutefois, la joie a liberté entière ; elle circule de nouveau sous ces hautes voûtes de verdure que forment les forêts de châtaigniers, d'oliviers et de mûriers de cette belle province ; elle ne circule pas moins autour des grands champs de millet, des épaisses plantations de maïs. Le villageois limousin donne à ses châtaignes, à ses raves, toutes sortes de préparations ; ainsi fait le Dauphinois.

De même que le villageois franc-comtois parcourt la France avec ses horloges de bois, de même le petit Dauphinois la parcourt avec sa marmotte.

Le petit Dauphinois rencontre souvent son père le thériacleur, le droguiste, avec ses poids, ses balances, qui va pour leur argent médicamenter en thériaque et en diverses autres drogues tous les villages qu'il rencontre.

D'autres paysans dauphinois parcourent aussi la France ; mais en vendant la haute épicerie, le girofle, la cannelle, la noix muscade ; ils ont leurs points de station, soit villes, soit villa-

ges, où ils se font adresser leurs lettres, où ils règlent leurs comptes.

Les uns et les autres portent leur boutique sur le dos ; toutefois, tandis que les pauvres Dauphinois thériacleurs ne portent qu'une petite balle, vous voyez les riches Dauphinois droguistes pour ainsi dire cachés derrière leur énorme panier carré, qu'ils portent sur leur athlétique dos. Les Dauphinois ambulants sont chaussés de gros souliers bordés de ferrements, de clous de charrette.

Les villageois du Dauphiné ambulants sont aussi arboristes ; ils vont vendre des arbustes exotiques ou rares.

Les villageois verriers ambulants sont de tous les pays.

Les villageois chiffonniers ambulants sont de tous les pays.

Les villageois savetiers ambulants sont de tous les pays.

Au delà de trente lieues de Paris, les enfants villageois ne tutoient pas leurs parents. On parle de construire des chemins de fer : je le veux bien, pourvu que ce ne soit pas pour la rapide circulation de cet usage immoral, imprudent et insensé. Que s'il devait en être autrement, heureux alors les villages des montagnes, les villages du Dauphiné.

La petite paysanne ne porte plus là ni ailleurs les antiques noms de Marie, de Marguerite, mais de jolis noms de roman ; et je crains bien que, dans le chemin de la vertu, les pas de Jenny ne soient pas aussi fermes que ceux de Jeanne.

On me demande à cette heure si, dans le Dauphiné ainsi que dans les autres pays de montagnes ou de plaine, le villageois bat sa femme. Cela peut bien arriver ; mais là, comme dans les autres provinces, le bâton se ralentit de plus en plus, sans toutefois que je puisse attester que toujours il repose.

Je n'ai pas vu, et je finis par là, je n'ai pas vu dans le Dauphiné comme dans le Gâtinais, comme dans le Languedoc, de grands champs couverts de canards, d'oies, de pigeons.

Peut-être le villageois provençal ne mange pas toujours son saoûl de pain, et peut-être devrait-il ouvrir plus largement son pays au blé sarrasin, qui fait l'abondance du Dauphiné, au maïs, qui de plus en plus fait la splendeur de la France.

Ce ne pouvait être que le fait d'un imbécile historien rhéteur de vouloir fondre, de vouloir même faire joindre les divers chapitres d'une histoire de l'ordre social qui tous ont pour objet les œuvres des hommes. Il n'est que la nature qui, par ses savantes et admirables transitions, puisse lier les vastes parties de ses immenses œuvres. La Suède est la transition des régions hyper-

boréennes aux beaux champs, aux belles prairies de l'Allemagne, qui est elle-même une transition aux vergers, aux vignobles de la France, qui elle-même est une transition à la délicieuse Italie : elle y touche par la Provence.

Je me souviens que la première fois que j'entrai dans ce beau pays, ce beau jardin des Hespérides, j'avais déjà fait ce jour-là une grande course : mes jambes furent aussitôt, comme par enchantement, délassées. Quelle région si magnifique, si extraordinaire ! De vastes plaines sont, par longs intervalles, bossoyées de montagnes, hérissées d'un côté de rochers et de l'autre plantées de vignes, d'où, pour ainsi dire, coulent des torrents de vins blancs, des torrents de vins rouges. Les autres pays, à la saison des fruits, sont peints du vert des noyers, des châtaigniers ; du bleu des pruniers ; du rouge des cerisiers, des guigniers, des poiriers, des pommiers. La Provence est peinte du brun des oliviers; du blanc, du noir des mûriers ; de l'écarlate des arbousiers; du vermeil des jujubiers, des grenadiers, des figuiers ; du jaune des orangers ; et, au milieu de cette immense nappe de beaux fruits, se montre le villageois provençal qui, de la pointe de sa serpe, semblait commander à la terre de les produire. Je me détournais continuellement pour aller me promener dans ces contrées de laurier, de marjolaine, de lavande, de lilas, de roses ; pour aller voir la cueillette des câpres, des pistaches, des pastèques, de la graine d'Avignon, du safran, du riz, de la garance.

Je me souviens que je tournais toutefois avec discrétion autour des larges claies chargées de fruits séchés au soleil. Bonnes gens, vous avez ce que j'estime, surtout les vraies richesses, la désirable abondance. Que de choses je vois ! que de choses je dirai que j'ai vues quand je retournerai dans mon village ! Venez, venez, me criait-on alors, venez ici voir faire le raisiné que nous envoyons dans toute la France ; venez là voir moudre les olives, entonner l'huile, mastiquer les barils qu'on envoie dans toutes les parties du monde.

J'étais passé dans des villages dont les rues étaient tapissées de pampre et de raisins. Quelques semaines après elles l'étaient de raisins secs pendant aux sarments. Mes amis, disais-je, garde à vous ! les raisins de Malaga sont près d'entrer en France et d'en faire sortir plusieurs millions ; mais vous ne parviendrez pas à vous en défendre avec ceux que je vois là, il faut en extirper l'espèce : je leur montrais leurs raisins à petits grains. Vous vous défendrez bien plutôt avec ceux-ci : je leur montrais leurs beaux, superbes, gros raisins de pance.

A notre Marvéjols, on n'a jamais pu imiter les saucissons des

villages de la Provence, quelque exacte ou minutieuse description que j'en aie faite.

Mais, brave Trophyme, dites quelque chose des bestiaux. — Ils sont bien inférieurs aux nôtres, surtout quant aux vaches.

Quelque chose du labourage? — On laboure avec des bœufs, des chevaux, plus généralement avec des mulets.

Quelque chose des villages? — Tous, ou du moins grand nombre, sont remparés, murés, ont des portes, des créneaux, et il arrive que le voyageur, après s'être long-temps trompé, après avoir long-temps pris des villages pour des villes, se trompe encore, prend des villes pour des villages. Je remarquerai aussi que, dans le reste de la France, les villages descendent ou qu'ils sont descendus vers les plaines.

Quelque chose des villageois? — Les trois quarts et plus sont ou journaliers, ou cultivateurs à la bêche; les autres sont cultivateurs à la charrue, et les uns fermiers partiaires, métayers, les autres propriétaires.

Quelque chose de leur sort? — J'ai remarqué qu'en général le villageois de la Provence était vêtu de toile, coiffé de paille, et s'il s'habille légèrement, il se nourrit plus légèrement encore: sa soupe est à l'huile, ses quatre ou cinq repas de fruits ne sont que quatre ou cinq desserts. Rarement il mange du porc; le mouton, le veau, lui sont inconnus. Sa pâtisserie est le pain pétri avec du poisson, et son grand régal est la bouillie-bays, mets composé de beurre, d'huile, de poivre, d'ail. Ah! ce n'est pas un pays de bonne chère! c'est un pays de parfums, surtout un pays de joie. Le villageois provençal avec sa grande ceinture, la villagoise provençale avec son jupon court, sont, depuis plusieurs siècles, toujours à sauter, à chanter, à danser. Le Provençal chante en jouant, surtout en jouant de la paume; il chante en travaillant, il chante en combattant. L'hymne des Marseillais est écrit dans notre histoire militaire. Le Provençal des villages, fils direct de cette terre de feu, bien plus que le Provençal des villes, a un continuel jeu de physionomie qu'animent ses deux brillants yeux. Il est tout mouvement, tout passion. Il parle souvent, comme le villageois poitevin, aux animaux, ses compagnons de travail, mais c'est avec l'impétueuse brusquerie de sa province. J'étais un jour sur le grand chemin; j'entendis de loin comme une dispute, je m'approche: il n'y avait qu'un charretier provençal, affublé de son haut bonnet, de sa longue cape à bandes blanches, noires; il en avait à son mulet, son mulet chef de file; il le haranguait: Trone de Dieu! hi! hi! avance, avance donc, ou je te *gare* ton plumet, et tu entreras dans Toulon

comme un... Ce mot que partout, dans sa colère, le peuple a dans la bouche, rimait avec le nom de la ville. La vivacité expansive du Provençal ne l'empêche pas d'être bon, hospitalier. Il a toujours, à l'entrée de son jardin, un jeu de boules à vous proposer, et à côté de la porte de son habitation un pot d'olives dont il offre à tous ceux qui viennent ; il en a toujours sur lui à vous offrir. Ce qui me plaît encore plus, il a sans cesse la légère petoffe de madame de Sévigné à vous conter ; sans cesse quelque spirituelle saillie voltige sur ses lèvres. Quel plaisir de vivre en Provence ! mais aussi quelle peine d'y mourir !

Trophyme, lui a dit Armand quand il a eu fini, quelle si vaste, si pleine tête, Dieu a placée sur vos épaules ! que de science vous nous avez montrée, que de science vous nous avez laissé entrevoir, vous nous avez cachée ! Vous venez de faire la première histoire des villageois qu'ait eue le monde, c'est-à-dire, et on ne saurait trop le répéter, la première histoire des trois quarts et plus de la nation. Vous avez parcouru avec nous la France entière, marchant toujours devant nous, toujours nous montrant du doigt les divers territoires, les diverses cultures, les divers villages, les divers villageois avec leurs diverses manières de vivre. Dans votre bouche, la terre française est devenue successivement normande, picarde, flamande, languedocienne, dauphinoise, provençale. Vous nous avez fait comme la relation d'un pays inconnu que nous habitons, et que vous avez rendu nouveau en le parant de ses propres formes, de ses propres couleurs.

Trophyme ne nous a point paru mécontent, et là-dessus il est parti. C'est trop, beaucoup trop, Armand ! ont dit Gervais et Robert. Ah ! pardi, leur a répondu Armand, vous me la baillez belle ! vous faites venir les gens, vous les renvoyez les mains vides : payez du moins leurs oreilles.

DÉCADE XXIX.

LA DÉCADE DES DIX PETITS CHAPITRES.

Trophyme, alléché par les paroles d'Armand, est revenu aujourd'hui de lui-même, et, sans autre cérémonie, nous a abordés ainsi : Que diriez-vous d'une histoire du peuple romain où ne

seraient ni les consuls, ni les tribuns, ni les magistrats, ni les officiers publics ? Vous diriez qu'elle n'est pas entière ; vous le diriez, j'en suis sûr. Eh bien ! votre histoire des villageois n'est pas non plus entière ; il y manque les chefs, les officiers, les serviteurs publics. Vous avez mis en œuvre l'histoire de Jantou ; vous vous servirez peut-être aussi de celle de Janillon, la traduction française de Jantou. Mon Jantou avait été franciser son nom au delà de la Loire. Il me conta ainsi son histoire, que j'écoutai bien, comme vous allez voir.

J'avais à peine seize ans que notre porcher fut honteusement renvoyé par la commune. Je fus nommé à sa place. J'avais été auparavant glaneur, grapilleur, et mon oncle, scieur de long, voyant que je m'étais toujours bien battu contre les affamés glaneurs, les affamés grapilleurs des villes, m'emmena avec lui, et je fus son quatrième, bientôt son troisième garçon ; mais je voulais une charge, et je l'eus, et je portai ma tête bien plus haut quand je fus LE PORCHER DU VILLAGE. Bientôt, par honneur, je voulus me hausser encore. Il faut vous dire qu'alors il y avait dans chaque village deux porchers, le porcher du roi, le porcher des habitants. Je fis des démarches pour être porcher du roi, charge qui était aussi devenue vacante ; mais mon oncle, un de ces hommes forts d'esprit, forts de corps, un de ces hommes qui, partout où ils se trouvent, sont toujours les maîtres, voulut que je restasse porcher du village, et comme j'insistais, il me répondit, ainsi qu'à tout le monde : Tais-toi, ou je te scie en deux. Vous n'avez pas idée comme, avec cette menace expéditive, son grand esprit juste tranchait de difficultés élevées par les petits esprits vétilleux.

Bientôt on marqua avec le feu les porcs du marché du roi. Je trépignais des pieds ; je me désolais de ce qu'on ne faisait pas le même honneur aux miens. Tais-toi, ou je te scie en deux, me dit mon oncle. Il savait, il ne me disait pas, que mes porcs devaient aussi être marqués le lendemain ; ils le furent, et aussi avec un fer rouge. Vous croirez aisément que le porcher du roi se donnait avec moi des airs d'importance ; il disait : Monsieur le maître particulier des eaux et forêts a tant de porcs à la glandée, et pas davantage ; monsieur le garde général tant, et pas davantage. De mon côté, je tâchais aussi de m'en faire accroire, et je disais : Gros-Jean, tant de porcs pour la paisson, tant, et pas davantage ; Michaud, tant de porcs, tant, et pas davantage. La paisson était bonne dans la glandée du roi, elle était meilleure dans la mienne. Si le porcher du roi avait une nombreuse cour de riches paysans, j'en avais une plus nombreuse ; et moi, à la

fin du panage, je restai, d'après la coutume, porcher ; et lui, d'après l'ordonnance, ne fut plus rien.

Continuant à m'élever, me voilà, quelques mois après, LE VACHER DU VILLAGE ; je vais encore vous dire comment.

Je savais chanter, je faisais danser les jeunes filles. Le bedeau me proposa de m'enseigner à jouer du violon ; le chasseur de la terre me fit la même proposition pour le cornet. J'étais indécis : les gens sages me dirent que, si j'avais du bon sens, je m'attacherais au solide ; que jamais le violon ne me mènerait à grand' chose, tandis que, dans peu, le cornet pourrait me donner du pain pour le reste de mes jours. Ils avaient raison : le vacher du village, qui, au lieu de boire du lait de ses vaches, allait tous les jours au cabaret, devint hydropique, et, comme il n'était pas assez riche pour faire venir un médecin de ville, il ne put guérir.

Aussitôt qu'il fut mort, vingt jeunes gens se mirent sur les rangs pour le remplacer. Le cornet du défunt était sur la table de la mairie. Je fus le seul qui sus bien l'emboucher. J'en sonnai à plusieurs reprises ; il me fut adjugé.

Chaque matin, à la même heure, dès que mon cornet se faisait entendre, aussitôt, et au même moment, toutes les portes des étables s'ouvraient, toutes les vaches sortaient, et d'elles-mêmes venaient au rendez-vous, qui était une grande croix de pierre. Chaque soir, au même lieu et à la même heure, je les ramenais des pâtures ; je sonnais encore du cornet ; aussitôt toutes les étables se rouvraient, et chaque vache, seule et d'elle-même, regagnait la sienne. J'avais pour la garde des vaches vingt sous par tête. Je m'enrichissais, et je pouvais faire ma fortune, si je n'avais pas été si sot ou si jeune.

Le village où j'étais venu demeurer se composait de quarante ou cinquante maisons au plus, mais il était ceint d'une vieille muraille, avec tours et fossés. Tous les habitants avaient des brebis, des chèvres et des vaches ; tous allaient chaque jour travailler leurs champs et leurs vignes. J'aime plus, j'honore plus les villages que les villes, car les villages nourrissent les villes, et ils sont d'ailleurs plus anciens. J'appelai ce village un village ; je disais que j'allais au village, que je venais du village, que je couchais au village, que j'étais le vacher du village. Le maire et les habitants me reprirent d'abord tout doucement ; ils me dirent que j'allais à la ville, que je venais de la ville, que je couchais à la ville, que j'étais le vacher de la ville ; que ce que je prenais mal à propos pour un village était une ville, une véritable ville. Je répondis en leur demandant qu'étaient donc Orléans, Blois, Tours. Sur-le-champ ils me conduisirent chez le notaire,

qui prit aussitôt ses lunettes, et me lut de vieux parchemins où véritablement ce village était toujours nommé ville. Que répliquez-vous à cela? me demanda-t-il, en me regardant à travers ses lunettes? Que ces vieux parchemins radotent, lui répondis-je. Alors les habitants ayant délibéré, le maire me retira le cornet, et me voilà encore sur le pavé.

Je n'ai pas besoin de vous dire que je quittai aussitôt ce village. En m'en allant, je ne pouvais m'empêcher de hausser les épaules, et en même temps de me retourner, de le regarder, et, en imitant le bêlement des brebis, de lui crier : bé! bé!

Mon oncle repassa et m'emmena avec lui à trente lieues de là dans une commune où, après s'être enivré à une large table, et y avoir fait enivrer ses amis magistrats, je fus par eux déclaré LE PATRE DU VILLAGE. Oh! combien j'eus à me féliciter de ce nouveau genre de vie! Que de politesses, de prévenances, de compliments! J'étais pour ainsi dire nourri de fleurs. Tous les jours, quand je menais mon grand troupeau, moitié moutons, moitié chèvres, car je n'étais pas dans le ressort d'aucun des parlements où il était défendu d'en avoir sous peine de quinze cents francs d'amende, j'entendais dire à mes oreilles : A-t-on jamais vu un troupeau aussi gras, aussi beau, aussi propre, aussi net? un troupeau où il y ait autant de sonnailles? Remarquez, ajoutait-on, comme notre pâtre mène doucement les brebis portières et leurs petits agneaux! comme les antenois l'entourent! Si je m'arrêtais, j'étais autrement entouré par le bétail qui se pressait autour de moi; les acclamations et les bénédictions redoublaient; et, pour opérer toutes ces merveilles, quelques grains de sel, quelques croûtes de pain, quelques poignées d'herbe, quelques caresses, quelques douces paroles, suffisaient. De leur côté, les anciens du village de dire : Jamais ce sage berger n'encourt d'amende; toujours son troupeau est rangé sous sa houlette et ne franchit jamais les limites de sa terre. Je dois dire que j'avais deux griffons, deux excellents chiens, dont l'intelligence à ramener les moutons excitait souvent l'admiration du voyageur.

Tous les jours mon bonheur s'accroissait, et, sans un grand loup qui se montra aux environs du village, il aurait duré encore long-temps. Cette méchante bête effraya les bonnes gens. Aussitôt les bergers allument, la nuit, des lanternes de papier, peintes de spectres, pour le faire fuir. Ils tâchent de l'écarter par l'explosion de leurs armes. Le maire m'envoya un grand pistolet tout chargé. De leur côté, les jeunes filles me recommandent leurs moutons, leurs jolis agneaux, dont elles avaient enrubanné

le cou. Belles, leur dis-je, s'il vient, comptez que je le tuerai, et que je vous offrirai sa tête dans une corbeille de fleurs. Il ne tarda pas à venir ; c'était un soir que le vent de bise, la pluie, la neige, avaient forcé tout le monde à rentrer. Je le vois, je l'ajuste ; le pistolet communal manque : j'appelle mes chiens, ils fuient. Que faire? Monter au plus vite sur un arbre : j'y monte, et c'est aussitôt un carnage qui, à tout autre, aurait fait perdre la tête ; je ne la perdis pas ; je gagnai de branche en branche la plus haute ; de là je ne cessai de crier au loup! au loup! hourra! hourra! aribau! aribau! et autres cris rouergas, qu'il entendait sans doute pour la première fois, et dont il ne voulait tenir compte. Dans ma fureur, je lui jetai ma panetière, ma blouse ; il les met en pièces et se retire d'un côté ; je me retire de l'autre en me consolant, en me disant que le village, ne me voyant plus, me pleurerait pour m'être fait manger à son service.

Je marchai toujours devant moi toute la nuit et une partie du jour suivant ; quand je fus à huit ou dix lieues, je m'arrêtai, je pris un peu de nourriture. Pendant que j'avisais à ce que j'avais à faire, mon oncle, qui avait été averti, qui m'avait suivi de gîte en gîte, entre. Je crois voir le loup ; cependant je ne m'abandonnai pas. Mon brave oncle, lui dis-je en me levant et en l'abordant, vous avez pris pour vous tout le courage de la famille, vous n'en avez pas laissé un peu pour moi, et je lui racontai naïvement comment un méchant loup m'avait fait perdre ma place. Il ne me répondit rien ; mais ses yeux et son visage s'allumaient graduellement : il balançait. Devait-il me scier en deux ou en quatre? Mon cher oncle, repris-je d'une voix émue, que n'êtes-vous officier des eaux et forêts, vous assembleriez les villageois par paroisse, vous feriez les huées, les battues! Que n'êtes-vous officier de la louveterie, vous ne l'êtes pas! Que n'êtes-vous grand-louvetier, vous ne l'êtes pas! il n'y aurait pas un seul loup en France. Ce ne sont pas les bergers qui ne font pas leur devoir, c'est la foresterie, la louveterie, qui ne font pas le leur, car enfin je sais lire les ordonnances. Tu sais lire! s'écria mon oncle en courant m'embrasser ; oh bien! si j'ai tout le courage de la famille, tu en as toute la science. Tu sais lire! — Mon cher oncle, du temps que j'étais porcher, un jeune garçon venait, pour deux liards chaque fois, me répéter la leçon que le même jour on lui avait faite à l'école. Suis-moi tout à l'heure, me dit mon oncle.

Nous fîmes quelques lieues ; nous allâmes frapper à la porte du collecteur : c'était aussi dans quelques communes le maire d'alors. Mon oncle lui dit qu'il avait appris que son tambour s'é-

tait engagé, mais qu'on n'en avait pas autant à craindre de moi. Monsieur, voici comment ce cher neveu qui est là est maintenant sans place. Il lui fit l'histoire que je lui avais faite, il la lui fit avec tant d'esprit, tant de gaîté, il le fit tant rire, qu'à l'instant on me remit la caisse avec les baguettes; et moi, de crainte qu'on changeât d'avis, j'allai aussitôt sur la place me proclamer moi-même LE TAMBOUR DU VILLAGE. Certes, j'en conviens, le tambour n'est pas grand'chose dans les villes; mais dans les villages il a, je vous assure, quelque importance. D'abord, par le son de son instrnment, il attire tout le monde aux portes et aux fenêtres. Dans toutes les solennités il est toujours en tête, et c'est toujours lui qui pose les affiches; il est d'ailleurs l'ami, le confident, le bras, la main, du chef; il est aussi le confident, l'ami, le bras, la main de bien d'autres; il se charge de toutes sortes de commissions; il ne fait pas toujours du bruit.

Toutefois, à mon avis, LE GARDE DU VILLAGE a une bien plus grande importance; il est l'œil vigilant de la commune lorsqu'elle est à ses travaux, à ses plaisirs. Souvent il est, à l'égard des hommes et des animaux, le commissaire de police, et, en fait de délits, il est en quelque manière l'universel juré qui estime et qui apprécie les faits, leur gravité, leurs circonstances. Le garde de notre village ne cessait devant moi de se faire valoir sous tous ces rapports; enfin, un jour qu'il venait de mettre en fourrière six moutons, un cheval, deux vaches, et de conduire en prison un berger, après avoir dressé procès-verbal, comme assermenté, à l'audience du juge royal le plus proche, je ne pus m'empêcher de lui dire qu'il était bien heureux. J'attendais, me répondit-il, que ces paroles sortissent de votre bouche pour vous proposer de permuter nos fonctions. Je crus qu'il voulait rire, mais rien n'était plus sérieux. Il avait gagné les manants et habitants, comme on disait alors: ils s'assemblent, j'ai la pluralité des suffrages, et me voilà garde, et si bien garde, que peu de semaines après je reçus, en cette qualité, une bastonnade sur la plante des pieds, en même nombre de coups et au lieu même que l'avait reçue mon prédécesseur, qui ne s'en était vanté à personne. Pour moi, j'allai à l'instant, clopin, clopant, me plaindre, et, pour faire voir que ce n'était pas pour rire, je me déchaussai. On prit mon mal avec une telle patience que je perdis la mienne, et que je fis à toute l'honorable assemblée une grande révérence suivie de ma démission irrévocable.

Je vous assure que le moment d'après je me trouvai bien embarrassé. Ah! maintenant de quelle manière vivre? quel métier faire?

D'abord les métiers qu'exercent LES ARTISANS DU VILLAGE ne purent m'être d'aucune ressource.

Je conviens que la subsistance de tout le monde passe chaque année entre les mains du meunier; cependant je ne voulus pas aller demeurer chez lui, car c'était un honnête homme au gros sas. Il consentait bien à ne prendre pour droit de mouture qu'un dix-huitième des grains, mais il aimait mieux rendre au lieu d'un boisseau ras de blé un boisseau comble de farine. Il avait bien pour bluter un tambour rond; mais il ne voulait bluter qu'au tambour carré, et avec ce tambour il s'appropriait tant de recoupe qu'il pouvait, aux dépens des bonnes gens, faire ses expériences sur la nouvelle mouture économique, faire moudre et remoudre.

Quant au boulanger, j'en conviens, il avait, au désir des lois, un beau teint, une belle santé; mais il ne marquait pas de sa marque le pain; mais il avait de bonnes balances et de méchants poids; mais il se moquait de la taxe, se moquait des jours de fête, jours auxquels il allumait son four, et, au lieu d'une seule porte, ouvrait toute la devanture de sa boutique; il ne se gênait pas autrement pour faire relaver le vieux blé. Toutefois c'était clandestinement qu'après avoir fait manger aux villageois le mauvais pain, il portait le bon à la ville; dont il était le boulanger forain. Je devais donc me garder d'aller chez lui, je n'y allai pas.

Je n'allai pas non plus chez le boucher, gentil jeune fat, propre comme auraient dû être ses étaux. Ah! monsieur le boucher, combien de fois ne vous a-t-on pas vendu des veaux nourris au son et à l'eau blanche, des agneaux qui avaient moins d'un mois, des veaux qui en avaient trois! Combien de fois d'ailleurs ne vous a-t-on pas vu, au sortir des offices, plus ou moins loin des portes des églises, et les jours de foire sur la place publique, dresser, malgré les ordonnances et les arrêts, de longues tables chargées de longes de veau, de carrés de mouton!

Ces métiers ne me plaisent pas, mais je les savais, au lieu que d'autres me plaisaient et je ne les savais pas.

Tel était celui de taillandier, ordinairement joint à celui de maréchal-ferrant, de maréchal-expert. C'est dans sa boutique, toujours si brillamment illuminée, qu'aux premières heures de la nuit, s'assemblent les jeunes gens pour entendre ou pour faire des histoires de grands voleurs luttant d'abord contre la force publique, ensuite vaincus, pris, suppliciés, des contes de bêtes féroces, de terribles sangliers, de terribles loups terrassés, tués.

Tel est encore celui de tisserand, dont l'atelier est, aux soirées, le rendez-vous de la jeunesse des deux sexes. Là, par les douces œillades, les petits soins, les petits cadeaux, s'allument les premiers feux des amours honnêtes.

Le tailleur va dans toutes les maisons, il parle à tout le monde, et c'est le plus souvent par lui, qu'à la suite des amours honnêtes, nées chez le tisserand, sont faites et reçues les propositions de mariage. Je dois encore dire que, partout où le tailleur va travailler, il fait à son occasion changer le pain, le vin, et le reste de l'ordinaire; j'aurais donc désiré d'être tisserand, d'être tailleur.

Il y a bien aussi d'autres artisans villageois, le charron, le bourrelier, le sabotier, le jougtier ou faiseur de jougs de bœufs; mais ils sont espacés de loin en loin comme les notaires ou les juges de paix; d'ailleurs, ni je ne savais ni je n'aimais leurs métiers.

Depuis long-temps j'avais appris à raser, à donner un coup de peigne, et je m'estimai fort heureux que LE BARBIER DU VILLAGE eût besoin d'un garçon. Le barbier, à cause du concours qui se fait chez lui, se croit un homme public, et celui-là se garda bien de me le cacher. Nous marchandâmes assez long-temps, lorsque nous en fûmes à mes gages; mais enfin nous convînmes à trois francs par mois. Il rasait dans l'arrière-boutique les gens comme il faut, et m'abandonnait la boutique, où, pour me servir de son expression, ne venait que le tiers-état. L'arrière-boutique communiquait à la boutique par une porte à vitre à laquelle manquait un carreau. De temps en temps le barbier, qui avait toujours nn œil et une oreille dans la boutique, me criait à travers l'ouverture du carreau : Janillon! c'est un prix fait, trois œufs pour une barbe, pas moins. Un moment après, il me criait encore : Oui, c'est bon; un fromage pour deux barbes, c'est convenu. Un jour, il entra un gros homme portant une chaise neuve qu'il plaça ou plutôt qu'il planta avec bruit au milieu de la boutique. Sur cette chaise, dit-il, il me reviendra encore trois barbes. C'est juste! cria le barbier à travers l'ouverture du carreau. Mon bourgeois, dis-je au barbier lorsque nous fûmes seuls, je comprends que ces bons villageois, qui n'ont souvent d'autre monnaie que leurs fromages ou leurs œufs, nous les donnent; mais c'est la première fois que j'ai vu payer en chaises. Oh! me répondit le barbier, ce pauvre homme paie tout de cette manière; les chaises, où il ne regrette ni la paille ni le bois, pourvu qu'elles soient encore en bon état, passent dans le canton pour une monnaie locale de trois sous chacune. Les

confessionnaux, plus grandes et plus fortes chaises, bâtis en paille sur trois côtés, où s'asseient les doyens de la maison, se vendent autant que quatre chaises et en sont comme les grosses pièces. A la fin du mois, le barbier voulut me payer en chaises. Je m'enfuis.

Je ne fus pas long-temps sans place. LE MARCHAND DU VILLAGE, informé que je savais lire et écrire, me fit proposer une place chez lui; j'acceptai. Ce marchand avait mis trois enseignes, car il faisait trois commerces différents. On l'appelait monsieur le libraire, si, en entrant dans la boutique, on regardait de longues tablettes toutes remplies d'almanachs, d'alphabets ou d'heures; monsieur l'épicier, si l'on regardait du côté où étaient d'autres tablettes toutes remplies de boîtes de poivre ou de girofle; et monsieur le faïencier, si l'on regardait dans le fond, où étaient d'autres tablettes chargées de piles de faïence. Ce marchand avait besoin d'un valet pour aller porter les marchandises; il m'arrêta sous le titre de commis, qui ne lui coûta pas un sou de plus. Le jour même, il s'empressa de m'enseigner le prix de ce qu'il appelait ses livres. Mon ami, me dit-il, je fais, moi, grand cas des almanachs. J'ai vu que, lorsque je tenais des livres savants, mes boîtes d'épiceries, mes faïences poussaient mes livres; au lieu que maintenant ce sont mes livres qui poussent mes épiceries et mes faïences. Effectivement, il en vendait beaucoup; mais il y avait trop de monde chez ce marchand pour qu'il n'y eût pas de gaspillage. Il lui manqua un jour une douzaine d'almanachs rouges. Que sont-ils devenus? me demanda-t-il. Je lui répondis comme un homme honnête à un homme qui, dans le cours de la journée, ne se montrait pas toujours tel. Il me conta mes gages et me dit bonsoir, car il était déjà nuit. Là Janillon finit son histoire et il s'en alla.

Il était parti depuis un quart d'heure, quand je m'aperçus qu'il ne pouvait avoir fini là son histoire. Je courus après lui; je le vis qui montait sur le haut de la colline. Je lui criai : et LE NOTAIRE DU VILLAGE! Fûtes-vous un de ses clercs? — Oui. — Savait-il les noms de toutes les possessions de son canton? — Oui. — De tous les possesseurs? — Oui. — Avait-il une figure douce et une voix assortie? — Oui. — Habit gris et cheveux à demi poudrés? — Oui. — Allait-il à la ville les poches toujours pleines de petit gibier ou de gros fruits? — Oui. — Ne revenait-il de la ville que les poches pleines de conserves ou de dragées? — Oui. — Avait-il en même temps toujours quelque chose d'agréable à vous dire? — Oui. — Enfin était-il l'ami de tout le monde? — Oui. — ET LE MAIRE DU VILLAGE! Connaissait-il tous les habi-

tants par leur nom? — Oui.—Quand il fallait prononcer un jugement, une amende, était-il parent, allié de tout le monde? —Oui. — Savait-il lire couramment?—Non.—Peut-être étiez-vous son secrétaire-greffier?—Je l'étais.—Quand vous n'y étiez pas, qui lisait ou publiait la loi, les ordonnances de l'administration? —Le bedeau.—Et quand le bedeau était absent? Janillon, impatienté de soutenir une conversation de demi-heure à une demi-lieue de distance et en parlant de haut en bas, se mit à crier en se tournant successivement vers les quatre points cardinaux : On ne les lisait pas! on ne les lisait pas!

Décade XXX.

LA DÉCADE DES FÊTES DE VILLAGE.

Déjà, dès les neuf heures du matin, on entendait aujourd'hui Armand et celui qu'il appelle son grand ami approcher en disputant. Il sont arrivés avec leur continuel : Laissez-moi parler! laissez-moi dire! Le bouillant Armand citait l'ancien calendrier de Rome.

« Mois de janvier : Sacrifice en l'honneur de Janus aux deux visages. Les trompettes, en habits de femmes, font les publications. Les jours malheureux. Les fêtes des semailles. La fête pes pénates, des dieux domestiques. — Mois de février : Mort des trois cents jeunes Fabiens. Les fêtes des lupercales, originairement les anciennes fêtes des villages. Les fêtes des terminales, des limites. — Mois de mars : Les matronales. Les fêtes des femmes en couche. Mystères de Vesta. Fêtes de la concorde. — Mois d'avril : Les floréales. Les fêtes des fleurs.— Mois de mai : La fête des lampes. La fête de Jupiter *pistor*, des boulangers. Le couronnement des ânes.—Mois de juillet : La fête des servantes. Jeux *circenses*. La fête des comédiens.— Mois d'août : Conquête de l'Espagne. Ravissement des jeunes Sabines. Grands mystères. — Mois de septembre : Les dionysiaques, les vendanges. Clou fiché en grande cérémonie au Capitole par le préteur pour la computation des années. Départ des hirondelles. — Mois d'octobre : Les petits mystères. La fête des marchands. — Mois de novembre : Le banquet de Jupiter. Lectisternes, invitations aux morts de revenir prendre leurs places à table. Les fêtes brumales; sacrifices mortuaires

aux Gaulois déterrés, à la violation des sépultures. — MOIS DE DÉCEMBRE : Les faunales. Les fêtes des danses. Les cinq jours des saturnales, de la bonne chère. Offrande de vin miellé à Hercule, à Vénus. »

Ces fêtes champêtres, presque toutes instituées par Rome encore villageoise, animées par la gaîté italienne des cinq ou six siècles qui suivirent, firent la joie et les plaisirs des innombrables villages du monde romain ; et quand la morale pure de la religion chrétienne voulut réformer l'univers, elle ne put réformer les fêtes villageoises. Il fallut les laisser subsister dans ce qu'elles avaient de tolérable ; et, en partie, elles subsistent encore ; au lieu que nos villages, aussitôt qu'ils ont pu, se sont débarrassés des fêtes cantonnales de la république ; des fêtes de la jeunesse, des époux, de la reconnaissance, de l'agriculture, de la liberté, de la vieillesse : car, pour les populations, les chants patriotiques, les discours publics, les banquets, les jeux, rien n'y fait. Exceptez la fête de l'agriculture, a dit le grand ami, c'est une vraie fête de village, dont Armand a connu aussi bien que moi le programme, et dont aussi bien que moi, je m'en souviens, il a vu l'exécution. Je la lui rappelle : nous sommes sur la grande place carrée du beau village de Valady, en face du château de l'infortuné conventionnel de ce nom. La municipalité est assemblée au milieu des piquiers de la garde nationale. Des groupes de villageois chargés d'épis, de feuillage, de pampre, de grappes de raisin, d'instruments d'agriculture, viennent ensuite successivement se ranger à la file ; le maire fait un signe : le tambour bat, et tout le monde se met en marche vers l'autel de la patrie, petite butte formée de la terre qu'ont lessivée les salpêtriers et qu'ils n'ont daigné remettre là où ils l'avaient prise. Là, on récite un discours, on chante, et les jeunes citoyens dansent avec les jeunes citoyennes. Ensuite le cortége reprend le chemin de la mairie, et c'est ainsi que finit cette fête si touchante, si belle, comme nous disions alors, et comme nous dirions encore aujourd'hui si nous n'avions pas un roi-soldat qui à tous les instants nous écoute.

Hé ! que lui importent vos fêtes de Valady ? a dit Robert ; mais, a-t-il ajouté, ce soir, on a bien parlé de fêtes, mon tour est-il venu ? Je passais un jour dans le cours de Maintenon, entre Versailles et Saint-Cyr ; je vis sur un long carré de gazon une grande table, où des gens de ville, des gens de village, tous différemment habillés, mais tous également bien mis, étaient assis, mangeant, buvant ; et, je le remarquai avec plaisir, causant amicalement. Je me dis que ce devait être une réunion d'agro-

nomes. Véritablement, c'en était une. Je me tenais avec discrétion, comme bien d'autres, à quelque distance.

Tout à coup s'élève une voix suivie de mille autres voix ; un cliquetis de verres suivi de mille autres cliquetis de verres ; ensuite une autre voix et mille autres pareilles voix ; ensuite un autre cliquetis et mille autres cliquetis ; ensuite un autre ; ensuite un autre. A la santé des pères de l'agriculture ! criait-on.

A la santé de Tessier, qui a donné des traîtés sur les blés, leurs espèces, leurs cultures et leurs maladies ! — A la santé de Parmentier, qui en a donné sur les pommes de terre ! — A la santé d'Yvart, qui en a donné sur les assolements ! — A la santé de Gilbert, qui en a donné sur les prairies ! — A la santé de Sylvestre, qui en a donné sur les bêtes à laine ! — A la santé de Huzard, qui en a donné sur les gros bestiaux et sur leur vaccination ! — A la santé de Lombard, qui en a donné sur les abeilles ! — A la santé de Bosc, qui en a donné sur les vignes ! — A la santé de Chaptal, qui en a donné sur les vins ! — A la santé de Cels, qui en a donné sur les vergers ! — A la santé de Michaux, qui en a donné sur les forêts ! — A la santé de Jussieu, qui en a donné sur la botanique agricole ! — A la santé de ce grand praticien Fessart, qui a si bien fait ce que les autres ont si bien dit !

Quels beaux noms ! me disais-je en m'en allant, ou plutôt quels grands noms ! Ce banquet devrait être érigé en banquet annuel, et ce banquet annuel en fête de village, en fête des villages.

Tout ce que vous voudrez, a dit Gervais, mais je trouve toutes vos fêtes bien sérieuses ; celles que j'ai vues au temps passé étaient autrement gaies. Elles ont toutes nouvellement péri ; j'en excepte celles où l'on mange, où l'on boit, qui toujours seront du goût de tout le monde.

DÉCADE XXXI. — LA DÉCADE NOIRE.

Nous avons parlé des divers jours des villageois : parlons du dernier.

Un fermier fort riche, fort rieur, et moitié avocat par dessus le marché, paria avec un de ses amis, rieur comme lui, de tuer, ou du moins de mettre à la mort le paysan le plus robuste, par la peur du cimetière, en le faisant passer par les anciennes priè-

res liturgiques du rituel, en même temps que par les funèbres traditions, les cruels et impitoyables commérages de vieilles femmes qui, dans sa jeunesse, l'avaient charmé par leur douceur et leurs grâces.

Mons l'avocat, pour gagner son pari, ou plutôt pour bien rire, épie le moment où un de ses voisins, gros rustique paysan, homme robuste s'il en était, se trouvait seul chez lui, en l'absence de ses deux filles qui étaient allées au loin recueillir la succession de leurs grands parents. Voilà qu'un beau soir le paysan rentre en chantant. Voisin, lui disent les commères stylées par l'avocat, vous êtes un malade fort gai. — Mais je ne suis pas malade ! je ne suis certes pas malade ! — Voisin, que dites-vous là? Regardez-vous donc au miroir : comme souvent on se trompe pour son malheur ! En ce moment, le moitié avocat, le rieur, le parieur, qui avait le mot, passe ; on l'appelle, on l'interroge. Mais, dit-il aux commères, vous êtes des femmes ; vous êtes trop effrayées ; cette maladie, que les médecins appellent la petite angine, n'est pas toujours mortelle. Il y a seulement à dire qu'elle mène vite, et on ne doit pas se le cacher ni le cacher au malade ; ne nous pressons donc pas, ajouta-t-il en parlant aux commères, qui déjà avaient ouvert la porte pour sortir ; vous aurez, en tout événement, le temps d'aller chercher le notaire et le prêtre, car le mourant conserve toujours sa connaissance jusqu'au dernier souffle. Quelques heures après, une petite cloche tinte. Mais qui donc, dit une des commères, a commandé si vite de sonner l'agonie? Mais enfin, puisqu'on la sonne, voilà le cierge ; il faut l'allumer au pied du lit. Monsieur l'avocat, lui disent les commères, les prières ne font pas mourir ; elles renforcent, au contraire, le courage du malade. Vous désirez qu'on les dise, n'est-ce pas, Joseph? Tout comme vous voudrez, dit le paysan tout graduellement stupéfait. Aussitôt, voilà notre rieur qui lit ou psalmodie les prières du rituel.

Le lendemain au soir le pauvre Joseph, épuisé de frayeur, se remet cependant un peu et dit à la nombreuse assistance des rieurs et des rieuses, tous pour ainsi dire affublés d'un visage sérieux et triste : Mes amis, vous avez raison, les prières ne font pas de mal et il me semble que ce soir je me sens un peu mieux ; ne pourrai-je pas aller souper chez mon ami où je suis prié depuis plusieurs jours, et manger ma part de gratins chauds ? j'entendis hier matin qu'on égorgeait son cochon. Dieu vous en garde, bonhomme, lui répondent en chœur les compères et les commères : belle préparation pour aller dans l'autre monde ! Combien vous y seriez ridicule en quittant celui-ci mangeant et

buvant ! on ne pourrait s'empêcher de rire, de se moquer de vous, bien qu'il n'y ait rien de plus respectable qu'un mourant ou qu'un mort.

On parla bas tout ce jour autour du malade et malgré lui ; on parla bas le lendemain, et le surlendemain encore plus bas. Enfin cet homme, supplicié jusqu'à la fin de ses forces par la peur de succomber, succomba. L'avocat déchiré par le repentir et les regrets, racontait avec componction, long-temps après, à ses amis, la funeste issue de son imprudente expérience. Un d'eux ne voulut pas y croire et à son tour la répéta littéralement sur un de ses voisins qui fut encore plus vite expédié.

Ah ! si les cérémonies lugubres agissent ainsi sur l'homme fort en bonne santé, que doit-ce être sur l'homme malade affaibli ! Ah ! si, comme on entend les cris des douleurs du corps, on pouvait entendre les cris des douleurs de l'âme, les cris de la frayeur dissimulée, concentrée, de ce million de Français qui tous les ans sont pliés dans le suaire, on serait moins léger à permettre ces monacales tortures qui, plus tôt ou plus tard, ne nous seront pas non plus épargnées. Voyez ce criminel qui monte avec courage les degrés de l'échafaud au haut duquel les frères de la miséricorde avaient déposé imprudemment le cercueil dont ils lui avaient charitablement fait présent : il l'aperçoit, il recule avec un effroi qui se communique à tout le peuple. Oui, certes, l'usage a permis ou même voulu qu'on remplît de terreurs le lit des malades à leurs derniers jours, et qu'on promenât devant leurs yeux ce calice que Jésus priait son père d'écarter de lui ; mais l'usage a-t-il toujours raison?

Que faudra-t-il donc faire? demanderont toutes les bonnes gens. Il faudra laisser le malade sous l'aile de Dieu ; il faudra laisser le bon fils écarter ingénieusement les idées lugubres qui remplissent le chevet de son père. Mon Dieu ! qu'on laisse une épouse rallumer les rayons de l'espérance dans le cœur défaillant d'un époux adoré ; qu'on laisse un bon frère soutenir affectueusement le courage d'un frère chéri ; qu'on laisse l'âme tendre d'un ami se communiquer à l'âme tendre d'un ami.

On me fait des objections, voici mes réponses :

Mais la face de l'église devient de plus en plus maternelle. — Mais tandis que le dogme est et doit être immuable, le culte ne cesse progressivement de changer. — Mais le rituel, qui ne cause pas de peines lugubres à l'homme malade, peut devenir le rituel vivant comme celui qui lui en cause.

On me fait d'autres objections auxquelles les réponses sont encore plus faciles : mais au lieu d'éteindre la foi vous la ravi-

verez. On ne vous reprochera plus qu'à l'égard des mourants les autres cultes ne sont pas plus cruels que le nôtre.

Que parlez-vous du pape? si vous voyiez sa douce figure céleste, vous diriez bien plutôt qu'avec le temps il arrachera ces pages du rituel.

L'habitude! oh! l'habitude ramènerait à ces prières, à ces cérémonies! oui vraiment, comme elle nous ramène à notre ancien gouvernement, à nos habitudes de dix-huit cents ans.

Bons curés que j'aime tant; vicaires, leurs disciples, qui suivez leurs traces exemplaires, osez enfin écouter votre cœur : Dieu l'a fait; Dieu n'a pas fait votre rituel; osez penser ce que vos successeurs penseront; allez vers eux, ils ne peuvent venir vers vous.

Décade XXXII.

LA DÉCADE DES ARTS MÉCANIQUES.

Il faut que chacun fasse son métier, c'est-à-dire le métier pour lequel il est né, ou le métier est mal fait. Par cette raison, les arts ont été stationnaires chez nos instituteurs les Égyptiens, où les enfants étaient constitutionnellement, ou du moins légalement forcés à faire le métier de leur père; par cette même raison encore, ils l'étaient chez les instituteurs de nos instituteurs, les Indiens, les Chinois. Cette vérité aurait encore besoin d'autres preuves, qu'on les trouverait ici.

Un soir M. l'avocat Bernard, à qui son jeune fils donnait des raisons d'audience, prit dans un mouvement de colère la montre qu'il venait de lui acheter, et la brisa contre un pavé. Le lendemain, le fils la rajusta sans instrument.

Ce jeune artisan-né fut enlevé par la réquisition militaire aux cahiers et aux livres de droit qu'il détestait, et, jeté dans un des bataillons de l'armée d'Italie, il donna une nouvelle forme aux bâts de mulets, les rendit plus légers, plus solides. Il leur donna aussi un nouveau nom, celui de bâts révolutionnaires. En récompense, on le fit passer dans l'administration. Malheureusement notre armée, un jour, eut du pire; les bagages, quoique portés sur les nouveaux bâts révolutionnaires, ne purent aller assez vite : ils furent pris, et M. Bernard, emballé dedans, se trouva transporté, sans coup férir, tout au milieu de la Russie.

Au commencement, il ne fut pas trop bien traité; mais bientô

l'empereur Paul s'étant pris d'amitié pour Bonaparte, les Russes, surtout les grands seigneurs russes, propriétaires de presque toutes les nouvelles fabriques, se prirent aussi d'amitié pour M. Bernard; et il courait, à ce qu'il assure, tout aussi librement dans la Russie que dans le Gevaudan. Il est venu ici aujourd'hui. Vous allez maintenant l'entendre lui-même conter ses aventures; j'omets les préambules.

Cette Russie, nous a-t-il dit, a une face bien bizarre. Dans les villes et les environs des villes, les arts ont civilisé les hommes et la terre ; plus loin, le pays n'est qu'à demi civilisé; plus loin encore, il est entièrement sauvage. N'avez-vous pas vu, dans les ateliers des peintres, de grands tableaux dont certaines parties sont terminées? Les objets y ont toutes leurs formes, toutes leurs couleurs; dans d'autres parties, ils n'y sont qu'indiqués par de légers traits; dans d'autres on ne voit encore que la toile : ainsi de la Russie.

Les arts, a ajouté M. Bernard, assujettis comme les fluides aux lois de l'équilibre, se mettent partout en expansion. Les arts de la Russie, encore en trop petit nombre, ne peuvent remplir les vides de ses immenses régions; aussi les arts étrangers, qui l'entourent, y entrent-ils, bon gré malgré les prohibitions. J'y ai reconnu souvent les arts des Français, les arts des Anglais, surtout les arts des Allemands.

Les ouvriers en terre. Un jour d'été, je me promenais d'assez grand matin, le long du Dniester, le Borysthène des anciens, qui ressemble beaucoup, dans cette partie de son cours, à notre Lot. Quand je fus à un détour que fait ce fleuve pour aller du levant au couchant, je me crus dans le vallon de Saint-Laurent *en bonne terre ;* car l'une des rives était bordée aussi de belles prairies comme celle de Saint-Laurent, et l'autre rive offrait une agréable colline, au dessus de laquelle était bâti aussi, comme sur la colline de Saint-Laurent, un château. Il y avait encore, comme à Saint-Laurent, un petit hameau à droite de la colline et un autre petit hameau à gauche.

A l'extrémité de ce dernier hameau, je trouvai plusieurs maçons qui bâtissaient une pauvre maison d'herbe et de boue, à peu près comme les castors bâtissent leurs demeures. Je les abordai; ils m'avouèrent qu'il y avait dans le pays assez de pierre pour bâtir, mais que l'usage était de gâcher. Il vaudrait mieux piser, leur répondis-je; et je leur enseignai ce que c'était que piser. Le propriétaire survint; je le persuadai. Malheureusement sa maison était a peu près terminée, et nous ne pûmes faire l'expérience de ma méthode que sur la porcherie.

Ce jour-là nous préparâmes les instruments ; le lendemain nous élevâmes en pierre et en mortier un mur d'enceinte de deux pieds de haut. Nous portâmes par dessus de la terre grasse que nous tassâmes, avec une grosse masse carrée, entre deux planches assujetties au mur par des claies ou traverses. Quand, à force de tasser, cette terre fut devenue comme une longue pierre de la dimension du mur, nous changeâmes le moule ou les deux planches. Nous portâmes, nous tassâmes successivement de nouvelle terre sur tout le pourtour du mur d'enceinte. Sur cette première assise nous en mîmes, nous en tassâmes une autre de la même manière ; sur cette autre, une autre et une autre, jusqu'à la hauteur convenable. Ensuite nous posâmes la charpente, la couverture.

C'était assez, il me semble ; j'aurais pu prendre congé de ces bonnes gens, continuer mon chemin ; mais leur admiration était si sincère, si grande, que je voulus l'augmenter.

Quand les murs du pisé furent secs, j'en fis piquer la surface avec la pointe d'un marteau ; je les fis revêtir, au balai, d'un enduit de chaux et de sable, que je fis lisser, et j'y peignis à la fresque, avec de la suie et du jus d'herbe, une riche colonnade.

Aussitôt le hameau de la droite de la colline et le hameau de la gauche accoururent, le seigneur à la tête. Long-temps ils demeurèrent tout frappés d'admiration, fixes, arrêtés sur leurs pieds, les bras ouverts, la tête levée vers le ciel. Enfin le seigneur se tourne vers moi, me prend amicalement la main, et me fait cent questions auxquelles je répondis : Monsieur, le noble art du pisé nous vient des Romains ; il s'était conservé dans le Lyonnais ; il a été aujourd'hui mis en vogue par Cointereaux l'architecte. Si vous voulez bâtir un château, il faut s'y prendre comme pour une porcherie. Quant à la solidité, Cointereaux l'architecte garantit ses constructions pour cinq cents ans ; et si, comme par le passé, les ours et les loups veulent, aux mauvais hivers, percer vos murailles, soyez sûr que, contre le pisé de Cointereaux l'architecte, ils perdront leur temps et leurs griffes.

Monsieur, ajoutai-je, vous pourriez encore, si vous vouliez, faire couvrir votre château d'une seule pièce ; il n'y a qu'à poser sur une charpente revêtue de planches un mortier de chaux, de tuileau et de mâchefer, dont l'épaisseur diminue de plus en plus vers le faîte, à abattre la charpente lorsque le mortier est sec, à peindre en couleur ce mortier, ou plutôt cette couverture, d'ailleurs susceptible de toute sorte de formes, de toute sorte de sculptures.

Monsieur, ajoutai-je encore, dans le cas où cette couverture

ne vous conviendrait pas, en voici une autre. Vous avez, m'a-t-on dit, parmi vos paysans, un potier de terre. S'il sait faire des pots, il saura faire des tuiles, il saura les vernir. Commandez-lui d'en faire de deux ou trois pieds en carré, qui s'agencent par des crochets, des tenons ou des feuillures. Commandez-lui de les vernir. Vous en couvrirez votre château, et vous pourrez même alors décorer de vos armoiries la toiture aussi bien que la façade.

Il me fit de nouvelles questions; je répondis encore à toutes.

Nous n'avons pas en France, nous devrions avoir de ces toitures, qui, par leurs couleurs vives et éclatantes, donneraient à nos bâtiments un aspect si nouveau.

Nous avons un grand nombre de poteries; une des meilleures et des plus belles est celle de Schneider de Sarreguemines; elle soutient bien le passage du chaud au froid, fait feu au briquet, et, par sa pâte mélangée de terres de diverses couleurs, imite le porphyre et le granit.

Je ne vous dirai pas quelle est, pour la bonne poterie, la proportion de l'argile et du sablon; elle ne peut être déterminée que par les essais faits sur les lieux.

Le meilleur des vernis métalliques n'est que le moins mauvais. Les potiers de notre province de Bretagne y ont renoncé. Ils se contentent de jeter dans le four, quand il est très chaud, quelques poignées de sel marin, qui se volatilise, et va former à la superficie de toutes les pièces de poterie, rangées tout autour, un vernis fort solide et fort sain.

Ce bon gentilhomme russe ne pouvait me quitter. Enfin il me prit sous le bras et m'emmena chez lui.

Le château de plusieurs seigneurs de ce pays n'est guère plus grand que les maisons de nos jardiniers de Vincennes, et la chère qu'on y fait n'est pas à beaucoup près aussi bonne; mais il ne faut pas être plus difficile que le Ciel, qui se contente de l'intention. Le noble Russe me donna ce qu'il avait de meilleur, et me servit sur sa plus belle vaisselle.

C'était une faïence française, épaisse, lourde, armoriée. Mon hôte me demanda si sa faïence était à la dernière mode. Les Gevaudanais ne mentent jamais. Je lui répondis qu'elle était du temps de la régence. La faïence à la mode, lui dis-je, est de deux sortes : l'une, blanche comme votre lait, peinte de fleurs fraîches comme celles de vos prairies; l'autre, mince comme du carton, ornée de légères sculptures, de légers filets de couleur, vient d'être imitée des Anglais, qui, depuis longues années, l'avaient imitée des Hollandais. L'une est composée d'argile fine,

lavée, purifiée, et couverte d'un émail blanc fait avec du plomb, de l'étain, du verre calcinés. L'autre est composée aussi d'argile fine, blanche, sassée, lavée et mélangée avec un cinquième de poudre de caillou calcinée, broyée au moulin, vernie en jaune, et plus ordinairement couverte, comme la poterie de Bretagne, par la simple volatilisation du sel marin. C'est sur cette plate faïence qu'on est parvenu à transporter des estampes, des vers imprimés, de la musique, et à les y fixer par la colle, le vernis et la cuisson; en sorte que, lorsque vous avez mangé ce qui est sur votre assiette, vous y voyez ou les Tuileries, ou Saint-James, ou le palais d'hiver de Saint-Pétersbourg; et, lorsque vous avez bien bu, vous chantez, si vous voulez, une ariette l'assiette à la main.

J'avais déjà salué trois fois mon hôte. Je m'en allais; j'étais sur la porte. Il revint en courant; il tenait sa pipe. Puisque rien ne peut vous retenir plus long-temps, me dit-il, vous m'enseignerez du moins comment vous faites les pipes. Très volontiers, lui répondis-je. On prend de l'argile la plus fine; on la bat sur une table avec une barre de fer; on la pétrit; on en fait de petits rouleaux de la mesure des pipes. On les perce dans toute leur longueur avec une broche de fer huilée: c'est le tuyau; on en élargit un des bouts: c'est le fourneau où l'on met le tabac et le feu. On les laisse sécher; on leur donne une légère cuisson dans le four. On les en retire; on peut s'en servir. Français, me dit mon hôte, je vous donne ma pipe; j'en aurai une autre et mille autres quand je voudrai: je sais les faire.

Les ouvriers en platre. — Quand j'eus pris congé de ce bon seigneur russe et que je me fus remis en marche, je me souvins que je ne lui avais rien dit de l'art de faire des plafonds, qu'il désirait connaître. Je lui écrivis la lettre suivante: «Monsieur, lorsque vous aurez fait votre beau château en pisé, il conviendra d'en orner le dedans de plafonds, non en planches, comme les anciens plafonds de France, dans lesquels vous auriez entendu, pendant les silences de la conversation, des troupeaux de rats suspendus au dessus de votre tête, mais en plâtre, à la nouvelle mode. Il ne s'agira que d'attacher aux solives des lattes, à deux doigts de distance l'une de l'autre, d'en remplir les interstices avec du mortier gras mêlé de foin, de les revêtir d'une couche de plâtre bien lissée, que vous ferez ensuite peindre à la colle ou au lait. Point de vieilles grandes corniches, de vieilles grandes sculptures, mais seulement de légères moulures, de légères baguettes, de légers ornements. J'ai l'honneur d'être.»

Les ouvriers en pierre. Il y a en Russie, a continué

Monsieur Bernard, trois sortes de chemins : des chemins en terre battue, comme partout ; des chemins en pierre, comme dans tous les pays civilisés ; des chemins en bois, comme en Pologne.

Je voyageais un jour sur un de ces chemins en bois. J'avais faim ; j'étais exténué de fatigue. Tout à coup j'entends des chevaux derrière moi. Je me retourne ; je vois une caravane de vingt ou trente Tartares, parmi lesquels je ne pouvais trouver une seule figure chrétienne à qui demander le secours de quelques aliments. A la fin, j'en distinguai une dans les derniers rangs qui me déplut moins : c'était un juif, mais c'était le maître. Je lui parlai russe, mauvais russe sans doute, il ne me comprit pas. Je lui parlai latin, il me comprit moins encore. J'essayai le français, il me comprit et me répondit parfaitement. Il me donna quelques fruits secs, un peu de sucre, un peu d'eau-de-vie ; mes jambes me revinrent, et je pus le suivre.

Que diriez-vous que je porte sur mes trente chevaux ? me demanda-t-il. Peut-être bien, lui répondis-je, de riches marchandises de l'Orient. Je porte, me dit-il, de la pierre. Je crus qu'il se moquait de moi. Soulevez, me dit-il, les couvertures. Je les soulevai : c'était véritablement de la pierre de diverses qualités, analogue à notre pierre calcaire d'Arcueil, de Château-Landon, de Tonnerre, de Loches, à nos grès de Fontainebleau, à nos granits de Cherbourg, à nos basaltes d'Auvergne ; elle était toute taillée. J'ai, me dit-il, dans mes ateliers, une petite troupe de vos Français. Ce ne sont pas des émigrés ? lui demandai-je. Non, me répondit-il. — Ce sont des Limousins ? — Oui. — Ils doivent parler de Genouillac, de Montagnac. — C'est cela ! cela même ! s'écria-t-il en inclinant la tête vivement et à plusieurs reprises. Vous êtes sans doute de leur province ? — A peu près ; mais, continuai-je, il doit y avoir un chasse-avant pour la surveillance ? — Il y en a un. — Des gâcheurs pour faire le mortier ? — Il y en a. — Des oiseaux pour le porter, des louveurs pour percer les pierres, des bardeurs pour les porter, des hallebardiers pour les poser ? — Il y en a, il y en a, me répondit-il à chacune de mes questions. Toutefois, il faut convenir, ajouta-t-il, que la division du travail, indispensable aux progrès des arts, a bien de la peine à s'établir dans la Russie. — Avez-vous un bon appareilleur ? C'est l'ame de l'atelier. — Vous pouvez, si vous voulez, le voir. Il est dans ce moment parmi les gens de l'équipage. Aussitôt je courus, j'examinai un à un tous ces Tartares en turban et en fourrures : je ne voyais aucun Limousin. Je m'avisai de demander en patois de Gevaudan s'il n'y avait point parmi eux l'appareilleur. A ces mots, un de ces Tartares se met à rire aux éclats.

Je reconnais mon Limousin. Nous nous embrassons. Il me montra ses épures, ses modèles de pierre à tailler. Vous n'en avez pas, lui dis-je, pour les nouvelles fenêtres gothiques de Paris? Oh ! me répondit-il, cette vieille mode, ressuscitée depuis quelques années par le mauvais goût, ne peut vivre. Il avait raison : quand je rentrai en France, elle ne vivait plus.

Pave-t-on ici, lui dis-je, les étangs, les pièces d'eau ?— Non. On se contente d'en battre l'encaissement, et ensuite de l'enduire de terre glaise—Une bonne couche de gravier et de chaux, ou tel autre bon mélange, conviendrait mieux. — Les mélanges, notamment le béton, ne sont ici guère en usage. — Par conséquent, la pierre fondue ne l'est guère non plus? — Non plus. C'est qu'il n'est pas très facile de broyer en grand la pierre, le caillou calciné, le mâchefer, le sable, les débris; de les tamiser, de les pétrir, de les jeter dans les moules graissés de lard, d'observer exactement les rigoureuses proportions d'une manipulation aussi minutieuse; c'est qu'il est ensuite très difficile de faire le ciment pour joindre ensemble les diverses pièces de pierre fondue. Toutefois, continua-t-il, on connaît ici le blocage ; véritablement rien de plus aisé que de passer du sable à la claie, de le mélanger avec la chaux, de jeter dans ce ciment de petites pierres, des cailloux brisés, des morceaux de mâchefer. Le blocage, dont on construit assez souvent les murs des cabinets ou des pavillons des jardins, fait surtout bien dans les soubassements.

Parlons d'autre chose, lui dis-je; combien gagnez-vous? Au jour présent, en France, l'appareilleur a six francs par jour; le tailleur de pierre, cinq francs ; le maçon, quatre. Ici, me répondit-il, nous ne gagnons pas tant, à beaucoup près ; mais les vivres sont à si bon marché qu'au bout de la semaine il nous reste plus d'argent qu'en France.

Et, continua-t-il, voulez-vous savoir quels sont ceux qui nous font ici le plus travailler, qui nous paient le mieux? Je vais vous le dire. Vous vous souvenez sans doute d'avoir lu, dans les petites affiches de Paris : Principauté de... en Gallicie, ville de... en Pologne, avec tous ses revenus, honneurs, titres et droits de souveraineté, à vendre. Eh bien! ce sont de petits souverains russes ou polonais-russes qui vendent tout leur royaume et tous leurs sujets, pour faire bâtir de beaux châteaux en pierre, dans des pays où il n'y a que du bois. Leur argent tombe dans la poche de notre maître, et de la poche de notre maître dans la nôtre. On trouve d'ailleurs ici tout ce qu'il faut à un Limousin : du porc, des raves et du travail.

Les ouvriers en marbre. A la vérité, continua l'appareilleur, nous sommes au milieu des juifs. Ils nous viennent de la Pologne, où il y en a plus d'un million. Notre maître l'est, et il n'en est pas moins un excellent homme. Je suis sur le point d'entreprendre la fourniture du marbre des châteaux. Il veut m'aider de sa bourse et de son crédit. Je ne puis que réussir. Les marbres ne me coûteront que le transport; j'en ai vu plus ou moins loin, de toutes les qualités. Je m'y connais, car je suis marbrier. Un Limousin marbrier! lui dis-je. Oui! oui! me répondit-il, je suis marbrier. En travaillant la pierre, j'ai appris à travailler le marbre; de même qu'un habile orfèvre, qui était mon voisin, a appris à travailler l'or en travaillant le cuivre. Aujourd'hui, en France, l'industrie est libre. On ne vous demande plus à quel titre vous savez; tout le monde a la permission de savoir. Dans plusieurs grandes villes, et notamment à Paris, je faisais, en marbre, des cheminées, des dessus de commodes, des dessus de secrétaires, des chiffonnières, des déjeuners, des fontaines, des tables, des vases, des urnes, des monuments funèbres. Ah! combien d'anciens monuments féodaux ou nobiliaires, renversés par la révolution, n'ai-je pas retaillés, pour en faire les jolis, les petits élégants mausolées qui couvrent si légèrement les morts d'aujourd'hui! J'avais gagné beaucoup d'argent; mon associé me l'enleva. La réquisition militaire m'enleva moi-même. J'ai été fait prisonnier; et, comme un grand nombre de mes camarades, je me suis trouvé fort heureux d'avoir été maçon.

Je voulus alors lui enseigner à faire des reliefs, en dessinant sur le plat du marbre des ornements, en les couvrant d'un vernis; en faisant manger ou creuser le reste du plat par un acide. Je connaissais cette invention, me répondit-il; elle a plus de soixante ans; elle ne donne qu'une sculpture plate et peu agréable.

Teignez-vous, peignez-vous vos marbres? lui demandai-je. Non, me répondit-il, pas plus que mon cheval, car je sais ce qu'il en arriverait à la première pluie.

Les ouvriers en sable. Nous nous séparâmes, ce bon Limousin et moi, mais non sans nous être, comme on dit, donné plusieurs poignées de main. A la dernière, il y mit deux roubles, que la détresse me força de ne pas laisser tomber. Je voulus le remercier; il me quitta brusquement, en me criant que je ne tarderais pas à être joint par une autre caravane qui portait du sable.

Une heure après, j'en aperçus la tête. Ah! dis-je à un des conducteurs, la pierre, comme de raison, va devant; vous portez le sable; sans doute la chaux va suivre. Cet homme, en me

répondant, se fâcha. Il me dit fièrement qu'il portait du sable à faire du verre ; qu'il était verrier, qu'il était de la Bohême. Je le félicitai d'être d'un pays où l'on fait de fort bon et de fort beau verre, dont nous, Français, achetions autrefois beaucoup ; dont nous n'achetons guère aujourd'hui, parce que le nôtre ne pouvait être ni plus uni ni plus net. Il contesta. Je lui répondis que, si cela lui faisait plaisir, je dirais plus de mal que lui de notre ancien verre, ou bleuâtre, ou verdâtre, tout rempli de pailles et de soufflures ; mais que, maintenant, dans l'art d'épurer le sable et de blanchir la soude, le nitre, la chaux de plomb, nous n'avions rien à apprendre d'aucune autre nation, pas même des Anglais, car nous faisons le flint-glass comme nous faisons le verre de Bohême.

Nos glaces du faubourg Saint-Antoine, beaucoup plus nettes, beaucoup plus pures qu'autrefois, sont aussi beaucoup plus grandes : elles ont jusqu'à quatorze pieds de hauteur ; et si nous les cassons, nous avons pour les rajuster Pajot, qui les remet au feu, les soude, les unit et vous les rend plus belles que lorsqu'elles étaient neuves.

Je lui parlai ensuite de la manufacture du mont Cenis. Quand vous voyez, lui dis-je, dans les boutiques de Pétersbourg ou de Moscou des cristaux blancs, limpides, parfaits, façonnés au tour, taillés à facettes, gravés à la flamme soufflée, c'est-à-dire par la lampe de l'émailleur, ornés de fleurs colorées, enrichis de filets, de cercles, de charnières d'or, briller, sous la forme de gobelets, de tasses, de vases, de boîtes, de bonbonnières, soyez sûr que c'est de la manufacture du mont Cenis ; soyez sûr qu'avec votre permission et celle de bien d'autres, cette manufacture n'est pas dans les Alpes, qu'elle est française, qu'elle est dans la Bourgogne, qu'elle appartient et doit sa création aux frères Chagot, nom connu de tous ceux qui achètent huit ou dix sous un magnifique verre de trois ou quatre francs il y a seulement quelques années.

Nous avons aussi, ajoutai-je, un genre de verrerie ou plutôt de poterie vitrifiée devenu encore à meilleur marché : c'est la porcelaine. A Paris, pour quatre sous, vous achetez une tasse ; pour le même prix, une soucoupe ; et pour le double, un sucrier. Maintenant, depuis la suppression de l'absurde privilége exclusif de la manufacture de Sèvres, un petit bourgeois, s'il le veut, peut se faire servir en plats et en assiettes de porcelaine. Et cependant, parce que nous faisons à bon marché, nous ne faisons pas moins bien, car nos voisins, autrefois nos maîtres, ne sont pas même aujourd'hui nos rivaux. La porcelaine de Saxe, ainsi que celle de tous les autres pays, cède à la nôtre. Sans doute, pour la faire, on peut trouver ailleurs, comme dans le Limousin.

du kaolin, que Vilaris découvrit, il y a quarante ans, à Saint-Yrieix, et, pour la couvrir, du pétunsée, qu'on a, par un second heureux hasard, découvert encore dans les environs. Aussi, est-ce moins par la matière que par les formes, les ornements, les peintures, surtout par l'éclat des couleurs, que nous sommes supérieurs aux autres. Vers le milieu du siècle, Taunay trouva le moyen de fixer les plus beaux rouges sur la porcelaine. Depuis, nous avons laissé dans la Chine la porcelaine de la Chine, et maintenant que Brongniart y a fixé le vert du chrôme, et que Dihl a donné à toutes ces diverses couleurs l'éclat des plus beaux émaux, on ne laisse plus en France la porcelaine de France.

LES OUVRIERS EN SALPÊTRE. — Je rencontrai encore sur ce grand chemin, qui est très fréquenté, et un vrai chemin aux rencontres, une autre espèce de caravane. Nous entrâmes en conversation, le conducteur et moi. Il me dit qu'il portait du salpêtre et il me demanda d'où nous tirions le nôtre. Nous le faisons, lui répondis-je; en France nous sommes tous salpêtriers. Dès que la patrie fut déclarée en danger, tous, petits et grands, nous nous mîmes à fouiller les caves, les celliers, les églises, les cimetières abandonnés ; nous en transportâmes les terres dans des baquets ; nous les fîmes tremper dans de l'eau ; nous fîmes bouillir cette eau dans des chaudières ; nous la fîmes réduire et encore réduire ; nous la fîmes évaporer, cristalliser dans des vaisseaux en beau et brillant salpêtre. Enfin, nous fîmes tant et si bien que, pendant la guerre, nous fabriquions trente mille livres de poudre par jour, au seul moulin de Grenelle, et qu'à la paix continentale nous en avions assez en magasin pour livrer cinquante batailles, à quatre millions de cartouches par bataille, ce qui, suivant les gens de l'art, est fort raisonnable.

LES OUVRIERS EN FER. — Mes chers amis, a continué Monsieur Bernard en s'adressant à nous, qui a vu les fonderies et les forges de l'Allemagne et de la France a vu de grands enfers ; qui a vu celles d'Angleterre a vu de plus grands enfers. Quand j'étais en Russie, on m'assura que celles de la province de Perm l'emportaient. Je me trouvais à l'occident de ce vaste empire, il fallait aller a l'orient : bon ! quand il s'agit de voir une nouvelle usine, que sont quatre, cinq cents lieues ? Je me mis en marche, j'arrivai. Je ne vis rien que ce que j'avais vu ailleurs ; mais ne pas témoigner son étonnement devant ces hauts fourneaux de vingt-cinq pieds d'élévation, bâtis sur les modèles de ceux du minéralogiste Rambourg, chauffés, non avec du charbon de bois qu'on proscrit aujourd'hui, chauffés au contraire avec du

charbon de terre qu'on proscrivait autrefois, enflammés, non par des soufflets, mais par des pistons ou pompes à air ; devant ces rivières de métal en fusion, ces lourds marteaux, qui retentissent à plusieurs lieues, ces plus lourds cylindres, qui amincissent en larges rubans d'épaisses barres de fer, ces immenses emporte-pièces, ces immenses cisailles qui les découpent ; ne pas admirer, ne pas faire éclater son admiration, était, et non sans quelque risque, insulter ces vastes et imposants ateliers, habitués à des tributs de louanges et d'exclamations de tous ceux que la curiosité y amène ; je me hâtai de me retirer.

De même que dans nos pays d'étoffes nous parlons volontiers laine, filature, tissage, de même dans ces pays de mines on parle volontiers métal, fonte, fabrication. J'étais entré dans l'auberge d'une grande fonderie ; j'avais dîné, j'étais assoupi sur la digestion d'un méchant brouet, lorsque je fus presque réveillé en sursaut. Deux chefs d'atelier, assis à la table voisine, disputaient, en buvant leur bouteille d'eau miellée, avec autant de feu que s'ils avaient bu une bouteille de vin nouveau. L'un était Français et Normand, à en juger par son accent nasal ; l'autre était Anglais, mais de la Normandie ou de la Gascogne d'Angleterre, à en juger par la finesse de son esprit ; cependant le Normand et moi lui en donnâmes à garder. La dispute était sur la supériorité industrielle des deux nations. J'encourageais des yeux et des gestes le Normand, qui, s'apercevant que j'étais Français, dit à son adversaire : Prenons, si vous voulez, pour juge ce bon Russe qui est derrière vous. A chaque moment, je faisais semblant de ne pas bien entendre le français, et je me faisais expliquer par le rusé Normand les expressions les plus usuelles ; après quoi, avec l'air chatemite du juge Rominagrobis de La Fontaine, je disais à chaque décision : Anglais bon, Français plus bon.

Il fut d'abord question des ponts de fer. Le Normand se hâta de dire qu'à la vérité il n'y en avait pas encore en France, mais qu'à Paris on était sur le point de construire celui du Louvre, que le fer en était pour ainsi dire au feu.

Ensuite, il fut question des armes. L'Anglais dit qu'à Birmingham il se fabriquait dix mille canons de fusil par mois. Le Normand répondit qu'à Paris, en l'an II, on en fabriquait jusqu'à vingt mille.

Ensuite de la serrurerie. Le Normand, sans donner à son adversaire le temps de parler, lui jeta pour ainsi dire au nez les serrures sonnantes de Facque, qui sonnent une clochette quand on veut les ouvrir avec de fausses clefs ; les serrures prévôtales de Duval, qui prennent la main du voleur ; celles de Merlin, qui

prennent la main du voleur et tirent un coup de pistolet pour avertir qu'il est pris ; et, ce qui valait mieux, toute la nouvelle serrurerie de Georget : ses serrures à glace, à diamants, ses serrures à fausses entrées, à entrées masquées, ses serrures secretes, dont on peut laisser la clef dessus ; et, ce qui valait mieux encore, toute la serrurerie du pays d'Eu, en Picardie, qui occupe deux mille ouvriers et fournit à très bon marché de très bon ouvrage. Il lui nomma aussi Chopitel, serrurier, inventeur d'un laminoir qui façonne les tranches des pièces laminées, et qui donne le moyen de fabriquer des fenêtres de fer toutes prêtes à recevoir le verre. Il lui nomma encore Bernard et Canlère, qui avaient enfin trouvé un vernis contre la rouille.

On passa à la coutellerie ; on en parla assez long-temps, sans que la victoire demeurât incontestablement à nos couteaux de Langres, à nos ciseaux de Moulins. L'Anglais connaissait notre expression, faire la barbe. Et les rasoirs ? dit-il ; convenez que pour les rasoirs nos couteliers feraient la barbe aux vôtres. Ce n'est plus vrai, lui répondit le Normand, depuis que Treppoz a importé en France la fabrication orientale et que nous faisons à Paris des rasoirs de Damas.

Mais, repartit l'Anglais, avec quel acier ont-ils été fabriqués ? L'acier français, s'il existe, n'est guère connu. Aujourd'hui n'est pas autrefois, lui répondit le Normand ; aujourd'hui que le nombre de nos fonderies a si considérablement augmenté, il n'est guère possible que, sur les six cent mille quintaux de fer fabriqués en France, nous ne fassions beaucoup d'acier naturel ; il n'est pas possible qu'avec de bon fer toujours égal nous n'ayons de bon acier toujours égal ; il n'est pas non plus possible qu'avec nos connaissances chimiques nous ne sachions bien cémenter le fer, en faire de bon acier au moyen du charbon pulvérisé, de la suie, des cendres, du sel marin ; que nous ne sachions bien le fondre au moyen de l'argile et de la chaux. Je me crois sûr que votre meilleur acier n'est pas meilleur que celui de notre Clouet, fondu au creuset par stratification de marbre et de craie, et je ne sais même s'il est aussi bon ; je pourrais vous dire aussi que l'aciérie de Gosselin, fabricant à Souppes, donne des cylindres d'une forme parfaite, d'un acier parfait.

L'Anglais reprit avec un imperturbable sang-froid : J'ai eu, moi qui vous parle, la bonté de croire que vous ne savez pas plus faire les faux que les limes, les limes que les scies.

La faux, la faucille, dit le Normand, ne sont qu'un grand couteau à foin, qu'un grand couteau à blé ; la fabrication en est, plus en grand, la même. Il n'y a de difficulté qu'à bien unir dans

toutes les parties l'acier au fer, à donner une trempe égale à toute la longueur du tranchant. Vous me dites que jamais vous n'avez vu de faux françaises. Je le crois bien. La fabrique de Dilling, en Lorraine, la vaste fabrique de Toulouse, qu'avec tant d'habileté et de dépense élève aujourd'hui Garrigous, sont encore obligées de marquer de la marque allemande leurs faux pour tromper l'obstination de nos villageois, habitués depuis tant de siècles aux faux d'Allemagne, qui ne pourraient se servir des meilleures faux françaises, s'ils les savaient françaises.

Quant aux limes, la fabrication en est aussi aisée. Je prends une barre d'acier ; je la polis ou avec la lime ou avec la meule. Je lui imprime un mouvement sous un ciseau fixe qui l'incise, la taille ; lorsqu'elle est incisée, taillée des deux côtés, je la mets sur le feu ; elle rougit, et je la trempe dans une dissolution de corne, de suie, de sel marin ; j'ai fait une lime. Et si je me sers de l'ingénieuse machine de Durand, je taille à la fois huit barres d'acier ; je fais à la fois huit limes. Vous avez beau dire, beau rire, je ne pense pas que les limes d'Amboise, du bonhomme Du Clusel, même que celles de nos paysans des environs de Versailles, vaillent les vôtres ! Que si elles portent la marque anglaise, c'est que nos artisans sont encore, à cet égard, aussi villageois que nos moissonneurs et nos faucheurs.

Quant aux scies, ajouta le Normand, nous les laminons, nous les trempons, nous les dentons aussi bien en France qu'en Angleterre. L'inventeur des scies sans fin, notre Albert, sera bientôt le grand Albert.

De qui tenez-vous, je vous prie, demanda l'Anglais, l'art de vernir la tôle ?

Ici, lui répondit le Normand, les Russes font un grand nombre de leurs toits en feuilles de fer vernies ; je ne sais trop si l'idée n'a pas été portée de Russie en Angleterre ; je conviens toutefois qu'elle a été portée d'Angleterre en France. Mais venez, osez mettre vos plus beaux ouvrages à côté du Parisien Demarne, qui, avec sa tôle et ses couleurs, fait des vases de granit, de porphyre, de marbre, de porcelaine, décorés de toute sorte d'ornements, de peintures, et vous verrez si vous ne serez pas obligé de remporter vite les vôtres. Fort bien ! fort bien ! repartit l'Anglais ; mais, vous-même, osez lever cette triple barrière des douaniers qui borde votre France. Oui, lui répondit le Normand, nous oserons la lever quand nous voudrons : car nos coutelleries de Langres, de Châtellerault, de Moulins, de Saint-Étienne, de Thiers, suffiront pour nous défendre contre les produits des vôtres. Jamais vos flottes marchandes n'oseront

approcher d'un pays où l'on entend crier : A deux liards les couteaux ! A un sou les fourchettes ! A deux liards ! A un sou !

J'étais interpellé. Je prononçais en français-russe, derrière les oreilles de l'Anglais, une condamnation toujours pour lui désespérante : Anglais bon, Français plus bon.

Les ouvriers en cuivre. — Passons au cuivre, dit l'Anglais. Au cuivre soit, lui répondit le Normand. — A la petite horlogerie. — A la petite horlogerie. — Et ensuite à la grande. — Et ensuite à la grande. L'Anglais parla tant qu'il voulut. Le Normand eut son tour. Puisque vous connaissez si bien l'horlogerie et les célèbres horlogers, vous auriez dû nommer notre Thiout, qui, le premier, a fait sonner les montres à répétition en pressant un bouton de la boîte.

Notre Julien Leroy, qui, le premier, a rendu visible le travail des montres sans le démonter, qui a changé la position des pièces et les a simplifiées, qui a imaginé les potences, qui a fixé l'huile autour des pivots, qui a combiné les divers métaux de manière à prévenir les effets de leur dilatation ou de leur resserrement, qui, enfin, le premier, a fait marquer aux montres le temps vrai ;

Notre Lépine, qui a imaginé des montres sans chaîne et des montres à répétition, ou, comme on dit plus brièvement, des répétitions à roulette ;

Notre Bréguet, dont les garde-temps sont d'une précision mathématique, dont le balancier à parachute, dont l'échappement double, méritent d'être mentionnés dans l'histoire de l'art.

Vous ne pouvez contester que l'horlogerie de Paris, pour les savants et les marins de tous les pays, soit la première du monde. Je ne pense pas que celle de Versailles, que celles de Besançon, de Saint-Claude, de Ferney, puissent la valoir à beaucoup près, mais il en sort des montres du plus bas prix, même de douze francs ; ces fabriques sont d'ailleurs en concurrence avec celle de Genève pour fournir les trois cent mille montres neuves qu'il faut tous les ans à la France.

C'est dans la grande horlogerie surtout que Paris est supérieur à Londres. Julien Leroy est l'inventeur du mécanisme horizontal des horloges. Ce Leroy, fils d'un autre Leroy, fameux horloger comme l'autre, a laissé une descendance toute royale qui sans doute continuera à régner.

On sait que Lepaute, contructeur de l'horloge de l'Hôtel-de-Ville de Paris, la plus grande qu'on ait vue, qui va pendant qu'on la monte, a laissé aussi la succession de ses talents à ses fils, qui ont perfectionné les pendules astronomiques.

Il en est de même de Ferdinand Berthoud ; ses fils ont agrandi

le nom de leur père, si célèbre par ses pendules marines.

Il en est de même de Robin. On va admirer dans l'atelier de ses fils leur montre à treize cadrans qui marquent la différente heure de différentes villes du monde.

Janvier, qui s'est fait connaître par sa pendule à équation, se fera encore bien plus connaître par ses nouveaux mécanismes des sphères célestes.

Si maintenant nous en venons à nos cartels de Paris, dont les mouvements se fabriquent à Dieppe, c'est là que les merveilles augmentent. Dans cette nouvelle branche de l'art, l'horlogerie de Paris a appris la sculpture, la dorure. Elle a représenté en stuc, en marbre, enrichis d'ornements d'or, les différentes scènes de la vie, avec leurs personnages toujours naturellement, toujours gracieusement posés. Elle a appris la dioptrique, la musique; et elle a prouvé qu'elle les avait bien apprises; ses pendules de nuit projettent sur le mur l'image lumineuse d'un cadran marquant l'heure. D'autres de ses pendules font entendre des concerts de piano et de flûte. J'ai toujours voulu du mal à Bofenchen de ne pas mettre son nom sur de si beaux ouvrages.

L'Anglais ne savait plus que garder le silence, et, par son attitude, il prenait visiblement condamnation; il me semblait que le Normand, tout triomphant, me disait en me regardant : Je l'ai étorudi, je vais maintenant l'éblouir.

Effectivement il alluma, si je puis parler ainsi, nos trente-six mille nouvelles lampes :

La lampe à pompe, de Chénier. — La lampe à double courant d'air, d'Argant. — La lampe à tube de verre, de Quinquet et Lange. — La lampe à cuire les aliments, de Quinquet. — La lampe à air inflammable, de Furstemberg, de Gabriel ou de Lebon, ou de je ne sais qui, jusqu'à tant qu'on nous fasse connaître au juste l'inventeur. — La lampe dite docimastique, de Bertin, qui porte aussi le nom de fontaine de feu, et qui devrait plutôt porter celui de lampe éolipyle, comme plus propre à en faire connaître le jeu. — La lampe hydrostatique, des frères Girard, qui tient toujours l'huile au niveau de la mèche. — La lampe à réveil, de Mounouri, qui, après avoir consumé une certaine mesure d'huile, brûle un fil auquel est attaché le ressort d'une sonnerie qui vous réveille. — La lampe à globe, à demi-globe de cristal, de gaze. — La lampe de fer-blanc, de tôle. — La lampe à colonne, à vase, à lyre, à cariatides. — La lampe à peintures, à dorures. — La lampe à moire métallique, d'Allard.

Aujourd'hui, dit le Normand à l'Anglais, les lampistes comme

les horlogers de Paris envoient leurs inimitables ouvrages dans tout l'univers.

Voulez-vous, continua le Normand, parler des plus petits ouvrages de cuivre? Jecker fond et nous fondons les têtes d'épingle. — Voulez-vous parler des plus gros? Si vous avez abandonné l'ancien moulage de l'artillerie, si vous forez aujourd'hui les canons, aujourd'hui nous les forons aussi. — Vous avez de belles fabriques de cuivre pour le doublage des vaisseaux; nous en avons qui ne sont pas moins belles. — Vous vous passez des fils de laiton de l'étranger; nous nous en passons aussi depuis que Boucher de l'Aigle, avec la blende, nous fait du laiton et du fil de laiton. — Vous filez, vous tissez le cuivre; nous le filons, nous le tissons. Vos gazes métalliques sont belles, soit; les nôtres ne le sont pas moins. Je ne puis cependant pas vous dire si notre Maderpascher de Dôle a implanté ou transplanté en France cette nouvelle branche de l'art. — Quant aux bronzes, personne jamais ne les a moulés, façonnés, sculptés, ciselés, limés, brillantés, comme nos Parisiens, comme notre Thomire; personne jamais ne les a peints, vernis, dorés, surdorés, comme nos Parisiens, comme notre Ravrio.

Les ouvriers en plomb. — Messieurs les Anglais, ajouta le Normand, si vous laminez le cuivre, nous le laminons aussi, et nous laminons de même le plomb.

J'aurais trop d'avantage à vous parler de nos fondeurs, les Gando, les Didot; de leurs beaux caractères d'imprimerie, faits de plomb, d'un quart de cuivre et d'un peu d'antimoine; j'en aurais trop à vous parler de nos fondeurs de planches de caractères d'un seul jet, des inventeurs du stéréotypage français Herhan et Didot.

Comment faites-vous le minium? demanda tout aussitôt l'Anglais. Comme vous, répondit tout aussitôt le Normand: nous calcinons le plomb; nous en broyons la chaux; nous la délayons avec de l'eau, nous la resséchons; nous la tamisons; nous la remettons au feu, et nous avons du minium au moins aussi rouge, aussi bon que le vôtre. Nous allons l'acheter à la fabrique de Pécard, pas plus loin que Tours.

Comment faites-vous les crayons de mine? demanda l'Anglais d'un ton encore plus assuré. Je ne sais, répondit le Normand, si nous les faisons comme vous, car vous gardez votre secret; mais notre Conté ne garde plus le sien. Il pulvérise la mine de plomb en la calcinant dans un creuset; il la mêle dans une partie d'argile, plus ou moins grande, suivant qu'il veut des crayons plus ou moins durs; il jette cette pâte sur une planche à face striée, can-

nelée, de manière qu'il n'y a plus qu'à en retirer les crayons et à les enchâsser dans le bois. Convenez-en, ajouta le Normand, il y a quelques années que vous nous vendiez vos crayons; peut-être viendrez-vous bientôt nous acheter les nôtres.

Les ouvriers en étain. — Il est une chose que vous ne nous achèterez jamais, que nous vous achèterons toujours, c'est l'étain; vos montagnes de la province de Cornouaille savent le faire mieux que partout ailleurs. Elles le font encore comme aux vieux siècles; c'est qu'elles l'ont toujours parfaitement fait. Du reste, l'exportation de votre étain est bien réduite, car l'art du potier d'étain est maintenant bien circonscrit.

Les ouvriers en argent.—Sans doute, c'est bien à cause de la grande quantité de belle faïence et de belle porcelaine qu'on plane peu de vaisselle d'étain; mais c'est aussi parce qu'on en plane beaucoup en argent. Tous les jours la vaisselle plate devient plus commune.

Aujourd'hui d'ailleurs qui peut laisser reposer quelques écus achète des couverts frappés au mouton, à l'emporte-pièce, dont on ne paie guère que le poids et les droits du contrôle.

Les ouvriers en or. — Vous ne voudriez sans doute pas disputer, qui voudrait disputer avec l'orfèvre français de goût et de grâce?

Combien de fois n'ai-je pas vu à Bordeaux, à Lyon, à Paris, l'étranger, qui précipitait ses pas, s'arrêter, marcher lentement dans ces rues étincelantes d'argent et d'or, où ces riches métaux sont disposés en soleils de cuillers et de fourchettes, en pyramides de cafetières, de théières, de tasses, de biberons, d'écuelles, de soupières, d'huiliers, de flacons, de toute sorte de vases, gravés en mat, en clair-obscur, et brillantés par l'éclat que leur donnent les nouveaux acides sulfuriques nitreux et les nouvelles découvertes de la chimie.

Vous croyez que j'ai fini; mais j'ai à parler en particulier d'Odiot, comme ayant porté au plus haut degré les divers travaux de l'art; et d'Auguste, comme ayant ajouté à cette perfection par l'invention de ses matrices, avec lesquelles il emboutit, frappe en bossage les ornements les plus ordinaires ou qui se répètent le plus souvent.

Les ouvriers en sels et en chaux métalliques. — L'Anglais laissait aller, laissait dire le Normand; semblable à un renard, il se tenait embusqué, pour s'élancer à son avantage. Mon camarade, lui dit-il, oui, vous avez raison, tous les pays ne connaissent que votre orfèvrerie; tous les pays ne veulent que vos marchandises. Vous n'achetez rien aux autres; vous avez au

contraire reçu de votre sol et de votre industrie le privilége de tout leur fournir.

Il y a plus, ajouta-t-il en riant, et en cherchant même à rendre bien ostensible son rire, vous allez porter en Prusse le bleu de Prusse, en Espagne le blanc d'Espagne, en Pologne, en Russie, les potasses de Pologne, les soudes de Russie, et il continua à lui rappeler la longue nomenclature des objets de ce genre que nous tirions autrefois de l'étranger, à la grande diminution de notre numéraire.

Ah! répondit le Normand, avec un air d'assurance qu'il avait imperturbablement conservé, vous êtes encore venu cette fois débarquer à Berghen, et, comme le général Brune, je vous tiens entre mon armée et la mer; écoutez bien.

Notre révolution, dans sa guerre contre l'Europe, appela à sa défense tous les arts, toutes les sciences. La chimie, la science par excellence, qui procède par décomposition et recomposition, fut alors forcée de descendre des chaires, non comme autrefois pour entrer dans les salons, mais bien dans les ateliers. Là elle vit par des yeux tous exercés, tous ouverts par l'intérêt, et de ce jour datent ses progrès, sinon les plus étonnants, du moins les plus utiles.

De ce temps nous faisons du bleu de Prusse: ou comme Lassone, avec des acides ferrugineux et du zinc; — ou comme Clouet, avec du gaz ammoniacal et du charbon pur; — ou comme La Folie, avec des dissolutions de couperose, de vitriol, de fer et de soude.

Nous faisons le blanc d'Espagne, pour les peintures, avec des craies, des marnes purifiées, en les dissolvant dans de l'eau.

Nous faisons les potasses de Pologne, les soudes de Russie, enfin les soudes, aussi pures, plus pures même que celle d'Alicante, seulement avec du sel de cuisine, et nous ne payons plus au commerce étranger ou dix, ou vingt, ou trente millions; j'aime mieux dire trente millions: car on ne saurait trop faire éclater la gloire des inventeurs dans les arts mécaniques, tous inconnus dans nos livres que le public veut bien encore nommer histoires: car on ne saurait trop célébrer le nom de Leblanc et de ses pareils.

Nous faisons de bon alun, de l'alun de Liége, de l'alun purgé de fer, de l'alun de Rome et du meilleur, par plusieurs méthodes, avec plusieurs sels. Nous faisons de l'alun de toutes pièces, comme le dit et comme le fait l'inventeur Chaptal.

Nous faisons de même la couperose d'Angleterre; nous la faisons comme Bérard.

Nous faisons l'acide sulfurique si parfaitement, que, dans cette fabrication, tout le soufre est absorbé; nous le faisons comme Clément-Désormes.

Nous faisons du sel ammoniac d'Egypte, ou par la distillation des matières animales combinées avec l'acide de sel, comme Dizé, ou avec de l'acide de sel et l'alcali volatil, comme Chevremont.

Nous faisons tout pour ne pas acheter, de même que vous faites tout pour vendre.

Mais vous, qui brûlez ou qui brûliez en effigie le pape, pour vous avoir excommuniés de l'église, vous devriez bien aussi, parce qu'ils vous excommunient de nos marchés, faire pendre en effigie nos fabricants, surtout nos chimistes, qui les dirigent, et Berthollet, Chaptal, Vauquelin, au haut de l'échelle. N'est-ce pas, dit le Normand en s'adressant à moi, que tous ces braves gens-là sont pendables? Je feignis de ne pas comprendre ; mais enfin, poursuivit-il, à qui donnez-vous la palme? Et il m'expliqua assez long-temps ce que c'était que donner la palme. Quand je vis qu'il était temps de comprendre, je compris, et je répétai le terrible jugement d'Anglais bon, de Français plus bon. Enfin, l'Anglais, furieux, placé sans le savoir entre un Normand et un Gascon, me dit, en se tournant vers moi : J'en appelle à tous vos compatriotes!

Je me levai en feignant l'impassibilité d'un juge, avec la différence que je saluai les plaideurs, savoir : l'Anglais très respectueusement, et le Normand plus respectueusement encore ; après quoi, je sortis et partis dans le moment : car il importait à l'honneur national qu'on ne pût pas découvrir, par un plus long séjour, que j'étais Français.

Les ouvriers en tourbe. — Je courais, je me sauvais; il me semblait que je sauvais non seulement la gloire de la France, mais encore celle de la Normandie et de la Gascogne ; j'allai tomber dans une tourbière. Elle était intacte. Mes amis, dis-je avec empressement aux premiers villageois que je rencontrai, vous avez dans votre voisinage d'excellente tourbe ; vous pouvez la rendre encore meilleure en la carbonisant, et rien n'est plus aisé. Il suffit de la mettre dans un four construit comme les fours à chaux, d'allumer quelques bûches de bois au dessous de la grille, et quand elle sera dégagée par la combustion de toutes les matières qui produisent la fumée et l'odeur, il n'y aura plus qu'à l'étouffer, en fermant toutes les ouvertures du four. Oh ! me répondirent-ils, après m'avoir froidement écouté, qu'avons-nous besoin d'apprendre à brûler la terre, tandis que nous ne savons que faire de notre bois?

LES OUVRIERS EN HOUILLE. — Je découvris aussi une houillère; elle était également intacte. Je vis bien qu'ainsi que la tourbière elle resterait telle; cependant je ne pus m'empêcher de dire à de pauvres laboureurs que, sans qu'ils s'en doutassent, ils travaillaient une terre féconde en charbon, qu'ils pouvaient approprier à bien des usages, même à la cuisson du pain, en le purifiant, en le dessoufrant par une demi-combustion. Français! me dirent-ils, grand merci de vos enseignements; Dieu nous a placés dans un pays de bois et de forêts, de même qu'il vous a placé dans un pays d'eau-de-vie, de vin blanc et de vin rouge.

LES OUVRIERS EN BOIS. — Le faubourg Saint-Antoine est connu en Russie, en voici la preuve. J'étais, si je ne me trompe, ou si je ne mens, à Odessa, où je me gardai bien de ne pas me dire Français : car, par sa probité et ses vertus, le gouverneur, le duc de Richelieu, y a rendu ce nom chéri et honorable. Voilà qu'au son des instruments de la ville on proclame l'annonce d'une grande vente de meubles; le peuple y court, j'y cours.

On commença par les meubles communs, on en vint ensuite aux meubles d'acajou ; le préposé aux encans ne cessait de crier : C'est de France, de Paris, du faubourg Saint-Antoine. Dès que les enchèresse ralentissaient, aussitôt le nom du faubourg Saint-Antoine les ranimait. Je vis vendre des secrétaires, des armoires, des commodes, des porte-vases, des porte-cuvettes à trépied, des tables de toilette à miroir carré, à miroir ovale, fixe, pliant. On se disputa long-temps un superbe lit de forme de tombeau antique, orné, ainsi que les autres meubles, de bronzes dorés; le ciel était un beau cercle, acajou et or, qui suspendait les rideaux. Je vis vendre toute sorte d'autres meubles de ce même bois à la mode, fauteuils, canapés, tables, billards ; je ne sais en ce genre ce qu'on ne vendit pas. A Paris, pour quinze cents francs, deux mille francs, on a l'ameublement complet et assez beau ; en Russie, il se vendait vieux le double, le triple, et je vis comment les seigneurs se ruinaient encore en bois aussi bien qu'en pierre.

Les pays étrangers ont notre ébénisterie, notre menuiserie portative; ils ne peuvent avoir notre menuiserie fixe, nos planchers à compartiments de bois de couleur, nos lambris ornés des arabesques de Barthélemy.

Mais ils peuvent avoir et ont nos légers wiski, nos élégantes voitures à ciel ouvrant et fermant, nos gondoles, que l'art du menuisier-carrossier et l'art du serrurier ont rendues si douces, qu'elles sont pour ainsi dire ondoyantes.

Sans doute les charpentes des Russes ne valent pas les nôtres : Buffon ne leur a pas enseigné comme à nous les principes

de la force des bois ; le charpentier Mugneron ne leur a pas appris à cintrer les bois des jantes, à leur donner une courbure fixe, à les tremper comme les métaux, à en raffermir les fibres. Mais quand nous disons que notre nouvelle charpente est nouvelle, il faut bien prendre garde de ne pas parler devant quelqu'un qui ait lu le traité d'architecture de Delorme. Pourquoi ne pas vouloir convenir que notre charpente actuelle est, dans ses essais les plus étonnants, la charpente du seizième siècle ? Pourquoi avoir honte du seizième siècle ?

En traversant les grandes forêts de la Chersonnèse, j'étonnai bien plusieurs paysans russes ; ils étaient les uns à fabriquer du goudron, les autres à couper du bois, les autres à faire du charbon. Je leur dis qu'en France nous n'avions plus besoin du goudron du Nord ; qu'en fondant le nôtre à vases clos, suivant la méthode de Darrac, nous faisions maintenant du goudron aussi bon que le meilleur goudron connu dans le commerce. Je leur dis qu'on tirait un très fort vinaigre du bois, en le brûlant, en le carbonisant dans une corne métallique ; que cette découverte était due à Lebon. Je leur dis qu'en France le bois était devenu si cher que nos physiciens, et, à leur suite, Curaudau, qu'ils ne connaissaient pas, mais qui était fort connu à Paris et ailleurs, avaient imaginé des fourneaux économiques où, avec un morceau de bois pas plus gros que le poing, on cuisait cinq plats ; où, avec une feuille de papier, on faisait chauffer un bouillon ; que Cuchet, fort connu aussi à Paris et ailleurs, mettant de même en pratique les découvertes des physiciens, faisait, avec du charbon réduit en poudre, des filtres, des fontaines dépuratoires, qui, dans le moment, changeaient l'eau la plus sale, la plus bourbeuse, en eau la plus belle, la plus limpide ; que le grand chimiste Berthollet conservait pendant les voyages de mer du plus long cours les liquides renfermés dans des futailles légèrement brûlées en dedans. Ces bons paysans de m'entourer, de manifester par leurs signes l'étonnement, la surprise, et peut-être même, si j'y avais regardé de plus près, l'incrédulité.

Les ouvriers en roseau. Bon goût des Français, merveilleuse adresse des Russes ; voilà un proverbe à faire. Vous ne sauriez croire combien les Russes sont adroits : je leur tressai un de nos fauteuils d'été, un fauteuil tendu en roseau ; ils en tressèrent plusieurs autres et tous plus beaux que le mien.

Les ouvriers en jonc. Les Russes font nos coffrets, nos paniers, nos corbeilles en jonc ; ils les font mieux que nous.

Je leur enseignai à teindre le jonc, pour en faire des chaises comme les nôtres.

Les ouvriers en paille. Je leur enseignai aussi, pour faire d'autres chaises comme les nôtres, à teindre la paille; je leur enseignai à la tailler, à l'adoucir, à la tresser; je leur enseignai à la blanchir par les acides, à en faire des chapeaux. Quelques jours après vous auriez vu mille élégantes têtes de jeunes Parisiennes se mirer dans les eaux du Volga.

Les ouvriers en ivoire. En Russie tout le monde est mal peigné, me disait un jeune fat; c'était, je crois, la seule observation qu'il avait faite en deux années sur les peuples de ce vaste pays. Elle est du reste vraie. Les Russes ne se servent en général que de peignes de corne ou de bois; ils ne savent pas faire, ou ne font pas, ou ne font guère de peignes d'ivoire. J'ai d'ailleurs trouvé chez eux les instruments dont nos peigniers se servent, et notamment l'ingénieuse double scie avec laquelle on sépare les dents du peigne que le carrelet a marquées. L'art de travailler l'ivoire, qui, en France, s'il n'est mort, meurt dans plusieurs parties, n'est pas encore né chez eux.

Les ouvriers en os. Monsieur Bernard a continué : Vous savez aussi bien que moi, disais-je aux Russes, à combien d'usages dans les arts les os des animaux sont employés. Les Russes, comme s'ils l'avaient su, me faisaient tous en souriant un signe affirmatif, un signe de politesse. — Vous savez que nous les tournons et que nous en faisons mille divers jolis petits ouvrages. — Nous les brûlons aussi pour en fabriquer du noir de fumée, de l'encre de la Chine. — Enfin, depuis les expériences de Cadet de Vaux, nous les cassons, nous les faisons bouillir, nous en faisons de la gélatine, qui, à défaut de viande, est fort bonne pour assaisonner la soupe et les légumes.

Les ouvriers en corne. Vous savez ou vous saurez, disais-je encore aux Russes, que nous amollissons, que nous fondons la corne, que nous la façonnons, que nous la limons, que nous la soudons, que nous la colorons. — Vous savez ou vous saurez qu'avec des dissolutions d'argent et d'acide nitrique, passées sur la surface aux endroits non enduits de vernis ou de cire, nous imitons la marbrure de l'écaille de tortue. — Je vous dirai encore qu'aujourd'hui notre Rochon, au moyen d'une châsse ou cadre, tendu de gaze métallique, plongé et replongé jusqu'à épaisseur convenable dans une cuve de colle de poisson, en tire des lames en feuilles de la plus grande dimension, qui ont la transparence des feuilles de corne, et qui, lorsqu'on les a vernies des deux côtés, en ont aussi la solidité.

Les ouvriers en graisses. Je n'épargnais pas mes enseignements aux Russes; je ne me lassais pas de les enseigner.

Mes amis, nous remplaçons maintenant, dans la fabrication des savons, les huiles par les graisses. — Chaptal nous a appris, et je vous apprendrai si vous voulez, à les remplacer aussi par des rognures de peaux qui ne servent à aucun usage. — Dites! mes bons hôtes, ne voudriez-vous pas, comme en France, purifier, par la chaux et l'alun, le suif de votre chandelle commune? Et, aussi bien que nous, avec de bon suif de mouton purifié par le nitre, le sel ammoniac, avec des mèches mélangées de coton et de lin légèrement imbibées de camphre, faire de la chandelle appelée économique? Sachez aussi qu'aujourd'hui on parfume les suifs par une infusion d'herbes odoriférantes; sachez encore qu'on blanchit les chandelles avec du sel marin oxygéné, ou que tantôt on les teint, ou que tantôt on les enduit d'un vernis de perle.

Les ouvriers en peaux. J'ai semé dans mes courses en Russie et notamment à Smolensk un assez grand nombre d'arts. Je fus surpris dans cette ville et renfermé par l'hiver. Mon hôte, à qui j'avais enseigné à faire de nouvelle chandelle de Munich, c'est-à-dire de la chandelle fort grosse, à mèche de bois de sapin, recevait avec plaisir ses voisins qui venaient veiller. Il y avait beaucoup d'artisans, et, comme la ville est entourée de forêts ou de pâturages, il y avait surtout beaucoup d'ouvriers en peaux. Avant les contes de revenants, ordinairement de la même fabrique que ceux de France, nous parlions des arts du pays.

Les Russes se croient fort savants dans l'art de travailler les peaux; ceux que je voyais aux veillées de mon hôte se glorifiaient. Ils me parlaient de leur tannage au sumac, à la noix de galle; je convins avec plaisir que les cuirs de *Roussie* étaient fort recherchés dans les marchés de l'Europe : ils se glorifièrent davantage.

Enfin, après avoir été forcé de les écouter encore long-temps, je pus leur dire qu'en France nous avions ajouté aux anciens moyens de débourrer et de gonfler les peaux la dissolution de la houille, la dissolution de la tourbe, la dissolution de l'acide sulfurique, l'étuve à la vapeur de ce même acide; que nous avions ajouté aux anciens procédés du tannage celui de Séguin, le plus expéditif de tous, qui consiste à combiner le plus promptement possible les principes astringents du chêne avec la gélatine, la substance de la peau, en tenant dans une dissolution de tan les peaux placées verticalement et séparées l'une de l'autre.

Je pus aussi leur dire que Delvau faisait, que nous faisions des tiges de bottes sans couture; qu'ils pouvaient en faire comme lui, comme nous, en dépouillant la jambe des animaux sans fendre la peau.

Ils ne m'écoutèrent guère quand je leur parlai de nos maroquins, de nos peaux chamoisées, imitant les diverses couleurs, les divers dessins coloriés des étoffes, les divers velours, et je ne sais même s'ils retinrent le nom du fabricant Dolffus.

Ils ne m'écoutèrent guère non plus quand je leur parlai de nos nouvelles reliures à dos brisé, de l'invention de Bradel ; de nos reliures gravées au fer sur le dos et sur les plats, teintes en jaune, en bleu, en rose, en vert, en toute sorte de couleurs, qui servent si bien, dans une nombreuse bibliothèque, à faire connaître au premier coup d'œil les divers ouvrages.

Mais ils me donnèrent une grande attention quand je leur dis qu'un de nos selliers, nommé Navarre, avait imaginé des arçons mobiles au moyen desquels il faisait des selles à tous chevaux.

Ils m'en donnèrent aussi une grande, une très grande, quand je leur dis que nos cordonniers faisaient des souliers dont la couture ne pouvait pourrir, puisqu'ils étaient cousus avec du fil de fer assoupli, ou dont les diverses pièces tenaient avec les seuls clous.

Ils m'en donnèrent une bien plus grande encore et ils applaudirent quand je leur appris qu'aujourd'hui en France les femmes ne portaient plus les talons hauts, qu'elles n'y étaient plus sur un haut pied.

Les ouvriers en crin. Mes amis, leur dis-je un soir, vous avez du crin comme nous. Vous devriez bien, comme nous, le dégraisser, le teindre, le tisser, en faire, comme nous, des meubles d'été, des fauteuils, des canapés à fleurs, à paysages. En France, Bardel a contribué à perfectionner cette nouvelle fabrication.

Les ouvriers en cheveux. Jeunes filles, dis-je aux jeunes veilleuses, allons! venez, partons pour la France! N'est-ce pas que celles qui êtes brunes voudriez peut-être avoir la chevelure blonde! Eh bien ! le sieur Poitevin vous lui donnera cette couleur, avec un peu de chélidoine et de safran ; et il donnera la couleur noire à la chevelure de celles qui êtes blondes et qui voulez avoir des cheveux noirs ; pour cela il n'emploiera qu'un peu de poudre d'ébène et de mine de plomb, mêlé à un peu de camphre, ou plus simplement il se contentera de les peigner avec un peigne de plomb. Si vous voulez, faites mieux ; livrez vos cheveux au sieur Dumont : il vous tondra, vous mettra à la mode, vous coiffera d'une petite perruque à mèches flottantes, à tire-bouchons, avec ou sans coup de vent. Ne craignez pas de passer pour vieilles : il n'y a chez nous que les jeunes femmes qui portent perruque.

Et, dis-je aux hommes, vous qui avez passé cinquante, soixante ans, qui commencez à devenir chauves, qui êtes chauves, qui grisonnez, qui blanchissez, venez aussi en France. Le sieur Rochefort a une collection de têtes de bois de toutes les dimensions, où sûrement le modèle de la vôtre se trouvera. Il vous tient toujours toute prête une perruque faite au tour de votre visage. Que si vous ne voulez qu'un faux toupet, le sieur Berlandeux, rue du Pas-de-la-Mule, en fait à ressort et à jour, où seront très artistement mêlés les cheveux que vous avez avec ceux que vous n'avez pas.

Les ouvriers en fourrures et en poils. On est fort habile en Russie dans l'art de préparer les fourrures ; cela doit être : on en porte les trois quarts de l'année. Quant à nous, il faut avouer que nous n'y entendons plus rien : nous n'en portons plus.

Ah ! les mauvais chapeliers que ceux de ce pays-là ! Quand je leur expliquai le procédé du secrétage, qui n'est plus aujourd'hui un secret, car la dissolution de mercure dans l'eau-forte mélangée d'eau de puits, dont les fabricants, depuis quarante ou cinquante ans, arrosent le feutre des chapeaux de poil de lièvre, de lapin ou de castor, est connue de tout le monde, je m'aperçus qu'ils ne connaissaient que très imparfaitement les autres opérations. Je leur fis, sans reproches, pendant plusieurs veillées, un bon cours de chapellerie, à la lueur de la chandelle à mèche de bois.

Les Russes filent, ainsi que nous, la bourre de vache.

Les Russes font aussi, comme nous, les brosses ; ils prennent des flocons de soies de porc, les plient en deux, en engagent la tête dans les rangées de trous d'une petite planche ou ronde ou carrée, suivant la forme qu'ils veulent donner à la brosse. Ils les y attachent par la ficelle passée dans le pli, les fixent par la colle-forte à la planche, qu'ils recouvrent d'un cuir.

Les Russes, comme nos jeunes gens du bel air, se lavent et se brossent les cheveux.

Les ouvriers en laine. Vous savez, continua M. Bernard, comme le printemps est long à venir de Montpellier à Mende ; il est encore plus long à venir de la Turquie dans la Russie. Il vint enfin, et je pus continuer à parcourir les provinces et les ateliers.

Les laines russes ne sont pas mauvaises, et cependant les étoffes le sont, et, qui pis est, elles sont fort chères. C'est que les opérations de fabrique sont mal faites et ordinairement faites en petit, par conséquent d'une manière dispendieuse.

Je disais à ces bons artisans, qui, sous leur chapeau à pain de sucre, portaient une tête fort routinière :

Lavez vos laines sur le dos des brebis. — Dégraissez vos laines dans des lavoirs à cuves d'eau chaude, à cuves d'eau froide ; et à l'exemple de nos riches fabricants, faites venir d'Espagne des laveurs, surtout des trieurs de laine, des *triadors*. — Blanchissez vos laines avec de l'acide de sel marin oxygéné. — Cardez-les en grand avec la carde brisoire, la carde finissoire de Douglass ; et je leur en expliquai le mécanisme, ainsi que celui des autres nouveaux instruments, dont je leur conseillai l'usage. — Filez vos laines, non à la vieille manière, à la quenouille, au rouet, mais avec les nouvelles machines.

Collez les chaînes avec de la fécule de pommes de terre. — Elargissez vos métiers, vos ensouples ; tissez à la navette volante que l'Espagne a inventée, que l'Angleterre a perfectionnée.

Foulonnez vos étoffes, non, comme autrefois, avec la terre à foulon, mais avec une dissolution de potasse. — Lainez-les avec les chardons métalliques ou avec les nouvelles machines à lainer. — Tondez-les avec la machine de Leblanc-Paroissien, qui tond comme la main du tondeur. — Pressez-les au cylindre.

Appliquez, ainsi que Dobo et Richard, les machines du travail du coton à celui de la laine.

Imitez Delarue, Pétou, Lecamus, Grandin, qui ont succédé aux Pagnons, aux Rousseaux ; imitez, pour les draperies communes, Guibal ; et pour les draperies fines, superfines, parfaites, imitez Décretot, que tous les fabricants de la France imitent.

Ces braves gens-là voulaient d'ailleurs faire du casimir comme les Anglais. Comme les Anglais, vous ferez bien, leur dis-je ; comme les Français, qui font comme Gensse-Duminy, vous ferez mieux. Le casimir, ajoutai-je, n'est qu'un drap fin, croisé, fait à trois marches, dont la fabrication a été portée d'Angleterre en France par Casimir.

Comment faire des schalls de Cachemire? me demandèrent-ils un jour. Rien n'est plus facile, répondis-je, pour qui sait filer ses laines à une finesse du numéro 600, pour qui sait les tisser à marches plus ou moins nombreuses, suivant les dessins des diverses palmes, ou pour qui sait les imprimer avec des planches. Qui fait en France le mieux les schalls de Cachemire? me demandèrent-ils. Ternaux, leur répondis-je ; quand il s'agit de la plus délicate, de la plus jolie draperie, Ternaux! toujours Ternaux!

Mes amis, ajoutai-je, il nous prend quelquefois envie de faire nos draps comme les oiseaux font leur nid, de les feutrer, depuis

que cette envie prit au chapelier Chartrain, il y a près de quatre-vingts ans. Ces draps, avec lesquels on peut faire des habits et des culottes sans couture, à la fabrication desquels on peut employer les laines les plus courtes, rejettent l'eau mieux que les draps tissés.

Braves Russes, leur dis-je encore, il me semble qu'il fait dans votre pays autant de froid qu'en France. Vous devriez bien avoir aujourd'hui, comme les Français, chacun votre gilet de tricot; mais pour cela, vous devriez avoir aussi votre bonnetier Mathis, qui ajoutât un nouveau mécanisme au métier à bas, au moyen duquel les becs des aiguilles se garnissent de laine cardée, et vous donnent de bons et chauds tricots fourrés; vous devriez avoir aussi votre bonnetier Sarrazin, qui changeât le mécanisme de ce métier, et lui fît fabriquer des mailles fixes qui ne se défilent pas, bien que la maille précédente manque. Sans doute vous avez, comme partout, des chanoines; mais vous devriez avoir aussi votre chanoine Moisson, pour simplifier le métier à bas, le débarrasser de six cents pièces et le rendre d'un meilleur service. En ma qualité d'artisan, je n'aime pas trop les beaux chanoines d'autrefois, s'ils ne sont chanoines d'Alais.

Les ouvriers en soie. Bien des gens, qui n'ont lu que de mauvaises géographies, continua M. Bernard, vous disent hardiment : En Russie il n'y a pas de soie. Messieurs, il y en a, je vous l'assure. Nous avons des mûriers, les Russes en ont; nous avons des vers à soie, ils en ont; mais toutes leurs opérations sont antiques. Ils tirent la soie des cocons comme nous la tirions autrefois, en la faisant bouillir, tandis que nous la tirons aujourd'hui plus pure et plus blanche par le moyen de la vapeur de l'eau, nouvelle et mémorable invention de Gensoul. Nous la cardons, nous la moulinons, nous la filons, nous la tissons; ils la cardent, ils la moulinent, ils la filent, ils la tissent; mais aujourd'hui nous sommes servis et par les mécaniques de Vaucanson et par les nouvelles mécaniques de Bonnard, dont le fil est aussi fin que celui du ver à soie; car c'est le même, c'est le fil élémentaire. Les gazes, les tulles de Bonnard, sont au plus haut point de finesse physiquement possible.

Les Russes ont un grand respect pour nos soieries. Comment faites-vous, me demandaient-ils, vos beaux velours à cinq, à six poils? Nous tirons, leur répondis-je, les poils des fils de chaîne en dehors; nous y appliquons une réglette grillée, et nous les rasons. Outre ces beaux velours, ajoutai-je, nous en avons encore d'autres; je pourrais vous parler de nos velours de filoselle ou basse soie, cardée avec les cocons, de l'invention et de la fa-

brication de Duperron ; de nos velours de coton faits à la double navette volante, inventée par Sevenne ; de nos velours de gueux, dont ici bien d'honnêtes gens se pareraient.

Les Russes ont encore un grand respect pour nos brocards d'or et d'argent ; il me parut qu'ils ne connaissaient cependant pas les nouveaux brocards sans envers de Camille Pernon.

Ils ne connaissaient pas non plus et je leur fis aussi connaître les nouveaux rubans veloutés de Dugas.

Est-il vrai, me demandait-on, que vous tissiez des tableaux de velours? — Rien n'est plus vrai ; Grégoire de Paris vous en fournira des grosses.

Est-il vrai que vous imprimiez des tableaux sur velours? — Rien n'est plus vrai ; Vauchelet vous en fournira des milliers de grosses.

Est-il vrai que Malié fasse le plus beau satin connu? — Rien n'est plus vrai.

Est-il vrai, comme un homme de votre nation nous l'a dit ces jours-ci que vous fassiez de la soie avec des coques d'araignée? — Il est vrai que le président de la chambre des comptes de Montpellier, Bon, délassait ses yeux fatigués de chiffres à tirer des coques d'araignée cette fine soie, dont quatre-vingt-dix fils ne forment que la grosseur du fil de soie ordinaire. Du reste, ajoutai-je, vous saurez qu'il n'y a que les coques des araignées du Midi qui soient bonnes pour faire de cette espèce de soie, et que si vous voulez en faire, votre première opération devra être, avec la permission de l'Angleterre et de l'Europe, la conquête de Constantinople.

Est-il vrai, me demandait-on encore, que votre manufacture des Gobelins ait cessé de faire ses anciennes tapisseries, votre Savonnerie ses anciens tapis? Rien n'est plus vrai, leur répondis-je encore : car aujourd'hui les Gobelins, afin que les couleurs se conservent également dans toutes les parties de la teinture, n'emploient plus ou que la soie seule, ou que la laine seule ; car, d'après le nouveau mécanisme du directeur Guillaumot, la chaîne n'est plus enroulée sur l'ensouple ou le cylindre, derrière l'artiste, mais tendue devant lui comme la toile du tableau devant le peintre ; car les artistes ont cessé de ne tisser que des rois, des guerriers ou des pontifes ; car ils ont enfin peint sur leurs métiers des hommes de tous les états ; car aujourd'hui la Savonnerie emploie de meilleures matières, de meilleures mécaniques ; car elle a renoncé à ses grands compartiments, à ses guirlandes géométriquement symétrisées ; car elle tisse maintenant des gazons, des prairies, des chaumes, des guérets, des bords de

rivière, des rivages, des sables, des grèves, des coquillages, des planches, des parquets, des pavés; car enfin elle représente, sur ses nouveaux tapis de pied, les divers objets qui s'offrent çà et là sous les pieds; car aujourd'hui la Savonnerie s'est tirée de sa vieille et séculaire routine. Vous voyez que rien n'est plus vrai, que les Gobelins, la Savonnerie, ont cessé de faire leurs anciennes tapisseries, leurs anciens tapis; mais ces deux plus beaux monuments de l'art du tissage ne peuvent périr en France tant qu'elle sera France.

Un jour ils me firent encore ces questions : Est-il vrai que notre noblesse de Pologne et de Russie porte beaucoup d'habits de soie de friperie française, que les juifs leur vendent comme neufs? Il peut en être quelque chose, répondis-je : car un tailleur parisien, de ma connaissance, a reconnu ici des milliers d'habits qu'il avait vus aux Tuileries; mais, ajoutai-je, cela n'arrivera plus. — C'est donc que les juifs ne seront plus juifs? — Non, c'est que maintenant les Français ne portent plus que du drap et du nankin.

Les ouvriers en coton. Et tout de suite je leur contai l'histoire d'un petit voyage que j'avais fait à Jouy en Josas. Je parlais dans un des plus riches ateliers de Moscou; j'étais entouré des directeurs et des chefs; toutes les navettes étaient suspendues. Les ouvriers, penchés sur leurs métiers qu'ils avaient arrêtés, avançaient la tête afin de pouvoir mieux entendre.

Vous connaissez de nom, leur dis-je, la célèbre manufacture de toiles peintes de Jouy établie par Oberkampf; elle est située à quelques lieues de Paris. J'allai la visiter un beau jour de printemps. Les bâtiments ont trois cent soixante-six croisées, nombre des jours de l'année bissextile; et celui des gardiens chargé de conduire les étrangers vous en fait la remarque. Tous ces bâtiments sont propres, frais, simples; des portes carrées sans ornement, des fenêtres à cintre rond, tout unies; c'est le palais des arts mécaniques, ce n'est pas celui des beaux-arts. Voici dans quel ordre on me fit visiter la maison :

D'abord l'atelier de teinture : vous voyez des rangées de chaudières, disposées à droite et à gauche; les grandes chaudières sont chauffées par des conducteurs de vapeur : ce sont de longs tuyaux de cuivre qui viennent d'un réservoir d'eau bouillante et qui les traversent et les chauffent; les petites sont assises sur des fourneaux où brûle du charbon de terre. Là, comme ailleurs, les toiles reçoivent la teinture par l'immersion qu'opèrent successivement des tournettes élevées au-dessus des chaudières.

Ensuite l'atelier d'impression : c'est là qu'on apporte les toiles

qui ont été blanchies ou qui ont reçu un fond de couleur aux teintureries. On entre dans une vaste salle entourée de tables, où sont assis des hommes et des femmes. Chaque ouvrier tient à la main une planche de bois de cinq à six pouces en carré ; il en imbibe la gravure avec un tampon ou balle remplie de couleur, et ensuite, après l'avoir appliquée et ajustée sur la toile tendue devant lui, il la frappe d'une petite mailloche, et aussitôt il l'enlève. N'est-ce pas l'image de l'instruction sur la cervelle vierge, sur l'âme pure des enfants? Mais il est encore, dans cette manufacture, un moyen d'imprimer bien autrement expéditif que la planche : c'est un cylindre gravé sur tous les points de sa surface, et qui en roulant imprime dans quelques minutes une pièce de toile.

L'atelier de peinture : les planches n'ont imprimé qu'une ou deux couleurs, et cependant il en faut mille autres pour parvenir à l'imitation de la nature ; il faut alors recourir au pinceau. Ce sont des femmes, appelées les *pinceauteuses*, qui le tiennent ; leur atelier est un des plus agréables à voir. Ce n'est pas un de ces ateliers de la rue Saint-Jacques de Paris, où trente petites filles de dix à douze ans barbouillent des images d'écran ou d'éventail ; ici ce sont de jeunes personnes, dans tout l'éclat de l'âge ; et, bon gré mal gré, votre attention se trouve partagée entre l'ouvrage et l'ouvrière.

L'atelier de lavage : quand on a fait une opération d'arithmétique, il faut faire la preuve ; quand on a donné à la toile des couleurs destinées à supporter l'action de l'eau, il faut voir si elle la supporte. Cet atelier offre un long canal d'eau courante, bordé de roues en menuiserie légère. Les toiles sont enrouiées sur ces roues qui, en tournant, plongent et replongent sans cesse leurs extrémités inférieures dans l'eau. Plus loin est un carré d'eau où une grande roue, faite en fortes planches d'environ quarante pieds de circonférence, renversée à plat sur son axe, et chargée de toiles qui viennent d'être trempées et retrempées, se meut lentement et présente successivement les divers monceaux de toile disposés d'espace en espace, dans l'intervalle de ses rais, à un battoir de huit ou dix pieds qui continuellement se lève et retombe.

Enfin l'atelier de pliage : les toiles ont supporté victorieusement l'épreuve de l'eau ; elles en sont sorties avec toutes leurs couleurs plus vives, plus nettes ; on les porte aux étendoirs, pratiqués dans de vastes combles où pourraient se mouvoir des bataillons d'infanterie. On les y fait sécher ; il ne manque plus que de les plier. On les descend à cet atelier où elles passent en-

tre deux laminoirs de métal recouverts de drap, pour tomber parfaitement étirées, lissées et lustrées, dans les mains d'une femme qui les ajuste et plie avec une promptitude et une adresse admirables. C'est la dernière opération : elles sont emmagasinées.

On compte environ douze cents ouvriers dans cette manufacture, qui habille cinq ou six cent mille femmes.

Voyez maintenant entrer dans une boutique cette jeune personne ; elle a deux ou trois écus de cinq francs dans sa bourse, et elle demande hardiment quatre aunes de toile de Jouy avec lesquelles elle se fait une robe dont la fraîcheur et l'éclat ternit les plus belles robes de soie des grandes dames. Les toiles peintes des autres manufactures ne sont pas plus chères.

D'où vient ce bas prix ? Des progrès de l'art de la filature, du nouvel usage des machines anglaises, des mull-jenny, que nos fabricants ont d'ailleurs notablement perfectionnées. Il y a loin de la quenouille au rouet, il y a loin du rouet au mull-jenny, et même du mull-jenny anglais au mull-jenny français de Pouchet, de Calla et de Barneville, que le Lycée des arts a couronné. Ces ingénieuses machines donnent à chacun de nos ouvriers trente mains artificielles et rendent les marchandises trente fois moins chères.

Vous savez que pour classer les différents degrés de finesse des fils on prend une livre de chaque degré et qu'on en mesure le fil ; nos machines donnent maintenant des fils des plus hauts numéros.

Plusieurs ouvriers de cet atelier russe me demandèrent si en France nous faisions des nankins. Comme à Nankin, répondis-je ; c'est une fabrication de toile de coton, à pas simple, dont la nuance de jaune, autrefois si difficile, devient pour nous de plus en plus facile. — En faites-vous beaucoup ? — Environ quinze cent mille pièces par an, depuis que nous n'en laissons plus entrer. — Qui fait le mieux en France les nankins ? — Après Bucher de Strasbourg, c'est la belle demoiselle Sonthonax de Nantua.

En France, faites-vous de la mousseline ? me demanda-t-on de toutes les parties de l'atelier. Imaginez si j'eus plaisir à entendre cette question. Oui, nous en faisons, répondis-je avec un grand éclat de voix ; c'est un des nouveaux prodiges de nos arts ; et maintenant telle de nos élégantes qui croit porter de la mousseline de Pondichéri, de Karical ou de Madras, ne porte tout bonnement que de la mousseline de Tarare, fabrique de Montagrin et compagnie.

LES OUVRIERS EN LIN. L'atelier se familiarisant de plus en plus avec moi, le tisseur, ou chef des opérations du tissage, m'interrompit pour me demander comment depuis peu nos délicates et blanches toiles de lin devenaient de plus en plus délicates, de plus en plus blanches.

C'est, lui répondis-je, parce qu'un de nos fabricants nommé Delafontaine a amené la filature du lin, comme on a amené la filature de la soie, au brin, au fil élémentaire. — C'est parce qu'un autre fabricant, nommé Philippe Girard, en trouvant le moyen de décoller le gluten de la plante formée des brins élémentaires, a facilité la filature, à laquelle on a pu dès lors appliquer des mécaniques qui filent mieux que les fileuses. — C'est parce qu'avec l'acide de sel marin oxygéné nous blanchissons le lin aussi bien que le coton et le chanvre.

Eh ! comment faites-vous, continua-t-il, pour ouvrer si artistement vos toiles, de manière à y représenter de grandes scènes ? car nous ne connaissons point, par nos gazettes, votre prise de la Bastille, votre serment du jeu de paume, votre fédération du Champ-de-Mars, mais seulement par vos serviettes et par vos nappes. C'est que notre tissage, lui répondis-je, est devenu plus savant, plus hardi ; mais quelquefois, ajoutai-je, nous faisons encore mieux, ou du moins plus vite : car, au lieu de tisser longuement et péniblement ces diverses scènes et bien d'autres de ce genre, nous les imprimons sur la toile ; nous imprimons même des cartes de géographie sur les fichus, sur les mouchoirs ; aujourd'hui la plus pauvre femme peut porter la France, la Russie à son cou, et même la terre sur ses épaules.

Maintenant, dans le moment où je vous parle, a ajouté monsieur Bernard, il me revient une observation que je fis alors ; je la fais encore : cet atelier, ainsi que les autres ateliers russes, n'était pas aéré ; il me semblait être dans des ateliers français. En vérité, les propriétaires, les directeurs de fabriques de tous les pays, ne voudront-ils jamais savoir, même pour leurs intérêts, que le renouvellement de l'air est nécessaire à l'entretien des forces des ouvriers, et que, suivant Priestley, chaque homme use trois pintes d'air par minute. L'abbé Richard a fait, il y a je crois trente ans, une histoire de l'air en dix volumes ; et tout n'y est pas, puisqu'il n'y a pas dit que l'air vicié était le plus lent, mais le plus redoutable, mais le plus universel poison.

LES OUVRIERS EN CHANVRE. Je m'égarais souvent en Russie ; il était bien difficile que ce fût autrement. Aux environs de Novogorod, je fus remis dans mon chemin par des femmes qui étaient sur le bord d'un ruisseau à rouir du chanvre ; en récom-

pense, je leur enseignai à le rouir en deux heures, en le mettant dans une cuve remplie d'eau chaude mêlée de savon : c'est, comme vous savez, la nouvelle méthode de Bralle. — La machine à teiller le chanvre, composée de cylindres dentés de l'invention de Molard, ne me paraît pas mauvaise, non plus que la machine à le sérancer inventée par Guyot. J'ai laissé dans ce pays le dessin de l'une et de l'autre, avec des notes explicatives. — J'ai laissé aussi celui du métier de Queval, où l'on fabrique de la toile de neuf, dix pieds de large, d'un tissu ou moins ou plus serré, parce que le mécanisme permet de frapper à volonté chaque fil de la trame, d'un, de deux ou de trois coups de chasse.

A Novogorod, je fis la connaissance d'un marchand russe qui avait un de ces cartons de petits échantillons d'un pouce de long de toutes nos diverses toiles. Il donnait avec raison la préférence à celles du célèbre fabricant Cretonne. Fil rond, fil égal, fil de la plus grande blancheur, il lui trouvait toutes les qualités désirables. Je me gardai bien de ne pas être de son avis.

Les ouvriers en teintures. Il avait aussi un autre carton d'échantillons de nos diverses étoffes de soie, de laine et de coton ; il en admirait les couleurs ; je me gardai bien de ne pas les admirer. Quel beau bleu ! me disait-il, qu'il est foncé, égal, pur ! C'est, lui répondis-je, le bleu-Raymond ou le bleu de Prusse, que, par le moyen de l'alcali volatil, Raymond est parvenu à fixer sur la soie. — Et ce beau rouge-écarlate, est-ce l'écarlate-Julienne ! — Julienne, célèbre teinturier du faubourg Saint-Marceau de Paris, a donné son nom à l'écarlate du dix-septième siècle ; mais l'écarlate du dix-huitième siècle est l'écarlate-Gonin, du nom de cet habile teinturier, qui vient de nous apprendre à tirer la cochenille de la garance, à sublimer, pour ainsi dire, la garance, comme on nous avait déjà appris à sublimer le pastel, à en tirer l'indigo. — Ce beau vert me paraît un vert tout nouveau. — Il l'est : c'est le vert-Widmer, ou le vert que Widmer a nouvellement appliqué à l'impression. — Les belles couleurs que les nouvelles couleurs françaises ! ne cessait de répéter ce marchand russe. Oh ! lui dis-je, vous êtes étonné ! si vous étiez en France, vous y verriez que nos teinturiers y sont maintenant chimistes ; que nos chimistes y sont souvent teinturiers. Lisez le Traité des teintures de Berthollet, la Chimie appliquée aux arts de Chaptal, les Annales de la chimie, les Mémoires de l'Académie des Sciences. Nos chimistes, continuai-je, ont changé l'art de teindre. Le chimiste suédois Scheele avait dit : Puisque l'action de l'air détruit les couleurs, l'acide de sel marin oxygéné, qui en contient la partie la plus active,

doit décolorer les végétaux ; véritablement il les avait décolorés avec cet acide, mais son raisonnement s'était arrêté là. Notre Berthollet le continua et dit : Puisque cet acide décolore, il doit blanchir, et véritablement, avec cet acide, Berthollet blanchit le coton, le chanvre, le lin. Chaptal continua encore ce raisonnement et dit : Puisque cet acide blanchit les substances végétales, il doit les blanchir dans quelque état qu'elles soient, et véritablement il blanchit avec cet acide la pâte du papier. Il le continua encore et dit : Cet acide doit probablement blanchir aussi un grand nombre d'autres substances, et véritablement il blanchit, avec cet acide, la cire, le suif. Il continua encore ce raisonnement et dit : Cet acide doit conserver son action dans l'état de vapeur, et véritablement il blanchit le linge avec la vapeur de cet acide. D'autres chimistes ont continué ce raisonnement, d'autres le continueront encore ; les arts, les progrès des arts, ne sont que des déductions, des raisonnements justes. — Mais, me dit le marchand russe, quel rapport a cette découverte avec la teinture ? Blanchir n'est pas teindre. — Certes si, lui répondis-je, c'est teindre en blanc ; mais ce n'est pas là, ajoutai-je, le grand changement que, par le blanchiment à l'acide, les chimistes ont opéré dans l'art des teintures; le voici : les étoffes, les toiles ainsi blanchies, sont parfaitement purgées, parfaitement préparées à recevoir les matières colorantes ; de là ces belles nouvelles couleurs, qu'on a d'ailleurs mieux fixées par cette grande quantité de mordants et de réactifs tout récemment découverts. Cela est si vrai, que, vers le commencement de ce siècle, notre gouvernement promettait des récompenses, des pensions, à une demoiselle Gervais et à sa famille, pour la communication du secret de teindre en rouge le coton, et que, plus tard, pour le même objet, les états de Bretagne firent venir des teinturiers d'Andrinople. Vous le voyez, que de dépenses! que de peines! pour une seule des nombreuses couleurs qu'aujourd'hui nos chimistes donnent si facilement et mieux.

Les ouvriers en papier. Les Russes croient que s'ils avaient nos chiffons ils feraient nos beaux papiers de tapisseries. Mais, leur disais-je, vous n'en êtes pas, à beaucoup près, au point où en était Réveillon, du faubourg Saint-Antoine, quand, au commencement de notre révolution, l'incendie et le pillage de sa manufacture suspendirent les progrès qu'il avait fait faire à l'art. On avait déjà alors les papiers rehaussés d'or et d'argent, les papiers damassés, les papiers veloutés. Nous y avons ajouté les papiers tontisses à ornements de laine hachée ; et depuis l'invention de la machine à papier de Robert, dont les feuilles sont

d'une dimension indéterminée, nous y avons aussi ajouté les grandes tentures de papiers-décor, qui tapissent tout un côté de chambre ou de salle ; qui, par la correspondance de leurs représentations bocagères ou monumentales, produisent d'admirables effets de perspective. Nous y avons surtout ajouté les nouveaux papiers de Prieur, si solidement, si vivement coloriés, qu'ils rajeunissent, renouvellent, égaient, et j'ajouterai, éclairent l'intérieur des plus noires, des plus vieilles maisons.

Les Russes croient aussi que s'ils avaient nos chiffons blancs et fins ils feraient d'aussi beau papier à écrire que le nôtre. Mais, leur disais-je, vous n'en êtes pas même où en étaient les pères, pas même où en étaient les grands-pères de nos célèbres et anciens fabricants, les Montgolfier, les Johannot, d'Annonay ; comment feriez-vous donc leurs nouveaux papiers satinés, leurs nouveaux papiers vélin ?

Que cette longue, large Russie, est sauvage ! et cependant que de métiers ! que d'arts ! Qu'il me tardait de tout voir, et quand j'eus tout vu, qu'il me tardait de tout dire !

DÉCADE XXXIII. — LA DÉCADE DES ARTISANS.

Nous étions seuls aujourd'hui, et comme si monsieur Bernard fût venu, notre Armand s'est tout à coup pris à l'interpeller : Monsieur Bernard, vous ne vous êtes pas vanté de tout ; nous savons qu'un certain jour les Russes, assemblés sur la place d'un de leurs villages de bois et de chaume, vous dirent : Notre pays est tout rempli de meubles faits dans le vôtre ; nous voudrions bien savoir qui les fait et connaître un peu vos artisans. La réponse que vous leur fîtes, monsieur Bernard, devait être simple et même assez courte ; mais il vous plut qu'elle fût d'abord imprudente, et qu'ensuite vous dissiez ce qu'on ne vous demandait pas, pour en venir enfin à ce qu'on vous demandait. Russes, braves Russes, leur dites-vous, Dieu vous préserve de la famine, des maux de dents ; mais que Dieu vous donne notre première révolution sans autre ! Avant notre révolution, quand nous faisions un maître artisan, nous y mettions autant de façons que pour un docteur en droit ou un docteur en théologie. Vous devez vous souvenir que, par hasard, par grand hasard, un papas, ou prêtre grec du rite latin, se trouva là ; les mots de docteur en

théologie redoublèrent son attention, ce qui redoubla l'attention générale.

Hommes des villages, hommes des villes, leur dites-vous, si en France vous vouliez, avant le 14 juillet de notre célèbre année 1789, que vos fils fussent artisans, eh bien! chacun d'eux devait, par acte inscrit au greffe des apprentissages, donner de son argent quatre, six, douze, quatorze cents francs, et de son temps, trois, quatre, cinq, six ans; après lesquels il recevait, avec son salaire journalier, le beau titre de compagnon, en même temps qu'il restait plus ou moins de mois ou d'années, dernier, avant-dernier, second, premier garçon de la boutique, où le maître, qui portait l'antique titre de bourgeois, citoyen de la cité, s'asseyait sur une plus haute forme, sur un petit trône dominant les siéges inférieurs. Vous voudriez savoir si ces nombreux petits rois avaient des marques distinctives. Oui, certes, ils en avaient; mais ce n'était pas, il s'en faut, celles de nos premiers rois francs: car leur tête était rasée, et lorsque vous entriez dans une boutique, vous vous adressiez toujours à la tête portant perruque, bien qu'elle fût souvent la plus jeune. De même que, dans la boutique, la perruque marquait la hiérarchie parmi les ouvriers, la forme de la perruque la marquait, au dehors, parmi les métiers différents. Parliez-vous à un maître dont la perruque n'était terminée que par un seul tour ou boucle simple de cheveux, vous parliez à un maître cordonnier ou à un maître tailleur; parliez-vous à un autre maître qui en eût deux, vous parliez à un orfèvre, à un horloger; à un autre maître qui en eût trois, c'était à un maître fourreur, à un maître apothicaire. Le perruquier, le plus spirituel, le plus espiègle des artisans, qui d'ailleurs faisait les perruques les plus honorables, frémissait de voir son visage emprisonné dans une perruque à deux simples tours; aussi, dès que la mode des bourses à cheveux vint, s'empressa-t-il d'adopter les perruques à bourse.

Quand Salomon vit sortir de la chapelle des cordonniers les confrères du grand saint Crépin, c'est-à-dire les maîtres, ensuite les confrères du petit saint Crépin, c'est-à-dire les garçons, il fit le proverbe: Vanité des vanités!

Dans plusieurs villes, les cordonniers, sous le nom de frères cordonniers, s'étaient pour ainsi dire cloîtrés; notre langue aurait pu conserver le vieux mot monastérisés. Ils portaient un manteau noir, et, ce me semble, une espèce de rabat de toile blanche. L'Assemblée constituante, avant de détruire cette république laborieuse, industrieuse, sobre, eût dû y regarder à deux fois; elle n'y regarda pas à une, elle ne vit point que par leur

vie réglée, chrétienne, ces bons frères étaient l'exemple, le modèle des nombreux, et souvent indisciplinés gens du métier.

J'ai parlé des trônes et des rois qu'on voyait de ces rangées de boutiques qui bordent les rues ; mais parmi ces trônes, ces rois, il y avait un trône plus élevé sur lequel s'asseyait le roi des rois, le garde, le grand garde, le garde général. Les gardes, lorsqu'il n'y avait pas de prud'hommes, étaient les juges ordinaires, conservateurs, policiels, des artisans, juges jugeant toujours expéditivement et en connaissance de cause. Aujourd'hui ces procès sont portés devant les municipalités et les tribunaux de commerce, qui se coudoient pour savoir à qui jugera.

Il faut maintenant vous dire, bons Russes, qui désirez de bien connaître nos artisans, que, parmi cette longue série de corps de métiers, il y avait des arts qu'on pourrait nommer arts féminins, où, à l'imitation des arts virils, étaient aussi des garde-jurées, des maîtresses-jurées, des adjointes, des locataires : car vous saurez encore que, dans certains métiers, celui de perruquier entre autres, le métier, ainsi qu'une charge de magistrature, était transmissible ; les héritiers vendaient les lettres anciennement concédées, ou quelquefois les louaient.

Le programme de la réception des aspirants dans les arts virils, dans les arts féminins, était souvent comique, et souvent l'exécution en était plus comique. Vous entriez dans une grande chambre, et, s'il s'agit d'une ville du premier ordre, vous entriez dans une grande salle bien vaste, et cependant bien pleine. On va recevoir un tailleur : le récipendiaire a répondu à toutes les questions sur les qualités des draps, des décatissages, les fraudes des tisserands, des drapiers, à toutes les questions sur tous les genres de coupe, de couture ; le maître-garde ou le maître-syndic, le président, qui a pris un air d'importance, un air de bourgeois, de rentier, d'avocat, de noble, fait semblant d'entrer ; il s'adresse au récipendiaire : Monsieur le maître, j'ai besoin d'un habit noir, d'un habit galonné, d'un habit brodé. Le récipiendiaire, qui a rendu un salut profond pour un salut fort leste, répondant à l'examinateur, lui dit, en employant les mots les plus polis de notre langue : Monsieur, vous avez une difformité de taille, vous avez une épaule plus haute que l'autre, vous avez une bosse ; Monsieur, vous êtes cependant bien fait : car, si je sais mon métier, dans quelques heures vous aurez un habit qui vous fera trouver bien fait. Monsieur, vous êtes vieux, vous voulez être jeune, c'est juste : je vous ferai un habit qui va ramener votre taille au bel âge. Monsieur, vous êtes jeune, vous voulez paraître mûr, âgé, apaiser un oncle, un père, un beau-père : je

vous ferai un habit mûr, pour ainsi dire âgé. Ensuite je tire ma mesure de papier, de parchemin ou de vélin, et je prends respectueusement les dimensions des diverses parties de la personne, et, à chaque entaille, coche ou coup de ciseau, je fais une petite inclination ou petite révérence, sans regarder si on me la rend. Ensuite, la mesure prise, je plie le drap dans ma toilette; je l'emporte et je m'en vais. Messieurs, continue le récipiendiaire, j'épie surtout les nouvelles modes : car les nouvelles modes nourrissent nos femmes, nos enfants, donnent le mouvement à nos ciseaux et à nos aiguilles.

Mes amis les Russes, nous avons passé dans une autre salle; celle-ci est peinte de grandes fleurs de lis jaunes sur un fond bleu, comme les murs d'un prétoire. Nous sommes dans la salle de réception des maîtres perruquiers. Au milieu est assis un gros homme : c'est un maître; il a bien voulu prêter sa tête et sa chevelure, pour ne pas introduire un profane qui pût divulguer le secret de la séance. A quelques pas est le lieutenant ou sous-lieutenant du premier barbier du roi, le haut magistrat du métier; il est en même temps valet de chambre, barbier ordinaire et extraordinaire de Monsieur ou de monseigneur le comte d'Artois; aussi est-il en habit noir, chapeau a plumet, épée à brillante poignée d'acier. Il préside. Le fer à friser! dit-il au récipiendiaire, vêtu d'un bel habit sur lequel est tendu un peignoir blanc, propre, ayant manches et larges poches. Le fer est-il chaud? — Oui, Monsieur. — Faites, défaites les papillotes! Voyons d'abord la grecque! Où est le coussinet en fer à cheval pour soutenir la chevelure? — Le voilà. — Et pour y attacher les épingles noires, simples, doubles! — Les voilà. — Faites vos boucles! Faites-les à la montauciel, en aile de pigeon. — Les voilà. Je me souviens, messieurs les Russes, je me souviens que, lorsque j'étais étudiant en droit, là en était la frisure. Vint la révolution, qui dépoudra toutes les têtes; mais au 9 thermidor la poudre reparut. La coiffure à l'enfant, les cadenettes, les oreilles de chien, assortirent successivement les habits carrés; et maintenant, au moment où je vous parle, la poudre vient encore de disparaître. Je ne sais, ou plutôt je sais pourquoi, la nouvelle monarchie qui semble éclore n'en veut pas. La coiffure annelée, la coiffure à la Titus, il faut en convenir, est véritablement impériale.

J'ai été à même d'entrer dans les diverses réunions ou divers bureaux d'arts et métiers; j'ai vu faire toutes sortes de maîtres. J'ai assisté à des réceptions très savantes, comme celles des horlogers, qu'on interrogeait sur la pondération, l'élasticité des corps, sur les forces mouvantes. D'autres m'étonnaient par leur

magnificence ; telles étaient celles des orfèvres, des brodeurs en paillettes, en perles fines. Toutes ces réceptions, quelque simples qu'elles fussent, offraient des scènes très variées. Je me rappelle surtout avec grand plaisir celles des maçons, des charpentiers, des menuisiers, des cordonniers. Je me demande, sans pouvoir me répondre, comment, parmi nos désœuvrés de gens de lettres, il n'est venu à la tête de personne de faire un recueil de tableaux de réception des maîtres, précédés ou accompagnés de notices historiques, encore moins de faire l'histoire des corps de métiers. Ce n'est pas qu'à cet égard on n'ait quelquefois, par échappées, pris les devants ; mais les imitateurs ont aussitôt servilement suivi les vestiges qu'ils ont trouvés et qu'ils ont déformés par leur grossière et lourde chaussure. Ah ! le plagiat est un vol, et le vol chez vous, sous quelque nom que ce soit, est puni du knout. Heureux Russes ! heureux Russes !

Que les historiens qui dans les âges futurs voudront faire l'histoire des arts sachent ceci : les artisans ont été moins honorés dans notre philosophique dix-huitième siècle que dans aucun autre : car, même dans l'Encyclopédie, on ne parle jamais d'eux qu'alors seulement qu'ils ont les outils à la main ; car le sans-culotte Diderot, qui était fils d'un coutelier de Langres, qui était auteur de tant d'articles sur les arts, ne s'est pas allié aux artisans, et a fini, comme Voltaire, par s'allier aux comtes et aux marquis.

Cependant faut-il leur dire aussi que de nos jours nous avons vu trois princes en même temps porter la couronne et ceindre le tablier : le grand Peters Bas, qui a illustré le chantier de Saardam ; Joseph II, qui sans doute chez lui comme dans les auberges de France faisait lui-même la cuisine : allez à Paris le demander au maître du premier hôtel de la rue de Tournon, à droite, en entrant, du côté du Luxembourg ; allez le demander aussi à l'aubergiste du port de Cette, de qui je le tiens ; et Louis XVI, qui reliait, qui forgeait ; qui reliait, à telles enseignes que j'ai trois volumes in-quarto, maroquin noir, reliés incontestablement de sa main ; qui forgeait aussi, à telles enseignes encore qu'étant allé à Fontaine-le-Port, près Melun, on m'offrit de me vendre un joli petit clos de vignes, avec une maisonnette renfermant la forge, où, dans ses vieux jours, venait encore s'exercer l'ancien maître serrurier instructeur de Louis XVI. Il y avait lieu de s'étonner, et je m'étonnai d'abord que, dans les dernières années de la vie si infortunée de ce prince, on ne l'ait pas engagé à aller publiquement forger au faubourg Saint-Antoine ; on craignait peut-

être que quelqu'un dit : Ah! sans doute, il forge; mais il forge nos fers!

Qu'on réfléchisse bien avant de me faire d'autres objections; qu'on ne me dise pas que les écoles des métiers ont été nouvellement établies, car je répondrais qu'elles datent au moins du seizième siècle, que celles que nous venons d'établir sont ridiculement placées, qu'elles devraient l'être à Lille, à Paris, à Lyon et à Toulouse. D'ailleurs ces grandes écoles en ont-elles produit de petites plus à la portée de nos jeunes artisans?

Oui, dirai-je encore à notre dix-huitième siècle; oui, vous avez élevé dans l'ancienne abbaye de Saint-Martin, le temple des arts, le Conservatoire; mais c'est un feuillet de l'histoire actuelle, qui n'est pas précédé des feuillets des âges précédents. Vos charrues, vos faux, sont-elles précédées de charrues, de faux gauloises, romaines; de charrues, de faux du moyen âge? Autant j'en dis pour tous les instruments, pour tous les outils d'art, pour toute l'historique succession de leurs produits : où sont les meubles, les habits de nos ancêtres? Ah! j'ajouterai surtout que la justice et la reconnaissance cherchent inutilement, sur des cartouches du plat des murailles, les noms des inventeurs des arts, des méthodes, des perfectionnements, les noms de tous les grands artisans; et c'est, je crois, pour la première fois, que ces deux mots se joignent, les noms de ces grands artisans qui ont décoré, enrichi et illustré la France.

Oui, oui, dirai-je aussi aux avocats du dix-huitième siècle, vous avez institué l'exposition du produit des arts; mais est-elle annuelle, ou du moins bisannuelle? mais y a-t-il des croix attachées aux prix, ou quelque signe qui brille perpétuellement sur la poitrine des vainqueurs? car leurs marteaux et leurs limes ont vaincu des milliers de marteaux et des milliers de limes.

Sans doute aussi vos brevets d'invention, s'il ne fallait remplir d'argent la main du fisc, et s'il ne fallait en remplir d'autre, vos sociétés d'encouragement, si elles étaient plus nombreuses, pourraient être, mais ne sont pas, du moins encore, de bonnes institutions.

N'êtes-vous pas assez convaincus que notre philosophique dix-huitième siècle n'a pas honoré les artisans, écoutez ce notaire : Pardevant nous ont comparu M. Denis, marchand tailleur, et M. Simon, marchand cordonnier. Un graveur porte à un horloger son adresse gravée sur une carte. L'horloger est d'abord tout content, et sourit de voir son nom encadré dans des guirlandes de grandes et de petites fleurs; mais bientôt ses yeux s'i-

ritent, s'allument; il lit: Gautier, horloger, rue... On trouve chez cet artisan... Artisan? aveugle!— Monsieur, j'ai lu comme cela. — J'avais écrit, et vous auriez dû lire artiste! Mais vous, Monsieur, êtes-vous artiste ou artisan? — Monsieur, tout le monde sait qu'un graveur est artiste. — Eh bien! Monsieur, sachez que l'horloger est cent fois moins artisan et cent fois plus artiste. L'orfévre, le fourreur, sont à cet égard encore plus chatouilleux; le luthier, le relieur, encore plus. Allez dire au pâtissier, au cuisinier, qu'ils sont des artisans, et vous verrez quels plats ils vous serviront. Depuis que le droguiste s'est fait apothicaire, l'apothicaire médecin, il n'y a pas moyen de composer avec eux; il y en a encore moins à composer avec les femmes : dire à une lingère, à une brodeuse, qu'elles sont artisanes, c'est vouloir se faire arracher les yeux et la langue.

L'homme de lettres, aussi chatouilleux pour son ami que pour lui-même, masque aussi le nom d'artisan. Ce célèbre auteur, dit-il en parlant du père de son ami, est le fils d'un honnête maçon, d'un honnête couvreur, d'un honnête charpentier : honnête est une injure à ces honorables et nobles noms d'artisan.

Nos pères étaient, je vous assure, bien plus révérencieux; aux quatorzième, quinzième siècles, et aux siècles suivants, c'était sous les drapeaux ou bannières des artisans que tous les habitants des villes étaient classés.

Ah! dirai-je aux artisans, n'ayez donc plus peur de votre nom d'artisan; n'ayez donc plus peur du nom de boutique; ne l'appelez plus magasin.

Du reste, on ne peut se dissimuler que maintenant, dans les classes inférieures de la nation française, il n'y ait une générale tendance vers la dignité; c'est du moins incontestable pour les villes: tant mieux, et plût à Dieu qu'il en fût de même pour les campagnes, et qu'ainsi que parmi les artisans des villes on n'entendît parmi les paysans que les mots de Monsieur, Madame, Mademoiselle!

Contestez encore, j'en dirai davantage. Obstinez-vous à soutenir que notre dix-huitième siècle a honoré les artisans, je rappellerai que les jésuites, qu'on n'accusera pas sans doute de connaître ni leur monde ni leur temps, ont eu dans leurs maisons, jusqu'à leur destruction, deux congrégations, la congrégation des messieurs, la congrégation des artisans. Je ne sais trop ce qu'il fallait pour être de celle des messieurs, mais je sais bien qu'il fallait ne pas être artisan.

Quand notre révolution vint, les artisans étaient aux prises avec la féodalité. Le seigneur de Bellombre, à qui un verrier

était tous les ans obligé de faire hommage d'un beau verre de cristal, avait tiré la verrée de vin que de son côté il était tenu de lui donner; mais il fut obligé de la boire, car le verrier, entendant les acclamations générales de la liberté, ne passa pas le pont-levis, et remit le verre dans son chariot.

Les artisans étaient aussi en même temps aux prises avec les officiers de la couronne. Les boulangers, qui devaient payer au grand-chambellan un droit assez considérable, étaient fort en peine le 13 juillet; le 14, ils ne durent plus rien.

Quand notre révolution vint, elle s'imprégna de l'esprit du jour, de l'esprit de destruction entière, et déchira tous les statuts des artisans. Mais qu'avaient donc fait ces statuts? Ah! ils étaient du treizième siècle, et ils portaient que chaque corps de métier se rattachait ses membres par des liens religieux; que ceux qui étaient en bonne santé devaient contribuer a une mense destinée à secourir les confrères malades ou tombés dans la pauvreté. Ils portaient qu'ils fallait donner quelque argent aussi pour faire chanter des offices à la chapelle; quelque argent aussi pour entretenir, par quelques galettes, quelques verres de vin, la confraternité. Charles le Sage y avait mêlé les jeux guerriers de l'arc, de l'arbalète; François Ier, ceux de l'arquebuse. Au feu! au feu! dit notre assemblée constituante, qui sans doute sut beaucoup, mais qui, dans sa patriotique irritation, ne sut pas toujours mettre à profit les bons matériaux, réparer, rectifier, refondre; et depuis, les artisans vivent isolés, dénués d'assistance.

Toutefois cette nationale auguste assemblée nous a, en quelque six lignes, fait volontairement mille fois plus de bien qu'involontairement elle a pu nous faire de mal. O Russes! ô mes amis! ne craignez pas cette liberté illimitée qu'elle a donnée aux arts, qui fait que nous ne faisons jamais mal, que nous faisons bien, que nous ferons mieux, toujours mieux. Vous secouez la tête! Ne craignez donc pas, et donnez-vous en même temps des lois sévères sur la contrefaçon des marques particulières à chaque fabrique; ensuite rapportez-vous-en de la moralité, de l'habileté du fabricant, à l'intérêt privé : il voit bien ;il a d'aussi bons yeux en Russie qu'en France.

Eh! ne croyez pas qu'à l'instant où le travail a été proclamé libre, d'une liberté illimitée, tout soit tombé dans la licence et le désordre; les boutiques, les ateliers, se sont ouverts, fermés comme à l'ordinaire; et comme à l'ordinaire les mêmes maitres sont demeurés maîtres, les mêmes garçons, garçons; seulement il y a eu de part et d'autre plus de politesse, plus d'application ;

seulement le lendemain il y a eu, au grand profit du public, nombre d'habiles et sages ouvriers qui, si l'on peut parler ainsi, se sont faits et reçus maîtres, qui ont été ouvrir des ateliers à leur compte; le surlendemain un plus grand nombre.

Un moment, un moment, bons Russes, mes amis, c'est bien des questions à la fois; je répondrai à toutes.

Il n'y a pas encore en France, mais il y aura sûrement des tribunaux de prud'hommes, composés et de maîtres et de garçons, qui régleront à l'amiable le prix de la journée des ouvriers.

Non, il ne faut pas rejeter les machines, parce que l'homme n'est jamais plus grand que lorsqu'il met l'air et l'eau, les éléments, la nature à son service, parce que les instruments avec lesquels ses mains travaillent sont aussi des machines, que par la même raison il faudrait aussi rejeter; et cette considération que, les bras des hommes, des femmes, des enfants, restant sans travail, la fièvre sera dans les veines du corps social, n'est bonne que pour qui a peur des mots.

Bons Russes, un autre jour je répondrai à vos autres questions; en attendant, je vous exhorte à vous faire une meilleure langue dans les arts; vous le pouvez, puisqu'ils sont chez vous encore dans l'enfance. Mais surtout ayez une grande, belle, riche, industrieuse, renommée ville de Lyon, et n'ayez pas trois ou quatre conventionnels qui la bombardent, qui incendient, qui démolissent les plus beaux ateliers de l'univers, qui mitraillent, avec les nombreux marchands, les plus nombreux artisans, qui mitraillent la fortune de la France.

Décade XXXIV. — LA DÉCADE DES COMPAGNONS.

Petit, écoute donc, petit! Qui se serait douté que Gervais, accoudé avec nous sur la fenêtre, appelait un grand garçon de près de deux mètres de haut, habillé d'une courte veste bleue, portant un lourd marteau de maçon, courant, ou plutôt fuyant à toutes jambes le long d'un ruisseau, bordé d'un étroit sentier. Viens, entre un moment, petit, a-t-il répété. — Monsieur Gervais, je suis trop pressé. — Viens, entre, te dis-je. Il faut tout à l'heure venir nous conter tes aventures de compagnon du devoir. — Oh! pour cela, monsieur Gervais, je n'ai rien à vous refuser. L'homme au grand marteau est entré, s'est assis, et,

sans se faire autrement prier, a dit : Messieurs, bien que depuis que je suis revenu de mon tour de France on m'appelle Gevaudan, je suis Fobio par le nom de ma famille, établie depuis plus de six cents ans tout près d'ici, au village de Grèze. Il continuait depuis assez long-temps, quand enfin Gervais, l'arrêtant, lui dit : Bien, bien, mon ami Fobio, nous t'avons attentivement écouté ; nous sommes bien aises d'apprendre que dans ta maison ton père ne réglait rien ; que ton grand-père réglait tout ; que le lendemain du jour où tu eus seize ans accomplis la neige couvrait les champs et ne cessait de tomber à gros flocons ; que tu étais assis au coin de la cheminée sur un petit billot noueux, qu'avant que tu quittasses Gevaudan tu appelais *souquet;* et que ton père, ne voulant pas que l'argent sortît du pays, ne te mit qu'un grand écu de six francs dans la main, et te poussa dehors ; bien aises de savoir qu'un bon vent te poussa vers Saint-Flour, et de là vers Lyon, et de là vers tant d'autres villes où tu as travaillé. Mais pour le moment, vois-tu, parle-nous du compagnonnage ; c'est pour le compagnonnage que nous t'avons appelé.

Aussitôt, voilà qu'avec la crédulité de l'ignorance, il commence et il continue des histoires mêlées des contes les plus absurdes.

Quand le glorieux roi Salomon, dit-il, fit bâtir son temple, il rassembla d'abord un grand nombre de maçons ; les compagnons maçons, tailleurs de pierre, sommes leurs immédiats successeurs, et pour preuve nous portons la canne dont ce roi si juste châtiait les mauvais ouvriers, en même temps que nous portons les rubans verts, bleus, rouges, dont il récompensait les bons. Oh ! lui dîmes-nous, en ce temps-là il n'y avait pas encore de rubans ! Oh ! répliqua-t-il aussitôt, il n'y avait donc pas encore de femmes ? Mais, Messieurs, laissez-moi poursuivre. Je ne nie pas d'ailleurs, entendez-vous bien, que les menuisiers, compagnons du devoir de la liberté, connus sous le nom de gavots, aient été comme nous constitués par Salomon, qu'ils soient sortis comme nous du temple ; mais nous, maçons, sommes incontestablement plus anciens, car la maçonnerie a été faite avant la menuiserie : cela est vrai, clair, ou rien n'est vrai, rien n'est clair. Cependant, pour le faire entendre, que de grands coups de bâton il m'a fallu donner en ma vie aux menuisiers, lorsqu'à mes oreilles ils se prétendaient aussi anciens que nous ! — C'est bien, très bien, lui a dit encore Gervais ; mais nous désirerions savoir sous quel régime, monarchique, aristocratique, démocratique ou autre, vivent les compagnons ouvriers. Armand et

Robert ont fait un signe ou mouvement de tête fort clair pour Gervais ; il l'a été aussi pour Fobio, qui s'est un peu senti piqué, et qui a voulu prouver que, dans nos troubles révolutionnaires, les bons esprits, même parmi les artisans, avaient pris dans leur vrai sens les mots usuels de la langue politique. S'animant donc d'un beau courage, il s'est mis en devoir de répondre, et il a répondu ainsi :

J'ai en ma vie lu assez de journaux et de gazettes pour pouvoir dire qu'entre l'organisation des différents états de l'Europe et entre l'organisation du compagnonnage des différents corps de métier il y a grande ressemblance.

D'abord amitiés, alliances entre les divers devoirs ou sociétés du compagnonnage, comme amitiés, alliances entre les divers états européens; ensuite, inimitiés, guerres d'un côté, comme inimitiés, guerres de l'autre. Et n'avez-vous pas vu, durant les guerres des états européens, que, si un ou plusieurs vaisseaux se rencontrent en haute mer, ils se hèlent avec le porte-voix, et, s'ils sont d'une nation amie, qu'ils se complimentent, se gracieusent, s'offrent des rafraîchissements, des vivres ; et que, si au contraire ils sont d'une nation ennemie, ils arborent le pavillon de combat, se canonnent, s'abordent, se massacrent, rougissent la mer de sang autour d'eux? De même, lorsqu'un ou plusieurs artisans compagnons, voyageant ensemble ou isolément, rencontrent sur un grand chemin un ou plusieurs compagnons voyageant ensemble ou isolément, ils se hèlent à leur manière, à peu près ainsi : le plus leste, s'ils sont plusieurs, se détache et se porte en avant, et, se posant à quelque vingt pas de distance, il crie : Tope, pays! c'est-à-dire arrêtez-vous, pays; il continue : Quelle vocation? c'est-à-dire quel est votre métier? L'interrogé nomme son métier et interroge à son tour l'interrogeant, qui à son tour aussi nomme son métier. L'interrogeant reprend : Compagnon? L'interrogé répond : Oui, pays ; et vous? — Compagnon aussi. Alors, si leurs métiers, leurs compagnonnages surtout, sont amis, les deux compagnons s'élancent dans les bras l'un de l'autre, vident réciproquement leurs gourdes dans leurs tasses, ou s'invitent, s'entraînent au cabaret le plus voisin. Si au contraire leurs métiers, leurs compagnonnages, sont ennemis, aussitôt leur visage s'enflamme; ils s'injurient, courent l'un sur l'autre ou les uns sur les autres, la canne haute, et ne se quittent que lorsqu'ils se sont assommés, quelquefois laissés morts sur place.

Un autre point de ressemblance entre les divers compagnonnages et les divers états de l'Europe, c'est la nationalité, qui

pour les compagnons est l'enregistrment de leur nom, précédé de leur réception, précédée de leur noviciat. — Un autre : la langue nationale ou particulière, que, si vous voulez, vous appellerez l'argot, où les mots monsieur, citoyen, sont remplacés par ceux de pays, de coterie. — Un autre : le nom général, national ou de nation, que porte chacun des compagnonnages ou sociétés de compagnonnage, qui s'appellent les loups, les loups-garoux, les renards, les chiens, les singes. — Un autre : les noms particuliers, les noms des sociétaires, les noms convenus de chaque compagnon : la Fidélité d'Auxerre, la Prudence d'Orléans, ou le Bon-Cœur de Bretagne, la Fidélité de Bourgogne, ou la Finesse d'Auvergne, l'Entêtement de Rouergue, la Prudence de Gevaudan. — Un autre : la marque distinctive, la parure des divers compagnonnages, lesquelles sont l'emblême des divers métiers qu'ils exercent. Je m'explique : les charpentiers portent, suspendus à une de leurs boucles d'oreille, une équerre, un compas, et à l'autre une besaiguë ; les maréchaux, un fer à cheval ; les couvreurs, une essette et un martelet ; les boulangers, une raclette.

Les états européens se gouvernent, en partie, par les coutumes : ainsi font les compagnonnages. Un compagnon part-il, ses plus intimes camarades vont l'accompagner jusque hors les barrières, la bouteille et le verre à la main, chantant la chanson des compagnons ; se marie-il, ils se couvrent de rubans, et lui font, au milieu des chansons, un nombreux cortége ; meurt-il, alors ils lui font un bien plus nombreux cortége ; il y a même certains compagnonnages où ils se couvrent le visage de leurs longs cheveux, chantent, pleurent, hurlent.

Les états européens ont des fêtes religieuses, nationales : aussi en ont les compagnonnages ; entre autres, la fête patronale, où ils portent des fleurs, où ils forment de longues processions, où se balance sur un haut char un gâteau énorme qui a quelquefois de la peine à passer par les rues étroites. Il va sans dire que ce jour solennel est fêté par un grand repas, un grand bal.

Chaque état européen a sa constitution : chaque compagnonnage a aussi la sienne, appelée devoir, où les compagnons d'une de ces sociétés ont pris le nom de devoirants, de constitutionnels.

Il n'est pas d'état européen qui ait sa constitutition et qui n'ait pas son gouvernement : il n'est pas non plus de société de compagnonnage qui ait son devoir et qui n'ait pas son roi, ses magistrats, n'importe comme vous voudrez les appeler. Le roi ou

magistrat de chacune de ces différentes sociétés porte le titre de premier compagnon ; le prince royal porte celui de premier jeune homme : noms aimables qu'à mon avis les rois devraient peut-être joindre à leurs titres et à ceux de leur héritier présomptif.

Le signe de la dignité suprême ou royale est un bouquet avec deux épis d'or.

Le chef ou roi a aussi un sénat, les anciens qui l'assistent, son chancelier, son secrétaire, mots, dit-on, autrefois synonymes, son appariteur; et là, où est le ministre? Le ministre ne manque pas là plus qu'ailleurs : c'est la mère, qui est une personne de confiance, soit homme, soit femme, mais que dans tous les cas et toujours on appelle la mère, chez laquelle sont déposés le registre, les papiers et la caisse du compagnonnage. Les compagnons y déposent aussi leurs sacs et un grand nombre y prennent leurs repas. La maison de la mère est comme une espèce de chef-lieu, de capitale de chaque compagnonnage.

Ah ! venons maintenant aux points de ressemblance en mal.

Il y a dans les états européens de plus ou moins habiles parleurs, des tribuns, des ambitieux, qui veulent la fortune, les honneurs, les dignités, qui soufflent les émeutes, les insurrections, les révoltes : il y en a aussi dans les compagnonnages.

Je vous citerai dans notre devoir la scission des tailleurs de pierre, où se trouvaient des ambitieux, où toutes les dignités furent à donner et leur furent données. Les compagnons de cette partie scissionnaire prirent le titre de tailleurs de pierre compagnons passants, dits les loups-garoux.

Que d'autres scissions, d'autres révolutions, dans diverses autres compagnonnages, telles que celles des divers états européens, je pourrais encore citer !

Et en même temps que de conquêtes pacifiques par les adoptions de corps de métier faites par les sociétés de compagnonnage !

On se doute bien que, lorsque Fobio nous dit que presque tous les métiers étaient dans le compagnonnage, nous lui demandâmes quels étaient ceux qui ne l'étaient pas; à quoi il nous répondit : Ce sont, entre autres, nos hauts seigneurs les apothicaires, les drapiers, les fourreurs, les imprimeurs, les horlogers, les orfévres, les perruquiers, les relieurs, les parfumeurs.

Si plusieurs des états européens, continua-t-il, étaient, les uns par rapport aux autres, aristocratiques nobles, ce serait un autre point de ressemblance. Les compagnonnages des maçons et des menuisiers s'attribuent exclusivement la parure du com-

pas et de l'équerre pendus à leurs boucles d'oreilles, et, sous peine d'être exterminés, l'interdisent notamment aux boulangers et aux cordonniers.

Il faut enfin compter au nombre des points de ressemblance entre les divers états européens et les divers compagnonnages, que plusieurs états sont encore empreints de féodalité, et que les charpentiers renards sont à bien des égards les serfs des charpentiers drilles.

Nous en avions déjà assez, et Fobio en avait trop, car lorsque Gervais lui a dit : Il te reste à parler de l'assistance mutuelle entre compagnons et de leurs coalitions pour faire hausser le prix de leurs journées, il s'est subitement levé. Nous avons cru qu'il allait rentrer ; mais il n'a pas reparu. Gervais s'est remis à la fenêtre, et, voyant le jeune géant courir, s'éloigner, il a encore appelé : Petit, petit! Nous avons entendu la réponse : Monsieur Gervais! notre tailleur, qui est devenu riche, veut se faire bâtir une maison de belle pierre de Saint-Bonnet ; avec votre permission, je cours lui en prendre mesure.

Décade XXXV. — La décade du commerce.

Le commerce, dans l'acception la plus vaste de ce mot, est le moteur universel, continuel, de ce monde. Tout est commerce.

L'enfant rend avec usure à ses parents leurs soins et leurs dépenses : commerce d'amour paternel, maternel, filial.

L'amitié : noble commerce!

Les bienfaits, la reconnaissance : noble commerce!

La haine réciproque, la vengeance réciproque : commerce infernal!

Certains hommes naissent pour consacrer leur continuelle pensée au sort du peuple, pour prendre la plus grande de toutes les parts aux anxiétés, aux douleurs publiques ; en échange ils ont la tête cerclée d'or ; leur nom de baptême est toujours suivi d'un nombre ordinal, et la durée de leur vie mesure toujours le cours des temps et des siècles : commerce d'amour entre les rois et les peuples ; commerce entre les gouvernants et les gouvernés, commerce social.

Il est à ma connaissance et à cele de bien d'autres un pays

où vingt-sept millions d'hommes donnent le sixième du produit de leurs terres contre le travail de ceux qui font le service public.

Je compte cinq cent mille bleus; j'en compterais quatre fois autant qui courraient allègrement défendre la terre natale, affronter les chances de la guerre : commerce de dangers et de gloire.

Le juge civil prend une immense peine à discerner le droit des plaideurs ; il est payé par l'immense plaisir de l'avoir discerné : commerce de peine et de plaisir.

Le juge criminel échange avec une inflexible vertu la nécessité de l'exemple social contre la vie d'un homme.

Que de fonctionnaires ! J'en compte au moins quatre-vingt mille; mais d'où sont-ils venus ? Des salles électorales.

Je passais un jour devant un ancien édifice religieux ; je crus que c'était un ancien édifice religieux nouvellement changé en bourse ; je n'en suis pas sûr; j'entre, je me promène; j'écoute ; j'entends : Quatre cent soixante-sept voix dont je dispose et que je fais donner à qui m'en fait donner deux cent huit ! J'en donne cinq cents pour seulement cent quatre-vingts. Je vis que j'étais dans une salle électorale, par conséquent dans une salle de commerce.

Salles d'académies, autres salles de commerce. J'y entendis, un après-midi, quelque chose d'assez plaisant : Eh ! citoyen confrère ! vous me refusez votre voix pour mon ami ; vous me la refusez à moi qui, en faveur de vos parents ou de vos protégés, ai tant de foi contribué à célébrer la fête de l'ancien calendrier romain, le couronnement des ânes.

Fin du seizième siècle, fin du dix-huitième ; à ces deux époques même commerce. Les hommes de parti vendent leur conscience ligueuse, les jacobins leur conscience républicaine. J'entends d'ici le Gascon et le Corse ; Henri IV dit plus tôt ce que Bonaparte dit plus tard. Oh ! dans les plaines, quels deux habiles donneurs de batailles ! mais sous les lambris, quels plus habiles négociateurs ! Ici il faut que je dise négociants.

Tendres tourtereaux ! votre commerce de soupirs est dangereux.

Le commerce avec les passions est toujours dangereux.

Le commerce avec les passions quelconques fascine les yeux : il montre le gain où est la perte.

C'est le commerce avec les passions injustes, homicides, qui, nuit et jour, remplit les prisons.

Deux cents mille voisins échangent leur animadversion, leur

haine, contre deux cent mille voisins : ce sont quatre cent mille passionnés plaideurs.

Avocats et procureurs, pour de l'argent, s'inoculent ces passions. Bon commerce que celui de la haine, de la colère d'audience ! En quelques années, beaux salons, beaux châteaux.

Où est Chéops ? Il a échangé contre l'amour de son nom l'amour de son peuple, qu'il a courbé sous un travail séculaire. Où est Alexandre ? Il a échangé le sang des peuples de la terre contre les applaudissements des Athéniens.

Commerce avec Dieu. Les peuples religieux ont les pieds sur la terre et la tête dans le ciel. Ce sont les peuples sains, robustes, forts ; ce sont aussi les peuples heureux.

Le commerce scientifique, le commerce intellectuel des hommes, enlace la terre ; et par ses écrits il ne fait de tant de millions de têtes qu'une seule tête qui a diverses langues.

Le commerce que par la supériorité de leur raison les hommes ont avec les animaux, que par la bêche et le soc ils ont avec la nature, est immense.

Quelqu'un de nos historiens-bataille ne voudrait-il essuyer sa plume sanglante et venir, dans le tableau de notre monde commercial, nous montrer un incommensurable nouveau monde ?

Décade XXXVI.

LA DÉCADE DES MARCHANDISES.

Venons aujourd'hui au commerce proprement dit, au commerce des marchandises.

Quand nous échangeons, quand nous achetons, quand nous vendons, nous recevons plus qu'on nous donne, ou nous donnons moins que nous recevons : effet mutuel de l'échange, ou de l'achat, qui n'est aussi que l'échange ; on gagne des deux côtés. Si cela est vrai, et cela ne peut que l'être, les nations, au lieu de s'injurier par des manifestes, de s'égorger sur des champs de bataille, devraient s'aimer, devraient s'unir de plus en plus par de bons et durables traités de commerce, les vrais traités entre les nations, qui seraient négociés et conclus par des marchands. Mais ces traités seraient-ils possibles, proposables ?

Voyons ce que pourraient dire nos ambassadeurs.

Entendons-les parler d'abord AVEC LES ANGLAIS. Braves, hardis, laborieux, riches Anglais, votre terre est minérale, ferrugineuse, charbonneuse; votre climat est gris, sombre: venez vous réjouir sous le brillant soleil, sous les aimables ombrages du beau pays de France; venez! plus nous serons, plus nous rirons. Et quand vous ne pourrez venir, achetez notre climat, notre gaîté, nos vins, nos eaux-de-vie, nos fruits, et au moyen du numéraire payez-les avec vos mines d'étain, de plomb, de fer, surtout avec vos houilles, avec vos autres marchandises non ouvrées, ouvrées. Abaissez vos tarifs d'entrée; nous abaisserons dans la même proportion les nôtres, et que notre commerce entre vous et nous, qui, cette année, sous pavillons étrangers, est tout au plus de vingt millions, soit à l'avenir, sans regarder à ce qu'on appelle la balance du commerce, c'est-à-dire à qui gagne, à qui perd, soit à l'avenir sans bornes. Traité, traité! n'est-ce pas? Oui, sans doute, répond-on de toute part; traité! traité!

Entendez-les parler ensuite AVEC LES ANGLO-AMÉRICAINS. Bons et francs Anglais d'Amérique, leur diraient-ils, nous et les Anglais d'Europe soutiendrons sans doute toujours ce long, glorieux, profitable et interminable combat de marteaux, de limes et de navettes; mais entre vous et nous, de long-temps il n'y en aura de pareil. Nos vrais et bons amis d'Amérique, vous n'avez pas de vignes, nous avons en abondance du vin; nous n'avons pas toujours assez de blé, vous en avez toujours à vendre. Faisons, au moyen du numéraire, des échanges. Échangeons aussi vos masses de coton en rame contre nos soieries de Lyon, uniques en Europe, contre nos toiles peintes, nos bronzes vernis, ciselés, nos meubles sortis de la main du bon goût, nos modes sorties de la même main. Entre vous et nous le commerce n'est, à cause de la grande chasse que sur mer donnent les Anglais à tous les vaisseaux qui approchent de nos côtes, que de deux millions et demi; mais à l'avenir, pour nos communes jouissances, il doit être décuple, centuple. J'entends encore de part et d'autre crier: Traité! traité!

Peut-être ensuite nos ambassadeurs ne seraient-ils pas moins heureux s'ils parlaient AVEC LES ESPAGNOLS. Nobles Castillans, diraient-ils, où sont de plus belles soies que vos soies grèges? Où sont de plus beaux satins, de plus beaux damas, que ceux avec lesquels, au moyen de l'argent, nous vous les payons? Nous vous payons de même en schalls palmés vos laines de Ségovie, avec lesquelles nous les avons tissus. Nous payons de même avec nos jolis vins pétillants vos vins sucrés, liquoreux. Vous avez plus d'huiles que nous; mais les nôtres sont plus fines, et

nous pouvons faire des échanges. S'il est vrai que vous deviez perdre votre Mexique, votre Pérou ; si dans la suite vous n'avez plus d'or, vous nous donnerez vos andalous contre nos mulets ; pour nos blés, nos légumes secs, vos fruits secs, et dans la suite, quand vous saurez ouvrer, votre main-d'œuvre. Notre commerce, qui entre vous et nous est tous les ans de cent vingt millions, ne peut aux siècles futurs que s'accroître et s'accroître. Traité ! traité ! crie-t-on de part et d'autre.

Ensuite ils ont affaire AVEC LES PORTUGAIS, auxquels ces paroles ne déplairaient pas : Portugais, fils des héros qui ont conquis les pays auxquels s'est arrêté le grand Alexandre, vous avez des poignées de diamants et de rubis, nous avons des metteurs en œuvre, des lapidaires d'une adresse et d'un goût inimitables. Et nos mousselines, nos gazes, nos dentelles, ne surpassent-elles pas en finesse, en légèreté, en gracieux dessins, l'art de vos Indiens? Si vous ne trouvez pas vos ivoires, vos bois de tabletterie, vos bois de teinture, chez nous assez artistement travaillés ; si nos ouvriers ne vous paraissent point assez parfaits, grondez-les, ils feront mieux ; grondez-les encore, ils feront encore mieux ; mais, en attendant, soyez sûrs que vous avez en tout ce qu'il y a de meilleur. Non, certes, notre commerce, c'est-à-dire nos échanges par le moyen du numéraire, qui annuellement est de cinq millions, n'est pas, il s'en faut, ce qu'il doit être. Qu'il s'accroisse donc à l'infini. Traité ! traité ! Eh bien ! soit, nous ne demandons pas mieux.

Voyons sans plus tarder AVEC LES ITALIENS. Où est-il, ce facétieux, gentil peuple, d'une raison si fine, si supérieure, ce peuple bien plus près de l'ancienne Grèce que de la Grèce moderne? Je crois entendre nos ambassadeurs : Descendants de ces Romains qui subjuguèrent et civilisèrent le monde, descendants des Génois, des Florentins, des Pisans, des Vénitiens, qui ont subjugué une seconde fois le monde par leur industrie, qui durant plusieurs siècles ont habillé nos quarante mille nobles féodalement possesseurs de la France, notre tour est un peu venu. Fournissez-nous maintenant des soies, nous vous fournirons des velours de Gênes plus beaux que ceux de Gênes, des damas de Venise plus beaux que ceux de Venise, des taffetas de Florence plus beaux que ceux de Florence. Fournissez-nous de chanvre, de merrain, d'alun, de soufre, de substances minérales, pharmaceutiques ; en échange, au moyen du numéraire, nous vous fournirons de toiles peintes, de cotonnades, de bonneterie, de chapellerie, surtout de modes. Les Italiennes, pas plus que les autres femmes de l'Europe, ne peuvent se passer de nos modes.

Le commerce qui se fait entre vous et nous est annuellement évalué à quatre-vingt-dix millions ; il sera bien plus grand lorsque nos beaux chemins auront aplani les Alpes. Traité! traité!

Voyons maintenant AVEC LES TURCS. Comment parler à des Turcs? Essayons! Puissants enfants de Mahomet, que la rosée, que la manne tombent sur vos terres! qu'elles soient couvertes d'une neige de laine, de soie, de coton! que vos caféiers, vos aloès, soient toujours fleuris! que vos oliviers distillent toujours l'huile la plus douce! que l'abondance du froment et de l'orge soit toujours dans vos tours et dans vos greniers! que l'argent et l'or brillent dans vos coffres! Nous apportons devant vous nos étoffes brochées, nos londrins, notre draperie, nos mousselines, nos indiennes. Il se fait tous les ans un commerce de trente millions de vos marchandises contre les nôtres. Nous échangeons en même temps nos vœux ; les nôtres sont que la longue épée des Russes brise sa pointe sur les bataillons de vos janissaires ; que vos échelles du Levant, vos possessions grecques, notamment la Thessalie, l'Albanie, la Livadie, la Morée et les îles ne tombent pas au pouvoir des Anglais : car aussitôt ils en voudraient le commerce exclusif, car aussitôt, ouvrant les isthmes de Suez et de Panama, ils feraient de ces échelles le centre du commerce, le centre du monde. Traité! traité! crient plus fort que nous les Turcs. Ah! traité sans retard!

Nos ambassadeurs viennent de parler avec les Turcs, ils parleront bien à cette heure AVEC LES ALLEMANDS, et s'en feront, je crois écouter. Industrieux, francs, bons, antiques Germains, heureusement pour vous toujours les mêmes, dans certaines branches de fabrication vous croisez avec les Anglais et avec nous le marteau, la lime et même la navette; j'entends que dans un grand nombre d'arts de la métallurgie et du tissage vous égalez les plus habiles, mais non pas dans tous. Au moyen du numéraire échangez les produits de ceux où vous excellez, la taillanderie, la quincaillerie, la tréfilerie, contre les produits de ceux où nous excellons. Échangez encore vos bœufs, vos chevaux, vos porcs, vos salaisons, contre nos vins, nos liqueurs, nos parfumeries, nos soieries. Vous importez chez nous, nous exportons chez vous, années communes, pour plus de cent millions. Paiera qui devra, et dès ce moment, traité! traité! Hongrois, Tyroliens, Bohémiens, Prussiens, je vous comprends sous le nom des Allemands ; ce nom ne vous fait pas tort.

Nos ambassadeurs ont gravi en ce moment sur les montagnes helvétiques ; ils sont en conférence avec ces anciens paysans à pourpoints du temps de Henri IV, vêtus aujourd'hui en petits-

maîtres français, AVEC LES SUISSES. Suisses, nous ne pouvons vous appeler d'un plus beau nom que celui qui rappelle vos vertus, votre gloire, notre ancienne alliance et notre ancien commerce. Donnez-nous, par le moyen du numéraire, vos bœufs, vos vaches, vos fromages, vos légères toiles à carreaux, vos légers crépons, vos montres, vos pendules; nous vous donnerons, par le même moyen, nos beaux froments, nos beaux fruits, nos bons vins rouges. J'entends descendre du haut des montagnes Alpines ces mots : Traité! traité! Nous vous donnerons nos sels, nos huiles : Traité! traité! Nos poissons secs, salés, nos garances, nos pastels : Traité! traité! Chaque année vous importez chez nous, nous importons chez vous cinquante-cinq millions. Traité! traité! traité! et vite!

Maintenant nos ambassadeurs passent dans la vieille terre, la vieille école du commerce, et vont s'aboucher AVEC LES HOLLANDAIS. Bataves ou Hollandais, comme il vous plaira, nos maîtres à tous en fait de commerce, en fait d'économie, la plus solide base du commerce, depuis le siècle dernier les objets d'échange de vos productions industrielles, les papiers, les plumes, les livres, les étoffes, les mousselines, les indiennes, se trouvent aujourd'hui chez nous; mais nos productions territoriales respectives demeurent à tout jamais des objets de commerce. Vous trouvez nos laines, nos soies, bonnes; nous trouvons votre beurre excellent, votre fromage excellent. Vous êtes habitués à nos vins de Touraine, à nos pruneaux d'Agenois, à nos passerilles de Provence; nous sommes habitués à vos salaisons de terre et surtout de mer. Vous êtes habitués à nos ratafiats, à nos eaux-de-vie, à nos cidres, à nos confitures; nous le sommes à votre poivre, à votre girofle, à votre épicerie, à vos bois odorants, à vos substances colorantes. Traité! traité! et traité sans différer, si vous voulez que nous signions de république à république.

Il était un peuple à peu près gouverné comme une république; mais ce peuple demanda un roi absolu : il s'était ennuyé de sa liberté; et comme nous commençons aussi à nous ennuyer un peu de la nôtre, nous pourrions peut-être conclure plus à l'amiable un traité avec ce peuple, AVEC LES DANOIS, stipulant, suivant l'expression des notaires, pour et au nom des Norwégiens, ou leurs concitoyens ou leurs sujets, comme on voudra. Entendez nos ambassadeurs : Fiers Cimbres, fiers Noriciens, dont la terre est ombragée de forêts si majestueuses, la nature vous a largement partagés en transparente résine, en noir goudron, en excellent brai; vos suifs en branche, vos suifs en pain, éclatent de blancheur et de pureté; grands pêcheurs, grands

fumeurs de poissons, dites-nous, à votre tour, comment trouvez-vous nos dentelles, notre papier, nos joujoux? — Très beaux. — Nos eaux-de-vie, nos liqueurs! — Très bonnes. — Nos étoffes d'or, d'argent? — Très belles. — Nos autres marchandises? — Excellentes. Traité entre nos deux nations! traité! Et notre commerce, qui est de huit millions, s'élèvera à dix, à vingt, à trente et au delà.

Oh! maintenant, nous allons embrasser nos Français du nord; quel plaisir d'avoir à parler AVEC LES SUÉDOIS? Nos frères, leur diraient nos ambassadeurs, nous vous félicitons de faire enfin, aujourd'hui, par vous-mêmes, votre commerce. Vous êtes, Dieu merci, assez grands pour n'avoir plus besoin de mêler les autres dans vos affaires. Vos marchandises ne sont-elles pas toutes parfaites? Votre cuivre est aussi beau que l'or, vos fers sont aussi purs que l'acier, vos plombs, vos zincs, sont incomparables. Vos mâtures sont superbes, vos bois de construction excellents. Frères, venez chercher nos huiles, notre sel, nos soieries. C'est pour vous que nous cueillons nos meilleurs fruits, que nous distillons nos meilleures eaux-de-vie, que nous faisons nos meilleurs vins de Bordeaux, de Bourgogne, nos meilleurs vins muscats. Frères! tendez la tasse, et à la santé de la nation, et à la santé de vos rois passés, présents et futurs, bien que, pour ces derniers, nous ne sachions pas quels ils seront. Tendez toujours la tasse, et santé! trois fois santé! Nous n'avons pas besoin de traité ni de convention pour continuer notre commerce de trois millions, qui s'élèvera, qui ne cessera de s'élever.

Nous traiterons toujours de frères à frères avec vous, et il en sera ainsi AVEC LES POLONAIS, car ils sont aussi nos frères, puisqu'ils sont malheureux, puisque leur vaste et beau territoire est comme un grand gâteau qu'on partage le jour des rois. Entendez encore nos ambassadeurs: Bons Polonais, nous vous donnerons nos plus belles toiles, nos plus beaux draps, nos plus belles soieries, nos plus précieux, plus jolis bijoux, nos meilleurs vins, notre meilleur vert de gris, nos meilleures huiles, nos meilleurs fruits; et pourvu qu'ils aient l'étiquette polonaise, n'importe sous lequel de vos trois nouveaux pavillons dominateurs on nous apporte à l'avenir vos seigles, vos cires, vos planches de chêne, de sapin, votre potasse, votre ambre, ces objets auront pour nous toujours la préférence: nous traiterons avec les Polonais alors que nous ne pourrons plus traiter avec la Pologne.

Il nous reste à parler avec un peuple qui, dit-on, n'aime pas à être appelé de son ancien nom, formé de celui de son ancienne

capitale, c'est AVEC LES RUSSES. Peuple brave! peuple fort, né du génie de Pierre le Grand, voyons : que voulez-vous nous donner contre nos vins fumeux, pétillants, sucrés, naturellement parfumés, dont vos châteaux de bois ne peuvent pas plus se passer que vos palais de marbre ; contre nos anis, nos conserves ; contre nos satins, nos velours, nos draps, nos toiles peintes, nos modes, notre bimbloterie, nos instruments de science? Vous voulez nous donner, par l'intermédiaire de nos monnaies respectives, votre blé, bien! vos mâtures, bien! vos peaux de chagrin, bien! vos cuirs, bien! vos suifs, bien! vos cires, bien! votre chanvre, bien! très bien! Allons, traité entre nous ; traité à jamais durable! Nous vous vendons ou nous vous achetons tous les ans pour environ quatre millions : nous vous vendrons, nous vous achèterons beaucoup plus.

Un mot encore, braves Russes, un petit mot, bien petit. Dites-nous donc : pourquoi ne faites-vous pas suivre votre caravane qui va commercer en Chine, pourquoi ne la faites-vous pas suivre de trente ou quarante bataillons de grenadiers, qui, avec la même facilité que vous avez conquis la Lithuanie, où il y a cinq ou six millions d'hommes, vous conquerraient la Chine, où il y en a au moins trois cents millions, dont au moyen de votre militaire knout vous pourriez tirer au moins deux bons millions de fantassins, avec lesquels, dans la suite, vous pourriez faire la conquête et le commerce du monde.

Mais en attendant que les Russes aient contenté ces deux mignonnes petites fantaisies, ce qui, demandez à l'Angleterre, ne sera pas pour demain, reprenons nos calculs, calculons, mais quoi? Le montant de nos importations, de nos exportations ; vous entendez sans doute que nous nous sommes placés à la fin du siècle, et en effet nous devons l'être. Alors où prendre l'un et l'autre montant? J'ai en ce moment sur ma large table un grand nombre de statistiques dispendieusement achetées ; si je les interroge à cet égard, je les trouve fort souvent muettes ; or il me faut une réponse sur toutes et chacune question, ou je n'en veux pas. Je donne ici tout ce qui m'a paru complet ; j'omets le reste, et, remontant aux années de paix antérieures aux guerres de la révolution, pendant laquelle la France était brouillée avec toute l'Europe, et par conséquent pendant laquelle le commerce était suspendu, je donne les importations et les exportations générales de la France en l'année 1787.

En cette même année, notre commerce d'importation était de 380 millions ; — celui d'exportation, de 424 ; — notre gain de 44 millions.

Maintenant, voici la réponse à une question que je préviens, parce que je l'ai faite moi-même, parce que j'ai entendu souvens d'autres la faire, parce que je l'ai entendu presque toujourt résoudre à contre-sens.

Notre commerce extérieur est-il plus considérable que notre commerce intérieur? Lorsqu'un ou deux ans avant la révolution je fis moi-même cette question, je m'adressai à un statisticien, qui me dit qu'il n'était pas permis de ne pas savoir que, d'après les calculs des plus célèbres économistes, l'agriculture, une année portant l'autre, fournissait à notre commerce:

En blé, 700 millions, — en vins et eaux-de-vie, 350, — en huiles, 60, — en fourrage, 60, — en bois et charbon, 150, — en chanvre et en lin, 50, — en soie, 25, — en bestiaux, 400, — en laines, 35, — en autres objets, 170. — En tout deux milliards.

Suivant lui, il n'était pas non plus permis de ne pas savoir que, d'après les calculs de Tolosan, les arts mécaniques, les manufactures lui fournissaient une somme de quatorze cents millions, dans les proportions suivantes:

En draps de laine, 700 millions,—en bonneterie de laine et de coton, 20,—en draps de soie, 70,—en bonneterie de soie, 30 —en rubans, 30,— en passementerie, 8,—en toiles de chanvre, de lin ou de coton écrues, en blanc ou peintes, 290,—en papiers blancs, gris ou peints, 8, — en chapellerie, 20, — en cuirs, 60, —en ganterie, 10,—en orfévrerie, 20,—en quincaillerie, 100, — en verrerie, 6, — en poterie, faïence et porcelaine, 4, — en acides et sels minéraux, 6, — en autres objets, 20.

Il n'était pas non plus permis d'ignorer que la France exportait, années communes, dans ses colonies, en marchandises, pour quatre-vingt-dix millions; — que les colonies en importaient en France pour cent quatre-vingt-dix millions, que la France ou consommait ou réexportait; — que, tandis que l'Amérique vidait l'or de ses mines en Europe, l'Europe le vidait aux Indes Orientales; — que cet or ne revenait jamais en Europe, — qu'il n'y reviendrait que lorsque la conquête de ces pays serait faite par les Européens, qui pourraient alors y porter les goûts de leurs arts; — que le numéraire métallique de l'Europe, avant la découverte de l'Amérique était d'un milliard; — qu'il était maintenant de onze milliards; — que la France en possédait deux milliards, dont les deux tiers en argent, le tiers en or; — que, dans des temps difficiles, la somme des effets de commerce et des effets publics était deux, trois fois plus petite que celle du numéraire, et, dans des temps de confiance, deux,

trois fois plus grande ; — que la vie, la richesse du commerce tenait moins à la quantité du numéraire, ou moyens d'échange, qu'à la quantité des objets à échanger ; — que c'était une erreur de croire que la valeur des choses dépendît toujours de la quantité du numéraire ; — que les mots de valeur intrinsèque devaient être rayés du dictionnaire du commerce et de la raison ; — qu'il n'y avait que des valeurs relatives, toujours mobiles, suivant l'abondance ou la rareté, suivant le plus ou moins grand besoin des choses à vendre ; — que les principes de l'administration du commerce, par les traités et par les douanes extérieures, n'étaient pas encore bien débrouillés de la vieille routine ; — qu'il fallait la vue la plus étendue, les mains les plus exercées, pour toucher à ces matières délicates ; — que, dans ces cas, le plus sûr, mais non pas toujours le plus avantageux, était de faire comme les autres ; — que la routine, lorsqu'on savait mieux faire, ou lorsqu'on ne savait pas mieux faire, était une très mauvaise ou une très bonne chose ; — que le commerce, dans ses projets et dans ses entreprises, devait savoir additionner les probabilités pour, les probabilités contre, et posséder le calcul des chances, qui est la vraie science d'être toujours heureux.

Ce chapitre, le plus utile, ce chapitre du commerce, est, dans tous les livres, ordinairement le plus mal fait, le plus mal lu. Quant à moi, je sens qu'ici l'espace me manque ; j'aurais à parler des nombreux vices de l'ancienne administration, qui n'avait des bras que pour lier, restreindre. A-t-on oublié que certaines marchandises ne pouvaient être vendues que dans certains ports ; qu'alors certains ports avaient le commerce exclusif d'une partie d'un continent, de tout un continent ? Se souvient-on qu'il n'y avait point d'unité matérielle dans l'administration, dont une partie avait ses cartons à un ministère et l'autre partie à un autre. Inutilement les gouvernements voisins se redressaient dans leurs erreurs : exemple perdu. Les gouvernements voisins épiaient les routes commerciales de leurs rivaux, leurs pas progressifs, leurs pas fautifs : autre exemple perdu. On ne daignait pas penser au véhicule général des productions récoltées, fabriquées, au mouvement vital de la société. La théorie des rapports avec ce même véhicule des autres états de l'Europe n'existait pas ; la science commerciale, la géographie commerciale, étaient inutiles à cette grande France placée au milieu des autres parties et des autres mers de l'Europe.

Et notre temps, qui veut régenter le temps passé, fait-il mieux ? Avons-nous un ministère du commerce ? non ; un conseil de commerce ? non ; des tribunaux spéciaux de commerce dans

tous les chefs-lieux de département? non; des prud'hommes? non. Et si nous les avions, aurions-nous un code à leur donner? non. Le défaut de capitaux, leur haut intérêt paralysent les transactions sur la place. Avons-nous une banque? Notre savante monnaie a-t-elle une unité commerciale? non, non. Nos savantes mesures, nos savants poids, ont-ils des dénominations commerciales? non. Nos agents consulaires sont-ils en assez grand nombre? non. Notre marine marchande est-elle suffisamment protégée par notre marine militaire? non.

Eh bien! dans dix ans d'ici toutes ces mêmes questions seront suivies de réponses affirmatives. Prenez vingt ans, a dit Robert; à quoi Gervais a ajouté : Prenez-en trente, et même, vous qui êtes jeunes, prenez-en quarante.

Décade XXXVII. — LA DÉCADE DES PRIX.

Monsieur Touzelain-Touzel est d'un âge où, quand on veut se marier, il faut se décider sans plus attendre. On lui compte au moins quarante-cinq bonnes années. Monsieur Touzelain-Touzel est un bon bourgeois des comédies de Molière qui, ayant tardé cent ans à naître, est venu vivre parmi nous.

Il s'est épris d'une belle passion pour une jeune demoiselle, riche seulement de deux beaux yeux. Il alla, je vous parle de quelques semaines, consulter sur son projet de mariage un de ses amis, qui lui en fit assez longuement considérer les diverses dépenses. Ils furent d'accord sur certaines, et non sur toutes.

Son ami lui disait : Vous avez beau vous récrier, il faut vous mettre comme un homme qui s'appelle Monsieur Touzelain-Touzel. Le gros drap de Carcassonne, à 20 francs l'aune, ferait crier tout le monde. Vous ne pouvez porter du drap inférieur à celui de 20 francs le mètre, j'entends un beau drap d'Elbeuf. — La façon de l'habit, gilet et culotte ou pantalon, 15 francs plutôt que 12. — Votre chapeau doit être aux trois quarts poil de lièvre d'hiver, prix : 15 francs au moins. — Vos souliers pointus et décolletés vous coûteront au moins 5 francs. — Il ne vous servira de rien de pouvoir marchander, vous paierez vos bottes 15 francs. — Les bas de coton 50 sous; — Les bas de soie, 8, 9 fr.; ils seront de Nîmes s'ils sont bons. — Il vous faut une robe de chambre, ou de serge : ce sera 4 francs l'aune; ou de Calmouk : ce sera 5 francs.

Mais quoi! les paroles, m'a-t-on dit, sont données. La demoiselle a appris son menuet du roi de Prusse, glissez, marchez; son menuet congo, les rigodons, les pas de côté; et, m'a-t-on dit aussi, la faiseuse a été chez le marchand lever les robes des quatre saisons. — Les robes des quatre saisons? — Des quatre saisons. Oui, heureux de ne pas être dans une grande ville, où il faudrait des robes des quatre parties du jour, du négligé du matin, de la promenade de onze heures, de la troisième toilette de l'après-midi, de la grande toilette du soir.

Félicitez-vous; toutefois vous ne payez pas moins l'aune de taffetas 5 francs, l'aune de satin 9 fr., l'aune de damas broché 12 fr., l'aune de velours 12 fr.

Mais, disait Monsieur Touzelain-Touzel, comment donc les toiles de coton peintes de si jolis bouquets, et qui cependant ne coûtent que cinq ou six francs l'aune, ne suffisent-elles pas? Ah! répondit son ami, c'est que la mode veut patriotiquement relever les fabriques de Lyon. Voilà pourquoi on ne veut ni satin pelure d'oignon, à 4 francs l'aune, ni petites étoffes chinées, tigrées, faïencées, qui ne coûteraient guère plus.

Il faut maintenant compter avec la rubannerie des tissutiers de Saint-Étienne. Les rubans de satin uni, si vous voulez aller jusqu'au nº 22, valent 10 sous l'aune. — Le passefin, si vous voulez aller au nº 11, vaut 12 sous. — Les rubans brochés, même numéro, 14 sous.

Votre femme sourira, sera tout aise de vous voir si savant.

Monsieur! continuait son ami, vous avez entendu parler de Madame Bertin? — Non. — C'était la modiste de Marie-Antoinette. Mais, du moins, vous savez ce qu'est Madame Raimbaud? — Pas davantage. — Madame Raimbaud, rue Richelieu, dont la salle aux grandes glaces est la salle du tribunal souverain des modes, où l'on décide de la vraie place d'une agrafe, de l'effet d'un pli, où l'on pose une plume, un petit rameau de fleurs, une dentelle, avec une plus profonde réflexion qu'un amiral de France dispose les mâtures et les voiles de sa flotte, est aujourd'hui, sous votre bon plaisir et celui de bien d'autres, la souveraine reine de la mode. Elle dirige, dans tout le monde, dans toute l'Europe, dans toute la France, comme dans tout Paris, les innombrables blanches mains qui fouillent dans la bourse de tous les maris, c'est-à-dire les mains de nos belles faiseuses de parures. Aidée de l'habile artiste Leroy, Madame Raimbaud a, dans le temps, donné plusieurs éditions des perruques à tire-bouchons, qu'elle a maintenant remplacées par la capote et par le joli casque de velours épinglé. C'est dans la salle aux grandes

glaces qu'ont été successivement adoucies les robes de couleur tranchante par la superposition des robes de gaze ou de clair linon, qu'ont été successivement ajustées les robes-doliman, les robes-camises, les robes-tuniques, les robes à la prêtresse, les robes de crêpe à longue queue traînante, les schalls palmés, les ridicules ou sacs brodés, les éventails à paillettes, à lames de cèdre odorant, les gants brodés, les souliers à cothurne, et les cent mille autres millions de pièces de l'actuelle armure féminine, qui peut-être occupent moins, qui peut-être occupent plus de mains que les nombreux fusils de nos armées. Ah ! vous ne savez pas ce qu'est Madame Raimbaud ; vous le saurez ! vous le saurez !— Mais, lui répondait Monsieur Touzelain-Touzel, il y a encore dans notre ville d'honorables anciennes maisons dont la mise simple est toujours exemplaire. — Ne vous y fiez pas, votre femme sentira qu'elle porte vos deux noms et voudra toujours être élégamment parée.

Comptez aussi que la famille viendra. Combien y en a-t-il de ces marmots? Cinq, six? Ce sera dix, douze petits souliers, dix, douze petits bas de toute grandeur, cadet, fillette, enfant. Mais avant tout, que de petits habits, que de petites chemises!

L'aune de londrin coûte 12 fr. — L'aune de fort droguet, 6 fr. — L'aune de molleton, 8 fr.

L'aune de la toile d'Auvergne ne coûte à la vérité que 3 fr. Vos enfants porteront aussi vos deux noms et on achètera pour eux une toile de Grenoble ou de Normandie de 5, 6 francs l'aune, qui dans quelques années ne sera plus que du chiffon de 1 sou, 2 sous la livre.

J'ai passé par où vous voulez passer, et, comme bien d'autres, je dédaignais de songer aux jarretières. Tous les gens de ma maison allaient en prendre sans compte ni mesure ; au bout de l'an il me fut présenté par le marchand un mémoire de jarretières camelotées, fines, festonnées, à 14 francs la douzaine, tandis que celles de Sedan écarlate ne coûtaient que 6 francs. En ménage, il faut tout compter, même les jarretières.

Vous n'êtes pas assez effrayé, je suis effrayé pour vous de votre nouvelle salle à manger.

Le gibier de Louis XIV était un tiers de prix moins cher que le gibier de la république, et je suis persuadé que le grand Condé ou le maréchal de Villars mangeaient à un tiers et peut-être à une moitié moins une belle hure de sanglier, qui aujourd'hui coûte 36 francs au général Bernadotte ou au général Soult.

Comptez que le grand roi faisait piquer ses lapereaux, ses pigeonneaux, avec du lard qui ne lui coûtait que 6, 8 sous la li-

vre, qui aujourd'hui coûte au premier consul 15 et peut-être 16 sous.

Il en est de même du poisson frais, du poisson salé. La morue est aujourd'hui à 5, 6 sous la livre. A la fin du siècle dernier, la célèbre mère Agnès du Port-Royal la payait un tiers de moins.

Bien des articles, sachez-le, ont éprouvé des progressions encore plus fortes, notamment les denrées coloniales. Le sucre est, la livre, à 2 francs 50 centimes. — Le café est à 3 fr. 50 centimes. — Le cacao est à 2 fr.

Convenez que le riz se vend jusqu'à 7, 8 sous la livre, et je conviendrai que la pinte de vinaigre n'est qu'à 5, 6 sous, et la livre de sel qu'à 1 sou.

Par ses élèves et les élèves de ses élèves, Madame Raimbaud gouverne toutes les toilettes du monde. Par ses élèves et les élèves de ses élèves, le grand Carême gouverne aussi toutes les casseroles, tous les fourneaux, tous les fours, tous les offices, tous les buffets du monde. Quel beau coup d'œil que celui d'une table ordonnée par un de ces Carêmes, que vous aurez appelé chez vous! Elle offrira l'expérience, la science des siècles précédents, revue, corrigée par le bon jugement, le bon sens du nôtre, qui emploie en bien moindre quantité, mais qui cependant emploie

Le poivre, prix 90 centimes la livre; — le gingembre, prix 1 fr. la livre; — le girofle, prix 10 fr. la livre; — la noix muscade, prix 15 fr. la livre.

Ce n'est pas trop que six livres de tabac par an pour monsieur Touzelain-Touzel; ce n'est pas trop que de mettre la livre à 2 francs.

Folie à un nouveau marié de vouloir brûler de la bougie à 50 sous, 3 francs la livre; mais folie plus grande de vouloir, par une imprudente économie, brûler, comme dans certain pays, de la chandelle de résine à 6 sous la livre, au lieu de la resplendissante belle chandelle de suif de mouton à quatorze sous. Un nouveau marié ne peut mieux faire que d'éclairer sa maison. Ah! Monsieur Touzelain-Touzel, n'y voyez pas! et vous verrez!

Allons, inventorions un peu les provisions de cette nouvelle maison mâle et femelle que pour vous l'hymen va ouvrir.

Il y a de bon savon de Marseille à 12 sous la livre; — de la laine en suint a 1 fr. 25 c. la liv.; — de la laine lavée à 2 fr. 10 c. la liv.; — de la laine filée a 3 fr. 15 c. la liv.; — de la soie écrue a 30 fr. la liv.; — de la soie filée a 36 fr. la liv.; — du coton en rames a 2 fr. 50 c. la liv.; — du coton filé à 4 fr.

la liv.; du chanvre à 80 c. la liv.; — du lin à 1 fr. la liv.; — du crin de matelas à 2 fr. la livre.

Je n'ose vous parler des meubles. La parure d'une maison coûte aujourd'hui plus que la maison.

Le monde vous forcera d'avoir des papiers damassés, lampassés, veloutés. Vous vous seriez contenté de papiers satinés ou de papiers tontisses.

Il vous demandera des glaces de six pieds du prix de 800 fr. et des glaces d'une grandeur décroissante.

Il vous demandera la nombreuse et complète famille de siéges: un sopha, une ottomane, un canapé, une dormeuse, une chaise longue, une bergère, douze fauteuils, six tabourets. Le prix en est d'environ 2,000 francs, à prendre ou à laisser; mais vous vous mariez et c'est à prendre. D'ailleurs on vous rend deux et peut-être quatre carreaux à glands.

Je ne parle pas des feux garnis en ornements d'or moulu, et du prix de 200 francs, 180 pour ne pas marchander; — Ni des pendules à répétition ornées de statuettes d'albâtre, de bronze doré, 600 francs, 800 francs; — Ni du grand tapis de pied velouté façon de Turquie, 1,500 francs, 2,000 francs.

Mais quoi! vous demeurez stupéfait? Et le grand piano de Pape, meuble obligé pour les doigts de tous les désœuvrés qui font semblant de connaître le clavier; prix fait, 1,500 francs, si vous ne voulez pas de ceux de 2,000, dont cependant, il faut que vous le sachiez, les basses et les pédales sont bien plus retentissantes, bien plus sonores.

Et vous n'avez pas fini, et vous n'avez pas commencé avec les lustres, dont chacun vaut ou coûte 100, 200, 500 ou 1,000 fr.; avec les rideaux de chaque croisée et leurs draperies, du prix de 50 à 60 fr. pour chacune. Et ce ne sont là que les meubles, une partie des meubles d'une seule salle, d'une seule pièce.

Et vous avez à meubler en acajou, en palissandre ou en bois de rose, tous les appartements.

Un lit d'acajou avec ses ciels, ses traversins, ses coussins, ses matelas, ses sommiers, ses couettes de plumes, n'est pas cher à 1,000 francs, même à 1,200 francs. — Ajoutez la commode à 200 francs; — la psyché à 80, ou si vous voulez 100 fr.; — la toilette à 250 fr.; — le chiffonnier à 200 fr.; — le bureau à 200 fr.; — le porte-bassin à 40 francs.

Pour le moment je vous fais grâce de la sellerie et de la carrosserie; mais votre femme ne vous en fera pas grâce.

N'oublions pas le papier dans une maison où peut-être naîtra bientôt une jeune nombreuse famille à élever. La rame de papier

cloche vaut 22 francs ; — celle de tellière, 13 fr. ; — celle de coquille fine, 20 fr. ;— celle de carré fin, 22 fr. ; — celle de grand-raisin, 30 francs.

J'ai entendu parler de femmes qui se sont passées de pain, jamais de femmes qui se soient passées d'épingles. Vous paierez donc le millier d'épingles blanches pour le fichu 25 sous, et celui d'épingles noires pour la frisure à divers prix, attendu que les unes sont doubles, les autres simples.

Celle qui doit porter le nom de Madame Touzelain-Touzel est, dites-vous, fort belle ; si cela est, je la maintiens fort distraite. Que de faïence elle cassera ! La douzaine d'assiettes coûte 4 fr. — Que de porcelaine elle cassera ! Le cabaret assorti, consistant en vingt-quatre tasses, soucoupes, bols, sucrier, théière à filets d'or, coûte 30 francs. — Que de cristaux ! bien que la douzaine de gobelets coûte 10 francs et la carafe de cristal taillé, 4 francs.

Il y a, je le sais, moyen de se passer de tous ces vases fragiles : c'est d'avoir de la vaisselle plate à 50 francs le marc.

Il y a moyen aussi de se passer de tout cet argent qui demeure mort : c'est d'avoir le plaqué ou similargent, comme on a du similor.

La livre du cuivre rouge, plané, ouvré, coûte 2 francs. Voyez à combien j'aurais pu vous porter les batteries de cuisine, où le fer de fonte, le fer battu, ne peuvent que difficilement remplacer en tout le cuivre.

Vous pourriez ici me dire que les plaques de feu sculptées, armoriées, dont il vous plairait assez, à vous, de vous servir, ne vous coûteraient que 10 francs, la moitié de celles qui sont unies, parce qu'on craint encore toujours que la municipalité vienne troubler votre dîner pour voir s'il n'y a pas quelque signe féodal derrière la marmite.

Un ancien maître d'hôtel demanda un jour quelle était dans un ménage la plus grande de toutes les dépenses. On mentionna à peu près toutes celles que je viens de faire passer sous vos yeux. Non, non ! reprit-il avec la voix forte d'un homme expérimenté ; c'est celle du combustible. Dans les pays les mieux boisés la corde de bois neuf se vend 30 francs ; — celle de bois flotté 40 fr. ; — le fagot, 3 sous ; — la bourrée, 2 sous ; — le quintal de charbon de bois, 2 fr. ; — le quintal de charbon de terre, 1 franc.

Voyez, Monsieur Touzelain-Touzel, à combien de dépenses est donc tenu un homme qui s'est marié. J'en ai omis une. J'ai dit combien coûtait la livre de chanvre, mais je n'ai pas dit qu'au cas où les mémoires des artisans ou des marchands vous donne-

raient envie de vous pendre, le prix de la bonne corde serait de 14 sous la toise.

Décade XXXVIII. — LA DÉCADE DES MARCHANDS.

Que vous êtes heureux! nous a dit, de prime abord, monsieur Bertrand. Vous n'avez pas ici, au milieu de vos solitudes hérissées de ronces et d'épines, des fâcheux, qui sont bien aussi des épines, des ronces, dont on ne peut se dépêtrer. Tout ce matin, j'ai eu beau dire que j'étais attendu, que vous m'attendiez, on n'a pas voulu me laisser. Je n'ai pu arriver plus tôt ; mais enfin, sans autre retard, je vais vous faire mon histoire, que vous désirez savoir. Elle sera véridique d'un bout à l'autre, et à cet égard digne de l'usage auquel vous la destinez.

J'avais un oncle, monsieur Bertrand de la Bertrandière, capitaine de grenadiers dans un des quatre-vieux. Il passa avec son régiment dans notre ville. Je courus l'embrasser. Il me fit habiller de ce beau fin drap blanc d'officier, dont la pureté, l'éclat, charmaient l'œil des femmes, et il m'emmena avec lui, en me défendant de jamais dire qu'il y eût un marchand dans ma famille. Ce marchand était mon oncle maternel, monsieur Capel de Paillo, qui faisait un riche commerce en toiles d'Auvergne. J'allai le voir avant de partir. Il fallait que l'uniforme m'eût donné l'air plus délibéré et sans doute un peu fier, car mon oncle, tenant toujours étalé devant lui un beau rouleau de ses toiles grises, me dit, sans se déranger : Mon ami ! je le vois, il te tarde d'aller te montrer au beau monde ; tu prends un état qui ne te convient pas, et tu méprises le mien, qui te convient. Je comptais te laisser ma fortune et que tu serais mon successeur ; tu pars, tu me laisses seul avec mon vieil âge. Le bon cœur de mon oncle était sur ses lèvres, je fus attendri. Je ne vous quitte pas, lui dis-je, et je vais en prévenir la famille. Je rentrai chez nous.

Ma plus jeune sœur, jolie autant qu'on peut l'être, mais étourdie, évaporée à proportion, était seule au salon de compagnie, et, comme il va sans dire, fort occupée devant une glace. Je lui fis part de ma nouvelle résolution ; elle partit d'un grand éclat de rire. Tu veux être marchand? ah ! laisse-toi voir. Oui, oui ! vraiment il veut l'être ; mais sache bien ceci, et puis tu iras en avant ou en arrière, comme il te plaira. Sache que, suivant notre bonne

grand'mère, qui nous a si bien élevées ma sœur et moi, si Molière eût fait Georges Dandin marchand, il n'est pas sûr qu'Angélique, née demoiselle, eût péché à écouter Clitandre? Tu n'y penses pas, chevalier! Toi! toi marchand! J'aimerais mieux que tu fusses paysan: car enfin, j'ai lu dans l'histoire romaine que Cincinnatus et Fabius, qui, à ce que je crois, étaient d'assez bons gentilshommes de leur temps, labouraient les terres.

Ma petite sœur fut relevée par ma sœur la chanoinesse, qui entra un moment après. Chevalier! je ne puis croire que tu veuilles être marchand; quoi! tu changerais contre un chapeau bourgeois et une aune ton plumet et ton épée? Tu porterais donc le frac, et, au lieu de lièvres, de perdrix, tu mangerais donc platement du mouton, du gros porc, du gros bœuf, et tu dînerais platement à onze heures et souperais à sept, au lieu de dîner comme le beau monde, à deux heures et de souper à dix! Ah! mon ami, si jamais tu te maries, ton contrat ne sera pas signé par le roi, un secrétaire d'état tenant la plume; jamais, non plus, il n'y aura la signature de grands seigneurs: il serait beau qu'un prince de Beauffremont signât après Bertrand neveu et compagnie. Ajoute que lorsque tu auras une voiture elle sera peinte en gris, sans armoiries, et que tes domestiques seront sans livrée, car tu n'auras plus d'écusson, plus de couleurs; tu auras dérogé par le seul fait de ton état. Encore si tu voulais étudier les lois, n'être qu'avocat, je te le passerais à toute force, puisque enfin les conseillers au parlement, le garde des sceaux, le chancelier, sont avocats; mais marchand! marchand! Ah! si les Bouchard, les Grimoard, les Hermenfrois de la Bertrandière, revenaient au monde, comme ils te frotteraient les épaules avec un bon gourdin du treizième ou du quatorzième siècle, et certes ils feraient très bien. Mon père, et mon frère beau lieutenant de dragons, vinrent ensuite; ils me dirent que j'avais peur du canon. Je partis. Bientôt je m'embarquai avec mon régiment pour les États-Unis, et je revins avec une blessure à montrer à mon père et à mon frère.

Un jour, dans une de mes garnisons, me trouvant en visite chez un magistrat, j'eus occasion de dire qui j'étais, de faire mon histoire; lorsque j'en fus où en ce moment j'en suis, par conséquent encore au commencement, deux hommes, l'un jeune, presque aussi joli et bien plus étourdi que ma petite sœur, l'autre grave, sérieux, d'un âge mûr, prirent presque en même temps la parole. Le plus jeune devait la céder au vieux, ce fut le plus jeune qui continua. Il était habillé en bourgeois; mais ensuite, en sortant, lorsqu'il mit son chapeau, j'y vis au bouton

d'uniforme qui il était. Monsieur le chevalier, me dit-il en se tournant vers moi, votre famille avait raison. L'état de militaire ne peut être comparé avec l'etat de marchand par quelqu'un qui est quelque chose. Monsieur! monsieur! doucement! dit avec vivacité l'homme d'un âge mûr, qui n'avait ni épée ni dorure, mais qui portait le chapeau le plus fin, le drap le plus beau, le linge le plus riche, et qui de plus avait une physionomie très décidée; Monsieur, nous n'avons peut-être pas toujours tous, à un certain âge, des idées justes sur les choses et sur les hommes. Puis, à son tour, s'adressant à moi, il me dit: Si vous aviez vécu du temps des Raoul, des Gaucher de la Bertrandière, il vous aurait peut-être convenu d'être gend'arme. En ce temps l'état de commerçant leur aurait fait honte; maintenant il leur ferait honneur. Aujourd'hui tous les états utiles sont ennoblis; ils se sont plus ou moins ennoblis en raison de leur utilité. Aujourd'hui le commerçant est non seulement le ministre des échanges entre les divers hommes de la nation, mais encore entre les diverses nations. Continuellement il a sous les yeux toute l'étendue du territoire de son pays: il la voit divisée entre ses diverses parties, correspondantes à ses diverses tablettes; il voit les diverses cultures, les divers ateliers; il en fait, suivant les besoins, circuler les produits d'une extrémité à l'autre; il pousse le numéraire des provinces maritimes ou des provinces limitrophes des états voisins vers celles de l'intérieur, et les productions de celles de l'intérieur vers les provinces maritimes ou limitrophes des états voisins. Il désengorge, il remplit; il remplit, il désengorge: il vivifie.

Comme il connaît aussi bien que les diverses parties de son pays les diverses parties du monde, il sait quels sont les états qui ont beaucoup de denrées, qui ont beaucoup de marchandises, qui ont beaucoup d'argent à vendre; et, suivant ces notions, il dispose ses diverses expéditions de terre ou de mer. Tantôt il se met en relation d'amitié, d'échanges, avec le commerce de certains peuples; tantôt, au contraire, il se met en guerre avec le commerce de certains autres; il l'attaque dans les divers marchés de l'un et de l'autre monde, soit par de plus belles marchandises, soit par des marchandises à meilleur marché. Toutes ses opérations, toutes ses victoires, accroissent la prospérité de son pays, y font pencher la balance du commerce, de l'or, de la population, de la force et de la puissance. Un pareil homme, ou de pareils hommes, dont les mains donnent le mouvement au monde, ne me paraissent pas d'un rang fort au dessous d'un officier d'infanterie, même de dragons.

Je ne puis qu'abréger, et mal abréger, ce discours. Je fus émerveillé, persuadé, convaincu, et à l'instant je change de nouveau. Je reviens à mes premiers sentiments, je reviens à mon oncle, monsieur Capel de Paillo, qui, dans les transports de sa joie, m'envoya des lettres pour ses correspondants. J'entre dans un grand magasin, où je suis reçu à bras ouverts.

Je voulus faire dans mon nouvel état comme Turenne, dont je n'avais cependant pas oublié le nom. Je commençai par le plus bas grade ; je fus petit commis, ouvrant et fermant la boutique, dormant sur un lit de sangles, dînant, soupant, sans autre table que mes genoux ; mais j'étais content, gai, de bonne volonté, m'élançant sur les paquets faits ou à faire, allant çà et là porter les plus éloignés, les plus lourds. Vous auriez vu un jeune officier d'infanterie ayant encore son gilet d'uniforme frotter les boiseries, nettoyer les châssis et balayer la boutique.

Bientôt je devins commis détaillant. Un soir, le chef de la maison me fit appeler et me dit : J'ai remarqué avec plaisir que vous soignez particulièrement le livre des échantillons, que vous êtes exact à les brosser, à ôter ceux des draps que nous avons consommés, à y ajouter ceux des draps que nous avons nouvellement en boutique, et que vous conférez continuellement les numéros, les qualités, les couleurs, les nuances, les prix ; j'ai remarqué surtout que vous étiez parvenu à bien connaître les qualités. Partez demain matin ; visitez tous nos correspondants, liez de nouvelles relations ; votre tournée durera peut-être une année : voilà de l'argent, des lettres de crédit.

Je partis, et au bout d'un an je revins. J'avais établi des relations nouvelles ; j'avais agrandi le commerce et le renom de la maison. Mes actions parlaient assez pour moi, et je pus facilement prendre un air modeste quand j'allai rendre compte de mon voyage au bon et honorable marchand chez qui j'étais. Il m'écouta avec un air de plus en plus satisfait. Bertrand, me dit-il, d'un ton grave et même un peu solennel, nous n'avons pas ici de jurande de notre état, et je crois qu'aujourd'hui il n'y a guère que Paris, Rouen, Lyon, et quelques autres villes, où l'on reçoive des maîtres marchands ; mais enfin il est possible que vous alliez dans ces villes, et que vous désiriez d'y être immatriculé : vous savez que les frais de réception à la maîtrise sont, à Paris, de deux mille cinq cents francs, et que, dans les autres villes, ils sont beaucoup moindres ; qu'à Rouen, par exemple, ils ne sont que de six cents. Eh bien ! supposez, pour un très petit moment, que je suis ou syndic ou garde, présidant les jurés ; que je vous interroge sur les ordonnances. Et il m'interrogea.

Quelles sont les conditions pour être reçu en la maîtrise?

D'avoir vingt ans accomplis; d'avoir, conformément à son brevet et aux statuts de la jurande, fait son apprentissage chez un marchand; d'avoir encore demeuré chez le même marchand, ou chez un autre, pendant autant de temps que celui de l'apprentissage.

Faites-moi une règle de trois. — Je la lui fis.

Une règle de compagnie. — Je la lui fis.

Quelles sont les parties de l'aune? — Je les lui dis.

Je lui répondis aussi sur la diversité et la division des poids et des mesures.

Il voulut savoir si je connaissais les différentes monnaies de France et des pays étrangers. — Je le satisfis.

Le marchand peut-il se faire relever judiciairement de ce qu'il a fait étant mineur? — Le marchand à tous les âges est réputé majeur.

Un marchand vient de livrer sa marchandise : combien de temps a-t-il pour se faire payer? — Un an.

Quel est son titre! — Son livre-journal, coté et paraphé par le premier consul de la bourse, et à son défaut, par un échevin.

Combien de livres a le marchand? — Il en a plus ou moins, mais ordinairement neuf.

Comment tenez-vous le registre à parties doubles? — Du côté gauche, du côté du débit, j'écris le nom de tous les créanciers; du côté droit, du côté du crédit, j'écris les noms de tous les débiteurs. L'homme du monde dit que c'est inintelligible; le marchand s'entend très bien et rit : ce qui ne prouve nullement qu'alors il ne parle point une langue obscure, par conséquent fort peu intelligible.

Il m'interrogea encore sur les agents de change, les courtiers.

Je répondis à toutes ces questions; je montrai comment les banquiers faisaient rapidement mouvoir la masse des papiers du commerce par la mutuelle confiance des divers pays. Nous suivîmes avec plaisir une lettre de change signée de sa main faisant, par leur intelligent ministère, le tour du monde, et, chez chaque nation, gagnant tantôt plus, tantôt moins.

Je ne lui cachai pas que, pour le grand avantage du commerce, je ne sentais pas autant que lui la nécessité des courtiers de marchandises.

Il ne me parut pas mécontent de ce que je lui dis sur les sociétés, sur la société générale ou compagnie, dont un associé peut obliger tous les autres; de ce que je lui dis sur la société en commandite, où un associé ne peut obliger les autres que pour leur

mise de fonds, non plus que de ce que je lui dis sur les sociétés anonymes verbalement et par bref temps contractées entre marchands qui, dans une foire ou une vente, ne veulent pas se nuire.

Il m'interrogea encore : je lui répondis toujours sans hésitation ; enfin il me dit : C'est bien, c'est assez ; levez-vous, Bertrand, allez à cette adresse ; vous êtes invité à dîner chez mon ami. Allez ! votre malle vous suivra.

Ces derniers mots, où je ne compris rien, me suivirent aussi tout le chemin, sans que je pusse les expliquer.

J'arrivai, je frappai, je demandai le maître de la maison. Je vis un homme que j'avais quelquefois vu chez mon marchand. On ne m'avait pas dit son nom, et je ne l'avais pas demandé. Cet homme, qui m'écoutait beaucoup parler, parlait lui-même fort peu ; mais quand il parlait, je croyais entendre la bonne raison de mon oncle, la bonne raison de mon marchand, s'exprimant aussi, ou peu s'en fallait, de la même manière par trois bouches différentes. Il me reçut très cordialement. Monsieur Bertrand, me dit-il, commençons par le plus pressé ; dînons, et il me montra une place vide à côté d'une jeune demoiselle. Je la saluai et je m'assis. Au lever de table, le maître de la maison emmena la demoiselle et moi dans le salon de compagnie. Mon cher monsieur Bertrand, me dit-il, en me montrant la jeune demoiselle, c'est ma nièce, et ce sera mon héritière, et celui qu'elle choisira pour son époux sera mon associé, en attendant d'être mon successeur. Bientôt, sous prétexte qu'il avait affaire, il sortit et nous laissa.

Je vis, sans avoir besoin de beaucoup de réflexions, que le moment de faire le galantin n'était pas, il s'en fallait, encore venu, et je me proposais d'amener la conversation sur notre état quand elle me devança et me dit : Monsieur, vous n'aurez ici besoin ni de ciseaux ni d'aune : vous êtes chez un marchand grossier, pour parler comme dans le commerce, ou chez un marchand en gros, pour parler comme dans le monde. Je le sais, lui répondis-je ; aussi, parce que les opérations sont ici fort importantes, les erreurs ne peuvent être que fort graves. Et nous parcourûmes ensemble la nouvelle législation sur les papiers de caisse, les effets de commerce, les usances, tous les nouveaux édits sur les contraintes par corps, sur les suspensions de paiements, les faillites, les cessions de biens, sur les tribunaux de commerce.

La nièce du marchand en gros trouvait quelque chose à dire, et véritablement il y a quelque chose à dire sur la juridiction exceptionnelle de la Bourse ; mais je lui fis remarquer que de-

puis de longs siècles tous ou presque tous les états avaient, aussi bien que les marchands, leur juridiction exceptionnelle. Elle me fit à cet égard beaucoup d'objections, et elle me charma. Elle me charma surtout un jour que je lui disais : Nous avons à Nantes une contractation ou pacte conventionnel entre les habitants de cette ville et ceux de Bilbao, d'après lequel un tribunal commercial français dont fait nécessairement partie un juge espagnol de Bilbao connaît des differends entre les marchands des deux villes, en même temps qu'à Bilbao il y a un pareil tribunal où siége un juge français de Nantes. Elle s'écria : De semblables tribunaux dans toutes les villes commerçantes de l'Europe seraient des liens d'estime et d'amitié, et ne contribueraient pas peu à maintenir les relations d'alliance ou de bon voisinage.

Je ne lui cachai pas que j'étais plus épris de l'indépendance, de la hardiesse de sa grande intelligence, que de sa grande intelligence même, et de sa grande intelligence que de sa grande beauté.

Nous aurions réformé les quatre intendants administrateurs du commerce s'ils ne l'avaient été depuis plusieurs années ; et, s'il avait tenu à nous, certes, nous aurions réformé aussi la même administration, aujourd'hui confiée à des chambres des députés des villes, qui toutes veulent ouvrir ou fermer les portes du royaume, suivant que leurs villes ou manquent ou ont trop de telle ou telle marchandise. Elle et moi n'aurions d'ailleurs pas voulu que ces chambres pussent prononcer sur la validité des prises maritimes.

Nous votâmes en riant la mort de la Compagnie des Indes, la dernière de nos douze anciennes compagnies de commerce. Depuis, en 1793, la Convention d'un coup de pied la fit disparaître.

Nous ne votâmes pas, il s'en faut bien, la mort des foires. Nous dîmes qu'elles entretenaient ces perpétuels cordons de bestiaux qui animent le plus visiblement le commerce français.

Cependant la maison faisait journellement de ces grandes opérations dont mon oncle m'avait souvent ébloui lorsqu'il voulait que je fusse marchand. Mon patron, j'entends le marchand en gros, commerçait par terre et par mer. Il envoyait son vaisseau tantôt à Pondichéry, tantôt à Saint-Domingue ; et, sans vouloir se donner le noble titre d'armateur, il armait si bien son vaisseau, qu'il pouvait impunément côtoyer les parages de Tunis, d'Alger et de Salé. Formons à l'état, disait-il, de bons matelots

qui l'enrichissent en temps de paix, la défendent en temps de guerre; paroles patriotiques trop souvent perdues là et ailleurs au milieu des nombreux intérêts mercantiles.

Quant à moi, je lisais fort exactement les journaux des divers peuples: car la fortune du marchand en gros dépend souvent de la justesse de ses conjectures sur les intentions pacifiques ou hostiles des divers gouvernements.

Que je dise maintenant qu'au bout de quelque temps j'obtins la récompense de mes peines, de mes travaux: je fus époux.

La raison de la maison changea; au nom du marchand en gros fut ajouté le mien, car j'étais devenu associé.

Dans les premiers jours de mon mariage, j'avais, sans plus tarder, écrit à mon père de m'envoyer mon épée, que, depuis que j'étais marchand en gros, l'ordonnance du roi me permettait de porter.

Vint la révolution.

Le commerce était des divers états un des plus enchaînés, des plus enferrés; et il s'offrit tel à la représentation nationale, qui aussitôt détacha ses antiques, fiscales chaînes, et tout aussitôt le voilà libre, parcourant pour la première fois la France comme toute Française. Le commerce, aux quatre premières années de sa liberté, va, vient, revient, étend ses bras, gagne de toute main, accumule l'or dans ses sacs, et le voilà le plus riche, le plus considéré, le plus honoré des divers états.

Bientôt il est le plus envié. Les marchands dénoncés par les aboyeurs et leurs journaux sont, sous le nom d'accapareurs, livrés à la haine de la populace affamée.

La guerre maritime et de plus grands troubles civils l'attendaient en 1794. En cette seule année il perdit plus qu'il n'avait gagné dans toutes les années précédentes.

Cette année, la terreur, avec son maximum, tua le commerce, et, avec son tribunal révolutionnaire, elle tua les commerçants. Nos magasins, sur la porte desquels avait été mis le scellé, étaient pillés en dedans; plus de productions d'aucune espèce pendant cette affreuse consommation ou destruction de tout.

Enfin, au 9 thermidor, ceux qui avions pu nous cacher, nous sortons de nos caves, de nos retraites. Que trouvons-nous au dehors? La confusion, le chaos du commerce français, un numéraire mi-parti d'assignats crasseux, usés, déchirés; nous voyons derrière nos comptoirs des avocats, des médecins, des financiers, des gens de tous les états, qui, faute de notions, se rui-

naient et ruinaient leurs prêteurs. Peu à peu cependant l'ordre se rétablit; partout chacun retourna à sa place, et nous retrouvâmes la nôtre.

Mais le commerce actuel n'en a pas moins grièvement souffert, et n'en souffre pas moins grièvement encore.

Toutefois j'ai la plus grande confiance dans l'avenir. Les historiens ne dédaigneront peut-être pas toujours de lire les ouvrages sur le commerce de Savari des Bruslons, de Melon, d'Arnould, de Peuchet, de Ricard. Ils écriront peut-être enfin les noms des célèbres commerçants de notre temps, du moins ceux d'Aubé, de Baguenault, de Davillier et de Vignon, de Paris ; de Saint-Pierre et Biderman, et de Guestier, de Bordeaux; de Bontout, de Faure et de Landoz, de Lyon; de Rabaud, de Samathan, de Roux frères, de Marseille, et au moins un des quatorze noms des quatorze habiles millionnaires de Nantes. Tout, je l'espère, tout ira bien, et même mieux, si l'on nous rend cette antique probité, qui, parmi les négociants du monde, distinguait les négociants français, et, parmi les négociants français, les négociants de Paris. Ah! qu'est-elle devenue cette loyauté, cette bonne foi parisienne, autrefois si célèbre? qu'est-elle devenue dans la confusion et le désordre du temps? Aujourd'hui, dans la capitale, partout se montrent, ou plutôt partout plus ou moins adroitement se cachent l'astuce et la perfidie. Les banqueroutes les plus hardies se sont succédé sans interruption, et les bonnets verts n'ont été guère moins funestes au commerce que les bonnets rouges. C'est que grand nombre d'anciens commis, tout nouvellement établis, ont voulu remplacer les grands seigneurs chez lesquels ils allaient autrefois porter des étoffes ou des marchandises; c'est qu'ils ont voulu avoir des hôtels, des campagnes, et y donner des fêtes à leurs femmes et à leurs maîtresses, des fêtes où ils paient des musiciens, des acteurs, et même des poètes ; c'est qu'ils ont voulu recevoir une société réglée, vivre dans une abondance et un luxe de toutes choses; enfin, c'est qu'au lieu de vouloir devenir riches, ils ont voulu être riches. Aussi qu'arrive-t-il tous les jours dans les nouvelles maisons, et même dans les anciennes qui ont de nouveaux chefs? Le salon épuise le comptoir et la boutique; les paiements cessent; il faut fuir. Les créanciers accourent et remplissent de leurs cris de grands magasins vides.

DÉCADE XXXIX.

LA DÉCADE DE LA PLUS ANCIENNE, DE LA PLUS NOUVELLE, DE LA PLUS ÉVIDENTE VÉRITÉ.

Dans le livre dont je vous ai parlé à une de nos premières décades, s'est pris à dire aujourd'hui Armand, il y avait encore ces lignes raturées :

« Les villageois forment la population des campagnes ; les artisans et les marchands, la population des villes. La population des campagnes et la population des villes forment la population de la France, forment la nation. Aucun historien n'a jusqu'ici fait ni l'histoire des villageois, ni l'histoire des artisans, ni l'histoire des marchands ; aucun historien n'a fait l'histoire nationale. Ah ! les vérités les plus visibles sont quelquefois les dernières qu'on voit : les choses les plus palpables sont quelquefois les dernières qu'on touche. »

DÉCADE XL.

LA DÉCADE DES DIX MILLE FRANCS.

Les trois premières parties d'une histoire des diverses parties de l'ordre social sont donc l'agriculture, les arts, le commerce ; et celle qui naît de la troisième, et de qui la cinquième naît, celle-là seule est donc la quatrième ; mais quelle est-elle ? mais où est-elle ? Dix mille francs à qui fera nettement la réponse.

Décade XLI. — LA DÉCADE DES CLUBS.

Je ne sais et je n'ai pas trop besoin de savoir à quel sujet Jean Antoine vint, un soir, chez lui, il y a quelques jours, à parler des clubs. L'histoire des clubs, dit-il fièrement, est mon histoire; et mon histoire, dit-il plus fièrement encore, est l'histoire des clubs.

J'ai été, dans ma jeunesse, clerc de curé, clerc de notaire, clerc de procureur; mais je me vante avant tout d'avoir été palefrenier de représentant du peuple en mission. Non, jamais Louis XIV, monté sur son beau cheval blanc, n'a été aussi puissant, aussi superbe qu'un représentant du peuple en mission. Dès que je sus que mon ancien maître l'était, j'allai à sa rencontre : Citoyen représentant, j'ai l'honneur d'avoir été votre palefrenier, et je suis, ainsi que ma femme et mes enfants, dans la misère. — Que puis-je pour toi? — Mon représentant, nous sommes malheureux au possible; nos trop grosses mains nous empêchent de nous servir de nos bras; nos mains, à nous tous, sont trop grosses pour pouvoir manier les ciseaux, l'aiguille, le taffetas et la soie: nous sommes parapluitiers. — Oh! je puis très facilement employer toutes vos mains. Tiens, pars, va-t'en de ma part trouver à cette adresse le chef des claqueurs de la Convention. Ma femme, mes enfants et moi, fîmes une respectueuse révérence jusqu'à la prosternation, et nous nous mîmes en route pour Paris, et à force de marcher, grands et petits, nous arrivâmes. Soyez les bienvenus! nous dit le chef de la claque, c'était le titre qu'il prenait, soyez les bienvenus! vous ne pouviez m'être envoyés de meilleure part. Voyons, avant tout, ce que vous savez faire. Ma femme, ma famille et moi, nous nous étions exercés en chemin; nous entourâmes le chef de la claque, et nous battîmes si bien des mains, que nous l'étourdîmes au point de l'obliger à boucher ses oreilles. — C'est bien, mes chers enfants! à présent, hurlez! Nous sommes du pays des loups; imaginez si nous sûmes hurler; ma femme et mes enfants hurlaient à l'octave. A merveille! à merveille! je suis enchanté de votre musique, nous dit le chef de la claque en se bouchant encore les oreilles. En ce moment, tous les emplois de

claqueurs et de hurleurs de la Convention sont pris : ainsi, ce soir, aux Jacobins!

Avant d'aller plus loin, poursuivit Jean Antoine, je dois vous faire observer combien l'histoire est inexacte, même lorsqu'elle est écrite par les contemporains. Qui ne croira, dans la suite, en lisant les Mémoires du représentant Louvet, que le club des Jacobins a été fondé en 1789. La vérité est qu'il l'a été au mois de janvier 1782, rue Saint-Nicaise, et qu'il ne fut d'abord composé que de vingt-quatre personnes. Il y fut arrêté que l'élection d'autres sociétaires serait faite au scrutin. Dans cette première liste, tout le monde est marquis, comte, chevalier au moins. Je prends cela dans un tout petit livre in-24, que j'ai acheté par hasard avant de quitter Paris; il est imprimé sur vélin, couvert en papier bleu, intitulé en lettres d'or encadrées dans un léger filet d'or : Club 1789. Au verso du titre on lit : *Aux arcades du Palais-Royal, passage de Beaujolais*, n° 82. L'auteur, après ce que je viens de dire, ajoute qu'au mois de septembre de la même année 1782 le club fut transféré rue Saint-Honoré, près la rue de l'Echelle. Viennent ensuite les statuts, ensuite la nomination des commissaires. En 1784 j'y vois des ducs, et même de beaux abbés d'un beau nom. Le 20 août de l'année 1787, le baron de Breteuil fait écrire par le lieutenant général de police au club que l'intention du roi est qu'il cesse de s'assembler. Cet ordre fut révoqué le 17 novembre de l'année suivante. Les nouveaux statuts qui furent dressés en 1789, et la liste des clubistes, au nombre de trois cent quatre-vingt-seize, tous gens de qualité, terminent, avec celle des adresses des clubistes et avec les titres des journaux auxquels le club est abonné, cet infiniment petit livret, qui, en peu de temps, se perdra au milieu de la nombreuse foule des livres faits et des livres à faire.

Vous pouvez maintenant vous souvenir, continua Jean Antoine, qu'en cette fameuse année 1789 la France commença dans les diverses villes à bouillonner de clubs-salons, et bientôt d'autres clubs, où on lisait les journaux, les nouvelles à la main, les lettres à la main, où l'on déposait comme offrande à la nation ses boucles d'argent, des cuillers, des fourchettes, de plus ou moins grandes sommes en numéraire, en assignats. Ces clubs, on s'en souvient sans doute aussi, ces clubs furent d'abord composés, comme ceux de Paris, d'hommes de la haute classe, de militaires, de magistrats, d'avocats, de médecins, et même, pour plus parfaite ressemblance, ils furent composés aussi de quelques hommes de qualité, de comtes, de marquis de la province. Là n'était pas encore la petite bourgeoisie, qui, sentant bien que le

club était une institution toute démocratique, voulut avoir le sien. Ce fut bientôt le plus nombreux, le plus fort; il absorba l'autre. Les gens aux bras musculeux, aux fortes poitrines, y étaient, chose remarquable, les plus ignorants ou les plus entrepris. Voici quelques unes de leurs scènes où je les ai vus.

A Aurillac, à la foire de Saint-Urbain, un maquignon, monté sur sa rosse, au milieu de ses rosses, avait fait merveille par son éloquence; ensuite à la tribune il devint muet. — Un cardeur de laine, dans son atelier, était une petite vipère, toujours se redressant, toujours soufflant, toujours sifflant; eh bien! à la tribune, les genoux se dérobaient sous lui, et la parole mourait dans sa bouche.

Ces bonnes gens avaient d'ailleurs à soutenir les quolibets de leurs camarades, qui n'osaient pas monter à la tribune et qui étaient jaloux de les y voir. Si un serrurier parlait, on lui criait : Descends! descends! tes raisonnements sont mal forgés, mal limés. — Si c'était un coutelier, on lui criait : Oh! non, tu n'as pas le fil. — A bas! à bas! c'est cousu avec du fil blanc, criait-on à un tailleur.

Un jour un perruquier se présenta avec assurance, et, faisant allusion à son état, il annonça qu'il allait donner un coup de peigne aux aristocrates et aux fédéralistes. On lui cria : Prends garde de nous jeter de la poudre aux yeux. Il ne put dire un mot de plus.

A une séance honorée de la présence d'un représentant du peuple, où les lustres avaient été doublés, où les banquettes étaient pleines, où la ville voulait faire entendre ses meilleurs orateurs, on fut également surpris et indigné de voir un fondeur de cuillers venir s'emparer de la tribune. De toutes les parties de la salle on lui cria, en imitant son cri : A fondre des cuillers d'étain! Mais cet homme, se souvenant qu'il avait été aux Jacobins de Paris, qu'il avait vu Danton, Robespierre, ne se laissa pas décontenancer, et, parodiant la chanson patoise du fondeur républicain : Oui, dit-il, je suis fondeur; j'ai fondu les barons, les nobles, les aristocrates; maintenant, je veux fondre les riches, les égoïstes, les modérés, les peureux; je veux les fondre puisqu'ils ne veulent pas se refondre : vous voyez que je trouve mon état vraiment honorable, je ne veux pas en changer. Tout le monde applaudit, les uns plus, les autres moins; ceux qui applaudirent le plus, ce furent ceux qui venaient d'être nommés.

Maintenant voulez-vous savoir comment étaient construites les salles de ces diverses sociétés populaires ou clubs? Personne, je crois, ne peut guère vous le dire mieux que moi. Presque

toutes se ressemblaient, car presque toutes avaient été ou des chapelles de pénitents, de confréries, de congrégations, ou des réfectoires de couvents, ou des salles capitulaires. Je n'en connais aucune de bâtie à neuf pour sa destination. Toutes étaient en dedans disposées sur le modèle de celle de Paris, disposée sur le modèle de la Convention. Les banquettes étaient superposées en amphithéâtre. Le fauteuil du président était exhaussé de près de deux mètres; en face, devant le fauteuil, un plus ou moins large accoudoir; au-dessous, et tout contre, un vrai ancien pupitre d'école de droit, de médecine, de théologie ou de philosophie, où montaient, comme les anciens étudiants, les sociétaires qui avaient demandé et obtenu la parole. Auprès des vomitoires ou petits escaliers qui rompaient les gradins circulaires de banquettes, s'élevaient de hautes chaises sur lesquelles s'asseyaient les censeurs, qu'on aurait dû appeler moniteurs, car ils étaient chargés de faire taire les causeurs, de maintenir le silence. En général, ces salles étaient boisées et les boiseries étaient sculptées en faisceaux surmontés d'une pique, d'un bonnet de la liberté; j'ai vu dans plusieurs des muffles et des griffes. C'était, pour ainsi dire, le corps de ces diverses salles; mais pour vous donner l'idée de leur âme, figurez-vous une fournaise où soufflaient, rugissaient les plus ardentes passions, où les bouches véhémentes, infernales, des motionnaires, sifflaient par d'aigres et entrecoupés sifflements, semblables à des tuyaux de forges qui mettent les plus durs métaux en fusion, en ébullition. Parfois, ou peut-être en même temps, on aurait eu l'idée de cavernes remplies de dogues, de loups, de sangliers enragés, et je vous assure que s'il est vrai, comme on dit, qu'il y eût dans les tribunes des hommes de toutes les nations et de tous les états, les blanchisseurs de fourchettes comme moi, et les raccommodeurs de faïence turcs ou chinois, devaient faire de fiers et plaisants contes dans leurs villages.

Les séances, qui ordinairement commençaient à six, sept heures du soir, et finissaient à neuf, dix, où tous les pères de famille étaient, sous peine d'être réputés suspects, obligés de venir passer les heures du délassement et de la récréation du foyer domestique, étaient une espèce d'office d'église, une espèce de liturgie. Presque partout on les ouvrait par des chants; ensuite la lecture des journaux, ensuite les motions, les dénonciations, les vociférations; ordinairement l'on finissait par de nouveaux chants. Qui présidait? Cela va sans dire, un président distingué par le bonnet rouge et par la sonnette. Qui nommait le président? La société; et elle le nommait au scrutin, ainsi que le bu-

reau, c'est-à-dire les secrétaires, ainsi que les officiers, c'est-à-dire l'archiviste et le trésorier. De temps à autre, scrutin épuratoire; et durant la terreur, et lorsqu'on éliminait quelqu'un, il me semblait voir briller la hache du bourreau devant la rangée des chandelles placées aux deux côtés du président: car, comme ceux qui épuraient étaient ordinairement du comité révolutionnaire, souvent au sortir de la séance, arrestation, accusation, jugement et la mort.

J'ai parlé du bureau du président; mais, comme je ne veux rien oublier, je dois vous parler aussi d'une lourde table de cabaret, qu'on appelait du beau nom d'hôtel de la patrie, sur lequel, ainsi que je viens de le dire, on offrait, au commencement de la révolution, des grosses de boucles d'argent enfilées à des rubans tricolores. Dans la suite, ce furent des piles de souliers, de guêtres, d'habits, de houpelandes, de culottes, de gilets, surtout de chemises, enfin de grosses boules de charpie. On offrait encore des cavaliers jacobins: les cavaliers se présentaient au bureau, recevaient l'accolade du président; les chevaux restaient à la porte. Et comme c'était le temps de nos plus grands efforts contre les Anglais, les villes maritimes offraient des frégates de trente-six canons, des vaisseaux de soixante-dix-huit, ce qui alors n'était pas de refus. La commune de Hautbourdin, ne sachant plus que donner, donna la cloche de son église.

Vous attendez avec raison que je vous dise quel était le nom des clubs le plus commun. Les uns s'appelaient la société des Amis de la constitution; les autres, la société Populaire; les autres, la société des Sans-Culottes, la société des Montagnards. Leur nom le plus général, le plus commun, était celui de club.

Quelqu'un demandait, en assez nombreuse compagnie, combien de clubs il y avait en France. Les uns furent d'avis qu'il y en avait autant que de villes et de petites villes, c'est-à-dire de quatre à six mille. D'autres furent d'avis qu'il y en avait autant que de villes, de petites, de très petites villes et de bourgs, c'est-à-dire de huit à dix mille. Suivant d'autres enfin, c'était croire beaucoup, que de porter à six mille ceux où tous les soirs les portes s'ouvrent, se ferment, les chandelles s'allument, s'éteignent.

Quelqu'un ajouta: De même que la France appartenait à quarante mille seigneurs hauts-justiciers, elle appartient maintenant aux cent mille hauts bonnets rouges des clubs: car, à bien voir, les clubs ne sont pas dans l'état, c'est l'état qui est dans les clubs. Par leurs affiliations mutuelles, par leurs mutuelles correspondances, les clubs des frères et amis enlacent si bien la

France que, n'était leur amour de la patrie, ils pourraient à volonté l'étrangler; et il faut encore dire que, malgré leur institution démocratique, tous les clubs s'affilient au club-chef, au club-roi, j'entends au club-patron, au club des Jacobins de Paris.

Aujourd'hui, Messieurs, moi Jean Antoine, j'ajoute que les clubs, par la terreur qu'ils inspiraient, et par leurs sociétaires qui partout faisaient partie des corps constitués, les dominaient, et souvent, comme s'en plaignait Dumouriez, les métamorphosaient en clubs.

Où j'ai vu la plus grande puissance des clubs, ah! ce n'est pas à Brest, lorsque le bourreau, jeune homme de vingt et quelques années, élu président de la société, fut aussitôt courtisé par tous les pères de famille qui avaient des filles à marier; ou lorsque que dans ces différentes sociétés on vous forçait à répondre à cette ridicule et insidieuse question : Si l'ancien régime revenait, qu'as-tu fait pour être pendu? et que chacun, par prudence, se chamarrait de crimes politiques imaginaires; c'est lorsqu'à la fête de l'Être-Suprême ils louèrent dans leurs grands discours la vertu.

Ces diverses sociétés populaires constitutionnellement constituées, où les réceptions se faisaient au scrutin, où, comme au premier club de la rue Saint-Nicaise, trois boules noires emportaient l'exclusion, où il y avait un registre matricule, des registres de séances, de délibérations, d'arrêtés, étaient, chose admirable dont la pensée me tient la nuit souvent éveillé au milieu des neiges et des troupeaux de notre Fageole, étaient toutes mues par la même tête, toutes animées de la même âme : les applaudissements des tribunes de Paris étaient répétés de club en club dans toute la France; il en était de même de nos murmures, de nos traînements de pieds, de nos hurlements. Aussi quand mon maître m'avait fait le signe et que je l'avais transmis à ma famille et que j'en voyais le prodigieux effet, il me semblait que dans ce monde j'étais, pour ce moment, plus qu'un paysan du Pajou.

Patience, continua Jean Antoine, je ne vous ai pas encore raconté comment j'étais entré en exercice, en fonctions. Ce soir aux Jacobins! m'avait dit, comme je vous l'ai déjà rapporté, mon chef de claque. Ce soir même il vint me remettre mes cartes d'entrée, et je ne fis faute, avec toute ma famille, de me rendre à l'heure, et dès les premiers moments de mon arrivée je débutai si bien qu'on applaudit mes applaudissements. Un curé de notre Auvergne me reprochait dernièrement d'avoir ainsi concouru à l'œuvre du diable. Mais, lui dis-je, Monsieur le curé, j'avais

pris l'argent, n'étais-je pas obligé en conscience de le gagner?

Quand la claque n'était pas assez forte aux tribunes de la Convention, la claque des Jacobins allait la renforcer. Je me souviens qu'un soir j'y fis si bien, ou, suivant notre curé, si mal, que les députés pétitionnaires de Nantes dirent courageusement à la Convention nationale : Vous tremblez devant vos tribunes. Cela était vrai. Faire trembler la représentation nationale! faire trembler la nation! me dis-je, alors, et de nouveau je me sentis plus qu'un paysan du Pajou.

Toutefois, jamais, à cet égard, je n'ai été aussi content de moi que lorsque Jean-Bon-Saint-André, qui, à la journée du 20 prairial, s'était fait battre et avait fait battre notre flotte par les Anglais comme un poltron et comme un sot, vint se vanter d'avoir au fond, en bien examinant, en bien appréciant le pour et le contre, remporté la victoire. Imaginez s'il fallait avoir dans les poings et dans les mains de la force pour applaudir et faire applaudir d'aussi patents et d'aussi plaisants mensonges; mais précisément là je vis qu'il y avait de la gloire à acquérir; je me mis en verve, j'entraînai tout le monde. Le lendemain tous les journaux et toute la France applaudirent, tandis que l'Angleterre riait sûrement et devait rire.

On m'a demandé, il n'y a pas très long-temps, comment moi, qui n'étais pas fort riche, j'avais pu voir tout ce grand nombre de clubs dont je parlais; j'ai répondu qu'on m'avait chargé d'aller donner leçon de claque et que j'étais en mission. Je ne vins pas dans la haute Auvergne, le haut Gévaudan, le haut Rouergues, le haut Quercy, le haut Limousin, pays de fortes mains, de forts poings, mais je parcourus les belles provinces où l'on avait bon besoin de moi.

A Nantes j'allai bien voir notre Monsieur l'avocat Carrier, qui, tout-puissant et tout terrible qu'il était, ne nia pas que son village fût près du mien; mais il n'est pas vrai qu'en ce temps j'aie porté à la ganse de mon chapeau des oreilles coupées aux Vendéens.

A Lyon, j'allai bien voir aussi notre Monsieur l'avocat Couthon, qui ne nia pas non plus d'être du même pays que moi, qui même gracieusa ma femme lorsque après lui avoir fait entendre nos salves de battements elle lui dit ces belles paroles confites au miel et en faisant la petite bouche : A votre service, mon représentant. Mais il n'est pas vrai que j'aie gagné ma montre à répétition comme clubiste, à apposer et à lever des scellés; je puis prouver qu'au bon temps des assignats je l'ai achetée six cents francs à un mont-de-piété.

Je ne suis pas beau, et certes je ne nie pas que j'aie eu peur lorsqu'à la société populaire de Perpignan le représentant du peuple dit tout en colère : On ne voit au bureau que de jolis petits-maîtres, des muscadins ; qu'on amène au fauteil du président le plus vilain b..... Je ne finis pas le mot, qu'il finit, lui, en bien plus nombreuse compagnie. Ce doit être, ajouta-t-il, un bon sans-culotte ; je veux qu'il soit président.

D'où vous voyez qu'en province les clubs n'étaient pas toujours indépendants ; mais à Paris le club des Jacobins l'était, et sa puissance devint telle qu'il absorba celui des Feuillants, des Cordeliers, des Minimes et de toutes les quarante-huit sections, qui successivement vinrent lui déclarer leur réunion avec lui et en même temps lui faire hommage de leurs archives, de leurs registres.

Quant à moi, depuis long-temps je voyais la Convention et les Jacobins en lutte plus ou moins cachée.

Les événements que les bons yeux apercevaient distinctement dans le sein des années plus ou moins prochaines arrivèrent, mais prématurément.

Il devait d'abord arriver que le corps des clubs représenté par le club des Jacobins, et le corps de la représentation nationale, courant tous les deux la carrière du pouvoir, se rencontreraient et se choqueraient. — Cela arriva.

Il devait arriver aussi que le club des Jacobins, plus vigoureux, plus audacieux, porterait les premiers coups. — Cela arriva aussi, lorsque la partie du club des Jacobins qui siégeait a la Convention, sous le nom de Montagne, entoura ou fit entourer au 31 mai la représentation nationale, la décima, la mutila, l'emprisonna, la réduisit au silence, la rendit muette.

Il devait arriver qu'alors, des deux rois des Jacobins, Robespierre et Danton, l'un attaquerait et ferait mourir l'autre. — Cela arriva.

Il devait de même arriver que le roi avocat, c'est-à-dire, que Robespierre exciterait la jalousie de bien d'autres qui croiraient mériter mieux que lui de porter la couronne des Jacobins, de la Convention, la couronne de France ; qu'il voudrait défendre les abords de son trône par la hache et par la terreur ; que le nombre de ses ennemis s'accroîtrait, et qu'enfin il aurait son 10 août. — Ce 10 août arriva le 27 juillet, jour du 9 thermidor, à jamais fêté par la France.

Le lendemain, 10 thermidor, je pris la poste à crever les chevaux. J'avais les poches pleines d'assignats ; je sentais que la dépréciation me talonnait ; je m'empressai le jour même de mon

arrivée d'acheter tout ce qui était à vendre, champs, prés, terres, bois, tout ce que vous voyez, ouvrez la fenêtre, maison, meubles, regardez autour de vous.

Il faut que vous sachiez aussi que j'avais, à mon départ, laissé ici trois petites filles qui étaient devenues grandes, prêtes à marier. Mon Dieu ! me dis-je, les clubs ne rouvriront-ils donc pas? Voilà que j'apprends qu'ils ont rouvert. Oh ! me dis-je, oh ! je suis sauvé, car je sais comment payer les trois dots. Je donnerai à un de mes gendres les tribunes de Clermont, à l'autre les tribunes de Montpellier, à l'autre les tribunes de Limoges; mais voilà qu'un maudit jour j'apprends que les Jacobins de Paris s'étaient itérativement insurgés, que les représentants s'étaient enfin défendus avec la guillotine ; que Barras avait fermé la porte de ce terrible club et en avait remis les clefs sur le bureau de la Convention. Oh ! me dis-je alors, contre ce dernier coup point de remède ; toutes les autres portes des clubs vont se fermer. Cela n'a pas manqué. Ah ! mes chers Messieurs, maintenant comment faire ! Je voudrais garder mon argent ; je ne voudrais pas garder mes filles.

DÉCADE XLII.

LA DÉCADE DU LIVRE DES FAMILLES.

Suivant que notre Vic, a dit aujourd'hui Gervais, est un grand village ou une petite ville, je dois à des villageois ou à des citadins une vraie idée de la filiale, indispensable histoire des familles.

Au mois de décembre je voyageais, il y a déjà longues années, seul, à pied, au milieu d'une de ces nuits noires où l'on ne voit pas à trois pieds au delà de son nez. Je fus amené par le grand chemin dans une large rue de Vic, près d'une large, solide maison, à croisées du temps de Louis XIII, où j'entendis une voix grave dire : Mes enfants ! c'est aujourd'hui la fête patronale de mon bisaïeul Thomas: prenez le livre des familles ; lisez les commandements qu'il nous fait à tous: « *Item,* je veux et ordonne que mes fils, petits-fils et descendants écrivent successivement et à perpétuité l'histoire de leur famille, où ceux qui ne se sont pas bien conduits seront impitoyablement omis. Ici

le souvenir n'appartient qu'à la vertu ; il n'appartient pas même aux talents sans la vertu.

» Que Dieu bénisse le germe qu'il m'ordonne de jeter dans le sein du temps ; que le gouvernement le protége. Il conjurera les orages qu'excitent les écrivains de la régence et leurs successeurs qui veulent que les rois changent de religion et que les peuples changent de rois. Mes amis ! on peut, sans bouleversement, donner le mouvement au monde.

» *Item*, je veux et ordonne que mes fils, petits-fils et descendants lisent quatre fois par an, la veille des quatre bonnes fêtes, le livre des familles. Il y a des plantes dégénérées, ce sont celles qui, transportées dans un autre climat, n'ont plus les mêmes pluies, les mêmes rosées, le même soleil. Il y a des hommes dégénérés, ce sont ceux qui, vivant dans un autre siècle, n'ont plus les mêmes principes, les mêmes exemples, les mêmes mœurs.

» *Item*, je veux et ordonne que le livre des familles ne soit commencé que dans un volume format in-4°, déjà relié, couvert de bon cuir ou de bon parchemin. »

Quel bonheur, a dit Robert, si la France eût eu et connu le livre des familles ! la nouvelle république ne serait pas sur le point de périr. Quel bonheur, a dit Gervais, si elle l'avait eu et connu avant la révolution ! l'ancienne monarchie n'aurait pas péri. Quel bonheur, a dit Armand, qu'actuellement la France représentative le connaisse, l'ait et à jamais sache l'avoir !

Décade XLIII.

LA DÉCADE DU TAMBOUR ET DE LA TROMPETTE.

Robert nous disait aujourd'hui que c'est de l'année de la terreur que date cet usage barbare de mener les hommes à l'échafaud au son du tambour ou de la trompette, suivant que la garde qui prête main-forte à la justice est de l'infanterie ou de la cavalerie.

Il était à cette époque dans une ville de Normandie, où l'on entendait, souvent, tantôt le tambour, tantôt la trompette. Un jour, comme il traversait la place du marché, il se trouva engagé dans la foule, assez près de l'échafaud, où monta un homme

d'une figure calme et gracieuse. Au lieu de se laisser attacher à la fatale planche, il se retourna fièrement vers le peuple et dit qu'il voulait parler. Le peuple témoigna qu'il voulait l'entendre, et aussitôt le fer et les mains des exécuteurs restèrent comme suspendus. Mes amis, dit-il, j'ai beaucoup lu en ma vie, qui finit aujourd'hui; j'ai lu plusieurs fois l'histoire de l'inquisition; j'ai toujours détesté ce tribunal de bourreaux, qui vous fait pendre ou brûler pour ne pas croire tout ce qu'il croit et comme il le croit; j'ai surtout trouvé cruel et injuste qu'il vous envoyât des familiers pour surprendre votre opinion; mais je trouve fort bon et fort juste que vous ayez envoyé chez moi des familiers qui, sous des dehors fraternels, ont surpris la mienne, et que, pour avoir cru qu'un pays de trente mille lieues carrées, peuplé de vingt-sept millions d'habitants, ne devait pas avoir la même forme de gouvernement qu'un petit canton suisse, vous me fassiez ici, à cette place, tout présentement couper la tête, comme si j'avais tué père et mère. Je trouve que vous ne pouvez plus raisonnablement fonder la liberté, surtout la liberté des opinions. Eh! comment répondit le peuple? avons-nous demandé à Robert- — Le peuple, ou du moins le peuple qui alors se disait le peuple, répondit par un coup de guillotine.

Décade XLIV.

LA DÉCADE DU PARLEUR A L'OREILLE.

Robert est encore revenu ce soir sur son séjour dans la Normandie. Il nous a conté qu'au temps du fédéralisme cette province était toute remplie d'émissaires de divers partis, qui soufflaient à qui mieux mieux le feu de la guerre civile. Un jour qu'un rassemblement de troupes dans la plaine du Pont-de-l'Arche avait attiré grand nombre de personnes de tous les états, il remarqua un homme, ni jeune ni vieux, ni bien ni mal vêtu, qui s'approchait de l'oreille des gens, leur parlait à voix basse, et de l'un courait à l'autre.

Aux fermiers, il disait: Mon ami, vous allez donner votre blé, vos bestiaux, pour le fédéralisme; je suis sûr que vous ne savez pas plus que moi ce que c'est que le fédéralisme; ceci entre nous.

Aux artisans: Mon ami, vous allez dégarnir vos ateliers, sus-

pendre vos travaux ; vous allez habiller, chausser, équiper les soldats de la Montagne ; je suis sûr que vous ne savez pas plus que moi ce que c'est que la Montagne ; ceci entre nous.

Aux marchands : Mon ami, vous allez livrer vos denrées, vos marchandises, aux délégués de Péthion et de Brissot ; je suis sur que vous ne savez pas plus que moi où va Péthion, où nous mène Brissot ; ceci entre nous.

Aux gens de plume : Mon ami, vous allez volontiers boursiller pour Danton et Robespierre ; je suis sûr que vous ne savez pas plus que moi ce que ne veut pas Danton, ce que veut Robespierre ; ceci entre nous.

Aux gens de guerre : Mon ami, vous avez passablement appris à marcher, longuement appris à manier votre fusil, à le charger en douze temps ; le diable m'emporte si vous savez plus que moi pour qui vous allez le tirer ; ceci entre nous.

Cet homme fit impunément tout le jour ses confidences auriculaires, mais, aux approches de la nuit, il fut trompé par les apparences : il s'adressa à un homme de parti. Les hommes de tous les partis se réunissent aussitôt pour l'arrêter ; mais les hommes de paix, j'entends les hommes comme lui, le sauvèrent : ils le poursuivirent sur la route d'Évreux ; ils savaient qu'il avait pris la route du Havre.

Décade XLV. — LA DÉCADE DU BON TON.

Un matin, il prit envie à Louis XVI de chanter la chanson de la nourrice de son fils ; le soir, toute la France crut qu'il était du bon ton de chanter la chanson de Marlborough.

Marie-Antoinette, comme toutes les personnes d'esprit, détestait le cérémonial, l'étiquette, qu'elle appelait plaisamment madame de l'étiquette ; aussitôt, le beau monde detesta le cérémonial, l'étiquette, cet ancien produit des observations des siècles polis, qui était comme une glace prismatique à travers laquelle on voyait toujours grands les personnages qui, à l'œil nu, paraissaient être de leur grandeur naturelle, grands quand ils étaient grands et petits quand ils étaient petits, et ils l'étaient plus souvent que grands. Bientôt l'étiquette disparut, et le bon ton du jour se borna à répéter : Cela ne se dit plus, cela ne se fait plus ; on ne se visite plus, on ne se salue plus, on ne s'incline plus, on

ne se galonne plus, on ne se poudre plus, on ne trinque plus, on ne dispute plus , on ne se bat plus, on ne se scandalise plus, on ne se formalise plus, et la science, le bon ton des salons, ne consista guère qu'à entrer hardiment, qu'à sortir hardiment, qu'à parler haut, qu'à porter la tête haute, qu'à tenir ses mains dans les goussets ou dans les poches.

Décade XLVI. — LA DÉCADE DE COQUILLE.

Robert entre. Je viens, a-t-il dit, de rencontrer le petit Coquille. Qu'as-tu , mon ami? lui ai-je demandé. — J'ai été condamné hier au soir par la mauvaise foi de ma partie ; mais, juges et lois, nous devrions tout changer, car les Coquilles sont le peuple et le peuple est souverain : il y a quelques années qu'on ne cessait de nous le prêcher à Aurillac, à Saint-Flour, à Rodez, à Mende. — Coquille, mon ami, tu te trompes. Le peuple n'est pas, comme tu le crois, tout composé de Coquilles, car il est aussi composé de magistrats, d'avocats, de médecins, de prêtres, de gens de guerre, de marchands, d'artisans, de laboureurs propriétaires de vingt, trente charrues, comme monsieur Cayron, ou d'une demi-charrue, comme toi, ou d'un quart de charrue comme tant d'autres. Aux assemblées primaires, le peuple est bien souverain, ou, si tu veux, le maître ; mais il n'est que le maître de choisir des maîtres, ou plutôt de choisir ceux qui lui doivent choisir des maîtres. En un mot, le peuple n'est pas maître pour exercer, mais pour élire qui doit exercer la maîtrise en son nom.

Coquille ne cessait de dire : Ah ! mon Dieu ! Ah ! mon Dieu ! ah ! ah ! Je le laissai la bouche ouverte.

Décade XLVII. — LA DÉCADE DE L'AME DU MONDE.

Hommes, que dans les diverses phases de votre longue vie sociale, vous avez été, et que vous êtes plaisants ! Je parle d'abord à vous, sauf respect, nos bons ancêtres, successivement

les Gaulois, les Francs, les Français. Vous croyiez, aux temps de César ou antérieurement à ces temps, être représentés à l'assemblée de la nation ; ensuite, lorsque la ville de Rome vous eut conquis, qu'on me passe ces deux expressions, vous eut colonisés, municipalisés, et cette autre, vous eut romanisés, ainsi que presque tout l'univers connu, vous crûtes aussi être représentés dans vos curies, dans vos cités, dans vos assemblées provinciales, dans votre assemblée générale ; quant à moi, je vois très clairement, quoiqu'à une si grande distance, que vous ne l'étiez pas ; et cependant vous deviez, à cet égard, en savoir déjà long, car alors il vous était permis de prendre part aux divers degrés des élections ecclésiastiques, parfait modèle des vraies représentations.

Je crois, braves Gaulois, braves Francs ou braves Français, que vous étiez encore plus mal représentés dans vos Champs-de-Mars, de Mai, qui n'étaient si souvent que de vaines parades militaires. Vous êtes plus fiers, je le sais, de vos diètes nationales appelées états généraux ; mais je suis forcé d'avouer que je me passe, comme vos historiens se passent aussi, de connaître l'époque précise où, pour la première fois, ils s'assemblèrent lorsqu'ils n'étaient qu'un état, celui des nobles, lorsqu'ils n'étaient que deux états, celui des nobles et celui des clercs, et bientôt celui des clercs et celui des nobles. Leur réunion, lorsqu'elle fut de trois états, celui des clercs, celui des nobles et celui du tiers-état, est plus connue. On ne peut cependant parler de leur organisation avec quelque certitude antérieurement aux états de Paris tenus en 1355, où vous croyiez avoir tous les éléments de la représentation. Vous le croyiez surtout en 1788, car aucun des vœux, aucune des adresses au roi ne se plaignit que les trois quarts du tiers-état, c'est-à-dire de la nation, n'étaient pas représentés, lorsque le bon Louis XVI, par une ordonnance du 24 janvier 1789, dont on n'a guère parlé, mais dont l'histoire de l'avenir écrira la date en chiffres d'or, réunit pour la première fois le peuple des campagnes par communes, qui députèrent leurs représentants aux assemblées électorales bailliagères.

Cette absence de représentation des trois quarts de la nation dans celui des trois états qui la représentait était ce qu'il y avait de plus criant.

Et ce qu'il y avait de plus plaisant, le voici : On avait admis dans l'ordre de la noblesse des femmes comme possédant des fiefs, il y en avait aussi dans l'ordre du clergé, comme possédant des abbayes ou des prieurés ; ce qu'il y avait de plus plaisant encore, c'est qu'on voyait parmi le clergé plusieurs hauts prélats

étrangers, notamment des Allemands; c'est que, parmi la noblesse, il y avait des Anglais possesseurs de fiefs français; c'est qu'on remarquait dans l'ordre du clergé et de la noblesse grand nombre de membres, représentants-nés, qui, par procuration, se faisaient représenter.

A remarquer aussi que les clercs et les nobles étaient individuellement convoqués par assignations d'huissier, tandis que le tiers-état ne l'était que collectivement et par affiches.

Autre remarque encore : la constitution de 1793 voulait l'élection directe ; en 1789, l'ordre du clergé, ainsi que celui de la noblesse, l'avait prévenue : ils élisaient immédiatement, directement, leurs députés aux états généraux, tandis que l'ordre du tiers-état ne les élisait que médiatement, à deux degrés : chaque paroisse de la campagne envoyait son électeur élu à l'assemblée électorale bailliagère du tiers-état, en même temps que les artisans des villes nommaient par corps ou par bannière leur électeur, qu'ils y envoyaient aussi.

Où sont les procès-verbaux qui constatent ces faits, les procès-verbaux des assemblées primaires, des paroisses rurales, des corporations des villes? Où sont les procès-verbaux des assemblées électorales bailliagères, ces précieux feuillets de l'histoire de notre représentation nationale? Où sont-ils? Entre les mains des beurrières, des marchands de tabac. Ces instructifs monuments vont disparaître ; ils disparaissent, ils ont disparu.

Je m'arrête ici, car on m'arrêterait. Vous avez, me dirait-on, parlé de nos pères les Gaulois comme existant encore aujourd'hui sous le nom de Francs, Français, tandis que la vérité est qu'ils n'existent plus, qu'ils ont été absorbés par les Romains. Oui, dans vos insensées histoires qui couvrent successivement la même nation vivante des noms de hordes victorieuses qui se sont établies dans son territoire. Sans doute les peuples du nouveau monde ont été absorbés par les Espagnols, les Européens ; mais il n'y a pas de parité. La population nue des Indiens devait disparaître devant la civilisation armée de l'Europe comme la rosée devant le soleil brûlant. Encore puis-je dire que la population espagnole d'Amérique est à moitié indienne par les femmes. Mais voyez d'ailleurs si les Tartares ont absorbé les Chinois ; si en Orient les Anglais ont absorbé cent millions d'Indiens. Et, sans aller si loin, voyez autour de nous si, pendant leur possession de deux ou trois siècles, les Anglais ont absorbé les peuples du Bordelais, de la Xaintonge, du Périgord, du Limousin et du Rouergue. Je crois que ces Gascons sont aussi Français que les Provençaux, les Languedociens,

les Lorrains, les Champenois et les Picards. Je crois que les Normands, les Bourguignons sont aussi Français que les autres Français. La sottise de l'histoire, je veux dire des historiens, peut changer la dénomination des choses, mais ne peut jamais en changer la nature.

J'ai maintenant à parler du cens, de ce poids ou contre-poids conservateur de la démagogie lorsqu'il ne pèse pas assez, conservateur du pouvoir absolu lorsqu'il pèse trop, de ce poids ou contre-poids avec lequel les législateurs ont pondéré leurs diverses constitutions. A cet égard les idées en France ont de notre temps bien varié.

Je me souviens qu'avant 1789, aux assemblées paroissiales des campagnes, présidées par le notaire lorsqu'il n'y avait pas de maire, de syndic, de collecteur ou d'autre chef municipal, il ne fallait pour voter qu'être au rôle des tailles; je me souviens qu'aux assemblées des villes il ne fallait qu'être au rôle de la capitation.

En 1789, aux premières assemblées des communes, les conditions de l'admission au vote furent à peu près les mêmes, et le votant des assemblées primaires, élu électeur, votait sans nouvelles conditions aux assemblées de deuxième degré ou assemblées électorales.

Le cens a été pour la première fois constitutionnellement fixé par la con titution de 1791; elle voulait pour les assemblées primaires le paiement d'une contribution égale à la valeur de trois journées de travail, et pour les assemblées électorales un revenu de cent cinquante francs dans les campagnes, et de deux cents francs dans les villes.

Deux ans après, il n'y a pas de cens pour l'assemblée primaire; il n'y a pas d'assemblée électorale: constitution de 1793.

L'année suivante, le cens de l'Assemblée constituante revient, non pour les assemblées primaires, mais pour les assemblées électorales: constitution de l'an III.

Aux assemblées des communes, avant la révolution, aux assemblées primaires, après la révolution, l'âge des votants fut de vingt-cinq ans; en 1792, lorsque le trône fut renversé, l'âge de vingt-un ans suffit et il suffit encore.

Ajoutons que la constitution de l'an III punit de vingt ans d'interdiction des droits de citoyen la vénalité des suffrages.

Ajoutons encore que, dans l'antiquité, les citoyens pauvres recevaient une rétribution pour assister aux assemblées publiques, et qu'en France on leur a aussi donné, durant l'an II, sous le nom de sectionnaires, une rétribution de deux francs. Ajoutons

que les citoyens riches, les électeurs, en ont reçu une ; ajoutons que les citoyens encore plus riches, les députés, en ont de même reçu une, contre laquelle les pamphlétaires et les plaisants n'ont cessé de réclamer. Elle n'était cependant que de dix-huit, vingt francs par jour, et de plus elle était légale : car, au besoin, ces prudents, ces braves députés, n'avaient pas manqué de faire une et plusieurs lois.

Enfin, au moment où nous parlons, à la dernière année du siècle, la nouvelle constitution de l'an VIII n'exige pas plus de cens que celle de 1793. Tous les citoyens sont appelés à élire des notables, ces notables à en élire d'autres, et ces autres, d'autres.

Si je ne disais point que les assemblées primaires et les assemblées électorales n'ont jamais eu et n'ont pas encore de lieu de réunion fixe, aurai-je tout dit, et enfin pourrai-je parler de cette belle fête du 1er mai, l'ouverture des états généraux à Versailles, où le peuple, ivre d'amour pour son roi ivre d'amour pour son peuple, remplissait la terre et les cieux de ses *vivat*, de ses acclamations ; où les riches cortéges de l'ancienne cour, la vénerie, le vol du cabinet, la file des équipages, étaient ralentis par les flots des citoyens, dans le feu de l'enthousiasme que soufflaient de toutes leurs forces les députés des trois ordres. Comment se fait-il que, dans la même France, peuplée des mêmes Français, aient succédé, en quatre petites années, les journées du 14 juillet, du 6 octobre, du 10 août, du 21 janvier ?

Ah ! écoutez l'histoire des représentations qui se sont succédé :

A la première, qu'on appelle du nom d'Assemblée constituante, les trois ordres commencent, après bien des débats, par vérifier leurs pouvoirs, par lire les cahiers des assemblées bailliagères qui les avaient élus ; et, ô surprise ! il en sort la révolution tout écrite, telle à peu près que la décréta l'Assemblée constituante. Mais tandis que la nation applaudissait des pieds et des mains, de manière à ébranler pour ainsi dire la terre, cette très petite partie de la nation, la cour, la noblesse, le clergé, la magistrature, la finance, que la vieille histoire appelait la nation, frémit. Les représentants à l'assemblée se divisent ; la salle semble se fendre en deux, ou plutôt en trois, car aucun des ordres ne veut d'abord se réunir à l'autre. Enfin l'ordre du tiers-état se sépare, s'en va à l'église Saint-Louis, en disant ces belles phrases : Qui m'aime, me suive. Naturellement l'ordre du clergé, composé en si grande partie de curés, devait suivre : il suivit, et fut

bientôt suivi de celui de la noblesse, non pas de la basse, mais de la haute.

Lorsque les trois ordres se furent pêle-mêle réunis dans la même enceinte, sous la même présidence, sous la même sonnette, sous le même bureau, la révolution fut bien près d'être consommée, et, la grande journée du 14 juillet exceptée, les autres très sanglantes journées étaient inutiles. J'ai long-temps controversé à part moi cette opinion.

Je me suis souvenu des diverses astuces, des divers moyens employés pour dissoudre la représentation nationale ou pour s'en défaire ; n'importe, puisqu'elle était assemblée, puisqu'elle pouvait partout s'assembler, puisque sur tous les points de la France elle pouvait trouver un jeu de paume, puisqu'elle était la maîtresse et qu'elle ne pouvait plus cesser de l'être : car, depuis l'invention de l'imprimerie, le moyen de détrôner un grand peuple remparé entre les deux mers, les Pyrénées et le Rhin ?

Voyez d'ailleurs avec quelle rapidité, quelle majesté la représentation nationale se relève, lorsque, deux ans après, en 1791, elle mesure, un à un, avec son nouveau compas, les fleurons de la couronne du roi des Français, elle qui, deux ans auparavant, dans le grand cérémonial de réception, s'était agenouillée, par ses députés, devant le roi de France et de Navarre.

Peut-être que, de bonne fortune, ce chapitre a déjà rencontré quelques lecteurs qui ne dédaignent pas de le lire avec attention ; je les prie instamment ici de bien examiner s'il convient à la représentation nationale de se réunir successivement et à sa volonté dans les trente palais que, sans frais, on lui élèverait ou on lui approprierait, dans les trente bonnes villes de France, ou si, au contraire, il lui convient mieux d'occuper toujours, à tout jamais, son magnifique palais Bourbon, où elle avoisine le gouvernement, où elle est sous la garde d'un million de Français, mais de Français athéniens, que mille vents agitent, font tournoyer en mille sens divers.

Qu'on se souvienne de la castramétation ou des itinéraires successifs de notre représentation.

En 1789, elle est à Versailles, au bâtiment appelé des Menus ; on l'en chasse, elle va au jeu de paume. Quelques mois après, le roi va à Paris, elle va à Paris. Elle se fait ouvrir les salles de l'Archevêché ; elle n'y est pas bien, elle va à la salle du manége des Feuillants. Le canon du 10 août vide les Tuileries, elle va aux Tuileries. La constitution de l'an III divise la

représentation en deux sections : les Anciens restent aux Tuileries ; les jeunes ou les Cinq-Cents retournent aux Feuillants, au Manège, d'où ils vont au palais Bourbon, où la représentation est encore, où elle sera jusqu'à ce que sur le sol de la France de nouvelles révolutions aient déchaîné des vents nouveaux.

Ne croyez pas que, lorsque la représentation nationale, sous le nom de tiers-état, se trouvait encore dans une salle séparée des deux premiers ordres, elle obtînt moins de respect ; on lui disait aussi nos seigneurs, et les députés du clergé et de la noblesse furent bien plus considérés après leur fusion avec la vraie représentation, le tiers-état.

On voit bientôt les trois ordres quitter leur costume si antique, mais qui était devenu si outrageusement expressif, en ce que celui de la noblesse était un beau chapeau à panache blanc, habit noir, manteau noir avec parements de drap d'or, veste de drap d'or, tandis que celui du tiers-état n'était qu'un ignoble chapeau sans panache, qu'un habit noir, qu'un manteau noir, n'était enfin, moins la plume, que l'habit de deuil de la noblesse, que refusèrent de porter les députés paysans bas-bretons, aimant mieux se parer plutôt de leur grande veste et de leurs longues chausses de bure.

Ce fut un malheur que cette totale dénudation d'insignes. Les députés se respectèrent moins, et souvent la populace, dans les invasions insurrectionnelles, se mêla avec les législateurs en carmagnole et en moustache comme elle. Enfin la représentation se croit obligée de décréter qu'elle s'armerait, et en effet elle rend des décrets tout armée. Plus tard, passant à une autre extrémité, elle s'habille, comme le sénat romain, en toge pourprée. Mais quel devrait donc être le costume des représentants de la nation ? Chaque député devrait porter l'habit de son état. Je voudrais ajouter un grand médaillon en velours rouge où seraient brodés en argent ces mots : N..., représentant du département de... Celui qui lirait en lettres d'or ces mots, équivalant à ceux-ci : Je représente quarante mille Français, se respecterait, et qui se respecte est respecté.

Mais on me fait mille objections : Un député est le député de tous les états. Vraiment oui ; toutefois il appartient nécessairement à un état, et chaque état ordinairement a son habillement qui lui est propre. Alors il serait démontré à la première vue que les états les plus nombreux ne comptent que le plus petit nombre de députés, et que les agriculteurs, les artisans, les marchands, qui forment la presque-totalité de la nation, n'en ont

presque pas, bien qu'ils ne manquent pas de représentants de leurs intérêts, car les avocats, les fonctionnaires, formant la très grande majorité des corps législatifs, aiment à protéger en belles phrases le commerce, les ateliers, et surtout les chaumières. Mais quelle différence si l'on prenait dans ces trois états leurs représentants, qui, n'en doutez pas, s'y trouveraient fort instruits et fort aptes, et aussi grands et aussi beaux parleurs que les hommes dont la langue est journellement affilée au barreau ou dans les salons?

La police intérieure de l'assemblée n'est pas, il s'en faut, à omettre.

J'en reviens à mon exclamation! O Gaulois, Francs, Français, qu'ici je vous trouve encore plaisants! Ce n'est pas lorsque vous discutiez dans l'enceinte de la représentation et qu'en dehors la France discutait comme vous si les états généraux opineraient par ordre ou par tête; mais c'est lorsque vous réglementiez minutieusement votre vote; lorsque vous discutiez si chaque orateur parlerait devant une horloge de sable ou devant une horloge à roue, et s'il s'arrêterait à la cinquième, à la dixième minute, au lieu de décréter avec sévérité que les places seraient chaque mois tirées au sort, et qu'il était immuablement défendu de nommer aucun député ni dans les procès-verbaux ni dans les papiers publics, car Gaulois, Francs, Français, il vous arrive assez souvent, comme si vous étiez professeurs de rhétorique, ou académiciens, de donner le prix, non à l'homme de bon sens, d'une bonne raison, mais au plus beau parleur, c'est-à-dire de décréter ses propositions.

A l'Abbaye! à l'Abbaye! est votre cri lorsque vous voulez ordonner la réclusion policielle d'un de vos collègues. La chose et le mot sont fort plaisants.

C'est encore fort plaisant de voir la représentation se diviser en droite, en gauche, en centre, en montagne, en plaine, qui s'insultent de ces divers noms.

Il y a un livre célèbre intitulé : *De variâ Aristotelis fortunâ.* Il me semble qu'il pourrait y en avoir aussi un autre sur les différentes fortunes de la représentation nationale française.

D'abord lorsque les états s'ouvrent, elle se montre processionnellement sous la triple forme des trois ordres, dont les deux premiers brillent de crosses, de mîtres, de panaches, de plaques, de croix militaires. Mais bientôt le troisième ordre ou tiers-état, qui est à la suite des deux autres, se les incorpore; il sent sa force, il en use, et les députés de l'antique clergé, plus antique que ses antiques monuments, et les députés de l'antique noblesse,

naguère la maîtresse des quarante mille châteaux qui dominaient la France, disparaissent et se fondent dans la représentation du tiers-état, dans la représentation nationale, ne laissant de traces que dans les souvenirs de l'histoire. L'assemblée de la nation, dont le président, quelques mois auparavant, se trouvait si glorieux d'avoir obtenu en sa qualité les grandes entrées du cabinet à Versailles, traite, comme on dit, de haut en bas, la royauté, qu'elle fait asseoir sur un trône neuf et de mauvais bois.

La représentation, sous le nom d'Assemblée nationale, clôt ensuite sa session, et s'en va, emportant les malédictions des hommes qu'elle avait déplacés, et les bénédictions des peuples, qui se prolongeront dans la postérité.

Sur l'Assemblée nationale que nous appelons Constituante, s'enta l'Assemblée législative.

Sa carrière, comme celle de l'Assemblée qui l'avait précédée, n'est pas embarrassée par les émeutes, les famines factices; elle n'a pas affaire avec un ancien ministère tout-puissant, qui lui déclare que, si ses éléments, ses trois ordres, ne peuvent s'accorder, on se passera d'elle, et que le roi, connaissant par les cahiers des doléances le vœu national, fera seul le bien de son peuple. Les choses avaient depuis bien changé. On n'interdisait plus à l'ordre du tiers-état de prendre le nom de communes; on ne parlait plus de soumettre les décrets, comme des ordonnances du roi, à l'enregistrement des parlements, et la formule de la sanction des décrets n'était plus terminée par les mots : Tel est notre plaisir. Les choses, qui avaient bien changé, changèrent encore de plus en plus, jusqu'à ce que, les insurrections ou journées ébranlant, ne cessant d'ébranler le trône, Louis XVI tomba dans les bras de l'Assemblée législative, qui, l'ayant remis dans ceux de la commune de Paris, convoqua une Convention nationale, ferma les portes des Tuileries, du palais du roi, et s'en alla.

La première assemblée nationale, celle des États généraux, fut de douze cents députés; la deuxième assemblée, si mal nommée l'Assemblée législative, car toutes les assemblées sont législatives, fut de sept cent quarante-cinq; et la troisième, la Convention, de sept cent quarante-huit.

On reproche à la deuxième assemblée sa légèreté dans sa foi solennelle. Le matin elle avait fermement juré, les bras tendus vers l'Éternel, fidélité à la monarchie; le soir elle convoqua la Convention, qui devait proclamer la république.

S'il est vrai que Sixte-Quint ait un jour glorifié Elisabeth d'avoir fait couper la tête à la reine Marie, il a appelé un demi-siècle après Cromwell et son parlement. Je suis persuadé que la

partie de la Convention qui condamna Louis XVI avait, à son insu, dans sa pensée, quelque chose des paroles attribuées à Sixte-Quint. Aussi je blâme un de nos écrivains d'avoir dit qu'il y avait quelque grandeur dans les crimes des jacobins. C'est un blasphème contre le caractère national, un blasphème contre la raison.

Quand la hache eut trempé dans le sang des rois, elle trempa dans le sang d'un grand nombre des juges, qui à leur tour furent extra-judiciairement, ce qu'on appelait alors, révolutionnairement jugés, c'est-à-dire, tous, sans exception, décapités.

La majorité de cette Convention qui dans un temps, et par peur et malgré elle, fit déborder la barbarie sur la France, avait cependant des idées de civilisation très patriotiques, très philosophiques; mais sa Montagne voulait, suivant l'expression commune, les faire mûrir en serre chaude, c'est-à-dire par la terreur de l'échafaud.

Disons ce que devint cette représentation nationale conventionnelle. On la vit en l'an III se renouveler par tiers, et se diviser en deux chambres, différenciées par l'âge.

On voit en ce moment, à la fin de l'année 1800, leurs successeurs les députés du conseil des Cinq-Cents et ceux du conseil des Anciens, recréés ou ressuscités sous le nom de Corps législatif, votant silencieusement et au scrutin secret les projets de lois qu'à grand bruit, en belles périodes et en phrases sonores, viennent discuter devant eux et les orateurs du Conseil d'état qui les a proposés, et les orateurs du brillant corps du Tribunat qui en a examiné, voté le rejet ou l'admission, en même temps que, non loin de là, on voit aussi un autre corps législatif, le puissant corps du Sénat, destiné, pour des yeux clairvoyants, à faire, mais à lui seul et dans un avenir prochain, sous le nom de sénatus-consultes, les lois les plus importantes.

Maintenant examinons enfin laquelle de ces assemblées a le mieux représenté la volonté générale.

Mais qu'on sache d'abord qu'il n'y a pas plus de volonté générale que d'homme général; il n'y a que des hommes individuels, des volontés particulières; toutefois, j'y consens, appelons volonté générale celle qui réunit le plus de volontés particulières. Que de choses à dire à cet égard! Comme cette volonté générale, ainsi composée, est souvent erronée, souvent variable, souvent susceptible d'influence, et d'être alors volonté particulière! car après tout la volonté sociale n'est qu'une opinion; et dans combien de cas les hommes n'ont et ne peuvent avoir une opinion! Et, lorsqu'ils en ont une, jusqu'à quel point sa transmission

ou celle de leur volonté peut-elle avoir lieu, et avant tout, jusqu'à quel point cette opinion, cette volonté, peut-elle être constatée ?

Voilà, pour un moment, la nation rangée devant moi comme devant Dieu. Il s'agit de décider si l'argent qui est dans ma poche m'appartient. Tout le monde, sans exception, peut décider ; mais il s'agit au contraire de décider ou de discuter les droits de l'homme en société. Sur tous ces millions d'auditeurs, il y en a quatre ou cinq, Sieyès, Mirabeau, Mounier et deux autres, qui vous écoutent, qui vous entendent ; mettez-en dix fois, vingt fois plus, cinquante, cent, c'est assurément beaucoup. Vous voyez donc que, sur les points les plus importants, il n'y a et ne peut y avoir ni opinion, ni volonté générale, par conséquent ni transmission ni représentation ; mais dans ces cas on complimente le peuple, que dans d'autres on nomme sans façon les masses, en appelant volonté générale sa volonté, qui n'existe point.

Appliquons maintenant ces principes à tout ce qui a été fait depuis les premiers jours de la révolution, à la constitution de l'Assemblée constituante, à la fin de la monarchie préparée par l'Assemblée législative, à la proclamation de la république, à la condamnation du roi, aux constitutions et aux infinis actes des corps législatifs qui ont suivi, et disons, en les rappelant successivement : Là toute la nation a voulu, là seulement une partie, là seulement un petit nombre, là seulement un très petit, un infiniment petit nombre.

Qu'on songe aussi que parfois la représentation est opprimée, et qu'alors on fait souvent d'elle un instrument d'oppression ; c'est-à-dire qu'avec l'opinion de la minorité on opprime l'opinion de la majorité.

Les petits tribuns, les petits agitateurs, ne savent pas cela, car savoir c'est comprendre, faire comprendre, et ils n'en agitent pas moins le peuple et ils n'en sont pas moins éloquents ; peut-être en sont-ils plus éloquents : on crie le plus lorsqu'on s'entend le moins.

Et toutefois, debout devant l'Eternel, la main sur la poitrine, je suis obligé de conclure que la représentation est une admirable, la plus admirable des institutions. Elle fait d'un grand peuple une seule famille, un seul corps, une seule vie, une seule voix, à laquelle elle donne une seule volonté, qui sans doute peut errer, mais qui pour tous est la volonté commune, où chacun voit ou croit voir la sienne.

La représentation, comme la lumière des cieux, illuminera successivement et nécessairement toutes les parties de la terre ;

elle sera la gloire, la vie des siècles, des grands siècles futurs; elle sera l'âme de la civilisation; elle sera l'âme du monde.

DÉCADE XLVIII.

LA DÉCADE DES CINQ HORLOGES.

Nous avons vu comment la volonté nationale voulait par la grande volonté nationale des assemblées primaires, comment la grande volonté nationale des assemblées primaires représentées voulait par la volonté nationale des assemblées électorales représentantes. Nous venons de voir comment la volonté nationale des assemblées électorales représentantes voulait par la volonté nationale des assemblées législatives qui se constituent. Nous allons voir comment la volonté nationale des assemblées législatives constituées donne des lois.

Vous connaissez bien des livres inutiles qui ont été faits. J'en connais un fort utile qui peut-être est à faire, c'est celui de la filiation de toutes les antiques, anciennes ou modernes constitutions des nations formant corps de cité, de peuple ou d'état libre, qui ont précédé nos constitutions françaises. On y noterait tous les paragraphes, tous les articles hébreux, grecs, latins, romains, italiens, suisses, hollandais, anglais, anglo-américains, qu'elles en ont pris, tous les passages des livres de Calvin, de Zwingle, de Mélanchton, de Bodin, de Hobbes, de Milton, de Locke, de Grotius, de Puffendorf, de Montesquieu, de Rousseau, qui se trouvent fondus, enchâssés dans la loi constitutionnelle. Ce livre, dont à ma connaissance l'idée ne se trouve nulle part, se fera incessamment, je n'en doute pas; et ce que je viens d'écrire, avec le nom du livre où je l'ai écrit, devrait, ce me semble, en être le premier feuillet; mais attendez la justice de la part des gens de lettres! Qu'ils n'oublient cependant pas que dans un temps ou dans un autre la vérité perce, perce la terre, perce les temps.

Je viens à mon chapitre, ou plutôt je l'ai commencé et je le continue.

Puisque le plus grand nombre de ceux qui ont traité des sociétés, puisque la plupart des personnes que j'ai entendues par-

ler sur cette matière ont comparé les constitutions sociales à des horloges, il faut que cette comparaison soit naturelle, juste ; et à mon tour je m'en servirai et je dirai que dans la constitution de 1791 le poids de la volonté nationale du Corps Législatif était le grand, le maître-poids; que le poids du pouvoir qui exécute cette volonté était trop faible; et, bien que, sur le drapeau de la garde nationale de Clamart en Parisis, année 1790, il fût représenté sous l'emblème d'un gantelet de fer tenant une épée nue, il ne contrepesait pas : aussi l'horloge ne put-elle aller guère plus d'un an, et à la matinée du 10 août elle s'arrêta, se brisa, et vola en éclats.

La Convention nationale se moqua de la nation française quand elle lui présenta la constitution ou l'horloge de 1793. La nation française se moqua de la Convention quand elle l'accepta. Le poids du pouvoir législatif était à peu près le seul. Cette horloge ne pouvait aller et n'alla pas un seul moment.

Avertis par l'expérience des défectuosités de ces deux méchantes horloges, les conventionnels en firent une troisième, celle de l'an III. Elle ne put aller quatre ans entiers; elle sonna toujours mal : car, bien pondérée en ce que le poids du pouvoir législatif était divisé en deux, en deux chambres qui se balançaient chacune par un poids égal, ou du moins isolé, indépendant, elle l'était mal en ce que le pouvoir d'action, au lieu d'être monarchique, était pentarchique, c'est-à-dire que sa gravité, son poids, sa force, étaient divisés en cinq, étaient affaiblis.

L'horloge actuelle, celle de la Constitution de l'an VIII, sonne distinctement, et sonne fort; je crois qu'elle sonnera plus long-temps que les autres : le maître-poids, le poids de la volonté nationale, est divisé en trois : les projets de lois émanés du gouvernement passent à un Tribunat où ils sont examinés, et de là à un Corps Législatif où ils sont votés. Tout à côté, voyez aussi un Sénat qui fait, ou qui, on peut facilement le prévoir, fera les lois politiques et les lois internationales. Suivant quelques uns, le pouvoir exécutif consulaire ne pèse pas assez, et moi je trouve qu'il pèse trop, car le premier consul y ajoute le poids de son épée victorieuse dans les trois parties du monde.

J'ai entendu bien des choses sur les constitutions, entre autres qu'une constitution devait porter en elle-même le pouvoir de se remonter, de se modifier. Erreur! erreur! la plus pernicieuse des erreurs! Une constitution, si elle veut durer, doit se regarder comme éternelle : c'est en se disant perfectibles, en d'autres mots défectueuses, qu'ont péri et que périront toutes les constitutions.

Que n'ai-je pas encore entendu dire sur les constitutions? Entre autres, qu'elles devaient être dessinées de manière à offrir nettement les trois pouvoirs distincts : le législatif, l'exécutif et le judiciaire, et que, toutes les fois qu'il y avait confusion, il y avait anarchie, il n'y avait plus de mouvement, plus de vie.

Voilà de grands éclats de rire qui se font entendre à mes oreilles. Messieurs les rieurs, oui, j'en conviens, votre vieille constitution, d'abord aristocratique, théocratique, féodale, ensuite féodale monarchique, ensuite monarchique absolue, où si souvent tout était bizarrement, follement confondu, votre vieille horloge a duré, a sonné pendant quatorze cents ans. Ah! sans doute bien des gens la regrettent, veulent la reconstruire. Ce sont ceux pour qui toujours, à l'exclusion de tous les autres, elle sonnait l'heure des honneurs, des dignités, des priviléges, des richesses, des plaisirs. Français! Français! quand vous aurez une constitution ou horloge qui sonnera régulièrement pour tous l'heure de l'égalité devant la loi, l'heure de la liberté sociale, donnez-lui un piédestal de bronze ; qu'elle vieillisse avec la nation, qui vieillira avec elle ; et quand il vous viendra de Londres, d'Amérique ou de Genève de prétendus grands artistes qui voudront changer quelque pivot, quelque rouage à votre horloge, mettez aussitôt sans balancer tous ces horlogers à la porte.

Décade XLIX.

LA DÉCADE DU CONSEILLER-CLERC.

J'arrive de Saint-Flour ; j'y ai vu un parent qui arrive de Fontainebleau. Pourquoi n'arriverais-je pas de Saint-Flour? Pourquoi mon parent n'arriverait-il pas de Fontainebleau? Mon parent y a vu un de ses amis qui a parlé au premier consul. Puisque le premier consul lui a parlé, pourquoi n'aurait-il point parlé au premier consul? Mais comment et à quelle occasion? Ah! un moment. Vous ne savez pas, vous saurez que le premier consul, très brave sur les champs de bataille, n'en a pas moins pour sa sûreté, autour de lui, une police très sévère. Tous les bourgeois de Fontainebleau vous diront qu'il fait faire par des gendarmes habillés en bourgeois le recensement nominatif des personnes qui se trouvent dans les maisons. Un assez vieux personnage, qui dé-

sirait ou peut-être aussi qui ne désirait pas de lui être amené, lui fut amené. Qui êtes-vous? Qui êtes-vous? lui dit d'un ton prévôtal le premier consul, dites la vérité. — Je l'ai bien dite aux rois. — Vous? — J'étais, avant la révolution, conseiller-clerc au parlement de Paris. Mais comme, il y a quelques années, on faisait couper la tête aux conseillers et aux clercs tant qu'on pouvait en attraper, et que maintenant on les fait mourir de faim, j'ai été fort heureux qu'une vieille dame de la rue Saint-Méry m'ait reçu chez elle. — Messieurs les conseillers au parlement qui vous faisiez appeler tout court Messieurs, comme le frère puîné du roi de France, vous avez diablement querellé les rois. — Mais les rois moins que les ministres, et les ministres moins que l'organisation du ministère, tant juridictionnelle que bureaucratique; c'était un vrai chaos, grossissant à chaque siècle depuis Henri II, depuis l'institution des secrétaires d'état et de leurs départements, grossissant en absurdités, en contradictions, en inextricables difficultés; un vrai chaos, où les ministres étaient quelquefois à quatre, à cinq lieues de leurs bureaux, chaos que la révolution en paraissant a tout aussitôt fait disparaître, et que l'histoire, si elle eût été l'histoire, eût aussi, de même que tant d'autres organisations vicieuses, fait d'un seul regard disparaître: car l'histoire, si elle eût été vraiment l'histoire, eût fait seule la révolution. Mais vous, général, aussi puissant que la révolution, plus puissant que l'histoire, vous qui avez trouvé la nouvelle France toute désencombrée de l'ancienne, vous pouvez nous donner une bonne organisation du ministère. Déjà les divisions du pouvoir ministériel, qui font partie des diverses lois constitutionnelles, ont été généralement approuvées; il s'agirait seulement de rendre les ministres constitutionnellement immuables durant une certaine période d'années, pendant lesquelles, toute intrigue devenant inutile, toute intrigue cesserait; et alors les partis du corps législatif n'accorderaient pas, ne rejetteraient pas des lois pour faire ou pour rejeter des ministres; et, ce qui ne serait pas un grand mal, les bureaux ne gouverneraient plus la France sous le nom des ministres paresseux, ignorants, inexpérimentés, sous le nom des nouveaux ministres, ce qui ne serait pas un grand mal non plus. Vous avez établi plusieurs vastes écoles de divers genres dont la France ne s'est pas mal trouvée. Etablissez-en une encore plus vaste, plus utile, une école de ministres, formée des plus habiles hommes des divers états. Prenez parmi les plus habiles magistrats le ministre de la justice, parmi les plus habiles maîtres des comptes le ministre des finances, parmi les plus habiles maîtres des requêtes le ministre

de l'intérieur, parmi les plus habiles généraux le ministre de la guerre, parmi les plus habiles amiraux le ministre de la marine, ainsi des autres. Tenez, général, gouvernez bien, faites bien gouverner ma patrie, faites-en le bonheur, et tout ancien conseiller-clerc que je suis, je verrai sans peine que vous avez détrôné de son grand nom Louis XIV, et de son plus grand nom Charlemagne.

Pendant toute la narration de Robert, Gervais n'avait cessé de sourire. Certes, a-t-il dit, voilà un beau conte digne en tout d'entrer aussi dans l'histoire des grands hommes de Plutarque. Diable! diable! a dit Armand, non pas, s'il vous plaît, pour la police de Bonaparte ; j'ai séjourné à Fontainebleau et à cet égard je défendrai Plutarque.

DÉCADE L.

LA DÉCADE DES COURTES RÉPONSES.

Il y a peu de temps, trois, quatre mois, peut-être cinq, car je ne veux pas mentir, qu'un beau matin me voilà, malgré moi, engagé tête à tête dans une promenade avec un de ces grands louangeurs du temps passé, toujours grands détracteurs du temps présent. Nous vînmes à parler du Conseil d'état. Suivant moi, un Conseil d'état bien organisé devait être divisé en diverses grandes sections correspondantes aux divers ministères. Suivant lui, notre Conseil d'état, composé tout d'hommes du jour, était corrompu, ou du moins naturellement corruptible. Je le laissai crier, et crier tant qu'il voulut, contre le Conseil d'état. Monsieur, lui dis-je, en le regardant fixement, froidement, il n'y en a pas! Maintenant, depuis la constitution consulaire, qui a établi un Conseil d'état, ainsi divisé, j'évite mon promeneur, de crainte qu'à une courte réponse il en fasse une plus courte : Monsieur, il y en a!

DÉCADE LI.

LA DÉCADE DE LA RANGÉE DES TÊTES.

Histoire des gouvernements, histoire de ceux qui ont gouverné, l'une doit succéder à l'autre. Pour beaucoup de ceux qui, aux sommités du pouvoir, ont paru, disparu, l'histoire chronologique, qui est si courte, me paraît trop longue. Je préfère l'histoire numismatique. Je prends donc et du papier, et du crayon, et de l'encre, et une plume, et je place à la suite l'une de l'autre et la vénérable tête de Louis XIV, si enflée par sa volumineuse perruque ; et la jolie tête enfantine de Louis XV, et la tête delphinale de Louis XVI, si fraîche, si artistement frisée; et celles des ministres du conseil exécutif provisoire, à demi poudrées; et celles des conventionnels du comité de sûreté générale, et celles des conventionnels du comité de salut public, les unes poudrées à blanc en toute rigueur, les autres coiffées de petites perruques blondes annelées à la Titus ; et celles des directeurs, coiffés comme les conventionnels des comités, car presque tous en étaient sortis; et enfin celles des trois consuls, si ridiculement comptées comme trois pièces de monnaie sur les couvercles des tabatières, et j'ai, pendant ce siècle, l'histoire numismatique des rois de France, ou de ceux qui ont été rois en France, et je m'arrête là.

Vous vous arrêtez là, me crie une voix aigre et colère, vous vous arrêtez là ! Vous avez donc oublié que, surtout de notre temps, l'histoire de nos rois n'est guère que l'histoire de leurs ministres, et qu'elle est aussi à faire ? Et ne vous hâtez pas d'ailleurs de prendre vos avantages. Je sais comme un autre qu'il y a des noms obscurs, aussi obscurs que ceux des bourgeois de votre grande rue ou de votre grande halle. Mais de même que vous venez de grouper et de classer les rois, les comités législateurs, groupez et classez les ministres ; d'abord jusqu'à la révolution, suivant leurs titres de ministres secrétaires d'état, de contrôleurs généraux, de directeurs des finances, de ministres d'état, de chanceliers, de gardes des sceaux, de principal ministre ; et ensuite, depuis la révolution, en ministres de l'intérieur, de la gnerre, de la marine, des finances, de la justice; série inter-

rompue par les douze commissions exécutives, de nouveau reprise et continuée par la constitution de l'an III, qui, ainsi que la constitution de l'an VIII, n'a pas fait de changements sensibles. Ces dénominations, ces divisions, coordonnées aux grandes divisions de la société et nées de son mouvement normal, dureront et ne cesseront de durer et de se perpétuer dans la suite des temps.

Décade LII.

LA DÉCADE DES TROIS VERSAILLES.

S'il y a des gens pleureurs comme monsieur Toulouse, a dit aujourd'hui Gervais, il y a aussi des gens bien joyeux, comme mon beau-frère; je les avais avant-hier, chez moi, tous les deux. L'un ne cessait de vouloir pleurer; l'autre voulait absolument rire. Enfin, mon beau-frère s'est impatienté et l'a témoigné à ces mots : Oui, Monsieur, j'en conviens, votre place était belle; vous étiez domicilié au château Vieil de Bayonne; vous étiez officier de l'antique garnison de douze hommes d'armes bourgeois et de douze archers soldats; vous étiez exactement payé par quartier; vous n'aviez de votre vie un seul coup de fusil à tirer ni à entendre tirer. Ainsi que bien d'autres, vous tenez à vos aises et à votre fortune; vous ne cessez de vous plaindre. Vous avez été mordu je ne sais où, ou plutôt je sais où; et, au lieu de vous envoyer à la mer, il faudrait vous envoyer à Versailles. J'y ai été demeurer, moi; je m'y suis marié; je m'y suis fixé. J'y ai connu bien du monde. Vous n'êtes pas le seul à plaindre; vous allez voir.

Mon beau-père, comme moi docteur médecin, me recontait un jour qu'avant la révolution il fut appelé pour aller chez un balayeur du petit commun qui se mourait dans les combles d'une maison de la rue de la Pompe. Il va : il entre dans un grand, bel appartement carré, pratiqué sous les toits coupés, où il n'y a que marbre, stuc, ciselures ou moulures; au milieu d'un lit de velours vert gisait un homme vieux, ridé, surâgé. Il crut s'être trompé, il nomma son malade. C'est moi, répondit le vieillard. — Voyons la langue, le pouls. — Oh! Monsieur, j'ai une fièvre dont vous ne me guérirez pas. Hier au soir, j'appris que je perdais ma place de chef des balayeurs du petit commun, et qu'en dé-

dommagement on me faisait portier, à la porte Maillot, du bois de Boulogne ; depuis j'ai une fièvre ardente, et, pour l'éteindre, je sens que je n'ai que la corde, la fenêtre ou le puits.

La cour de Louis XIV. Ah ! Monsieur, continua cet homme, figurez-vous que j'ai balayé à la cour de Louis le Grand l'année de ma première communion, la dernière année de son règne. Quel temps ! quelle cour ! quel roi ! Tout était et tout restait dans l'ordre. Personne ne remuait ; tout était dans le respect, tout tremblait. Il n'y avait pas dans les appartements un grain de poussière. C'était notre bon temps. Grandeur, majesté dans les discours, dans les actions ! Alors un simple gentilhomme s'exprimait, parlait aussi bien qu'aujourd'hui un grand seigneur ; un simple balayeur s'exprimait, parlait aussi bien qu'aujourd'hui un chef de balayeurs, ou, si vous voulez, un conseiller.

La cour de Louis XV. Mais sous le nouveau règne, tout alla en déclinant, et le déclin fut encore plus rapide après le cardinal de Fleury. Ce fut alors le règne des jolies femmes, des femmes étourdies, capricieuses, et surtout vaniteuses, impérieuses ; aussi leur cour fut-elle plus véritablement la cour que la cour de France.

Cependant j'étais devenu grand et fort. Il me convint de m'élever, de prendre alliance avec la fille d'un frotteur, et, le jour de mon mariage, je me trouvai en même temps neveu de l'allumeur des réverbères, et allié, à des degrés plus ou moins proches, d'officiers du serdeau, d'officiers du rôt, d'huissiers d'antichambre ; ils ne l'étaient plus, mais ils avaient conservé les honneurs. J'eus au festin de ma noce des pages de la musique, des pages de la chambre, dits pages de la pantoufle, fils de bons bourgeois ; et même, ce que vous pouvez littéralement croire, des pages de la grande et de la petite écurie, qui, cela va sans dire, avaient fait leurs preuves. Ils étaient, disait-on, amoureux des sœurs de ma jeune épouse et même de ma jeune épouse ; mais j'étais un balayeur de cour et je n'eus pas peur. Aussi, peu de temps après, je fus nommé chef des balayeurs du grand commun, et, quelque temps après, au grade plus élevé de chef des balayeurs du petit commun. Je reçus ma commission le beau jour de Sainte-Anne, comme j'ai reçu l'avis de mon changement de fonctions, que j'appelle ma révocation, hier, jour de Sainte-Luce. Monsieur, je n'ai pas goûté une seule minute de sommeil pendant la plus longue nuit de l'année. Monsieur le chef, lui dis-je, remerciez Dieu, car vous vous élevez encore et plus que jamais. Vous aurez pour camarades, dans les conciergeries des autres portes

de bois, des nobles, des comtes, des marquis, des parents des ministres, des dames de nom. Ne soyez plus malade, levez-vous, partez pour votre porte. Le soir du même jour, je vis entrer dans mon cabinet un grand et bel homme, bien couvert, en épée. Je reconnus mon très vieux malade; mais il était découplé, droit et leste comme un jeune valet de pied ; il vint à moi : Ce que vous m'avez dit est vrai, je suis guéri. Il posa sur ma table une grande jointée de bons écus neufs, s'enfuit, disparut.

La cour de Louis XVI. Cette histoire du père de ma femme, continua mon beau-frère, me revint l'année qui suivit celle de la révolution; et lorsque cette ville, de jour en jour plus languissante, fut abandonnée des médecins, j'allai m'y établir.

On ne peut s'imaginer, et il faudrait exercer mon état, pour se persuader jusqu'à quel point la cessation des anciennes, nombreuses, subites, brillantes fortunes, a influé sur la santé des habitants de Versailles, presque tous ou grands seigneurs, ou gens de cour, ou compères ou commères des uns et des autres. Lorsque le roi y demeurait, on s'y portait bien; maintenant on ne s'y porte plus bien. Vous allez entendre plusieurs histoires dans le genre de celle du malade de mon beau-père, avec la différence qu'aujourd'hui ces maladies n'ont pas d'issue, qu'elles sont incurables.

Il n'y a pas encore une heure qu'il m'est venu un homme fort mal vêtu et fort soucieux. Monsieur le docteur, m'a-t-il dit, je n'ai plus de jambes; je n'en suis pas très fâché, parce que j'ai perdu mon emploi de coureur. Je n'ai plus d'appétit; je n'en suis pas non plus très fâché, car je n'ai plus le sou. Mais je ne dors pas, et certes, depuis la révolution, il nous est bien difficile, à nous qui avons été quelque chose, de nous amuser à faire de beaux châteaux en Espagne. Ah! Monsieur le docteur, le bon temps que celui qui est passé, et qu'il est vilain celui qui est maintenant venu! A dix-huit ans, j'avais été déjà coureur chez plusieurs grands seigneurs; je devins ensuite, à force de protection, coureur du garde des sceaux. Quand j'arrivais au château, dans la cour des ministres, avec ma plume sur la tête, ma courte veste écarlate et ma canne à grosse pomme d'argent, ma canne de coureur, j'effleurais si légèrement la terre, j'étais si leste, que les ministres, qui, pour se distraire, mettaient quelquefois la tête à la fenêtre, voulaient tous m'avoir. Il n'y eut que le contrôleur général des finances, qui seul aurait pu me gagner, qui ne me dit ni ne me fit jamais rien dire, et qui sans doute, courbé toujours sur ses calculs, ne me vit jamais arriver: car nous, cou-

reurs, nous faisons toujours, comme les postillons, une belle entrée. J'étais heureux ; j'avais huit cents francs et bouche à cour. Véritablement je les gagnais bien, car je portais quelquefois de si grandes nouvelles qu'elles empêchaient plusieurs jours mon maître de dormir. Pour moi, aussitôt que je les avais remises, j'allais manger, boire ; après quoi je ne faisais qu'un somme.

La révolution m'ôta ma place. Ne sachant plus que faire, je me mariai. La levée de la première réquisition vint, m'enleva de mon ménage, parce que je n'avais épousé qu'à l'église.

Je fus envoyé dans la Vendée. Au moment de donner une bataille, le représentant du peuple nous harangua. Moi, je me haranguai aussi : Coureur, me dis-je, que veulent les Vendéens ? Des grands seigneurs, des coureurs. Que ne veulent pas les républicains ? Des grands seigneurs, des coureurs. Mon parti fut bientôt pris : je voulais, à la troisième charge, tourner le dos et entraîner mon bataillon ; mais, à la seconde charge, mon bataillon me prévint et tourna tout entier le dos aussi parfaitement que je pouvais le désirer. Je voulais me mettre à la tête des fuyards et donner l'exemple de la légèreté ; mais, dans ce sauve-qui-peut, je ne me trouvai qu'un coureur médiocre : plus de la moitié de mes jeunes camarades me passèrent ; et cependant je marchai bien, car je ne m'arrêtai qu'ici, où je vins me cacher dans la garde-robe de ma femme.

A la publication de la constitution de l'an III, je me crus réinstallé. Voilà, me dis-je, que la France veut revenir au bon sens. Il y a aujourd'hui des ministres.

J'allai me présenter au ministre de la justice. J'avais pris mon grand costume : on crut que j'étais un messager d'état, on me laissa passer. A l'antichambre, le secrétaire intime vint me demander ce que je venais faire ; je lui répondis que j'étais l'ancien coureur du garde des sceaux, que je désirais me placer au service du ministre. Le secrétaire intime entre ; la porte demeure entr'ouverte ; le ministre lui répondit avec quelque humeur : Le coureur du garde des sceaux ! qu'il aille se promener. Je n'attendis pas qu'on revînt me porter la réponse ; je sortis tout honteux. Je revins à Versailles, et, depuis, mon découragement tous les jours augmente. Anseaume a beau, chaque premier de l'an, me promettre une contre-révolution pour étrennes ; elle ne vient pas. Nos victoires me désespèrent. Monsieur le docteur, je ne suis plus de ce monde ; je maigris à vue d'œil, je me meurs. Vous croyez bien, poursuivit mon beau-frère, que je me gardai de prescrire à ce pauvre garçon des sirops, des bols, des remèdes

ou un régime quelconque. Mon ordonnance fut de ne plus lire les journaux officiels et de voir Anseaume, et, à défaut d'Anseaume, le chef des trente frotteurs, le commandant des Allemands, les officiers de la connétablie ou les gardes de la porte.

Ce qui m'attira la visite du coureur, continua mon beau-frère, ce fut celle d'Anseaume, que j'avais eue il y avait déjà quelque temps. Il était venu de même le matin, et cette fois j'étais près de déjeuner : aussi me parut-il un peu long. Monsieur le docteur, me dit-il, pour bien commencer, il faut que vous sachiez que ma famille est de toute ancienneté à Versailles; elle y était avant Louis XIV, et peut-être avant Louis XIII. Alors nous n'étions encore que de pauvres petits paysans, vendant des bottes de feurre ou des balais de bruyère; mais depuis que nos rois sont venus s'établir chez nous, toute notre nombreuse famille a fait partie de la cour. Si vous aviez été ici il y a quelques années, vous auriez vu que je n'y étais pas sans un peu de crédit. J'avais des parents dans les jardins qui taillaient les arbres dont le roi mangeait les fruits ou à l'ombre desquels il se promenait. J'en avais dans le chenil, qui étaient à la tête de cent, de deux cents chiens, qu'on charroyait dans de grandes voitures de Rambouillet à Fontainebleau, de Fontainebleau à Versailles; qui présentaient aux pages les fusils que les pages présentaient au roi et avec lesquels il tirait vingt, trente coups sans bouger de place, car quinze, vingt valets ou manants lui poussaient le gibier jusque sous le fusil. J'en avais dans la buanderie, qui lavaient le linge du roi et qui mettaient ses vieilles chemises. J'en avais même dans la garde-robe, qui avaient la défroque du roi, qui souvent le lendemain étaient coiffés, habillés, chaussés, ou peu s'en faut, comme le roi l'était la veille.

La république a beau dire, la cour était une bonne, une excellente chose. Elle faisait vivre tant de pères de famille et même d'orphelins ! Le roi se chargeait de tous ceux dont les pères étaient employés d'une manière quelconque. Les états de paiement portaient à la fin, dans chaque diverse partie du service, les noms de Francillon, de Pierrotin, de Juliette, de Manette; demandez à tous mes camarades. Quand aujourd'hui la république se plaint des grandes dépenses de la cour, elle ne sait ce qu'elle dit.

Je n'avais pas de parents mais j'avais des amis dans la bouche. Le pâtissier de la reine, que j'ai fort pratiqué, ne gagnait guère moins de dix ou douze mille francs. Le pâtissier du roi gagnait autant, et peut-être plus. Combien diriez-vous qu'on donnait à l'homme qui avait soin du tapis de la table du conseil? Six cents

francs. Et à celui qui avait soin de l'encrier du roi, avec lequel étaient écrites des ordonnances pour tant de millions? Huit cents francs, il n'avait pas davantage ; n'avait-il pas assez ?

Moi, Monsieur, dès que je fus un peu grandelet, je fus protégé par des personnes fort élevées. On voulut me faire porte-table, porte-chaise, porte-cabas ; je refusai. Je savais un peu de musique : on me proposa de me faire timbalier du cabinet, grand hautbois des écuries, trombonne, trompette marine, trompette des plaisirs; je refusai. On me demanda s'il me conviendrait d'être coureur de vin, d'être intéressé dans la fourniture de la glace, pour laquelle Louis XV dépensait jusqu'à quarante mille francs par an, je répondis que non, que non. Alors on m'attacha au service personnel des princes, et j'allai toujours en me haussant. Je fus successivement garçon de la chambre chez les Penthièvre, les Conti, les Condé, les d'Orléans, chez Mesdames, enfin chez le Dauphin. Non, Monsieur, non, jamais vous ne pourriez vous faire l'idée d'une vie aussi heureuse que celle des garçons de la chambre. Dehors, nous étions accueillis avec considération, avec une espèce de respect. Quand nous étions en commission, les grands seigneurs, qui ordinairement recevaient sans façon les poëtes, les officiers de guerre, et même les magistrats, se levaient dès qu'on leur annonçait un garçon de la chambre des princes et des princesses. Ils venaient à nous, et, pour mieux entendre ce que nous avions à leur dire, ils nous présentaient tantôt l'une, tantôt l'autre oreille, comme s'ils voulaient nous embrasser. Ils nous reconduisaient toujours quelques pas, nous caressant de l'œil, du geste et de la voix. Au dedans, jamais un moment d'ennui, nous étions sans cesse en action pour une chose ou pour une autre. Enfin, le soir, lorsque nous étions de service, nous voyions faire la partie des cartes; nous assistions aux petits jeux de société.

Aussitôt qu'un prince naissait, on l'ondoyait ; aussitôt qu'il avait douze ans, on le baptisait, et aussitôt fête, joie, bombance, largesses. Le prêtre avait six cents francs; le clerc, le suisse, tout le monde à proportion. Aux mariages, plus grande fête. Aux funérailles, on ramassait deux cents pauvres, on les habillait, on les chausasit comme d'honnêtes gens ; on leur donnait à chacun trois francs pour accompagner le convoi. Aux funérailles du Dauphin père de Louis XVI, il y avait plus de deux cents prêtres ; à celles du Dauphin fils de Louis XVI, il n'y en avait guère moins. Aux baptêmes, aux mariages, toujours musique, bonne et meilleure ; aux funérailles, grand deuil drapé.

Vous auriez vu, dans ce temps, rendre des pains bénits, ou

gâteaux bénits, qui coûtaient cent, deux cents francs ; les banderoles ne coûtaient guère moins. Le cierge de l'offrande était incrusté de huit demi-louis d'or ; on en donnait autant à l'œuvre, à la quêteuse autant. Aujourd'hui, vous ne voyez rien de tout cela. Il semble qu'avec le tonnerre la grêle soit aussi tombée sur l'église.

Cependant j'avoue que nous avions quelquefois des camarades un peu glorieux. Il y en avait un qui avait reçu d'un de nos plus brillants princes un grand coup, de pied dont il ne cessait et dont il ne cessera de se vanter toute sa vie.

Enfin, nous étions tous fort contents, lorsque, le quatoze juillet, la Bastille se laissa si sottement prendre, car nous disions, nous, que nous l'aurions mieux défendue avec nos broches et nos lardoires, mais il n'était plus temps. Que pouvions-nous faire, les cinq ou six mille gens du château, contre les deux ou trois cent mille fous de Paris, qui avaient des fusils et des canons? Bientôt après, le château fut évacué, et le lendemain, quand je passai entre ces deux grands bâtiments rouges, le grand et le petit commun, la veille si bruyants, si pleins de vivres, devenus tout-à-coup déserts et froids, il me sembla passer entre deux grandes bières ou entre deux grands tonneaux vides.

Au commencement, je pris patience ; j'avais compté d'abord sur les armées prussiennes ; j'avais compté ensuite sur les armées autrichiennes, ensuite sur les armées russes ; enfin, quand j'ai vu qu'il n'y avait que les armées françaises qui demeurassent debout, j'ai fait assembler toute la parenté. Nous y avions résolu que nous tâcherions de sortir du fond du puits ou sur les cornes du bouc ou sur les oreilles du loup, et qu'après avoir pris des informations, nous nous mettrions au service de la nouvelle cour du Directoire. Mais on nous apprend que les directeurs n'avaient ni jardins ni jardiniers ; que c'étaient d'anciens avocats qui n'allaient jamais à la chasse, faisaient blanchir leur linge à Vaugirard, n'avaient pas de garde-robe, et portaient, jusqu'à tant qu'ils fussent bien râpés, leurs vieux habits et leurs vieilles culottes ; qu'ils n'avaient d'ailleurs pour eux tous que cinq cent mille francs au lieu des trente-six millions de la maison du roi et de la reine. Ainsi, de ce jour, les garçons de la chambre, nous n'avons plus rien à faire dans ce monde. Voilà trois francs, monsieur le docteur, pour le temps que vous avez perdu, car je ne vous demande ni conseils ni remèdes ; grâce à la révolution, je ne crains plus ni les gouttes remontées, ni les apoplexies foudroyantes. Monsieur Anseaume, lui dis-je, reprenez votre écu ; achetez-en des feuilles de la Quotidienne : c'est la bonne mère

aux douleurs, la consolatrice des affligés. Lisez-la, croyez-m'en ; de la foi, de l'espérance ! Il faut que mon remède ait été bon, car, depuis, Anseaume a repris sa face rayonnante et fleurie, tout comme si le grand et le petit commun étaient rouverts.

Nous, médecins, continua mon beau-frère, nous sommes comme les confesseurs : ils se trouvent souvent obligés d'écouter l'histoire de leurs pénitents en même temps que celles de leurs fautes. Nous nous trouvons souvent de même obligés d'écouter l'histoire des malades en même temps que celle de leurs maladies. Quant à moi, j'en suis bien aise, parce que je puis mieux alors approprier au genre de mal le genre du remède.

Messieurs, vous souvenez-vous, quelqu'un de vous se souvient-il de la plaine du Pont-Colbert, entre Versailles et Jouy ? Vous vous en souvenez sans doute, à cause de la bizarrerie de son nom, car elle n'a ni pont ni rivière. Par delà sont de belles maisons de campagnes, dont une appartient à un riche propriétaire qui m'envoya chercher il y a environ un mois. J'y allai de mon pied tout doucement, en me promenant. Je trouvai un petit homme, maigre et sec, de soixante-dix ans au moins. Il avait un air vital, un air de vouloir vivre et d'avoir grand goût à la vie. Il me consulta ; je lui donnai mes avis ; il me dit qu'il les croyait fort bons à suivre. Après quoi il me demanda d'où j'étais, comment je m'étais fait médecin et comment j'étais venu m'établir à Versailles. Je ne pouvais trop voir quel intérêt cela pouvait avoir pour lui ; je ne pouvais voir non plus de raison pour lui en faire un mystère : je satisfis sincèrement à toutes ses questions. Monsieur, me dit-il, après avoir fait encore quelques tours dans son jardin, asseyons-nous. J'ai voulu savoir qui vous étiez. Vous allez maintenant savoir qui je suis :

Ma famille habite depuis plusieurs siècles une petite ville de Bretagne. Elle passait pour noble ; cependant, aux plus terribles années de la révolution, mes ennemis n'ont jamais pu me prouver bien clairement que je le fusse. Mon frère aîné se fit avocat. Un homme en place, qu'il servit habilement, l'attira à la cour. Il lui donna un emploi, qui en peu de temps le rendit fort riche. Quant à moi, je m'étais marié avec la fille d'un de ses amis.

Je vivais fort tranquille ; j'étais parvenu à un certain âge et je ne comptais plus quitter mon pays, lorsqu'un jour mon frère arrive dans une belle voiture à quatre roues, et, sans en descendre, me fait monter à côté de lui, fait placer mon fils et ma fille sur le devant, reprend le chemin de Versailles, et, avant la fin de la semaine, je me vois au milieu de la cour de France.

Monsieur, c'est assurément une fort belle chose que la cour,

non comme la guerre, quand on en est revenu, mais quand on y est, surtout quand on y arrive.

Mon frère et moi la trouvâmes tout en joie. Le surlendemain, qui était le dimanche, le roi et la famille royale, à leur ordinaire, dînèrent en public. Je remarquai que le roi mangeait bien et franchement, ce qui faisait grand plaisir au peuple, qui n'était pas également content de voir qu'au lieu de manger la reine ne fît que plier et déplier sa serviette, car il était venu pour voir aussi comment la reine mangeait.

Peu de jours après, il y eut banquet royal, où figurèrent les princes du sang : belle table certes, la plus belle alors qu'on pût voir en Europe! Le roi et tous les princes avaient chacun leur épouse à la gauche.

Suivant l'usage, le banquet fut suivi d'un grand appartement, dont toutes les magnificences se bornent aujourd'hui à une grande réunion où le public de la cour est reçu, où le roi et la reine jouent aux cartes et où toutes les dames sont assises. Pour m'entendre, Monsieur, il faut savoir qu'aux réunions ordinaires il n'y a que les tabourets qui soient assis; pour m'entendre encore, il faut savoir aussi qu'on appelle, ou, si vous voulez, qu'on appelait les tabourets les dames qui avaient les honneurs de la cour ou les dames titrées qui de droit avaient ces honneurs, dont le principal était d'être assis sur un tabouret en présence du roi ou de la reine. Maintenant vous verrez facilement l'ellipse de cette phrase, autrefois si commune parmi les gens de cour : A cette cérémonie, les tabourets baiseront, ne baiseront pas; la reine embrassera, n'embrassera pas ; ce qui voulait et ce qui veut encore dire, la reine embrassera, n'embrassera pas les duchesses ou autres dames qui ont le tabouret.

Dans cette circonstance, il y eut aussi, suivant l'usage, un bal paré, où les princesses, où les dames, vêtues des habits de cour, c'est-à-dire des anciens habits du siècle passé, dansèrent avec les seigneurs, vêtus aussi d'anciens habits brodés sur toutes les tailles. Les princesses nommèrent leurs danseurs, et ce furent elles qui leur présentèrent la main. — Il y eut ensuite un bal ordinaire, bien plus gai ; les dames présentées y dansèrent, comme les tabourets ; elles étaient toutes en petit domino blanc, petites plumes, petits paniers, petite queue.—Enfin, il y eut un bal masqué où tout le monde, étant censé inconnu, et formant u ne espèce de république sans dignité ni distinctions, put danser et dansa.

Mon frère m'amena ensuite aux soirées ordinaires de la famille royale. Je vis que ceux qui faisaient la partie des princesses se

levaient, s'inclinaient, toutes les fois qu'ils leur donnaient les cartes. Je ne demandai pas à mon frère l'explication de cette marque de respect; mais je lui dis que j'étais sûr que le roi avait perdu à plusieurs reprises et qu'il n'avait jamais payé. Mon frère me répondit : Les seigneurs qui gagnent font à la fin du mois un état de ce qui leur est dû. J'ai vu un de ces états conçu en cette forme : « Pendant les mois de janvier, février et mars » 1756, le duc de la Vallière a gagné au roi cinq cent dix louis, » faisant la somme de douze mille deux cent quarante livres. » Au bas il était écrit de la main du roi : *Bon*.

Quelque temps après mon arrivée à Versailles, mon frère me dit qu'il ne voulait plus que je visse la cour derrière son épaule, qu'il m'avait acheté une charge dans la maison de la reine, et que, dans deux jours, je prêterais serment entre ses mains. Je me souviens qu'à cette cérémonie j'entendais dire derrière moi : La belle taille! la belle mine! Trouvez-vous, Monsieur, qu'on soit assez poli à la cour? car, vous le voyez, je n'ai pas cinq pieds, et au collége mes camarades m'appelaient le petit chafouin.

Mon frère me dit ensuite : Il faut, sans plus tarder, marier vos enfants; votre fils commence à prendre l'âge, et votre fille pourrait à la longue perdre cet air de province qui vaut ici beaucoup d'argent.

Il me mena chez des sommiers de broche, des hâteurs, des gobelet-pain, des gobelet-vin, des écuyers de cuisine, des valets de la garde-robe, des porte-manteau, des clercs de la chambre. Que ces noms, Monsieur, ne vous paraissent pas extraordinaires, ils sont fort anciens. Ces charges subsistaient depuis quatre ou cinq cents ans, et la finance en était si considérable que le roi, lorsqu'il voulut il y a quelques années en supprimer une partie et rembourser les titulaires, ajouta plus de vingt millions aux dettes de l'état. Ah! certes, avant la révolution, l'expérience l'avait déjà prouvé, on ne touche pas impunément à de grandes et vieilles machines. Tous ces divers officiers portaient l'habit brodé et l'épée; un grand nombre d'ailleurs étaient gentilshommes. Remarquez, me dit mon frère, la fille du porte-manteau. Je la remarquai; elle me convint. Remarquez, me dit ensuite mon frère, le jeune cousin du capitaine des levrettes du cabinet en survivance. Je le remarquai; il me convint aussi. Les deux mariages furent presque en même temps arrêtés, célébrés, et presque en même temps j'eus une belle-fille et un gendre.

Quel excellent frère que le mien! Toujours et sans cesse il s'occupait de l'avancement de ma famille. Un jour, il fit venir

mon gendre, qui, ainsi que bien d'autres gens de qualité, prenait le titre de baron sans avoir de baronnie. Mon neveu, lui dit mon frère, vous allez être présenté au roi. J'ai fait faire vos preuves; vous avez plus de degrés de noblesse qu'il n'en faut.

Le lendemain toute la famille se trouva à la chasse du roi, où se font les présentations. Elle vit mon gendre, quand il fut présenté au roi, quand ensuite il monta les chevaux du roi, quand il donna dix louis au piqueur du roi, quand il monta dans les carrosses de la suite du roi, quand il donna dix louis au cocher du roi, quand il alla souper dans les petits appartements du roi, ce qui ordinairement complète les formalités de la présentation. Aussi le lendemain mit-il, ainsi que tous les gentilshommes présentés, des souliers à talons rouges. Pendant plusieurs jours toute la famille ne le regardait guère qu'aux talons: lui ne voulait pas y regarder, mais je voyais très bien que ses nouveaux talons lui faisaient porter la tête plus haute.

Mon frère voulait encore que ma fille fût présentée; il se prit à me dire: Que vous en coûtera-t-il? les frais d'un habit de cour. À la vérité, la queue ou bas de robe est de près de quinze à vingt aunes; mais on ne fait pas cet habit tous les jours. Qu'en coûtera-t-il à votre fille? ajouta-t-il; trois belles révérences à la reine, à qui elle présentera sa joue droite, sur laquelle la reine appliquera sa joue gauche; ce sera tout. Mon frère, lui répondis-je, Dieu me préserve de croire que nous ne sommes pas bons gentilshommes! cependant vous savez que notre père était avocat comme vous et notre grand-père avocat aussi comme notre père. À la cour, les preuves de noblesse doivent être des preuves arithmétiques; les autres sont à faire rire. Mon frère était fort économe; il avait déjà acheté les habits, il entendait ne pas perdre son argent. Tout ce que je pus obtenir, ce fut un ajournement; mais qui gagne du temps gagne tout: cette présentation n'a jamais eu lieu.

C'est vers les années dont je vous parle qu'il devint difficile de vivre à la cour, où, à chaque instant, suivant les gens qu'on quittait ou qu'on rencontrait, il fallait changer d'affections, de principes et de langage. Souvent je me trouvais fort embarrassé, et je regrettais alors de n'être plus avec les francs Bretons de ma petite ville.

La cour, divisée sous Louis XV par les divers partis de sa famille, le fut sous son successeur par les diverses opinions religieuses ou politiques. Les anciens courtisans qu'avaient élevés les sulpiciens et les jésuites étaient assez peu religieux, mais fort bons chrétiens. Les jeunes gens élevés dans les nouvelles

bibliothèques affichaient l'irréligion, et il fallait l'afficher de même, si l'on voulait parvenir auprès de certains hommes en place. Jamais je n'ai vu autant qu'alors d'hypocrites philosophes singeant l'impiété et l'athéisme, qui sont bien l'opposé de la philosophie.

Je me souviendrai toujours qu'un soir à souper, chez un jeune seigneur, un petit abbé, joli comme une poupée, avait pris à tâche de divertir la compagnie aux dépens de la vieille foi. Quand il en fut à l'enfer, qu'il appelait son feu de joie, un maréchal des camps, la seule figure qui ne riait pas, l'interrompant assez durement, lui dit : Monsieur l'abbé, à votre uniforme je vois bien de quel régiment vous êtes ; mais à vous entendre, il me semble que vous êtes déserteur. Monsieur le comte, lui répondit toujours en riant l'abbé, il pourrait bien en être quelque chose ; mais je ne suis pas dans ma troupe, comme vous dans la vôtre, maréchal des camps. Parbleu, lui répliqua celui-ci, vous ne l'auriez jamais été, car, à vous conduire ainsi, il y a long-temps que vous seriez pendu. Le maréchal des camps ne tarda pas à se retirer, et toutefois le petit abbé ne put jamais reprendre sa sémillante gaîté ; son hôte avait beau lui dire : Quoi ! mon ami, tu ne crois à rien ; tu ris de tout, allons ; tu pourrais bien avoir une crosse, une mître, une abbaye royale, et peut-être plus. Rien n'y fit ; il semblait que la terrible mine du maréchal des camps fût encore à table.

Les anciens courtisans tenaient aussi à l'ancien ordre des choses ; mais les jeunes étaient entraînés par leurs camarades, les jeunes colonels revenus victorieux de la guerre de la liberté américaine. Ils étaient entraînés encore, il faut en convenir, par la mode, qui applaudissait au roi pour avoir mêlé ses armes à celles des insurgés. C'était le temps où la France, dans son grand concert de louanges, et les gens de lettres dans leurs milliers de brochures, célébraient les vertus de Louis XVI. Ce bon roi les eut vraiment toutes, excepté une, celle qu'on n'aurait pas applaudie, celle cependant qui régit éternellement le monde physique, et qui a si souvent régi le monde moral, la fermeté, la fixité d'une volonté inébranlable.

Louis XVI voulut des choses opposées : c'est qu'il voulut par la volonté des autres. Au commencement, il pouvait être le maître de la révolution ; il ne le fut pas : la révolution devint maîtresse ; bientôt il n'y eut plus de monarchie, bientôt plus de monarque.

Le trône écroulé, Versailles resta vide. J'en sortis ; j'avais acheté aux environs cette maison de campagne, dont j'ai fait une

ferme ; car c'est tout ce qui me reste de toute notre fortune.

Mon fils et mon gendre avaient donné, comme les autres, dans la révolution américaine, ensuite dans la révolution française ; mais quand la mode générale d'émigrer fut venue, ils émigrèrent fort bien l'un et l'autre. Mon frère les avait précédés. En m'embrassant, il me dit que nous ne nous séparions que pour quelques semaines, que nous rentrerions tous à Versailles, tambour battant, mèche allumée. Vous savez ce qu'en a ordonné le sort.

La noble famille de mon gendre, comme grand nombre d'autres familles, a toute sorte de parents ; d'un côté, elle tient aux Lusignan, aux anciens rois de Jérusalem et de Chypre, de l'autre à une famille de notaires, alliée avec celle d'un des cinq directeurs. Mes biens, vous vous en doutez, ont eu à démêler avec l'administration des domaines nationaux. J'allai me présenter clandestinement au Luxembourg chez le directeur parent de mon gendre. Je n'en fus pas mal accueilli, et à la seconde visite je fus invité à dîner. Quelle différence avec les appartements de Versailles! Point d'huissier qui criât : Messieurs, le directeur ! Le directeur, Messieurs ! Point de gentilshommes servants, point de pages, point d'officiers d'aucune espèce. Le cuisinier, la vieille cuisinière, posaient les plats, changeaient d'assiettes, et donnaient à boire. Les chiens et les chats circulaient autour de la table. Cependant les petits marmots, qui réjouissaient papa et maman faisaient un train à ne pouvoir s'entendre ; il n'y avait audience que pour eux.

Après dîner, on passa dans une autre salle, où le café et les liqueurs étaient servis. L'air de la maison devint un peu moins bourgeois ; cependant le directeur et un de ses camarades de collége ne parlèrent guère que de leurs anciennes relations de voisinage, de leurs anciennes amours. Il entra enfin un autre directeur, précédé d'un laquais ; alors la conversation fut plus concordante avec la majestueuse salle du palais où nous étions, et pendant la conversation générale, les deux directeurs, s'entretenant intimement à voix basse, j'entendis qu'ils se disaient : L'Angleterre a trop, la Russie trop, l'Autriche assez, l'Espagne assez. Il manque ceci à la Prusse, ceci à la Suède. Je fis semblant de n'avoir rien entendu ; mais je me retirai plein de respect, et je fis au directeur un salut profond qui ne nuisit pas à mon affaire. Depuis, les choses viennent encore de changer. Un petit gentilhomme corse, ayant laissé son armée en Égypte, a débarqué en France ; et, à Saint-Cloud, un beau matin, il s'est emparé du pouvoir, l'épée toujours dans le fourreau. On dit que c'est un

jeune jacobin et que lorsqu'il tient il tient bien; nous verrons.

Ah! Monsieur, me dit cet ancien officier de la cour, je suis surtout fâché pour vous de la révolution, car autrefois vous auriez pu devenir médecin d'une princesse, d'un prince, de Madame, de Monsieur, chevalier de Saint-Michel, médecin de la reine, conseiller d'état, médecin du roi. Et maintenant, avec la république, que pouvez-vous être? Médecin du comité de salut public, des directeurs ou des consuls; mais ces chefs ne sont jamais malades : Robespierre a toujours parlé, Barras a toujours bu, et Bonaparte n'a jamais fait et ne fera jamais que se battre.

L'homme de l'ancienne cour, en me reconduisant, s'arrête à l'avant-dernière porte de ses appartements, me fait asseoir, et s'assied. Monsieur, avant de vous quitter, il faut que je vous dise que ces jours passés j'eus la visite d'un inconnu ; il cachait, et je m'aperçus clairement qu'il appartenait à la cour du premier consul, et, pour lui montrer que je ne m'y trompais pas, je lui répondis à peu près en ces mots : Bonaparte veut piloter son trône consulaire sur une cour; il fait bien. J'y ai quelquefois pensé par désœuvrement. Voici mes idées, mon plan :

Le roi, le premier consul, c'est, sous des mots différents, la même chose ; la cour d'un roi, la cour d'un premier consul, c'est toujours la même chose; la maison d'un roi, la maison d'un premier consul, toujours c'est la même chose ; mais dans ce cas, la cour, la maison est si grande, si nombreuse, qu'il faut la diviser en départements.

Le premier, celui de la religion, a pour chef un grand aumônier. — Le second, celui de l'hospitalité, de l'hôtellerie, de l'hôtel, a un grand maître d'hôtel. — Le troisième, celui de la chambre, a un grand chambellan. — Le quatrième, celui de l'habillement, celui du vestiaire, a un grand maître de la garde-robe. — Le cinquième, celui des écuries, a un grand écuyer. — Le sixième, celui de la bouche, a un grand pannetier, un grand échanson, un grand tranchant. — Le septième, celui de la chasse, a un grand veneur, un grand fauconnier, un grand louvetier. — Le huitième, celui de la police, a un grand prévôt.

Ah! Monsieur, me dites-vous, ce n'est là que l'abrégé de la cour de France! Sans doute; mais cet abrégé n'est-il pas la cour la plus parfaite?

Si vous y joignez des gentilshommes de la chambre, mille se présenteront, et surtout les gentilshommes bonnets rouges.

Si vous y joignez aussi des pages, les fils de sans-culottes viendront en foule.

Je tiens aussi à ce que vous ayez des maréchaux des logis,

des fourriers, ces anciens officiers de cour qui ont si anciennement eu pour imitateurs les maréchaux des logis, les fourriers des régiments. S'il doit y avoir, dans la suite, des premiers consuls de France, je serai bien aise que leur cour ou leur maison offre les mêmes officiers que celle des rois capétiens, les mêmes ou à peu près les mêmes que ceux des carlovingiens, successeurs des mérovingiens, qui touchaient à la cour de Justinien, de Julien, de Trajan, de Tibère, d'Auguste, de Jules-César, qui avaient vu les anciennes cours d'Asie, qui avaient vu celles des rois et des reines de Babylone.

Et surtout que le premier consul ne laisse pas plus rompre les rangs dans sa cour que sur les champs de bataille. On ne se moque pas impunément de l'étiquette; quand je vis qu'en France on s'en moquait, je prévis un changement, un bouleversement, quoi? une révolution: car, ainsi que les bons limiers, je sentais de loin venir la bête.

DÉCADE LIII. — LA DECADE DES TROIS POUVOIRS.

Nous étions à Mende; nous étions à veiller, une soirée de cet hiver, derrière le grand paravent de M. Pascal, qui termina ainsi une discussion politique : On est aujourd'hui d'accord, tout partout on vous le dira : dans chaque société, il y a de droit trois pouvoirs : le pouvoir législatif, le pouvoir exécutif, le pouvoir judiciaire. Sur cette division, sur ce principe, sur ce pivot, porte, tourne, portera, tournera à tout jamais le monde social. Mon cher ami, dit quelqu'un, c'est une absurdité. Non, reprit monsieur Pascal, c'est un principe. Monsieur Pascal et son ami répétaient alternativement, et toujours plus précipitamment et toujours plus obstinément : C'est une absurdité, c'est un principe, lorsque la pendule sonna. Messieurs, dit madame Pascal, c'est dix heures !

Décade LIV. — LA DÉCADE DES DEUX POUVOIRS.

Le lendemain au soir l'ami de monsieur Pascal revint. Avant que dix heures me mettent encore à la porte, dit-il en entrant, je soutiendrai et prouverai qu'un et un font deux, et ne font pas trois. En France, depuis plusieurs années, nos hommes d'état ont beau dire, redire, nous n'avons qu'un pouvoir législatif, qu'un pouvoir exécutif; nous n'avons que ces deux pouvoirs : car lorsqu'un tribunal juge, il ne fait qu'exécuter ou faire exécuter la loi. Pouvoir législatif, pouvoir exécutif, pouvoir exécutif administratif, pouvoir exécutif judiciaire, quelques progrès que fassent les sociétés civilisées, ces mots suffisent à notre langue. Un et un feront toujours deux; un et un ne feront jamais trois.

Décade LV.

LA DÉCADE DES DEMOISELLES SANS DOT.

Robert n'aime pas à être interrompu lorsqu'il raconte une histoire; il ne l'a pas été aujourd'hui : nous étions seuls. Lorsque, a-t-il dit, on a été à Toulouse, on connaît la rue Saint-Rome, la continuation de la Grand'Rue. Un beau matin que je passais dans la première de ces rues, je vis dans une boutique dont les larges tablettes étincelaient de grands livres richement dorés une jeune dame qui avait l'air si doux, si aimable, si affable qu'il ne me fut pas possible de ne pas l'aborder. Madame, lui dis-je, quels sont les livres que vous vendez? — Monsieur, je ne suis pas Madame; je suis Mademoiselle, et je le suis depuis long-temps, et sans doute je le serai long-temps encore : car je ne vends que des Corps de droit romain, des *Corpus juris romani*, qui régissaient nos provinces du midi, qui depuis ce train de révolution ne régissent plus rien, qui ne sont plus achetés, qui de-

meurent au croc, ainsi que toutes les nombreuses demoiselles, filles de libraires, qui les vendaient.

En continuant à suivre cette longue rue, j'aperçus au fond d'une boutique une autre demoiselle, toute jeune, jolie personne, dont la figure en pleurs était brillamment éclairée par les rayons du soleil qui passaient à travers la vitre. Sa boutique offrait de nombreuses rangées de petits livres, reliés en maroquins de diverses couleurs. Oh! me dis-je, cette demoiselle pleure pour une tout autre raison que l'autre. Je voulus m'en assurer. J'entre. Ma belle demoiselle, dites-moi le titre et le prix de ces petits romans. — Monsieur, ce sont des ordonnances civiles, criminelles, qu'en mourant mon bon père m'a laissées pour dot. Il n'avait que cela; jamais certes, sans une contre-révolution, qu'on dit impossible, je ne me marierai. Vous ne devez pas me trouver l'air bien content; je n'ai pas lieu de l'être. Je lui dis qu'à la voir elle ne pouvait que vendre ses livres, quels qu'ils fussent. Bon! me répondit-elle, quand il s'agit de procédure, je défie la demoiselle la plus jolie, la plus jeune, de vendre les vieilles ordonnances.

J'allai de Toulouse à Paris, par Orléans, où je couchai. Je vis encore, rue du Martroy, une petite marchande libraire, bonne, spirituelle, laide au possible; elle est parente du feu célèbre Jousse, conseiller au présidial, quand présidial y avait, et commentateur des deux ordonnances civile et criminelle. Le père de cette demoiselle, infatué de cette illustration, mit tout son bien en Jousses; il en remplit sa boutique, son magasin, et, depuis le 14 juillet, il n'en a pas vendu un seul. Sa fille a passé plusieurs de ses belles années sans se marier, sans se plaindre. Ravi de tant de résignation et de douceur, un homme riche l'a épousée sans dot.

C'est à Paris, c'est rue Saint-Jacques, rue des Mathurins, que, dans la boutique des libraires, le canon de la révolution a fait le plus de ravage. L'abolition du droit coutumier a failli tourner la tête à un fort honnête homme qui voulait se pendre au milieu de ses magasins de Coutumiers in-folio.

Que de divorces n'ont pas causés les commentaires sur les coutumes! Ceux qu'on a faits sur la seule coutume de Paris rempliraient la cathédrale. Un jeune effronté de libraire, qui avait épousé une demoiselle n'ayant d'autre fortune qu'un magasin plein de coutumes et de volumineux commentaires, répétait devant l'officier public : il y aura toujours incompatibilité entre moi et une épouse sans dot.

Oh! qui me dira les faillites, les malheurs, les douleurs et les

grincements de dents qu'ont occasionnés les Recueils d'arrêts, les Journaux du Palais, les Collections de jurisprudence, les Traités des substitutions, les Traités du droit d'aînesse, les Traités des droits seigneuriaux, les Honneurs du patronage, les Grosses et les menues Dîmes, l'Officialité, la Procédure en cour d'église, la Juridiction prévôtale, la Juridiction des hôtels-de-ville, la Juridiction des gardes des foires, la Juridiction des eaux et forêts, la Juridiction des traites internes et foraines, la Juridiction des gardes et jurés, les Tribunaux des conservateurs des droits de l'université, et autres pareils ouvrages! Mais ces livres pourraient me répondre : Nous avons autrefois enrichi les libraires, doté leurs filles; les nouveaux livres, qui aujourd'hui les enrichissent, qui aujourd'hui dotent leurs filles, à leur tour feront pleurer.

Décade LVI. — LA DÉCADE DES CATARACTES.

Monsieur Souchet était greffier du juge bailli de la cité de Rodez. On sait que peu d'années avant la révolution le vent froid d'une porte qui, à l'audience, où il ne pouvait changer de place, lui soufflait dans les oreilles, le rendit sourd, presqu'en même temps que le vent opposé d'une fenêtre qui lui soufflait dans les yeux le rendit aveugle; le juge bailli, voyant qu'il ne connaissait plus les plaideurs, qu'il prenait Pierre pour Jean, Jean pour Pierre, qu'il n'entendait plus les jugements prononcés, qu'il faisait gagner le procès à qui le perdait, et perdre à qui le gagnait, pria tout doucement monsieur Souchet de céder sa place à un autre. Monsieur Souchet eut cette fois encore plus de peine à entendre le juge bailli. Enfin il fut forcé de l'entendre, enfin il l'entendit et il se retira tout irrité à son village, où il ne voulut que manger, dormir et ne plus voir personne, ni plus rien savoir de ce qui se passait dans le monde.

Cependant au bout de quelques années monsieur Souchet guérit de sa surdité; mais les cataractes s'étant formées sur ses yeux, il devint entièrement aveugle. On lui amena un jour le chirurgien Maisonabe, dont la main légère, en moins de deux minutes, lui fit revoir ce monde. A l'instant monsieur Souchet veut partir pour la ville, aller reprendre sa place au bailliage. On ne peut le retenir; il sort, il court, il arrive. Il ne trouve ni bailliage, ni bailli, ni greffe, ni greffier; il voit l'auditoire changé en un ma-

gasin de chapeaux. Il n'en croit pas ses yeux. Je n'y vois pas! je n'y vois pas! s'écrie-t-il, j'ai toujours les cataractes. Allez-moi chercher monsieur Maisonabe! monsieur Maisonabe! vous dis-je. En même temps il prend le chemin de la rue Saint-Just; il entre dans l'ancienne cour du présidial et de là dans la salle d'audience, qu'il retrouve bien toujours la même, construite et décorée sur le modèle de la grand'chambre de Toulouse, de Paris, et sans doute de toutes les grand'chambres. Ah! s'écria-t-il plus fort que jamais, je n'y vois pas, je ne vois plus là-haut les huit ou dix conseillers en simarre, en cheveux longs, et, en bas, sur leurs longs bancs de bois, les avocats, les procureurs, les huissiers, en robe. Certes je n'y vois pas encore bien! je n'y vois pas! j'ai les cataractes! les cataractes! Allez-moi chercher monsieur Maisonabe! monsieur Maisonabe! Ah! braves gens! si je n'avais pas les cataractes, ne verrais-je pas du moins le grand crucifix devant lequel on prêtait le serment! Ne verrais-je pas tout à côté la chapelle où entendent la messe les condamnés à mort, au milieu d'un bon peuple qui prie avec tant de ferveur pour que le jugement de la justice humaine satisfasse à la justice divine, et que le pauvre malheureux condamné monte de la potence en paradis? Ah! mon Dieu! répétait monsieur Souchet, je serais bien fâché de ne pas avoir les cataractes et qu'il n'y eût plus de crucifix, plus de chapelle. A Toulouse! à Toulouse! s'écrie-t-il : les parlements sont si grands que je les verrai ou que j'aurai encore les cataractes. Je pars! je pars! Il part, se met en route, arrive à Toulouse, entre par la porte Montolieu et va descendre près l'enclos du château Narbonnais, et le voilà en quelques pas dans la grand'chambre; il la trouve vide. Quand, demande-t-il à ceux qui l'environnaient, quand donc commencera l'audience? Peut-être, ajouta-t-il, a-t-elle commencé? Je suis vieux, sans doute toujours aveugle, toujours avec mes cataractes, puisque je ne vois pas les avocats, les procureurs, les huissiers, et sur ces hauts siéges quatre-vingts ou cent robes rouges fourrées. Mais, mon bon Monsieur, lui répondent plusieurs voix, certes vous ne pouvez les voir, il n'y a personne, absolument personne; vous avez voulu qu'on vous conduisît à la salle, on vous a conduit ici, et on n'a pu vous conduire qu'ici. On me trompe, crie-t-il à tue-tête, on me trompe par pitié; j'ai toujours les cataractes! les cataractes! Ah! monsieur Maisonabe! vous avez pris mon bel argent, et vous ne m'avez pas extrait mes cataractes! Monsieur Maisonabe! vous ne valez pas mieux que les autres. Quoi! criait-il, ces parlements, dans les rangs desquels les rois prenaient autrefois place et rendaient la justice

comme de simples conseillers; ces parlements qui votaient l'impôt par le consentement ou le refus d'enregistrement, qui se disaient les tuteurs des rois, les pères du peuple... Et ajoutez, criaient en même temps quelques habits noirs que le hasard avait amenés, ces parlements qui ont forcé le ministère Brienne à convoquer les états généraux; qui ont ouvert les portes de la France à la révolution; qui, en refusant d'en enregistrer les décrets, auraient peut-être pu la faire rétrograder; qui ensuite, l'ayant laissée grandir, lui ont, par leurs chambres des vacations, cinq fois montré les dents... Quoi! reprenait alors à son tour et de plus belle notre greffiier, ces parlements ne seraient plus! ils auraient été comme notre bailliage, par un prétendu décret législatif, sans autre forme, supprimés! Je croirai cent fois plutôt que j'ai encore les cataractes.

Les Toulousains ont été et pendant longues générations seront fort parlementaires: on entoure avec bienveillance ce vieux fou, la foule grossit. Monsieur le greffier du juge-bailli de la cité de Rodez, car son conducteur l'avait fait connaître, pourquoi ne voudriez-vous pas croire qu'on a supprimé les parlements? On a bien supprimé la chambre des comptes! On a bien supprimé la cour des aides! disait un autre d'un ton dolent. Et les cours des trésoriers de France! et les élections! et les chambres des greniers à sel! et les cours domaniales! disaient plusieurs autres voix. Et la pancarte de la Loire! et les traites foraines! et les chancelleries! et les basoches! et les cours prévôtales! et les cours du point d'honneur! et les amirautés! disaient d'autres voix. Et les bourses! et les prud'hommes! et les jurandes! et les chambres de la marée! et les chambres des maçons! et la juridiction du grand pannetier, du grand veneur, du grand louvetier, des capitaineries des chasses, des eaux et forêts, des gruyers, des sergents traversiers, des cours prévôtales, des maréchaussées, des juges conservateurs des priviléges des écoliers, et d'autres et de mille autres! Monsieur Souchet, comment voulez-vous que la France parlante, écrivante, imprimante, puisse s'entendre pour vous tromper? Il y avait autrefois un juge spécial pour chaque état, un juge spécial pour chaque profession, un juge spécial pour chaque métier; tout cela n'est plus! Tout! tout cela n'est plus! tout! a répété Monsieur Souchet, non d'une voix de greffier, mais d'une voix de juge, tout cela n'est plus! tout! Eh bien! on a été trop loin. Je crois aussi, a dit Armand, qui nous faisait cette histoire, qu'on a été trop loin. Oui, a dit Gervais, on a été trop loin, et on reviendra. Au moment où je parle, a dit Robert, on revient.

Décade LVII.—LA DÉCADE DES HOMMES HARDIS.

Où croyez-vous qu'en une heure j'aie entendu dire les sottises les plus sottes, les plus grandes sottises? Voulez-vous savoir où? C'est sur la terrasse des Feuillants ; véritablement cette terrasse borde le jardin le plus fréquenté de Paris.

C'était un jour d'hiver qu'il faisait le plus beau soleil, et c'était près du salon de Vénus, où des académiciens, qui avaient dîné, bien dîné, comme vous allez voir, étaient assez hardis pour juger les choses qui leur sont le plus étrangères ; ils parlaient du Code civil, qui va être décrété.

D'abord ils en examinent le titre : ils le trouvent bon, ils l'approuvent. Mais ensuite, devenus de plus en plus hardis, ils en désapprouvent la division en livre *des personnes*, en livre *des biens et des modifications de la propriété*, en livre *des différentes manières dont on acquiert la propriété*. Ils voulaient, eux, cette division : livre premier, des Personnes ; livre deux, des Biens: simplicité ! simplicité ! criaient-ils hardiment. Ce n'est pas tout, ils disaient aussi que, d'après l'énoncé du titre du deuxième et du titre du troisième livre, autre serait le bien, autre serait la propriété, tandis que, dans toutes les langues, la propriété est le bien et le bien est la propriéte. Qui dit le bien dit la propriété ; qui dit la propriété dit le bien. Quels hommes si hardis de ne pas admirer la rédaction des titres de ces trois livres, titres sur lesquels les plus célèbres jurisconsultes ont passé tant de nuits !

Ils poursuivirent encore plus hardiment, et, au lieu de fléchir le genou devant le *titre préliminaire*, qu'ils appellent assez justement une déclaration des droits des lois considérées en elles-mêmes, ils en attaquent l'énoncé, et, à les entendre, on ne disait pas plus titre préliminaire que chapitre préliminaire.

Mais, ô comble de pédantisme ! ils sont ensuite assez téméraires pour se prendre au texte du chapitre premier, qui commence ainsi : « L'exercice des droits civils est indépendant de la qua- » lité de citoyen. » Ils disent, ils crient, qu'un exercice des droits indépendant de la qualité n'est pas d'une belle ou même d'une bonne langue.

Ils ne se bornent pas là.

N'ont-ils pas l'audace d'avancer qu'au lieu de trouver dans le

chapitre de la jouissance des droits civils les droits civils, on ne les trouve que dans les deux chapitres de leur privation?

Un autre de ces académiciens, dont la voix était éclatante, tintante, comme une voix d'avocat, se plaça hardiment au milieu, et, se redressant de temps en temps sur les pieds, parla ainsi : Citoyens mes confrères, Messieurs mes confrères, comme il vous plaira, un coureur qui broncherait, qui s'arrêterait à toutes les pierres, n'arriverait pas. Croyez-vous que dans ce code je n'aie pas vu aussi bien que vous des expressions ignobles, telles que: *tout individu*, *les individus ?* Mais il ne s'agit pas ici d'un prix de littérature ; il s'agit du prix du bonheur public. Examinons ce qu'à cet égard, et en faveur de cette grande loi, quelqu'un pourrait dire sans être affublé d'une robe noire neuve, sans être coiffé d'un bonnet rond de drap noir, moins la belle ondoyante houppe de soie dont la nouvelle mode du barreau a voulu se passer.

Vous allez voir, vous dirait-il, combien dans ce code le législateur a distinctement aperçu les divers hommes et leurs divers biens. Je suppose que les vingt-six, vingt-sept millions de Français, portés sur leur territoire, viennent devant moi. Je commence d'abord par leur inspirer le respect, et surtout la confiance, par leur dire que le code est l'œuvre décennale des deux plus savants légistes, Cambacérès de Montpellier, Merlin de Douai, et que dès son apparition il est devenu la volonté nationale. Ensuite je les interroge. Dans le titre deux, des Actes de l'état civil, où de grands registres monumentaux portent, écrites en grosses lettres, les trois principales époques de la vie, la naissance, le mariage, la mort; dans ce titre, la volonté nationale est-elle exprimée nettement, parfaitement? — Nettement, parfaitement, répondent toutes les voix. — Et dans les titres trois, quatre, le Domicile, l'Absence? — Nettement, parfaitement.

A cette heure, continue l'académicien, je me transporte par la pensée dans la salle d'une maison municipale de ville ; je ne puis ajouter ou de campagne : nous avons dans notre beau pays quelquefois l'agréable, quelquefois l'utile; nous manquons quelquefois du nécessaire. Nous n'avons pas nos trente mille maisons municipales de villages, nos trente mille centres de réunion communale, qui, chez les bonnes gens, rendraient la patrie sensible, visible. Je suis, à cette heure, dis-je, dans la salle d'une maison municipale, et le code est ouvert devant moi au livre premier, titre du Mariage. Un jeune garçon, une jeune fille, aux joues encore adolescentes, se présentent. Jeune homme! vous n'êtes encore que dans la dix-huitième année, vous n'avez pas

dix-huit ans révolus ; et vous, jeune fille, patience un peu jusqu'à vos quinze ans. Mais, chut! j'entends des violons, un jeune homme de vingt-cinq ans, amenant une jeune fille de vingt-un, paraît; je refuse de les marier. — Nous avons fait les deux publications ordonnées. — Où est le consentement de vos parents! — Nos parents le refusent. — Où sont les actes respectueux de demandes? Enfin il se présente un beau garçon suivi d'une jeune fille qui, après une longue énumération d'actes, de formalités, terminées par le consentement que donnent à haute et intelligible voix le jeune garçon et la jeune fille, sont déclarés unis en mariage. Votre code, me dit le jeune époux, porte dans ses flancs deux autres codes, celui du mariage, celui du divorce; et ils sont comme Jacob et Esaü, ils se battent avant de naître.

Un goguenard s'approche de moi. Parbleu! maître, je trouve votre code bien plaisant au titre septième : « L'enfant né pendant le mariage a pour père le mari. » Les registres de l'amirauté prouvent que je me suis embarqué le premier mai, et que je ne suis revenu que le premier mai suivant; et quand, de mon côté, j'arrive au logis, j'y trouve un joli enfant qui y est arrivé du sien. Oh! mon cher Monsieur, en ce cas, le joli enfant est arrivé pour le compte de madame, article 312.

Le code excite parfois des acclamations : grand merci de nous avoir rendu l'adoption, que nous ne connaissions guère depuis près de mille ans!

Mais bientôt il n'y a plus d'acclamations. De toute part on l'apostrophe : à droite on lui crie qu'il a brisé le plus grand ressort de la police sociale, l'ancienne puissance paternelle ; à gauche on lui crie : Code, méchant code! fixer la puissance paternelle, c'est borner la puissance filiale ; trop donner à l'un, c'est trop ôter à l'autre : vous êtes un code romain, et non un code français. Et quant à nous, nous sommes les enfants, nous sommes la majorité. Je réponds, moi, pour le code. Oui, la majorité, mais la majorité composée de mineurs.

Je rêvai un de ces jours, ou une de ces nuits, que l'on conduisait un homme devant le juge ; il se retournait et criait : Vous n'êtes qu'un conseil de voisins, vous n'êtes pas un conseil de famille ; eh bien! malgré vous, je crierai que je veux vivre et mourir, verser jusqu'à la dernière goutte de mon sang pour la république, une, indivisible et impérissable! Il faut le faire interdire! le faire interdire! criait-on, cela mérite l'interdiction! Voilà le code! le code! Il faut l'interdire! Il me semble que je me retournai en disant : Attendez! pas encore! pas encore!

Lorsque le code a passé des personnes aux biens, il paraît

être plus sûr de ses volontés et de l'expression de ses volontés. On peut cependant lui demander pourquoi il n'a pas divisé les biens en biens immeubles immobiles, et en biens meubles mobiles ; pourquoi ensuite, après les avoir divisés en meubles et en immeubles, il ne commence point par les biens meubles, ce qui aurait été plus clair.

On peut lui demander aussi pourquoi il n'a pas été effrayé de cette grande division et divisibilité des fonds de terre ; pourquoi il l'a été des anciennes substitutions romaines et coutumières, que peut-être on pouvait utilement modifier.

J'ai dit que je croyais que cet académicien avait été avocat : plus il parlait, plus j'en étais convaincu. Il n'était pas grand, mais qu'il était grand par son infinie science ! Son accent n'était peut-être pas toujours pur ; mais que sa diction était pure ! Avec quel plaisir le public allait applaudir aux productions de son génie, en même temps qu'il le voyait avec admiration élever un monument qui, dans les siècles futurs, fera à tout jamais parler aux savants la langue des vieux siècles !

On doit être fort content, dit-il encore, du titre des successions : là surtout se voit cette transaction entre le droit écrit et le droit coutumier, qu'on voit d'ailleurs dans toutes les pages du code.

On doit être fort content aussi de la manière dont est rangée cette nombreuse et verbeuse famille des contrats.

Le code finit par le titre de l'expropriation forcée, suivi du titre de la prescription ; il me paraît qu'on n'y a pas cherché ou du moins qu'on n'y a pas trouvé la tonique. Cet académicien avocat devait aussi être musicien.

Il finit, lui, son allocution, par une apostrophe au code : Bel et grand œuvre, que je tiens entre mes doigts, lui dit-il, tu renfermes la science de toute une bibliothèque, tu la comprimes ; mais comme la poudre comprimée dans le tube de fer, cette science éclate, et toujours en rayons lumineux. Parlez pour vous ! parlez pour vous ! crièrent de toutes parts les académiciens, votre code n'est pas toujours clair ; aussi faut-il des commentaires qui changent souvent la loi. Vous avez donné votre jugement, écoutez le nôtre. Ce code pourrait être plus logiquement dessiné, c'est-à-dire mieux distribué ; il pourrait être plus clairement, c'est-à-dire plus grammaticalement écrit ; il pourrait alors servir de modèle à d'autres codes, à un code rural, à un code d'arts et manufactures, à un code commercial, à un code municipal, à un code administratif, militaire, maritime, policiel, médical, et autres, et autres, dont la réunion formerait le

grand code national des lois spéciales ; chaque citoyen, comme chaque ancien moine, quand moines y avait, aurait toujours présente sa règle. Maudits académiciens, maudits soyez-vous ! je vous trouve bien hardis de vouloir une réunion des codes, des devoirs des divers états, qui ferait qu'on n'aurait plus besoin ni de procureurs ni d'avoués. Je vous trouve encore plus hardis de vouloir des lois claires. Ah ! comment vivraient les avocats? Maudits académiciens ! En les entendant j'étais d'une fureur ! je suis encore d'une fureur ! Nous avons voulu regarder de près Robert ; il riait.

Décade LVIII.

LA DÉCADE DES TROIS AUJOURD'HUI.

Aujourd'hui samedi le père Bussière, bon villageois, qui vend des étoffes toujours brunes, qui les vend toujours au même prix et qui les vend toujours à la même place, avait attaché son âne à l'anneau de fer destiné à cet usage et scellé à côté de la porte de ma maison ; il demeurait exposé au vent nord-ouest, qu'on appelle dans le pays le rouergas, parce qu'il vient du Rouergue. Il s'abritait du mieux qu'il pouvait derrière sa monture, en attendant sans doute son compagnon de voyage. Il secouait ses cheveux blancs chargés de neige, et réchauffait avec son haleine la pointe de ses doigts. Nous avons eu pitié de lui ; nous l'avons appelé, il est entré. Père Bussière, lui avons-nous dit, approchez-vous, prenez une poignée de feu, désengourdissez-vous les mains. Il s'est réchauffé ; nous lui avons fait boire un bon verre de vin, ensuite un autre, ensuite un autre. Le père Bussière a si bien désengourdi ses mains, surtout sa langue, qu'il nous apprit d'où il venait, où il allait, et qu'il nous a, bon gré mal gré, conté ses affaires.

Mes chers Messieurs, nous a-t-il dit, j'ai un champ auquel je tiens beaucoup. Mon riche voisin veut l'avoir ; il ne l'aura jamais ; il m'a fait vingt procès, et nous plaidons encore. Avant la révolution, je ne pouvais guère bien me défendre ; mais depuis je me défends bien. Il y a quelques années qu'il me dit : Allons trouver madame de Ganges, qui nous accommodera. Allons, lui répondis-je. On a bien raison de dire que cette dame,

gratuitement arbitre, en sait plus que tous les avocats. Après nous avoir écoutés attentivement, elle nous fit d'abord des questions sur nos deux petites familles : car elle accommode souvent les plaideurs en faisant marier leurs enfants, et en faisant donner pour dot l'objet du procès. Quand nous lui eûmes répondu que l'un et l'autre nous n'avions que des filles, elle dit à mon voisin : Maurice, vous avez tort de toutes les manières; payez à Jean Luc 5 écus, et soyez sûr que vous ne lui paierez pas trop pour tous les dommages que vous avez faits à sa terre. Voyant que mon voisin ne voulait pas y entendre, elle ajouta : Maurice, ne vous obstinez point; si je ne puis vous accommoder, le juge de paix n'y réussira pas davantage. Vous comparaîtrez devant lui au bureau de conciliation ; vous lui donnerez les mêmes mauvaises raisons qu'à moi, vous l'impatienterez; sa longue canne blanche, sa branche d'olivier en argent; ses décorations, seront bien pendues à son croc, mais ses deux poings ne le seront pas : il vous battra par amitié. Le lendemain il ne sera plus juge de paix, il sera premier juge : il vous condamnera, et en dernier ressort, car vous savez bien qu'en matière rurale il est souverain. Vous aurez de plus à essuyer les quolibets et les bonnes ou mauvaises plaisanteries du greffier et de l'huissier, qui voudront lui faire la cour. Vous paierez les frais de l'assignation devant le juge de paix comme juge conciliateur, les frais du procès-verbal de non-conciliation, les frais de la réassignation devant le juge de paix comme juge, les frais du jugement, les frais de la signification. Vous serez battu, bafoué, condamné, et vous ne serez pas content. Maurice consentit à me donner 4 écus, à condition que nous boirions le quart d'un écu au premier cabaret. J'y accédai ; nous fîmes nos salutations à madame de Ganges, et nous nous retirâmes.

Quelque temps après, la mauvaise volonté revint à Maurice, et il voulut de nouveau plaider. Tout ce que lui avait prédit madame de Ganges lui arriva devant la justice de paix, excepté cependant qu'il put appeler au tribunal de district, parce qu'il avait attaqué mon titre de propriété, et que mon champ valait plus de cent francs.

Un huissier vint m'assigner ; il n'avait ni sa canne noire, ni sa chaîne dorée. Il était vêtu d'une veste courte et d'une culotte longue ; enfin il était, comme on disait alors, en carmagnole. Je comparus. On ne voyait sur les bancs ni avocats, ni procureurs. Les juges qui étaient sur le siége, au lieu du chapeau à panache, du manteau de soie et de la médaille d'argent, étaient à peu près vêtus comme l'huissier. Maurice fut interrogé par l'un

d'eux, qu'il appela monsieur le conseiller. Apprends, lui dit le juge, qu'aujourd'hui il n'y a plus de conseillers, que la république n'a pas besoin de conseil ; apprends aussi que je suis écorcheur de chats à Langogne, que mes collègues sont tous ouvriers, tous aussi bons sans-culottes que moi, et cela était vrai, car ils ne valaient guère mieux les uns que les autres. Cependant je gagnai mon procès tout d'une voix. Nous avions plaidé en patois; le jugement fut rendu en patois, mais il fut écrit en français, que j'entends et que je parle assez bien, car j'ai été une année entière novice aux frères des écoles chrétiennes.

Pendant quelque temps, Maurice me laissa tranquille ; mais la mauvaise volonté le reprit encore; il appela. Vous connaissez les sept tribunaux d'appel; nous en exclûmes chacun trois, et nous sommes devant le septième.

Aujourd'hui, car tous les jours sont aujourd'hui, le rouergas soufflait, car ici il souffle souvent ; il neigeait, car ici il neige souvent. Je n'étais pas fort occupé, et il m'a pris envie d'envoyer voir si, de bonne fortune, le père Bussière avait attaché son âne à la porte de ma maison, et j'ai ordonné que, s'il était à le garder, on lui proposât d'entrer et de venir se chauffer. On l'a rencontré, on lui a proposé d'entrer, et le voilà qui entre. On lui a approché une chaise, et on lui a mis une bonne bouteille de vin sur la table. Eh bien ! lui avons-nous dit, père Bussière, où en est le procès avec votre ami Maurice ? Ah ! Messieurs, notre révolution est un continuel grand remue-ménage ; de même qu'elle avait, il y a quatre ou cinq ans, fait comme d'un coup de sifflet tomber le rideau sur cette ancienne montagne de bonnets carrés, de robes noires, de robes rouges, sur les présidiaux et sur les parlements, elle a fait, il y a un an, tomber le rideau sur ces cinq ou six cents tribunaux de district, et les a remplacés par environ cent grands tribunaux civils de département. Nous plaidâmes devant celui qui remplace le tribunal auquel nous avions appelé. A celui-là, par exemple, il y eut une belle audience. Les deux sections, ce jour-là, se trouvaient réunies ; j'y comptai vingt juges, tous habillés comme avant le temps de Robespierre. Les bancs des avocats et des procureurs étaient remplis par des défenseurs officieux. Celui que j'avais pris me défendit si mal que je perdis mon procès. Je ne voulus rien lui payer. Il me croyait un ignorant, il me menaça de me faire assigner ; je lui répondis qu'aujourd'hui la loi ne lui donnait plus aucune action contre ses clients, et je lui tournai le dos.

Cependant le jugement qui venait d'être rendu me fut aussitôt signifié. Maurice ne perdait pas le temps ; je ne le perdis pas non

plus. Je fis à mon tour examiner le jugement rendu contre moi. L'avocat auquel je m'adressai me dit : Les qualités, autrement l'histoire du procès, sont bien faites ; la question de fait, la question de droit, que bien, que mal posées, se trouvent cependant posées ; l'application de la loi, ou les motifs du jugement, ne sont pas très nets, mais vous êtes très nettement condamné. Vous n'avez d'autre voie que de recourir à la cour de cassation. — Est-elle loin ? — A cent quarante lieues au plus.—Excusez-moi, monsieur l'avocat ; je ne vais que là où peut aller mon âne.

Aujourd'hui, car encore une fois, le jour où nous sommes est toujours aujourd'hui, aujourd'hui qu'il soufflait encore ce vent si fréquent, le rouergas, le père Bussière, que nous avions oublié depuis tantôt quatre ou cinq ans, est entré de lui-même, s'est approché du feu, a demandé jovialement sa bouteille de vin rouge, disant qu'il la paierait en même monnaie que les autres. Mes chers Messieurs, je ne puis vivre sans mon bien qui touche celui du méchant Maurice, qui, lui, ne peut vivre sans procès. Il m'en a encore fait un autre, que nous avons plaidé non à un beau grand tribunal civil de département, mais à un petit tribunal civil d'arrondissement, où le président et les juges étaient en manteau noir, cravate blanche, chapeau de prêtre, qui, en quelques minutes, m'a jugé et m'a donné gain de cause avec dépens.

Mais Maurice appelle, et cette fois il nous faut aller devant le tribunal de Nîmes, pour qui on retaille les robes rouges du parlement. Je ne demande pas mieux que d'être jugé par de beaux juges, et cette fois, crainte d'un quatrième coup de sifflet qui ferait encore, pour la quatrième fois, tomber le rideau sur les tribunaux actuels, je selle, je bride mon âne, je monte dessus et je pars.

Si maintenant on nous demande qui a fait boire, fait chauffer le père Bussière, qui nous a conté cette petite histoire en trois tome ? Gervais, Gervais.

DÉCADE LIX.

LA DÉCADE DE L'ANCIEN FRATERNISANT.

Je suis du village de Salelles ; je suis l'aîné de deux grands frères. Au commencement de la révolution, le plus jeune, fou comme bien d'autres de la nouvelle égalité de succession et de

droits, prenait partout la meilleure place et au repas mettait sur son écuelle le plus grand comble de légumes; il voulait en tout se donner la préférence, en tout primer. Je l'avertis doucement, et ensuite moins doucement. Il me répondit mal; je lui donnai deux soufflets, deux taloches, deux coups de pied, et le mis à la porte. Mon frère, qui faisait le bon patriote, ne demanda pas mieux que de pouvoir aller se plaindre à la municipalité. Je fus cité par l'appariteur devant la police municipale. Le maire me dit qu'il avait bien le droit de me condamner à une amende de la valeur de trois journées de travail et à trois jours de prison, mais qu'il n'en userait pas, puisque j'avais seulement voulu corriger mon jeune frère. Il nous exhorta à mieux vivre ensemble et nous parla comme notre père. L'autorité municipale est une autorité vraiment paternelle : il n'y a ni significations ni frais à ce premier tribunal.

Il n'en fut pas ainsi aux autres. Un soir que la nuit était fort obscure, je rentrais fort tranquillement, une houssine à la main; voilà que j'entendis quelqu'un crier derrière moi le cri ordinaire : Ça ira? ça ira! Comme cela pourra, répondis-je en continuant mon chemin. Alors les injures d'usage commencent, avec les cris : Aristocrate! à la lanterne! à la lanterne! Je me retournai vers cet insolent et le frappai de ma houssine sur le nez et sur les oreilles. Il fit semblant d'être mort, se laissa tomber sur le pavé. Je continuai encore mon chemin, et j'avais déjà oublié cette rencontre nocturne lorsque, peu de jours après, je fus assigné devant la police correctionnelle. Si je ne me trompe, elle était composée du juge de paix et de ses deux assesseurs. Le président n'était pas, comme aujourd'hui, un juge du tribunal civil, vêtu d'un manteau noir, portant sur la poitrine un faisceau d'argent. Nul apparat, nulle solennité. Le juge m'accueillit avec bonté, prit avec équité ma défense et prononça son jugement, où j'étais déclaré innocent des blessures qui auraient occasionné une interruption de travail pendant quinze jours, attendu que ma houssine n'avait que la grosseur du petit doigt; mais, comme elle était de bon prunelier, les dépens demeuraient compensés : ma part monta à environ quatorze francs.

Vers ce temps-là, je fus nommé second chantre de ma paroisse, autrement chante-à-gauche. Un matin, jour de dimanche, que je ne faisais mal à personne, car je chantais l'épître, quelques mauvais sujets du Monestier vinrent dans le cimetière, qui est au dehors de l'église, imiter ma voix et me contrefaire. Les gens du Monestier ne sont pas plus irréligieux que les autres, mais avant la révolution ils payaient au collège de Rodez la dîme

et la rente, et ils croyaient que si quelque chose pouvait faire revenir l'une et l'autre, c'était la grand'messe. On sortit de l'église, on leur cassa jambes et bras : ils méritaient pis. Je n'avais pas abandonné mes camarades, j'avais pris la croix des morts, et maintenant je conviendrai que je m'en aidai un peu trop. Nous fûmes arrêtés, traduits devant un jury d'accusation : vous en étiez, monsieur le président. Ce colloque de soirée, a dit Gervais, avait lieu chez moi à un repas de carnaval. Vous en étiez, continua l'interlocuteur, vous en étiez directeur, en qualité de juge du tribunal civil du district ; il doit vous en souvenir, car, pour faire honneur à votre place, vous parlâtes avec beaucoup de véhémence contre l'aristocratie et le fanatisme ; mais, pendant votre harangue, les jurés s'étant dit à l'oreille que ces trois estropiés ou soi-disant estropiés étaient venus contrefaire le chant de l'épître, déclarèrent à l'unanimité qu'il n'y avait pas lieu à accusation, et nous sortîmes, vous laissant avec un pied de nez qui, lorsque le public applaudit, allongea encore.

Bientôt après, le serment nous chassa tous du lutrin et de l'église. Je ne sais d'où diable vint un prêtre constitutionnel, qui porta au presbytère dix poules noires. Une nuit, sa fenêtre s'ouvrit au moyen du marteau et d'autres ferrements percussifs ou incisifs, comme portait le procès-verbal. Le lendemain, on trouva le chat étranglé, toutes les poules envolées, et, quant au prêtre, il n'avait eu d'autre mal que celui de la peur, mais il en avait eu une si grande qu'il partit dès qu'il fut jour et depuis nous ne l'avons plus revu.

Sans doute qu'avant de quitter Salelles il avait fait tomber sur moi les soupçons, car la gendarmerie vint me saisir. Les temps étaient changés : les jurés admirent l'accusation, et je fus traduit en jugement. Les jurés voulaient me condamner, en conformité du Code pénal, pour effraction de fenêtres à une maison habitée, à douze ans de fers, et, pour tentative de meurtre non exécuté par des circonstances qui m'étaient étrangères, à la peine de mort. Il ne se trouva pas un témoin à charge : force fut aux jurés, qui déclarèrent le délit constant, de déclarer qu'il n'était pas constant que j'en fusse l'auteur, et force vous fut alors, monsieur le président, car vous étiez alors déjà président, de m'acquitter. Vous me fîtes la petite semonce ordinaire, vous m'exhortâtes, en fort beaux termes, à une conduite et à des opinions plus civiques.

Paroles perdues ; dès que Charrier éleva le drapeau blanc, je fus un de ses premiers soldats. Nous eûmes du pire. Je craignais d'être arrêté, d'être amené devant la haute cour nationale

comme prévenu de trahison envers l'état ; mais je vis bientôt qu'on fusillait ou qu'on décapitait sur les lieux la canaille et que les hauts jurés ne siégeaient que pour la belle Corday ou le général Custine.

Je fis comme bien d'autres, je m'enfuis à l'armée, mais je ne pus apprendre l'exercice. J'entrai dans les fournitures et je parcourus victorieusement, la plume à la main, la Hollande, l'Italie et l'Allemagne.

Quelle diversité d'opinions, d'habitudes, de mœurs, d'usages, de lois !

Autant que mes occupations me le permirent, je m'appliquai à connaître les lois, surtout les lois criminelles : vous en sentez la raison, monsieur le président. Je les comparai avec les nôtres : vous en sentez encore la raison. Voulez-vous savoir à cet égard mon avis ? le voici.

Nos cinq degres de justice criminelle, par lesquels j'avais passé, sont assez bien coordonnés. — Notre nouvelle procédure est assez leste. — Notre jury d'accusation est bon. — Notre jury de jugement fort bon. — Notre mode d'élire et d'appeler les jurés est détestable.

Les Codes de police municipale, de police correctionnelle, je les passe sans les examiner.

Je viens au Code criminel.

Il aurait dû commencer par les délits ; il commence par les peines. Mais, et c'est l'essentiel, il est en général assez équitable, assez doux et même assez approprié à nos mœurs.

La décapitation opérée par la machine appelée d'abord la Louison, ensuite la Guillotine, du chirurgien Louis et du médecin Guillotin, qui successivement la proposèrent, me paraît préférable à tous nos anciens supplices. Il devrait y avoir cependant une diversité : la potence pour les empoisonneurs et le feu pour les parricides.

Je ne suis pas de l'avis du Code quant à la peine de la gêne ou détention au secret, elle me paraît plus forte que celle des travaux forcés.

La grande, la très grande, la plus grande des améliorations de la justice criminelle est la publicité de la procédure et du jugement ; mais souvent elle est presque illusoire à cause de l'exiguïté des salles d'audience, en province trop petites, et à Paris encore plus petites. A Paris, au lieu des temples de la justice, vous diriez de plusieurs petits salons pratiqués dans le majestueux palais du parlement. La chaleur des poêles y est insupportable, et, dans cet air échauffé, respiré, usé, les magistrats,

exposés aux regards du public, ont de la peine à cacher leurs baillements et leur malaise.

Monsieur le président, continua le convive en s'adressant toujours au président du tribunal criminel, voulez-vous bien que je vous finisse mon histoire? je ne serai pas long.

Je servis près de six ans la république dans la régie des habillements; je me suis enfin retiré. Je n'ai gagné que trois cent mille francs; ce n'est pas trop pour moi qui sais l'arithmétique et l'algèbre. Il y en a qui en savent moins et qui ont gagné davantage.

Eh ! que dit le président? a demandé Robert. Le président ne dit rien, a répondu Gervais ; et même il ne dit rien non plus, quand le convive invita toute la compagnie, sans exception, à venir goûter le dimanche suivant son vin de Calabre qu'il avait acheté sur les lieux, ce qui ne laissait pas de doute que le président acceptait l'invitation, qu'il aimait le vin de Calabre et qu'il en voulait sa part.

Décade LXI. — LA DÉCADE DU GRAND JUGEMENT.

Ce soir, à mesure que le ciel se couvrait de nuages, que le soleil se voilait, on voyait les yeux de monsieur Morel s'allumer et son visage, pour ainsi dire, s'illuminer. Une vive pensée agitait son âme ; enfin, sa bouche a éclaté par ces mots : La justice divine a profondément écrit en notre conscience ses éternels principes ; comment se fait-il qu'à l'époque la plus tragique de notre histoire de la royauté, les juges de Louis XVI n'y aient pas lu :

Le roi a été déclaré inviolable sans conditions ;

On ne peut être juge et partie ?

Comment se fait-il que Louis XVI ait été décapité sur la place Louis XV? Cette place demeurerait à jamais tachée, si la bonne, l'aimante nation française n'était autre que la frénétique ou tremblante moitié d'une représentation nationale qui, du même coup dont elle frappa le roi, frappa de stupeur et de douleur la France entière.

Décade LXI.

LA DÉCADE DE L'APOTRE SAINT PAUL.

Nous appelons dans le monde mon cousin, monsieur Paul, l'apôtre saint Paul, parce qu'il lui arrive assez souvent, dans la conversation, de prendre le ton d'un prédicateur, de prêcher au lieu de parler. Il a prêché encore aujourd'hui ; était-ce sur le vice, la vertu ? Oh ! non, c'est en parlant de l'ancienne maréchaussée. Vous avez voulu rehausser, par un plus beau nom, l'éclat du plus nécessaire des corps de troupes, a-t-il dit en s'adressant fictivement et oratoirement aux législateurs : je trouve cela bien, je le trouve très bien ! Mais vous lui avez donné le simple nom de gendarmerie. Faute ! grande faute : il fallait l'appeler gendarmerie de la sûreté publique. Je comprends que les cavaliers habillés d'une veste et d'une culotte chamois, d'un habit bleu, chapeau galonné d'argent, armés de deux pistolets, d'un long sabre à poignée de laiton, d'un mousqueton à baïonnette, s'appellent gendarmes de la sûreté publique ; mais je ne comprends pas qu'ils s'appellent tout simplement gendarmes, comme les Duguesclin, les Clisson, les Bayard, gentilshommes à cottes d'armes timbrées, blasonnées, connues dans tous les tournois de la noblesse. Ah ! voyez quel nom si honorable, si respectable, vous laissez ! Je le répète : faute, faute, grande faute !

On ne peut que louer votre nouvelle cavalerie, votre nouvelle infanterie de gendarmes. En outre, vous les considérez comme faisant partie de l'armée, on ne peut encore que vous louer ; mais il ne fallait pas vous arrêter là : il fallait en faire une division de l'armée active, composée de toutes les armes, excepté de celles de l'artillerie et du génie, division qui aurait servi sans augmentation de solde, sans autre distinction que celle de division de la gendarmerie, division d'où vous auriez continuellement tiré des gendarmes fantassins, des gendarmes grenadiers, des gendarmes chasseurs, des gendarmes voltigeurs, des gendarmes cuirassiers, des gendarmes dragons, des gendarmes hussards, dont, suivant les diverses localités de la France, vous auriez établi des brigades : faute ! faute ! très grande faute !

Pour savoir si vous avez bien fait d'éteindre cette terrible justice prévôtale qui ne cessait de gronder sur la tête des malfaiteurs, qui nettoyait si bien les grands chemins, je veux cent ans; je veux au moins cent ans.

Vous avez voulu faire échapper le voleur quand vous avez voulu que le gendarme achetât son cheval, qu'il ménagera, qu'il se garderait de ménager s'il ne lui appartenait pas.

En 1778, les gendarmes étaient au nombre de trois mille; en 1791, au nombre de sept mille; aujourd'hui, en 1800, ils sont au nombre de douze mille. — En 1778, ils avaient 1 franc par jour. En 1791, ils avaient 1 franc 40 centimes. Aujourd'hui ils ont encore la même solde.

En un siècle, suivant le plus exact relevé des registres, les gendarmes purgent la France d'un million de malfaiteurs, de scélérats, d'assassins.

Répondez; répondez, je vous prie; sont-ils trop, sont-ils assez payés?

Décade LXII.

LA DÉCADE DES QUATRE TAILLEURS.

Un peintre peignait, sur le tableau d'une de nos paroisses, Bethléem. Comment étaient les maisons de cette ville pastorale? demanda le peintre. Sans aucun doute, comme celles de Naves, répondit le curé. Véritablement, en venant de Saint-Geniez, ici, à la dômerie d'Aubrac, on voit, sur la droite, Naves, village tout de pauvres maisons ou plutôt de pauvres étables couvertes de genêt, de glui, de mottes de terre, où logent les hommes dans les espaces que leur laissent les vaches, les chèvres et les brebis.

Eh bien! de ce village sortirent, il y a quelque dix, quinze ou vingt ans, quatre adolescents, quatre frères, quatre tailleurs, qui ont, dit-on, gagné, à la révolution, cinq ou six cent mille francs. Ils sont revenus dans le pays pour revoir ou pour vendre leur nid originaire, et ce soir nous les avons rencontrés qui visitaient les restes de la dômerie. Ils ont plutôt reconnu Gervais, que Gervais les a reconnus. Ah! Monsieur Gervais, se sont-ils écriés, vous avez donc oublié les petits Grégoire? Non, certes,

leur a répondu Gervais, mais à mon compte vous devriez avoir quarante, quarante-cinq ans, et vous n'en paraissez que vingt-quatre, trente. Après quelques autres compliments, nous les avons amenés à mon salon, l'ancienne salle des hôtes du couvent, où, comme vous vous y attendez, ils nous ont fait, en s'adressant à Gervais, l'histoire de leur fortune.

Il y avait autrefois, a dit le plus jeune, quelque chose de plus ridicule que le soldat milicien ; c'était le soldat de la garde bourgeoise ; je n'entends point parler des gardes bourgeoises de Lyon, de Lille, de Strasbourg, de Metz, de Marseille, ou d'autres grandes ou militaires villes, encore moins des belles compagnies des chevaliers de l'arc, de l'arquebuse, de l'arbalète, dont les habits éclataient de pourpre et d'or ; j'entends seulement parler de la garde bourgeoise de presque toutes les autres villes, qui n'avaient que des fusils rouillés, des tambours démontés, des drapeaux couverts de poussière ; mais la magique révolution frappa cette risible troupe de sa toute-puissante baguette et la changea en bataillons verts, rouges, blancs, gris, surtout bleus ; et la garde nationale aussitôt offrit une guerrière ligne de quatre millions de baïonnettes, de fusils, de piques ou de faux. Vous comprenez qu'en ce temps mes frères et moi eûmes bien à couper, bien à coudre, car aussitôt toute la France bourgeoise voulut être toute militaire et toute habillée à la fois.

Mes frères et moi, ne nous étions jamais séparés ; nous nous séparâmes alors, et nous établîmes, dans quatre différentes grandes villes, quatre différents grands dépôts d'habillements. Quand nous nous réunissions, nous faisions d'abord nos comptes, et ensuite nous nous communiquions nos réflexions, nos jugements, presque toujours les mêmes, et notre amitié fraternelle et nos liens en étaient resserrés.

Chacun de notre côté, nous nous étions aperçus que les hōmmes ne sautent pas de plain-pied de leurs anciennes habitudes à de nouvelles habitudes. En beaucoup de lieux où l'on avait honoré les hommes en charge, les anciens noms, les anciennes familles, les anciens grades, on les honorait encore. Ainsi, presque partout, les gardes nationales nommèrent officiers d'abord leur magistrats, ensuite les chevaliers de Saint-Louis, les nobles, les anciens officiers de troupes.

Je remarquai aussi de mon côté, et ils remarquèrent aussi du leur, que dans les commencements de la formation des gardes nationales chacun cherchait à se parer des mots de noble, de royal, sur les contrôles nominatifs ; et depuis nous avons été, tous les quatre, également surpris que les députés ou consti-

tuants, ou législateurs, ou conventionnels, ou autres, n'aient pas à la tribune, dans leurs vives polémiques, cherché à s'en prévaloir, à s'en injurier. Ah ! il y a peu d'années, vous, garde national, étiez dans les contrôles de votre ville ou de votre village écuyer, seigneur, sieur, chevalier, vi-bailli, vivant noblement, noble, très bon gentilhomme, conseiller à la cour des aides, pensionnaire du roi, gendarme du roi, danseur du roi, notaire royal, sergent royal.

Je remarquai aussi, je devrais dire nous remarquâmes aussi, que les anciennes idées religieuses s'empreignaient dans la première formation des nouvelles milices. Et d'abord, grand, très grand nombre de drapeaux étaient chargés de croix, de saintes vierges, de saints ; celui d'un des districts de la banlieue de Paris figurait en peinture une crosse, une épée et un louchet. J'ai vu des bataillons divisés en première, seconde, troisième confrérie. J'ai vu un conseil militaire présidé par un curé ; j'ai vu que dans presque tous les corps il y avait un aumônier qui disait régulièrement chaque dimanche la messe de la garde nationale. L'aumônier de la garde nationale de la ville de Figeac, chanoine du chapitre, du nom de Lascaris, se disant dans le monde descendant des empereurs d'Orient, se disait en outre, dans le contrôle, descendre des princes de Vintimille.

Suivant mes observations et celles de mes frères, tous les quatre, à cause de nos fournitures, si intéressés à bien étudier l'esprit de la nouvelle garde nationale, les anciennes idées monarchiques se montraient de même. J'ai vu aussi d'autres bataillons divisés en compagnie du roi, compagnie de la reine, du dauphin, de Monsieur, de monseigneur le comte d'Artois, de monseigneur le duc d'Orléans, de Necker ; ce nom revenait en différentes villes. Presque tous les drapeaux étaient d'ailleurs fleurdelisés ; presque tous, pour ainsi dire, criaient vive le roi ! vive, vive notre bon roi !

Mon frère puîné, mon frère aîné surtout avait encore remarqué l'empire de l'habitude. Dans plusieurs villes il y avait des compagnies du faubourg d'en haut, des compagnies du faubourg d'en bas, de la grande place, de la petite place, de la fontaine. Il y avait des villes où les commandants de la garde nationale étaient de droit toujours les maires, les premiers échevins ; les élections ne purent d'abord jamais les atteindre. Il en était, je crois, de même des anciens chefs de milice bourgeoise, appelés connétables. Certaines villes avaient toujours leurs anciens sergents d'affaires : ici, le nom de la vieille garde était rappelé ; là, c'était le nom de la bourgeoisie ; plus loin, c'était celui d'homme

d'armes ; plus loin encore, il y avait des compagnies toutes de jeunes hommes non mariés ; plus loin, des compagnies de propriétaires. On se doute qu'il y avait beaucoup de compagnies distinguées par corps de métiers.

Notre frère aîné avait aussi noté bien des choses plaisantes dans les élections, qui, à cause des beaux uniformes à faire, intéressaient tant notre état.

Suivant lui, chaque chef de métier ou chaque homme influent sur les hommes de son métier pouvait donner ou se donner des épaulettes. Il était certains faubourgs de Paris ; il n'y avait que des officiers tabletiers, ferblantiers, chaudronniers, poêliers, tanneurs. Dans les gros villages des environs de Paris, il n'y avait de capitaines, ni de lieutenants, que des blanchisseurs, que des maraichers, que des vignerons.

Dans les campagnes il n'y avait de commandants que des notaires, que des seigneurs ; ceux-ci, le lendemain de leur élection, voulaient tous, à leurs frais, faire habiller leurs anciens paysans ; mais lorsqu'ils s'adressaient à nous, il n'y avait pas de crédit ; car, lorsque les seigneurs étaient seigneurs, ils ne payaient pas. Imaginez ce qui pouvait en être quand il ne leur restait que les carcasses de leurs châteaux et de leurs tours.

Mon frère puîné nous disait une chose fort singulière, c'est que souvent un officier général, un maréchal de France, était élu simple commandant de la garde bourgeoise d'un village ; et, ce qui était plus plaisant, c'est que, par prudence, il était obligé d'accepter ; et, ce qui était plus plaisant encore, c'est qu'il était obligé de cacher ses riches épaulettes étoilées sous les petites épaulettes d'officier de village. Les princes n'en étaient pas dispensés. Monseigneur le duc de Penthièvre, grand-amiral de France, ne fut-il pas commandant honoraire du village de Châtillon ? Que de personnes haut titrées, de hauts dignitaires, je pourrais encore citer !

Dieu nous pardonne cette maligne observation, que nous fîmes séparément tous les quatre, et que nous ne manquâmes pas de nous communiquer. Lorsque nous mettions un conseiller au parlement, un fermier général, que dis-je ? un simple contrôleur ambulant, un greffier des hypothèques, lorsque nous les mettions au bleu de la garde nationale, il semblait que nous les mettions dans la bière, la même pour tous ; ils ne pouvaient s'accoutumer à voir sortir leur tête du même, absolument même habit que celui de leur cordonnier, de leur perruquier, de leur menuisier, de leur maçon ; mais patience, vint l'année de la terreur, où ils se réfugièrent tous dans l'habit dont ils avaient eu honte.

Antérieurement à l'année de la terreur, étaient venues les lois sur l'organisation de la garde nationale en bataillons, en compagnies de cinquante hommes, une dans toute la France; sur leur uniforme bleu, revers blancs, parements et collet rouges, un dans toute la France; sur la matière, la forme des boutons en cuivre jaune, portant écrits dans une couronne, la nation, la loi, le roi, une aussi dans toute la France; sur leurs rassemblements, leurs réunions, leurs exercices d'une manière une, toujours une, dans toute la France; sur leur cavalerie, leur artillerie, d'une manière toujours une dans toute la France.

Bientôt la guerre grandissant eut besoin de la jeune fleur de la garde nationale de dix-huit à vingt-cinq ans. La Convention, par son décret du 23 août 1793, relatif à la première réquisition, la lui donna.

Et maintenant, lorsque la guerre n'a pas assez des bataillons de la conscription, les corps législatifs lui donnent des bataillons de la garde nationale, sans retard et sans marchander. Qu'en résulte-t-il? qu'en résultera-t-il? Les états ennemis auront aussi une garde nationale, ils la mobiliseront aussi, et, dans leur colère, enflammée par les provocations déclamatoires et par les journaux, les peuples se battront jusqu'au dernier homme.

Ah! qu'alors la terre, imbibée de sang, pèse sur l'âme des orateurs et des tribuns!

DÉCADE LXIII.

LA DÉCADE DES CORPS CONSTITUÉS DE L'AN II

Le maître de la maison où demeurait Robert est devenu son grand ami. Ce matin nous déjeunions tous chez lui. Il est bon hôte et a cherché à nous faire chère de toute manière. Il nous a parlé de choses et autres, surtout de Paris. Quand on y est nouvellement arrivé, nous a-t-il dit, un des nombreux objets qui vous frappent d'abord, ce sont de grands tas de livres confusément amoncelés sur le pavé, auprès desquels le marchand crie à tue-tête: A quatre sous! à quatre sous! En général vous n'y trouvez guère que des bouquins du dernier siècle, les Poésies de Sarrasin, les Poésies de Saint-Amand, les Poésies de Scarron, les Lettres de Balzac, les Lettres de Voiture, les Œuvres

de Saint-Evremont, de Pélisson, du père Bouhours, du père Ménestrier, la Géographie du père Buffier, la Philosophie de Descartes, la Physique de Rohault, les Mathématiques d'Ozanam, les Opéras de Quinault, et sur le jansénisme, la constitution, la bulle *Unigenitus*, des volumes par milliers. Vous y trouvez aussi quelquefois des manuscrits, mais des manuscrits ou de vieille théologie, ou de vieille philosophie, ou de physique latine, ou de compilations chronologiques, ou d'anciennes chansons. Un jour, cependant, j'en trouvai un fraichement écrit; je l'achetai sans trop savoir ce que c'était, seulement à cause de la beauté des divers genres d'écriture de la même main. Véritablement, quand je l'eus examiné chez moi, je reconnus qu'il avait été fait par un employé d'administration, dans le temps où les commis de boutique et les clercs de procureur étaient auteurs.

Quelqu'un qui m'entend a désiré que je vous le lusse : ce que je vais faire, à ses périls, risques et fortune.

FORMULAIRE DE L'AN DEUX.

PRÉFACE. — Lecteur sans-culotte! voici un petit livre qui va porter le dernier coup à l'aristocratie la plus dangereuse, l'aristocratie des lumières. Par le moyen du formulaire que je viens t'offrir, les citoyens les plus ignorants, c'est-à-dire les meilleurs, en sauront autant que les plus habiles, et pourront hardiment se charger des plus hautes fonctions. Ils n'auront qu'à lire et a transcrire.

Veux-tu maintenant savoir comment cet ouvrage a été fait? Je vais te le dire : je ne l'ai pas composé, comme messieurs les auteurs, à l'aide des grandes bibliothèques; comme messieurs les poëtes, je ne l'ai pas rêvé à l'ombre des bois : j'en ai extrait les matériaux des archives des autorités constituées les plus républicaines et les plus énergiques, afin qu'il pût servir de modèle autant pour le fond que pour la forme.

ELECTIONS. — *Assemblées primaires*. Aujourd'hui, onzième floréal de l'an II de la République une, indivisible et impérissable, les citoyens de la section de l'Est de la commune de Commune-Libre, dûment convoqués, se sont assemblés dans la ci-devant église des ci-devant cordeliers, sous la présidence de Barthélemy Courtois, ci-devant carillonneur de la ci-devant paroisse de Saint-Eutrope, le plus ancien d'âge.

Le bureau provisoire ainsi formé, un membre de l'assemblée a demandé que le citoyen Brissac fût exclu du nombre des votants, comme noble. Sur quoi le citoyen Brissac a vivement réclamé, et

ayant prouvé par les témoignages des citoyens Martin, cordonnier; Bassinet, perruquier; Leblond, couvreur, que, bien que feu son frère, Raymond Brissac, eût induit le public en erreur, sa famille n'avait jamais eu rien de commun avec celle de Brissac, duc et pair de France; que son père était simple propriétaire, son grand'-père marchand, son arrière grand'-père tisserand, et que de là sa race allait se perdre dans une ligne non interrompue de bons roturiers et de francs sans-culottes. Il a été admis à voter.

Le scrutin ayant été ensuite ouvert, et le dépouillement en ayant été fait, la pluralité absolue des suffrages a été acquise pour la présidence au citoyen Lachaise aîné, et pour les fonctions de scrutateurs, aux citoyens Carpe Gautier et Ignace Brutus....

Après quoi il a été procédé à la nomination des électeurs. Au premier tour de scrutin, les citoyens Lachaise aîné, Ignace Brutus et Carpe Gautier, ayant obtenu la moitié des voix plus une, ont été proclamés électeurs de la section de l'Est de la commune de Commune-Libre....

Assemblée primaire. — *Scissionnaires*. Aujourd'hui..., l'assemblée primaire de..., réunie à la ci-devant manufacture des orphelins de Saint-Joseph, déclare que les membres ici présents, après avoir été injuriés et menacés par les modérés de l'assemblée tenue à la ci-devant église des ci-devant carmélites, ont été obligés de sortir du lieu où le royalisme et la contre-révolution soufflaient de toutes parts; et attendu que c'est moins de la majorité du nombre que de la majorité des patriotes que la constitution a voulu parler, ils se sont constitués en assemblée primaire.

Assemblées électorales. — Même forme que pour les élections des assemblées primaires.

Adresse d'une assemblée électorale a la convention. — Représentants, lorsqu'au jour du 14 juillet, le canon ayant sonné les premières heures de la liberté, la Bastille fut détruite, les bons citoyens virent bien que le peuple n'en demeurerait pas là. Peu de temps après, les dîmes et les moines sont supprimés, les biens de l'église vendus, la noblesse est abolie; les anciennes impositions, les anciennes administrations, les anciennes magistratures, les anciennes charges, les anciennes dignités, prennent fin : de nouvelles institutions les remplacent. Les sociétés populaires s'établissent; la royauté est réorganisée, et la constitution de 1791 décrétée. Les bons citoyens virent bien que le peuple n'en demeurerait pas là. Les destinées de la France amènent le 16 août : le trône tombe, se brise, le

vent en disperse au loin la poussière. Les rentes féodales sont données, les terres affranchies, la Convention est appelée, la république décrétée, et Louis-le-dernier condamné. Les bons citoyens virent bien que le peuple n'en demeurerait pas là. Le fédéralisme se lève, le fédéralisme est anéanti, la Convention épurée et la constitution de 1793 proclamée. Les bons citoyens virent bien que le peuple n'en demeurerait pas là. De tout côté les nobles, les prêtres, les ennemis de la république, les suspects, sont arrêtés, les comités révolutionnaires installés, et du haut de la Montagne descend avec rapidité le char de la révolution, dont les roues de fer écrasent et broient les derniers décombres de la monarchie.

Maintenant, représentants, les bons citoyens voient bien encore que le peuple dont vous êtes l'organe n'en demeura pas là. Par votre loi du 14 frimaire, vous venez de déclarer que les Français étaient en révolution jusqu'à la paix. Ce qui vous reste à faire nous est garanti par ce que vous avez fait, et déjà nous en goûtons les premiers fruits.

L'agriculture, rentrée en possession des terres que lui avaient enlevées la tyrannie, la superstition et le luxe, a ramené l'abondance. — Le commerce, débarrassé de l'influence des négociants, est devenu plus facile, plus simple. — Les sciences, les véritables sciences, celles des droits de l'homme et de l'économie de la société, sont devenues populaires et florissantes. — La morale s'établit sur les ruines des préjugés. — La justice n'est plus pour le fort. — Le gouvernement est entre les mains de la nation. Les douze commissions exécutives ne sont que les douze bureaux du comité de salut public, cette énergique portion de la Convention nationale. — Les administrations populaires seules ont la force. Aux districts, aux municipalités est confiée la sûreté publique. — Les finances, jusqu'ici scandaleusement dilapidées, ont été restaurées. Loin de nous le métal d'Amérique. Notre numéraire, c'est l'effigie de la liberté ; sa garantie, c'est la fortune de ses ennemis. — Nos côtes sont défendues par la terreur contre les satellites de Pitt ; et contre ceux de Cobourg, nos frontières présentent dix-huit cent mille hommes, derrière lesquels sont six millions d'hommes libres prêts à se lever en masse.

Tant de biens, représentants, sont votre ouvrage ; vous êtes le bras du peuple. Représentants, restez à votre poste jusqu'à la paix. Le peuple entier vous en conjure pour le salut de la France, pour le salut du monde.

Vive la liberté ! vive l'égalité ! vive la république ! vive la Convention ! vive la Montagne !

ACTES D'UN REPRÉSENTANT DU PEUPLE EN MISSION DANS LES DÉPARTEMENTS. — *Arrêté.* Antoine Chambre, représentant du peuple français, envoyé par la Convention nationale, avec des pouvoirs illimités, dans le département... Considérant .. Considérant... Considérant enfin... après s'être environné des meilleurs républicains ; après avoir recueilli les vœux de la société populaire, arrête l'épuration des autorités constituées du district de Commune-Libre, ainsi qu'il suit :

District.

Président : Horatius Coclès, remplaçant ; Carpe Gautier, maintenu ; Ignace Brutus, maintenu ; Lycurgue, maître à danser, remplaçant ; Démosthène, remplaçant. — Agent national : Aristogiton, maintenu. — Secrétaire : Solon, maintenu.

Municipalité.

Maire : Labosse, maintenu.

Tribunal.

Président : Lachaise aîné, maintenu. — Juges : Touraine, serrurier, remplaçant ; Simonin, doreur, remplaçant ; Loiseau, officier de santé, remplaçant ; Minot, huissier, remplaçant. — Commissaire : Martin, avoué, remplaçant. — Greffier : Saint-Julien, maintenu.

Comité révolutionnaire.

Président : Marat Govin, maintenu ; Laviolette, concierge, remplaçant ; Leragois, homme de loi, remplaçant ; Aristide, maintenu ; Lerat, propriétaire, maintenu ; Marc, tonnelier, maintenu ; Grain-d'Orge, maintenu ; Dorville, acteur du théâtre de l'Egalité, maintenu.

Autre arrêté. Antoine Chambre, représentant... Considérant que les tours, les tourelles, les donjons, les dômes, les kiosques, les pavillons, les clochers, les flèches dominent les modestes maisons des sans-culottes ; que toute domination doit être proscrite, comme contraire au système de l'égalité, arrête que ces bâtiments, soit vieux, soit neufs, sous quelque dénomination ou forme qu'ils existent ou puissent exister, seront rasés dans le délai de deux décades à la diligence des municipalités et des districts.

Autre arrêté. Antoine Chambre, représentant... Considérant

que tous les biens comme tous les cœurs appartiennent à la patrie, arrête que les objets suivants sont mis en réquisition :

Le fer neuf et le fer vieux, le cuivre, l'étain, le plomb; — Les marmites, les plaques de cheminée; — La laine, le chanvre, la filasse; — Les toiles, les draps, les étoffes; — Les blouses, les roupes, les manteaux blancs et les manteaux bleus; — Les couvertures de lit et les draps de lit; — Les chemises, les bas; — Les sabres et les pistolets propres à la cavalerie; — Les cuirs en vert et les cuirs tannés; — Le blé, les graines, les légumes, le riz; — Les châtaignes sèches, les pruneaux; — Le vin, l'eau-de-vie, le cidre, la bière; — Le suif, la cire, le goudron, la poix, la résine; — Le charbon de bois et le charbon de terre; — Les bœufs, les taureaux, les vaches, les veaux, les porcs et les bêtes à laine; — Les chevaux, les mules, les mulets; — Les selles, les bâts, les brides, les licous; — Les charrettes, les roues, le bois de charronnage; — L'avoine, le foin et le fourrage de toute espèce; — Enfin généralement toutes les denrées, toutes les matières, tous les objets qui peuvent faire partie des approvisionnements publics.

Les citoyens qui refuseraient de déférer sur l'heure aux réquisitions seront livrés aux tribunaux révolutionnaires, comme ennemis du peuple et complices de Pitt et Cobourg.

Autre arrêté. Antoine Chambre, représentant... arrête : Tout citoyen portant un nom de tyran, tel que le Roi, l'Empereur, le Prince; ou de noble, tel que le Duc, le Marquis, le Comte, le Baron, le Chevalier, l'Écuyer; ou de féodalité, tel que Châteaux, du Châtel, la Tour; ou de modéré, tel que le Doux, la Rose, la Violette, le Gentil, Petit-Pas; ou rappelant la superstition, tel que Martin, Bernard, Benoît, pourra en changer et en prendre un de républicain grec, romain ou français, ou d'époque révolutionnaire, ou de production minérale, végétale, animale, ou d'instrument d'agriculture, ou enfin de meuble, à la charge toutefois d'en faire la déclaration à la municipalité.

Autre arrêté. Antoine Chambre, représentant, arrête : Les tanneurs sont mis en réquisition; ils livreront par décade... cuirs; les suspects, le tiers en sus. — Les cordonniers sont mis en réquisition; ils remettront par décade au magasin du district... paires de souliers; les suspects, le tiers en sus. — Les tailleurs sont mis en réquisition; ils se rendront au magasin du district; ils feront par décade... habits complets; les suspects, le tiers en sus. — Les huissiers, les notaires, les procureurs, les avocats, les robins, les financiers, les négociants, leurs clercs et leurs commis, les prêtres, les ecclésiastiques, les théologiens, les

professeurs, les régents, les pédagogues, les précepteurs, les gens de plume, les gens de lettres, généralement tous les citoyens sachant lire et écrire correctement, sont mis en réquisition. Ils se rendront aux bureaux de leurs municipalités, où les districts et les autres administrations publiques pourront en prendre à volonté. Ils feront par jour... pages d'un nombre de lignes déterminé ; les suspects, le tiers en sus. — Les individus de la classe riche, ci-devant appelée bourgeoisie, sont mis en réquisition et à la disposition des municipalités, qui les répartiront entre les agriculteurs durant la levée de la récolte. Ils travailleront... heures par jour ; les suspects, le tiers en sus. — Les femmes, les filles de la classe ci-dessus mentionnée, âgées de dix-huit à quarante ans, sont mises aussi en réquisition. Elles feront par décade... chemises... paires de bas ; les suspectes, le tiers en sus.

Autre arrêté. Antoine Chambre, représentant... considérant que depuis quinze ou dix-huit siècles les cloches rompent la tête aux gens raisonnables, et qu'il est temps enfin qu'en expiation elles aillent la casser à l'ennemi ; considérant que les peuples libres ne doivent connaître que le son du tambour et du canon, voulant assurer la pleine et entière exécution de la loi du 3 juillet, arrête :

Toutes les cloches sans exception seront descendues, brisées, et le métal en provenant sera envoyé à la plus prochaine fonderie.

Une cloche pourra cependant être laissée pour timbre dans les communes où il y aura une horloge, à la charge par elle d'en changer le mécanisme, de manière qu'on n'entende plus les douze heures de l'ancien régime, mais seulement les dix prescrites en conformité de la nouvelle division décimale.

Autre arrêté. Antoine Chambre, représentant... considérant qu'il est du devoir du père de famille d'arracher l'ivraie qui croît dans le champ de la république, arrête :

Outre les listes mentionnées dans les précédents arrêtés, les municipalités feront celles de tous les nobles et de tous ceux qui voulaient passer pour tels ; — celles des prêtres, religieux, ecclésiastiques, frères lais ou convers, clercs tonsurés, des suisses, bedeaux, sacristains, marguilliers, ermites et autres ;— celles des ci-devant conseillers du tyran, membres des cours de justice, cours des aides, élections, officiers des eaux et forêts, gruyers, viguiers, verdiers, officiers des monnaies, greniers à sel, traites foraines, grande et petite voirie, intendants, subdélégués, prévôts, assesseurs, gens de robe, avocats, gradués, notaires, procureurs, huissiers, leurs clercs, secrétaires et autres ;

— celles des banquiers, agents de change, receveurs de taille, de gabelles, de décimes, receveurs généraux, provinciaux, employés aux fermes, aux droits réunis, aux douanes, contrôleurs ambulants, directeurs des domaines, secrétaires du tyran, trésoriers de France, enfin de tous les anciens financiers, leurs commis, agents et autres ; — celles des professeurs, régents, maîtres en droit, agrégés, docteurs, suppôts des ci-devant universités, ci-devant colléges, recteurs d'écoles, écolâtres, frères des écoles et autres ; — celles des gens de lettres, auteurs, savants, soi-disant philosophes et autres ; — celles des négociants, marchands en gros, armateurs, corsaires, capitaines de navires, directeurs de fabriques et autres ; — celles des gros propriétaires, gros fermiers, capitalistes et autres ; — celles des riches égoïstes, des honnêtes gens, de ceux qui n'ont rien fait pour la révolution, et autres ; — celles des modérés, des ultra-révolutionnaires et autres.

Dans les vingt-quatre heures, les municipalités transmettront ces listes, avec leurs observations, aux districts. — Dans les vingt-quatre heures, les districts les transmettront, avec leur avis, aux comités révolutionnaires. — Dans les vingt-quatre heures, les comités révolutionnaires feront procéder aux arrestations. — Dans les vingt-quatre heures, ces mêmes comités vous enverront la liste des individus arrêtés ; pareille liste dans pareil délai sera aussi envoyée au comité de sûreté générale.

Autre arrêté. Vu notre arrêté de ce jour, la municipalité de Commune-Libre fera convertir en maisons de réclusion les bâtiments des ci-devant récollets, des ci-devant sœurs du pot et des ci-devant dames hospitalières. Les maçons, les charpentiers, les menuisiers et les serruriers sont mis nuit et jour en réquisition.

Autre arrêté. Antoine Chambre, représentant... considérant que le peuple doit châtier ses ennemis avec le fer ; considérant que le glaive de la vengeance nationale a été jusqu'ici tenu par des mains tremblantes et lâches ; considérant enfin qu'il faut arracher à la justice son bandeau pour qu'elle puisse reconnaître et frapper les contre-révolutionnaires ; vu les arrêtés des comités de salut public et de sûreté générale, arrête : Il sera formé une commission populaire composée de... Pour la plus grande célérité, la commission pourra se diviser en deux sections et juger au nombre de... membres.

Arrêtés d'un représentant du peuple près les armées. — Le représentant du peuple envoyé par la Convention nationale près l'armée de... arrête qu'à l'avenir l'armée sera toujours approvisionnée pour un mois ; en conséquence, il sera

distribué par jour à chaque soldat... pain... vin... viande... légumes secs... riz...

Les fournisseurs demeurent personnellement responsables de la stricte exécution du présent arrêté. Signé, Antoine CHAMBRE.

Le représentant... arrête : Jusqu'à ce que les ennemis soient repoussés au delà des frontières, tous les hommes non mariés ou veufs sans enfants, âgés de seize à quarante-cinq ans, sont mis en réquisition permanente. Ils s'assembleront au chef-lieu du district où ils s'organiseront en compagnies...

Le représentant... arrête : Le général de division N... gardera les arrêts durant... jours.

Le représentant... arrête : Le général en chef est provisoirement suspendu de ses fonctions. Le scellé...

Le représentant... arrête : Le général en chef est destitué de ses fonctions. Il sera mis sur-le-champ en état d'arrestation. Le scellé...

Le représentant... arrête : L'armée fera par jour... lieues.

Le représentant... arrête : A l'avenir, il est défendu de surseoir, sous prétexte de foi donnée, foi reçue et autres conventions ou politesses monarchiques, à l'exécution de la loi qui ordonne qu'il ne sera plus fait de prisonniers. Cette loi sera de nouveau proclamée.

Le représentant... arrête : L'armée attaquera... donnera l'assaut... emportera le retranchement de... la redoute de...

Le représentant... arrête : Les fuyards seront punis, à dater de ce jour, comme déserteurs à l'ennemi.

Le représentant... arrête : Les ennemis seront battus dans le délai de...

Au quartier-général de l'armée, le...

ACTES D'UN DISTRICT. — *Arrêté.* L'administration du district de Commune-Libre, considérant que rien ne facilite plus les diverses transactions commerciales entre les pauvres sans-culottes que les billets de confiance ; considérant qu'au moyen de ce petit papier-monnaie ils peuvent acheter des aliments et des marchandises en aussi petite quantité qu'ils le veulent ; considérant enfin que par l'exécution générale de cette mesure le numéraire-assignat est perfectionné au grand déplaisir de Pitt et Cobourg, l'agent national entendu, arrête : Il sera fait une nouvelle émission de dix mille francs de billets de confiance du district. Cette nouvelle série sera coordonnée aux précédentes. La forme et le mode prescrits dans les autres arrêtés seront suivis comme par le passé...

Autre arrêté. L'administration du district, considérant que les

billets de confiance de toutes les formes, de toutes les couleurs et de tous les pays, ont été jusqu'ici une cause sans cesse renaissante de discussions, de débats, de disputes et de querelles; considérant que le commerce en est entravé, et que leur multiplicité a fait hausser le prix des marchandises et des denrées de première nécessité; considérant que les agents de Pitt et Cobourg en ont pris occasion de décréditer le numéraire national des assignats; vu les dispositions de la loi relative à l'annulation et au retirement des billets de confiance; ouï l'agent national, arrête: Tous les citoyens qui auront entre leurs mains des billets de confiance les déposeront au secrétariat de leur commune. Ils seront remboursés sur l'exhibition du reçu de la municipalité, tout aussitôt que les fonds destinés pour cet objet seront parvenus au receveur du district. Passé le délai de deux décades, les billets de confiance qui n'auront pas été présentés resteront annulés et de nulle valeur.

Autre arrêté. L'administration du district, vu la loi relative au maximum, considérant que rien n'est plus urgent que d'en faire jouir les sans-culottes; considérant que les ennemis du peuple et les secrets amis de Cobourg et de Pitt prennent déjà leurs mesures pour paralyser l'exécution d'une loi qui va ramener l'abondance, fixe, conformément aux lois, les bases du maximum pour les aliments, les épiceries, les vêtements, les combustibles sur le prix de 1790, augmenté d'un tiers, des frais de transport à raison des distances, des cinq pour cent de bénéfice accordés au marchand en gros et des dix accordés au marchand en détail.

Il n'est nullement prohibé aux citoyens de convenir de gré à gré des divers prix des marchandises, pourvu que ces prix ne dépassent pas les prix maximés.

Les citoyens auront aussi la faculté de payer en espèces d'or ou d'argent les prix portés au maximum, pourvu encore que les assignats restent au pair.

L'arrêté qui permet aux citoyens d'aller échanger somme pour somme, à la caisse du district, le numéraire métallique contre le papier-monnaie, est, en tant que besoin, rappelé.

Autre arrêté. L'administration du district, vu les lettres à elle adressées par plusieurs municipalités, portant qu'il s'est élevé des difficultés et des troubles dans plusieurs communes relativement à l'exécution du maximum, voulant arrêter à l'instant les progrès des malveillants, et prendre les conspirateurs les mains enlacées dans les fils obscurs des trames qu'ils ourdissent, ouï l'agent national, arrête que le citoyen Colas, tonnelier, se

rendra en qualité de commissaire dans les communes qui lui seront désignées, qu'il y fera arrêter les accapareurs, les agioteurs et les contre-révolutionnaires. A cet effet, les troupes de ligne, la gendarmerie et la garde nationale, sont mises à sa disposition. Les municipalités seront tenues, sous leur responsabilité, de déférer à ses réquisitions et d'appuyer toutes les mesures qu'il jugera convenable au succès de sa commission.

Réquisition d'un commissaire en tournée. — Fraternité, ou la mort. Colas, tonnelier, pour raboter les modérés, jabler les aristocrates, relier les fédéralistes au faisceau de la république, commissaire du district nommé par arrêté du..., requiert, au nom de la loi, le citoyen Laville, notaire, de faire amener demain matin, à neuf heures précises, à sa porte, rue du ci-devant Château, un cheval sellé, enharnaché, que, dans le délai de... il pourra faire reprendre à...

Autre arrêté. L'administration du district, considérant qu'il est honteux que les aristocrates, les malveillants, les modérés, soient gros, gras, frais, fleuris, tandis que les républicains sont en général hâves, pâles et maigres; considérant que cette différence ne peut provenir que de la différence de nourriture; considérant que, dans le temps où les républicains souffrent la détresse, la faim, et toutes sortes de privations, la farine destinée aux aristocrates est blutée, sassée, épurée, et cela aux dépens de la masse générale des subsistances; ouï l'agent national, arrête: Il est défendu de sasser ou de bluter la farine et d'en extraire du son. — Il est défendu, même aux pâtissiers, de faire des biscuits, des gâteaux, des brioches, ni aucune espèce de pâtisserie. — Il est défendu aux boulangers de mettre dans la farine plus de moitié de pommes de terre, d'avoine ou de légumes. — Il est defendu aux particuliers de faire et de cuire du pain, ainsi que de conserver de la farine, en si petite quantité que ce soit. — L'injonction à tous les citoyens de porter dans leurs municipalités respectives, au dépôt commun, les grains et les farines qu'ils pourraient avoir chez eux, est de plus fort renouvelée, sous les peines portées aux précédentes injonctions.

Autre arrêté. L'administration du district étant assemblée, sur les neuf heures du matin, ont comparu les citoyens Marat, Lepelletier, Scévola, Robespierre et Legenêt, qui ont dit venir dénoncer, en exécution des arrêtés du district, comme accapareurs de subsistances, les citoyens Poule et l'Américain, des mains desquels ils avaient enlevé un sac de châtaignes et un autre de pommes. Ont aussi comparu les citoyens Poule et l'Américain, qui ont répliqué, pour leur défense, que leurs femmes et leurs enfants n'a-

vaient pas reçu depuis trois jours un seul morceau de pain, à la distribution de la section, et que c'était pour les nourrir qu'ils avaient acheté au marché d'aujourd'hui ces pommes et ces châtaignes.

L'administration, considérant que cette affaire n'était pas de sa compétenence, a renvoyé les comparants devant la municipalité, et cependant le président les a exhortés, en qualité de simple citoyen, à se diviser fraternellement les provisions achetées; à quoi les citoyens Poule et l'Américain ont consenti de leur plein gré.

Le partage amiablement terminé, le citoyen agent national a fait un très beau discours sur les qualités bienfaisantes des fruits, attestées par l'expérience de tous les temps et par les témoignages de la médecine. Il a fini en donnant des éloges au citoyen président de ce qu'il avait imité notre bonne mère la nature, qui répartissait également ses biens entre tous les êtres.

Les citoyens Marat, Lepelletier, Scévola, Robespierre, Legenêt, Poule et l'Américain, sont sortis en criant : Vive la république!

VERBAL D'UN COMMISSAIRE. — Ce jourd'hui.. moi, Pierre Dix-Août, commissaire du district, chargé par son arrêté du... de vérifier si les lois relatives à la destruction des signes de féodalité et de royauté avaient reçu leur pleine et entière exécution dans cette commune, me suis d'abord transporté aux boucheries appelées de la ville, et, en tournant avec la chandelle autour d'un poteau de bois, j'ai découvert un vieil écusson aux trois fleurs de lis, que j'ai fait sauter d'un coup de hache.

De là je me suis rendu au ci-devant Doyenné, où j'ai vu, au dessus de la porte, des figures qui m'ont paru suspectes. J'ai aussitôt fait dresser l'échelle; le propriétaire a réclamé, disant que c'était un fragment d'un tombeau romain; mais, ayant examiné de plus près ces bas-reliefs, j'ai vu qu'il y avait des tours et des créneaux, et que, par conséquent, ces pierres étaient entachées de féodalité. Il ne m'en a pas fallu davantage pour les faire ratisser, et sur-le-champ elles ont été ratissées.

Je suis allé ensuite au ci-devant couvent des bénédictins, où j'ai été surpris de trouver dans la salle occupée par le greffe du tribunal des saintes de pierre dans des niches; je me suis mis en devoir de les briser. Un juge a encore réclamé, prétendant que c'étaient des Isis. A cela j'ai répondu que si je prenais ces statues pour des saintes, d'autres pourraient bien s'y tromper aussi. En conséquence elles ont été brisées.

Averti que des pâtissiers conservaient, dans un criminel espoir, des moules fleurdelisés ou armoriés, je me suis transporté chez eux, et j'y ai découvert plusieurs de ces ustensiles, que j'ai à l'instant fait aplatir sous le marteau.

Pendant le cours de mes opérations, un pauvre sans-culotte est venu à moi : Citoyen commissaire, m'a-t-il dit, on me fait craindre que tu veuilles me faire couper l'épaule, parce qu'elle est marquée d'une fleur de lis ; mais je puis te prouver qu'elle est de naissance. D'ailleurs ce n'est pas une fleur de lis parfaite, comme tu vas t'en convaincre. J'ai empêché ce citoyen de se déshabiller. Je l'ai rassuré et ai pris son nom et son adresse, pour tâcher de découvrir les malveillants qui avaient abusé de sa crédulité.

Dégradation de roture. — Ce jourd'hui, troisième sans-culottide, a été amené dans la grande salle de la maison commune le nommé Petit-Jean, bâtier-bourrelier, accusé de s'être vanté d'avoir soutenu la noblesse. Sur quoi les témoins ayant été entendus, il a été arrêté que ledit Petit-Jean serait dégradé de roture. En conséquence on lui a ôté son bonnet rouge, et on lui a mis un chapeau à plume blanche ; on l'a dépouillé de sa carmagnole et on l'a revêtu d'un habit de velours, auquel on a attaché des cordons et des croix. Ensuite, le citoyen agent national, lui ayant remis une vieille épée rouillée, l'a déclaré à jamais noble lui et sa postérité, l'a traité de grandeur, d'excellence, de monsieur, de monseigneur. Ledit Petit-Jean s'en est allé confus, humilié, la tête baissée.

Renonciation a l'état ecclésiastique. — Séance publique. L'administration du district étant assemblée, s'est présenté Fourche-Socrate, ci-devant habitué de la ci-devant paroisse de Saint-Eutrope de cette commune, qui a dit : Citoyens, lorsque autrefois les parents disposaient de la volonté et de l'état de leurs enfants, la tonsure me fut donnée. Comme les autres, j'ai été long-temps dans l'erreur ; j'avais même, je l'avoue, commencé à la propager parmi les jeunes citoyens ; mais aujourd'hui, que je suis éclairé des lumières républicaines, je fais gloire de venir avouer que de tout ce qu'on m'a dit, et de tout ce que j'ai dit autrefois, on ne doit rien croire, sous peine de bêtise, de royalisme et d'incivisme.

En même temps, pour preuve de la bonne foi de sa déclaration, il a présenté et remis ses lettres de tonsure, son collet, son rabat et son bonnet carré, qui ont été brûlés dans le réchaud posé sur le bureau de l'administration, Lui-même, sur l'air

d'une antienne, a entonné les premiers vers de la chanson patriotique :

> Des collets et des capuches,
> Des frocs et des fanfreluches.

Ensuite l'huissier, sans aucune mauvaise intention, lui a dit : Eh bien ! l'abbé ! te voilà maintenant comme nous. Alors l'agent national a vivement censuré l'huissier, et, au nom de la loi, a défendu que personne traitât à l'avenir le citoyen Fourche d'abbé, d'ecclésiastique ou de garçon prêtrier.

Le citoyen Fourche, après avoir reçu de la main du président la cocarde, l'habit bleu et le fusil, s'est mis en marche pour les frontières.

RENONCIATION AU CULTE. — Ce jourd'hui, germinal, ci-devant jour de Pâques, à l'heure des ci-devant vêpres, le peuple étant assemblé devant la ci-devant église de Saint-Eutrope; présents les membres de l'administration du district, de la municipalité, du tribunal et des autres autorités constituées, l'agent national est monté en chaire et a dit :

« Citoyens, jusqu'ici on vous a traités comme des enfants, on vous a fait des contes. C'est pour la première fois que cette chaire est vraiment la chaire de vérité. Les républicains évitent le mal parce qu'il est mal, font le bien parce qu'il est bien, et non parce qu'on les menace d'un enfer, et non parce qu'on leur fait espérer un paradis. S'il est un enfer, c'est la monarchie; s'il est un paradis, c'est la république. Vive! vive à jamais la république! — Citoyens, je vous propose de renoncer au culte public. Tous les jours vous seront utiles, vous profiteront; il n'y aura plus de ces ridicules stagnations de travail, plus de dimanches, plus de fêtes, plus de jours d'oisiveté. — Maintenant les amis de l'erreur et de la royauté vont être jugés. Que les citoyens qui voudront renoncer au culte public passent non à la droite, côté flétri par les aristocrates de l'infâme Assemblée constituante, mais bien à la gauche. Que ceux qui ne voudront pas renoncer au culte et aux préjugés de leurs pères passent à la droite. Dans cette circonstance comme dans toute autre, que chacun agisse librement, sans gêne et selon sa conscience. »

Aussitôt tous les citoyens, sans exception d'un seul, se sont empressés de passer à la gauche. Alors l'agent national a dit : « Citoyens! dès ce moment, il n'y a plus de culte public! Ce temple est le temple de la raison :

> « Triomphe, raison éternelle! »

Et le peuple a chanté l'hymne :

« Triomphe, raison éternelle ! »

et les autres strophes.

A un signal donné, les enfants des sans-culottes, armés de marteaux et de maillets, ont mis en pièces les bénitiers, les saints, les saintes, les anges, les archanges. Il était touchant de voir cette tendre génération briser, fouler aux pieds les hochets dorés de leurs imbéciles pères. — Ensuite les danses et les farandoles ont commencé dans ce temple de la raison. Le peuple en est sorti en dansant et en chantant.

Et nous, agent national, assisté comme dessus, sommes venu clore à notre bureau du district le présent procès-verbal.

Actes d'une municipalité. — *Plumitif.* Les fils de Marcus-Marc et de Trente-un Mai, membres du conseil général de la commune, ont été dénoncés comme ayant fait violence à Agnès Milon. A cause de la grande jeunesse des accusés, l'ordre du jour.

Nicolas Clément est venu se plaindre que des citoyens et des citoyennes, criant liberté! égalité! ravageaient ses champs et ses vignes; arrêté qu'il serait pris des informations.

Jean Portes, acquéreur d'un domaine national, est aussi venu se plaindre que de jeunes républicains abattaient les pommes de ses arbres; arrêté que la force armée y serait envoyée à l'instant.

François, architecte, convaincu d'avoir employé le pied de roi et le mètre républicain, paiera dans les vingt-quatre heures l'amende portée par les règlements de police.

Arrêté qu'il sera envoyé un commissaire et deux sergents chez la veuve Barbe, que sa servante a grièvement battue et mise à la porte.

Plainte de Catherine l'Espérance relative à l'insubordination de sa fille; plainte de celle-ci relative au refus que fait sa mère de la laisser sorti rle soir pour aller à la société populaire; arrêté que la fille sera invitée à avoir plus d'obéissance pour sa mère; arrêté aussi que la mère sera invitée à avoir quelque complaisance pour une fille qui est dans d'aussi bons principes.

Arrêté que le citoyen Mathieu, qui, pour éviter la réquisition, s'est marié avec une personne morte depuis trente ans, sera conduit aux frontières de brigade en brigade.

Un défenseur de la patrie qui se rend aux armées a été accusé d'avoir parlé contre la république et le citoyen Robespierre. Comme les propos contre le citoyen Robespierre n'ont été nullement prouvés, l'ordre du jour,

Trois femmes ne portant pas de cocarde à leur coiffe ont été conduites à la municipalité ; arrêté qu'elles tiendront prison durant vingt-quatre heures.

Sur la demande de onze citoyennes, il a été arrêté qu'elles seraient armées de piques.

D'après les observations des gens de l'art sur la salubrité de l'air, il a été arrêté que les terres des cimetières et des tombeaux ne seraient lessivées pour la fabrication du salpêtre que lorsque les officiers de santé en auraient fait la visite

Arrêté que le magasin du foin serait établi au ci-devant Présidial.

Arrêté que les hussards du détachement qui doit arriver aujourd'hui seraient logés chez les dévotes superstitieuses.

Divers auteurs offrent à la commune les ouvrages suivants : Le Catholicisme dévoilé ; le Royalisme dévoilé ; le Fédéralisme dévoilé ; la Révolution de Cythère ; l'Ile fortunée.

Mention honorable et insertion au procès-verbal.

Pierre Boquillon, boucher, et Charles Rivière, marchand de vin, prévenus d'avoir livré à l'hospice des malades de la viande avariée et du vin frelaté, faute de preuves suffisantes, ont été provisoirement élargis.

Fleuri, cordonnier, a été accusé d'avoir mis du carton dans les souliers des défenseurs de la patrie ; arrêté qu'il serait provisoirement détenu, et que le scellé serait apposé sur son magasin.

Boivin dit Loiseau, accusé d'avoir acquitté la fondation d'une ci-devant chapellenie, qu'il a achetée de la république ; — Jean d'Arc, accusé d'avoir porté en cachette la rente au ci-devant seigneur ; — Antoine Romarin, accusé d'avoir payé la dîme aux prêtres réfractaires : — Rossignol jeune, accusé d'avoir dit qu'il y avait plus de mille milliards d'assignats en circulation ; — Raphaël, tambour, dénoncé pour avoir parlé contre les remboursements en papier, et avoir ajouté qu'il ne les craignait point ; —

Arrêté qu'il serait plus amplement informé.

Relevé d'un registre de mariages. — Le décadi… Entre Sébastien Dubois, âgé de dix-sept ans, et Marie-Anne Lefloc, âgée de trente-deux ans ; — Entre Ange-Durand, âgé de seize ans, et Bonne Lacombe, âgée de quarante ans, cuisinière à l'auberge de l'Homme-Armé ; — Entre Félix Chateignier, maître d'armes, âgé de vingt-quatre ans, et Fauste-Félicité-Adélaïde-Amélie-Achille-Étiennette Villefort, femme divorcée de l'émigré Haute-Roche, âgée de trente-deux ans ; — Entre Clément Rimbert, ci-devant frère des écoles chrétiennes, âgé de

quarante-cinq ans, et Scholastique Rimbert, sa nièce, âgée de quinze ans.

RÉQUISITOIRE D'UN AGENT NATIONAL. — Séance publique du... L'agent national a dit : « Citoyens collègues, je viens vous dénoncer un délit qui attristera vos âmes, la célébration du dimanche, la non-célébration du décadi. Parcourez les rues, citoyens, le décadi, qu'y voyez-vous? De mauvais citoyens en habit de travail, les outils de leur art à la main, de mauvaises citoyennes vêtues de la manière la plus négligée, se livrant sans pudeur, les uns et les autres, aux travaux les plus bruyants. Parcourez ces mêmes rues le dimanche : vous êtes scandalisé de ce silence, de ce recueillement incivique et aristocratique; votre œil est révolté de voir ces fainéants, ces fainéantes, les bras croisés, s'étaler devant leurs portes parés de leurs meilleurs habits, de voir ces croix d'or reluire sur des seins que l'amour de la patrie ne fit jamais palpiter. Rouvrez les églises : ah! citoyens, faut-il se l'avouer? elles s'empliraient pis qu'auparavant. Eh! que désireraient de plus Pitt et Cobourg?

» Toutefois, je dois le dire, le bon peuple n'agit pas ainsi de lui-même ; il est conduit par des intrigants qui le ramènent à la servitude. Réveillez-vous, citoyens, réveillez-vous ; c'est la contre-révolution qui se cache sous les habits du dimanche. Bientôt elle en prendra d'autres, et vous la verrez s'avancer à grand bruit, appuyée sur une potence, précédée de ses prévôts, de ses bourreaux, de ses fleurs de lis, de ses fers rouges, suivie de la rente, de la dîme, de la noblesse et du clergé. Encore une fois, réveillez-vous, ou dans peu vous ne vous réveillerez plus.

» Voici, mes collègues, l'arrêté que je viens vous proposer : Seront regardés comme suspects et traités comme tels ceux et celles qui célébreront le dimanche, qui ne celébreront pas le décadi ; qui ne travailleront pas le dimanche, qui travailleront le décadi ; qui ne feront pas travailler les animaux labourant et les bêtes de somme le dimanche, qui les feront travailler le décadi ; qui mettront leurs bons habits le dimanche, qui ne les mettront pas le décadi ; enfin qui donneront un air de fête et de jour chômé au dimanche, et qui ne le donneront pas au décadi. — Les musiciens, les peintres, les décorateurs, les tapissiers, seront invités à ajouter par leurs talents à l'éclat des fêtes du décadi. — Les chefs de famille seront pareillement invités à réserver leurs meilleures provisions pour le décadi, à s'assembler ce jour-là, à faire un petit extraordinaire et à se régaler aussi bien que la disette générale pourra le permettre ; enfin à se divertir et à se livrer à une joie franche et civique. »

Après avoir délibéré sur le réquisitoire de l'agent national, la municipalité en adopte toutes les dispositions et arrête qu'elles seront exécutées suivant leur forme et teneur.

VISITE D'UN DÉLÉGUÉ DE REPRÉSENTANT DU PEUPLE. — Séance publique du... Vers les deux heures de relevée, est entré le délégué du représentant du peuple envoyé dans le département, qui a remis sur le bureau sa commission. Le citoyen délégué, ayant été invité à prendre place parmi les officiers municipaux, s'est assis et a dit :

« Magistrats du peuple, la révolution marche à travers une forêt de préjugés et d'erreurs que les anciens et les modernes philosophes avaient, par leurs prétendus principes, rendue plus épaisse. Suivant eux, le pouvoir législatif et le pouvoir exécutif devaient être nécessairement distincts. Le gouvernement révolutionnaire leur a prouvé, leur prouve et leur prouvera le contraire.

» Mais, citoyens, que sert l'énergie de ce gouvernement alors que celle des autorités constituées s'affaiblit, que celle du peuple se lasse? Citoyens, nous avons dépouillé l'ancien habit; nous avons pris l'habit des sans-culottes; nous avons coupé nos cheveux frisés et poudrés, nous portons la moustache, et cependant nous sommes les mêmes hommes.

» Même tiédeur, même relâchement de morale. N'y a-t-il pas encore un grand nombre de citoyens qui n'osent pas dénoncer les émigrés, les prêtres réfractaires, les proscrits, les contre-révolutionnaires? Ils sont, disent-ils, de leurs parents, de leurs anciens amis. Eh! malheureux, votre amitié ne doit-elle pas commencer par la république qui vous rend si heureux? Avez-vous de plus proche parent que la patrie votre mère? O voix de la république et de la patrie qui cesse de se faire entendre! Oui, les dénonciations, les arrestations, les exécutions, deviennent tous les jours plus rares. La révolution ne donne plus signe de vie.

» Encore les ci-devant bourgeois se trient, se fréquentent de préférence; encore les pauvres sans-culottes les approchent avec quelques marques de civilité particulière; encore l'exécuteur de la justice du peuple ne se trouve pas dans le rang des autres citoyens, sans y être isolé, ou du moins remarqué, et nous nous vantons des progrès de nos lumières!

» Tous les jours le peuple crie fraternité! égalité! et cependant il n'y a pas d'impôt progressif, de maximum pour les propriétés; et cependant tous les citoyens ne sont pas propriétaires. Tous les jours le peuple crie vive la République! et cependant

les contre-révolutionnaires ne sont pas morts, et cependant on cherche inutilement une Saint-Barthélemy dans les pages du calendrier républicain.

» Citoyens, je vous le dis encore : la révolution marche à travers une forêt d'erreurs et de préjugés, et s'il faut lui donner un fanal pour éclairer l'opinion qui tantôt la devance et plus souvent la suit, il faut aussi lui donner une hache, entendez-vous, magistrats, une hache sans cesse affilée, sans cesse retrempée, une hache pour frayer la route qui conduira le peuple à la liberté, à l'égalité et au bonheur. »

La municipalité a donné des éloges à l'ardent patriotisme du citoyen délégué et l'a reconduit jusqu'à la première porte.

Arrêté d'une municipalité. — Vu la loi sur les certificats de civisme et les arrêtés du district sur le mode d'exécution, la municipalité de Commune-Libre, ouï l'agent national, arrête :

Outre les notaires, les avoués et les défenseurs près les tribunaux, les employés de la municipalité, des hospices, des prisons, les officiers de santé, les maîtres et maîtresses d'école, les instituteurs, les professeurs, les chefs d'établissements publics, seront obligés, pour continuer leurs fonctions, professions ou états, d'avoir un certificat de civisme.

Pour obtenir ce certificat, il ne suffira pas d'avoir payé les contributions, monté la garde, de s'être rendu avec exactitude aux assemblées de la section et aux fêtes décadaires ou nationales ; il faudra encore avoir donné des preuves de dévoûment à la révolution, comme d'avoir été patriote de quatre-vingt-neuf, de s'être insurgé contre la constitution de quatre-vingt-onze, d'avoir été reçu à une société populaire depuis le trente-un mai, de s'être marié avec sa servante ou d'avoir donné sa fille à un sans-culotte, d'avoir échangé son bien contre un domaine national de pareille valeur, d'avoir brûlé publiquement ses lettres d'avocat, de licencié ou de maître-es-arts, d'avoir inscrit son fils avant l'âge de la réquisition sur le registre des défenseurs de la patrie, d'avoir fait don à la république de son cheval, de son mulet ou d'un cavalier jacobin, d'avoir dénoncé et fait arrêter des émigrés, des prêtres réfractaires, des contre-révolutionnaires, des suspects, des agioteurs, des accapareurs...

De même que dans l'ancien régime certaines places, sans comparaison et révérence parler, supposaient la noblesse, de même certaines fonctions supposeront aussi le civisme ; ainsi les employés des comités révolutionnaires, des maisons d'arrêt et de réclusion... obtiendront sur leur simple demande un certificat

Tous les autres citoyens seront tenus de faire afficher leur demande trois décades à l'avance, afin que les républicains aient le temps de faire leurs oppositions et leurs impugnations, qui seront reçues au secrétariat dans un registre ouvert à cet effet.

Les certificats de civisme ne seront valables qu'après avoir été visés par le district et le comité révolutionnaire.

Ceux qui auront demandé et qui n'auront pas obtenu un certificat de civisme, ceux à qui les autres autorités auraient refusé le visa, seront par le fait réputés suspects.

Autre arrêté. La municipalité de Commune-Libre, considérant que le commerce est une des bases de la puissance de la république, voulant en favoriser autant qu'il est en son pouvoir le mouvement et la prospérité, l'agent national entendu, arrête : A dater de ce jour la suspension de la délivrance des passeports est levée. Ceux qui voudront obtenir des passeports devront être munis d'un certificat de civisme.

Autre arrêté. La municipalité de... considérant que c'est parce que plusieurs citoyens ont trop de biens, que d'autres en manquent ; considérant que la patrie doit adoucir le sort de ceux-ci autant que peut le permettre le droit inviolable et sacré de la propriété ; vu les arrêtés des comités de salut public et de sûreté générale, ensemble celui de l'administration du district ; ouï l'agent national, arrête : Il sera fait un état des vieillards et des enfants appartenant aux familles indigentes. Ces pauvres, mais honorables citoyens, seront solennellement conduits chez les riches égoïstes ou suspects dénommés dans les listes arrêtées par le district. Chaque décade l'agent national fera son inspection et veillera à ce que ces bons citoyens soient logés dans des appartements sains, habillés d'une manière décente et nourris à la table des maîtres, qui seront exhortés à témoigner par une continuelle politesse le continuel plaisir que leur font ces nouveaux hôtes que la république leur a confiés.

Autre arrêté. La municipalité de... considérant que les sources de l'instruction publique sont empoisonnées ; considérant que les enfants des républicains y sucent le royalisme et la superstition ; ouï et ce requérant l'agent national, arrête : Les seuls livres de lecture pour les enfants des deux sexes seront les Droits de l'homme ; les seuls exemplaires d'écriture, les divers titres de la Constitution.

Attendu que Virgile, Ovide, Horace, Sénèque, Suétone, Quinte-Curce, dont on vante la pureté, n'étaient que de purs royalistes, il en sera fait de nouvelles éditions purgées de tous les mauvais principes.

Défense aux instituteurs et aux professeurs de faire apprendre à leurs élèves le catéchisme, les sermons de Massillon, les oraisons funèbres de Fléchier ou de Bossuet.

Il sera dressé incessament un catalogue de divers autres livres, pour être mis aussi à l'index républicain.

Dans les colléges et dans les écoles l'ouverture ainsi que la clôture des classes, au lieu d'être faites par des prières latines, le seront par des couplets civiques.

Dans les colléges les croix d'or et d'argent seront supprimées, et en remplacement le premier de la classe sera appelé Marat, le second Lepelletier, le dernier sera appelé l'Empereur.

Dans les écoles primaires les jeunes citoyens qui se conduiront mal porteront le nom de Monsieur; les jeunes citoyennes celui de Mademoiselle ou de Madame suivant la gravité de la faute.

Et comme les spectacles sont aussi des écoles publiques où se rendent les citoyens de tous les âges, sur une nouvelle réquisition de l'agent national, elle arrête : Jusqu'à ce que le répertoire puisse offrir un assez grand nombre de pièces républicaines pour les représentations journalières, les directeurs des spectacles pourront donner les anciennes comédies et les anciens opéras, à la charge toutefois par eux de faire précéder les symphonies ou les ouvertures par *la Marseillaise* ou par un chant civique; et à la charge par les acteurs de changer le nom de roi, d'empereur et de prince en celui de tyran; celui de duc, de marquis, de comte, de vicomte, de baron, de chevalier, d'écuyer, de gentilhomme et de noble en celui d'oppresseur; celui de prêtre en celui de hâbleur; de négociant en celui d'accapareur; de financier en celui d'agioteur; de bourgeois en celui de fédéraliste, d'égoïste, de modéré ou de suspect...

Autre arrêté. La municipalité de... après avoir entendu le rapport des commissaires conservateurs des bibliothèques, des objets de science et d'art; considérant que les livres ont fait aux hommes très peu de bien et beaucoup de mal; considérant que l'histoire n'a guère jamais été qu'un mémorial de contes faits à prix d'argent ou à plaisir; que jusqu'ici la poésie ne s'est fait entendre que dans le palais des rois ou le sanctuaire des prêtres; que les romans parlent toujours des honnêtes gens; considérant que les autres branches des lettres n'ont pas produit des fruits moins dangereux; que la théologie n'a enseigné que l'erreur; que la philosophie, sa digne sœur, bien que plus raisonneuse, n'a pas été plus raisonnable; que la morale, pour quelques vérités connues des plus ignorants villageois, enseigne des milliers de préceptes d'un modérantisme anti-républicain; qu'il n'est rien de

plus opposé aux droits de l'homme que le droit civil, et aux droits des peuples que le droit des gens ; considérant qu'il faut des idées neuves à un peuple régénéré ; voulant d'ailleurs mettre en pratique les austères vérités énoncées dans les rapports du comité de salut public ou à la tribune de la Convention ; oui l'agent national, arrête : Les livres d'arts mécaniques, de sciences exactes ou naturelles préalablement séparés, la bibliothèque dite de la Ville sera, décadi prochain, à la diligence de l'agent national, publiquement brûlée au milieu du grand préau des Cordeliers. Tous les bons citoyens sont invités à suivre un pareil exemple dans leurs foyers, si mieux ils n'aiment porter leurs livres au grand préau.

Verbal d'un agent national. — Aujourd'hui, nous, agent national de la municipalité de... assisté du secrétaire greffier, nous sommes transporté au grand préau des Cordeliers, où nous avons fait allumer le bûcher général sur lequel ont été jetés les livres de la bibliothèque dite de la Ville ; et la garde nationale attisant le feu avec ses piques, en peu de temps cette masse de papiers a été consumée aux cris de vive la Montagne ! vivent les sans-colottes !

Actes d'un comité révolutionnaire. — *Dénonciation*. Ce jour... le comité révolutionnaire de Commune-Libre, assemblé, présents... Ont comparu les citoyens Louis Buisson, cultivateur, et Le Daim, secrétaire-greffier du juge de paix du canton externe, qui ont dit : Que ni la haine ni l'inimitié ne les avaient conduits devant nous ; mais que les lois ayant fait un devoir a tout citoyen de faire connaître les aristocrates et les fédéralistes, ils se croyaient obligés de dénoncer le nommé Du Gravier comme coupable d'être l'un et l'autre.

Animés d'une continuelle sollicitude pour le salut public, ils s'étaient aperçus que, quoique Du Gravier parlât souvent de son amour pour la république, il ne lui échappait jamais, dans aucune occasion, le moindre mot contre les rois, les nobles, les prêtres, les fédéralistes et les modérés. Ils le surveillèrent dès lors plus particulièrement, surtout dans l'intérieur de sa maison. Ils observèrent que ce n'était jamais l'hymne marseillais qu'il chantait, mais bien d'anciennes hymnes d'église ; qu'ordinairement le dimanche il s'enfermait le matin dans son cabinet, sans doute pour entendre la messe du pape ; qu'il se laissait appeler monsieur par ses domestiques ; qu'il y avait dans sa bibliothèque un grand nombre d'écrits d'évêques insermentés et de députés fédéralistes, indices de son dévoûment secret a leur parti ; que les allées de son enclos n'avaient pas moins de vingt pieds de

large, bien qu'il s'y promenât toujours seul, et que la république manquât de subsistances ; que chez lui, dans un repas où se trouvait l'un des déposants, il lui échappa de dire, en parlant de la prise de Toulon : Pour ce qui me concerne, mes amis, n'épargnez pas l'huile, car j'en ai ma petite provision, et les Anglais peuvent demeurer tant qu'ils voudront en Provence ; ce qui décèle sa haine pour la république et sa complicité avec Pitt ; enfin que Du Gravier, quoiqu'il fasse semblant de l'avoir oublié afin de le faire oublier aux autres, n'en est pas moins ci-devant conseiller à la cour des aides et n'en réclame pas moins sous main, par le ministère de son procureur fondé, la finance de cette charge.

Les déclarants ont signé avec nous...

Mandat d'arrêt. Vu la dénonciation ci-dessus, le comité révotionnaire de Commune-Libre arrête que le nommé Du Gravier sera conduit par la gendarmerie à la maison de réclusion. Le scellé...

Pétition d'un détenu. — Aux citoyens membres composant le comité révolutionnaire de Commune-Libre : Citoyens, Charles-Victor Gravier, propriétaire cultivateur, maintenant détenu à la maison de réclusion, vient implorer avec confiance votre justice ; il espère que, lorsqu'il vous aura fait connaître sa conduite, vous vous hâterez d'ouvrir ces portes qui le séparent des patriotes, ses amis et ses camarades.

Depuis le premier jour de la révolution, le pétitionnaire s'est constamment montré vrai, franc et sincère patriote. Il donna volontairement ses boucles d'argent, fit faire un drapeau pour la garde nationale de sa commune dont il fut nommé commandant. Dans des temps postérieurs, il a habillé et équipé son fils et ses deux neveux, qui maintenant combattent aux frontières les ennemis de la république. Il a contribué à l'équipement d'un cavalier jacobin ; il a offert les terres de son écurie et de son cellier aux agents de la fabrication du salpêtre et a fait remettre à ses frais les terres lessivées et replacer les pavés. Tous les républicains de son canton, avec lesquels il a si souvent et si joyeusement célébré la gloire de nos invincibles armées et de nos dignes représentants, tous, sans en excepter un seul, sont ses garants et ses cautions.

A la maison de réclusion de Commune-Libre, le...

Gravier, signé.

Réponse du comité révolutionnaire. Il n'y a lieu à délibérer.

Actes d'une commission populaire. — *Mandat d'extradition.* Liberté, égalité, mort aux contre-révolutionnaires. Sébastien Laignelet, accusateur public près la commission po-

pulaire séant à Commune-Libre, mande et ordonne à tous geôliers, concierges et gardiens de la maison de réclusion, de livrer au citoyen Thibaut, brigadier de gendarmerie à la résidence de Commune-Libre, le nommé Charles-Victor Du Gravier, ci-devant conseiller à la cour des aides, qui sera, en exécution du présent mandat, transféré et écroué à la maison d'arrêt à cet effet...

Acte d'accusation. Sébastien Laignelet, accusateur public près la commission populaire séant à Commune-Libre, accuse Charles-Victor du Gravier, ci-devant conseiller à la cour des aides, de conspiration contre la sûreté et l'indivisibilité de la république.

Citoyens, dans tous les temps, lorsqu'un peuple a voulu recouvrer sa liberté, briser ses chaînes, il a non seulement exterminé ses tyrans, mais encore leurs ministres: car les véritables chaînes d'un peuple, ce sont les agents de la tyrannie, ces agents qu'elle a décorés de ses honneurs, qu'elle a investis de sa confiance.

Tandis que le ciseau et le marteau des sans-culottes poursuivent tous les monuments matériels flétris du signe de la royauté, faudra-t-il laisser intacts les monuments vivants souillés de ses indélébiles types? Le prévenu qui est devant vous a été un des nombreux conseillers du tyran, et par les actions de celui-ci jugez des conseils de celui-là.

Si Du Gravier, pour expier ses anciennes fonctions, eût donné à la république la finance de son royal office; si par d'autres sacrifices il eût fait oublier le vieil homme; si, fuyant la compagnie des honnêtes gens, il fût venu se confondre dans les honorables rangs des sans-culottes; si enfin, par mille actions civiques faites depuis la révolution, il eût effacé celles qu'il avait faites avant; mais, bien loin de là, il tient une conduite tout opposée. Voyez-la, citoyens, cette conduite, dans la dénonciation des vertueux citoyens Buisson et Le Daim, dont la lecture va servir de complément à l'acte d'accusation... Je requiers que, le prévenu interrogé, les débats soient aussitôt ouverts.

Conclusion d'un accusateur public. ... Par tous ces motifs, vu les articles... je conclus à la peine de mort.

Résumé d'un président..... Je passe maintenant aux moyens de défense du prévenu, qui soutient que les faits ne sont pas constatés, parce qu'il n'y a pas de preuves matérielles, comme si ces messieurs toujours prudents, ou plutôt toujours trembleurs dans leurs plus cruels attentats, n'avaient pas soin de les faire disparaître afin de pouvoir, lorsqu'ils sont découverts, tout con-

tester, tout nier. De pareilles allégations sont ridicules aux yeux d'un tribunal éclairé, intègre et pur. Citoyens juges, pour porter la conviction dans vos âmes républicaines, qu'il vous souvienne que vous êtes une commission populaire; que le peuple est en présence de ses ennemis; que, dans cette guerre à mort, retenir ses coups sur le champ de bataille serait le plus grand des crimes. Qu'il vous souvienne que vous êtes la main de la loi révolutionnaire; que cette main doit être de fer, et que, lorsqu'elle a saisi un traître, elle ne peut se desserrer qu'à l'instant qu'il n'a plus rien à espérer et la république plus rien à craindre.

Jugement. Au nom de la république une et indivisible, la commission populaire séant à Commune-Libre, établie par arrêté du représentant du peuple Chambre, confirmé par autre arrêté des comités de salut public et de sûreté générale réunis, jugeant en dernier ressort, sans appel ni recours au tribunal de cassation, a rendu le jugement qui suit...

La discussion a présenté deux questions de fait : A-t-il existé une conspiration tendant à la dissolution de la république, par des menées sourdes, des complots avec les ennemis, des vœux contre-révolutionnaires hautement proclamés, par des tentatives d'affamer le peuple en diminuant le produit des terres? Charles-Victor Du Gravier est-il coupable? A-t-il existé une conspiration tendant à rappeler le clergé réfractaire, à fédéraliser les départements? Charles-Victor Du Gravier est-il coupable?... Sur la première question, la commission a prononcé à l'unanimité l'affirmative; et, en conséquence, vu l'art... du tit... et encore l'art. du tit... du Code pénal... a condamné à la peine de mort le nommé Charles-Victor Du Gravier... et a déclaré ses biens confisqués au profit de la république; sur la seconde question, a acquitté ledit Du Gravier comme n'étant pas suffisamment convaincu.

Sera le présent jugement, à la diligence de l'accusateur public, exécuté dans les vingt-quatre heures.

Affiche des biens d'un condamné. Les citoyens sont avertis que le.... prairial de l'an II de la république, il sera procédé à la vente des biens ayant appartenu à Charles-Victor Du Gravier, condamné à la peine de mort...

Premier lot : Maison, enclos et petit bois, le tout contigu, contenant environ six arpents, confrontant au nord avec champ et jardin du citoyen Le Daim, secrétaire greffier du juge de paix du canton externe, au levant et au midi avec la prairie du ci-devant chapitre, au couchant avec terre de Pierre Rapin;

Second lot : Pré de la contenance de trois arpents quatre-vingt-

huit perches, confrontant au levant avec héritage du citoyen Louis Buisson, cultivateur, sur tous les autres points avec la futaie du ci-devant chapitre;

Troisième lot : Champ et petite vigne de la contenance d'un arpent vingt-cinq perches, confrontant au levant et au nord avec terres de Jean Soupes, cultivateur, au couchant avec pré dudit Louis Buisson, au midi avec le chemin de Commune-Libre.

Décade LXIV.

LA DÉCADE DES LOIS DE DÉCEMBRE, DE FRUCTIDOR ET DE PLUVIOSE.

Générations actuelles, nées ou grandies au milieu des révolutions politiques, au milieu des catastrophes royales; au milieu de ces champs de bataille français, où, comme sur un vaste tapis, se sont jouées et perdues des couronnes d'électeur, de stathouder, de doge, même des couronnes de roi, voudrez-vous abaisser les yeux sur le titre de ce chapitre? Il parle du bel œuvre, l'histoire des municipalités, de l'œuvre le plus national, l'histoire des municipalités, du plus utile, du plus grand œuvre, l'histoire des municipalités, laquelle est dans les débats et dans les rapports qui ont précédé les lois du 14 décembre 1789, du 21 fructidor an III et du 28 pluviôse an VIII, qui en France les instituent ou les réorganisent. Quel est celui qui a oublié qu'avant la révolution, et plusieurs siècles avant, autant d'hôtels-de-ville, autant d'hôtels-de-ville différents; autant de municipalités, autant de municipalités différentes. Leur variété offrait toutes les formes des gouvernements connus, et tous les gouvernements connus n'offraient pas, il s'en faut bien, toutes les formes de nos différentes municipalités.

La loi de décembre 1789 a tout changé, tout ramené à l'unité des fonctions, des dénominations partout similaires. En Alsace, elle ne veut pas, comme autrefois, des prêteurs; en Lorraine, comme autrefois, des maitres échevins; en Flandre, les rewars, des pensionnaires; en Picardie, en Normandie, des gouverneurs, des capitaines; à Paris, à Lyon, des prévôts des marchands; à Dijon des vicomtes majeurs; en Bretagne et dans d'autres provinces, des cures, des dignitaires ecclésiastiques; a Bourges, à

Bordeaux, des seigneurs, des barons, des comtes; en Auvergne, en Limousin, en Languedoc, des premiers consuls; en Roussillon, des chevaliers; en Béarn des alcades; elle veut que partout le chef de la municipalité soit le maire, et elle ne veut plus qu'il y ait deux, trois, quatre maires dans une commune, elle n'en veut qu'un seul; et elle ne veut pas qu'il soit soumis à des cérémonies ridicules, comme à Brest autrefois, à mettre le pied dans un creux fait en forme d'une chaussure au seuil de la porte de l'église des Sept-Saints. Elle ne veut plus que les officiers des municipalités soient conseillers, échevins, consuls, capitouls, jurats; elle veut que partout ils soient officiers municipaux; elle ne veut plus de grand conseil, de petit conseil, de grand consistoire, de petit consistoire; elle veut des notables formant le conseil général, et elle les veut en nombre proportionné à la population; elle ne veut plus de procureur du roi, de procureur syndic, de *pensionnaire;* elle veut et elle ne veut qu'un procureur de la commune; elle exprime clairement les attributions qui sont propres à chacun d'eux, celles de la police, de la salubrité, de la sûreté, de la tranquillité dans les rues et les édifices publics, celles de la surveillance des établissements communaux, de la régie des revenus communaux. Elle veut que les municipalités exercent le pouvoir qui leur est délégué par l'état, la répartition, la levée des impôts, la conservation des propriétés nationales, la surveillance des travaux entrepris par la nation; mais elle ne veut pas qu'elles aient ni justice civile, ni criminelle, ni gibet, ni bourreau; elle veut encore moins qu'elles jugent féodalement et par conjures de juges fieffés. Point d'états provinciaux, dit-elle, dans les municipalités; point de municipalités qui se rendent aux états des nations voisines. Il me semble aussi l'entendre crier très haut : Plus de vénalité d'offices municipaux! Qu'il n'en soit plus comme par le passé, qu'ils ne soient pas supprimés pour être ensuite rétablis, ensuite rétablis pour être de nouveau supprimés; que nulle part le maire ne soit plus perpétuel; élection de la moitié des officiers de la municipalité tous les ans, et que nulle part elle ne se fasse par conclave, mais dans un lieu public, par scrutin de liste simple et de liste double et à la pluralité absolue des suffrages; surtout plus d'antiques bombances municipales, plus de fêtes, de fréries; que les deniers du peuple soient dépensés à son profit et que le compte en soit publié. La volonté de la loi de décembre est aussi qu'il y ait une municipalité par commune, ce qui en élève le nombre à près de quarante mille au lieu de cinq ou six mille. Sans doute il y aura dans les campagnes trente ou trente-cinq mille maires. Rusticus, Fabius, Lentulus, Asinius,

Vitulus. Sans doute ces trente ou trente-cinq mille maires paysans, ceints de leur flottante écharpe, ont d'abord été décontenancés; mais peu à peu les dignités des magistratures rurales ont élevé le cœur de la nation dans les campagnes, et de même que les trente-cinq mille épaulettes de commandant de la garde nationale y ont fait trente-cinq mille miracles en courage et en discipline, de même en gravité et en justice distributive les trente-cinq mille écharpes ont fait aussi trente-cinq mille miracles.

La France fut toute contente, tout aise de se voir ainsi comme les provinces romaines, partout uniformément municipalisée jusqu'aux plus petites communes. On applaudit, on ne cessa d'applaudir pendant cinq ans, ce qui, pour nous Français d'aujourd'hui, est bien du temps: aussi, au bout de ces cinq ans, la loi de fructidor an III, supprimant toutes les municipalités, institue des administrations cantonnales formées dans les villes par la réunion des officiers municipaux, et dans les campagnes par la réunion, dans chaque chef-lieu de canton, des agents municipaux élus dans chaque commune. On applaudit, et, pour cesser d'applaudir, pour changer encore, on attendit de même cinq ans, et voilà que la nouvelle loi de pluviôse an VIII congédie toutes les administrations cantonnales, qu'elle remplace dans chaque commune par un maire et un adjoint. Cette organisation, plus simple, plus leste, a aussi ses applaudisseurs, et probablement aussi ses cinq ans à durer encore.

Décade LXV. — LA DÉCADE DE LA ROUE.

La vieille histoire de France ne voudra-t-elle jamais suspendre son antique tapage de batailles, de dissensions civiles ou religieuses, pour parler un peu des diverses parties de la société française? Cependant, voyez comme elle serait variée si dans un de ses chapitres, celui des administrations, par exemple, elle faisait rapidement tourner la roue des temps où paraîtraient d'abord les vieux sénéchaux, les vieux baillis en bonnet, en robe, tenant leurs longs rouleaux de parchemin, chargés des comptes des revenus de la province, qui étaient ceux des ducs, des comtes, des barons, du roi lorsqu'il était duc, comte, baron; où paraîtraient ensuite les états provinciaux divisés par ordres, vêtus de leurs costumes, les généraux des aides, les élus, les intendants délégués,

les subdélégués, les administrations provinciales divisées aussi en trois ordres; où paraîtraient avec leurs grandes médailles les administrations du directoire et du conseil général de département, du directoire et du conseil général de district, recueillant à divers degrés toutes les attributions, tous les pouvoirs de leurs anciens, de leurs antiques prédécesseurs; administrations suivies des administrations centrales, à leur tour suivies des préfets et sous-préfets actuels, habillés de bleu, brodés d'argent, concentrant en leurs mains toute l'autorité : car les quatre conseillers ne sont, à proprement parler, que quatre assesseurs n'ayant voix que dans les cas du contentieux : car les nouveaux conseils de département et d'arrondissement ne sont guère que des chambres des comptes, des examinateurs des comptes, qui ne gênent en aucune manière la volonté administrative des préfets et des sous-préfets.

Je ne sais ce qu'amènera encore cette roue qui ne cesse de tourner et qui semble en ce moment retourner, je veux dire rétrograder; mais si elle rétrograde jusqu'aux baillis, je lui donne à trois fois pour ramener l'homme, le nom et la robe.

Décade LXVI.

LA DÉCADE DU CONSUL DE SAINT-BAUZILLE.

L'ancien consul de Saint-Bauzille était autrefois sûr de bien des choses : il était sûr qu'il était consul de Saint-Bauzille; il était sûr qu'il avait fait toutes ses classes à Mende.

Il est aujourd'hui sûr de bien d'autres choses : il est sûr que, dans un avenir prochain, on abandonnera le nom de département pour celui de préfecture. A l'entendre, département de l'intérieur, département de la guerre, se dit très bien en parlant du ministère de l'intérieur, de la guerre, et par conséquent se dit très mal pour exprimer une étendue de territoire. C'est préfecture, mot antique signifiant une étendue territoriale administrative, et ne signifiant qu'une étendue territoriale administrative, qu'il faudrait dire et qu'on dira.

Il est aujourd'hui également sûr qu'alors on dirait et qu'on dira préfecture de Mende, préfecture de Rodez, préfecture de Saint-Flour, préfecture de Clermont, préfecture de Moulins, préfec-

ture de Lyon, préfecture de Paris, préfecture de Rouen, préfecture de Lille, et que les noms des rivières qu'on ne peut retenir ayant fait place aux noms des villes que tout le monde retient, alors, mais seulement alors, les Français sauront la géographie de la France.

Décade LXVII.

LA DÉCADE DE MON VOISIN LE HOUX.

J'ai un si bon voisin qu'on ne peut, je crois, en avoir un meilleur. Quand j'ai besoin d'eau, de feu ou de quelque autre chose, aussitôt sa porte s'ouvre, et je suis toujours gracieusement accueilli. Mon voisin Le Houx est venu aujourd'hui passer la soirée, et nous a trouvés tout disposés a rire des bonnes gens qui s'aveuglent sur eux, mais sur lesquels les autres ne s'aveuglent guère.

Vous connaissez, nous a-t-il dit, le juge de paix de mon canton? Qui ne le connaît? Il ne cesse de me répéter qu'au printemps dernier il n'a manqué la députation que d'une voix, mais il ne la manquera sûrement pas au printemps prochain. Ces jours passés, comme il allait recommencer, je l'arrêtai en lui disant : Eh bien, je vous promets ma voix, et, pour ma part, je consens que vous alliez régler les intérêts de l'état, si vous me prouvez que vous connaissez les premiers éléments de l'administration générale.

Voyons. D'abord il est impossible que vous ne sachiez sur quelle partie du grand globe de la terre est située la France. Vous savez bien qu'elle est dans la partie la plus aimée du ciel, à égale distance du pôle de l'équateur. — Vous savez bien que la configuration de son territoire offre un vaste et superbe carré adossé à la chaîne des Alpes, incline à l'ouest vers l'Océan, divisé par les cinq grandes vallées du Rhin, de la Seine, de la Loire, de la Garonne et du Rhône. — Vous savez bien que sa surface est de vingt-sept mille lieues carrées au moins, en attendant que les nouveaux départements réunis cessent d'être en litige devant le tribunal de la force et du destin. — Vous savez bien qu'en bonne géométrie vingt-sept mille lieues carrées donnent environ cent millions d'arpents.

Le juge de paix ouvrait de grands yeux ; mais, par honte ou par vanité, ses signes de tête répondaient : Oui !

Mais puisque vous savez ces choses, vous savez sûrement aussi que de ces cent millions d'arpents il y en a : — 50 millions en blé, — 5 millions en vignes, — 7 millions en prés, — 4 millions en pâtures, — 14 millions en bois, — 20 millions en landes, en bruyères, en terres incultes ou non productives. Monsieur le juge de paix, monsieur le futur représentant, ajoutai-je, il tiendra à vos lois que ces diverses proportions changent en bien ou en mal.

Monsieur, continuai-je, vous et moi laissons dire les petits savants du jour qui tendent à déprimer ou à amaigrir la France, et nous ne lui en donnons pas moins : — Un million de charrues, — 3 millions de bœufs, — 4 millions de vaches, — 2 millions de chevaux, — 20 millions de moutons, — 4 millions de porcs.

Monsieur, lorsque vous serez là-haut, assis sur les belles banquettes de velours, coiffé de votre toque rouge, brillante d'or, souvenez-vous du pauvre bestial.

Monsieur, comptez-vous, avec Necker, 25 millions d'habitants en France, ou avec le corps législatif, 28 millions ? ou bien voulez-vous prendre une moyenne proportionnelle, qui souvent n'est qu'une erreur proportionnelle ? Pour moi, je ne puis croire que la population augmente en tuant les hommes au dedans, en les faisant tuer au dehors, et je me contenterais des 25 millions de notre ancien ministre, et sans doute vous vous en contenteriez de même, si on ne me criait de tous côtés : 27 millions ! 27 millions ! Eh bien ! va pour 27 millions ! 27 millions soit.

De ces 27 millions j'en mets un tiers au dessous de dix-sept ans, un tiers au dessous de trente ans, un tiers au dessus. Et vous, Monsieur ?

Un peu plus d'hommes que de femmes ; — un peu moins de la moitié d'hommes mariés. Et vous, Monsieur ?

Annuellement il y a un mort sur trente personnes, une naissance sur vingt-six, suivant l'opinion de bien des gens. Et suivant la vôtre ?

Monsieur, je compte, et comme, ajoutai-je en riant, il paraît que nous sommes toujours d'accord, vous compterez sans doute aussi : — 500 villes au dessus de 4 mille âmes, — 3 mille bourgs, — 40 mille villages, — 200 mille hameaux.

Voulez-vous m'en croire ? la population qui habite les campagnes est de 21 millions, et celle qui habite les villes est de 6 millions.

Je parierais que vous n'avez pas d'avis sur le nombre des hom-

mes de chaque état, et c'est parce que vous craignez de vous tromper ; mais certes ce n'est pas sans raison, car les avis sont à cet égard bien différents. Voici l'avis ou le calcul qui m'a paru le moins erroné :

Laboureurs, 5 millions ; — bergers, 2 millions ; — vignerons, 500 mille ; — artisans, un million et demi ; — marchands, 400 mille ; — gens de plume, 200 mille ; — gens de guerre, 400 mille ; — gens de mer, 300 mille ; — gens d'église, 100 mille, dont le nombre diminue, ne cesse de diminuer.

On comptait autrefois, je n'ose dire on compte aujourd'hui, 80 mille nobles ; — on compte 9 millions de propriétaires ou fils de propriétaires ; — on compte 100 mille personnes qui ont un revenu au dessus de trois mille francs ; — on évalue à 25 milliards la valeur du territoire de la France et le revenu à un milliard ; — on évalue le revenu industriel à un milliard et demi ; — on évalue le numéraire à 2 milliards, dont Paris a une trop grande part et Mende une trop petite.

Monsieur, me dit notre juge de paix qui voulait un peu secouer sa honte, bien que ces notions soient assez communes, on aime volontiers quelquefois à se les rappeler. Monsieur, lui répondis-je, bien que je vous croie fort habile, je vous croirai encore plus habile si vous pouvez m'expliquer, non pas comment on se rappelle ce qu'on a appris, mais comment on se rappelle ce qu'on apprend.

Décade LXVIII.

LA DÉCADE DU TESTAMENT DE MONSIEUR JÉROME.

Ah ! je ne vous ai point encore parlé de mon confrère feu monsieur Jérôme, a dit Gervais ; non, je ne crois pas que dans le Gévaudan nous soyons aussi fous que dans le Vivarais ; monsieur Jérôme était du Vivarais : je ne crois pas du moins que nous soyons aussi singuliers, aussi bizarres.

Monsieur Jérôme, riche, jeune, bien constitué, bien fait, n'avait jamais voulu se marier ; suivant lui, il y avait d'abord trop de peine à garder une femme, et ensuite il y en avait trop à élever une famille. Ses nombreux parents le trouvaient très raisonnable en cela et venaient souvent le voir, le choyer, le ca-

resser. Monsieur Jérôme les recevait très mal. Il vous tarde, leur disait-il, de me jeter de la terre sur le nez ; vous ne m'aimez guère ; mais je ne vous aime pas davantage, et comptez que je vous ferai encore plus enrager après ma mort. Il leur a tenu parole ; il a laissé toute sa fortune, à qui diriez-vous ? sans doute à un pauvre parent éloigné, qui ne s'était jamais présenté chez lui ? non ; à l'hôpital ? non ; aux prêtres sermentés, insermentés? non, non ; au vieux clocher dont la révolution avait fondu les cloches ? à la vieille orgue dont la révolution avait fondu les tuyaux pour faire des balles de fusil ? non, non ; à la vieille horloge qui depuis ces derniers temps a été réglée par tant de différentes mains qu'elle radote ? non, non ; à son domestique, à sa servante ? non, non ; c'est donc à son fermier, à sa jardinière ? ni à l'un, ni à l'autre. Il l'a laissée aux beaux-arts, c'est-à-dire aux artistes. Il a nommé un de ses amis exécuteur testamentaire, l'a chargé de faire un voyage à Paris, et lui a fait un legs de mille écus pour les frais.

Dès que la succession a été ouverte, cet ami n'a pas tardé à partir ; en revenant, des affaires l'ont forcé de passer par Cahors et par conséquent par Mende. Il lui tardait tant de rendre compte de ce qu'il avait dit et fait, qu'il n'a pu attendre d'être arrivé dans le Vivarais. Il a voulu commencer dans le Gévaudan, s'il n'a déjà commencé dans l'Auvergne.

En arrivant à Paris, nous a-t-il dit, je descendis avec la diligence au plus beau quartier ; mais le jour même je pris un logement au pays latin où demeurent la plupart des artistes. Je demandai un peintre de réputation, et tout de suite on m'en indiqua trois ou quatre dans le voisinage. J'allai à une des adresses, que j'avais retenue ; je rencontrai un homme de quarante à quarante-cinq ans, de l'humeur la plus gaie et la plus aimable. Je lui donnai à lire le testament de M. Jérôme. A peine il en eut parcouru les premières lignes qu'il se mit à rire.

« Premièrement, à un peintre qui ait de l'ordre, qui soit bon ménager, qui ait acheté une maison, je lègue mille francs. » Je ne connais pas, me dit-il, de peintre qui ait de l'ordre, qui soit bon ménager ; je n'en connais pas qui ait acheté une maison ; mais, attendez : il y en a un qui est au moins de votre pays, et peut-être de par delà, qui se vante quelquefois, qui prétend que la maison où il loge lui appartient. Vous pouvez aller chez lui. Ce legs ne lui fera pas de mal, car bien certainement, s'il a acheté sa maison, il ne l'a pas payée ; il continua.

« Secondement, deux mille francs à un peintre qui ait des mœurs. » Ah ! certes, voilà qui n'a pas de bon sens, me dit l'ar-

tiste, c'est vouloir faire rétrograder l'art! Monsieur, ajouta-t-il, tout pour l'art; l'art avant tout. Quand je me suis marié, d'abord j'ai songé à l'art; j'ai songé que j'aurais souvent à peindre Junon, Minerve, Bellone. Ma femme, qui est assez laide, ne m'a porté en dot qu'une haute et superbe stature. J'ai un de mes frères, peintre comme moi, qui s'est retiré à la campagne. Il y a deux ou trois ans que mes nièces vinrent me voir. C'était alors la grande mode de ne pas mettre de fichu; elles voulurent être à la mode. Mes jeunes élèves les virent, et tout aussitôt ils demandèrent à les dessiner; elles s'y refusèrent. Mesdemoiselles, leur dis-je, souvenez-vous donc que vous êtes les filles d'un grand artiste. Il s'agit de l'art, et je les fis passer à l'atelier. Si vous voulez savoir, continua-t-il, quels sont à cet égard mes principes, les voici: Un peintre qui craint de travailler pour le diable, qui craint de servir le diable, sera toujours un homme médiocre. Sans doute vous ne m'approuvez pas; vous ne me donneriez pas votre fille. Je ne dis pas que vous n'ayez raison; mais enfin il faut des peintres, et le legs de M. Jérôme, qui autrefois aurait pu absolument être accueilli, ne peut plus aujourd'hui l'être; la peinture est trop avancée. Il vint du monde; je fus obligé de terminer là cette première visite.

Le lendemain je retournai chez cet artiste. Monsieur, lui dis-je en l'abordant, nous fûmes interrompus hier; mais, ne vous en déplaise, je me crois sûr que dans votre honorable état il y a et il ne peut qu'y avoir des mœurs. Je lui donnai de nouveau à lire le testament de M. Jérôme; il continua.

« Item, comme on admirait, il y a vingt ou trente ans Greuze, comme on devrait toujours l'admirer, comme je l'admire toujours, comme, malgré les artistes d'aujourd'hui, les trois tableaux du Père de famille n'en sont pas moins trois chefs-d'œuvre, trois beaux volumes d'un excellent traité de morale, qui a donné à la France plus de dix mille bons fils, dix mille bons citoyens, je lui lègue dix mille francs. » Ah! c'est trop! s'écria l'artiste; c'est trop, beaucoup trop. Monsieur, lui dis-je, il faut respecter la volonté du testateur; l'artiste continua de lire.

« Je ne sais si l'on n'aime plus Oudry; je l'aime toujours; ses chasses sont fort naturelles. Il y a un peu trop de sang dans son sanglier, mais son loup est bon. A cause du loup, je donne aux héritiers d'Oudry mille francs.

» Je donne à ceux de Vernet trois mille francs. J'aime toujours Vernet; je ne sais si on l'aime encore; si on aime encore cette douce lumière de la lune tombant doucement sur la toile pour argenter les étangs, ces feux allumés sur des rochers mousseux,

cette transparence de l'air, cette transparence des eaux, ces perspectives humides, ces ports, ces édifices grossis à travers la vaporeuse atmosphère de la mer, ces marchands, ces matelots, ces soldats, ces nombreux personnages, ce tumultueux fracas du commerce. A mon avis, les paysans de Vernet sont parfaits, et ses marines sont parfaites.

« Est-il vrai que Vien ait près ou plus de cent ans, qu'il vive encore et qu'il veuille vivre encore long-temps? Je n'ai vu de lui que son Ermite, qui est bien un ermite du jour : car au lieu d'un fouet il tient dans sa main un violon : car, au lieu de veiller, de prier, il dort; mais il dort si bien, que je donne à Vien mille francs. » A la bonne heure! à la bonne heure! s'écria l'artiste à la fin de chacun de ces trois legs.

Il continua : « Je me suis brouillé avec ma parenté ; je ne veux pas me brouiller avec tout le monde. Je me brouillerais, dit-on, avec le public d'aujourd'hui, si je faisais part de ma fortune aux trois peintres qui ont dégradé la noble école française, et pendant long-temps corrompu le goût de la nation.

« On m'a assuré, affirmé, que depuis long-temps Lemoine ne vivait plus; mais qu'on m'ait dit, qu'on ne m'ait pas dit vrai, qu'il vive, qu'il ne vive pas, je ne donne rien à cet élève dégénéré de l'art du siècle dernier.

» Rien à Boucher, son digne élève ; les afféteries et les grimaces de ses personnages lui ont d'ailleurs été assez bien payées par la cour de Louis XV.

« Et quant aux Vanloo, qui ont eu aussi de la manière et rarement la bonne, ils n'auront rien. » Bien, bien! dit encore l'artiste ; je suis aussi et très sincèrement de cet avis. Il continua.

« Tous ceux qui viennent de Paris, tous ceux qui ont parlé à ceux qui en viennent, disent et de tous côtés on dit que David est le restaurateur de notre école, que c'est notre premier peintre, que c'est le roi des peintres, que c'est le roi de la peinture. Je lui lègue d'abord quinze mille francs, savoir :

» Pour le saint Roch, cinq mille francs, et je crois que ce n'est peut-être pas assez; car je devrais ajouter peut-être quelque chose pour son chien, si vivant et si fidèle.

» Cinq mille autres francs pour son Bélisaire, qui vous demande avec tant de dignité une obole.

» Cinq mille autres francs pour son Andromaque. Ah! qu'elle est belle, tendre et pieuse' je me serais marié si j'avais trouvé une pareille femme.

» Je n'ai pas vu son Serment des Horaces; mais s'il est vrai que le vieillard romain dise à ses trois fils, en leur présentant

trois glaives : Vaincre ou mourir ! S'il est vrai qu'on entende les trois fils répondre : Nous vaincrons, nous avons vaincu ! vingt mille francs.

» On dit qu'à mesure que le roi David avance dans la carrière, sa couronne jette de plus en plus de l'éclat. On parle de ses Sabines avec un merveilleux enthousiasme. Je donne pour ce tableau vingt mille francs ; et si les défauts qu'on lui reproche sont des calomnies de province, si les deux rois combattants ne sont pas nus tandis que leurs armées sont habillées, je donne trente mille francs. »

Bon ! s'écria l'artiste, comme on a indignement ou sottement trompé ce bon M. Jérôme ! Allons au Louvre, me dit-il. Nous y allâmes. Je n'avais pas encore vu de tableaux de David ; je ne cessai de joindre les mains, d'admirer. Ce n'est pas, m'écriai-je, avec de l'argent qu'il faut payer ces legs, c'est avec de l'or ; ce n'est pas avec de l'or, c'est avec des diamants ; ce ne serait même pas avec des diamants s'il y avait quelque chose de plus précieux. L'artiste saisit habilement ce moment d'enthousiasme pour me démontrer, par l'exemple de plusieurs grands maîtres soit anciens, soit modernes, que ce que l'ignorance prenait pour un défaut était une savante beauté. J'en fus convaincu au point que j'allai consulter un notaire pour qu'il m'indiquât quelque moyen de donner une entorse à l'exécution de la volonté mal éclairée du testateur. Il lut le testament et me dit : Les deux rois sont-ils nus ? Ils le sont, lui dis-je, et même il y en a un qui montre son derrière au public comme un conscrit qui passe devant le bureau de révision. Eh bien ! me répondit-il, ne payez que le legs de vingt mille francs ; car si vous payiez celui de trente mille, vous seriez actionné par les hoirs ou ayant-cause, et bien sûrement condamné par vos juges du Vivarais.

Je retournai chez l'artiste. Ah ! quel dommage ! quel dommage ! me dit-il, que les juges ne sachent pas la peinture ; comme ils absoudraient David ! Puis se mettant à caractériser le genre de talent de ce grand peintre, il ajouta : David est noble, élégant, hardi, et cependant comme il est en même temps pur, simple et sage ! De même que vous ne pouvez quitter un bon livre, qu'un chapitre lu vous entraîne à en lire un autre, de même vous ne pouvez détacher vos yeux d'un tableau de David, que pour les porter sur un autre tableau de David. C'est que la lumière et l'air circulent autour de ses personnages ; c'est qu'ils vivent, qu'ils se meuvent, qu'ils parlent, qu'ils viennent vous parler ; David est un de nos plus grands dessinateurs. David est notre plus grand coloriste ; il a fait de la chair ; du sang, il a fait des nerfs, des

muscles, qui donnent à ses personnages leurs divers mouvements, leurs diverses couleurs. Pas un bras, pas une jambe, pas un doigt de cire, de marbre ou de plâtre. Oui, vraiment, le testament a raison; David est le roi de son art.

L'artiste continua à lire le testament de M. Jérôme.

« J'entends et je veux qu'on dise de ma part à la jeune école de David que la peinture française attend d'elle ses plus beaux jours, dont la blonde Cananéenne et le tragique Marius de Drouais sont la plus belle aurore.

» Je veux aussi qu'on dise à Meynier, à Regnault, que je suis un de leurs admirateurs.

» Je veux qu'on le dise et qu'on le redise à Gros, jeune héritier de Bourdon; qu'on le dise, qu'on le redise à Genod, jeune héritier de Greuze. J'aime beaucoup Gros et Genod; qu'ils vivent et l'on verra pourquoi.

» J'aime aussi beaucoup Prudhon.

» J'aime aussi beaucoup Girodet et Gérard.

» Qu'ils vivent et ils vivront dans la postérité.

» Vanloo est digne de son nom de César pour les paysages, surtout pour les neiges; elles ne sont ni trop peu, ni trop blanches; elles sont belles, nettes, pour ainsi dire craquantes; elles viennent de tomber. Dans nos montagnes, sauf mauvaise plaisanterie, on se connaît en loups et en neiges.

» Item, et attendu que j'ai mille et mille fois demandé en quoi différait la peinture de notre siècle de celle du siècle dernier, et qu'on m'a toujours répondu longuement, fort longuement, sans jamais venir à une conclusion, et qu'on n'est même jamais parti d'un principe fixe, je donne à celui qui, dans un discours de trois pages au moins, de six au plus, dira s'il y a ou s'il n'y a pas de différence, et s'il y en a, en quoi elle consiste, une médaille d'un marc d'or.

» Je donne à celui qui prouvera, dans un discours de trois pages au moins, de six au plus, que la peinture de notre siècle n'a pas rétrogradé, une autre médaille d'un marc d'or.

» Je donne à celui qui, dans un discours de trois pages au moins, de six au plus, prouvera qu'elle a avancé, une médaille de deux marcs d'or.

» Si quelqu'un, dans un discours de trois pages au moins, de six au plus, prouve qu'elle a rétrogradé, il le prouvera gratuitement, je ne lui donne rien.

» Cependant, comme il ne l'aurait pas moins prouvé, s'il l'avait prouvé, et que, dans cette supposition, l'infériorité de l'école actuelle ne pourrait venir des études, des doctrines, qui sont les

mêmes, mais sans doute de quelque institution dont la tradition s'est perdue, je veux qu'outre les élèves qui ont remporté des grands prix, et qu'on envoie aujourd'hui, comme autrefois, en Italie, on en envoie encore à mes frais, parmi ceux qui auront eu des accessits, savoir : trois en Flandre, deux en Allemagne, un dans le Nord. Cette institution que je fais est à perpétuité. Les dépenses de voyage seront prises sur la vente de mon vin blanc, et celles de séjour sur la vente de mon vin rouge.

» Je veux et j'entends que les élèves voyageurs n'aient ni directeur ni maître, car je suis fatigué de la monotonie académique de l'école française, dont les tableaux, si l'on en excepte ceux des premiers peintres, se ressemblent tous, ou n'ont d'autre différence que celle des épreuves d'un même cuivre plus ou moins fatigué par un long tirage.

» Certes, c'est une belle découverte que celle du rentoilage des tableaux, qui vous porte sans altération la peinture d'une vieille toile sur une neuve. Je donne deux mille francs à Picault, qui l'a faite il y a environ cinquante ou soixante ans ; et, s'il ne vit pas, ce qui pourrait bien être, je les donne à sa famille.

» La fabrication des crayons artificiels, autre belle découverte qui facilite le dessin, cette image linéaire des chefs-d'œuvre que l'artiste trace d'abord dans sa pensée, et qu'il retrace ensuite sur son papier, a été faite à peu près dans le même temps par Desmarais. Je lui donne aussi deux mille francs à lui ou à son héritier. »

Voilà tous les legs de la peinture, me dit l'artiste ; mais pourquoi monsieur Jérôme n'a-t-il rien donné à la peinture sur émail, aujourd'hui supérieure, pour la beauté des couleurs et le bon goût, à tout ce qu'on a jamais fait ?—Je ne sais, lui répondis-je.—Mais pourquoi aussi n'a-t-il non plus rien donné a la nouvelle, moelleuse, brillante, vive peinture au pastel due à Joseph Vivien ?—Je ne sais. — Pourquoi n'a-t-il rien donné à l'ancienne peinture encaustique retrouvée par le comte de Caylus, remise en usage par Lausin? — Je ne sais. — Enfin, pourquoi n'a-t-il rien donné à la peinture sur verre? — C'est, lui répondis-je encore, que ce genre de peinture est à peu près abandonné depuis un demi-siècle ; on ne lègue pas aux morts qui ne laissent pas d'héritiers.

L'artiste reprit la lecture. « Il n'y a qu'heur et malheur dans ce monde. Oh ! que n'ai-je été riche comme Samuel Bernard ! J'aurais fondé une école gratuite de dessin à Paris, et cette institution eût été aussitôt imitée dans les grandes villes des provinces ; mais foin de moi ! Louis XV, inspiré par le peintre Bachelier, m'aurait prévenu en 1767.

» Oh ! que n'ai-je été riche comme Montmartel ! J'aurais fait

bâtir une salle pour l'exposition des tableaux fraîchement peints par les artistes ; ils n'auraient plus été forcés de se contenter, depuis le 18 juin jusqu'au 21, d'un coin de la place Dauphine. Malheureusement encore, Lebrun m'aurait prévenu quelques années avant la révolution, en leur livrant sa belle salle des ventes de la rue de Cléry. Plus malheureusement encore, la Convention nationale, quelques années après la révolution, m'aurait aussi prévenu, en affectant une des salles du Louvre à cette belle exposition périodique.

» Oh ! ce n'est pas tout ! que si j'eusse eu les coffres d'or de Laborde, j'aurais fait bâtir un musée ou conservatoire des meilleurs tableaux de toutes les écoles ; mais j'aurais malheureusement encore été prévenu par la Convention, qui, voulant bien mériter de la postérité, leur fit ouvrir l'immense galerie du Louvre, qu'ils occuperont jusqu'à la fin du monde, ou du moins jusqu'à la fin de Paris.

» Je donne et lègue à mes amis les peintres cet enseignement ; les hommes ne sont point parfaits comme ceux qui sortent de leurs pinceaux ; le monde ne s'arrange pas comme sur leurs toiles. Qu'ils ne se mêlent donc pas des affaires politiques, s'ils n'ont, comme David, des élèves qui viennent les retirer à bras-le-corps de dessus la porte du tribunal révolutionnaire. »

Quelques jours après je retournai chez mon peintre. Monsieur, lui dis-je, ne croyez pas encore être quitte de moi ; car monsieur Jérôme a fait aussi des legs à la sculpture ; indiquez-moi quelqu'un qui puisse me guider aussi dans l'exécution de cette autre partie du testament. Je puis, me répondit-il, vous adresser à un cousin de ma femme, sculpteur en marbre avant la révolution, qui, aujourd'hui, fait pour les campagnes des saints de pierre dure, à l'épreuve du marteau des briseurs de l'an deux. Je vous assure qu'à ce nouveau métier il gagne beaucoup d'argent ; il est d'ailleurs, comme ses confrères, économe, rangé, et même autrefois il se vantait d'avoir des mœurs.

Il sonna. Tenez, me dit-il, voilà mon jeune pays, qui est son élève, et qui vous conduira chez lui.

Nous sortîmes. Chemin faisant, je dis à ce jeune homme : Ah ! Monsieur, quel dommage qu'il n'y ait pas dans la sculpture, comme dans la peinture, un roi David ! Attendez, me répondit fièrement le jeune homme, s'il n'y en a pas il y en aura. Nous marchâmes encore quelque temps ; enfin nous arrivâmes.

Le peintre était logé à un quatrième ; le sculpteur l'était à un troisième, en bon air, entre cour et jardin. Je le trouvai dans son atelier. Je lui dis quel était l'objet qui m'amenait chez lui.

Aussitôt il ôte son tablier, son bonnet de peau de loutre, prend son chapeau, et me conduit au salon. Je tirai de la poche le testament de monsieur Jérôme et le lui présentai ouvert par le milieu. Il lut :

« Item, comme tout le monde parle de la restauration de la peinture, et que personne ne parle de celle de la sculpture; comme cet art a décliné et ne cesse de décliner... » Le sculpteur, sans aller plus loin, s'arrête et pose le testament. Monsieur, me dit-il, en voulant commencer un long discours. Monsieur, lui dis je, en l'empêchant de le commencer, vous voulez me prouver sans doute que la sculpture n'a décliné ni ne décline; mais continuez à lire. Il continua et reprit : « Comme cet art a décliné et ne cesse de décliner, je lègue à ceux qui auront proposé les vrais moyens de le restaurer une pension viagère égale au traitement des membres de l'Institut, c'est-à-dire une livre d'or, qui, dans aucun temps, ne pourra être payée qu'en or. »

Vous voyez, Monsieur, dis-je alors au sculpteur, qu'il s'agit de prouver, non que la sculpture ne décline pas, mais, au contraire, qu'elle décline. Monsieur, me répondit-il, en faisant pour ainsi dire rebrousser chemin aux pensées et aux paroles qui étaient déjà arrivées dans sa bouche, rien n'est plus facile; et, puisqu'il faut être vrai, je vous dirai qu'avec les grands sculpteurs du règne de Louis XIV est morte la sculpture française. Notre Le Gros, qui vivait au commencement de ce siècle, a été le dernier des Romains, ou plutôt des Grecs, car dans cet art les Romains n'étaient guère habiles. Sa Vestale des Tuileries, si bien posée, si bien drapée, éclate de tous les genres de beautés. Ceux qui ont vu la Vestale antique de la villa Médicis disent que c'est la statue française qui est l'original, et que c'est la statue antique qui est la copie.

Bouchardon donne la main à Le Gros : la sculpture décline. Sa fontaine de la rue Grenelle est d'un mauvais effet; les déesses, les nymphes et les naïades en sont belles sans doute; elles sont fraîches, vivantes, sans doute; mais qu'elles se lèvent donc de dessus ce monument funèbre !

Son groupe de l'Homme domptant un ours montre fort bien les deux natures et la supériorité de l'une sur l'autre.

Le Gros et Bouchardon sont deux bonnes transitions du grand siècle de la sculpture au nôtre.

Pigalle donne la main à Bouchardon : la sculpture décline encore. Le mausolée du maréchal de Saxe est une mauvaise composition, une composition de poëte plutôt qu'une composition de sculpteur.

Le Mercure, son plus bel ouvrage, si je puis parler ainsi, s'en est envolé en Prusse.

La jeune fille qui s'arrache une épine du pied est toute jolie, toute gracieuse. Ce marbre souffre, le spectateur souffre.

Slodz, son contemporain, a laissé le beau mausolée des deux archevêques de Vienne se tenant par la main, le plus âgé appelant et amenant le plus jeune. Le célèbre mausolée du curé de Saint-Sulpice, dont la principale figure a tant de naturel et de vérité, est encore de lui.

Guillaume Coustou, son autre contemporain, qui avait à porter un si beau nom en sculpture, a véritablement conservé quelques traditions héréditaires et patrimoniales, comme on le voit dans son mausolée du dauphin.

Falconnet, après avoir décoré plusieurs églises de Paris, étant parti pour aller ériger sur un rocher, à Pétersbourg, la statue de Pierre le Grand, il ne resta plus en France personne qui pût soutenir la sculpture sur le rapide penchant de son dernier déclin.

Tous ces statuaires que je viens de nommer sont comme la monnaie des grands statuaires du siècle de Louis XIV, et tous ceux que je vais nommer sont aussi comme la monnaie de cette monnaie. Je le laissai parler sans l'interrompre. Monsieur, lui dis-je, c'est de la bien belle monnaie, puisqu'il faut répondre à vos mêmes mots, que les bustes de Pajou et sa statue de Bossuet, que le Luynes de Bridan, que le Molé de Gois, que la Léda, le La Fontaine de Julien, ce beau La Fontaine qui médite ou peut-être récite une fable, que le Cassini de Moitte et ses bas-reliefs du Panthéon, que l'austère saint Bruno de Houdon, qui se fait admirer même à Rome, que sa statue du rieur Voltaire au Théâtre-Français, que l'Achille de Giraud, qui expire sous les traits du lâche Pâris, que la douce et naïve Innocence de Cellamare et son admirable Hyacinthe mourant.

Le sculpteur continua comme s'il n'entendait pas mes observations. La révolution acheva d'entraîner l'art, et en l'an deux, on le voyait reproduire en plâtre, en soufre, en terre, et par milliers, la hideuse tête de Marat. Aujourd'hui ses ciseaux, qui auraient tant besoin d'être nettoyés et purifiés, se rouillent dans un mortel repos.

Il y a, poursuivit-il, deux moyens de restaurer la sculpture, il n'y en a pas trois. Il faut corriger l'enseignement, il faut faire naître le goût de l'art.

Que diriez-vous d'une école de chirurgie soumise aux mêmes études que l'école de médecine? Ce que sans doute vous diriez

d'une école de sculpture soumise aux mêmes études que l'école de peinture ; ce que sans doute vous diriez de la nôtre. Pour moi, dans la mienne, je prends avec mes élèves le contre-pied des méthodes de l'ecole publique ; et, au lieu de les faire continuellement dessiner, je les fais continuellement modeler en cire, en terre, de toute manière. C'est moins avec le crayon qu'avec le ciseau que le sculpteur doit s'exercer.

Je les fais passer de l'étude de l'antique à celle du modèle vivant, c'est-à-dire du facile au difficile.

Jamais je ne leur permets de pose qui ne soit naturelle. Il est pour ainsi dire écrit sur chaque bloc qu'ils vont dégrossir que le pied doit porter la jambe, la jambe le genou; ainsi du reste de la statue.

Je veux qu'en travaillant la pierre ou le marbre mes élèves sentent sous leur ciseau non seulement la peau, mais sous la peau, les muscles, sous les muscles les os.

Je leur interdis ces statues colossales posées pour être vues de près : car l'imagination grandit facilement, et difficilement elle rapetisse.

Toujours mes élèves ont sous les yeux le modèle, soit pour le nu, soit pour la draperie.

Savez-vous pourquoi l'école de sculpture s'est corrompue en même temps que l'école de peinture ? C'est qu'en même temps, dans les deux écoles, maîtres et élèves travaillent sans modèle.

Je crie sans cesse à mes élèves : Prenez toujours la nature pour modèle ! la nature ! la nature ! Sans cesse l'académie crie aux siens : L'antique ! l'antique ! C'est comme si elle leur criait : Le moule ! le moule.

Sans cesse je recommande aussi à mes élèves les bons traités de sculpture, et les Lettres sur l'Italie, de Dupaty, comme un des meilleurs.

Maintenant veut-on propager le goût de l'art? Eh bien ! qu'au lieu de la seule école de Paris il y en ait une à Strasbourg, une à Lille, une à Nantes, une à Lyon, une à Toulouse, une à Marseille.

Qu'il y ait aussi des musées dans toutes ces villes: ce serait encore un bon moyen, et peut-être le meilleur, de propager le goût de l'art.

Il y en aurait encore un autre : ce serait que dans chaque département les hommes célèbres du pays eussent leur statue ou sur les ponts, ou sur les avenues, ou sur les portiques des édifices publics.

Toutes les statues devraient d'ailleurs être décemment posées

et drapées, surtout celles-ci ; elles représenteraient les hommes les plus respectables des divers états.

Arrêtez-vous là, Monsieur, dis-je au sculpteur ; vos idées maintenant se touchent avec celles de M. Jérôme : veuillez reprendre la lecture de son testament. Le sculpteur continua de lire.

« Item, j'avoue que je suis depuis long-temps indigné de voir la sculpture française faire toujours l'histoire grecque ou romaine ; j'entends et pour mon compte je veux qu'elle fasse la nôtre. En conséquence, je donne cent setiers de beau froment, récoltés dans mes terres, à celui qui sculptera un bas-relief représentant un fait de l'histoire de France. Je veux qu'il offre divers plans, en observant toutefois que les figures des derniers soient mates et un peu moins fines. Je sais bien que plusieurs de nos artistes n'admettent qu'un seul plan, un seul genre de fini ; ce sont les mêmes qui n'admettent d'autres habillements que la draperie à l'antique ; je veux, moi, parce que la raison le veut, que les personnages du bas-relief aient les habits de leur temps.

» Je donne pareille quantité de beau froment pour un demi-relief, aux mêmes conditions.

» Pareille quantité pour un relief.

» Ces trois genres de peinture sculptée ou de plate sculpture, plus propre que la sculpture en ronde-bosse aux développements d'une scène, devraient être d'un usage plus général.

» Je trouve au contraire trop général l'usage de la sculpture économique ou sculpture des bustes. Ce genre de figures coupées a quelque chose qui fait souffrir l'œil. Une statue en ronde-bosse coûterait moins que trois bustes, et je l'aimerais mieux que six. Je ne donne donc rien pour les bustes.

» Mais je donne volontiers deux cent setiers de beau froment pour un groupe en ronde-bosse représentant la Peinture, la Sculpture, la Gravure, qui reçoivent un pinceau, un ciseau, un burin, des mains de la Pudeur, la plus aimable et la plus piquante des Grâces. »

Voilà bien de l'ouvrage, dit le sculpteur en posant le testament ; eh ! qui jugera ? — Un jury pris la moitié hors de l'académie. J'atteste que c'était l'opinion de M. Jérôme. Le sculpteur reprit le testament.

« Les peintres ont assurément beaucoup d'esprit ; quelquefois cependant ils en manquent, et dans ce qui les touche de plus près. Par exemple, ils s'imaginent que ceux qui regardent leurs tableaux connaissent toute l'histoire ancienne, toute l'histoire moderne, toute la mythologie, toute la légende des saints, tou-

tes les vies privées des hommes célèbres ou encatalogués comme tels, toutes les plus obscures pages de tous les livres. Il en est ce qu'il peut, et le plus souvent on ne comprend rien à l'action qu'on voit représentée. Autre et plus grande folie : ils s'imaginent encore que tout le monde connait le nom de celui qui a fait le tableau, et ce nom reste à peu près aussi inconnu que le nom de celui qui a fait la toile.

» Il en est de même des sculptures et des sculpteurs.

» Je veux donc que dans tous les tableaux pour lesquels j'ai fait des legs, le sujet se trouve écrit au haut et le nom du peintre au bas. Je veux qu'il en soit de même pour les reliefs, et que, pour les statues en ronde-bosse, le sujet de la représentation et le nom du sculpteur soient gravés au bas.

» Que les peintres disent s'ils ne pourraient pas quelquefois varier la forme et les ornements des cadres de leurs tableaux. Les cadres en couleur, les cadres argentés, ne pourraient-ils quelquefois remplacer avec avantage les cadres dorés ?

» Que les sculpteurs disent encore s'ils ne pourraient varier de même les piédestaux. Une statue de marbre blanc ne pourrait-elle être placée avec avantage sur un piédestal de marbre rouge, ou vert, ou bleu ?

» Du reste, je n'entends imposer à cet égard aucune obligation aux artistes mes légataires ; ceci doit être ajouté seulement pour observation, ou même seulement pour mémoire. »

Le sculpteur, tenant toujours dans sa main le testament de monsieur Jérôme, se prit à me dire, en me le rendant : Je vois que maintenant il s'agit de gravure ; cela ne me regarde plus. Monsieur, lui répondis-je, votre cousin le peintre m'a donné de fort bonnes indications pour un sculpteur ; j'espère que, pour un graveur, vous ne m'en donnerez pas de moins bonnes. Il appela un de ses élèves et il lui dit quelques mots à voix basse. Peu d'instants après je vis entrer un beau jeune homme de vingt-cinq à trente ans. Monsieur, me dit le sculpteur, c'est mon gendre. On me flatte qu'il a déjà quelque réputation dans son art. Je puis vous répondre de ses connaissances et plus encore de son impartialité. Ce jeune graveur, bien mieux habillé que le peintre et même que le sculpteur, avait l'air bien moins empressé, et il ne tenait qu'à moi de voir que la gravure était en meilleur point que les deux autres arts. Je lui donnai le testament ; il se contenta de le lire des yeux et seulement pour lui. Bientôt, sans autre gène ni façon, il se met à parler, pour ainsi dire, au testament, et pour ainsi dire à lui rire au nez. Ah! dit-il, je savais bien qu'il n'y avait guère d'instruction ni de goût dans les petites provinces ;

mais je ne savais pas qu'il y en eût si peu. Quoi! Monsieur Jérôme, durant tout ce siècle la gravure française n'a pas inventé, n'a pas employé un procédé nouveau? Il faut que vous soyez bien de votre pays, et que vous n'en soyez jamais sorti pour ne pas savoir : — Que François et Demarteau ont inventé la gravure au crayon ou la gravure au burin à plusieurs pointes ; — Que Boulanger a inventé la gravure au pointillé ; — Que Bonnet a inventé la gravure au pastel ; — Que Stapart et Leprince ont inventé la gravure au pinceau ou au lavis de l'eau-forte ; — Que Leblond a inventé la gravure en couleurs ; — Que Janinet Dubucourt et Descourtis ont inventé la gravure à l'aquarelle, qui consiste à donner successivement plusieurs teintes à la même estampe, au moyen de plusieurs planches successivement appliquées ; — Enfin, que la manière noire, où les objets, au lieu d'être figurés en noir sur le blanc, le sont en blanc sur le noir, inventée par un homme bizarre comme vous, par l'Allemand Sieghen, au siècle dernier, n'a été mise en usage en France que dans celui-ci.

Ah ! s'écria-t-il en continuant à secouer sans cesse la tête et à tenir toujours les yeux sur le testament, pour écrire sur les arts, même dans son testament, il faut être autrement connaisseur. Ah ! mon cher Monsieur Jérôme! mon cher Monsieur Jérôme! le principal mérite de Picard n'est pas tant dans son spirituel burin que dans son burin universel, qui réunissait toutes les diverses manières des divers maîtres, qu'à sa volonté il imitait à s'y méprendre.

Monsieur Jérôme! apprenez à connaître Drevet, qui s'est donné un différent genre de gravure pour chaque objet différent, et un différent genre de gravure pour chaque différente partie de l'objet.

Monsieur Jérôme! Cochin savait sûrement ce que vous savez, et sûrement ce que vous ne savez pas, quand il a le premier symétriquement rangé les points sur la planche ; il savait que le dérangement nécessaire de cette insupportable symétrie ne pourrait manquer de s'opérer par la vacillation du tirage.

Monsieur Jérôme! dites plutôt que le graveur Cars a porté les nuances dans les masses, le clair-obscur dans l'obscur.

Dites plutôt que Lebas a donné de la légèreté et de la profondeur aux ciels en les travaillant à la pointe sèche.

Il semble que vous n'ayez pas des yeux pour voir ; Flippart a, par l'ingénieuse intercalation des lignes légères dans les hachures, adouci, fondu les divers traits de la gravure.

Et quant à Wille, les chairs de ses figures, surtout leurs dra-

peries, sont tellement élastiques, tellement moelleuses, qu'on est toujours tenté d'y appuyer le bout du doigt. Vous n'aviez donc pas vu ses Musiciens ambulants? Bientôt le jeune graveur s'écria d'une voix éclatante, d'un ton irrité, et comme s'il eût voulu jeter ou déchirer le testament : Non, la gravure ne décline pas : car Bervick, l'élève de Wille, vit; le plus grand des graveurs français vit; son burin a la sévérité de celui de l'histoire; il en a aussi la vérité, la variété : il en aura l'immortalité. J'en atteste ceux qui ont vu son Laocoon implorant l'assistance des dieux; j'en atteste ceux qui ont vu son Louis XVI, si noble, si bon, si majestueux, si doux.

Non, la gravure ne déclinera pas.

Girardet, dont l'œil le plus exercé a de la peine à saisir la légèreté, la délicatesse, la finesse du burin; Massard, Desnoyers, dont les nouveaux burins apportent à l'art de nouveaux genres, touchent encore à l'adolescence.

Eh! sans doute, continua-t-il, je ne nie pas qu'un grand établissement de calcographie près le musée de peinture fût utile; mais si j'avais eu, comme vous, Monsieur Jérôme, de l'argent à dépenser hors de ma famille, j'aurais fondé à côté du musée de peinture un musée de sculpture, un musée de gravure et un musée d'architecture, et la France vous aurait dû maintenant d'avoir au moins quelque chose de complet.

Enfin le jeune graveur cessa de parler à feu monsieur Jérôme; je veux dire qu'il lut enfin son testament.

« Item, j'apprends avec plaisir que les graveurs de Paris, n'ayant pas sans réflexion ni profit gravé la vignette de la fable de la fourmi qui, ayant chanté tout l'été, c'est-à-dire tout le temps de paix où les estampes se vendent bien, se trouva fort dépourvue quand la bise, c'est-à-dire quand le temps de guerre, de crises, de révolutions, où les estampes se vendent fort mal, fut venu, ont formé une association de fonds, une caisse d'épargnes. Je donne à leur caisse trente mille francs, pour qu'ils puissent plus facilement persister dans leurs nouvelles mœurs économiques. » Quel excellent homme! quel excellent homme! s'écria le graveur. Je me rétracte : il y a dans le Vivarais de vrais amateurs; il y a, ce qui vaut mieux, de vrais amis des arts. Mais comment, ajouta-t-il en me rendant le testament, comment cet excellent homme n'a-t-il rien donné à l'architecture? Je lui répondis qu'il avait tout donné à la peinture, à la sculpture et à la gravure; qu'on ne donnait plus rien quand on n'avait plus rien à donner. Voilà, me dirent en même temps le sculpteur et le

graveur, une raison qui en tout temps et en tout lieu sera trouvée bonne. Toutefois, dans ce même salon, peu de jours après, elle ne le fut pas.

J'étais allé rendre visite au sculpteur. Il avait chez lui nombreuse compagnie. Naturellement il devait me parler du testament de monsieur Jérôme, il m'en parla. Qu'a-t-il légué à l'architecture? me demanda un homme qui m'était inconnu. Je lui répondis comme au graveur; à quoi il me répliqua qu'il y avait de l'ineptie à feu monsieur Jérôme de ne pas avoir fait une équitable répartition. Il était irrité, il m'irrita. Monsieur Jérôme, lui dis-je, n'estimait pas l'architecture de notre siècle, et, si je ne me flatte trop, c'était parce que je ne l'estimais pas moi-même. Pour un édifice de Sainte-Geneviève, nous en avons cent autres bâtis contre les règles du bon sens et du bon goût. Monsieur, me dit cet homme encore plus irrité, je suis architecte; vous croyez vous connaître dans notre art, vous allez voir. Et aussitôt il me fit une critique de l'église Sainte-Geneviève qui me parut juste et que je fus obligé de trouver telle. En dehors, me dit-il, les flancs sont nus, le pourtour devrait être entouré d'une colonnade, le dôme de la coupole ne sort pas assez gracieusement de l'édifice. Soufflot aurait dû se ménager une transition plus douce de la coupole au comble. En dedans, c'est pis; vous entrez dans une bonbonnière. Soufflot a fait ce qu'il a pu, non pour augmenter, mais pour diminuer, la profondeur de la perspective intérieure de son temple. J'étais un peu surpris de ce qu'il croyait avoir si fortement raison, qu'il n'employait pas les mots de l'art et ne craignait pas de se faire entendre de moi et des autres. Il continua. Et cependant, me dit-il, quand elle sera terminée, quand elle aura ses deux autres dômes, Sainte-Geneviève n'en sera pas moins un beau monument par la majesté de son péristyle, par le mouvement aérien, par le jeu de ses masses, par leur merveilleuse harmonie, par leur plus merveilleuse alliance de l'antique architecture avec l'architecture chrétienne.

Il me demanda ensuite quels étaient les édifices que je trouvais défectueux. Je les lui nommai; il me soutint, dans de fort longues dissertations, qu'ils ne l'étaient pas. Il ne put justifier cependant la ridicule configuration de l'École Militaire, où l'architecte Gabriel fut, dit-on, contrarié. — Je trouvais aussi que Potain avait fait à la place Louis XV deux copies à colonnes étiques de la belle colonnade du Louvre. — Je trouvais le palais Bourbon magnifique pour dix-sept cent mille francs, mais mesquin pour les dix-sept millions que Girardin et les trois architectes ses successeurs y avaient dépensés. — Je trouvais le Pa-

lais-Royal de Louis bien nommé, sur le frontispice des nouveaux livres, Palais-Égalité. — Je trouvais l'hôtel des Monnaies, d'Antoine, beau dans l'intérieur, mais affligé par devant d'une énorme bosse. — Je trouvais la halle aux farines très belle, mais très petite. Lecamus avait été gêné, et pour sa gloire et surtout pour la commodité publique. — Je trouvais que Wailly et Peyre avaient couronné l'Odéon d'une vraie couverture de grange, et je trouvais que nos édifices manquaient en général par les couvertures, tandis que les tables de plomb, les lames de cuivre et de fer peint se prêteraient aux formes les plus légères et les plus élégantes. — Et quant à l'École de Médecine, de Gondouin, que l'architecte ne cessait de vanter pour son élégance, sa correction, pour son style grec, littéralement grec, je ne contestai pas; mais je dis que j'étais vingt fois passé devant sans m'arrêter, sans me douter de toutes ces beautés.

Il me parla encore long-temps; mais il ne put jamais changer ou déplacer les pierres et faire que je ne voyais pas ce que je voyais.

Quand ensuite il compara l'architecture du dix-septième siècle avec celle du dix-huitième, il dit que l'une avait plus de magnificence, de grandeur, l'autre plus de sévérité, de pureté; que l'une visait à surprendre, à étonner; que l'autre, tout antique, toute gracieuse, proscrivait les élans qui dépassaient les proportions classiques : d'où je concluais que l'architecture du siècle dernier l'emportait sur celle de notre siècle; d'où il concluait que l'architecture de notre siècle l'emportait sur celle du siècle dernier.

Je sortis; il sortit bientôt après, et, comme il allait dans la même direction que moi, et qu'il marchait fort vite, il fut bientôt sur mes talons. Nous nous reconnûmes; nous continuâmes à marcher ensemble; et lorsqu'il fut vis-à-vis de sa maison, il me proposa de venir me reposer. Je fus obligé de monter a un sixième; je m'y attendais, car c'est au plus haut étage que doit être logée l'architecture, dans ce temps de révolution où l'on ne fait que démolir.

Il me présenta, à ma grande surprise, un beau fauteuil de satin noir; il s'assit vis-à-vis de moi et me dit : Monsieur, nous ne sommes pas d'accord sur bien des points; peut-être le serons-nous sur d'autres. Monsieur, lui répondis-je, il en est sur lesquels nous ne le serions sans doute jamais, et je n'oserais d'ailleurs vous les faire connaître. Il me dit qu'il était de ces gens qui savent tout entendre. Eh bien! lui dis-je, il faut que votre art change maintenant de direction, d'études et d'objet.

Nous avons assez de palais, puisque nous n'avons plus de rois; — Assez de châteaux, puisque nous n'avons plus de seigneurs ; — Assez d'églises, puisque nous nous croyons tous philosophes ; — Assez de colléges, puisque les classes sont toujours vides, bien que les portes soient toujours ouvertes. — Nous avons, ce me semble, assez d'hôtels de ville, assez de bourses, assez de tribunaux, assez de salles de spectacle. — Nous avons assez de prisons, d'hôpitaux ; mais les uns et les autres sont à jeter à bas.

Nous manquons de halles, et presque toutes celles que nous avons sont à jeter à bas. — Nous manquons de ponts, et tous ceux qui ne sont pas bâtis comme ceux de Perronet sont à rebâtir. — Nous manquons de fontaines, et surtout de fontaines faites comme celles des Innocents ou de la place de l'Ecole de Médecine de Paris, qui donnent l'eau par grandes nappes. — Nous manquons de greniers publics. — Nous manquons de bains publics. — Nous manquons d'aqueducs. — Nous manquons d'abattoirs. — Nous manquons enfin de promenades, de celles de nos nouvelles villes du Rhin, gazonnées, ombragées, fraîches, dessinées pour délasser l'esprit, pour récréer les sens.

Ce n'est pas tout : nos villes sont à retailler, nos places à agrandir, nos rues à élargir, nos maisons à aérer, à éclairer, à espacer, à isoler comme les anciennes îles, les anciennes maisons de Rome. — Nos villages, nos bâtiments ruraux, sont à reconstruire.

Tout notre vieux monde, fait par la vieille architecture, est à refaire par la nouvelle.

DÉCADE LXIX. — LA DÉCADE DES PAGES ROUGES.

J'ai un ami, a dit Armand, qui souvent, au lieu de dormir, cherche les causes.

Il demeure à Rodez ; il se nomme Monsieur Arcade, nom qui ne convient guère à sa taille haute, droite et élancée. J'allai le voir à mon dernier voyage, et je le trouvai au lit, quoiqu'il fût assez tard. En me voyant entrer, il me dit : Ah ! je suis bien aise de votre bonne santé ; quant à moi, j'ai passé une mauvaise nuit ; et la cause, c'est que ma servante ne m'a pas bien fait cuire les artichauts; et elle ne m'a pas bien fait cuire les arti-

chauts, parce que son frère, qui était à la campagne, est maintenant ici; et son frère, qui était à la campagne, est maintenant ici, parce qu'on veut le marier et qu'il ne veut pas se marier.

Armand a ajouté que, s'étant assis, M. Arcade avait ainsi continué : Mon ami, tout a une cause, tout. Je me suis logé au couvent de Sainte-Catherine, parce que les moinesses s'en sont allées, et les moinesses s'en sont allées, parce que la révolution est venue; et la révolution est venue, parce que mille causes l'ont appelée; et de ces mille causes la première remonte peut-être aux années de Jules-César; mais comme ce serait un peu long d'aller si haut, n'allons pour le moment qu'aux années de Louis XIII, ou même, si vous voulez, qu'aux années de Louis XIV, ou même qu'à ses dernières années, qui sont les premières années du siècle.

ANNÉE 1700. Le roi d'Espagne meurt; il avait institué pour son héritier le duc d'Anjou, petit-fils de Louis XIV; il lui avait légué tout le nouveau continent et les plus belles parties de l'ancien; c'est, je crois, le plus grand legs qui ait été fait depuis Adam. — Les rois de l'Europe le trouvent trop grand. Cependant le duc d'Anjou part.

ANNÉE 1701. Les rois de l'Europe montrent, comme disent aujourd'hui les relations de nos généraux, trois ou quatre cent mille baïonnettes, avec un assortiment de canons. Louis XIV en montre tout autant avec le même assortiment. Ces levées, au dessus des forces de la France, ne peuvent que l'épuiser, que mécontenter les peuples. Je remarque ce premier germe de notre révolution.

ANNÉE 1702. Tous les tonnerres des rois s'allument. — Pendant dix ans le sang ne cesse de couler.

ANNÉE 1712. Tandis que nous gagnons en quelques années les batailles de Luzara, de Friedlingen, d'Almanza, de Villaviciosa; tandis que nous en gagnons plusieurs autres, — Nous perdons celles de Hochstett, de Ramillies, de Turin, de Malplaquet. — Nous en perdons plusieurs autres. — Mais nous gagnons la dernière, celle de Denain.

Les dernières batailles sont les coups de partie.

ANNÉE 1713. — Au congrès d'Utrecht, l'Angleterre, la Hollande, dictent les conditions de paix à la France.

ANNÉE 1714. A Rastadt, la France les dicte à l'Allemagne.— La France est épuisée par ses longs efforts.

Ne voyez-vous pas le germe de notre révolution grossir encore?

ANNÉE 1715. Louis XIV, après avoir mis la monarchie espagnole dans sa famille, rendu la paix à la France, meurt; Louis XV enfant lui succède. Louis XIV, par sa dignité personnelle, avait

rehaussé le pouvoir royal. — Le régent l'avilit par sa liberté de penser, par le libertinage de ses actions.

Le germe de la révolution grossit.

Année 1719. Guerre contre le duc d'Anjou, roi d'Espagne, sous le nom de Philippe V, pour qui la France avait répandu tant de sang.

Année 1720. Le germe de la révolution grossit encore plus par les fautes de l'administration financière. — Chute des billets de banque, chute de Law ; épuisement des finances, épuisement de l'état. Le germe de la révolution grossit toujours.

Année 1723. Le régent meurt peu estimé, peu regretté. Ce prince n'en avait pas moins le courage brillant et la vivacité d'esprit de son aïeul Henri IV ; mais il n'avait pas un Sully, il avait un Dubois.

Le germe de la révolution grossit extraordinairement sous la régence.

Année 1724. Sous le ministère du duc de Bourbon, qui dura si peu, il n'ent guère le temps de grossir.

Année 1726. Sous celui de Fleury, il eut bien le temps de grossir ; mais il ne grossit guère. Ce bon cardinal gouverna seize ans la France avec sagesse.

Année 1734. Guerre d'Italie ; victoires de Parme et de Guastalla.

Année 1738. Paix de Vienne ; elle nous donne la Lorraine.

Année 1740. Mort de l'empereur Charles VI ; guerre de la succession d'Autriche, qui dure huit ans ; huit ans de sang répandu.

Année 1742. Retraite de Prague que fait le maréchal de Belle-Isle.

Année 1743. Mort du cardinal de Fleury. — Il contint les jansénistes ; il ne laissa pas faire de miracles à saint Médard. Il contint aussi les jésuites, et leur fit de temps en temps sentir la pesanteur de la main qu'ils prétendaient tenir dans la leur. — Deux fois, et toujours malgré lui, il consentit à la guerre contre l'Allemagne.

Année 1744. Maladie du roi à Metz.

Année 1745. Bataille de Fontenoi.

Année 1748. Paix d'Aix-la-Chapelle.

Année 1757. Bataille de Rosbach.

Les batailles gravent trop souvent en caractères de sang les années des chroniques nationales ; lorsqu'elles sont des victoires elles retardent moins les révolutions qu'elles ne les avancent lorsqu'elles sont des défaites.

ANNÉE 1758. Règne des favorites, règne des jansénistes, règne des jésuites, règne du parlement ; le roi seul ne règne pas ; et, dans ce silence du pouvoir, l'opinion publique commence au loin de faire entendre sa voix.

ANNÉE 1762. La société des jésuites est abolie. Est-il vrai que les seuls hommes de force et de taille à lutter avec la révolution aient cette année disparu?

ANNÉE 1763. Paix de Paris ; abandon de presque toutes nos colonies dans les deux mondes. Nous perdons moins de pays par nos revers que par la plume de nos plénipotentiaires. La nation s'irrite.

ANNÉE 1769. Après un grand nombre de combats où la fortune se joue de Paoli et de son génie, réunion de la Corse à la France.

ANNÉE 1771. Le parlement, qui avait si solennellement prononcé la suppression des jésuites, est lui-même supprimé, sans autre forme ni figure de procès. L'irritation redouble dans toutes les classes ; la révolution accourt.

ANNÉE 1772. La Pologne, pour se trouver entre la Russie, la Prusse et l'Autriche, pour n'avoir ni gouvernement ni esprit national, voit la moitié de son territoire occupée par ces trois états, tandis que sans exception tous les autres états restent paisibles et lâches spectateurs. En France la voix de la justice se fait inutilement entendre ; elle est près de devenir la voix de la révolution.

ANNÉE 1774. La nation avait proclamé Louis XV, pendant sa maladie à Metz, Louis le Bien-Aimé : il aurait dû alors mourir ; il attend, et, trente années après, lorsque la nation était fatiguée de la longue vie d'un roi qui ne vivait que pour les plaisirs, il meurt. — Il a pour successeur un prince âgé de vingt ans, qui se montre le père de son peuple aussitôt qu'il en est le roi. — Le jeune Louis XVI porte dans sa main les germes de tous les biens.

ANNÉE 1776. Les colonies anglaises de l'Amérique continentale se déclarent indépendantes, et le char de la guerre roule à grand bruit dans ces nouvelles contrées. Les bataillons rouges des Anglais s'y développent.

ANNÉE 1777. Les armes de la France y brillent.

ANNÉE 1778. Guerre entre l'Angleterre, la France et ses alliés.

Les Français, les Espagnols, les Hollandais, les Américains, teignent de sang anglais les diverses mers ; les Anglais les teignent de sang français, espagnol, hollandais, américain. — Victoires, revers des deux parts.

Les noms du bailli de Suffren, de d'Estaing, de Bouillé, de La Fayette, de Rochambeau, sont gravés sur les tables de nos annales militaires, et sur celles des annales américaines.

ANNÉE 1782. Ce qui n'empêcha pas qu'aux pages rouges de la guerre ne succédassent les pages d'un traité de paix, de celui de Versailles.

Fêtes et réjouissances en faveur de la révolution américaine.

Notre révolution approche.

ANNÉE 1789. Notre révolution est arrivée. Quatorze juillet. Depuis longues années Louis XVI était roi de France ; La Fayette depuis ce jour est roi des Français.

ANNÉES 1790, 1791. La volonté nationale est divisée de plus en plus, et de plus en plus la France est divisée sur tous les points.

ANNÉE 1792. Le trône avait porté le poids du temps treize cent onze années, il ne peut le porter une année de plus.

ANNÉE 1793. Le 21 janvier, à la vue de tout un peuple s'élève un grand échafaud où monte Louis XVI. La place Louis XV est rougie du sang royal. Le ciel s'ouvre.

ANNÉE 1794. Année de la terreur, année de la hache.

ANNÉE 1799. Depuis sept ans la France, circonvenue de baïonnetes ennemies, s'était, des extrémités au centre, hérissée de baïonnettes et de piques. La baïonnette française est victorieuse à Valmy, à Jemmapes, à Hondschoote, à Toulon, à Fleurus, à Castiglione, à Rivoli, à Zurich. Les drapeaux français menacent les capitales ; la paix est successivement faite avec les diverses puissances. Les républiques ont été changées en royaumes, les royaumes en républiques. Les rois prennent, posent, reprennent leurs couronnes.

Le temps ne semble-t-il pas être devenu élastique, s'être comprimé, et chacune de nos courtes années renfermer plus d'événements que chacun de nos précédents siècles?

ANNÉE 1800. Victoire de Marengo. Notre garde-meuble, fermé pendant huit ans, se rouvre ; le trône de Dagobert peut bien paraître à quelques uns trop haut ou trop bas, mais sa couronne s'ajuste à toutes les têtes.

Décade LXX. — LA DÉCADE DE VERDEILLE.

Nous dînions; Armand nous a proposé de nous conter l'histoire de Verdeille. Ce galant homme, un jour que nous étions chez lui, comme en ce moment, près de nous lever de table, me la conta lui-même ; je n'y diminue rien, je n'y ajoute rien.

Je suis né, me dit-il, à Calmont, vieux château à quelques lieues de Rodez, où coucha une nuit, il y a un peu plus de trois siècles, Charles VII, où maintenant il ne couche plus personne, car homme vivant n'y a jamais vu ni portes ni fenêtres. C'est vraiment le digne château chef-lieu du Calmontois, la contrée des pauvres.

Mon oncle, le grand Verdeille, qui fut un si habile maître dans l'art d'exciter la compassion publique qu'on venait prendre ses leçons de plus de dix lieues, cultiva d'abord mon enfance. Il tâchait de m'assouplir le cou, les épaules. Il me faisait remarquer les spirituelles attitudes du chien, du chat, lorsqu'ils demandent. Il avait toujours dans sa besace des fruits et des petits morceaux de pain blanc pour les enfants, qui ne les obtenaient jamais de lui qu'en les mendiant. Un jour il me montra un gâteau : je le mendiai, mais si mal, qu'au lieu du gâteau il me donna un grand coup de pied, dont cependant le lendemain je ne me serais pas souvenu, si je ne l'avais vu entrer, mais si irrité, que je m'éloignai, de crainte qu'il ne m'en donnât un second. Il n'y avait que ma mère et moi. Que deviendra ce petit garnement? lui dit-il en me prenant rudement par la main ; ce serait toujours un fort sot et fort pauvre mendiant : je crois qu'il faut en faire un laboureur, un artisan ou peut-être un moinillon. Ma mère avait un grand respect pour l'habit clérical. Je le veux bien, lui répondit-elle; faisons-en un petit moine, car il est toujours à chanter des chants d'église, et souvent à la maison il sonne les cloches et fait en même temps la procession. Je l'emmènerai a Rodez. Cela me regarde, dit en se redressant le grand Verdeille.

Le lendemain au matin, qu'il gelait à pierre fendre, mon oncle vint me tirer du lit par les deux oreilles. Nous nous mîmes en route ; et comme le jour commençait a paraître, nous arrivâmes à la ville.

Nous nous arrêtâmes devant une grande maison, moitié blan-

che, moitié rouge : c'était le collége. Mon oncle sonna, on ouvrit. Mon oncle entra d'un air de connaissance, et alla tout droit à la chambre du recteur, auquel il me présenta. Mon très révérend père, lui dit-il, voilà Verdeille mon neveu. Bien qu'il n'ait que treize, quatorze ans au plus, c'est un génie ; vous m'avez demandé un correcteur, vous ne trouverez pas mieux. Du temps que le père recteur était le plus occupé à me questionner, le grand Verdeille, qui avait laissé tout exprès la porte ouverte, s'était légèrement sauvé, me laissant à la charge des jésuites.

Dès le jour même j'entrai en fonctions. J'aidais en outre à la cuisine, et pendant le temps qui me restait, on m'enseignait à lire et à écrire. Ensuite on me mit entre les mains un rudiment latin et un rudiment grec, et bientôt après on me fit suivre les classes. Je remportai un prix au grand concours de Pâques, et j'allai me faire couronner mon fouet sous l'aisselle. Lorsque depuis, me trouvant à Paris dans le beau monde, j'ai raconté cela, on n'a pas voulu me croire : c'est qu'on n'a pas idée de ce qu'était notre ancien Rouergue.

Après ma rhétorique je jetai le froc aux orties, ou plutôt je le vendis ; j'en tirai douze francs, que j'allai manger à la meilleure auberge de la ville : dans ce temps c'était l'Épée royale.

Quand j'eus dépensé à cette épée tout mon argent jusqu'au dernier sou, je partis.

Je pris le chemin du Languedoc. Je ne passai pas loin de Calmont ; il va sans dire que je n'y entrai pas. Mon oncle, criai-je de loin en me tournant vers le château, je vous prouverai que je n'ai pas dégénéré des mes illustres aïeux les Verdeille, les plus anciens mendiants du pays. En effet, je fis cinq fois le tour de la France, tendant la main le long des Alpes, des Pyrénées, de l'Océan et du Rhin.

A Parthenay, à Niort, à Saint-Maixent, je voulus rétablir l'ancien royaume de Thunes. Le nom de Verdeille Ier flatte l'orgueil, même dans les plus bas étages ; mais bientôt je vis qu'au dix-huitième siècle des trônes fracassés seraient de fort mauvais siéges. Je continuai mes tournées.

A Toulouse, à Bordeaux, à Nantes, à Rouen, à Lyon, l'art se soutenait encore, mais il était perdu à Paris. Toutefois j'y fus assez content de cette dame âgée, habillée d'un mantelet blanc et d'une calèche de taffetas noir, que vous trouviez dans toutes les rues, qui vous tirait doucement par le bras, vous regardait, vous disait toujours ce qu'il faut vous dire, et se faisait toujours donner de l'argent. Je fus encore content de ces hommes âgés qui vous parlaient à l'oreille, et auxquels on donnait aussi de l'argent

avec plaisir. Mais quant à tous ces grands mendiants qui avaient des écriteaux sur la poitrine ou qui s'inclinaient devant les passants, la canne dans une main, le chapeau dans l'autre, sans rien demander, sans rien dire, autant valaient des mannequins bien habillés, bien chaussés.

Voilà, je crois, tout ce qui est digne d'être mentionné, car, pour les autres mendiants de Paris, ce n'étaient guère que de mauvais perroquets, plus ou moins bien ou plus ou moins mal habillés. Quand je les vis et les entendis à leurs grands jours des ténèbres de Longchamps ou du pélerinage du Calvaire, je fus irrité, indigné. Les animaux dont ils se faisaient accompagner n'etaient guère plus bêtes qu'eux. Ah! mes camarades, m'écriai-je en imitant cette page si célèbre, si souvent citée, qu'ils seraient honteux de vous, les anciens mendiants du grand siècle de Louis XIV, vos ancêtres, si, pour leur malheur, rappelés à la vie ici, sur ce magnifique coteau, l'ancien trône de leur périodique éloquence, ils vous voyaient, ils vous entendaient! Malheureux, vous diraient-ils, chassez ces chiens, ces singes, ces biches, ces instruments factices de persuasion qui ne remplaceront jamais une onctueuse rhétorique! Parlez aux yeux, parlez aux oreilles, parlez surtout aux cœurs, et vos vieux chapeaux à haute forme s'empliront jusqu'aux bords. Mais la plupart de ces bonnes gens, ignorants et routiniers, ne m'entendaient pas; ils se demandaient les uns aux autres : Quel est ce français-gascon? Comprenez-vous ce français-gascon?

Je partis de Paris en assez mauvaise santé : les soupes à la farine d'orge, appelées à la Rumfort, m'avaient cruellement dilaté mon estomac, jusque là accoutumé à la soupe française.

Où je vis, a continué Armand, que Verdeille ne me mentait pas, c'est qu'il me dit qu'il était venu dans le Gévaudan et qu'il s'était arrêté dans des lieux que j'ai tous reconnus depuis que j'habite près de ce pays.

J'ai reconnu particulièrement la topographie d'un hameau dont il me parla assez longuement.

Quand après être sorti de Marvéjols, me dit-il, vous prenez le chemin qui passe devant le grand jardin bocager de monsieur David Crespin, dont la porte s'ouvre tous les jours si souvent pour les aumônes, vous arrivez au pied du mont Tasset, couvert dans le haut d'arbres forestiers. Du côté du levant et du midi les pentes rapides de ses coteaux offrent des groupes de maisons à moitié encaissées dans le sol : tel est le hameau de la Rouvrette, où m'amena mon ami Pierrotin. Il y est propriétaire et habitant, et, ainsi que bien d'autres, une partie de l'année il

vit de ses champs et une autre de sa besace. La maison qu'il habite est si voisine de celle d'un riche avocat, qu'on pourrait, comme on dit, se donner du feu d'une fenêtre à l'autre. L'avocat ne cessait d'exercer ses enfants à la musique. Ces gammes répétées m'ennuyaient, et je trouvai plaisant d'enseigner de mon côté à la petite famille de Pierrotin la musique des pauvres de Rouergue. Je fis donc chanter aux petits enfants de Pierrotin,

Que l'aumône,
Que la charité,
Devant Dieu,
Soit présentée
A cette heure,
A l'heure de notre mort.
Ainsi soit-il.

Ces vers ou ces lignes coupées forment un balancement de spondées sans dactyles auxquels le pauvre a accommodé une musique lourde, mais sonore mais retentissante. Nous étions sur la montée de l'escalier ; nous eûmes bientôt rempli du bruit que nous faisions le salon de l'avocat. Il s'approcha tout irrité de la fenêtre. Mon ami, dit-il en s'adressant à moi, c'est bien mal à vous de venir ici enseigner les jeunes enfants à demander leur pain. Monsieur, lui répondis-je, voudriez-vous que je vinsse leur enseigner à le prendre? — En vérité, me dit-il tout en colère, je ne sais si l'on a été trop loin quand on a dit que les mendiants étaient la plaie de la société, la lèpre du monde. — Oui, Monsieur, on a été trop loin, et les nouveaux livres où vous avez lu cela ont été faits par des gens trop durs, trop cruels ; les hommes qui demandent leur vie ne sont pas la lèpre, et je crois que si messieurs les auteurs, dépouillés de leurs beaux habits, allaient à moitié nus comme nous, ils ne seraient guère plus beaux. — Le gouvernement avait promis de renfermer tous les mendiants dans les maisons de force qu'on a établies par toute la France. Depuis 1724, nous payons pour cet objet une addition de trois deniers par livre sur les tailles, et jamais autant de mendiants. — Monsieur, c'est qu'il est difficile de nous arrêter, difficile de nous retenir quand on nous a arrêtés. Moi qui vous parle, j'ai échappé deux fois de la maison de force d'Orléans, une fois de la Tour-Neuve et une fois du Sanitat. Cependant, veuillez m'en croire, nous irions de bon gré dans ces maisons, si elles n'étaient des prisons souvent infectes où souvent on nous punit avec le fouet des nègres. Mais alors vous trouveriez à dire : votre grange hospitalière ne s'ouvrirait plus tous les soirs aux malheureux qui n'ont pas de toit ; le lendemain, ils ne viendraient pas se réchauffer à votre foyer, y manger votre pain ; vos enfants n'apprendraient pas à porter dans

leurs petites mains une pièce de monnaie au pauvre, à secourir, à être bons, à aimer, à être heureux. Monsieur, vous connaissez le bon paysan nommé Bergogne, qui, plus magnifique, proportion gardée, que les princes de l'Europe, reçoit tous les jours à sa table vingt-cinq pauvres passants. Le nom respectable de Bergogne fait du bien partout où il est connu. Si tous les pauvres avaient été renfermés, il n'y aurait pas de Bergogne au village de Culture; et j'ajouterai, moi qui suis du Rouergue, il n'y aurait pas eu de madame Delauro: car, après plus de quatre-vingts ans d'une vie passée tout entière à soulager nos maux, elle vient de monter au ciel, et les pauvres qui se sont partagé ses vêtements et les ont mêlés avec les plus précieuses reliques invoquent tous les jours son glorieux et saint nom, que leurs immortelles et malheureuses générations porteront de bouche en bouche jusqu'aux derniers âges. — Vous ne me ferez pas changer mon opinion; je n'aime pas les mendiants, j'aime les pauvres.—C'est-à-dire que vous aimez les malheureux, que vous n'aimez pas les plus malheureux. Cet avocat tenait à me convaincre; je tenais à ne pas être convaincu. Enfin, s'apercevant que je n'étais pas moins raisonnable qu'un autre, il se mit à me parler raison, ordre général, bien public. Je l'écoutai alors volontiers sans le contredire; et aujourd'hui que je suis désintéressé, je pense que plusieurs de ses idées sont praticables. Il ne voulait que des pauvres patentés par leur municipalité, des pauvres vraiment pauvres, des vieillards vraiment vieux, des estropiés ne pouvant vraiment pas se servir de leurs membres; il voulait des ateliers pour les travaux de tous les genres, de toutes les saisons et de tous les âges; il voulait que, dans la riche bourgeoisie, on prît des agents généraux, sous le nom de pères des pauvres, de mères des pauvres, sans honneurs, sans priviléges, sans aucune rétribution dans ce monde. A ces conditions, il consentait à la suppression des maisons de force ou renfermeries, qui ne lui déplaisaient cependant pas autant qu'à moi.

Du Gévaudan je rentrai dans le Rouergue; j'allai droit à Calmont. Je mendiai devant la maison de mon oncle le grand Verdeille, tantôt sous un habit, tantôt sous un autre, tantôt avec une taille, un visage, un âge, tantôt avec une autre taille, un autre visage, un autre âge. Il avait bon cœur. Il était d'ailleurs connaisseur, amateur, artiste. Il me donna abondamment. Je le suçai et le ressuçai; ensuite je lui volai ses souliers, son bonnet, ses œufs, ses poules, sa chèvre. Il devint furieux. Je me présentai alors à lui sous la forme et le personnage de devin; j'offris de lui faire recouvrer ces objets. Il se prétendait fin et avec rai-

son. Nous nous engageâmes en présence de témoins; bientôt il voulut encore que j'augmentasse la somme par moi promise si je ne réussissais pas, comme il augmentait celle qu'il devait me donner si je réussissais; j'y consentis. Enfin, le jour fixé, tout le village s'assembla, car c'était en plein midi et en public que je devais désigner le voleur. La place devant l'église était tout entourée de monde. Le grand Verdeille, reconnaissable à sa longue chevelure blanche, à sa ceinture de cuir, à son air goguenard, riait avec ses vieux contemporains en me voyant paraître. C'est moi, lui dis-je, à qui vous avez fait l'aumône plusieurs fois, à tels jours, à telles heures, à telles places; c'est moi qui vous ai volé vos souliers, votre bonnet, vos œufs, vos poules, votre chèvre: reconnaissez votre neveu Verdeille! Mon oncle le grand Verdeille manqua mourir d'étonnement et de joie; il ouvre ses bras, se précipite sur moi. Verdeille! Verdeille! criait-il, mon neveu Verdeille! Bientôt ses forces l'abandonnent; il tombe au milieu du peuple, qui l'emporta dans sa maison. On appela le médecin du village, qui avoua qu'il ne connaissait ni médecine ni remède contre la maladie de la joie, tant elle était rare. Cependant, au bout de quelques jours, grâce aux soins de tous nos parents et de tous nos amis, c'est-à-dire de tout Calmont, nous rendîmes à la vie le grand Verdeille.

Quelques années après, les premiers rayons de l'aurore des troubles civils percèrent jusqu'à nos montagnes.

Je pris vite la route de Paris. Au 14 juillet la révolution se montra dans tout son éclat.

Le corps des mendiants, qui, en France, dans les temps ordinaires, est de trois cent mille, grossi par la cessation des travaux, la disette des grains, par les ouvriers fainéants, les déserteurs, les parasites, les fils de pauvres familles ruinées, les hommes insolvables, fut bientôt doublé, bientôt triplé, quadruplé. Bientôt il changea de costume et de nom.

A Paris, il fit peur à ces deux terribles assemblées nationales, dont l'une mit trois ans à rétrécir la couronne de Louis XVI, et l'autre le second jour de sa session la lui ôta. Inutilement on augmenta les anciennes distributions de blé, de légumes, de beurre, de bois. Inutilement on ouvrit de tout côté des ateliers de charité où l'on nous laissait ne rien faire. Nous ne cessâmes de gronder. Inutilement on nous donnait des passeports, on nous payait grassement pour nous faire reprendre le chemin des provinces; nous partions par centaines, nous revenions par milliers. Notre corps devenait tous les jours plus redoutable; il était, ou du moins ses chefs étaient à vendre. Le gouvernement aurait dû

être le dernier enchérisseur; il ne le fut pas. Nous aurions lanterné les chefs des démocrates, nous lanternâmes les chefs des aristocrates.

Enfin vint l'année de la terreur, l'année des pauvres. Nous nous emparâmes des avenues, des portes des villes; nous nous emparâmes des places, des marchés; nous occupâmes les tribunes publiques.

Le lendemain du 9 thermidor nous ne fûmes plus rien, nous ne fûmes plus que ce que nous avions été.

Pour moi, j'avais, comme les autres vieillards mendiants, été mis à discrétion, tantôt dans un salon, tantôt dans un autre. Je me trouvai entre autres chez un vieillard très riche, très peureux. Il me proposa, pour sa sûreté, de m'adopter. J'y consentis, et dès ce moment je le traitai avec un respect, un amour si vrais, que, si j'avais voulu habilement contrefaire ou exagérer ces sentiments, ils n'auraient pas aussi visiblement touché cet excellent homme. Il n'avait ni femme, ni parents; il me laissa tout son bien. J'ai cru et je crois pouvoir être son héritier

Verdeille me raconta son histoire à Paris, au boulevard des Italiens, dans son beau salon brillant d'acajou, de cristal et de marbre. Il avait d'un côté sa femme, fort aimable personne, de l'autre d'honorables amis; sa table était entourée de sa jolie petite famille. Verdeille était très âgé, mais il n'était pas très vieux. Je l'écoutais; je regardais autour de moi, j'admirais, et en moi-même j'applaudissais souvent à la fortune, plus souvent a Verdeille.

DÉCADE LXXI. — LA DÉCADE DE JEAN.

Nous avions parlé de presque tout, et vers la fin de la journée nous ne savions guère plus que dire, quand Robert a demandé à Armand s'il avait encore du Verdeille. Oui, nous a-t-il répondu, et il a aussitôt commencé une nouvelle narration.

J'allais a Paris assez souvent dîner chez Verdeille. Un jour, avant de nous mettre à table, il lui arriva de regretter son ancien état. Les mendiants de nos montagnes, dit-il, marchent légèrement avec trente, quarante, cinquante ans sous la plante de chaque pied. Ils colportent par monts et par vaux les maladies, qui se fatiguent d'être avec eux et ne tardent pas à les quitter. Si

à la fin ils succombent sous le poids des ans, ils se promènent du moins au milieu de la nature jusqu'au bord de leur fosse. Au lieu que maintenant, nous les riches, quand nous sommes vieux, nous sommes obligés de faire comme les autres vieux ; quand nous sommes malades, de faire comme les autres malades ; quand nous sommes mourants, de faire comme les autres mourants, de voir venir fixement la mort dans notre belle alcôve. Nous sommes obligés d'entendre d'avance clouer notre bière, sonner notre glas, chanter nos dernières vêpres. Cependant il faut convenir aussi que maintenant, le soir, je me trouve bien aise de n'être plus obligé d'aller chercher un gîte et une écuellée de soupe. Maintenant le soir je n'ai plus froid, je n'ai plus faim, je n'ai plus peur des loups, et c'est quelque chose. Je possède une assez belle maison, deux anciennes fermes de moines et dix mille francs de rentes sur le canal de Bourgogne, et c'est quelque chose encore.

Il me sembla qu'il était de la politesse de féliciter Verdeille sur la fortune que lui avait laissée son bienfaiteur. Oh ! Monsieur, me dit-il, tout ce que j'ai ne me vient pas de lui : vous allez voir.

Du temps que j'étais un des chefs des vagabonds ou mendiants de Paris, il va sans dire que je devais avoir des relations directes avec les chefs du gouvernement ; j'en avais surtout avec un membre du Comité de salut public, qui était spécialement chargé des hôpitaux et des établissements de bienfaisance. Ami Verdeille, me dit-il un jour, en même temps que tu es incontestablement un vrai sans-culotte, tu es aussi une espèce d'homme de lettres. J'ai à faire inspecter les hospices de la France ; tu es l'homme qu'il me faut ; voilà tes pouvoirs ; pars. Je m'inclinai profondément ; je remerciai le plus respectueusement que je pus le citoyen représentant, et je me mis en route.

Je visitai, dans une bonne berline, un secrétaire à mes côtés, un valet de chambre sur le devant, les maisons de la misère. Il me semblait que les hospices des petites villes n'étaient que de petites maisons bourgeoises frappées d'épidémie, quand je venais de visiter les hospices des grandes villes où les salles m'offraient de longues rues de catarrhes, de pleurésies, de fièvres, de dyssenteries ; de longues rues de dartres, d'ulcères, de teignes, de gales ; de longues rues de fractures, de contusions, de plaies, de bosses à côté desquelles on préparait des milliers de bandages et de compresses, des chaudières de médecines, des cuves de remèdes. Dans tous ces grands hospices je vis de grands désordres ; j'en vis encore de plus grands dans les petits hospices.

Les anciennes administrations, composées des hommes les

plus distingués du clergé, de la magistrature et de la bourgeoisie, avaient disparu, et à leur place des municipalités, souvent ignorantes, laissaient dépérir les biens des pauvres.

Des commères, des femmes ou des filles d'une réputation équivoque, sous la surveillance d'agents ou d'économes d'une probité qui ne l'était pas moins, étaient à la place de ces anciennes et pieuses sœurs de Saint-Augustin, de Saint-Vincent de Paul, de Saint-Jean de Matha, devant qui les artisans, surtout les soldats, se jetaient à genoux dans les chemins comme devant des anges, par lesquels ils avaient été si pieusement servis.

Je trouvai cependant des hospices où il n'y avait rien à reprendre, rien à dire; mais c'était seulement ceux qui étaient vides, où il ne restait que le portier, qui, dans sa loge, vivait des légumes du jardin.

Ah! Monsieur, s'écria Verdeille, comme s'il n'eût pas été riche, comme s'il eût été encore à Calmont, périsse la mémoire des jours où furent portées les lois sur la vente des biens des hôpitaux!

Les sept ou huit cents hospices de la France étaient dotés de cinq cents millions de biens-fonds; combien aujourd'hui leur en reste-t-il? Que les financiers de la Convention répondent.

Ma tournée étant enfin terminée, continua Verdeille, je revins à Paris faire mon rapport verbal au membre du Comité de salut public qui m'avait envoyé. Je lui peignis tout comme je l'avais vu.

Représentant, lui dis-je, dans la plupart des hôpitaux, les salles, remplies d'un air usé, infect, ne débouchent guère que par les portes et se communiquent mutuellement leur putridité : aussi, quand vous construirez de nouveaux hôpitaux, renoncez à cette ancienne suite de bâtiments contigus; n'élevez que de grands pavillons entièrement isolés. En attendant, dès demain, et dès aujourd'hui s'il est possible, criblez d'ouvertures et de fenêtres descendant jusqu'au plancher les anciens bâtiments; que des torrents d'air nettoient plusieurs fois le jour les salles et les dortoirs; ayez des salles, des dortoirs de rechange; planchéiez-les, exhaussez-les; point d'alcôves, point de rideaux; espacez les lits; n'ayez que des lits de fer garnis de paillasses de paille fraîche, de sommiers de crin; foulonnez, fumigez les habits, les couvertures des malades; fumigez surtout par l'acide muriatique de Guyton Morveau ces longues salles, que par des cloisons mobiles et instantanées vous pourrez, pour quelques moments, accourcir à volonté.

Citoyen représentant, continuai-je, après le bon air, les bons médicaments sont quelquefois les meilleurs remèdes; quelque-

fois ce sont les bons aliments. Je ne sais pourquoi on est toujours moins sévère dans l'examen de ceux-ci que dans l'examen de ceux-là. Le vin, entre autres, m'a paru partout ou mauvais ou détestable; cependant, vous le savez, le vin pris modérément est un bon remède.

La tranquillité d'esprit en est aussi un fort bon Qu'il y ait un couloir et une porte au chevet de chaque lit; que l'homme qui vient de mourir ne passe plus dans une civière devant l'homme mourant; que le médecin n'attache plus au rideau du malade un billet funèbre portant écrit le mot *confession;* que l'aumônier s'approche indistinctement de tous les lits, qu'il porte indistinctement partout les douces paroles de la religion ; qu'on ne récite plus les prières des agonisants, les recommandations de l'âme; qu'on n'éteigne plus autour du malade les rayons dorés de l'espérance, qui, de la main de Dieu, descendent à travers les nuits les plus noires, les rideaux les plus épais. Pourquoi, dans les petits hospices des provinces, ne meurt-il qu'un malade sur douze, quinze, tandis que dans les grands hospices de Paris il en meurt un sur quatre, cinq? Je ne nie pas que le mauvais air n'y soit pour beaucoup, mais peut-être la peur y est-elle pour beaucoup plus.

Un autre bon remède encore, citoyen représentant, c'est la joie : sans doute, vive la république! mais vive aussi la joie! vive surtout la joie pour les malades ! Si j'avais votre pouvoir, il y aurait dans tous les hôpitaux des salles peintes de décorations gaies, et toujours sous les croisées des bocages, des plantations d'arbres à belles fleurs remplis d'oiseaux. Je voudrais aussi un peu de musique de vielles ou d'orgues portatives. Je voudrais aussi des tables de certains jeux, et surtout des bancs circulaires, où siégeraient d'habiles conteurs. Ces moyens, et d'autres semblables, on le sent bien, seraient excellents ou ridicules, suivant qu'ils seraient mis en usage.

Mais, allez-vous avec raison me dire, lorsque les hôpitaux sont réduits à la charité du fisc, convient-il de parler d'augmentation de dépenses, d'amélioration de bien-être, de raffinements dans la manière de vivre? Représentant, ma réponse est préparée d'avance : le dénûment des hospices va devenir tel et les clameurs vont devenir si grandes, qu'en tous lieux elles émouvront la pitié, qui est la partie la plus exquise de notre âme.

Il ne tient d'ailleurs qu'à vous, citoyen représentant, de persuader à ce riche qui s'en va dans l'autre monde sans pouvoir placer ses grands sacs d'or dans la bière de les laisser aux hospices. Dites-lui que, dans la trop nombreuse classe des malheu-

reux, il y a cent mille enfants abandonnés, cent cinquante mille pauvres vieillards, pauvres infirmes, pauvres malades. Montrez-lui une maison de ces infortunés dont il pourrait à jamais être nommé le père. Montrez-lui dans les vestibules, dans le pourtour des édifices, des piédestaux prêts à recevoir les effigies des bienfaiteurs. Rétablissez les anciennes tablettes de marbre, les anciennes lames de cuivre, les anciennes commémoraisons des fondateurs ; liez l'homme qui vit à l'homme qui ne vit plus. Dites de nouveau, à Paris, l'hôpital Cochin, l'hôpital Beaujon, l'hôpital Necker, si vous voulez que bientôt on dise l'hôpital Charles, l'hôpital Henri, l'hôpital Eugène.

Notre siècle, avant la révolution, n'avait pas si mal agi avec les hospices ; il conviendrait à la représentation nationale de rétablir ou de ranimer plusieurs de ces institutions de reconnaissance.

J'ai regret aux hospices spéciaux des aliénés, à ces traitements ingénieux du dérangement des organes de la raison. — Ne seraient-ils pas aussi d'une grande utilité les hospices d'accouchement si l'on se contentait d'y recevoir seulement les femmes et les filles grosses de huit mois ? — Les hospices des nourrices ne seraient-ils pas aussi fort utiles, si l'on en bannissait le honteux commerce de lait humain qu'on a coutume d'y faire ? — Qui ne reverrait avec plaisir les hospices des enfants malades ? — Je ne sais trop s'il faudrait rétrécir ou agrandir les hospices destinés aux maux du libertinage, où les nourrices qu'on y traite guérissent en même temps qu'elles guérissent, par la seule communication de leur lait, les deux nourrissons qu'elles allaitent. — J'aimerais les hospices de retraite où des vieillards sans famille unissent leur mince revenu, vivent en commun, sans cloches, sans capuches, sans matines, sans règle, sans gêne. — Si les hospices des ménages ne s'ouvraient qu'aux époux qui n'ont pas d'enfants, j'aimerais aussi les associations des ménages, les hospices des ménages.

Il faut en convenir, c'est au siècle dernier que nous devons les hospices des convalescents. Mais un ancien curé de la Martinique, l'abbé Dufour, natif et habitant de Toulouse, a peut-être, par un genre de bienfaisance qui devrait avoir des imitateurs, rendu plus sensibles les avantages de ces établissements. Il avait à donner mille francs de rente avec lesquels il avait toujours vécu. A sa mort, il les a laissés aux pauvres de l'hôpital ; chacun reçoit un écu de cent sous au moment de sa sortie. Ainsi le pauvre artisan qui, ayant échappé à la maladie, va rallumer son foyer, trouve, à la porte de la salle qu'il quitte, la main

toujours généreuse, la main toujours vivante de l'abbé Dufour.

J'ai vu avec douleur, au milieu des maisons de bienfaisance et de charité partout languissantes, languir aussi les maisons d'association pécuniaire. Les meilleures institutions ont souvent un côté par lequel elles sont vicieuses ou peu appropriées à l'âge actuel. Mais de quelque côté que vous considériez ces nouvelles maisons d'association, où, à la fin de chaque semaine, l'ouvrier vient déposer quelques parcelles de l'argent de ses gains, où ces parcelles, roulant dans le cours des années, vont toujours en grossissant, et lui assurent, dans l'âge où les forces l'abandonnent, une ressource pour son entretien et sa subsistance, vous ne trouvez que bien qui doit se faire, ou bien qui est déjà fait.

Dans cette séance, comme j'étais près de terminer mon rapport, le membre du Comité de salut public me fit une plaisanterie à m'épouvanter, bien que son ton fût entièrement rassurant. Marquis de Verdeille! ah! coquin de marquis de Verdeille, me dit-il en riant et en ne cessant de rire, tu me parles de donner des costumes, des distinctions; il n'y a pas moyen de ne pas te traduire au tribunal révolutionnaire; je ne vois pas que mon ami Fouquier-Tinville puisse te donner vingt-quatre heures de vie. Voici à quel sujet il me parlait ainsi.

J'étais vivement frappé de l'utilité des dispensaires, nouveaux établissements des grandes villes auxquels sont attachés un médecin, un chirurgien, qui vont visiter les malades pauvres de leur arrondissement, et une ou deux coadjutrices qui préparent les remèdes, les bouillons, les aliments, que leur fait distribuer l'administration. J'aurais voulu donner à chacune des communes de la France un dispensaire; mais où trouver les millions qu'il aurait fallu pour en acquitter les frais? J'avais imaginé et j'avais proposé au membre du Comité de salut public de payer en décorations. Les Français en ont été toujours fort friands, lui dis-je, et maintenant qu'il n'y en a pas, ils le sont plus que jamais. Je donnais au médecin l'inscription: *médecin de dispensaire*, écrite en or sur un médaillon de satin bleu à pointes d'or rayonnantes, et pas d'autres appointements; au chirurgien, je donnais l'inscription: *chirurgien de dispensaire*, écrite en argent sur un médaillon de satin rouge à pointes d'argent rayonnantes, et pas d'autres appointements. J'avais de jeunes demoiselles des plus riches maisons; je leur donnais la robe de coadjutrice avec un nœud de ruban blanc; c'était de droit leur robe nuptiale. Pour leur époux, quelle belle robe que celle de la bonté et de la vertu! Elles faisaient des quêtes, elles préparaient

les remèdes, les bouillons, les aliments, et, avec les jeunes compagnes qui auraient voulu s'adjoindre à elles un jour de chaque semaine, elles ouvraient le linge neuf ou réparaient le linge vieux. En quelques années, si les administrateurs, les gens des Hôtels-Dieu, leurs familles, leurs parents ou leurs amis, ne s'y étaient opposés, je retenais tous les malades pauvres chez eux ; je détruisais les foyers plus ou moins meurtriers, plus ou moins mortifères suivant la situation, les années, les saisons, et dans toute la France on aurait lu : Hospice de malades à louer, hospice de malades à vendre.

Monsieur, me dit Verdeille, qui depuis quelque temps s'était mis et m'avait fait mettre à table, Monsieur, me dit-il en remplissant son verre après avoir rempli le mien, pendant que par tous les moyens je cherchais à rétablir la fortune des pauvres, le hasard accrut subitement la mienne. Quand le membre du Comité de salut public me remit mon diplôme de délégué, il me dit assez naïvement : Verdeille, ton nom est connu de toute la canaille de la France ; ton prénom n'est-il pas Jean ? Je t'ai fait enregistrer sous le nom seul de Jean, délégué des représentants du peuple. Je suis Jean-Pierre, lui répondis-je. Oh ! me répliqua-t-il, par le temps qui court, c'est assez d'un saint. J'allais donc d'hôpital en hôpital, sous le nom du délégué Jean ; partout j'ordonnais qu'on me dît simplement Jean ; partout en cela seul on me désobéissait ; on me disait citoyen Jean, gros comme le bras, ou le plus souvent citoyen délégué. Un jour, comme je traversais la grande cour d'un hôpital qu'on venait de réduire à la petite ration, et que j'avais été obligé de haranguer la veille, les pauvres m'entourèrent tumultuairement : Citoyen Jean, citoyen délégué, me dirent-ils, secourez-nous, protégez-nous ! voilà qu'on vend dans ce moment notre grande ferme, notre mère nourrice. Il ne convenait pas à un délégué de ne pas trouver très bonne une très mauvaise loi de la Convention. Je fis signe de la main que je voulais parler. La foule se tut. Je promis au nom de l'état le remplacement du revenu de la grande ferme sur les fonds les plus liquides des caisses publiques, comme le voulaient d'ailleurs les édits de 1749 et de 1780. A faute de mieux, on fut content.

Cependant je courus au district, bien résolu de noter vendeurs et acquéreurs, et, sous un autre prétexte, de venger les pauvres. J'arrive ; j'entre ; on procédait aux enchères de la vente d'une grosse ferme de moines ; on se range, on me fait siéger. Allons, dis-je, citoyens, un peu de patriotisme, un peu de chaleur. J'avais beau multiplier mes exhortations, répéter les belles

phrases des rapports des comités d'aliénation, les enchères languissaient; je crus devoir les ranimer. Je dis : Mille francs sur ce feu! Malgré mes instances, tout le monde le laissa respectueusement s'éteindre; la ferme me demeura. Je payai la première annuité avec une partie de mes appointements ; j'en ai payé quelques autres avec les fermages et les dernières avec la vente de quelques paniers de pommes.

Lorsque depuis j'allai établir un nouveau fermier, je fus ébahi de me trouver au milieu d'une vaste plaine qui m'appartenait. Quatre cents arpents! me disais-je ; que de biens injustement acquis par ces anciens moines! Deux cents sacs de blé, deux cents chars de foins, quatre mille arbres fruitiers, maison de fermier, maison de maître! les hypocrites, les cafards! Il était temps que justice se fît et justice s'est enfin faite. Personne, ce me semble, n'a plus aujourd'hui à se plaindre ; quant à moi, je ne me plaindrai plus.

Décade LXXII. — LA DÉCADE DE PIERRE.

Armand est venu assez tard; il rêvait, il était distrait; il se promenait entre nous deux sans rien dire. Nous l'avons poussé du coude chacun de notre côté, en lui demandant s'il avait encore aujourd'hui du Verdeille. Oui, nous a-t-il répondu : car la dernière fois je n'achevai pas de vous dire tout ce que dans cette visite Verdeille m'apprit de ses anciennes tournées, où il avait eu occasion de si bien faire ses affaires.

On fut si peu mécontent de mon inspection des hôpitaux, continua-t-il, qu'on résolut de me charger de celle des prisons. Citoyen représentant, dis-je à mon protecteur, puisque dans ces honorables missions je ne puis porter mon nom, que je ne puis même porter à la fois mes deux prénoms, je vous avouerai que j'aime mieux celui de Pierre que celui de Jean. Et véritablement, me répondit le membre du Comité de salut public, à cause des clefs, signes symboliques de ce saint, dans cette occasion il vaut mieux.

Je m'appelai donc cette fois le délégué Pierre, et aussitôt que mes commissions me furent expédiées, je partis dans ma berline, sur laquelle je m'étais donné les airs de faire mettre un drapeau tricolore, comme un petit représentant.

J'avais neuf cents ou mille prisons à visiter, trente mille,

peut-être quarante mille prisonniers à interoger sur la matière dont ils étaient traités. Pensez que ma tâche n'était pas si petite.

Dans cette dernière inspection, j'appris à me méfier plus que jamais des gens qui parlent des choses sans les connaître. Tous ceux qui à mon su ont écrit sur les prisons ont remué, pour ainsi dire, le fond de leur encre, afin de rendre leurs lignes plus noires.

Ils ont dit qu'à mesure que le sort du genre humain était devenu de siècle en siècle meilleur, le sort des prisonniers était devenu au contraire de siècle en siècle plus mauvais. Comment ont-ils peint les prisons de toute la France? Comme de profondes cavernes remplies de vapeurs de tabac et de vin, jonchées d'une paille grasse et humide, entourées de meubles et d'ustensiles sur lesquels il était impossible d'arrêter la vue. N'ont-ils pas même avancé que les plus pauvres vieillards ne permettraient pas que les animaux immondes de leurs basses-cours fussent aussi mal tenus, aussi mal couchés que le plus grand nombre des prisonniers? Quand j'eus vu les prisons, je ne pus m'empêcher de dire que ce n'était pas là certainement la vérité, car la vérité était cent fois pire. A mon retour je la dis telle qu'elle était; j'apitoyai le Comité de salut public, qui, on le sait, ne s'apitoyait guère.

Depuis, les administrateurs qui lui ont succédé me firent appeler pour me demander quels remèdes il y avait à porter dans cette partie de l'économie publique. Je leur répondis qu'à cet égard mon plan de réformation était tout entier celui d'un bon et franc Provençal, auquel la justice voulait que j'en fisse honneur.

Dans le cours de ma mission, leur dis-je, et dans le temps que j'étais à Orange, je me trouvai logé chez un riche bourgeois qui recevait chez lui beaucoup de monde. Il y venait entre autres un de ses amis, l'homme, je crois, le plus âpre, le plus têtu de la Provence; c'est vraiment une tête de fer, mais les ressorts en sont bons.

Le hasard amena l'ingénieur en chef au moment où l'ami de mon hôte était avec moi. Il venait m'apporter le plan d'une nouvelle prison à construire. Il déroula proprement son grand papier enluminé. Il me semblait que c'était à moi à donner un avis; ce fut l'ami de mon hôte qui donna le sien. Quoi! s'écria-t-il, est-ce là une prison? Je veux mourir si je n'aurais pas plutôt cru que c'était un palais à fenêtres grillées! Que font là ces colonnes, ces frontons, ces entablements? Est-ce donc la figure, le caractère d'une maison de force? Parbleu! dit l'ingénieur, c'est bien à un procureur à venir juger mon travail! Eh! pourquoi pas? lui repartit durement l'ami de mon hôte; depuis quand est-il défendu aux

procureurs d'avoir de la raison et aux ingénieurs de n'en avoir pas? Dans l'ancien régime, dans un temps où les hommes n'étaient pas toujours à leur place, l'ami de mon hôte avait été procureur; depuis, il était magistrat du parquet, il continuait imperturbablement à parler. Citoyen délégué, me dit l'ingénieur, j'ai fait mon cours d'architecture à Paris; je ne veux pas en faire un second ici : je me retire. Je lui répondis qu'il fallait écouter tout le monde et je le retins. Il ne cessa d'abord de sourire et de hausser les épaules; mais enfin, voyant que je ne souriais ni ne haussais les épaules en entendant l'ami de mon hôte, il cessa.

Il y a quelque temps, dit d'un ton goguenard l'ami de mon hôte, que la révolution eut besoin des cloches pour faire les canons, et, sans autrement se gêner, elle les prit; elle a eu ensuite besoin, pour faire les prisons, des clochers et des tours des anciens monastères ou des anciens châteaux, et, sans autrement se gêner, elle les a pris encore. Nous devons quelquefois beaucoup au génie du hasard, et dans cette occasion nous pouvons encore le mettre à profit; il semble nous indiquer la forme de nouvelles prisons. Je pense donc, avec la permission de messieurs les ingénieurs, que trois ou cinq grosses tours en forme de trois ou cinq hautes cages, grillées de barreaux aux fenêtres, sortant d'un massif, devraient ombrager dans tous les chefs-lieux de département une grande place, au milieu de laquelle serait un grand échafaud en pierre où se feraient les exécutions et les expositions.

Ces prisons, toujours battues par les vents, toujours aérées, seraient environnées de préaux plantés d'arbres et défendus par un double fossé et un double chemin de ronde. Les plus bas étages auraient trois pieds au dessus du sol; les cachots, les chambres du secret seraient aux plus hauts étages.

En même temps que je raserais toutes les vieilles prisons, j'annulerais successivement toutes leurs vieilles lois, et ce serait à l'expérience que j'en demanderais de nouvelles.

L'expérience m'aurait appris que la bassesse d'éducation, la bassesse des sentiments des gardiens des prisons, sont les principales causes de tout mauvais régime. Les places et les noms de geôlier seraient pour toujours supprimés.

Il y aurait dans chaque prison un administrateur élu par l'assemblée électorale. L'administrateur de la prison porterait continuellement un hausse-col d'argent où serait écrit en relief : « Administrateur de la prison. » — L'administrateur de la prison porterait continuellement aussi au bras gauche une écharpe de soie aux trois couleurs avec frange d'or. Tous ces employés porteraient aussi la même écharpe, sans frange. — L'administra-

teur des prisons serait ou renouvelé ou confirmé à chaque assemblée électorale. Il nommerait tous ses employés. Il en répondrait. — L'administrateur des prisons aurait, en cas d'absence, de maladie ou de mort, un suppléant nommé aussi par l'assemblée électorale.

L'expérience m'aurait appris combien étaient abusives les rétributions exigées des prisonniers. Toute espèce de rétribution, directe, indirecte, sous quelque nom ou quelque forme qu'elle eût lieu, serait défendue, à peine de destitution et de mise en jugement, comme délit de forfaiture. Il serait donné à tous les employés un salaire public, et l'administrateur des prisons aurait les mêmes appointements que les administrateurs du département.

L'expérience m'aurait appris combien les voleurs incarcérés étaient à leur tour indignement volés. Les sœurs de l'hôpital seraient exclusivement chargées de la nourriture des prisonniers. Elles seraient chargées aussi du vêtement. Elles auraient aussi la direction de l'infirmerie.

L'expérience m'aurait appris combien se muultipliaient les dilapidations, les gaspillages, les vols des effets ou des deniers des aumônes faites aux prisonniers. Les dons et les charités de ce genre ne seraient plus reçus qu'aux greffes des municipalités. — Au commencement de chaque mois, et par avance, la recette du département verserait dans le trésor des prisons cinquante centimes par journée de chaque prisonnier pour tous frais de nourriture et d'entretien.

L'expérience m'aurait appris combien étaient scandaleux les banquets, les concerts de musique et les tables de jeu des prisons des grandes villes. Les restaurateurs, les cafetiers, seraient tenus de vider le local qu'ils occupent dans l'intérieur des prisons, et les galas et les plaisirs bruyants seraient interdits. — Tous les prisonniers qui ne se nourriraient pas à leurs frais mangeraient en commun. — Tous les prisonniers condamnés à la détention mangeraient en commun : car la privation des repas délicats doit faire partie de la punition légale. — Tous les prisonniers condamnés à la détention temporaire seraient habillés d'un habit mi-parti de blanc et de jaune. — Tous les prisonniers condamnés à la détention perpétuelle seraient habillés d'un habit mi-parti de blanc et de noir. Puisqu'ils seraient morts pour la société, ils porteraient les couleurs du drap mortuaire.

L'expérience m'aurait appris que les épidémies les plus meurtrières ont leur germe primitif dans les prisons : car, tandis que dans certaines la mortalité est d'un sur quarante, dans d'autres elle est d'un sur sept. — Les médecins et les chirurgiens auraient pour première tâche de répondre de la salubrité des pri-

sons, de leur blanchiment, de la désinfection, du renouvellement de l'air.

L'expérience m'aurait appris que, surtout dans les prisons, l'oisiveté est la mère de tous les vices. — Il y aurait pour les enfants des écoles de lecture, d'écriture, d'arts mécaniques ; et, pour les hommes et les femmes, des ateliers appropriés à l'industrie du pays.

L'expérience m'aurait appris que, sous les voûtes des prisons, les lumières de l'Evangile brillent de leur éclat le plus doux. — Un aumônier ou un chapelain recevrait dans chaque prison la sainte mission de faire renaître à la société des hommes de tous les âges.

L'expérience m'aurait appris que les meilleurs règlements dorment dans l'ombre des prisons. — Une commission, composée de l'évêque ou du curé de la principale paroisse, du commandant du département, du président de l'administration de département, du président du tribunal et du maire, visiterait tous les trois mois les prisons, examinerait si les prévenus de divers délits, si les hommes, si les femmes, si les enfants, sont rigoureusement séparés, si chaque prisonnier a son lit, s'il a les meubles indispensables, si les écrous sont bien tenus. Elle examinerait toutes les parties de l'administration; elle entendrait toutes les plaintes; et, pendant le temps de la visite, l'administrateur de la prison, ainsi que ses employés, seraient consignés dans leur logement.

L'expérience m'aurait appris que les détentions arbitraires ont toujours menacé la liberté individuelle et la liberté publique. — Les six espèces de maisons d'arrêt ou de prisons porteraient écrite sur un marbre au dessus de la porte leur destination. — Tout gardien d'une maison d'arrêt ou d'une prison non légale serait mis à mort dans les vingt-quatre heures. — Tout gardien d'une maison d'arrêt ou d'une prison légale qui recevrait un prisonnier sur un ordre non légal serait puni de dix ans de fers.

L'expérience m'aurait appris que les détentions d'une durée arbitraire n'offensent guère moins les droits de la société que les détentions arbitraires. — Tout gardien de maison d'arrêt ou de prison, à peine de la plus prompte destitution, serait tenu d'écrire en gros caractères, sur un tableau grillé, en dehors de la porte extérieure, le nom de tous les prisonniers et la date de leur entrée.

Quand l'ami de mon hôte eut fini, je lui demandai pourquoi il voulait au devant de ses prisons un grand échafaud en pierre, qui coûterait beaucoup et qui serait un monument fort lugubre.

Au bout de dix ans, me répondit-il, vos échafauds mobiles auront plus coûté qu'un échafaud en pierre de taille, solidement bâti pour plusieurs siècles; mais, la dépense, au lieu d'être moindre, fût-elle plus grande, il ne faudrait pas y regarder à cause des avantages. C'est parce que ce monument serait lugubre, effrayant, qu'il parlerait éloquemment aux oisifs, aux fainéants, qu'il exhorterait au travail, qu'il détournerait du chemin du vol et du vice. Par la même raison, il faudrait peut-être établir qu'après chaque exécution trois coups de canon annonceraient à la ville et à la campagne qu'un homme vient de satisfaire à la justice; par la même raison, il faudrait peut-être établir encore que le coucher des prisonniers fût, tous les soirs à la chute du jour, sonné par une grande cloche. Nous avions ici, continua l'ami de mon hôte, un grand vieux médecin qui, en allant dans la rue, s'arrêtait quelquefois devant vous pour vous faire cette question : Quel est le meilleur médecin? celui qui guérit la maladie quand elle est venue, ou celui qui l'empêche de venir? Si vous hésitiez, il continuait son chemin : il vous avait jugé. L'ingénieur se leva et me salua; je le saluai. L'ami de mon hôte bientôt après se leva et me salua; je le saluai et le remerciai. Deux heures après il ne se serait pas douté que je savais mieux que lui ce qu'il venait de me dire; je l'avais écrit tout de suite dans le même ordre et presque littéralement.

Monsieur, me dit ensuite Verdeille, que je vous parle maintenant de ma seconde ferme de moines, que je ne dois pas non plus à mon bienfaiteur. J'en fis aussi l'acquisition par hasard, et il me raconta fort longuement comment dans une prison l'affiche de la vente lui en avait été remise par quelqu'un qui croyait lui remettre un règlement. Il me raconta fort longuement encore comment l'adjudication lui en avait été faite, comment il avait traité avec son nouveau fermier; fort longuement combien il recevait en vin, en cidre, en huile, en beurre, en légumes. J'écoutais tout cela le mieux que je pouvais; enfin il finit. Monsieur, me dit-il, vous le voyez, ma fortune s'est assez bien arrondie et assez bien assortie. Autrefois, quand madame Verdeille me donnait un enfant, j'enrageais, je mordais plutôt que je ne mangeais les dragées du baptême; aujourd'hui je suis le plus gai ou le plus fou de la fête, je chante, je danse, et, comme si j'étais encore un vieux mendiant de mon pays, je fais sauter jusqu'au plafond mes soixante-quinze ans.

Décade LXXIII. — LA DÉCADE DES LANTERNES.

Y a-t-il du Verdeille? avons-nous encore demandé ce soir à Armand. Non, a-t-il répondu ; mais, si vous voulez, il y aura du Rubois. — Eh bien soit. Armand était prêt ; il a commencé.

Monsieur Rubois, avocat de Rodez, avait tant d'esprit qu'il en devint fou, mais fou à courir les rues. Je me souviens que du temps que j'étais petit écolier, un jour qu'il faisait beau, il alluma une lanterne à une heure après midi, et s'adossa au pied d'une longue croix de fer, plantée par le fameux missionnaire, le père Bridaine, au milieu de la place de la cité. Aussitôt la foule d'entourer monsieur Rubois, et aussitôt monsieur Rubois de haranguer la foule, qui prenait toujours grand plaisir à l'entendre. Je le vois bien, dit-il, je suis fou, parce que j'allume une lanterne sous un beau soleil; mais ceux qui au milieu des ténèbres éteignent la leur, que sont-ils?

Le premier clerc de Notre-Dame, qui vient de s'enfuir avec les deux burettes, une dans chaque poche, s'il est pris est sûr d'être conduit tout droit aux galères. Il aurait pu continuer à recevoir deux fois la semaine sa rétribution de blé, de pois, de fèves et d'argent. Hier, à la procession, il marchait fièrement à la tête des quarante flambeaux portés par les laquais des gens riches. Eh bien, aujourd'hui de très grand matin, il a éteint sa lanterne, il est parti.

Deux jeunes musiciens de la maîtrise, qui étaient si débonnairement traités par le chapitre, s'engagèrent le mois dernier dans la musique d'un régiment. Qui voudrait avoir sur son dos les coups de plat de sabre qu'ils ont reçus et qu'ils recevront? N'avaient-ils pas aussi éteint leurs lanternes?

Tout le monde sans exception, tout le monde est parfois sujet à éteindre sa lanterne, même l'évêque et comte de Rodez. J'ai vu ce que je vais vous dire. Un jour, à vêpres, un valet de pied porte au prélat une lettre fort pressée ; le prélat souffle sa lanterne et ouvre la lettre. A l'instant le chantre, comme maître des offices, saisit le marteau enchaîné à côté de lui, et en frappe un grand coup sur sa stalle. Les chants s'arrêtent; au silence qui se fait, le prélat rallume sa lanterne, met la lettre dans sa poche, et les chants recommencent.

Telle est la règle de la cathédrale depuis Hugues Capet, et peut-être depuis Charlemagne : quand un membre du chapitre, grand ou petit, meurt, le chanoine est exposé au milieu du chœur, l'hebdomadier plus près de la porte, le vicaire plus près, le bedeau tout près, le suisse sur la porte. Dernièrement le suisse et le bedeau, en balayant le chœur, marquaient avec leur balai la place de leur cercueil. Ils eurent dispute; ils avaient les armes à la main et faillirent à s'assommer. On vint, ils rallumèrent vite leur lanterne, et se remirent à l'ouvrage.

O que de lanternes éteintes! Je parle des mille bénéficiers, des mille prieurés à simple tonsure, des mille chapelains, des nombreux abbés, avec abbaye ou sans abbaye, des nombreux moines de diverses couleurs, de tous ces nombreux vignerons qui aujourd'hui ne mettent plus le pied à la vigne. Les hommes que nous portons en nous, les hommes du vingtième ou du vingt-cinquième siècle, les déposséderont.

Le fils de l'épicier du coin, ne sachant que faire, s'est fait avocat. Son père, ne sachant que faire de quatre mille francs, lui a acheté une charge de conseiller ; mais il ne lui a pas acheté de lanterne. On dit que la plupart de ses confrères n'en ont pas acheté non plus, et que, lorsqu'ils vont aux opinions, ils ne lisent la loi qu'avec la lanterne du président.

Quand les avocats citent Henri, Furgole, Pothier, c'est comme s'ils disaient : Messieurs les conseillers, lanternes bas! lanternes bas?

Nous avons ici une petite justice de Montfaucon ; c'est le champ de monsieur Guillermi, où sont dressées d'énormes fourches patibulaires. Quand j'y vois quelque pauvre diable, je ne puis m'empêcher de lui crier : Malheureux! on vient ici toutes les fois qu'on a éteint sa lanterne!

Il n'y a plus aujourd'hui de femmes adultères; la peine de l'authentique est tombée en désuétude; aujourd'hui messieurs les juges ont éteint les vieilles lanternes.

Aujourd'hui messieurs les gentilshommes ont éteint aussi les vieilles lanternes de leurs pères; aujourd'hui, pour avoir des équipages brodés, de belles livrées, de la vaisselle armoriée, ils mangent leurs grands châteaux jusqu'à la girouette.

Aujourd'hui messieurs les bourgeois, qui ne sont pas gentilshommes, quand ils veulent en prendre le titre, quand ils se font mettre en pièces leurs équipages brodés, leurs belles livrées, leur vaisselle armoriée, quand ils se font condamner à de grosses amendes, quand ils se font déclarer faux nobles, ils ont éteint aussi la vieille lanterne de leurs pères.

Quels sont ceux qui poursuivent le plus vivement les faux nobles? Ce sont les nouveaux nobles.

Les nouveaux nobles se croient dans l'opinion les égaux des anciens nobles; ils croient que l'opinion n'a pas de lanterne.

Et nous tous en France qui croyons qu'il ne peut y avoir d'hommes vraiment nobles, c'est-à-dire d'hommes vraiment distingués, que ceux qui tuent les autres hommes; et que ceux qui les conservent, les défendent, les protégent, les éclairent, les enrichissent, les habillent, les nourrissent, que les médecins, les avocats, les magistrats, les savants, les commerçants, les fabricants, les agriculteurs ne peuvent l'être; si nous n'avons pas éteint notre lanterne, nous l'avons mise sous le boisseau, ou, qui pis est, sous le chaperon du quatorzième siècle.

L'autre jour monsieur Colin, qui n'est pas fou, osa cependant, comme s'il l'était, soutenir en nombreuse compagnie cette vérité. Pourquoi, dit-il, n'y aurait-il pas le chevalier Leroux, le chevalier Denis, le chevalier Loiseau, le chevalier Lagrange, lorsque dans leurs divers états ces divers hommes sont illustres? Tout le monde riait ou contenait le rire. Je ne voyais qu'une lanterne allumée au milieu de mille lanternes éteintes.

Un jour peut-être ces mille lanternes s'allumeront; mais quand? Sera-ce dans quatre, dans cinq cents ans? Je ne sais; mais bien sûrement ce ne sera pas demain.

Est-ce que les lanternes d'Amérique ne peuvent s'allumer aussi vite que les nôtres? Il faut bien que cela soit: vous allez en juger.

Lamartinière, tonnelier au coin de cette place, trouvant qu'il ne faisait pas fortune assez vite avec ses tonneaux, vendit son fonds, acheta une pacotille et partit pour les îles. Au bout de quelques années il revint dans un carrosse. Le lendemain, Lamartinière alla se montrer à la grande promenade du Foiral. Vous savez que les chevaliers de Saint-Louis se promènent seuls sur une seule ligne, et tiennent toute la largeur de l'allée du milieu, de manière que les promeneurs sont obligés, lorsqu'ils les rencontrent, de passer dans l'allée de la droite ou de la gauche. Lamartinière n'eut rien de plus pressé que de rencontrer et d'aller joindre les chevaliers de Saint-Louis. Les chevaliers de Saint-Louis lui tournèrent le dos. Cet accueil le rendit plus prudent; il n'osa pénétrer dans les rangs des conseillers, tous habillés de satin noir, tous portant la canne à pomme d'or. Il les salua profondément; les conseillers se laissèrent saluer. Les avocats suivaient; ils venaient moins pour se promener que pour se moquer du public. Lamartinière, les voyant de si bonne hu-

meur, ne fit pas difficulté de les aborder; mais les avocats, se formant en bataillon carré, le vomirent de leur centre en lui disant : Monsieur Lamartinière, dans nos cabinets tant que vous voudrez! Les procureurs passèrent fort vite; les notaires, avec leur air bénin, passèrent aussi vite. Peut-être à cause de ses richesses, les marchands, les orfèvres surtout, l'auraient-ils reçu parmi eux; mais ils ne voulaient pas le rebut des hautes classes : ils n'étaient, eux, le rebut d'aucune. Ils se formèrent en procession serrée, présentant sur tous les points leurs coudes et une mine fort peu gracieuse. Lamartinière, partout repoussé, rentra dans sa maison. La municipalité lui fit dire, par le capitaine des sergents, d'avoir à ne plus porter ni l'habit galonné ni les dentelles, attendu que c'était la parure des gens nobles ou vivant noblement. Lamartinière, ne pouvant plus employer son or en parures, voulut faire bâtir. Le public trouva ses croisées des croisées de président, c'est-à-dire beaucoup trop grandes pour un ancien tonnelier du coin de la place. Il critiqua l'ardoise des couvertures; la tuile était plus convenable, et la double pomme de plomb qui terminait le comble manqua d'exciter l'animadversion des gens qui veulent que personne ne s'élève trop haut. Lamartinière ne fit cependant pas tout à contresens : car heureusement le menuisier à qui il demanda des jalousies n'en avait jamas vu dans le pays, il ne sut faire que des contrevents; et heureusement encore le vitrier ne voulut les peindre qu'en rouge, disant qu'à Lamartinière il n'appartenait pas d'avoir des contrevents verts. Le capitaine des sergents était un patelin, il s'était emparé de son esprit; cependant il ne le gouvernait pas entièrement : car, malgré ses conseils, Lamartinière s'était obstiné à avoir de grandes glaces, des lits de damas, des fauteuils de velours, de la faïence blanche, au lieu de la faïence brune, affectée à la classe moyenne. On le chansonna. Sa femme voulut porter des robes de dauphine et la montre pendue à la ceinture; on la chansonna. On chansonna de même ses fils, qui portaient une ganse d'or au chapeau, et bientôt après il manqua de leur arriver pis, car ils s'étaient donné les airs de casser les vitres de plusieurs maisons, comme s'ils eussent été fils de famille. Lamartinière eut envie de changer de résidence; on lui dit qu'il en serait à peu près de même dans toutes les villes au dessous de dix mille âmes. Alors Lamartinière alluma enfin sa lanterne, l'attacha à son carrosse, et prit la route de Paris où il s'habille, se loge, se meuble comme il veut, où il hante qui il veut, où il est monsieur de Lamartinière : car Paris est la ville des Lamartinière, la ville la moins difficile sur les généalogies,

la ville la plus libérale de qualifications et de titres, la ville la plus polie, la ville qui de toutes les villes a la plus grande lanterne.

Nul n'est prophète dans son pays, surtout quand il y a fait des tonneaux. J'avais omis de dire qu'on ne voulut pas non plus laisser porter à Lamartinière l'épée. Il y a cependant tant de gens qui ne valent guère mieux et qui la portent! Baste! encore s'ils la laissaient reposer dans le fourreau! Mais, on ne le voit que trop, jamais tant de provocations, tant de duels. Pour une parole, un mot, un geste, un regard trop prolongé, des hommes du beau monde, qui soignent leur santé, qui se purgent, qui au plus petit rhume prennent du sirop de capillaire ou de la pâte de guimauve, vont derrière l'enclos des Chartreux jouer à se percer le foie, le poumon, le ventre, ou du moins à s'estropier, à se crever les yeux. Deux hommes l'épée à la main ont toujours la lanterne sur le dos. La faute en est surtout au ministre, qui, tous les ans, sous prétexte de douze cents rencontres fortuites, signe douze cents lettres de grâce sur beau parchemin blanc, c'est-à-dire que douze cents fois tous les ans il met sous son bureau la lanterne d'état.

Du temps que je n'étais pas fou comme je suis, mais seulement fou comme vous êtes, c'est-à-dire que j'éteignais ma lanterne de la même manière que vous, un homme en place me demanda la cause de ces fréquents duels. Je réfléchis, et je lui répondis que c'était la vanité immodérée de la bourgeoisie qui soufflait si fréquemment les lanternes.

En effet, lui dis-je, est-ce à nous bourgeois de faire appeler nos enfants Latour, Hauteroche, Belval? Si j'étais roi, j'imposerais aussi le franc-fief sur les noms.

Est-ce à nous de vouloir être officiers de cavalerie?

Est-ce à un avocat, lorsqu'il se marie, de se faire accompagner par le drapeau et la garde bourgeoise? Il n'en a pas le droit: il n'est pas noble, il n'est pas conseiller.

Est-ce à un marchand, quand il lui naît un enfant, de jeter des pièces d'argent ou des dragées à ceux qui crient : Compère le vilain! un marchand doit jeter des pièces de cuivre et pas davantage.

Qand il meurt, il n'a pas droit aux deux clochettes que le semonneur sonne, une dans chaque main, dans les rues, pour annoncer la mort des nobles ou des conseillers; il n'a droit qu'à une seule. Quand il meurt, il ne doit pas avoir un flambeau à chaque côté de sa porte; ce n'est pas non plus son droit. — Mais peut-il avoir une longue file de deuil, d'hommes en manteau, en cha-

peron noir, de femmes en robe noire, en voile noir? Tout bien examiné, je crois qu'il le peut.

La nuit du premier de l'an, le tambour de la ville bat devant la porte des nobles, des conseillers, des avocats et des médecins; c'est bien, mais devrait-il battre devant la porte des procureurs et des apothicaires? Non, il ne le devrait pas. Toutes les fois que je l'ai entendu, j'ai toujours enragé, et c'est, je crois, ce qui m'a fait devenir fou.

J'ai aussi toujours enragé et j'enrage encore quand je vois les procureurs, et les apothicaires ou les marchands, dont le rang n'est pas plus élevé, avoir une cuisinière.

Autrefois nos bons bourgeois ne manquaient pas, à huit heures, d'aller à la messe de paroisse; aujourd'hui plusieurs vont aux Jacobins, avec le beau monde, à la petite messe de dix heures.

Plusieurs même ont dans leur bibliothèque des livres bleus, jaunes, rouges. Je le demande, est-ce à eux à ne pas croire en Dieu?

Suivant moi, il n'appartient pas non plus indistinctement à tout le monde d'apprendre l'histoire, la géographie.

J'en dis autant de la musique.

C'est aux nobles, aux conseillers, qu'il convient d'avoir chez eux de grandes réunions, de tenir salon.

Les hommes du vingtième ou du vingt-cinquième siècle seront les maîtres de changer tout cela.

Vous croyez peut-être, continua monsieur Rubois en faisant élargir le cercle avec le pied et avec la main, que les classes inférieures n'éteignent pas aussi leur lanterne; quelquefois elles font pis, elles la cassent.

Et sans descendre plus bas que les artisans, je leur demanderai pourquoi ils quittent le nom de leur père pour porter celui de leur ville natale, qu'ils ont pris dans leur tour de France.

Ce sont les notaires qui avec leurs qualifications gâtent les artisans. Ils ont scié pour les artisans le nom de monsieur; ils les traitent et les artisans se laissent traiter de sieur.

On ne passe pas aux artisans, et je ne leur passerai pas non plus, que ceux qui n'ont ni frère, ni oncle, ni cousin prêtre, fassent étudier leurs enfants au collége royal. Je leur demanderai si c'est pour eux ou pour moi que monsieur de Saleon a institué ici les frères des écoles chrétiennes.

Je ne leur passerai qu'à grand'peine de faire peindre à la fresque leur arrière-boutique, par eux appelée la salle. Sans doute le peintre n'est pas cher, mais il faut payer. Ce brave homme,

nommé Salinier, qui ne prend que trente sous par toise de peinture, et qui gagne cependant ses six francs par jour, me racontait qu'ayant été dernièrement appelé par un maître artisan, il lui avait peint, suivant ses désirs, les personnages célèbres du temps, Voltaire, Rousseau, madame Dubarry, Turgot, l'abbé Terray, le père Lavalette, le duc de Choiseul et le chancelier Maupeou. Le maître artisan avait été content de tout, excepté du nez du chancelier Maupeou, qu'il trouvait trop long. Vainement Salinier lui assura qu'il avait fait en sa vie plus de cinq cents nez de chancelier et qu'il leur avait donné à tous au moins cette longueur, le maître artisan s'obstina à ce que le nez fût raccourci. Alors Salinier s'empare du balai, et non sans avoir fait un peu de peur à son critique, il nettoie en quelques coups les quatre murailles, et sort en jurant de ne plus travailler pour la canaille. Ce n'était pas le mot, j'en conviens; mais il était irrité, mais il était peintre.

Dans leur salle, nos artisans ont aujourd'hui une pendule, moitié cuivre, moitié bois, dont les poids et la verge, renfermés dans une espèce de longue bière dressée, font toute la nuit un sabbat perpétuel. Il faut qu'ils se lèvent de bon matin; par cette considération, moi je leur passe la pendule, moitie cuivre, moitié bois.

Ils ont aussi dans leur salle un violon; moi, je le leur passe encore, pourvu qu'il soit de Mirecour, c'est-à-dire qu'il ne coûte pas plus de trois cents francs, y compris l'archet.

Dans leur salle, ils chantent quelquefois aussi les airs du pays à trois et quatre parties; moi, parce que cela ne leur coûte rien, je le leur passe.

Mais je sais m'arrêter; j'entends qu'ils reprennent la lampe à cinq becs, car je ne leur passerai pas la chandelle.

Je ne voulais pas croire que les artisans allassent au café; on m'a prouvé qu'ils allaient même au café Suisse. Je n'en demeure pas moins persuadé que c'est plutôt par vanité que par goût; je me crois sûr qu'ils n'y sont pas à leur aise, qu'ils aiment cent fois mieux leurs grandes tavernes, dont le bruit ressemble à celui du Viaur ou de nos rivières sonores, qui dans le fond des profondes vallées roulent leurs eaux à travers les pierres et les racines.

Autrefois ils dînaient le matin et déjeunaient à midi; c'est encore par vanité qu'ils se sont désheurés, que maintenant ils déjeunent le matin et qu'ils dînent à midi.

Par vanité encore, les derniers jours de carnaval, ils répandent devant leur porte la plume de la volaille ou du gibier mangé depuis plusieurs années.

Je ne puis, du reste, les accuser de vanité pour les enseignes. Les cordonniers pendent un vieux soulier, les chapeliers un vieux chapeau, les potiers un vieux pot; les tisserands, les menuisiers, les serruriers, se contentent de leur bruit pour enseigne.

Je ne puis les accuser non plus de vanité pour les vêtements. Habit de serge rase, été et hiver, souliers à petites boucles de laiton, chapeau de laine le dimanche, et les autres jours deux bonnets, l'un pour rester toujours sur la tête, l'autre pour saluer, pour tenir à la main, quand un bourgeois commande ou examine l'ouvrage.

Le diable toutefois n'y perd rien ; entre eux, leur vanité est si grande, qu'ils ne peuvent supporter la moindre hiérarchie. Ils n'ont qu'une seule jurande, celle des perruquiers ; encore, lorsque le chef, appelé le lieutenant, siége sur son fauteuil de bois, il est toujours ridiculisé ; et sa lanterne, quelque brillante qu'elle puisse être, est toujours réputée éteinte.

En entendant monsieur Rubois, les hommes faisaient semblant de rire ; mais les femmes riaient aux éclats. Monsieur Rubois s'en aperçut. Autrefois, dit-il alors en s'adressant aux plus rieuses, j'ai vu, ce me semble, beaucoup plus de vierges sages et beaucoup moins de vierges folles. J'ai vu que les jeunes filles tenaient mieux leur lanterne, ou, comme dit la parabole, leur lampe. Un régiment de cavalerie est passé ici dernièrement qui a éteint bien des lampes ; ensuite un régiment de dragons, qui en a éteint bien davantage. Depuis long-temps, le public demande des casernes ; mais on ne l'écoute pas plus que s'il était fou.

La chronique des lampes éteintes est, je vous assure, fort plaisante. Elle est toujours liée, pour les filles pauvres, aux pèlerinages du printemps, aux glanages de l'été ou aux grapillages des vendanges. Et quant aux demoiselles comme il faut, elle ne l'est pas toujours aux fêtes patronales, elle l'est toujours aux fêtes des noces.

Elle l'est toujours à la danse, moins cependant aux menuets qu'aux bourrées, aux bourrées qu'aux contredanses, qu'aux valses.

Je n'ai jamais entendu parler ici de la musique de Lulli, de Rameau, de Philidor ; mais cette tendre musique de Dezède, de Piccini, y a soufflé bien des lampes.

Les soupirs dans un certain âge, les diamants dans un certain autre, soufflent aussi bien des lampes. Mademoiselle, disait un jour une lampe depuis long-temps éteinte à une autre lampe qui venait de s'éteindre, vous croyez que les taches d'huile ne paraissent que sur les robes de bure ; je vous assure qu'elles se voient

aussi bien sur les robes de soie, et que ces robes demeurent aussi bien au croc.

Comment, dit monsieur Rubois d'une voix plus élevée, peut-on appeler notre dix-huitième siècle le siècle des lumières, quand on ne marche que sur les débris des lampes et des lanternes?

Tout le monde était un peu décontenancé; il tardait à tout le monde que monsieur Rubois s'en allât; et quand il s'en alla, tout le monde lui fit place.

Décade LXXIV. — LA DÉCADE DU CHEF D'OFFICE.

Quoique les paroles dites dans les cuisines d'un ministre n'engagent pas la France, toutefois je m'impose une certaine réserve; mais vous êtes un bon, discret Gévaudanais, et il faut qu'avant de repartir pour la province vous sachiez un peu ce qui se passe sous la grande cape du ciel.

Celui à qui on parlait ainsi était, ni plus ni moins, notre Gervais, et celui qui lui parlait était monsieur La Gruatière, vieux ancien avocat de Bordeaux, qui était venu à Paris pour plaider au parlement et qui alla souffler les fourneaux chez le ministre des affaires étrangères, par amour pour la fille du chef d'office. La bonne mémoire de Gervais retint plusieurs parties des discours de monsieur La Gruatière, encore, pour ainsi dire, tout empreints d'accent gascon.

Mon ami, dit-il à Gervais, les systèmes politiques des états ont une force de cohésion attractive qui les rend immortels, lorsqu'ils ont un naturel et fort système territorial. Je vais me faire encore mieux entendre, c'est-à-dire venir à l'application; et d'abord, comme il est juste, se présente

La France. L'Océan, la Méditerranée, les Alpes, les Pyrénées et le Rhin forment le système de son territoire. Ce système a une telle force de cohésion que les plus mauvais gouvernements, les plus lourdes fautes, n'ont pu, depuis plus de deux mille ans, que partiellement et temporairement le déranger. De nos jours, les puissances de l'Europe ayant voulu à Pilnitz tenter, pour le disloquer, de mettre en mouvement, de mettre en jeu toutes leurs forces, aussitôt le territoire français, chargé de canons et de baïonnettes, s'est, par cette force attractive, par cette force de cohésion, s'est, si je puis m'exprimer ainsi, débordé dans le

comtat Venaissin, le comté de Nice, le duché de Savoie, dans tous les pays de la rive gauche du Rhin, et la France est territorialement redevenue l'antique Gaule.

Remarquez bien que cette même force de cohésion s'est manifestée par soixante-treize grandes batailles, presque toutes grandes victoires remportées par la France, qui ensuite a fait ou plutôt imposé des traités à peu près traduits des antiques pages de l'histoire romaine.

Réfléchissons un peu, mon ami, sur la nouvelle diplomatie française. Tel prince paiera à la république tant de millions, tel autre livrera tant de chevaux, tant de pièces de drap bleu, de drap rouge, tant de paires de souliers; tel autre tant de ses plus beaux tableaux, tant de ses plus belles statues; tel autre fournira tant de vaisseaux de guerre; tel autre tant de mille hommes de cavalerie, tant de mille hommes d'infanterie, tant d'artillerie.

Je ne me souvenais plus, dit Gervais, que mademoiselle La Gruatière avait divorcé avec le concierge de l'ambassade russe, quand la continuation de l'allocution de son père sur la situation politique des différents états m'en fit souvenir.

En classant, dit-il, les puissances de l'Europe continentale d'après leur importance politique, vous mettrez immédiatement après la France cet état qui s'étend depuis les régions polaires jusqu'à la mer Noire, depuis la Prusse jusqu'à la Chine,

La Russie. Vers les premières années du siècle actuel, Pierre le Grand a fait, pour ainsi dire, passer ce vaste empire d'Asie en Europe, et il est devenu sous ses successeurs un colosse menaçant ces deux parties de la terre. A mon avis, on n'est pas assez effrayé de ce vaste et nouvel état, qui est obligé de faire traduire ses lois en plus de douze langues, qui compte plus de quarante millions d'habitants, si soumis, si enclins à la soumission; cet empire qui, parce qu'il n'a pas de système territorial, parce que sur plusieurs parties de ses frontières il n'a d'autres barrières que ses triples files de fusils et de soldats verts, est toujours tourmenté d'un insatiable désir de s'étendre. Ici Gervais ne put s'empêcher de parler. — Que dites-vous là, Monsieur La Gruatière, que la Russie n'a pas de système territorial? Elle en a sept, trois en Europe et quatre en Asie. C'est plutôt de sept histoires nationales qu'elle a besoin. Une histoire nationale définissant l'histoire par récit des faits, l'histoire nationale par récit des faits d'une nation, et la nation par réunion sociale des divers états qui la composent, ferait de chacun des peuples renfermés dans chacun de ces sept différents systèmes territoriaux un seul corps de peuple national animé d'une seule

âme nationale. Il y aurait sous sept différents noms sept Russies, qui n'en seraient pas moins une dans leur obéissance envers leur empereur, qu'elles rendraient sept fois plus puissant. Cet empire, tant qu'il serait bien gouverné, serait indivisible ; mais aussitôt qu'il le serait mal, évidemment mal, il est vraisemblable que chacun de ces systèmes se déclarerait plus tôt ou plus tard indépendant; d'où il résulterait deux biens, pour la Russie celui de son bonheur intérieur, pour l'Europe la sécurité que lui donnerait la grande Russie divisée en sept. Et d'ailleurs, dans la suite des siècles, je défie les hommes et les temps de ne donner à la Russie qu'un seul système territorial, et de ne pas lui en donner sept. C'est la nature qui dessine les états, et leurs systèmes territoriaux qui font leur identité, leur force, comme l'histoire nationale fait leur caractère, leur âme, leur durée, leur vie.

Ainsi soit, du moins quant à la division en sept Russies, dit monsieur La Gruatière, car malgré moi je vois sans cesse ce géant ombrageant l'Europe et l'Asie, se dressant pour ainsi dire sur ses sept territoires, s'armant de ses sept populations, retomber sur l'Europe, s'efforcer de l'engouffrer, de se l'incorporer, comme elle a engouffré et s'est incorporé la moitié d'un grand état voisin, le beau royal patrimoine des Jagellons.

La Pologne a pour long-temps disparu de l'histoire et de la géographie, et ce n'est pas à faute d'un bon et remarquable système territorial. Au reste, le nom de Pologne est gravé dans tous les cœurs des Polonais, et, aux premières dissensions universelles, les parts de ce territoire se réuniront, et ce peuple se rejoindra au milieu des tempêtes.

Un jour, continua monsieur La Gruatière, je regardais au nord la carte de l'Europe, et de prime abord j'accusais la nature d'avoir dédaigné de donner un système territorial à la Suède; mais bientôt je reconnus mon erreur.

La Suède, ce grand territoire, adossé aux limites septentrionales du monde habitable, et des autres côtés baigné ou par la mer ou par les grands lacs, les petites mers de ses frontières orientales, cette Suède de la nature n'est pas la Suède des cartes qui se trouve à l'ouest encadrée par la Norwège, et à l'est par plusieurs dents du territoire russe ; mais tous ces grands rois qui ont si glorieusement défendu leur Suède, ce Gustave-Adolphe, ce Charles XII, ce Gustave III qui, hier encore, faisait sur terre et sur mer briller son épée jusque sous les fenêtres de Catherine la Grande, où sont-ils? J'aime d'ailleurs les Suédois, qui ont un gouvernement représentatif, qui ont fait avec leur roi

un pacte social; j'ai donné volontiers mon plus jeune fils à la fille du concierge de l'ambassade. Mais j'entends, dis-je en riant, que la Suède saura mieux qu'elle l'a su garder son bon système territorial. Si on on lui prend, si on lui a pris, il faut qu'elle le reprenne. Il n'y a pas de prescription contre les éternelles délimitations ou territoriales dotations de la nature. Du reste, avant de contracter cette alliance, je consultai un peu les cuisines de trois ambassades, celles de l'Angleterre, de la Prusse, de l'Autriche, comme la France les plus sûres amies de la Suède.

Le Danemark n'a guère que deux millions et demi de population, à peu près celle de la Suède; le système territorial du Danemark est ni plus ni moins le Jutland et l'île de Séeland, deux bonnes boutiques sur le passage marchand du Sund. Le Danemark n'a pas d'ennemis. Tout le monde l'aime, surtout en France, où un marchand de la plus belle rue de Paris n'a trouvé rien de mieux, pour s'attirer la vogue, que de prendre pour enseigne le portrait du roi de ce pays.

Monsieur La Gruatière poursuivit : Je suis convaincu maintenant comme vous qu'une histoire nationale, définissant la nation la réunion sociale des divers états, est nécessaire à chaque nation. A votre tour êtes-vous maintenant convaincu qu'un système territorial est nécessaire aussi à chaque nation, et que la nature le lui a donné ?

Oh! par exemple, ajouta-t-il, qu'il est beau le système territorial formé par la mer Baltique, la mer Adriatique, l'Oder et le Rhin ! Les géographes, avant la grande révolution française, écrivaient, dans ce vaste et bel espace, l'Empire, le Saint-Empire : dans les nouvelles cartes c'est tout simplement

L'Allemagne. Alors que cet état portait le nom d'Empire ou de Saint-Empire, il était divisé en six cents que grands, très grands, que petits, très petits états. Je n'ai jamais pu concevoir comment, dans un si long espace de temps qu'a duré le Saint-Empire, si follement composé, si sagement, si ingénieusement réglé, les pays démocratiques n'en ont pas démocratisé les pays aristocratiques, de même que les démocraties anglaises de l'Amérique ont démocratisé ou démocratisent les aristocratiques régions espagnoles, de même que les aristocraties de Gênes, de Venise, de Florence, ont, il y a quelques siècles, aristocratisé toutes les démocraties de l'Ittalie. Quoi qu'il en soit, ce qui prouve l'excellent sens de ces blonds habitants de l'antique Germanie, c'est que toutes les opinions sociales, tous les gouvernements, se sont compatis dans cette bonne, pacifique terre maternelle, l'Allemagne.

Ce grand empire n'a cessé, depuis la paix de Westphalie, d'aller en décroissant. Semblable à ces vieilles forteresses qu'on voit encore sur le bord de ses fleuves, il tombe maintenant en ruine. Peut-être ne subsistera-t-il pas un siècle entier. Les états dont aujourd'hui il est composé n'ont plus de lien, et tout nouvellement les traités sur la ligne de neutralité des cercles du nord viennent de rendre une moitié de l'Allemagne étrangère à l'autre. Les princes laïques demandent, à leur profit, la sécularisation des états ecclésiastiques. Voilà toute espérance de rétablissement ôtée aux électeurs de Trèves, de Cologne et de Mayence. En s'enfuyant sur la rive droite, ils ont pour toujours laissé tomber leur mitre dans le Rhin.

Le chef d'office poursuivit : Je suis né, me dit un jour en causant un aimable jeune homme, dans un état dont la forme géographique est celle d'une grande araignée, c'est

La Prusse. Le territoire de cette monarchie toute nouvelle peut être facilement coupé. Elle n'a pour sa défense ni système naturel ni système de places fortes. Elle n'a qu'une population de dix millions d'hommes, un trésor et une armée. Jusqu'à tant que la Prusse se soit accrue, arrondie en Allemagne, sa fortune sera fort chanceuse. Suivant les politiques, le cabinet de Berlin a deux grands projets : les sécularisations des anciens états ecclésiastiques, la création de nouveaux électorats protestants. Par l'un, il veut s'agrandir ; par l'autre, il veut parvenir à l'Empire. Le vieux Frédéric semble s'agiter dans son mausolée de marbre ; son épée repose, mais de temps à autre son génie revit dans le conseil. Aujourd'hui la Prusse n'est pas à se repentir d'avoir fait la guerre à la France, de ne pas l'avoir faite à la Russie. Ces paroles me plurent. Monsieur, dis-je au jeune Prussien, je vous donne ma fille, dont il paraît que vous êtes charmé. Je ne suis pas moins charmé de vous. Je me suis depuis repenti de m'être allié à la rôtisserie de l'ambassade prussienne, car j'ai vu depuis qu'il n'était pas très clair que le gouvernement prussien aimât les Français et qu'il haït les Russes.

L'Autriche doit être citée comme un des empires destinés à conserver toujours une grande puissance. Combien de fois depuis Ferdinand Ier, surtout depuis notre révolution, n'a-t-on pas dit que c'en était fait de cet état ! Et voilà qu'il échange la Belgique et la Lombardie, pays éloignés, mal liés au centre de sa puissance, extrinsèques à son système territorial, contre de beaux pays qui en sont limitrophes, qui lui donnent une marine. Il faut avoir vécu jusqu'à nos jours pour voir un empereur régner à Venise, où certainement il régnera long-temps. Maintenant la

monarchie autrichenne, peuplée de vingt-cinq millions d'hommes, me paraît plus que jamais solidement assise. Entourée de chaînes de montagnes qui la protègent de tous côtés, elle forme comme un bloc dur et compacte, que ne pourraient briser plusieurs siècles de guerre. Sous un autre rapport encore cet état me semble indestructible : car, bien que réunis sous un même sceptre, les Autrichiens, les Bohémiens, les Hongrois les Polonais, les Vénitiens, sont des peuples étrangers les uns aux autres; point de centre de ralliement, point d'unité d'insurrection. Si Louis XVI eût eu deux capitales, il régnerait encore ; et l'empereur en a au moins cinq. Ce sont là bien des considérations pour que je me félicite de m'être allié avec le concierge des bureaux de la chancellerie autrichienne. Mon ami, dis-je au jeune et blond concierge, loin de moi la crainte que vous vous conduisiez mal envers la gentille épouse que je vous donne ; mais que votre nation se conduise bien envers la France ! que votre ambassade ne quitte plus Paris ! car je n'aimerais pas volontiers à avoir ma nièce a Vienne.

Je le disais l'autre jour au serdeau, où certes j'avais invité bien des gens de plusieurs ambassades, et je n'étais pas fâché que d'en bas cela remontât en haut, comme quelquefois cela arrive. Je disais que tous les princes allemands devraient reconnaître pour chef le roi de Prusse, qu'il n'y avait d'autre moyen de prévenir la dislocation de cette étonnante confédération de bourgeois, de princes, de gentilshommes, de seigneurs et de rois. Je disais ensuite que la Prusse rende la Pologne à la Pologne; que l'Autriche rende la Pologne à la Pologne ; qu'elles donnent l'exemple à la Russie, et qu'elles la forcent à le suivre. Et comme on m'écoutait dans un profond silence, j'ajoutai :

La Turquie, autant vaudrait dire la plus belle partie de la terre conquise par la barbare nation des Tartares osmanlis, qui s'y sont étendus comme une plaie hideuse sur la face du plus beau système territorial du monde : ô honte ! Qu'on traite la Turquie comme un électorat ecclésiastique ! qu'on la partage, et qu'on la cède ou qu'on la donne ; à qui ? Au duc de Bavière, à l'électeur du Hanovre, au duc de Wurtemberg, qui donneront ou qui céderont leurs états au roi de Prusse.

La Suisse a bien au nord et à l'est ses montagnes un peu allemandes, au sud ses vallées un peu italiennes ; mais ses lacs, qui réfléchissent ses grandes villes françaises, sont Français. Mais en général la Suisse se dit et peut se dire Française. Combien elle est heureuse de notre révolution ! Son système territorial est peut-être le plus fort ; il est assis sur les hautes monta-

gnes, sur les sources des grands fleuves, d'où il résulte que les Suisses sont les portiers de la France, de l'Allemagne et de l'Italie. Il y a quelques années qu'ils ont ouvert aux Russes, qui à la vérité frappaient fort, et aux Français, qui frappaient encore plus fort. Si la vertueuse grande famille helvétique, cerclant de baïonnettes ses hautes régions, faisait respecter sa neutralité armée, elle pourrait se donner souvent le rôle d'arbitre de l'Europe, et s'élever au plus haut degré de considération.

L'Espagne s'offre actuellement à moi. Mon fils aîné, fort amoureux des yeux vifs des Espagnoles, entra un jour dans mon cabinet, et me parla ainsi : Le système territorial de l'Espagne est une île par l'Océan, une île par la Méditerranée, et peut-être encore plus une île par les Pyrénées ; il est parfait. Je le disais hier au soir à la fille du majordome de l'ambassade d'Espagne ; elle écoutait avec un sourire, une grâce, qui vous auraient gagné : allons la demander à son père. Eh bien ! répondis-je, allons !

Mon père, me dit mon fils puîné, le Portugal fait partie du même système, car les rois des deux états s'allieront, et, à la longue, finiront par allier, par confondre leurs royaumes. La fille de l'argentier de l'ambassade en est convenue sans contester : allons aussi la demander à son père. — Allons !

Braves Gévaudanais ! vous voyez bien que j'ai encore à parler. Vous savez que j'ai encore trois nièces à marier. Les deux plus jeunes sont les plus jolies, les plus spirituelles. Un jour elles entrent chez moi, tenant un bouquet. Mon cher oncle, un estafier de l'ambassadeur de la république cisalpine, et un autre estafier, de l'ambassade de Naples, aspirent a l'honneur de votre alliance ; ils ont des sentiments bien français ; ils parlent bien français.

L'Italie n'a pas, nous ont-ils dit, à envier un bon système territorial à l'Espagne. Nous n'avons donc pas laissé nos deux estafiers sans quelque espoir. Tant pis, mesdemoiselles, je n'aime pas que les nations débordent hors de leur système territorial. Les Français, comme leurs grands-pères les Gaulois, leurs pères les Français de François Ier, ont aujourd'hui de nouveau passé les Alpes ; ils les repasseront. En attendant, je veux vous donner, vous les deux puînées, à deux jeunes gentilshommes ou à deux jeunes gens faisant les fonctions de gentilhommes dans les ambassades de Sardaigne et de Naples, et je veux donner votre aînée au caudataire de monseigneur le légat.

Dans l'espoir que la paix se ferait à Amiens, je donnai aussi ma cousine issue de germain au chauffecire de la chancellerie

hollandaise, et ma fille la plus jeune au sommelier de la légation anglaise.

La Hollande, à dire la vérité, n'a pas, il s'en faut bien, un bon système territorial. Un haut bourrelet d'entourage oriental, semblable à ses digues occidentales, lui serait nécessaire contre les inondations des armées prussiennes, allemandes ou françaises.

L'Angleterre est de tout côté fossoyée par les mers occidentales de l'Europe; elle est en même temps défendue, comme la Grèce, par ses murailles de bois, par ses châteaux à trois ponts vomissant le plomb et le fer sur ses côtes et à deux, trois mille lieues de ses côtes.

Monsieur La Gruatière, lui dit Gervais, pardonnez ma franchise, tous les secrets que vous m'avez d'abord annoncés sont ceux des cartes géographiques. Eh! mon brave Gévaudanais, répondit monsieur La Gruatière, depuis que les nations ont des tribunes, et que les tribunes des nations sont les tribunes des communes anglaises, les plénipotentiaires des congrès n'ont guère à mettre sur table que les cartes de géographie. — Mais c'est montrer son jeu. — Depuis la révolution française nous sommes, ou plutôt les diplomates sont presque toujours obligés de montrer le jeu: car, en vérité, moi, simple chef d'office, dont les fonctions se bornent à ce que la France soit honorablement représentée à table, j'ai bien tort de me mettre ici pour quelque chose. Mais, reprit Gervais, dans ce que vous m'avez dit, où est le système des rapports internationaux, que je voudrais ne pas ignorer, pour savoir ce qui se passe sous la grande cape du ciel? Un mot suffit. Les états à constitution représentative d'un côté, les autres états de l'autre. — Je ne suis pas plus instruit, et je me doute qu'il y a en outre d'autres rapports, qu'il y a des rapports d'amitié, tels que ceux entre la France, la Suède, le Danemark et la Pologne; qu'il y a des rapports opposés, tels que ceux entre la France et la Russie; qu'il y a des rapports de rivalité, tels que ceux entre la France et l'Angleterre; qu'il y a aussi des rapports de ces divers genres entre la France et les peuples que je n'ai pas nommés. Je me doute enfin que ces rapports sont muables. — Fort muables. Et voulez-vous que je vous fasse contre la France une grande ligue actuellement probable? Ce sont tous, ou presque tous les états qui l'entourent et qu'elle ne s'est pas incorporés: telle est la ligue générale de notre temps. La ligue générale des temps futurs sera au contraire celle-ci: La Russie, je le suppose, et ma supposition n'est malheureusement pas inadmissible, la Russie a mangé une grande

partie de l'Europe orientale entre ses deux grosses dents de Pétersbourg et d'Odessa ; alors l'Europe occidentale, réveillée, effrayée, échelonne ses forces militaires depuis le Tage jusqu'au Niémen, et divise successivement ses grands corps d'armée. Au nord, la Prusse et la France : car, bien que le gouvernement russe et le gouvernement prussien fussent alors, comme actuellement, amis, les deux peuples sont et resteront ennemis. Derrière la Prusse, l'Allemagne et la France ; au midi, l'Autriche et la France ; derrière l'Autriche, l'Italie. Mais en tête sera la Pologne, que le bon sens des siècles futurs reconstruira, ressoudera, par de nouvelles combinaisons, par des dédommagements répartis à ceux qui la possèdent, en même temps que l'artillerie des vaisseaux anglais et hollandais ira briser, dans le golfe de Finlande et dans la mer Noire, ces deux grosses dents molaires. — Vous voilà bien irrité pour un chef d'office, monsieur La Gruatière, lui dit Gervais en le quittant ; ne vaudrait-il pas mieux faire bonne chère aux ambassadeurs russes, et les gagner par vos sauces ?

Décade LXXV.

LA DÉCADE DU BAN ET DE L'ARRIÈRE-BAN.

Toute ma vie, jusqu'à onze heures de ce matin, j'avais cru que la dernière année de la convocation de notre plus antique milice, le ban et l'arrière-ban, était de l'année 1674, et que son histoire finissait là ; mais, en feuilletant encore, j'ai trouvé qu'il avait été convoqué sous Louis XV dans les provinces du Poitou et de l'Aunis. Ce matin, il m'a pris envie de le dire dans notre cercle, devenu un peu silencieux. Une personne m'a répondu : Je ne sais, Monsieur, en quelle année de notre siècle on a cessé de convoquer le ban ; mais je sais qu'à l'avenir, et pour l'éternité, on ne le convoquera plus : depuis la révolution il n'y a plus de fiefs, d'arrière-fiefs, partant plus de ban, d'arrière-ban, et tant pis, car, pour les plaisirs de la conversation, pour la variété des gazettes, j'ai regret aux choses singulières.

Décade LXXVI.

LA DÉCADE DES SOLDATS PROVINCIAUX.

O fortune! ô sort! ô regrets! nous avons donc laissé mourir ce bon, ce jovial monsieur Villeneuve, qui par les bruyants éclats de voix de ses vieux commandements militaires animait sans cesse nos bocages!

Monsieur Villeneuve avait été capitaine de soldats provinciaux. Il avait soixante-onze ans, il vivait moins dans le présent qu'il revivait dans le passé. Quelquefois, lorsque dans nos promenades la conversation le ramenait à une des intéressantes scènes de sa vie qui étaient les grandes et solennelles parades de sa compagnie, le souvenir en revenait si vivement à sa mémoire et à sa bouche que souvent il ne pouvait s'empêcher de la représenter en faisant parler les autres, en se faisant parler lui-même, en s'agitant, en prenant la place que les autres y avaient, celle qu'il y avait lui-même.

Un matin du printemps dernier nous traversions les belles pelouses qui, à l'orient, bordent en dehors l'enclos de la domerie; quelqu'un dit à monsieur Villeneuve : Capitaine! vous deviez avoir dans votre état quelquefois bien du loisir. — Oh! répondit-il, et quelquefois aussi bien du travail : par exemple, au printemps, dans la saison où nous sommes, voilà les maires, les syndics, les marguilliers, enfin les chefs des municipalités; les voilà qui nous amènent les jeunes gens pour les faire tirer au sort. Il se passait des scènes, et, par exemple, la première, celle des exemptions, me revient d'abord.

Allons! mes enfants! nous allons tirer le sort. Rangez-vous, rangez-vous! Mais, avant tout, quels sont ceux ici qui se prétendent exempts de service? — Je suis de Paris. — Vous n'irez pas à la guerre. — Je suis clerc tonsuré.— Vous n'irez pas à la guerre. — Je suis noble. — Vous n'irez pas à la guerre. — Je suis fils de conseiller du roi. — Vous n'irez pas à la guerre. — Je suis domestique de clerc, de noble, de conseiller. — Vous n'irez pas à la guerre, l'ordonnance ne le veut pas. — Je suis fils aîné d'avocat, je suis fils aîné de fermier, je suis fils aîné de laboureur. — Vous n'irez pas à la guerre. — Je suis collecteur.

—Vous n'irez pas à la guerre : on ne peut tenir à la fois et l'épée et la bourse. — Je suis maître d'école. — Vous n'irez pas à la guerre : on ne peut non plus tenir la férule et l'épée. — Je suis malade. — Ce n'est pas vrai, Monsieur ; il se porte mieux qu'aucun de nous. — Taisez-vous, laissez parler le médecin, le chirurgien.

Bon ! il ne reste plus ici que des jeunes gens valides. Mes amis ! voyons lesquels d'entre vous le sort désignera comme les plus braves. Je vois en même temps le greffier ; il s'avance. Monsieur le commissaire, voilà les billets ! ils sont en nombre égal à celui des jeunes gens de cette élection. Je les ai faits tous semblables, et je défie qu'on puisse, sans les ouvrir, distinguer les billets blancs des billets sur lesquels est écrit *soldat provincial*. J'aurais pu, comme dans plusieurs subdélégations, faire tirer des boulettes d'ivoire blanche, correspondantes aux billets blancs, d'autres d'ivoire rouge, correspondantes aux billets écrits, dits billets noirs ; mais j'y ai renoncé, de crainte d'être appelé philosophe, nom aujourd'hui si commun. C'est bien ! très bien ! Allons ! courage, mes amis ! hardi ! la main au chapeau ! et que celui qui le tient l'élève, suivant l'ordonnance, à la hauteur des têtes.—Billet blanc ! billet blanc ! billet noir ! — A un autre ! Billet noir ! — A un autre ! Point de pleurs, mes amis, au contraire, réjouissez-vous ! Vive la gloire ! vive le roi ! A cette heure tout est fini : qu'on procède aux signalements ! A cette heure sortons ! — Monsieur le commissaire, un mot ! — Qu'est-ce ? — Nos jeunes gens se sont cotisés, chacun a mis un, deux écus de six frans dans le chapeau ; il y a là plusieurs gaillards qui ont plus de courage que d'argent, qui pleurent de ne pas être tombés au sort et qui prendraient la place de ceux qui pleurent d'y être tombés. — Morbleu ! l'ordonnance proscrit ces pactes, l'ordonnance ! l'ordonnance ! — Monsieur le commissaire, mais par l'entêtement de l'ordonnance il arrivera que les mauvais soldats partiront, que les bons resteront, et que le roi sera mal servi. — Oui, oui, il peut en être quelque chose, il peut y avoir quelque chose de vrai dans ce que vous dites. Je réfléchis, je vois : eh bien ! je fermerai les yeux ; qu'on fasse, je laisserai faire. Monsieur le marguillier, souvenez-vous que vous devez huit francs par soldat provincial, trois francs pour le soldat, cinq pour le commissaire, pour ses frais de recrutement.

Vous me croyez quitte, libre, ah ! ah ! ma levée de soldats provinciaux est rassemblée, et même un peu exercée. Je lui fais porter provisoirement mon nom ; je la vois qui parade. Compagnie de Villeneuve ! en avant ! marche ! Halte ! Tambour ! un ban !

— Oh ! venez, ce sont les miliciens ! — Les miliciens ? badauds ! vous mériteriez d'être bourrés, crossés. Apprenez que depuis 1771 le roi a voulu qu'il n'y ait que des soldats provinciaux. Compagnie de Villeneuve ! demi-tour à droite ! alignement ! Soldats ! sentez votre dignité ! Ne vous laissez pas non plus appeler culs blancs ! Savez-vous pourquoi ce nom ? Parce que vos revers, vos retroussis sont de drap blanc ; mais vous portez, comme l'infanterie, le collet et les parements de couleur ; votre chapeau est de même bordé d'un galon blanc ; le chapeau de vos officiers est comme ceux des autres officiers bordé d'un galon d'argent ; les insignes de vos officiers et ceux des autres officiers sont les mêmes. Les régiments d'infanterie se disent régiment de Lyonnais, de Limousin, d'Auvergne, de Querci ; nos régiments se disent régiment provincial de Lyon, de Limoges, de Clermont, de Montauban ; enfin, comme à l'infanterie, l'hôtel royal des Invalides vous est ouvert à votre retraite, et, de plus que l'infanterie, vos champs sont temporairement exempts de taille.

Amis ! que l'histoire militaire vous élève l'âme ; qu'elle vous dise qu'à la guerre de 1741 vous aviez cent cinquante bataillons sur pied ; qu'elle vous dise qu'en 1771 vous formiez quarante-sept régiments d'où l'on tirait quarante-sept compagnies de grenadiers postiches ou grenadiers suppléants des quarante-sept compagnies des grenadiers royaux, faisant partie de la maison du roi, de la maison du roi, l'entendez-vous ? Eh bien ! c'est dans les rayons de tant de gloire qu'un malin poète et un musicien plus malin sont venus prendre le soldat provincial, sous le nom de milicien, et l'ont bafoué sur les théâtres, en *re*, en *mi*, en *fa* majeur, mineur, sur tous les tons. Mais vous me direz que dans cet opéra le milicien s'engage, tandis qu'il est contre la vérité qu'un milicien puisse s'engager. Au reste si, en France, on se moque parfois du milicien, on se moque bien plus souvent de l'histoire.

DÉCADE LXXVII.

LA DÉCADE DU PRIEUR DE SAINT-JEAN.

Qui diable, à la plus belle heure de l'après-midi, eût deviné aujourd'hui que notre société, plus brillante qu'à l'ordinaire, se serait toute rassemblée dans la tour la plus délabrée de la domerie? Le capitaine des vétérans d'Aurillac s'y trouvait; et, personne ne disant rien, il s'est pris à dire : Messieurs, je ne suis pas né parmi vous; je n'en suis pas moins cependant d'un pays où il y aussi des gens honnêtes; et si personne, dans notre état surtout, ne sait où il va, où il ira, je sais du moins, quant à moi, d'où je viens et d'où je suis venu.

Messieurs, a-t-il continué, je suis Poitevin; je suis né au village; je suis fils d'un notaire. Mes parents, qui m'aimaient beaucoup, voulaient que je fusse prêtre. Ils me firent donner un petit prieuré, du titre de Saint-Jean, doté de trente ou quarante francs de revenu aux bonnes années; et on m'appela, et même aujourd'hui, malgré mon uniforme et mes moustaches, on m'appelle encore le prieur de Saint-Jean. Je fus envoyé à Poitiers pour apprendre la philosophie; je n'y appris qu'à trouver jolies les jeunes filles.

LE PRIEUR EST ENFERMÉ DANS UN FOUR. Il y en avait une qui était vraiment une beauté; elle demeurait derrière le collége. Pour la voir, je prenais, comme on dit, le chemin de l'école, c'est-à-dire le plus long; je faisais tous les jours le tour du collége, et, toutes les fois que je passais, mes yeux lui parlaient un langage si clair que les siens ne manquaient jamais d'y répondre. Une fois l'amant en titre nous surprit. Il devait épouser dans peu cette jeune fille : imaginez ses alarmes. Il va trouver son cousin, fameux recruteur de cette ville, connu sous le nom du sergent d'Aquitaine, et lui confie qu'il a un rival qui lui donnait de l'inquiétude. Le sergent d'Aquitaine lui promet paix et tranquillité pour le jour même.

En effet, comme je marchais dans la rue, il m'aborde, me dit que je suis de sa recrue, me le soutient. Je conteste. On ne me répond pas; on m'arrête; on m'enlève; on m'emmène dans une

vieille maison d'un quartier perdu, où je suis étroitement enfermé, hors de tout secours.

Quand je me vis seul, ma surprise, mon étonnement, ma rage, redoublèrent. Peu à peu je parvins cependant à reprendre mes sens, et alors je me demandai s'il était vrai que je ne rêvais pas; si je n'avais pas été saisi au collet et vigoureusement secoué par ce sergent bredouilleur; si tous ses bredouillements n'avaient pas couvert toutes mes raisons; si je n'étais pas enfin dans *un four ?* Je minutai verbalement une lettre au maire, une autre à l'intendant, une autre au ministre. Dans toutes, je concluais à ce que le sergent d'Aquitaine fût pendu plus tôt que plus tard pour l'honneur de la philosophie. Le lendemain, de fort bonne heure, j'entends quelqu'un ouvrir la porte : c'était le sergent d'Aquitaine qui entre, tenant dans sa main du papier, de l'encre et une plume. A sa vue ma fureur se rallume; je l'accable d'injures; je tâchai, même par surprise, de tirer son épée. Mais j'avais en tête un homme de guerre; il me saisit lui-même mon bras, me fait tranquillement rasseoir sur ma chaise, s'assied vis-à-vis de moi, et me dit : Mon cher abbé, je vous parlerai en ami; faites de bon gré ce qu'il vous faudrait faire par force. L'amant de votre maîtresse et son frère, et, si ce n'est pas assez, son cousin et son ami sont sûrs de vous avoir vu boire à la santé du roi et mettre sur votre tête le chapeau du régiment. Notre coutume est de nous contenter d'un seul de ces deux engagements. Comme cependant vous n'êtes pas un simple paysan sans défense, vous pourriez à toute force parvenir à vous tirer de nos mains, surtout par le bon vouloir du capitaine au compte duquel est encore la compagnie, quoique dans les autres régiments de France le roi vienne de se charger du recrutement; mais vous vous en repentiriez. Croyez-m'en, vous ne serez jamais un bon ecclésiastique, vous aimez trop les demoiselles; tandis que vous serez un bon soldat. Voilà cent francs au lieu de trente que le roi passe, et, ce qui vaut encore mieux, vous avez la promesse d'être fait chasseur dans trois mois, grenadier dans six. Vous viendrez, à votre retour, voir votre belle ou une plus belle : allons, montrez votre bravoure, signez et partons. Ma colère tout à coup tomba; ce bredouilleur réussit à me persuader, et, pour tout vous dire, je n'étais pas au dedans de moi fort fâché de me voir chassé, l'épée à la main, d'un état pour lequel je ne me sentais pas né. Je pris l'argent d'une main, je signai de l'autre, et nous sortîmes.

LE PRIEUR PART AVEC LA RECRUE. Au bas de l'escalier, de nombreux et joyeux camarades m'attendaient. Un d'eux me

prit d'abord sous le bras, ainsi et de la même manière qu'à Paris les soldats conduisent tendrement à la police les filles qu'on a arrêtées. On craignait sans doute que j'eusse envie d'aller encore faire le tour du collége. Nous partîmes, nous marchâmes, nous bûmes, nous chantâmes pendant onze jours; le douzième, nous arrivâmes.

Vous me plaignez peut-être d'avoir été jeté, dans ma première jeunesse, parmi des gens grossiers, sans fortune, sans éducation : car c'est une erreur de bien des personnes, qui croient qu'avant la révolution les soldats sortaient des derniers rangs de la société. Rien, je vous assure, n'est plus faux; notre recrue était à peu près composée comme toutes les autres. Il y avait plusieurs étudiants comme moi, il y avait même des nobles; sans doute il y avait aussi beaucoup plus d'artisans et de paysans, parce que, dans la société, il y a aussi beaucoup plus d'artisans et de paysans. En somme, ce mode de recrutement était bien supérieur à vos tirages au sort, à vos désignations, à vos fauchaisons de réquisition et de conscription : car, de même que l'inscription libre des volontaires du commencement de la révolution, il délivrait la société des soldats souvent si mal placés dans son sein par cela même qu'ils le sont bien dans les rangs d'un régiment. Remarquons encore qu'alors la taille d'un soldat était de cinq pieds deux pouces, tandis qu'aujourd'hui elle n'est que de cinq pieds. Il est à remarquer aussi qu'alors, pas plus qu'aujourd'hui, on ne tenait les promesses de la loi, on ne donnait des congés en temps de guerre; la durée du service avait d'ailleurs varié de trois à huit ans.

Le prieur est habillé de blanc, ensuite de bleu. Dès que nous fûmes arrivés, on nous voua tous au blanc, qui, depuis l'année 1762, était la couleur uniforme de tous les régiments d'infanterie, comme ensuite le bleu l'a été après l'année 1794. Je remarquerai que nos cheveux étaient d'ailleurs, d'après l'ordonnance, bouclés de chaque côté sur l'oreille, et que, par derrière, ils étaient renfermés dans une petite bourse de taffetas noir appelée *crapeau*. Le dimanche, les jours de parade, nous étions poudrés à blanc.

D'abord il n'y eut rien que je ne trouvasse bon, excellent et parfait; ensuite je trouvai à dire à tout. Je trouvai à dire à notre habit militaire : suivant moi, en temps de guerre il aurait dû être de peau, le poil en dehors, et, en temps de paix, de drap gris, la couleur la moins salissante, la moins coûteuse, la plus solide. Je trouvai à dire à la coiffure : au lieu du chapeau de salon, du chapeau à trois cornes, ou du chapeau de théâtre, du

schako, qui vous laisse encore la tête plus exposée aux injures de l'air, j'aurais voulu une espèce de casque en feutre, qui, à volonté, eût pu se rabattre sur le cou et les épaules. Je trouvai à dire à la chaussure ; au lieu des guêtres, des bas, des souliers, j'aurais voulu des culottes plus longues, des chaussons d'un cuir doux, passé à la graisse, et des bottines cloutées entre les deux semelles. Je l'aurais voulu alors ; je le voudrais encore aujourd'hui.

Le prieur est armé. Les premiers jours, je maniais les armes avec plaisir, avec enthousiasme. Elles me parurent bonnes et belles. Bientôt j'aurais voulu aussi les réformer ; je commençais par la cavalerie, qui en avait le plus besoin.

Pour moi, le mousqueton était inutile aux cavaliers, et sans doute depuis il l'a été aussi pour d'autres, car il vient de leur être ôté. L'arme du cavalier ne peut guère aujourd'hui être que le sabre, et du sabre il ne peut guère y avoir que la pointe de redoutable. Je donnais au premier rang un sabre droit de trente ou trente-six pouces de long, et au second rang la lance. On nous a bien conté que les hommes se sont affaiblis, mais jamais on ne nous a conté qu'il en fût de même des chevaux, et je ne pouvais concevoir pourquoi ils ne portaient plus un cavalier fort au lieu d'un cavalier faible, un cavalier cuirassé au lieu d'un cavalier qui ne l'était pas. Fort bien, vous disait-on, et vous dit-on encore. ce serait comme autrefois. Oui, vraiment; mais faut-il donc mal faire pour ne pas faire comme autrefois?

Quant à l'infanterie, les sabres des chasseurs et des grenadiers me parurent et me paraissent encore aujourd'hui également ridicules. A mon avis, notre fusil avait bien des défauts ; il était un peu trop long, je le raccourcissais ; pas assez gros, pas assez fort, j'en fabriquais le canon plus court, plus épais ; et dans les derniers temps, l'année passée, ou même cette année-ci, j'en ai changé la chanceuse batterie à pierre contre la nouvelle batterie à piston, dont le modèle, j'en suis sûr, a été présenté au célèbre Carnot, et dont le prix ne devait pas s'élever au dessus de 18 ou 20 fr., prix commun de nos bons fusils de munition. Je le fabriquais avec une baguette d'acier également grosse par les deux bouts, et avec une baïonnette plus longue et plus forte que celle de l'immuable modèle de 1777. Ce n'est pas tout, je rendais le sac du soldat plus léger, et je l'aplatissais. Pendant la marche, il était enroulé et porté par derrière ; pendant le combat, il était déroulé et porté par devant, en forme de sac-cuirasse, au bas duquel étaient attachées des pochettes de cuir qui renfermaient les cartouches. Je me débarrassais de la

lourde giberne, car la baïonnette demeurait ou droite ou renversée au bout du fusil. Qu'on me réponde, si l'on peut, quelle raison a donc eue notre siècle pour avoir allégé les gens à cheval et alourdi les gens à pied. Voyez marcher aujourd'hui les fantassins avec leur giberne, leur sac, leur blouse, leur casque ou bonnet de parade sur le dos, vous diriez d'un régiment qui en porte un autre.

Le prieur est soldé. Tandis que la ration de pain, de viande, n'avait pas varié depuis plusieurs siècles, la solde n'avait de mon temps cessé de s'élever. J'ai vu en 1776 le soldat payé à cinq sous huit deniers, je l'ai vu ensuite payé à six, à sept, à huit sous.

Le prieur fait l'exercice. Bientôt on nous exerça d'abord à marcher à toutes sortes de pas, dans toutes sortes de directions, dans toutes sortes de rangs; j'aurais voulu qu'on nous eût exercés au saut. Ensuite vint le maniement des armes; je trouvai que notre feu à la prussienne était plus brillant que meurtrier.

J'aurais voulu qu'on nous eût appris aussi à porter et à parer des bottes à la baïonnette.

Dans mon collége, j'avais été un des grammairiens les plus exacts et les plus corrects. Je trouvai quelquefois à dire à notre langue militaire : Qui vive [1] pour qui vit, qui va là; Appuyez sur la droite, sur la gauche, pour : serrez-vous sur la droite, sur la gauche. Je faisais bien d'autres observations concernant notre langue, d'ailleurs nécessairement une des mieux faites, des plus concises.

Le prieur est fait caporal, sergent, officier. Que je vous parle maintenant des effets de la révolution dans notre état. Un beau matin, elle vint se présenter gracieusement à nous soldats; elle nous porta les nouveaux journaux qui nous appelaient messieurs les soldats, qui nous appelaient les défenseurs de la patrie, les braves par excellence, qui nous faisaient des politesses, qui nous louangeaient de toutes les manières. Dès cet instant, la voix de nos officiers et de nos sous-officiers s'adoucit, changea, en même temps que sur la porte des édifices et des jardins publics on leva l'humiliante consigne : *Ni chiens, ni filles, ni laquais, ni soldats.*

La révolution ne se présenta pas si gracieusement à nos officiers; ils prirent de l'humeur et émigrèrent, tant nobles que non nobles : car, malgré l'ordonnance du maréchal de Ségur, un grand nombre étaient, sans qu'ils s'en vantassent, d'excellents roturiers de huit quartiers au moins, soit du côté paternel, soit du côté

maternel. Bientôt les lois prirent le contre-pied, et interdirent les grades d'officier aux nobles ; mais, sous un prétexte ou sous un autre, les nobles qui voulurent demeurer demeurèrent. Il est heureux qu'en divers temps les mauvaises lois soient aussi mal exécutées que les bonnes.

Bientôt il y eut une innovation bien autrement importante. Une moitié des grades fut donnée à l'ancienneté, une moitié au choix. Je fus successivement élu caporal par les sergents, sergent par les officiers, officier par les officiers supérieurs.

Bientôt on nous ôta, à tous les officiers d'infanterie, le cheval, ce qui fut un pas, un grand pas en avant ; mais en même temps on nous ôta le fusil, ce qui fut, je crois, un pas, un plus grand pas en arrière.

Enfin on tira, non des salons de la cour, mais des rangs des officiers généraux, presque tous nés simples bourgeois, les généraux en chef, qui ne furent pas étonnés dans l'antique grand habit bleu brodé d'or, qui étonnèrent l'Europe.

Le prieur est embrigadé. Il y avait près de chaque armée quatre, six, jusqu'à douze représentants du peuple, en grand habit bleu, chapeau à panache, ceinture aux trois couleurs. Dès qu'ils se montraient, les tambours battaient aux champs, et ils les laissaient fort bien battre.

Un jour, les troupes à pied sont toutes rangées en front de bandière ; le représentant attaché à notre division paraît, et nous formons un carré autour de lui. Mes amis, nous dit-il, vous voyez depuis long-temps que la composition de l'infanterie en bataillons de volontaires et en régiments de ligne ne peut plus tenir : la loi vous embrigade. A l'instant, sans autre harangue, sans autre préambule, et sans qu'on entende la moindre plainte, le moindre murmure, nous sommes tous, soldats et officiers, amalgamés en demi-brigades de deux mille cinq cents hommes, commandées par un chef de demi-brigade, et en brigades de cinq mille hommes, commandées par un général de brigade. Chaque brigade a ses grenadiers, ses chasseurs, ses voltigeurs, son artillerie. J'applaudissais des pieds et des mains à cette homogénéité des corps de l'infanterie, si avantageuse, si susceptible d'ailleurs de divisions et de subdivisions arithmétiques ; j'attendais à voir diviser de même la cavalerie en demi-brigades et en brigades, qui auraient aussi leurs grenadiers, leurs carabiniers, leurs troupes légères, leurs dragons, leurs voltigeurs, leurs hussards, leur artillerie à cheval. Je l'attendais, je l'attendis, je l'attends encore. Dans aucun état, je crois, l'homme ne sait en tout être conséquent.

On nous ôta en même temps nos revers, nos parements de diverses couleurs, qui distinguaient les divers régiments. Il n'y eut plus qu'une seule couleur de revers et de parements; j'en voyais la raison : on voulait qu'il y eût plus de fraternité.

Mais on nous ôta aussi les noms des provinces ; il n'y eut plus de régiment de Guienne, de Champagne. On n'y substitua pas les noms des villes; il n'y eut pas de régiment de Paris, de Lille, de Lyon, de Bordeaux. On y substitua des noms de numéro, des noms qu'on oublie l'instant d'après ; on jeta, comme les Anglais, hors du camp, un des plus puissants germes d'émulation, de courage. Je n'en voyais pas, je n'en pouvais voir la raison.

LE PRIEUR ENTRE EN CAMPAGNE. Tous les jours, à la prière du matin, je demandais à Dieu la guerre ; mes camarades l'appeaient à grands cris. Elle vint. Aussitôt, le jour et la nuit, je ne vis plus qu'épaulettes d'or, épaulettes à graines d'épinard, à torsades, à étoiles, épaulettes de toute espèce ; la nouvelle échelle militaire m'était ouverte dans toute sa longueur.

Nous partîmes en dansant la farandole ; nous arrivâmes au camp en dansant, et, après y être entrés, nous dansâmes encore. D'abord nous ne vîmes que de jeunes vivandière flamandes, blanches, fraîches, qui venaient, sans mères et sans maris, nous porter des comestibles en abondance. Mais bientôt parut la tête du camp ennemi ; la poudre brilla. Depuis neuf ans elle ne cesse de briller ; depuis neuf ans la terre ne cesse de s'ouvrir et de nous dévorer. Nous étions environ deux cent mille dans l'ancienne armée blanche. Six cents bataillons de volontaires, la levée de trois cent mille hommes, la réquisition de dix-huit cent mille, nous ont successivement recrutés. Maintenant la conscription annuelle nous amène tous les ans, suivant les besoins, cent, deux cent mille soldats de vingt ans ; et cependant une partie de nos rangs demeure toujours vide et la terre semble avoir toujours soif. La guerre de la révolution, en y comptant les insurrections de Lyon et de la Vendée, coûte à la France trois millions de jeunes hommes, aux jeunes filles trois millions de jeunes maris.

De ce premier camp, dans combien et combien d'autres n'ai-je pas été ! Je ferais une bien belle ferme des champs, des prés, des vignes et des vergers où j'ai couché. Nous fûmes d'abord sous de hautes tentes, alignées, symétrisées ; nous fûmes fraisés, palissadés, retranchés jusqu'aux dents ; ensuite nous n'eûmes d'autres tentes que le ciel, d'autres palissades que nos baïonnettes, d'autres retranchements que la terreur de l'armée ennemie ; le camp était simplement le lieu où nous nous arrêtions.

Le prieur compare l'ancienne et la nouvelle armée. Nous avions pendant plusieurs journées longuement marché sans pain, souvent sans souliers ; nous comptions enfin manger, nous reposer : nous croyions l'ennemi loin ; le voilà, il s'était arrêté sur cette hauteur. Nos éclaireurs reviennent en toute hâte. A cette nouvelle, la joie brille sur le front du chef ; il se montre, la joie devient générale. Les charrettes au pain reculent, les charrettes aux munitions avancent ; plusieurs millions de cartouches sont distribuées ; il n'y en a pas assez pour chacun. De part et d'autre de longues lignes, étincelantes de fer, interrompues par de gros carrés reluisants du bronze des canons, se déploient ; deux puissantes nations vont se heurter, l'air va être enflammé, les villageois, les animaux fuient au loin.

Remarquez maintenant, je vous prie, la différence entre l'armée française d'aujourd'hui et l'armée française d'autrefois.

Les soldats étaient pommadés, frisés, poudrés, coiffés de chapeaux bordés, couverts d'habits propres, de fourniments peints ; les officiers, tout dorés, tout argentés, venaient des salons, et la cour avait envoyé le général par la poste.

Aujourd'hui le général est un homme qu'on avait destiné à être médecin, avocat ou prêtre. Tous les régiments, toutes les compagnies, sont aussi commandés par d'anciens étudiants, d'anciens sergents. Leurs ornements, comme ceux du clergé actuel, sont en simple soie jaune ; mais il n'y a pas un grade qui n'ait été donné à la bravoure et au mérite. Les soldats ont leurs habits déchirés comme leurs drapeaux, leur chevelure est grasse, hérissée, roidie par les frimas ; mais leurs armes éclatent.

Près d'en venir aux mains les armées se faisaient autrefois des politesses ; nos généraux, à Fontenoi, criaient : Tirez, Messieurs les Anglais ; ceux-ci répondaient : Tirez, Messieurs les Français. Dans ce temps-là c'étaient seulement les fusils des soldats qui se battaient, leurs cœurs étaient en paix ; tandis qu'aujourd'hui nos bataillons, avant de se charger, répètent les insultes qu'à la tribune nationale les représentants du peuple profèrent contre le despotisme et ses esclaves ; ils avancent tout bouillants d'une colère républicaine qui semble passer à leurs armes, à leur poudre et à leurs balles. Jusqu'à nous on n'avait pas compté pour grand'chose le moral, l'esprit de l'armée ; nous le comptons, nous, pour beaucoup, et toutefois nous n'en tenons pas assez compte.

Autrefois deux armées en présence étaient deux pots de terre, tous deux bien façonnés, bien vernissés ; aujourd'hui c'est un pot de terre et un pot de fer.

Sur le grand nombre de victoires remportées durant ce siècle

par les Français, près des trois quarts l'ont été pendant ces neuf dernières années.

LE PRIEUR COMPARE L'ANCIENNE ET LA NOUVELLE STRATÉGIE. Je me plais quelquefois à appeler, dans mon imagination, à une grande conférence les illustres généraux qui ont remporté ces victoires. Aussitôt accourent Villars, Vendôme, Belisle, Saxe, Richelieu, Kellermann, Dumouriez, Dugommier, Jourdan, Pichegru, Hoche, Kléber, Moreau, Bonaparte. Je vois Villars, Bonaparte, brillants, éloquents, nés pour commander des Français, tendre les bras l'un vers l'autre. J'entends Villars, dont la tête est chargée de lauriers entrelacés de cheveux blancs. Général, dit-il, je ne cesse de lire vos bulletins de l'armée d'Italie: l'art de la guerre est encore le même. J'entends Bonaparte qui lui répond : Maréchal, il est vrai que nous faisons encore les mêmes choses ; mais nous les faisons d'une autre manière. Nous les faisons et en tout temps et plus vite et plus en grand. Vous aviez des quartiers d'hiver, nous campons toute l'année ; vous aviez des saisons, des mois de batailles, nos batailles sont de toutes les saisons, de tous les mois ; vous ne pouviez que marcher, nous, avec notre artillerie volante, nos ambulances légères, nos chariots de poste à transporter les soldats, nous pouvons voler, nous volons. Vous battiez l'ennemi, vous vous reposiez sur le champ de bataille, nous battons l'ennemi, nous le poursuivons, nous le battons encore, nous le poursuivons encore, nous ne cessons de le poursuivre et de le combattre que lorsqu'il ne reste plus que des morts ou des prisonniers. Une seconde armée arrive, même multiplicité d'attaques ; une troisième, il en est de même. Nos huit armées, qui entouraient la France par Bayonne, Perpignan, Nice, Chambéri, Strasbourg, Lille, Dunkerque et Brest, ont manœuvré avec un ensemble admirable. L'armée de Bayonne et celle de Strasbourg semblait n'être que l'aile droite et l'aile gauche d'une seule armée, qui vomissait sur l'Europe la mort et l'épouvante. Ensuite, après nos premières victoires, l'armée du Texel semblait n'être que l'aile gauche d'une armée dont l'aile droite était ou sous les murs de Naples, ou sous les murs de Vienne. Qui avait jamais imaginé que les régiments de cavalerie pouvaient aller sur la glace aborder et prendre les vaisseaux? C'est cependant ce que le général Pichegru a fait en Hollande. Qui jamais encore avait imaginé que les bâtiments de mer pouvaient remonter les grosses rivières pour venir se mettre en ligne dans nos armées, au milieu de la cavalerie? C'est cependant ce qui a été fait sur les grands lacs de l'Italie. Je vois ensuite Bonaparte présenter à Villars son

école, Masséna, Augereau, Soult, Suchet, qu'on appelle, qu'on appellera les quatre frères, les quatre fils de la victoire; je le vois lui présenter ses deux fils chéris Eugène et Murat, que suivent le fidèle Desaix, le fidèle Lannes et le fidèle Berthier; je le vois lui présenter un grand nombre d'autres généraux, dont les noms se gravent et se graveront tous les jours plus profondément sur les pierres et sur les marbres français.

Messieurs, a continué le capitaine de vétérans, que de reconnaissance ne doit pas la patrie au conventionnel Carnot! C'est lui qui, durant la première guerre de la révolution, considérant, de son cabinet silencieux des Tuileries, la France comme une grande place assiégée, dont les places fortes n'étaient que les points d'appui, que les batteries, et les quatorze armées les quatorze corps de sa garnison, a sur un si grand espace donné l'ensemble et l'unité d'action à tant de machines, à tant de bras. Que de reconnaissance ne doit-elle pas encore au ministre Bernadotte, qui, durant la seconde guerre de la révolution, se faisant aussi à son tour général des généraux, considérant la force militaire de l'état comme une grande épée dont la poignée devait être dans sa main, détache, par l'habile feinte d'une invasion en Allemagne, l'armée autrichienne de l'armée russe, la fait battre alors par Masséna à Zurich, sauve la France et gagne le coup de partie!

L'histoire de l'art recueille ces grandes leçons, et dans des livres tels que ceux de Guibert ou de Dumas les transmet aux derniers âges! Guibert, habile Guibert! voyez si maintenant nous savons, pour employer votre expression, si nous savons manier les grandes, les très grandes armées.

Le prieur parle de l'artillerie. A cette glorieuse et longue bataille de Zurich, où les Russes, entrant en France par cette porte de la Suisse, malheureusement presque toujours ouverte au plus fort, se virent écrasés sur le seuil, je croyais à mon ordinaire pouvoir toujours plaisanter avec les balles. Au moment où je faisais remarquer en riant à mes soldats qu'elles se contentaient de me passer au bout du nez, une me traversa le bras, entre le radius et le cubitus, ainsi que me dirent les chirurgiens, de qui j'ai appris à mes dépens le nom de ces deux os. Ma blessure s'obstinant à ne pas guérir, on m'envoya aux eaux de Baréges.

A la première station, je rencontrai à l'auberge un officier d'une autre demi-brigade d'infanterie, du même grade que le mien, c'est-à-dire un major. Il portait perruque; et, pour se la faire pardonner, il était obligé, comme plusieurs officiers nobles

pour se faire pardonner leur noblesse, d'exagérer les louanges de tout ce qui se faisait.

Il me disait que, de notre temps, le roi de Prusse ayant multiplié et ayant ainsi forcé les autres puissances à multiplier le nombre de leurs canons, l'art de la guerre était devenu de plus en plus scientifique. Bien! Il me disait que notre science chimique, notre science mathématique avaient perfectionné, l'une la fabrication de la poudre, l'autre le moyen de s'en servir. Bien! Que l'art de la guerre appartenait tous les jours beaucoup moins à la force et tous les jours beaucoup plus à l'intelligence. Bien! Que la France avait seize mille bouches à feu, qu'elle avait sa bonne part de ces foudres des batailles, qui à la fin de notre siècle décident quelquefois autant que la mousqueterie du sort des états. Bien! Il se moquait de l'organisation de notre ancienne artillerie, dont les officiers étaient les uns directeurs, les autres trésoriers, les autres commissaires. Quelle différence avec la nôtre, dont les officiers sont sur le pied des autres corps militaires! Il citait Gribeauval comme le premier artilleur de son temps; il citait aussi avec le plus grand éloge le traité d'artillerie du général Pommereuil, petit-fils d'un grand-maître d'artillerie, père d'un jeune colonel d'artillerie. Bien, très bien; mais il fallait porter perruque pour me soutenir que l'art n'avait pas été plus loin, maintenant qu'il venait de trouver en Prusse l'artillerie volante.

Le prieur parle du génie. Il fallait encore porter perruque pour me soutenir que notre nouvelle manière de fortifier les places venait d'égaler la force de la défense à celle de l'attaque. Je ne vois pas, lui répondis-je, en quoi la fortification de Cormontaigne diffère tant de celle de Vauban! et pour la fortification à feux perpendiculaires, il me semble, lui dis-je, qu'avant d'en croire les ouvrages de Montalembert, avant de démolir les bastions de Strasbourg et de Lille, il faut y regarder plus d'une fois. Les globes de compression, les mines de Gribeauval, j'en conviens, sont d'un puissant effet pour bouleverser les masses; mais, suivant moi, elles sont plus favorables aux assiégeants, qui ont derrière eux toute la campagne, toute la terre, qu'aux assiégés, qui sont renfermés dans leur étroite enceinte. Je conviens d'ailleurs avec lui que la guerre des siéges n'était plus ou n'allait plus être qu'une guerre de mines et de contre-mines. Oui, lui dis-je encore, vous avez raison : depuis l'établissement de l'école Polytechnique, nos quatre cents officiers du génie sont tous, sans exception, fort habiles, les plus habiles de l'Europe ou du monde; car c'est la même chose.

Vous voulez, ajoutai-je, que j'en dise autant des nouveaux ingénieurs géographes, qui décrivent si bien, sur leurs plans, les régions, les campagnes, les divers théâtres de la guerre, qu'on marche pour ainsi dire dans leurs cartes, et que le général peut en quelque sorte y manœuvrer d'avance. Soit, et bien volontiers.

Vous désireriez aussi le rétablissement des ingénieurs aérostiers, qui, du haut de leurs ballons, par des signes télégraphiques, faisaient, au moment de la bataille, connaître au général les opérations masquées et les réserves de l'ennemi. Je le désirerais comme vous.

Le prieur dit quelle devrait être la discipline. Mon brave camarade ne se croyait pas seulement obligé à louer ce qui se faisait aujourd'hui, il se croyait encore obligé de blâmer ce qui se faisait autrefois. Il y allait d'aussi bon cœur pour l'un que pour l'autre ; il blâmait indistinctement tout.

Il blâmait la punition des coups de plat de sabre donnés publiquement par les sergents sur les fesses des soldats. Je la blâmais. — Il blâmait la punition des courroies et des verges, où un soldat, les épaules nues, passait un certain nombre de fois, le plus vite qu'il pouvait, entre deux files de ses camarades, qui le frappaient en conscience, car il s'agissait ordinairement d'effets volés à la caserne. Je la blâmais. — Il blâmait la punition du piquet, où un soldat était obligé, durant plusieurs heures, de se tenir debout sur un pied. Je ne la blâmais pas, je ne portais pas perruque. — Il blâmait, et je ne blâmais pas non plus, la punition du cheval de bois, où un cavalier était obligé de s'asseoir à califourchon durant plusieurs heures sur une grande machine de bois informe, fatigante, au milieu des éclats de rire et des plaisanteries de ses camarades. — Il blâmait, et je blâmais, la punition de la couverture, où les officiers faisaient sauter publiquement un autre officier sur une couverture, au son des tambours ou des trompettes.

Quand il se remettait à louer, il louait, et je ne louais pas, la punition de la prison, aujourd'hui presque la seule en usage. — Il louait, et je louais, la punition des arrêts des officiers dans leur appartement. — Il louait, et je louais, la punition de la dégradation de l'officier et du sous-officier en lui arrachant les marques de son grade, la punition de la dégradation du soldat en lui passant la giberne et le ceinturon sous les pieds, c'est-à-dire en le désinvestissant de sa force, de sa vraie dignité. — Il louait, je ne louais pas, le fusillement, qui transforme un peloton de soldats en un peloton de bourreaux. Ayez plutôt, lui disais-je, une guillotine ou coupe-tête sans échafaud à la suite de

chaque division : l'épouvantail sera plus grand, la barrière contre le crime plus grande. — Il louait, et je louais, la loi qui donne un défenseur au militaire traduit devant le conseil de guerre, la loi qui établit un tribunal de révision des jugements des conseils de guerre. — Il louait, et je louais autant et plus que lui, autant que si j'eusse porté une et deux perruques, le nouvel usage de donner à chaque soldat un livret du compte de son habillement et de sa solde, en tête duquel était imprimée la notice de la législation pénale.

Le prieur dit quel est l'esprit des honneurs militaires. Croyez-vous, me demanda mon camarade, qu'on puisse rien changer au livre de nos usages et nos honneurs? Si vous le croyez, ajouta-t-il, nous ne sommes pas du même avis, car je pense que les usages et les honneurs militaires, à commencer par les saluts d'armes, n'ont pas été arbitrairement institués. Je pense qu'ils sont symboliques.

Un corps en marche passe devant un autre : tant qu'ils sont en présence les soldats des deux corps portent les armes; les tambours battent, les trompettes sonnent, pour signifier qu'ils sont prêts à se défendre l'un l'autre et fraternellement et de grand cœur. — Quand la sentinelle porte les armes à un officier, elle semble dire qu'elle est à ses ordres et qu'elle est prête à prendre les armes. — Quand elle les lui présente, elle lui dit qu'elle les tient de lui, qu'elle est prête à les lui rendre. — Quand l'officier baisse l'épée devant une personne notable, il lui dit que, par civilité, il suspend, en sa présence, le commandement. — Quand le drapeau s'incline, c'est le régiment qui fait la révérence. — Quand le tambour bat aux champs, quand les trompettes sonnent les grandes fanfares devant le général, cela veut dire que l'armée se réjouit de le voir et qu'elle est toujours prête à donner bataille. — Quand on enterre un officier et qu'on met une épée sur sa bière, cela veut dire que l'éclat des armes plaît encore à son âme. — Quand alors les soldats portent les armes renversées, que les tambours drapés font entendre des roulements sourds et prolongés, cela veut dire que le corps militaire dont il a eu le commandement semble vouloir périr avec lui. — Quand les soldats déchargent leurs armes sur sa tombe, cela veut dire, non pas suivant les hommes athées ou légers, que l'éclat des guerriers finit par un peu de fumée, mais plutôt, suivant les hommes d'une raison meilleure, que le bruit des exploits de guerre s'étend au delà du tombeau.

Major, lui dis-je, à mon tour, moi, je voudrais que dès que le drapeau paraît en public, il saluât le peuple, de qui émane

toute force. Je le voudrais bien aussi, me répondit-il. — Major, ajoutai-je, moi j'aimerais bien à voir encore, comme autrefois, à l'élévation, les bataillons mettre le genou en terre et leurs armes s'incliner devant l'hostie sacrée offerte à l'Eternel. Le major, à cause de sa perruque, avait conservé bien des opinions de l'an II; il ne répondit rien.

Le prieur veut des récompenses. Mais quand je lui disais : On ne sait pas user de tous les moyens d'exciter le courage ; on devrait, comme avant la révolution, faire ou essayer de faire l'histoire de chaque régiment, y écrire le nom et les faits d'armes de chaque brave, il répondait : Oui ! oui ! — Il répondait de même quand je lui disais que le soldat qui prendrait un capitaine, un colonel, un général, devrait être récompensé du surnom de capitaine, de colonel, de général. — Quand je lui disais que celui qui aurait perdu une main, un bras, une jambe, un œil, devrait porter, suspendu par un ruban à la boutonnière, une main, un bras d'argent, une jambe, un œil d'or, ou tel autre signe qui, à chaque instant, lui fît chérir sa mutilation, il répondait de même. — Il répondait encore de même quand je lui disais : Depuis huit ou dix ans les croix de Saint-Louis ont disparu ; elles pourraient, sous le nom de croix de Saint-Napoléon, impunément reparaître. — Et quand je lui disais que le tiers ou la moitié de la solde, accordés comme pension au bout de trente ou quarante ans de service, ne me paraissaient pas suffire à la justice ou du moins à la munificence nationale ; et surtout quand je lui disais qu'il serait plus que temps que la France payât le milliard qu'elle avait si solennellement promis à l'armée, par une loi gravée dans la mémoire de tous les soldats, il répondait de même : Oui ! oui ! en ouvrant en même temps la bouche et les mains !

Le prieur veut de la musique. Je m'aperçus que ce major devait avoir l'ouïe un peu assourdie par sa perruque, qui à la vérité lui avançait trop de chaque côté du visage, car il ne répondit ni oui ni non lorsque je lui dis : Major ! si l'on excepte la musique des gardes françaises, composée de quatre clarinettes, quatre hautbois, quatre cors, quatre bassons, l'état, avant la Révolution, ne payait pour la musique de chaque régiment que deux clarinettes et un fifre ; c'était le corps des officiers qui payait les autres musiciens lorsqu'ils voulaient en avoir. Mais aujourd'hui chaque régiment a une musique régulièrement soldée, et je crois qu'il y a en France trois mille musiciens, trois mille tambours, cinq cents trompettes ; il faudrait maintenant qu'ils fussent armés et qu'ils entrassent dans les rangs des combattants; il faudrait qu'il n'y eût pas seulement parmi les trompettes un

brigadier chef, il faudrait qu'il y eût un fourrier ; que, parmi les tambours, il n'y eût pas seulement un tambour-maître et un tambour-major chef, il faudrait qu'il y eût un sergent, un sergent-major chef; et à cause de la noblesse de l'art, il faudrait que parmi les musiciens il y eût un lieutenant-chef. Dès lors j'ai deux avantages, l'un de les soustraire irrévocablement aux mauvais traitements de parole et même aux mauvais traitements manuels des officiers supérieurs, l'autre de donner à l'état six mille cinq cents soldats toujours présents à leurs corps.

J'établirais aussi, continuais-je, des écoles de trompettes, où les élèves apprendraient à sonner juste, à sonner quelquefois à plusieurs parties, au lieu de leur continuel unisson ; j'établirais des écoles de tambours, où les élèves apprendraient à accorder leurs instruments, à battre nettement et juste; j'établirais des écoles de musique, où les élèves seraient longuement exercés à l'ensemble, au forté, au piano, surtout au rhythme militaire, l'âme du régiment, l'âme de l'armée, qui dispose des pieds et encore plus du cœur des soldats.

Le prieur veut des écoles. Moi, dit mon camarade, j'établirais aussi des écoles de divers degrés, pour les diverses classes des conscrits : car aujourd'hui la loi amène dans les rangs des soldats les jeunes gens des diverses classes, des plus hautes classes. En quoi elle fait bien, lui dis-je. Et en quoi elle ferait mieux, ajoutai-je, ce serait en ne permettant sous aucun prétexte les remplacements ou qu'en n'admettant que des remplaçants de la classe du remplacé. Mais, lui dis-je encore, vous ne parlez que d'écoles de régiments, tandis que notre mode d'élection des officiers et de leur avancement rend indispensable l'etablissement d'une école d'état-major, pour ne pas dire le rétablissement de l'ancienne ecole militaire. Vous voyez d'ici mon camarade secouer vivement sa tête à perruque : c'est vraiment ce qu'il fit.

Le prieur veut des ateliers. Un moment après je pris bien ma revanche. Major, me dit-il, l'armée sur pied de guerre ordinaire est de 420 bataillons, de 330 mille hommes d'infanterie, de 80 régiments, de 50 mille hommes de cavalerie, de 8 régiments à pied, de 8 régiments à cheval, d'artillerie. Et, en y joignant les autres corps de troupes, elle est au moins de 450 mille hommes. Quelles immenses dépenses de nourriture et d'habillement! et combien ne pourrait-on pas en même temps épargner. Sans qu'il en coûtât rien au trésor, on pourrait doubler et tripler la paie du soldat!

Rien n'est ou du moins ne serait plus simple : il n'y aurait qu'à établir des ateliers militaires où, en arrivant, les jeunes

conscrits seraient tous obligés d'apprendre un métier. Alors quelles bonnes fournitures! Le soldat est toujours en haleine, à la garnison, au camp. Il ne se déprave plus par l'oisiveté. Son corps et son âme sont bien autrement propres aux fatigues de la guerre et aux dangers des combats. L'armée qui suit, qui affame, qui alourdit l'armée combattante, est réformée. Le soldat est riche, bien nourri, bien habillé, content, heureux. Il n'y a plus de désertions. A son retour dans ses foyers, le soldat n'est plus à la charge de la société; il peut nourrir des enfants, devenir père de famille.

Ces grandes fabriques militaires sont en même temps des académies d'arts mécaniques; elles ont des relations entre elles; elles se communiquent leurs améliorations; elles rivalisent militairement de bonne fabrication : les arts se perfectionnent. Que d'avantages!

Je trouvais ce projet excellent; je feignis de ne pas le trouver tel; je me fis poursuivre sur ma route par ce brave officier, qui allait dans une direction tout opposée. Enfin, à quelque distance, je lui dis quelle était franchement mon opinion, mais que j'avais voulu prolonger de quelques moments le plaisir d'être avec lui. Major, me répondit-il, puisque nous sommes en plate campagne et qu'on ne nous attend pas, je vous dirai et je vous jure que je suis aussi en tout de votre avis. Aussitôt nous nous embrassâmes comme les deux meilleurs amis.

Quelles casernes veut le prieur. Je continuai ma route pour Baréges; à Montereau-faut-Yonne, où je m'arrêtai quelques jours chez un de mes amis, je fis la connaissance d'un homme qui, après une absence de quarante ans, étant revenu des Indes, n'avait retrouvé ni père, ni mère, ni oncles, ni tantes, ni frères, ni sœurs. Il ne savait à qui laisser son or. Il voulait fonder un hôpital; il m'en faisait voir l'emplacement, en face de l'ancien pont sur lequel la cour de Charles VII avait forcé Jean-sans-Peur, tout fin qu'il était, à passer de ce monde dans l'autre. J'aurais voulu, moi, qu'il eût fait bâtir une caserne, qui, là, aurait été parfaitement située. Monsieur, lui dis-je, il y a quelque temps que je fus éveillé en sursaut, vers les onze heures du soir. Deux de me grenadiers se conduisaient mal chez leurs hôtes. Je m'habille en toute hâte; j'enjambe l'escalier; je cours, j'arrive; je vois un vénérable vieillard entre sa femme et sa jeune servante; on lui faisait prendre un verre de vin pour lui remettre le cœur. Il avait été maltraité de paroles et menacé par ces grenadiers. Heureusement pour eux et encore plus pour moi, ils s'étaient sauvés, car je sentais que je n'aurais pu contenir les premiers

mouvements de mon indignation. Le lendemain, justice fut faite, et, je vous assure, bien faite.

A quelques jours de là, comme j'étais à dîner, il se présente une dame qui me prie de faire déloger un grenadier de ma compagnie. Je n'étais pas encore revenu de ma colère contre ses deux camarades. Comment? lui dis-je, Madame, en me levant avec précipitation et en jetant ma serviette, ce grenadier aurait-il commis quelque insolence chez vous? Au contraire, me répondit-elle en riant et en me faisant signe de me rasseoir; c'est un jeune homme bien élevé, aimable, trop bien élevé, trop aimable. J'ai deux demoiselles, bientôt en âge d'être mariées; je ne puis pas toujours être à la maison. Je vous entends, Madame; votre jeune hôte délogera aujourd'hui, et, à sa place, je vous en enverrai un qui a trois chevrons et qui fume. Monsieur, ajoutai-je, un monument à la bienfaisance est beau; j'en connais un plus beau, un monument aux bonnes mœurs.

Comme je le voyais fortement ébranlé et à peu près persuadé, je continuai et lui dis : Monsieur, que votre caserne soit moins décorée que celles d'aujourd'hui, mais qu'elle soit plus spacieuse, que les bâtiments en soient coupés en divers corps, que les fenêtres, les portes, les ouvertures se correspondent, forment de longs courants d'air. C'est une honte que, dans un siècle aussi éclairé en physique et en chimie, on dise encore fièvre de prison, fièvre d'hôpital, et qu'on puisse dire aussi fièvre de caserne.

Quels hopitaux veut le prieur. J'arrivai enfin à Baréges. L'hôpital militaire y est fort bien tenu. J'y fus très bien servi : car comment voulez-vous qu'on puisse mal servir un major, blessé, qui n'est pas blessé à la langue? Mais j'entendais dans ce temps-là et j'entends encore beaucoup de soldats se plaindre. A mon avis, il serait aussi insensé de croire qu'aucune plainte n'est fondée que de croire que toutes sont fondées.

Nous avons dans cent cinquante hôpitaux militaires cinquante mille lits de malades; il y a dans tous le linge et les médicaments en abondance; il n'y manque guère que cinq ou six cents sœurs qui apporteraient leur croix, leur piété, leur douceur, leur économie.

Quels aumoniers veut le prieur. Je ne sais trop s'il n'y manque peut-être pas aussi les curés des hôpitaux, les aumôniers; mais je me tiens sûr que les camps et les casernes manquent des curés de régiments. Je ne rappellerais pas cependant les anciens aumôniers; j'en instituerais de nouveaux, qui seraient en même temps instituteurs-enseignants, prêtres. Ils n'auraient pas, comme autrefois, rang de lieutenant, ils n'auraient aucun

rang militaire ; ils en seraient bien plus honorés. Leur bras, ce bras dont, au nom de Dieu, ils bénissent les soldats et les drapeaux, serait décoré d'une écharpe violette. Nous, gens de guerre, a ajouté le capitaine des vétérans, nous n'avons pas le cœur ni la raison plus mal faits que les autres, nous n'avons pas moins de religion ; mais, depuis que les gens de lettres se sont mis à plaisanter les hommes religieux, nous n'avons pas le courage de dire que nous le sommes ; en cela seul, je crois, on peut nous accuser de n'être pas braves.

Le prieur rencontre un convoi de subsistances. À peine je fus guéri, que l'envie de me battre me revint de plus belle ; je repris le chemin des frontières. J'allais à cheval ; voilà que je rencontre coup sur coup deux petites villes traversées par la grande route, distantes d'une lieue entre elles, l'une et l'autre encombrées par un grand convoi destiné pour l'armée. Ni dans l'une ni dans l'autre je ne pus trouver place dans aucune auberge ; il était déjà nuit, et je fus obligé d'aller encore en avant chercher un gîte. Je me consolais en me disant que je ne devais pas être le seul dans le même cas. Je ne me trompais point : quelques moments après j'entendis venir derrière moi des gens à cheval ; ils étaient trois. Je leur dis qui j'étais et leur proposai de faire route ensemble. Celui qui tenait le milieu, et qui était monté sur un cheval gris, se détacha et accepta poliment ma proposition, en venant se placer à côté de moi. Vous êtes de mauvaise humeur, lui dis-je, et vous l'êtes sans doute contre cette grande et inutile quantité de chariots et de voitures qui portent les vivres des combattants. Si je pouvais jamais librement parler au ministre, je lui dirais : Apprenez de la chimie à dessécher les viandes, à les réduire de volume sans leur ôter les qualités nutritives ; apprenez des marins à réduire quelquefois aussi le pain en biscuit, en galette ; allégez vos soldats d'une partie de leur armure, de leur bagage, et ensuite déchargez sur leurs épaules vos charrettes et vos fourgons ; donnez-leur à moudre leur blé, à cuire leur pain, à diversifier leur nourriture ; ayez des moulins à bras, des fours portatifs, des armées antiques, des armées qui puissent avancer, reculer, sans prendre les ordres du munitionnaire.

Le prieur arme le train. Je vous le demande, continuai-je, que font tous ces milliers d'oisifs, charretiers, voituriers, haut-le-pied, gens du bagage, gens du train ? Du haut de leurs voitures, et plus souvent derrière, ils regardent les soldats, leurs camarades d'âge, se battre, toujours fort attentifs, lorsque la victoire ne se déclare point pour nous, à former le premier

corps de fuyards, au lieu d'être soldats de seconde ligne, au lieu de soutenir l'effort de l'ennemi, ou du moins de défendre les équipages; à tous ces gens je donnerais un uniforme, des armes, des officiers. En principe, il ne faudrait à l'armée, dans toutes les parties du service, que des combattants. Monsieur, me répondit l'homme au cheval gris, plusieurs des choses que vous proposez ont déjà été faites. Oui, accidentellement, oui, temporairement, lui répliquai-je: car trop souvent nous ne savons pas rendre permanentes les decouvertes ou les améliorations du hasard.

Le prieur en vient a l'administration. J'avais été interrompu; je repris en ces termes: Si je pouvais librement parler au ministre, je lui donnerais aussi mon avis sur ses divers agents, à commencer par les commissaires des guerres, qui sont ceux d'autrefois, si ce n'est qu'au lieu d'avoir l'habit rouge ils ont l'habit bleu; si ce n'est qu'au lieu de dormir neuf heures, ils en dorment dix; ce sont les anciens commissaires des guerres, il n'y a que le nom de changé; à continuer par les payeurs, dont les fonds, je vous assure, ne dorment pas; à continuer par les garde-magasins, qui chaussent les meilleures bottes, y mettent le meilleur foin, se retirent les mains et les poches pleines, avec la qualité de créanciers de l'état; oh! ceux-là surtout sont les anciens garde-magasins et de nom et de fait; à continuer par ce grand nombre d'autres agents: car, lorsqu'il s'agit d'abus d'administration militaire, on ne peut jamais finir. L'homme au cheval gris, un peu impatienté, m'interrompit en me disant: Monsieur, je ne le nie pas, voilà bien ce qu'on dit, ce qu'on redit, ce qu'on entend, ce qu'on répète; mais, heureusement, voilà ce qui n'est pas.

Je puis d'abord vous assurer que les commissaires des guerres d'aujourd'hui ne ressemblent en rien à ceux d'autrefois, qui tremblaient devant les officiers généraux, les comtes, les ducs; je puis vous assurer que ceux d'aujourd'hui se regardent, parlent et agissent comme de hauts administrateurs, magistrats militaires. Je puis vous assurer de même que, si les commissaires des guerres d'autrefois dormaient le jour, ceux d'aujourd'hui n'ont souvent pas le temps de dormir la nuit; un commissaire ordonnateur des guerres, attaché à une grande armée dont la division comprend une partie de la France, en a dans la tête les diverses routes, les diverses rivières, les diverses productions. Il a surtout dans la tête les divers magasins, et jusqu'à un boisseau de grain, à une aune d'étoffe, tout ce qu'ils contiennent; toujours et sans cesse il vide, et ensuite il remplit au plus bas prix, du

moins au plus bas prix possible. Il sait que la subsistance, la vie des armées, lui sont confiées, qu'il est l'économe du trésor et de la fortune de l'état ; il le sait, et il ne dort pas. Les Pétiet, les Wilmanzi, les Daru, n'ont sûrement pas dormi ; leurs noms sont connus, et si l'intrigue permet à leurs élèves de marcher sur leurs traces, on connaîtra bientôt aussi les noms de Vergnes, de Barbier et de bien d'autres.

Je ne vous livrerai pas non plus, continua-t-il, les payeurs. Les continuelles inspections, les vérifications de caisses, leur rendent l'agiotage des fonds sinon impossible, du moins bien difficile, bien hasardeux, bien rare.

Et quant aux garde-magasins, la révolution a fait couper la tête à un si grand nombre, que ceux qui l'ont conservée n'oublieront de long-temps cette nouvelle manière de leur rogner les ongles.

Comme l'homme au cheval gris finissait de parler, nous arrivâmes devant une belle auberge, où je lui proposai de descendre. Non, me répondit-il, je suis obligé de continuer ma route ; je vais souper à deux lieues et coucher à quatre : je suis commissaire des guerres. Adieu, Monsieur; croyez que souvent j'aimerais autant être major d'infanterie, même au risque d'aller faire un tour à Baréges.

Le prieur est capitaine des vétérans. Le délabrement de ma santé et de ma fortune me fit prendre le chemin de Poitiers, où je redevins frais et gaillard ; je n'avais rien moins que l'air d'un invalide, et je me disposais à rejoindre mon bataillon, lorsque je reçus le brevet de capitaine d'une compagnie détachée de vétérans. Pensez quelle fut ma surprise ! Je me dis que l'habit bleu, parements, revers, retroussis rouges, chapeau à plumet blanc, boutons d'étain, que portaient nos 20,000 invalides, était pour moi un cul-de-sac où je ne voulais absolument pas entrer. J'étais sur le point d'envoyer à l'instant ma démission. Qui diriez-vous qui m'arrêta ? Ce fut mon ancien sergent d'Aquitaine, toujours de plus en plus mon ami, qui ne me quittait pas, et qui se félicitait de mon nouveau brevet. Ah ! lui avons-nous dit, c'est qu'il avait une jolie demoiselle. — Il en avait une. — Et vous l'épousâtes ? — Et je l'épousai.

Décade LXXVIII.

LA DÉCADE DU PLUS GRAND DES ABUS.

Jetez votre langue aux chiens, comme parle madame de Sévigné; devinez quel est le plus grand abus; mais non, je veux, sans autrement vous faire chercher, écrire ici que le plus grand abus est l'abus du langage.

On connaît ce dicton : Qui dit procureur dit voleur; qui dit avocat dit menteur. Voilà deux honorables classes outragées par l'abus du langage. — La jeunesse est-elle mécontente de ses maîtres, ce sont des pédants. — Le médecin a guéri ou n'a pas guéri une longue maladie; dès qu'il veut être payé, il est un charlatan. — Et, dans ce cas, le chirurgien est un frater qui se méconnaît et qui veut rapidement faire une fortune de plaies et de bosses. — Le pharmacien envoie demander son dû; ce sont des comptes d'apothicaire.

Cette jeune fille a été séduite; sûrement elle l'a été par l'abus du langage : l'amour est un présent des dieux, et Rousseau est là avec ses mots de saint amour, de droits de la nature et autres littéraires et belles expressions apologétiques des passions.—Ne croyez pas qu'une jeune femme viole la foi conjugale sans abus du langage : entendez celui du séducteur.

Et vous, Messieurs les avocats aux grands talents oratoires, vous nous faites voir que le blanc est noir et que le noir est blanc; n'est-ce point par l'abus du langage? Personne n'en abuse plus que vous, ni plus souvent, ni plus spirituellement.

Si quelqu'un pouvait vous le disputer, ce seraient les philosophes. Grâce à Condillac et à Laromiguière, l'abus de l'ancienne dialectique n'est plus.

Sur les siéges de la justice, celui-là est bon juge, le meilleur juge, qui discerne le mieux l'abus du langage.

Dans les foires, dans les marchés, dans les boutiques, que d'abus du langage!

Abus du langage, chaos, malheur de ce monde; rectitude du langage, progrès des sciences, progrès de la société, bonheur, paradis de ce monde.

Les révolutionnaires nous ont entraînés dans les plus grands

malheurs par l'abus du langage. L'ancien gouvernement, qui, à bien des égards, était contenu par les parlements et les hautes cours, par les grands corps de l'état, le clergé et la noblesse, surtout par les états provinciaux, n'était-il pas dans toutes les brochures le despotisme, la tyrannie?

Et le monarque, n'était-il pas le tyran? J'ai vu le temps où le roi n'était appelé que le tyran. Les révolutionnaires, qui ont fait tant de barbarismes, n'ont pas fait celui de tyranne: la reine a été d'abord l'Autrichienne, madame Capet, la Capet; elle avait été auparavant madame Veto, épouse de monsieur Veto, ou Capet tout court.

Quand, par l'abus du langage, le trône fut démoli, on se prit à l'autel; la religion fut la superstition, et les hommes religieux les hommes superstitieux, et les hommes fanatiques, lorsque la religion fut le fanatisme. La religion fut ensuite l'imposture et le prêtre l'imposteur; quelques mois auparavant on l'avait appelé officier de morale.

Tant qu'une faction régnait, la résistance à l'oppression était la révolte, la rébellion; quand elle ne régnait plus, la résistance à l'oppression était le plus saint des devoirs.

Par l'abus du langage, on avait dénaturé les vertus. — L'homme sage, prudent, ennemi de tous les excès, était un modéré, et la vertu de la modération, la plus nécessaire des vertus, était décriée, punie, suppliciée, sous le nom de modérantisme.

La célèbre loi du 22 prairial abusa tellement du langage qu'elle brouilla la république avec tous les républicains. Mort aux modérés, aux tièdes! et mort aux ultra-révolutionnaires, aux hommes ardents, aux exagérateurs! Mort en deçà, mort en delà, mort partout!

En détournant le sens des mots, on leur fit dire le contraire de ce qu'ils avaient d'abord dit, et le vrai signe de la pensée fut remplacé par un signe de parti, qui, insensiblement, devint un véritable argot.

Belle grammaire à publier que celle des diverses acceptions des mêmes mots dans les divers temps!

Décade LXXIX.

LA DÉCADE DE MON GRAND AMI BLAIZE.

Que monsieur Blaize se fait attendre ! dîmes-nous tout hier ; nous ne l'attendions plus aujourd'hui, lorsque ce matin, vers les dix heures, il est enfin arrivé. Nous avons déjeuné, nous avons dîné, et nous nous sommes promenés. Bientôt nous voilà à nous reposer sur un tertre de gazon. Monsieur Blaize s'est endormi : il s'est réveillé, s'est un peu secoué. Je vous ai fait, nous a-t-il dit, une promesse ; je suis venu tout exprès pour la tenir.

Vous voulez connaître l'histoire des grands chemins ; peut-être la voici :

Histoire de leurs diverses dimensions. Depuis Clovis, puisque aujourd'hui il n'y a pas plus de Pharamond que de Clodion, que de Mérovée, que de Childéric, les grands chemins ont toujours été s'élargissant jusqu'aux dernières années de Louis XV : la chaussée avait alors soixante pieds ; sous le règne de Louis XVI elle fut réduite à quarante-deux. La voix de la raison s'était fait enfin entendre ; la voix de la routine s'était enfin tue, et l'agriculture avait repris ou reprenait successivement les terres nourricières qu'un luxe insensé et puéril lui avait dérobées.

Les grands chemins ne peuvent jamais avoir trop de longueur, c'est-à-dire qu'il ne peut jamais y avoir trop de grands chemins, ni même assez, car ils fertilisent les terres, dans le sens qu'ils en font renchérir le prix partout où ils passent.

Nos vingt principales routes de France, comparées à de longs rubans, tirent six mille myriamètres ou douze mille lieues. Si depuis dix ans il n'avait fallu mettre notre argent en canons, en fusils et en salpêtre, nous en aurions quinze mille ; il nous en faudrait vingt, trente mille, et peut-être seulement pour commencer.

Histoire de leurs diverses pentes. Tandis que les grands chemins ont toujours été jusqu'à nos jours en accroissant leur longueur, ils ont été et vont toujours en diminuant leur inclinaison, qui devait être, en l'année 1750, de deux pouces par toise, et qui aujourd'hui doit être un peu moindre. De là une grande et peut-être une trop grande multiplicité de si-

nuosités, pour parler comme vous, ou de lacets, pour parler comme nous.

Histoire de leur direction. Eh! mon Dieu, ce ne sont pas les ingénieurs qui à cet égard sont les maîtres; ce sont trop souvent les députés, les hommes puissants, les favoris de la nouvelle cour consulaire, qui déterminent la direction des routes soit vers leurs domaines, soit vers la ville où ils ont été élus. Aussi que de routes abandonnées, solitaires! que de vieilles routes!

Histoire de leur construction. Ma foi! je ne suis pas éloigné de croire que, pour la construction, nos grands chemins aient été, jusque vers le milieu du dernier siècle, à peu près les mêmes que ceux du temps de saint Louis, dont il reste dans plusieurs endroits du Gâtinais quelques vestiges. Mais vers la fin du dernier siècle, on a jeté sur l'aire, ou plutôt sur le pavé du chemin en construction, une assise d'empierrement. Je ne dois pas omettre de vous dire qu'aujourd'hui, dans quelques départements, ou plutôt dans quelques lieux de quelques départements, on creuse l'aire du chemin, on la bat, on la pave de pierres de vingt-cinq centimètres d'épaisseur; on les pose de champ, le bout large en bas, le bout pointu en haut, de manière que la surface du chemin offre comme une carde recouverte d'une couche de pierres brisées que les voitures enfoncent, et que successivement d'autres couches recouvrent. Ces chemins ont aussi leurs banquettes, leurs fossés, mais ils n'ont pas de dispendieuses grandes bordures en pierre.

Cette méthode de construction ne peut que devenir de plus en plus générale et bientôt rester la seule.

Tout le monde s'est alors mis à faire des questions à monsieur Blaize. Ces nouveaux chemins sont ils bombés au centre? — Oui. — Ont-ils des banquettes? — Oui. — Ont-ils des fossés? — Oui. — Sont-ils plantés d'arbres? — Oui. — Monsieur Blaize, qu'est-ce qui empêche qu'avec des assises de béton, de cailloutis, de briqueteaux, de gros quartiers de pierre, nous fassions des chemins de vingt siècles, des chemins romains? — Rien n'empêche, que notre routine. — Qu'est-ce qui empêche qu'au moins nous adoptions un béton, un bitume, pour rendre les chemins plus imperméables à l'eau? — Notre sottise. — Qu'est-ce qui empêche que le vœu de la noblesse de Beauvoisis à l'Assemblée constituante soit accompli, qu'on fasse travailler les soldats aux grandes routes? — Rien n'empêche, que notre routine, notre sottise.

Histoire de leurs colonnes milliaires. Monsieur Blaize, qui en France a pris aux Romains leurs colonnes mil-

liaires? — Le ministre Trudaine. — De quel point comptait-on le nombre de mille toises marquées sur ces colonnes? — D'une colonne féodale élevée par les chanoines de Notre-Dame de Paris sur le parvis de cette église; et, puisque vous voulez tout savoir, vous saurez que les trois fleurs de lis sculptées sur ces colonnes ont été remplacées par une profonde entaille ronde, dans laquelle l'œil a de la peine à distinguer le bonnet de la liberté.

Histoire de leur conservation. Personne, maintenant, ne me fait plus de questions? a dit, en reprenant la parole, monsieur Blaize. Nous avons construit les grandes routes, nous oublions leur conservation.

Vous vous tromperiez si vous croyiez que nos barrières, qu'on appelait aux XVe et XVIe siècles barres et traverses, servent beaucoup à l'entretien des routes. Toutes ces barrières roulantes sur des poteaux ne servent qu'à tourmenter le commerce et à entretenir un fainéant peuple d'exacteurs. Ayez des barrières, mais seulement pour le pesage des charges des voitures, pour le mesurage de la largeur des jantes.

Gardez vos cantonniers, j'y consens, mais que les routes, bien entretenues, attestent toujours leur présence, leur bon travail, dont leurs brigadiers et leurs sous-brigadiers devraient toujours répondre.

Histoire des chemins de fer, des ponts de fer.

Il y a plus ou moins d'années qu'on fait des maisons de fer, des bateaux de fer, qu'on fait des ponts de fer; et rien ne serait aujourd'hui plus aisé que de jeter sur la Seine le grand pont d'une seule arche proposée par Perronnet à Louis XV. Mais les plus merveilleuses de ces inventions sont les chemins de fer qui, dit-on, entreront sans doute bientôt en France; j'aimerais mieux dire, qui bientôt en sortiront. Comment n'a-t-on pas plus tôt cheminé dans l'air? Il ne s'agit que de remplir de gaz un grand ballon, ou, au moyen de poignées de paille allumée, d'en dilater l'air; comment déjà ne chemine-t-on pas avec la rapidité du trait sur des bandes ou des ornières de fer poli? Y a-t-il rien d'aussi simple?

Histoire des constructeurs des chemins. Tout homme qui sait ouvrir la terre, fouir, déblayer, remblayer, qui sait battre une aire; tout homme qui sait se servir d'un marteau, raccourcir, fendre une pierre, qui sait avec un gros marteau la briser en petits morceaux de trois ou quatre centimètres en carré, est apte à construire un grand chemin; tout homme qui a étudié les mathématiques un ou deux ans dans son collége, qui a été les étudier encore à l'école Polytechnique, en apprendre l'applica-

tion aux travaux publics, et qui sort de cette école avec le certificat de capacité, échangé au ministère de l'intérieur contre un brevet d'ingénieur, est apte à diriger les travaux des grandes routes. Les cinq ou six cents ingénieurs de France, habillés de leur grand habit bleu à collet et à parements de velours rouge brodé, sont comme les officiers, ou, s'ils veulent, comme les généraux de cinquante ou soixante mille travailleurs et des dix ou douze mille cantonniers à la plaque frontale de cuivre, au bâton de fer appelé guidon qu'ils dressent près de leur résidence, comme signe qu'ils sont présents, de même que le grand drapeau tricolore sur le pavillon des Tuileries annonce que le premier consul est au palais.

Histoire de la voirie. Monsieur Blaize! monsieur Blaize! a dit vivement Robert à monsieur Blaise qui sortait, pas un mot de la police des chemins? Si, lui a répondu monsieur Blaize, si, vous aurez de moi un mot et même deux : avant la révolution la grande voirie appartenait aux parlements, aux états provinciaux, aux trésoriers de France, la petite aux municipalités, aux procureurs fiscaux des seigneurs. Depuis la révolution la grande voirie appartient aux hauts administrateurs, la petite aux maires.

Décade LXXX. — LA DÉCADE DES TROIS OUBLIS.

Ah! certes, avons-nous dit, nous laissâmes partir monsieur Blaize sans le faire parler de ce qu'il sait si bien.

Premier oubli. Nous oubliâmes d'abord la poste aux chevaux. J'ai revu depuis monsieur Blaize, a dit Robert ; je lui en ai parlé. Il m'a assuré qu'il n'y avait rien de changé depuis très long-temps, depuis au moins le dernier siècle, si ce n'est que le nombre de relais était augmenté, que le prix des frais de poste avait été élevé à un franc quarante centimes par cheval, et que la poste royale, c'est-à-dire le prix double payé à l'entrée et au sortir des très grandes villes, était supprimée.

Second oubli. Nous oubliâmes encore de lui parler de la poste aux lettres. Je lui en ai aussi parlé. Il m'a dit qu'il n'y avait non plus rien de changé dans la poste aux lettres, si ce n'est qu'elle est plus accélérée, que les bureaux sont plus nombreux, et que le taux des lettres s'accroît de plus en plus; que la franchise est supprimée ; que les lettres blanches, les lettres

refusées, non réclamées, doivent à l'avenir être brûlées. Il n'y a plus de surintendant, ajouta-t-il ; une grande administration qui nomme les receveurs, les inspecteurs, qui compte des recettes directement avec le ministre des finances, aujourd'hui suffit. En 1792, les directeurs, les contrôleurs des postes, furent nommés par les assemblées électorales.

TROISIÈME OUBLI. Nous oubliâmes enfin de lui parler des messageries. Robert se donna encore le plaisir de nous dire : Je ne l'ai pas oublié, moi : j'allai un de ces jours chez monsieur Blaize. Il m'apprit que, pour les messageries, c'était toujours le même ancien régime. — Mais les berlines, les turgotines, les diligences, vont plus vite ? — Oui, un peu plus vite, et toutefois pas aussi vite qu'elles pourraient aller, si les voyageurs, au lieu de vouloir coucher dans les auberges, voulaient dormir dans la voiture. — Mais le prix des places s'est accru ? — Oui. — A combien se porte-t-il pour l'intérieur, pour le cabriolet, pour l'impériale ? — C'est trop long, c'est trop variable. — L'établissement des voitures publiques est-il libre à tout le monde ? — Oui, c'est à qui aura les plus grosses bourses, à qui fera le plus de sacrifices, à qui ruinera le plus cruellement ses concurrents, à qui finira par aller, ou plus tard ou plus tôt, à Sainte-Pélagie, en habit râpé et en mauvais fiacre.

DÉCADE LXXXI.

LA DÉCADE DE L'HOMME SAFRANÉ.

Au bateau ! au bateau ! avons-nous entendu crier sous la fenêtre. Nous cherchions à savoir qui, si près de nous, criait comme ceux qui, sur le bord de la rivière, appellent le batelier. Robert est entré ; il nous a dit : C'est moi ! c'est moi ! Je viens de chez monsieur Blaize pour qu'il me parlât des canaux ; monsieur Blaize n'en sait pas le mot. Cependant, a ajouté Robert, après les routes et les messageries, la navigation intérieure ; mais où trouver, dans nos pays de moutons et de vaches, un homme qui ait navigué sur les rivières et les canaux ? C'est vouloir trouver dans nos filets d'eau douce un gros requin ou un gros marsouin. Dans le coin de notre cheminée était, presque caché, le trayeur de vaches, qui en est alors gaillardement sorti en disant :

Ne soyez pas en peine ; je puis aussi bien qu'un autre parler de mes campagnes ; j'ai assez long-temps navigué. — Toi ! lui a dit Robert, tu as navigué? Oui, Monsieur l'avocat. J'ai d'abord été matelot sur les rivières ; je l'ai été ensuite sur les canaux ; ne le voyez-vous pas à la livrée safranée que je porte sur mon visage, comme presque tous mes camarades et comme un grand nombre d'habitants riverains de ces dormantes eaux, qui, dans leur encaissement taillé comme les parois des bières, font circuler les cruelles fièvres au milieu de nos plus belles populations?

Nous l'avons d'abord laissé déplorer tout à son aise le malheureux sort des matelots d'eau douce, nom dont il se plaisait d'appeler les matelots employés à la navigation intérieure.

Les personnes qui ne sont pas sorties du pays ne savent peut-être pas, a-t-il continué, qu'on nomme coches non pas seulement les grandes voitures publiques à quatre roues qui vont sur les routes, mais qu'on nomme encore ainsi les barques destinées aux voyageurs. C'est d'abord sur un de ces coches que la misère me jeta. J'allais, par le Lot, de la Madeleine à Villeneuve d'Agenois. En entrant dans le bateau, on m'avait conté que je ne paierais mes frais de transport qu'avec quelques chansons et quelques danses d'Auvergne. Je chantai, je dansai ; mais ensuite, quand je voulus sortir, il me fallut payer. Je dis que je n'avais point l'argent qu'on me demandait ; on me répondit qu'il fallait le gagner, travailler. Eh! quel travail ! si j'ajoute, pour quelqu'un qui connaît mon ancien état, que nous remontions, j'aurai tout dit. Tantôt c'étaient les chevaux qui tiraient, tantôt c'était nous, tantôt c'étaient en même temps et les chevaux et nous. Quelquefois un patron impitoyable frappait indistinctement sur les uns et sur les autres. Imaginez comme un Auvergnas, un montagnard, devait maugréer de se voir traité ainsi. Ah ! maudit coche, je te quitterai, dis-je, et véritablement aussitôt que je pus sauter à terre, j'y sautai ; mais l'obstinée misère y sauta aussi vite que moi, et bientôt force me fut de m'engager avec un patron d'une barque de canal. Nous avions quarante, cinquante sous par jour, autant que sur les rivières.

Il fallait ordinairement nous nourrir, et, cela va sans dire, il fallait aussi nous habiller. On ne nous donnait pas le gros pain de maïs, de millet, les grosses fèves de marais, le gros lard, le gros vin rouge ; on ne nous donnait pas nos casquettes d'étoffe bleue, nos longs gilets dits matelottes, nos longues chausses, nos souliers cloutés, notre ceinture rouge, notre hachette, notre pipe.

Comme dans tous les états de pauvres gens, notre bonheur dé-

pendait de nos supérieurs. Notre patron n'était pas méchant, il s'en faut bien ; il était grand rieur, comme tous les Gascons, et grand jaseur, comme tous les gens de Toulouse, dont il était natif. Courage, mon garçon ! me disait-il ; tu as bien fait de venir avec moi : ma barque te portera au pays de la fortune. Ecoute-moi : on croit, dans notre état, connaître tout quand on connaît le grand canal des deux mers qui joint la Méditerranée à l'Océan ; le canal des trois mers; le canal de Charolais, qui communique à la Manche par le canal de Briare, à l'Océan par la Loire, à la Méditerranée par le Rhône; le grand canal de Bourgogne, les deux canaux d'Orléans, enfin nos six grands canaux et nos quatorze petits. Mais tous ces braves gens-là ne se doutent pas de la fortune qui nous attend ; ils ne savent pas qu'il y a des projets, ou décrétés ou proposés, pour faire communiquer ensemble toutes nos grandes rivières, tous nos grands golfes, toutes nos mers; pour qu'une barque sortie de Lyon par la Saône rentre à Lyon par le Rhône, après avoir parcouru toutes les régions françaises du nord, de l'ouest et du sud, portant, chargeant, déchargeant ses marchandises. Tiens, tu es dans le bel âge, tu n'es pas des plus mal tournés : je te donnerai ma jeune fille Brigitte, avec une belle barque neuve pour sa dot. Aie confiance en moi. Certains autres jours il me disait : La navigation des nouveaux canaux est facilitée par les nouvelles écluses à sas mobile qui ne dépensent que la cent vingt-cinquième partie d'eau des autres écluses. Tu dois retenir bien les noms de leurs inventeurs, Solages et Bossu. Ne te laisse pas effrayer par la taxe sur la navigation intérieure : c'est une bien légère contribution pour les immenses dépenses de nivellement et de creusement. N'aie pas peur, persiste, et le temps viendra où tu navigueras sur un canal de flots d'or. Sais-tu que, lorsque le plan de l'officier de génie Labiche, présenté, en 1744, à Louis XV, sera enfin exécuté, lorsqu'on ira par des canaux directement du Rhône au Rhin, cet autre canal deviendra au milieu des terres un long détroit du Sund, par où passeront tous les paquebots, tous les courriers, tous les voyageurs, tous les marchands du monde, à qui cette belle fosse d'eau épargnera de faire le tour d'une partie de l'Europe ?

Je t'ai parlé de la fortune qui nous attend ; je ne t'ai pas tout dit. Tiens, j'ai cru voir que tu n'aimais pas toujours également le travail. Eh bien ! c'est pour toi surtout qu'on veut maintenant appliquer la force de la vapeur à ménager la tienne, à mouvoir, à faire aller, venir, revenir les bateaux sans aucun aide : remercie le marquis de Jouffroy.

Jusque là on avait écouté le trayeur de vaches ; toutefois,

quand il se remit sur nouveaux frais à parler de son malheureux sort, on n'hésita plus à l'interrompre. Mais enfin, lui a dit Robert, comment revins-tu demeurer avec nous sur terre? dis-nous-le en deux mots. Eh bien! a répondu le trayeur de vaches, en deux mots, j'eus la jaunisse; je n'eus pas Brigitte.

DÉCADE LXXXII. — LA DÉCADE DES MOINES,

N'avez-vous rien à nous dire, Gervais? — Voulez-vous que je vous parle de mon oncle, moine, provincial de son ordre? J'allai le voir à son couvent. Je le trouvai qui examinait les novices sur le latin, sur la philosophie, la théologie. Tu n'y entends rien, leur disait-il à presque tous, mais tu en sais autant que Joseph-Antoine et que bien d'autres de nos pères. Je voulus savoir ce qu'était ce Joseph-Antoine. On me le montra assis à la table de l'infirmerie, buvant comme un templier, ou plutôt comme ses jeunes camarades qui l'entouraient. Le régent entre à l'infirmerie. Oh! dit-il, l'infirmerie n'est pas la classe. Que faites-vous ici? Vous ne savez pas expliquer même ce livre d'hymnes! Essayez. Aucun de ces adolescents ne le put. Le prieur vint. Mais au moins les psaumes! dit-il à son tour; mais au moins les antiennes! Ils essayèrent; ils firent des contre-sens de cinquième ou de sixième. Cependant le provincial, qui s'était assis et qui m'avait proposé de m'asseoir, se mit bientôt à faire comme les autres. il riait, buvait, et me faisait rire et boire. Ce que voyant le révérend père régent de la classe, il prit aussi un verre. Les boules, les quilles, étaient là; tous les jeunes gens se montrèrent alors grands latinistes. Je me retirai.

Quelques années après, à la fin de l'automne, je descendais, à la chute du jour, un vallon où coulait une paisible rivière; il pleuvait, il neigeait. Je vis un pont: je le passai pour me réfugier dans une abbaye de bernardins. Les lampes des chapelles sépulcrales des fondateurs de la maison ne brûlaient pas, la lampe du grand autel éclairait assez faiblement les vitraux de l'église; mais le grand feu de la cuisine et les bougies du salon brillaient au loin. Les moines en ce moment étaient fort attentifs à leurs jeux de cartes, d'échecs, de tric-trac et de domino. J'entrai. Toutefois, lorsque j'entrai, on se leva pour m'accueillir. Je portais mon petit uniforme d'infanterie; j'avais l'épée. Bientôt la cloche sonna. Au premier coup, tous les moines s'étaient levés. Quel bon soupé!

On avait commencé à manger, quand le prieur, ayant aperçu un de ses moines vêtu d'un habit vert avec des boutons d'or, voulut lui faire quelques observations. Le moine le rembarra, et si bien, que ce fut au prieur à se taire.

Demandez-moi si l'on chanta, demandez-moi s'il y avait des femmes. Oui, on chanta, et les chansons les plus obscènes; oui, il y avait des femmes, des dames, des demoiselles, toutes plus effrontées que les moines. Eh! monsieur le chevalier, me dit un des plus vieux doms ou moines du couvent, qui aurait dû être assis aux premières places, qui était assis auprès de l'organiste, à l'extrémité, au bas bout de la table, où les pauvres gentilshommes du voisinage venaient prendre leur repas quotidien; eh! monsieur le chevalier, dites aux philosophes qu'ils cessent d'aboyer contre nous, de demander notre destruction : nous nous détruisons assez nous-mêmes.

DÉCADE LXXXIII. –LA DÉCADE DES MOINESSES.

J'avais aussi une très vieille bonne, mais très tante, a dit encore aujourd'hui Gervais, qu'à la dernière décade nous avions écouté avec tant de plaisir; elle était chez nous il y a quelque temps. Un homme aimable qui s'y rencontrait se permit, en riant, de lui adresser ces paroles : Madame, je crois connaître les figures par où les passions ont passé : je parierais que la vôtre n'en a pas été entièrement exempte, perdrais-je? Monsieur, lui répondit avec un léger sourire ma tante, il a existé à la vérité un court espace de ma vie pour lequel je suis depuis long-temps morte; je l'ai confessé à Dieu, je le confesserai bien encore.

Quand, à quinze ou seize ans, j'avais une figure, mes sœurs me reprochaient des yeux trop petits, une bouche trop grande. Mon miroir n'était pas tout à fait de cet avis, et un jeune clerc de notaire était d'un avis tout opposé. Il me trouvait les yeux très grands, la bouche très petite. Imaginez s'il m'aimait! Je ne l'aimais pas moins.

Je suis de Marvéjols. Un jour, à la promenade, à un endroit qui est un peu resserré par le parc de M. de Brion, le jeune clerc de notaire et moi nous nous rencontrâmes. Nous fûmes forcés de passer si près l'un de l'autre, qu'il s'arrêta, comme immobile et en extase. Je me décelai sans doute, de mon côté, car ma mère en prit

l'alarme ; elle devint toute pensive. Ma fille, me dit-elle, notre cousine la religieuse voudrait vous voir : allons au couvent. Nous y allâmes. Ma mère fit signe à notre cousine d'appliquer l'oreille à la grille du parloir. A peine ma cousine avait-elle eu le temps d'entendre deux mots, qu'elle va ouvrir la porte et m'appelle. J'entre. La porte aussitôt se referme, et elle ne s'est plus rouverte que soixante ans après. Ma mère demeura encore quelques moments ; ensuite elle se leva et prit congé. Ma mère ! ma chère mère ! m'écriai-je. Elle me répondit qu'elle viendrait me reprendre dans peu de jours. Notre cousine lui dit que je refuserais de sortir, et cela fut vrai ; mais dans le premier moment je menaçai de me jeter par la fenêtre, de me tuer. Peu à peu, a force de douceur, de caresses, on me priva si bien, que je consentis à prendre le voile blanc de nôvice. Dès cet instant, on s'empresse tous les jours autour de moi ; on me fait la cour bien plus adroitement que le jeune clerc de notaire. C'était moi qui devais obéir, c'était moi qui commandais, à qui tout se rapportait, qui étais le centre de tout. Il va sans dire que j'étais toujours parfaite, toujours pieuse, toujours bonne, toujours spirituelle. On me trouvait, sous cette longue draperie, bien plus jolie ; j'avais les yeux bien plus brillants, la bouche bien plus vermeille. Enfin, on me fit entendre que, sous le voile de religieuse, je serais ravissante. Je le crus, et, au bout de l'année, je fis et je signai ma profession. Mes compagnes étendirent sur moi le drap mortuaire, me chantèrent le *De profundis*, m'amenèrent au banquet. Ce fut un redoublement de joie, d'amitié, de tendresses, d'éloges. Mais le lendemain, à la cloche matinale, tout changea.

On me remit une haire, un cilice, un fouet, avec une petite règle pour en faire usage. On m'appela sœur Saint-Augustin ; on me dit de tâcher, avec tout cela, d'être aussi heureuse que je pourrais.

Je devins triste, mélancolique, maladive, mes couleurs s'effacèrent, mon embonpoint se perdit ; on ne s'en mit guère en peine. J'avais été prise au piége de la vanité, au piége ordinaire où se prennent les hommes aussi bien que les femmes ; j'en étais désespérée. Mais aujourd'hui, quand je reviens sur tous mes jugements et sur tout le spectacle de cette époque de ma vie, j'en ris d'aussi bon cœur que s'il s'agissait d'une autre.

Il me semble encore me voir, assise au milieu de l'église, remplie de beau monde, à l'âge de dix-sept ans, la tête couronnée de fleurs, vis-à-vis la chaire, où un jeune prédicateur, qui n'avait guère que vingt-quatre ans, enluminé par sa timidité et par sa

rhétorique, me prêchait le bonheur de la virginité, de l'état monastique, me félicitait d'être à l'instant d'en faire les vœux. Oh ! combien son sermon me plaisait plus que les sages avis du vicaire général, chargé par les lois de s'assurer de la sincérité de ma vocation, et que les discours prudents de la prieure, qui me disait : Examinez bien, examinez-vous bien, vous êtes encore à temps ! On entre ici quand on veut ; quand on y est entré, on n'en sort plus. Je n'écoutais pas. Les jeunes religieuses entraînaient les vieilles ; les jeunes et les vieilles m'entraînaient ; nous entraînions le vicaire général ainsi que la prieure. Et je me souviens que, vingt ans après, l'édit qui ne permit de faire des vœux qu'à dix-huit ans accomplis mit toutes les religieuses en fureur. Véritablement, je leur aurais échappé, comme bien d'autres leur échappèrent.

Je me souviens aussi d'une chose qui surtout me frappa, c'est que les religieuses ne regardaient le monde qu'avec haine et mépris, et que, de son côté, le monde ne les traitait guère mieux.

Un de mes parents me fit un legs pour me procurer du sucre, du café, des confitures. J'avais alors fort bon appétit. On me dit que la loi me considérait comme morte ; que je ne pouvais recueillir ni succession, ni legs. On me dit que je ne pouvais ni acheter, ni vendre ; que les personnes engagées par les trois vœux n'étaient plus capables d'effets civils. On me dit que cependant les couvents, en corps de communauté, pouvaient ester en jugement, pouvaient très bien plaider, et plaidaient très bien.

J'étais humiliée, je le fus encore plus lorsque, dans une procédure civile, ma famille ne put s'aider de mon témoignage ; mais bientôt après il fut reçu dans une procédure criminelle, comme vous allez voir.

Ma chambre de sacristaine était sur la partie la plus solitaire du jardin. Toutes les nuits, vers les deux heures, j'entendais la voix d'un homme qui chantait une tendre romance, en s'accompagnant d'un instrument. Une nuit, j'entendis les cris aigus d'une jeune personne ; le lendemain, j'appris que notre plus jolie pensionnaire avait été enlevée. Les parents irrités commencèrent contre l'amant soupçonné le plus terrible procès, et la justice vint recevoir ma déposition. Le greffier, esprit faux et obscur, me faisait dire tout autrement que j'avais dit. Je voulus dicter ma déposition. Je m'obstinai ; je la dictai. Vous ne sauriez imaginer la colère du greffier, de ne pouvoir mettre son verbiage du palais. S'il avait jugé, c'est moi qu'il aurait fait pendre.

Je n'ai jamais été que sacristaine ; jamais je n'ai été ni prieure, ni sous-prieure, ni procureuse, ni trésorière, ni grainetière, ni

sommelière, ni économe; c'est que je n'ai jamais voulu tenir à aucun des partis qui divisaient le couvent. Tous ont voulu cependant successivement m'attirer. Ce furent d'abord les cabaleuses, qui sans cesse intriguaient pour disposer des voix au chapitre; ensuite les petites maîtresses, qui étaient toujours à parfumer leurs habits, à laver leur visage, qui avaient toujours leurs dents blanches, leurs mains blanches, leurs bas noirs, leurs souliers noirs; ensuite les philosophes ou gourmandes, toujours prêtes à s'exempter du jeûne, du maigre, toujours prêtes à manger la portion de celles qui voulaient se mortifier; enfin, les curieuses, si bien instruites des affaires du couvent et mieux encore de celles des familles.

Moi, j'avais une invincible aversion pour toutes ces petites tracasseries, ces petites agitations qui avaient tant d'importance pour mes compagnes, qui les dominaient, qui les tenaient toujours en haleine, tandis que je m'ennuyais et que les belles années étaient d'une longueur désespérante.

On dit que ce sont aujourd'hui les romanciers qui regrettent le plus les couvents. Cela doit être, car leurs amours vivent de contrariétés. Quelles contrariétés que les clôtures, les macérations et les offices! Une de nos religieuses qui, ainsi que moi, n'était pas en charge, s'amusait à faire dans sa tête de ces romans d'amours contrariés. Je crois qu'elle en avait fait plus de cent volumes. J'étais son intime amie. Elle prenait tous ses héros parmi les gens de guerre, et tous finissaient par entrer dans un couvent. Il en était de même de ses héroïnes. C'étaient sans doute les excursions les plus lointaines que, dans les espaces imaginaires, son confesseur, ne pouvant mieux faire, avait été obligé de lui permettre.

Quant à moi, le confesseur m'avait permis de m'amuser à l'arithmétique, et même à l'algèbre. Je passai ensuite à la géométrie. On ne voulut pas me permettre l'astronomie. Je laissai tout là et repris le rosaire.

Enfin vinrent trente ans; vinrent quarante, vinrent cinquante, soixante, soixante-dix, soixante-quatorze ans. Vint la révolution, qui nous a rendues au monde, mais lorsqu'il n'était plus beau, lorsque nous n'étions plus jeunes.

Ma tante cessa de parler. Madame Saint-Augustin, lui dit cet étranger, je suis bien sûr que c'est là votre histoire; mais je me crois sûr aussi que ce n'est pas là toute celle de toutes les religieuses. De ce que le monde prétend savoir faut-il en croire la moitié ou le quart? Monsieur, il n'en faut rien croire, lui répondit ma tante: les verrous et les grilles, malgré la chanson et la

rime, sont de fort bons remparts, de fort bonnes garanties. Du reste, je n'entends pas persuader le monde : il ne veut d'autres vérités que celles qui plaisent à sa malice.

DÉCADE LXXXIV.

LA DÉCADE DES COUPS DE CANNE.

Gervais a parlé encore aujourd'hui. Déjà, a-t-il dit, depuis quatre grands siècles l'austérité, la science monastique déclinaient avec une rapidité sans cesse croissante; enfin, lorsque les heures des offices, des études, eurent été entièrement envahies par les heures du réfectoire ou de la fainéantise, la volonté du temps, qui n'est que la volonté du cours des choses, qui n'est que la volonté de Dieu, cria dans tous les couvents : Moines, moines! dehors, moines! L'Assemblée constituante ne fut que l'écho lorsqu'en 1790 elle décréta la suppression des ordres monastiques, s'empara de leurs biens, et donna à chaque moine une pension de sept cents francs ou neuf cents francs, suivant qu'il était moine mendiant ou moine non mendiant.

Mais il faut convenir qu'elle y ajouta la dérision lorsqu'elle proposa à ces divers ordres, à ces divers frocs, de se réunir par provinces dans la même enceinte, de ne former qu'un seul et même ordre sous une seule et même règle, sous un seul et même froc; aussi, la volonté du temps se fit encore entendre et à bien peu d'intervalle.

Moins de deux ans après que ces maisons bigarrées, pleines d'anciens moines de divers ordres, de diverses couleurs, eurent été établies, se furent de nouveau et volontairement cloîtrées, j'allais dans ma chaise de poste de Manosque à Grasse, lorsqu'à l'entrée d'une large prairie parfumée de fleurs, de grenadiers, d'orangers, de lilas, tout-à-coup je vis courir vers moi une foule de moines poursuivis par une foule d'autres moines, la canne haute, poursuivis eux-mêmes par une autre foule tenant aussi la canne haute. Qu'est-ce donc, mon ami? demandai-je à un paysan. Monsieur, me dit-il, ce sont nos moines qui après déjeuner sont venus se promener, qui se sont disputés sur l'habit, la règle des différents ordres auxquels ils ont appartenu, qui ont cité leurs livres, qui se les sont arrachés, jetés au visage, qui se sont livré

bataille. Vous les avez vus se poursuivre, et moi qui les ai vus faire du haut de ma vigne, je viens ramasser leurs bréviaires, leurs livres, qu'ils ne viendront sûrement pas reprendre. La municipalité ne peut manquer de vouloir fermer à clef leur porte; et, comme très vraisemblablement ils ne sont pas plus d'accord ailleurs, voilà leurs nouvelles, sans doute leurs dernières cellules abandonnées, et sans doute aussi la fin finale des moines.

Décade LXXXV.

LA DÉCADE DES COUPS D'ÉPINGLE.

Gervais, avons-nous dit à notre ami, nous aurions bien voulu voir aussi comment se sont séparées les moinesses. J'ai voulu le savoir aussi et je puis vous le dire. Ma tante, demandai-je un jour à madame Saint-Augustin, au sortir du couvent, vous êtes-vous, comme les religieux, réunies plusieurs religieuses de divers ordres, pour vivre en commun, sous une règle que les nouvelles lois vous permettaient de vous donner? — A Marvéjols, le père abbé, qu'on appelait ainsi parce qu'il avait été officier d'infanterie, avocat, père de famille, prêtre, avait prêté sa grande maison à trente anciennes religieuses venues de divers points de la province. Elles y demeurèrent quelque temps et y tinrent plusieurs séances pour se donner des statuts; mais, comme dans tous les semblables nouveaux couvents, chacune voulait exclusivement ceux de son ordre. L'une voulait être habillée de noir, l'autre de blanc, l'autre de gris; l'une voulait avoir un manteau, un capuche, l'autre une guimpe, un voile; l'une voulait une croix de bois, d'étoffe, l'autre une croix d'or, d'argent; l'une voulait des chemises de laine, l'autre des chemises de chanvre; l'une voulait coucher dans une bière, l'autre dans un lit; l'une voulait prier Dieu la nuit, l'autre le jour; l'une voulait réciter l'office, l'autre le chapelet; l'une voulait chanter, l'autre psalmodier; l'une voulait garder le silence, l'autre parler; l'une garder la clôture, l'autre sortir; l'une faire maigre, l'autre gras; l'une jeûner, l'autre déjeuner; l'une se donner la discipline, l'autre méditer. Vous voulez aller en paradis par l'enfer, disait l'une. Et vous en enfer par le paradis, répondait l'autre. Enfin elles se quittèrent. Ma tante, fîtes-vous dans votre couvent comme dans

bien d'autres, vous divisâtes-vous le trésor? — Notre trésor était pire que celui de la république; il n'y avait même pas de papier; il n'y avait plus que la misère, dont je vous assure nous emportâmes chacune bien notre part. Les plus heureuses étaient celles que nous laissions dans les caves de l'église : car il sembla que nous en sortions, lorsque nous parûmes dans le monde. Les familles avaient payé nos dots, se croyaient à jamais libérées de nous. Elles nous regardèrent comme de méchants revenants qui revenaient s'asseoir à leur table, qui revenaient recueillir les successions à échoir, qui revenaient sucer les vivants. Plusieurs, obligées de se réfugier dans des maisons étrangères comme institutrices, sont passées de leur saint réfectoire au salon licencieux des gens du monde, où elles sont obligées de tout écouter, de ne rien entendre; c'est un continuel et touchant spectacle que leur douce sérénité, leur pieuse résignation. D'autres, dans l'âge de la décrépitude, abandonnées de tous, ont été frapper à la porte des hôpitaux, où elles ont terminé leurs jours sous l'habit des pauvres. D'autres vivent du travail de leurs mains; d'autres qui, ainsi que moi, ne peuvent travailler, vivent ainsi que moi, lorsqu'elles ont des neveux, du chou que leur donne l'un, de la graisse que leur donne l'autre. Il me semble que la pitié publique aurait dû être plus sensible aux maux des religieuses qu'à ceux des religieux : car enfin ils ont pu aller dire leur messe en Espagne et en Italie, aller porter leur français en Angleterre ou leur latin en Allemagne. C'èst surtout le Corps législatif qui s'est montré envers nous injuste : au lieu de nous faire payer nos pensions en denrées par les acquéreurs de nos biens, il a fini par les réduire indistinctement à mille francs, à cinq cents francs, suivant l'âge, et à exiger de nous un serment républicain en échange d'assignats décrédités.

Décade LXXXVI. — LA DÉCADE DES DÉBRIS.

Gervais a voulu parler encore aujourd'hui. Lorsqu'un arbre a péri de vétusté, la terre qu'il recouvrait est fertilisée de sa poussière, et la Providence se plaît ordinairement à relever, à ranimer quelques rejetons, qui le reproduisent sous une aussi belle, et souvent sous une plus belle forme. Ainsi n'a pas agi l'Assemblée constituante; elle ne s'est pas toujours dit que la science du temps

présent se composait en grande partie de celle du temps passé.

O assemblée de la nation française ! que vous eussiez été plus grande si, plus courageuse, plus ferme, au nom de la nation courageuse et ferme que vous représentiez, vous eussiez dit : Jésuites, les meilleurs maîtres d'enseignement ! oratoriens, doctrinaires, leurs habiles rivaux ! je vous redonne la vie ; mais vous, jésuites, quittez votre robe, votre nom, et tous ensemble, après avoir déposé les anciennes rivalités de corps, allez éclairer les régions de la haute, de la riche société. Venez, revenez, bons frères de La Salle, bons frères des écoles chrétiennes ; venez, revenez éclairer les régions inférieures, c'est-à-dire les grandes régions de la société.

Venez, revenez aussi partager ces travaux, frères mineurs de Saint-François, frères capucins, revenez : vous avez toujours aimé le peuple, le peuple vous a toujours aimés ; revenez, reprenez cet habit qu'il se plaisait à voir, cet habit des anciens pasteurs de l'Orient. Mais je veux que les uns et les autres vous adoptiez la méthode lancastrienne ; je le veux, car je suis la maitresse souveraine, je suis la nation. Aussi établirai-je dans toutes les corporations mon commissaire, mon représentant, dont l'inflexible bras fera rentrer à l'instant sous ma loi tous ceux qui s'en écarteront.

Frères de la charité, vous les mains de Dieu, de sa providence, entendez les hôpitaux qui vous rappellent ; entendez les cris des malades, de leurs souffrances. Vous êtes absents !

Sœurs de l'antique institut de Saint-Augustin, jeunes et tendres sœurs du nouvel institut de Saint-Vincent de Paul, entendez aussi la voix des hôpitaux, la grande voix de la douleur, et de l'âge naissant et de l'âge mourant. Vous êtes aussi les mains de la Providence : venez, revenez !

Quelles tempêtes j'ai excitées ! On dit insolemment et de tous côtés : Mais ces nuées de sauterelles, de souris affamées, vont dessécher les caisses publiques ! Ecoutez-moi à votre tour, financiers, calculateurs. La réintégration des sociétés utiles ne vous coûtera rien, sera plutôt une économie, et je me charge de les entretenir avec la moitié du salaire des écoles centrales, secondaires et primaires, salaire si mal gagné ; avec la moitié de ce que coûtent les hommes, les femmes laïques, aujourd'hui au service des hôpitaux ; je m'en charge. Comptez avec une arithmétique éclairée, impartiale, et vous verrez que je puis m'en charger. Hé ! considérez l'économie d'hommes et de femmes vivant de la vie commune, de la vie religieuse, qui ne reçoivent que de la foi et de l'espérance l'immortel salaire que le Dieu tout juste,

tout puissant, leur réserve à la fin de la journée de travail, c'est-à-dire dans les cieux.

Gervais, a dit Robert, voilà de quoi faire tomber la foudre sur notre livre. Il y a plus, a ajouté Armand, de quoi nous faire lanterner quand nous passerons dans les rues. Vous rétablissez les frères des écoles chrétiennes, les frères mineurs, les frères de la charité, les anciennes sœurs hospitalières. Patience ! Mais les jésuites ? — Je ne voudrais prendre des jésuites que leur admirable esprit d'enseignement, et donner tout le reste au diable.

Décade LXXXVII.

LA DÉCADE DES DEUX GRANDES BRANCHES.

L'auguste, le saint arbre de notre religion a jeté deux grandes branches : l'une, la plus chargée de dons, celle du clergé régulier, dont nous venons de parler ; l'autre, la plus chargée de fruits, celle du clergé séculier. Qui veut en faire l'histoire ? a demandé Gervais. Personne ? Allons ! ce sera donc aujourd'hui encore mon tour.

La religion, éclairée des hautes lumières, avait dans tous les temps cru, et non sans fondement, que les plus honorables, mais non les premiers magistrats, étaient les ministres de la morale, les prêtres ; elle avait cru par conséquent aussi qu'ils devaient, dans leurs fonctions, être les plus magnifiquement vêtus ; que les temples devaient de tous les édifices être les plus magnifiques ; et qu'il devait en être ainsi des pompes, des cérémonies, et durant dix-huit sièles, chaque siècle avait ajouté au siècle précédent. On se rappelle les messes, les vêpres dominicales des cathédrales de Lyon, de Strasbourg, de Paris, de Tours et d'autres principales églises ! Qui a reçu le don d'une plume assez remplie d'or et de couleurs pour décrire ces rangées de comtes, de princes ecclésiastiques, sur lesquels éclataient le velours, l'écarlate, l'hermine, les plus riches broderies, entourant leur pontife au vêtement violet, à la haute coiffure d'or, au long bâton d'or, entourés eux-mêmes de plusieurs centaines de lévites couverts du blanc surplis de lin, chantant alternativement avec les chœurs des musiciens, avec le gigantesque orgue, pour ainsi dire la grande voix des grandes églises ; chantant alternativement avec

l'antique sonnerie, pour ainsi dire aussi l'antique voix des antiques siècles chrétiens.

Et voyez et entendez ces cent treize cathédrales pleines de flambeaux, de cierges et d'encens, offrant pompeusement leurs prières, leurs hymnes à Dieu, au milieu de ces quarante mille églises des villages, offrant aussi, mais à la lueur de leurs modestes lampes et de leurs modestes luminaires, par la bouche de leurs pasteurs, leurs prières, leurs hymnes, dans la simplicité, le recueillement et la ferveur des premiers chrétiens.

Tel était, au commencement du siècle actuel, l'arbre de la religion ou l'arbre aux deux grandes branches dont une secte d'hommes appelés philosophes se mirent successivement à frapper le tronc, cependant que le bruit de leurs parricides coups était couvert par le bruit des continuateurs des anciens jansénistes, des convulsionnaires, des appelants, des réappelants, par le bruit des billets de confession, des arrêts du parlement, des lettres de cachet, des exils, des verrous et des prisons, des malédictions, des imprécations, des parodies, des chansons théologiques.

Le premier qui prit la hache fut Bayle : dans de pédantesques et insidieuses dissertations de son Dictionnaire historique, il essaie de mettre en question la religieuse et morale attente d'une autre vie : il se plonge et veut plonger le genre humain dans l'immeuse océan du doute.

Le jeune Montesquieu, plein d'esprit, de gaîté et de malice, se regarde comme héritier de cette hache, il la prend, et, ingénieusement et perfidement, il la fait persane ; il tourne en dérision le chef de la religion chrétienne et ses dogmes les plus sacrés. Mais est-il vrai, Montesquieu, que, sur la fin de vos jours, vous ayez renié vos folles doctrines, abandonné sans ménagement votre première route, secoué la poussière des souliers avec lesquels vous y aviez marché, voulu doucement reporter votre heureuse France dans les bras du philosophique et social christianisme?

Voltaire prend, reprend cette hache, devenue entre ses mains la hache la plus terrible, la hache de la moquerie, de l'ironie ; il en frappe le tronc de l'arbre, et, qu'on me passe un mot nouveau qui seul rend toute sa doctrine, il ne cesse de vouloir corporaliser l'âme. O Voltaire! vos nombreux livres, partout achetés, partout lus, veulent que les nations portent le néant de l'avenir dans leur pensée! Vous triomphez.

La hache devient paradoxale en passant entre les mains du protestant, catholique, protestant Rousseau, qui si religieuse-

ment frappe sur le tronc de l'arbre et, ce qui est plaisant, sur ceux qui frappaient sur ce tronc. Quelle conséquence d'opinions, et, par suite, quelle conséquence de conduite! Expulsé de la France par le parlement des catholiques, il est lapidé à Motiers-Travers par les instigations des ministres protestants.

L'abbé de Prades, l'abbé Raynal, se passent, comme on dit familièrement, la hache, se font un nom d'abbés érostrates, l'un par sa burlesque thèse de Sorbonne, l'autre par les sorties théologiques déclamatoires de son histoire commerciale des deux Indes.

Grands philosophes, grands apôtres du genre humain, comme vous avez rendu la société meilleure! Elle a été forcée de doubler le nombre de ses gendarmes; les serruriers n'ont jamais autant forgé de serrures; les registres des tribunaux criminels n'ont jamais été aussi chargés; les passions n'ont jamais tourmenté autant le monde. Et maintenant suivez-moi dans le cabinet de ce ministre; il compte pour rien les innombrables malheurs des peuples; il tient à soutenir ses jactances, ses menaces envers les ministres des autres puissances : la guerre est là. Suivez-moi encore, approchons de l'alcôve dorée de ce roi, un des plus puissants du monde; il ne dort pas, il veut se venger, il veut conquérir, il veut s'arrondir : la guerre est là, je sais qu'elle est là. Qu'importe à ce ministre, qu'importe à ce roi les milliers et les millions de cadavres qui vont les précéder dans la tombe? Les livres des philosophes les rassurent et contre les remords présents et contre les craintes de l'avenir. O Dieu! ô mon Dieu tout puissant et tout juste, auquel je crois, est-ce ainsi que tu veux la perfection sociale de tes enfants? Mais ici la voix des philosophes se fait entendre : Bonhomme, bonhomme, ce n'est pas à la religion que nous en voulons, c'est au prêtre; et pour nous débarrasser du prêtre, nous sommes obligés de démolir son autel.

Ah! voilà la question réduite à des termes fort simples, c'est-à-dire bien posée, bien facile à discuter. Eh bien! discutons. L'âme qui nous anime n'est-elle pas sortie des mains de Dieu à tout jamais religieuse? Et si cet irrésistible penchant n'est pas dirigé par nos divines Écritures, par le divin et fraternel christianisme, je ne vois pour nous tous que ténèbres, tâtonnements, faux pas, chute, sur une terre pleine d'incertitude et de doute, de mensonges et de crimes.

Puisque nous ne pouvons nous passer de religion, nous ne pouvons nous passer de prêtres. Voulez-vous avoir le labourage et vous passer de laboureurs? Voulez-vous avoir des vignes et vous passer de vignerons? Mais, direz-vous, vos vignerons se montrent de temps à autre ivres d'orgueil; souvent vos prêtres

superbes, dogmatiques, intolérants, cessent d'être chrétiens, et ne cessent pas d'être prêtres ; et parce qu'ils enseignent les devoirs religieux aux autres états, croient-ils que les autres états n'aient rien à leur enseigner, à leur enseigner où ils mènent la religion, la société, où ils se mènent eux-mêmes ; à leur remettre sous les yeux l'an deux ?

Une voix de cet ancien corps des curés de France que les ennemis du clergé ont toujours respecté répond du fond d'un rustique presbytère : Oui, incontestablement nous sommes hommes; nous avons les défauts inhérents à la nature humaine ; nous nous confessons en ce moment aux autres états : qu'a leur tour les autres états se confessent a nous. Ah ! vous voulez que, si vous rendez de nouveau publiques les fonctions de notre ministère, nous vous promettions plus de sagesse, plus de patience, plus de douceur. Avancez votre main, prenez la nôtre,

Maintenant que pouvez-vous raisonnablement demander de plus aux prêtres ?

Mais revenons à nos beaux philosophes d'autrefois, c'est-à-dire aux maux de la religion.

Dans leur temps, je veux dire dans les années antérieures à celles de 1789, que faisait le clergé ? Le clergé ne faisait-il donc rien? Certes ! il ne faisait que trop : car, au lieu de se renfermer dans un auguste silence, il se montrait au milieu d'une lice entourée d'un peuple alors rieur et léger, qui donnait gain de cause à ses ennemis, presque tous tirés de l'obscurité par les index et les censures. Le clergé répondait par des mandements-brochures aux brochures des philosophes.

Ce grand tourbillon de disputes et de livres philosophiques, sorboniques, fraîchement imprimés, auxquels vint se joindre celui des livres encyclopédiques, économiques, ministériels, parlementaires, mûrit et avança la célèbre journée du 14 juillet que nos siècles portaient dans leurs flancs. Une nouvelle France alors se montre ; elle se montre grande, forte, et devant elle tout tremble ; elle donne, dans le plus universel silence, à commencer par le culte religieux, des ordres.

Ah ! ah ! messieurs les abbés, messieurs les bénéficiers, que faites-vous ici ? Vous ne chantez pas les vêpres, vous chantez les romances : vous êtes des abbés, des bénéficiers de toilette ! A la pension ! à la pension !

Je vous trouve aussi sur mes pas, beaux chanoines ! Quel dommage de vous réveiller ! vous dormiez si bien la grasse matinée, et l'après-midi vous aviez presque tous, pour vous promener, le champ Benoit de Sézane, semé de jolies maisons cano-

niales et des plantations qui les ombrageaient. Beaux chanoines, à la pension! Vous êtes, je crois, vingt mille : c'est vingt mille aumusses à vendre. A la pension! à la pension!

Je fais la loi. Silence! soumission! Evêques! Evêques de Strasbourg, vous avez quatre cent mille francs, c'est trop. Archevêques! Archevêque de Reims, vous avez cent mille francs, c'est trop. Je vais vous faire à tous une part plus raisonnable, plus chrétienne. Dix mille francs doivent vous suffire. Au traitement! au traitement!

Curés! Curé de La Ramière, vous avez quinze mille francs de revenu; c'est trop, douze cents francs vous suffiront. Au traitement! au traitement! Curés! grand nombre d'entre vous n'ont que trois cents francs, quatre cents francs; ce n'est pas assez, il vous faut et vous aurez douze cents francs. Au traitement! au traitement!

Monsieur l'évêque d'Autun, vous me donnez au nom du clergé les biens du clergé pour payer la dette nationale : grand merci! je les aurais d'ailleurs pris sans vous.

Jusqu'ici la révolution avait été d'accord avec la nation; maintenant elle cesse de l'être. La justice nationale voulait que les fondations obituaires fussent acquittées; que par respect pour les droits de propriété, lorsqu'un homme aurait donné ses terres à la condition de prières funèbres, de chantages annuels autour de sa tombe, on dût annuellement autour de sa tombe prier, chanter : leçon pour l'avenir que nous écrivons dans les pages de l'histoire.

La révolution se sépara encore plus de la nation lorsqu'elle voulut constituer ou constitutionner le clergé. Il fallait le laisser se constitutionner, ce nouveau mot m'est nécessaire. Les clercs du temps de François 1er, voulant les élections, criaient avec raison contre le concordat. Les clercs de nos jours, voulant au contraire le concordat, ont crié contre les élections. Il faut tout dire, les élections, du temps de François 1er, étaient faites par des ecclésiastiques, du moins en général : car, jusqu'à la révolution, il a existé, notamment en Lorraine, des élections de curés faites par le peuple; mais c'étaient de très rares exceptions, et du temps de l'Assemblée constituante, et même avant, les évêques étaient nommés par le roi, et les cures par les évêques ou les patrons des cures, au lieu que la constitution civile du clergé les faisait nommer par des électeurs protestants, juifs : voilà certes la faute de l'Assemblée constituante; et quant à la Convention, ce n'est pas le mot, elle mit le prêtre entre sa conscience et l'échafaud.

DÉCADE LXXXVIII.

LA DÉCADE DU JEUNE VICAIRE BONI.

On ne voit le venin de la vipère que par l'inflammation de la morsure, on n'a vu que la loi relative à la condamnation à mort des prêtres insermentés était la plus injuste, la plus atroce des lois sorties, pendant la révolution, de la colère des partis, que lorsque le sang innocent a rougi les échafauds de toutes les villes.

Il y a quelque temps que le greffier criminel nous avait promis de nous raconter l'histoire de la mort du jeune vicaire Boni; aujourd'hui il nous a tenu sa promesse. Ce jeune homme, nous a-t-il dit, était du beau pays d'Aubin, partie du Rouergue qui s'étend le long du Querci et de l'Auvergne. Il finissait ses études quand la révolution commença; il fut un des derniers prêtres ordonnés par les anciens évêques. Il venait à peine d'être nommé vicaire qu'on exigea de lui le serment à la constitution civile du clergé. Tous ses confrères refusaient de le prêter : il refusa comme eux, et comme eux il fut obligé de se cacher. Au 9 thermidor il avait déjà échappé à tous les dangers; mais vers cette époque l'administration d'Aubin ayant envoyé un bataillon d'infanterie à la poursuite des nombreux déserteurs qui s'étaient réfugiés sur son territoire, la maison où était le jeune Boni fut subitement investie. Il veut fuir, il est aperçu et arrêté. On lui demande s'il est militaire ou prêtre; il répond qu'il est prêtre : il est plus étroitement gardé. Le commissaire de l'administration vient : il reconnaît son ancien camarade de collége, il l'embrasse; mais il est obligé de le faire conduire à Aubin. L'administration, composée d'avocats ou de médecins, était connue par sa douceur; elle cherchait le moyen de mettre en liberté le jeune Boni. Mais celui-ci rejette toute espèce de mensonge; il répond sans détour qu'il n'a pas cru pouvoir prêter le serment. Il est amené à Rodez; il est traduit devant le tribunal criminel : même réponse. Le jeune vicaire Boni fut condamné et exécuté. Voici maintenant, continua le greffier, quelques détails que je tiens du greffier de Rodez.

Lorsque la séance de l'administration d'Aubin fut levée, il resta seul dans la salle avec un administrateur, qui lui dit : Eh

bien! monsieur l'abbé, il n'est pas possible de vous retenir dans ce monde? Non pas au prix d'un mensonge indigne de mon état et de mon caractère, répondit le jeune Boni. — Vous avez sans doute vu dans les bois monsieur Flaugergues, président du conseil du département; croyez que, si dans ce moment il pouvait vous parler, il blâmerait une obstination pareille. — Monsieur Flaugergues, que ses vertus et ses talents ont fait proscrire, s'il pouvait me parler, me conseillerait de faire mon devoir : à ma place, il le ferait.

La gendarmerie d'Aubin le conduisit à la résidence de la brigade voisine. Là est établie la famille de l'excellent monsieur Dubruel, depuis député au conseil des Cinq-Cents, celui-là même qui, dans son éloquent rapport, demanda l'abolition des lois pénales contre les prêtres. Monsieur Dubruel, aidé de sa jeune sœur, de son beau-frère et de quelques amis, tenta de faire évader le vicaire Boni. Une partie de la garde est gagnée, l'autre enivrée. Boni s'échappe; mais à quelques pas il est repris. On le conduit à Rodez.

Cependant un de ses proches parents entreprend de le sauver malgré lui. A force d'instances et de prières, il parvient à se faire délivrer par la municipalité un certificat portant que le vicaire Boni a prêté le serment à la constitution civile du clergé. Muni de cette pièce, il court vers Rodez; il ne court pas assez vite. Au moment où il arrive, on démontait l'échafaud où venait d'être immolé ce jeune martyr de la vérité.

Vous me demanderez peut-être comment on serait parvenu à faire garder le silence au jeune Boni sur la fausseté du certificat de son serment, dans le cas où on l'eût apporté à temps ; je vous répondrai que je l'ignore. Il y a sans doute apparence que les magistrats, touchés d'uue si grande vertu , sans écouter ce qu'il aurait dit, se seraient contentés de ce que la municipalité aurait attesté.

Il est inutile de vous dire qu'il alla tranquillement au supplice.

Au sortir de la prison, au moment où il eut les mains liées, il pria un de ceux qui l'accompagnaient de prendre son bréviaire et de lui lire certains endroits qu'il avait marqués. Quand il aperçut l'échafaud, il récita avec l'accent de la joie et de l'espérance le psaume *Lætatus sum in his quæ dicta sunt mihi ; in domum Domini ibimus.* Monté sur l'échafaud, il leva les yeux et s'écria d'une voix éclatante : Ah ! que le ciel est beau! Ce furent ses dernières paroles.

Le jeune vicaire Boni, à peine âgé de vingt-sept ans, était

distingué par sa haute taille ; il ne l'était pas moins par son cœur et son esprit. On a conservé précieusement son bréviaire, auquel étaient attachées plusieurs notes, la plupart écrites avec du jus de mûre ou de merise, et où se trouvait cette prière :

O Dieu éternel, qui as fait l'homme à ton image, qui as tiré son intelligence de ton intelligence, ses vertus de tes vertus ; qui lui as donné la connaissance du bien et du mal ; qui lui as donné une âme immortelle destinée à la punition ou à la récompense ; qui lui as ainsi ouvert un avenir auquel le souvenir du passé sera nécessairement joint, ou cette âme ne serait pas immortelle, rassure-moi contre les suggestions de la peur ; ne permets pas que je tombe entre tes mains taché de lâcheté ou de mensonge.

DÉCADE LXXXIX. — LA DÉCADE DU BUISSONNIER.

La nouvelle de la prochaine arrivée du fameux buissonnier, l'abbé Perret, avait attiré aujourd'hui à Mende beaucoup de monde chez son neveu. Le grand salon était plein ; Armand, Robert et moi étions dans la foule. On attendait l'abbé Perret à deux heures ; il n'est arrivé qu'un peu avant quatre. Je l'ai vu entrer ; il est venu tout droit au salon. Je ne retrouve ici, a-t-il dit, que des parents ou des amis. Il a salué et embrassé indistinctement tous ceux qui étaient là. Il avait un air satisfait, un air content, auquel toute l'assemblée prenait part. Il a dit qu'il avait faim et soif. Son neveu a apporté devant lui une petite table où il y avait du pain, une demi-bouteille de vin et une carafe d'eau. L'abbé Perret a fait politesse à ceux qui étaient le plus près de lui ; et, comme il ne se gênait nullement, nous avons vu, à sa manière de manger et de boire, qu'il était bon buissonnier. Pendant ce temps, je ne pouvais me lasser de regarder ce bel abbé, autrefois si élégamment coiffé avec de la poudre à odeur, une calotte luisante ; autrefois si élégamment habillé avec un manteau court de taffetas, que le peuple appelait plaisamment le rideau ; autrefois si sémillant, si radieux, si joli, si vermeil, maintenant d'un maintien si posé, d'un air si grave, d'une figure si brunie par le soleil ou le mauvais temps : c'était autrefois un jeune prêtre de ville, de vingt-quatre à trente ans, devenu en quelques années,

après avoir erré dans les bois et les montagnes, un prêtre de campagne d'environ quarante ans.

Lorsque la table a été enlevée, de nombreuses questions ont succédé aux félicitations générales. Monsieur l'abbé, lui a dit un de ses plus proches voisins, je vous trouve toujours en bonne santé ; vos joues font toujours honneur à l'ancienne église, car, pour la nouvelle, elle est bien dédorée. Ajoutez, bien désargentée, a répondu en riant l'abbé Perret. La révolution a fait du bien et du mal. Espérons que l'un restera et que l'autre diminuera et cessera. Vous voyez déjà qu'après dix ans d'absence de cette ville, où l'on m'avait plusieurs fois menacé de me lanterner, de me mettre en pièces, j'ai pu enfin y rentrer en plein jour. Ah ! voilà l'abbé Perret ! est le pis que j'ai entendu.

Je croyais que l'abbé Perret en demeurerait d'abord là ; mais il y avait long-temps qu'il n'avait parlé en public à Mende, et il en trouvait encore une occasion qui peut-être ne se présenterait plus : aussi, dans le moment même, a-t-il repris d'un ton plus solennel : Les représentants de la nation, a-t-il dit, pouvaient, dans leur mémorable carrière, ne répandre que des fleurs et ne pas laisser tomber une épine. La religion chrétienne, qui prouve son origine céleste par ses principes de liberté, qui a déjà deux fois affranchi le monde, une fois de la servitude, une autre fois du servage, ne devait guère être ennemie de la révolution française : et on le vit bien quand, dans les premiers jours, les bons évêques et les bons curés se réunirent aux communes ; je dirai plus, la religion était près de porter la bannière aux trois couleurs. Et que de maux n'eût-elle pas épargnés ! Elle se fût jetée entre les partis et eût tempéré les effets de leur exaltation. Elle qui, au onzième siècle, avait protégé les communes contre les nobles, au dix-huitième elle eût protégé les nobles contre les communes ; et, si elle n'eût pas défendu la royauté, elle eût défendu le roi, elle eût défendu des milliers d'hommes qu'en vain aujourd'hui la France en pleurs redemande aux échafauds ; elle eût excommunié les sectateurs des lois sanguinaires de Robespierre, en même temps qu'elle eût permis à ses quarante mille curés de prêcher un gouvernement représentatif. Mais ses ennemis, feignant de se méprendre sur ses intentions, demandent avec violence des serments à son clergé ; on le chasse, on le menace. Bientôt commence la terreur des prêtres, qui dure deux grandes années, au bout desquelles les églises se rouvrent, et la France semble alors se repeupler de tous ses divers états. Le clergé reparaît ; mais il n'est plus reconnaissable : il est en cheveux longs, en habit court, en habit presque rustique.

Je ne puis passer outre sans arrêter un moment mon esprit sur cette époque unique dans l'histoire de la nation, et peut-être dans celle du monde. La France aurait alors reçu la constitution que Solon ne put donner aux Athéniens, la meilleure. Les limites des propriétés avaient vacillé, et le tranchant de la hache, fumante de sang, s'était approché si près de toutes les têtes, qu'on ne demandait qu'à vivre, n'importe à quelles conditions. Les instituteurs de la France ont laissé échapper ce moment, je le répète, peut-être unique dans l'histoire du monde.

Il était surtout facile de réunir les divers partis du clergé ; dans le malheur commun s'étaient éteints toutes les passions, tous les souvenirs. L'armée d'Italie eût obtenu du Saint Père un concordat qu'elle eût rapporté sur la pointe de ses victorieuses baïonnettes, et auquel tous les partis se fussent ralliés ; mais on se contenta de demander au pape d'abord de l'argent, et ensuite des peintures. La constitution de l'an III a mis de côté la vieille pierre fondamentale des sociétés, la religion. On verra qu'on ne déplace pas impunément la pierre fondamentale. En attendant, les jeunes générations grandissent dans l'absence de toute morale ; leur cœur demeure ouvert aux plus ardentes passions de l'âge ; le fatalisme, les promesses des diseurs de bonne aventure, les superstitions les plus absurdes, sont aujourd'hui la religion du beau monde comme des dernières classes. Il est vrai que le culte de Dieu paraît aux nouvelles générations triste, suranné, ridicule ; il n'y a plus ni études, ni théologie, ni séminaire ; et, bien qu'un grand nombre de prêtres aient péri dans les bagnes, dans les prisons ou sur les échafauds, il semble que le reste du clergé soit plus que suffisant pour le reste des anciennes générations religieuses.

L'abbé Perret s'est encore arrêté un moment, et peut-être eût-il continué si une personne de l'assemblée ne lui eût adressé la parole : c'était un ancien procureur au bailliage. Monsieur l'abbé Perret, lui a-t-il dit, allons, daubez un peu sur les prêtres jurés. Monsieur, lui a répondu l'abbé Perret, je ne hais ni les prêtres qui ont prêté le serment à la constitution civile du clergé, ni ceux qui l'ont refusé, ni ceux qui ont fait leur soumission aux lois de la République, ni ceux qui ont cru ne pas devoir la faire, qui courent les champs, et que dans nos départements on appelle les buissonniers. Je crois qu'ils sont tous de bonne foi. Cependant, je déclare ici que c'est à tort qu'on me compte parmi ces derniers : car je n'ai jamais exercé mon ministère que dans les églises des paroisses qui n'ont pas de prêtre ou dans les anciennes chapelles des châteaux. Je déclare même que de-

puis la réouverture des églises, je blâme les prêtres d'aller de village en village, de changer les granges en oratoires, les tables à manger en autels, de porter dans les chambres fermées le tribunal de la pénitence.

En entrant dans le ministère sacerdotal, a continué l'abbé Perret, j'ai promis de remplir mes devoirs. Le premier est de parler sans crainte, et je dirai : Sans doute il y a dans la constitution civile du clergé, qui malgré son nom n'en est pas moins en partie liée au culte, il y a, dis-je, quelques articles sujets à controverse ; mais en général cette constitution, en abomination au peuple, n'est que la doctrine de l'ancienne église gallicane avant François Ier. Malheureusement l'Assemblée constituante, qui avait dans son sein tant de savants ecclésiastiques, eut la maladresse de charger de cette célèbre loi un avocat ; ce fut une dérision, un outrage, qui indisposa le clergé.

Mon cousin, a dit une autre personne, vous étiez à Paris du temps du concile national des évêques constitutionnels : qu'en dites-vous ? Je crois, a répondu l'abbé Perret, que les évêques des départements assemblés en concile étaient animés de bonnes intentions ; mais leur réunion, qui ne pouvait faire aucun bien, a fait du mal, en ce qu'elle remplissait à peine une chapelle de Notre-Dame de Paris, tandis que, presqu'aux mêmes heures, les théophilanthropes remplissaient le même temple de leurs orchestres et de leurs parades. Les théophilanthropes, qu'heureusement on n'a guère vus qu'à Paris, étaient des hommes qui parurent quelque temps après la victoire du Directoire sur le Corps législatif, après le 18 fructidor, qui envahirent les principales églises, dont ils chargèrent les piliers d'inscriptions contenant des passages tirés des divers livres de religion et de morale. Ils étaient habillés de blanc, de bleu et de rouge, et, au lieu de prêcher leurs sermons, ils les lisaient. Ils annonçaient la nouvelle ère de la tolérance et ils déclamaient contre la croyance de l'Europe, et, soutenus ou plutôt envoyés qu'ils étaient par le gouvernement directorial, ils poursuivaient les emblèmes du culte chrétien, faisant effacer partout le mot de saint et de sainte, particulièrement sur les étiquettes des rues. Ces ratissages, qui subsistent encore, sont les seules traces qu'ait laissées cette ridicule secte ou ce ridicule essai de secte. — Mon cousin, avez-vous été dans la Vendée ? — Non. — C'est là que vous auriez vu une belle guerre de religion ! — Vous vous trompez, et en général on se trompe sur les causes de la guerre de la Vendée, qui n'a jamais été une guerre de religion. Elle a commencé à l'occasion de la levée des soldats ; elle a été dirigée par la noblesse, fomentée et entretenue

par les Anglais, qui ne sont pas meilleurs catholiques, je pense, que les républicains français. La guerre de la Vendée a été une guerre toute politique, une guerre de royalisme, à laquel on a mêlé le mieux qu'on a pu les opinions religieuses. — Mon cousin, étiez-vous à notre guerre du Gévaudan, qui était aussi une guerre mi-partie? Étiez-vous à la bataille de Chanac, où l'armée républicaine fuyait d'un côté, l'armée royaliste de l'autre, où une trentaine de théologiens de l'ancien collége de Mende, armés seulement de fusils de chasse, les seuls qui eussent osé avancer, eurent peur à leur tour des canons abandonnés par les républicains, et se mirent à fuir par un troisième côté; où, en moins d'un quart d'heure après que la bataille eut commencé, le champ de bataille demeura vide, solitaire et point endommagé? — Non, j'étais réfugié dans les hautes Cévennes, ainsi qu'un grand nombre de curés et d'autres prêtres, chez les ministres protestants, qui nous sauvèrent tous. Et quand je leur manifestais ma reconnaissance de l'asile que nous trouvions chez eux : Ce n'est, me dirent-ils, qu'un prêté rendu car du temps des dragonnades vos bons curés avaient fait cacher aussi les ministres dans leurs paroisses.

Monsieur l'abbé Perret, a dit une autre personne de l'assemblée, vous aimez sans doute, comme moi, que maintenant les protestants jouissent de leurs droits de citoyens; convenez que nous avions à cet égard bien besoin de la révolution. Louis XVI l'avait devancée. Sous son règne, les lois de Louis XIV et de Louis XV n'étaient plus exécutées; aussi les protestants aiment-ils ce bon roi presque autant que leur roi Henri IV. Du reste, a ajouté en riant l'abbé Perret, nous pouvons l'aimer aussi : car on ne nous force pas précisément à haïr les rois passés, mais seulement les rois à venir.

L'ancien sous-prieur des pénitents voulut à son tour faire des questions à l'abbé Perret. Monsieur l'abbé Perret, trouvez-vous bien que les acquéreurs de nos églises les aient changées en étables, en écuries? — Non, car cette hideuse dégradation déconsidère en quelque manière le culte. On aurait pu, ainsi que dans les grandes villes, les percer de belles croisées, les changer en plusieurs étages d'habitations. A Paris, vous verriez, dans divers quartiers, les gens du beau monde passer leurs têtes bichonnées, enrubannées, à travers les épais murs des antiques églises; on aurait pu encore mieux faire, les changer en musées, en conservatoires. Monsieur l'abbé, lui a dit encore le sous-prieur, quel mal, je vous prie, faisaient les ermites? Et les pénitents, quel mal faisaient-ils? J'étais sous-prieur, j'allais être prieur,

avec tous les honneurs de la compagnie, le premier au banc de l'œuvre, le dernier à la procession. Je vous le demande, si quelqu'un a le droit de crier contre la révolution, n'est-ce pas moi? Monsieur, lui a répondu l'abbé Perret en conservant un sérieux qui a manqué d'exciter un rire général, j'ai surtout reconnu la fragilité des choses humaines depuis que, le premier jour de carême, j'ai pris les cendres avec la poudre des hautes tours du château de Montargis, dont les murailles en pierre de taille avaient six pieds d'épais.

L'abbé Perret n'était pas moins connu à la campagne qu'à la ville. Plusieurs fermiers étaient venus aussi le féliciter. Monsieur l'abbé Perret, lui a dit l'un d'eux, il court le bruit chez nous que, dans les montagnes de la Margeride, il s'est établi un jeune prêtre d'une telle ferveur qu'il confesse les gens par force, par menaces; qu'il administre les sacrement les poings fermés. Je pense que c'est un conte, quoique les montagnards de la Margeride soient, à certains égards, si sauvages que, pour les conduire au ciel, il faudrait souvent moins la houlette que le bâton. L'abbé Perret a souri légèrement. Rien, dans notre ministère, a-t-il dit, n'exige plus de prudence que l'administration des sacrements; et si jamais la religion chrétienne pouvait s'affaiblir, ce serait par ce défaut de prudence.

L'abbé Perret a excité un mouvement général de surprise, dont il s'est aperçu. Messieurs, a-t-il dit, lorsque je sortis de Mende, je devins le vicaire et l'élève du respectable curé de Saint-Hippolyte d'Auvergne. Jamais homme plus tolérant, ou, ce qui revient au même, plus charitable. Je lui ai plusieurs fois entendu dire que, si on le faisait pape, ses deux bras s'allongeraient tellement qu'ils embrasseraient toute la grande famille chrétienne. Quand les prêtres sont bons, disait-il aussi, ils sont les prêtres de Dieu; mais, quand ils ne le sont pas, ils sont les prêtres... Il ne finissait pas, mais on entendait dans sa bouche le mot qu'il n'en voulait pas laisser sortir.

Les questions ont encore continué. Enfin tout le monde était prêt à se lever et à prendre congé; voilà que le conservateur des hypothèques, l'homme le plus singulier, parce qu'il est l'homme le plus franc, s'est pris à dire : Monsieur l'abbé Perret, il y a quelques heures qu'avant de rentrer à Mende vous aviez beaucoup d'amis; demain, vous ne les aurez plus, et demain vous aurez beaucoup d'ennemis. On vous croyait bon buissonnier, soufflant la haine contre les prêtres sermentés et contre les prêtres insermentés qui ont fait leur soumission: vous aviez pour vous les nombreux amis du désordre, demain vous ne les aurez

plus ; demain vous aurez pour ennemis les anciens faux dévots, qui tiennent seulement aux formes de la religion, qui sauront que, si vous tenez aussi beaucoup aux formes, vous tenez beaucoup plus au fond, à l'essence de la religion ; demain vous aurez contre vous les anciens beaux esprits, qui sauront que votre âme, votre raison, se nourrit de la foi chrétienne ; demain vous aurez contre vous tout le monde. Excepté vous, lui a répondu l'abbé Perret, excepté ceux qui vous ressemblent. Monsieur, j'aurai toujours pour moi les hommes vrais avec eux, vrais avec les autres.

DÉCADE XC. — LA DÉCADE DES DEUX ÉGLISES.

On dit que dans une église de la ville, le soir, quand on était sur le point de fermer les portes, la piété s'est fait entendre au haut des voutes : Les églises sont vides! Raccourcissez de plus en plus les offices, jusqu'à ce qu'elles se seront de nouveau remplies! Et vite! et vite! On dit aussi que, dans une église de la campagne, la piété a proféré ces mêmes paroles à travers le monument du bon vieux curé. Les chantres, les sous-chantres, les serpents, les enfants de chœur, les sœurs du rosaire, n'ont pu ou n'ont voulu les entendre.

DÉCADE XCI. — LA DÉCADE DES TEMPLES.

Nous nous étions tous rangés encore ce soir autour de Gervais ; il a parlé ainsi : Un de mes grands plaisirs, et peut-être le plus grand, c'est d'entendre le temps présent redresser, corriger le temps passé. Quelle fanatique, quelle diabolique fureur, choisissez, que celle des parlements, surtout du parlement de Toulouse, de faire couper la tête aux ministres qui prêchaient dans le désert, d'envoyer aux galères les hommes de leur auditoire, et de faire raser les femmes, ensuite de les envoyer dans une maison de force! Ces martyres, ces persécutions, ont duré jusqu'à la moitié de ce siècle.

J'ai été, depuis assez peu de temps, je ne m'en cache pas, dans le temple de Paris. La décence, le recueillement général, m'y ont édifié, et j'y ai entendu des sermons pleins d'un si pur christianisme que nos meilleurs curés auraient pu les prêcher eux-mêmes.

J'ai été aussi, à Paris, je ne m'en cache pas non plus, dans la synagogue des juifs, et ce n'est pas sans un sentiment de respect que je suis entré dans un temple, l'image de cet antique temple d'Israël, le seul, avant la venue de Jésus-Christ, qui enseignât Dieu et la morale, le seul où la religion ne fût pas outragée par une croyance et un culte abominables. Ce ne fut pas sans un sentiment de respect que j'entendis cette langue de quarante ou cinquante siècles, que faisait ressortir et qui faisait ressortir une excellente musique dans le genre du jour, exécutée sans instruments par un chœur de lévites de tous les âges. J'étais émerveillé, j'étais dans la joie, je remerciais Dieu de ce que la noble race d'Isaac et de Jacob n'était plus la lie des nations, de ce qu'elle n'était plus forcée à vivre de courtage, d'usures, de la rognure des monnaies, de ce que les juifs étaient enfin propriétaires, citoyens, magistrats.

Dites-moi, Armand, a continué Gervais, vous qui trouvez une raison à tout, pourquoi les républicains vandales qui ont dévasté les églises n'ont-ils dévasté ni les temples des protestants ni les synagogues des juifs? Vous ne m'embarrassez nullement, a répondu Armand : c'est par la raison que les Montagnards frappaient sur les Girondins et laissaient en paix les royalistes.

Décade XCII. — LA DÉCADE DES CIMETIÈRES.

L'avocat Lefèvre fait gloire d'être avocat; mais il se cache d'être auteur, il est auteur honteux. Mon neveu, me disait-il ce matin, ne s'avise-t-il pas de vouloir obtenir le prix que propose l'Institut au meilleur discours sur les nouveaux cimetières? Il n'a rien fait qui vaille, et cependant un pareil sujet est en lui-même si grand! Voici à peu près ce que je lui ai fait jeter sur le papier :

Durant notre ancienne ferveur religieuse, c'est-à-dire depuis le huitième jusqu'au seizième siècle, nous nous sommes fait enterrer le plus près que nous avons pu des lieux saints, des églises, des autels; nous avons acheté, par de riches legs, des sé-

pultures dans les cloîtres, dans les préaux des monastères. Notre comte d'Armagnac, connétable de France, fut, à la lueur de deux mille torches, apporté ici dans son tombeau, qu'il avait si magnifiquement fondé, et où il a reposé pendant quatre siècles, jusqu'au temps où les sépultures ont été violées en si grand nombre dans toute la France. Nous avons sculpté, doré les tombeaux, tandis que l'intérieur de nos maisons, de nos palais, était simple, sans ornement; mais à mesure que cette ferveur s'est attiédie, nous avons négligé les lieux destinés à conserver nos cendres; et, enfin, vers les années de la révolution, nous les avons tout au plus enclos d'un simple mur de jardin, sans aucun signe, aucun emblème, aucun caractère distinctif, et dans l'intérieur, pas un monument, pas même une pierre tumulaire. Disons-le cependant, aujourd'hui, au moment où nous parlons, il n'en est pas tout-à-fait ainsi; la révolution, surtout l'année de la terreur, a arrêté le débordement de frivolité qui insensiblement effaçait les idées morales.

Les gens riches les premiers se sont montrés moins insouciants sur leurs sépultures; mais plusieurs, au lieu de vouloir être enterrés, comme autrefois, sous des lames de cuivre, au pied des piliers des églises, ou dans les caveaux, ont trouvé plus agréable de reposer dans de beaux jardins ou sous des sites bocagers.

Comme à Paris tous les gens riches n'ont pas dans les environs de grands jardins ou des maisons de campagne, les cimetières ont été divisés en trois parts : celle des fosses communes, longue de vingt ou trente pieds, où les bières des pauvres sont entassées comme dans les magasins du layetier de la paroisse; celle des fosses particulières, qui sont comme les nôtres, mais qu'on paie neuf ou dix francs; enfin celle des tombeaux du beau monde, qui ordinairement consistent en un petit tertre planté de jasmins ou de lilas, sur lequel s'élève une dalle sculptée. Cette mode des cimetières de Paris gagne les villes des provinces.

Il me semble toutefois qu'on pourrait aujourd'hui mieux faire.

D'abord la loi devrait mettre sous la sauvegarde des bonnes mœurs les anciens cimetières, empêcher qu'on en emportât la terre pour en fumer les cultures. Elle devrait les faire planter d'arbres, les faire gazonner et les réserver pour les commémorations ecclésiastiques. A Rodez, la paroisse de Saint-Amans, avant la révolution, venait processionnellement, chaque année, à la place du Bourg, saluer avec l'eau bénite la cendre des morts que recouvre le pavé d'une partie de la place, du côté de cette ancienne maison dont l'angle est soutenu par une grande et belle

trompe, et cette cérémonie avait quelque chose de touchant qui disposait bien l'âme. — La loi devrait ensuite ordonner que dans toutes les villes, tous les bourgs, tous les villages où les cimetières sont encore au milieu des maisons, on en construirait de nouveaux à une distance de cent toises au moins. — Elle devrait en fixer l'étendue d'après la population. — Elle devrait prescrire que la clôture n'en fût plus en bois, en clayonnage, mais en maçonnerie de pierre cimentée de chaux et de sable.

Maintenant je suppose que je suis architecte. Une municipalité de la campagne me livre un terrain et me demande un cimetière. Je fais tracer une enceinte, un carré long, ou mieux encore, un ovale; je l'entoure d'un bon mur crénelé en créneaux triangulaires, surmontés de croix; j'environne au dehors l'enceinte d'une rangée de peupliers qui en suit le pourtour. Ces peupliers, de deux en deux, sont courbés l'un vers l'autre, de manière à figurer une suite d'arcades; au dedans de l'enceinte, même plantation, mais en arbres d'une espèce beaucoup plus petite. Cette architecture végétale donne seule et sans frais au monument son véritable caractère. Dans l'intérieur, une grande, longue croix en gazon semé de fleurs, dont la base s'appuie à la porte d'entrée, et le sommet ainsi que les deux bras touchent aux extrémités, divise en quatre parties le cimetière. Au milieu de la croix s'élève un cippe, au haut duquel est attaché un globe de verre, grillé en fer, qui renferme un fanal où brille continuellement la flamme d'une lampe, symbole de l'immortalité de l'âme. La principale porte où s'appuie la base de la croix gazonnée est à claire-voie, en barreaux de fer; les trois autres endroits de la clôture du cimetière où s'appuient les trois autres extrémités de la croix offrent une ouverture garnie aussi d'une claire-voie en barreaux de fer: ces claires-voies ont l'avantage de donner plus de jeu à l'atmosphère, et de laisser pénétrer l'œil dans cette terre, continuellement labourée par la mort.

Maintenant je suis au contraire appelé par la municipalité d'une ville. Je donne au cimetière la même disposition dans une dimension plus grande; mais, au lieu du portique de verdure intérieur, j'en élève un en pierre, divisé en arcades, destinées aux famille qui voudraient en faire l'acquisition.

Y aurait-il près des nouveaux cimetières, comme à Mayence, un dépositoire, ou bâtiment dans lequel on garde, quelques jours avant leur sépulture, les morts, un doigt passé dans un fil d'archal, qui communique à une sonnette? Je ne sais. Mais le traité de l'incertitude des signes de la mort par Winslow, mais le délai après le décès qui à Genève est de deux jours, mais les nom-

breuses inhumations si cruellement précipitées, font trembler tous ceux qui ont médité à cet égard sur nos lois et nos usages. Il faudrait du moins ne pas négliger la découverte du docteur Struve de Gorlits, l'Epreuve de vie, *Lobens prafer*, où il fait une si ingénieuse application du galvanisme aux moyens de distinguer de la mort apparente la mort véritable.

On a proposé des ustuaires pour les cimetières des grandes villes, où la mort ne cesse d'entasser les cadavres. Je suis bien loin d'admettre cette manipulation des ossements humains, qui ne doivent être réduits en poussière que sous le poids des siècles.

On a proposé aussi de décorer les cimetières de la statue du Sommeil ou de la statue du Génie éteignant son flambeau. Soyons, si l'on veut, païens à l'Opéra, mais au cimetière soyons chrétiens.

Celui qui méritera le prix de l'Institut aura fait comme le religieux plan de la redoutable station où d'un côté finit le chemin visible de ce monde, où du côté opposé commence le chemin invisible de l'autre.

Décade XCIII — LA DÉCADE DU PÊCHEUR.

La petite rivière de Bremont, avant de se jeter dans le Lot, fait le tour d'une jolie colline couverte d'arbres au milieu de laquelle est une maisonnette habitée par un pêcheur nommé Bourre-de-Loup. Cet homme, connu dans les environs pour ne pêcher que du goujon et des écrevisses, est entré aujourd'hui tenant fièrement un gros barbeau à la main. Oh! oh! Bourre-de-Loup, lui avons-nous dit, voici du nouveau; dans quelle mer avez-vous donc pêché un si gros poisson? Riez tant que vous voudrez, a-t-il répondu, je n'en ai pas moins été obligé de le poursuivre pendant plusieurs heures pour l'amener dans l'endroit d'où il n'a pu s'échapper; il m'a donné plus de peine, je vous assure, qu'une baleine. En entendant parler de baleines à Bourre-de-Loup, on a ri encore plus, et on lui a demandé s'il lui arrivait souvent d'en voir, s'il en avait pêché de bien grandes. Ce n'est pas ici ni en France, a-t-il répondu, qu'on peut voir ou pêcher des baleines. On lui a demandé où fallait-il donc aller. Dans les mers du Nord, a-t-il répondu en haussant le ton. Et par où faut-il passer pour y aller? lui a-t-on demandé, en riant un peu moins. Par Rouen et Dun-

kerque, où je me suis embarqué sur un vaisseau qui a suivi le chemin ordinaire des baleiniers, ouest, est, nord. A ces mots, l'envie de rire de la compagnie a fait place à la curiosité. On a prié Bourre-de-Loup de s'asseoir, et l'on s'est assis pour l'écouter.

Il est un âge, a-t-il dit, où l'envie de courir est très vive, où l'on veut voir toutes les choses extraordinaires dont on entend parler : je partis avec un marinier de mes voisins pour voir les grandes pêches de mer.

Nous allâmes d'abord à Royan, port célèbre par la pêche des sardines. Nous nous dîmes pêcheurs ; nous prouvâmes que nous l'étions, et que nous avions vingt ans, âge requis. Nous nous engageâmes pour une campagne ; c'était au mois d'avril. On nous embarqua au nombre de cinq sur une chaloupe à voiles et à rames. Jusqu'à ce jour, je n'avais mangé que la moitié d'une sardine à dîner et l'autre à souper. Je vous laisse à penser si je dus être joyeux de me trouver transporté au milieu d'une mer toute dorée par l'innombrable quantité de ces poissons qui nageaient à sa surface. Nous ne faisions que jeter nos filets, les enlever et les vider. Peu de temps nous suffisait pour remplir notre barque. Nous retournions vite vendre nos sardines à terre, où on les encaquait, avec du sel, dans de petites barriques par neuf ou dix mille. On me dit, et c'est, je crois, la vérité, que cette pêche n'occupait pas moins de quinze ou vingt mille personnes, et que la valeur ne pouvait en être estimée à moins de quatre ou cinq millions. J'étais arrivé à la mer maigre, exténué ; j'y fis carnaval ; je m'y engraissai. On aurait de la peine à croire quelles joues si joufflues me donnaient les sardines.

L'année suivante, nous attendîmes avec impatience, pour nous remettre en mer, le temps de la harengaison ou pêche des harengs. Elle se fait au mois de septembre. Durant les brumes de l'automne vous verriez, au commencement de la nuit, la mer de la Manche couverte de bâtiments de diverses nations, tous illuminés de plusieurs grandes lanternes. Nous traversions des bancs de harengs, longs de plusieurs lieues, où nous pêchions, encore plus dru que les sardines, ces poissons attirés par la lumière. Nous étions au milieu des pêcheurs français, irlandais, écossais, anglais, allemands, hollandais, flamands. Point de débats, point de querelles. Il y avait pour tout le monde plus de poisson qu'on pouvait en emporter. On n'entendait que des cris de joie. Des chansons de toutes les langues retentissaient de toutes parts. Vous auriez dit d'une grande fête nocturne ou d'une grande vendange marine.

Pour avoir plus de profit, les gens de l'équipage et nous vou-

lûmes saler les harengs, car on peut donner à bord le premier sel. Toutefois la salaison complète n'est faite que dans les ports. Nous voulûmes aussi les fumer. Nous allions sur le rivage, nous y dressions des cheminées, nous y enfilions nos harengs par cinq ou six mille, nous les y suspendions; nous allumions par dessous un feu qui donnait peu de flamme et beaucoup de fumée : en vingt-quatre heures nos harengs étaient fumés ou saures. Bon métier que la pêche des harengs! On prétend que le produit en est de de six à sept millions, et qu'il donne à vivre à trente mille personnes. Je puis dire aussi que c'est un saint métier : le pape permet d'y vaquer dimanches et fêtes.

J'aimais beaucoup la morue, mais je n'avais jamais pu en manger qu'après Pâques, parce qu'alors on n'en veut plus et qu'elle n'est pas chère. J'ajouterai que cependant jamais je n'avais été à même d'en manger à mon appétit. Aussi, quoique j'eusse fait de bons repas de sardines et de harengs, me tardait-il d'en faire de morue. Le printemps vient; c'est le temps de partir pour la pêche de ce poisson : je m'embarquai à Saint-Malo sur un des vaisseaux qu'on y emploie. Ils sont ordinairement de deux cents tonneaux et de quatre-vingts hommes d'équipage. Nous étions un quart pêcheurs, et on nous donnait deux cents francs, outre une grosse pièce de vin à chacun et le tiers du produit de la pêche.

Nous fîmes voile, toujours dans la direction invariable du couchant, et après quelques semaines de navigation nous arrivâmes au grand banc de Terre-Neuve, qui est une montagne sous l'eau de deux cents lieues de tour. C'est là que pour la première fois je vis des morues vivantes; j'en vis par grandes troupes; mais on ne peut les prendre qu'une à une, avec le hameçon. Un habile pêcheur en prend, par jour, jusqu'à quatre cents. A mesure qu'elles sont tirées hors de l'eau, elles passent dans les mains du décolleur, qui leur tranche la tête avec une dextérité admirable; ensuite dans celles de l'habilleur, qui les ouvre; enfin dans celles du saleur, qui les range et les sale par grandes piles carrées dans le fond du vaisseau. C'est ainsi qu'on prépare la morue verte. — Quant à la morue sèche, on l'apporte à terre, où sur de longs appareils de bois on la fait sécher au soleil et au vent.

Quelques uns évaluent le produit de cette pêche à dix, douze millions; quelques autres plus haut. — On vend dans les ports la morue quinze, vingt francs le quintal. C'est bien peu, me direz-vous; je trouve, moi, que c'est trop : car vous n'achetez de ce poisson que la partie sans suc ou desséchée, c'est-à-dire qui

vaut le moins. Pour manger vraiment de la morue, il ne faut pas être riche, il faut aller, comme moi, à la pêche de la morue a Terre-Neuve : la bonne morue en vaut certes la peine. Vous ne sauriez croire combien elle est blanche, tendre, fine, délicate. Aujourd'hui, quand je m'en souviens, je ne trouve rien de bon.

A la pêche de la morue, je m'aperçus que plusieurs matelots qui avaient été à celle de la baleine dédaignaient, ou, du moins, traitaient assez rondement ceux qui n'y avaient pas été, tandis qu'on avait une espèce de considération pour eux. Cette observation rendit encore plus vif mon désir d'aller à cette fameuse pêche.

Nous nous engageâmes, mon camarade et moi, avec un vieux armateur de Dunkerque, qui nous fit signer d'avance les anciennes conditions, entre autres : Que nous ferions matin et soir la prière, sous peine d'amende ; — Que nous ne nous enivrerions pas ; — Que nous ne nous prendrions pas de querelle ; — Que nous ne ferions pas de gageures sur la bonne ou mauvaise pêche ; — Que nous n'allumerions ni feu ni lumière, sans la permission du capitaine.

On nous paya un mois d'avance pour acheter nos hardes, qui devaient consister en bons gros habits, bonnes grosses chemises, bons gros bas, bons gros souliers. On nous avertit aussi de nous munir de brandevin, de pain d'épice, de quelques pots de confiture, surtout de vinaigre.

Nous mîmes à la voile, et aussitôt on n'épargna ni soins ni dépenses pour nous bien nourrir. A déjeuner une écuellée d'orge mondé, du beurre, du fromage ; à dîner une écuellée de légumes au lard, du poisson ou de la viande. A souper aussi bonne et meilleure chère. Le biscuit, la bière à discrétion. Plus nous avancions vers le nord, plus souvent le capitaine répétait à l'équipage : Allons, mes amis, je vous en prie, mangez ! buvez ! vous ne mangez pas ! vous ne buvez pas ! le froid vous saisira. Il avait raison. Quel froid ! nous étions obligés de mettre par dessus nos habits d'épaisses couvertures, de souffler dans nos doigts; c'était au mois de juillet. Les brumes devenaient souvent si épaisses, que les vaisseaux de la flotte s'appelaient avec de grandes trompettes. Nous naviguâmes tant et tant, que nous vîmes enfin des baleines. J'aurais voulu alors n'en avoir jamais vu. Il est vrai que la première que nous rencontrâmes était une des plus grosses ; elle avait près de deux cents pieds ; vous auriez dit, pour le volume et la couleur, de notre grande vieille église, nageant au milieu de la mer. Il me semblait que ses deux terribles petits yeux ne regardaient que moi ; elle ouvrit la bouche, qui

me parut plus large qu'une porte de la ville de Mende. J'aurais voulu fuir, reculer jusque dans le Gévaudan; mais le vaisseau avançait au contraire rapidement, à force de voiles et de rames. J'étais tout effrayé; ceux de mes camarades qui se trouvaient aussi pour la première fois à cette pêche ne l'étaient pas moins. Les autres, les yeux fixés sur la baleine, trépignaient de joie, sautaient, dansaient. Enfin cinq hommes se jettent dans la chaloupe, et dans ce moment l'abordent. Le plus petit prend un brillant harpon aussi long que lui, s'avance, et, se dressant, le lança à la baleine. Aussitôt elle plongea, ayant dans le corps le harpon, auquel était attachée une corde de plusieurs centaines de brasses, qu'on lâcha à mesure qu'en perdant son sang, elle s'enfonçait. Quand elle l'eut tout perdu, elle revint sur l'eau, et tous les matelots, et moi comme les autres, de l'achever à grands coups de lance. On courut à plusieurs autres, qu'on harponna de même. Il y en eut une qui s'enfuyait avec une telle vitesse, qu'elle nous aurait échappé, si un de nos officiers ne l'eût harponnée à la nouvelle manière des Anglais, en lui tirant un coup d'espingole chargée avec un harpon. Nous revînmes à la première; nous la tournâmes sur le côté, et, avec nos souliers armés de crampons, nous nous élançâmes dessus. Nous en découpâmes le lard par pièces de huit pieds de long sur quatre de large, que nous portâmes au vaisseau. Une baleine, lorsqu'elle est d'une belle grosseur, vous donne jusqu'à quinze, seize mille francs de profit. Elle vous rend jusqu'à cent, cent vingt barriques d'huile. La langue seule vous rend huit, dix barriques. On tire la graisse ou huile de la baleine en faisant fondre son lard dans des chaudières chauffées sur des fourneaux de briques nouvellement pratiqués à l'entrepont par François Soupite, d'où, au moyen de grandes cuillers, de grandes passoires, de grands entonnoirs, on l'entonne dans de grandes futailles.

Tout est grand à la pêche de ce grand poisson. Je vous avouerai même que, lorsque j'en fus revenu, je ne me crus plus de la même taille.

Je retournai une deuxième, une troisième fois à la pêche de la baleine; mais enfin on s'accoutume à tout, excepté à ne pas revoir son village. Après de longues années d'absence, j'y arrivai avec plus de plaisir que j'en étais parti. Je rentrai dans ma chaumière, plein de souvenirs de tout ce que j'avais vu. La nuit, quand je ne puis dormir, j'y fais couler un bras de l'océan, j'y amène des baleines, je les harponne; elles reniflent des masses d'eau plus haut que le sommet des montagnes; je me fais peur, je me donne du plaisir. Le jour, je redeviens, comme avant de partir, petit pêcheur de grenouilles et d'écrevisses.

DÉCADE XCIV. — LA DÉCADE DU BOSSEMAN.

Le bosseman du *Jason*, qui est venu se faire villageois à Marchastel, est le meilleur homme du monde, pourvu qu'on ne veuille pas chercher dans le dictionnaire la définition de bosseman, bas-officier de marine, garde des câbles, des ancres et des bouées, que, dans nos montagnes, on prend pour une espèce de dignitaire. Le bosseman a d'ailleurs dans le pays la réputation d'un homme qui a beaucoup vu, surtout la réputation d'un grand marin. Nous nous trouvions chez lui la semaine dernière. Il entra un homme de sa connaissance qui, dès le premier instant, nous parut être un précepteur ou un régent, ou un professeur, ou un auteur. Monsieur, lui dit cet homme, qui avait l'air pensif, préoccupé, vous êtes là tranquille auprès de votre feu, sans affaires urgentes, à ce qu'il me paraît; voudriez-vous m'écouter quelques moments? Depuis assez long-temps j'ai le dessein d'écrire sur la marine.

TITRE DE L'OUVRAGE. Et je suis encore à chercher mon titre. — Monsieur, sur quelle partie de la marine voulez-vous écrire? — Sur l'histoire de la marine française au XVIII siècle. — Eh bien! voilà votre titre tout fait; il n'en est pas, je crois, de plus simple ni de plus clair.

INTRODUCTION. Monsieur, reprit le régent ou l'auteur, je ne suis pas moins embarrassé pour faire mon introduction. — Prenez garde d'être long, c'est un grand défaut, et c'est le défaut de ceux qui écrivent sur ce qu'ils ne savent pas; aussi toutes ou presque toutes vos introductions à l'histoire de la marine sont démesurément, désespérément longues. Cependant il faut toujours, comme on dit, commencer par le commencement, et, dans tous les cas, ramener le lecteur aux origines. Il faut donc que, dans un grand beau vaisseau du premier rang, percé de cent, de cent vingt canons, par exemple *le Jason* où j'ai eu l'honneur de servir, vous lui fassiez voir, en rétrogradant, tous les vaisseaux qui depuis et avant les Phéniciens ont précédé celui-là; il faut que, dans ceux qui le montent, qui le manœuvrent, vous lui fassiez voir, aussi en rétrogradant, tous ceux qui ont monté, qui ont manœuvré les vaisseaux; mais de plus il faut aller, aller vite, il faut

aller avec rapidité, avec la rapidité du vaisseau qui a déployé toutes ses voiles à un bon vent.

CHAPITRE I. — *La construction.* Monsieur le bosseman, dit le régent ou l'auteur, j'ai commencé, moi aussi, par le commencement, par le chapitre premier, par la construction, par les bois qu'on y emploie : le pin, *pinus picea monœcia monadelphia Linnœi ;* le melèze, *pinus larix monœcia monadelphia Linnœi ;* le chêne, *quercus robur monœcia polyandria Linnœi.* Le bosseman, impatienté contre tant de science où il ne comprenait rien, et surtout impatienté de se voir faire la leçon sur son art et chez lui, reprit avec une espèce d'aigreur : Peu importe que votre lecteur sache tout cet inutile latin de botanique ; ah ! apprenez et apprenez-lui que depuis que les Anglais dominent les mers nous sommes obligés de tirer nos bois non comme autrefois des vastes forêts qui couronnent le pôle septentrional, des forêts de la Russie, de la Suède, du Danemark, les dominateurs de la mer ne nous le permettraient pas ; mais d'aller chercher péniblement et dispendieusement à travers les terres, dans les forêts de la Prusse, de la Turquie, de l'Italie, la moitié du bois qui nous manque, notamment pour les pièces de quilles, d'étambots, de brions et de plançons, pièces principales que vous ne connaissez pas, et que malheureusement pour vous votre lecteur peut de son côté connaître. — Mais, Monsieur, nous avons les bois de la Corse. — Les avez-vous vus? Je les ai vus, moi : ils sont vraiment fort bons ; mais ils seront d'une très difficile exploitation jusqu'à tant que des chemins en rendent les transports praticables.

C'est, je crois, le moment de dire à votre lecteur que la forme, la coupe et la grandeur des anciens vaisseaux et des vaisseaux actuels, est à peu près la même ; que les vaisseaux de premier rang ont toujours leurs 60 mètres de long, leurs 16 mètres de large. Il est à remarquer en outre que plusieurs de nos vaisseaux sont doublés en cuivre, ce qui, malgré les inconvénients, les rend plus solides, meilleurs voiliers. Aujourd'hui ils font ordinairement 60 lieues par 24 heures. Dites-lui qu'on distingue comme parfaits les vaisseaux qui par leur forme, leur pondération, sont les plus propres à vaincre l'action des eaux et des vents, ou quelquefois, au contraire, à s'en servir ; qu'en général, si l'on classe les vaisseaux par rang, ceux de plus bas rang, ceux du cinquième, portent 50 canons, ceux du quatrième 60 à 68, ceux du troisième 68 à 80, ceux du deuxième 90 à 110, ceux du premier 110, 120, 130, et que dans la suite le nombre en sera au dessus, car depuis cinquante ans les proportions s'agrandissent et ne cessent de s'agrandir. Aujourd'hui les Anglais sont nos ri-

vaux dans l'architecture navale, et les Américains le deviennent. Je suis là pour vous soutenir. — Affirmez à votre lecteur qu'avant la révolution nous étions sans rivaux. Cependant, Monsieur, il y a toujours eu et il y a toujours encore un grand défaut dans nos vaisseaux : les cuisines et les offices ont toujours été et vont toujours en s'élargissant, tandis que les sabords sont toujours restés et restent toujours si étroits qu'il est difficile d'y bien manœuvrer les canons; mais que les habiles charpentiers qui dessinent les gabarits, qui construisent les vaisseaux de la marine militaire destinés à se mettre en ligne de bataille, et par cette raison appelés vaisseaux de ligne, de même que, par imitation ou par analogie, nos régiments, nos troupes destinés aussi à se mettre en ligne de bataille, ont été appelés régiments de ligne, troupes de ligne; que ces habiles maîtres charpentiers, nos architectes de vaisseaux, soient honorés, comme en 1765, du titre qui leur appartient, dè celui d'ingénieurs constructeurs, avec la croix de Saint-Louis, si on la rétablit, ou telle autre qui la remplacera!

CHAPITRE II. — *Les agrès.* Monsieur, après le chapitre premier incontestablement le chapitre deux; mais, dans l'ordre analytique de votre art, après la construction l'agréement doit-il suivre? — Oui, si l'on veut; toutefois, sachez que l'on n'agréera jamais bien un vaisseau d'après la définition des dictionnaires, qui ne font point comme vous, qui écrivent sans nous consulter. Agréer un vaisseau, c'est lui donner ses ailes, c'est-à-dire ses vergues, ses voiles, ses cordages, pour aller, ses gros sabots, ses grosses ancres, pour enrayer, pour s'arrêter. Et ici je suis obligé d'avouer, quoique aussi bon patriote qu'un autre, que la filasse, la corderie et la voilure du Nord nous manquent; mais nous pouvons avoir de meilleures cultures de chanvre, de lin, transporter chez nous l'espèce du chanvre de Livonie, celle du lin de Sibérie, le métier et la double navette russes.

CHAPITRE III. — *L'approvisionnement.* A cette heure, a continué le bosseman, si j'étais de vous, je ferais un chapitre de l'approvisionnement, qui est une des parties de l'équipement. Pour nous, si attentifs à ce que disait le bosseman, la cambuse du vaisseau devint alors le marché d'une petite ville, où l'on voyait toutes sortes de provisions achetées, payées et successivement devant nous distribuées. Monsieur, ajouta le bosseman, on a, dans les livres, fait grand bruit des découvertes sur le dessalement de l'eau de la mer; mais, en conscience, je dois vous dire, moi, qu'elles sont encore bien peu profitables, car le charbon nécessaire à leur distillation ou à leur filtrage est supérieur à celui de

l'eau douce qu'on embarquerait. Quant à la conservation des farines par l'étuvage, et à celle de la viande par la dessiccation, vous direz que nos chimistes ont beaucoup fait, et, si vous êtes juste, vous nommerez Cadet de Vaux, d'Arcet.

CHAPITRE IV. — *L'armement.* Monsieur, dit encore le bosseman au régent ou auteur, qui ne s'attendait guère à voir sortir du latin de la bouche du bosseman, j'ai toujours admiré ce passage des Écritures : *Terribilis sicut castrorum acies ordinata,* terrible comme une armée rangée en bataille ; cela est encore plus vrai de nos grands vaisseaux ceints d'une triple ceinture d'artillerie, lorsque ayant abattu les portes des sabords ils laissent voir cent vingt ou cent trente bouches de bronze, lorsqu'un jour de revue mille, douze cents baïonnettes, brillent sur leurs tillacs entre des rangées de piques, de sabres, de haches et autres instruments d'abordage. Il me vient en ce moment dans la mémoire que souvent pendant les combats, lorsque le boulet ennemi frappait nos mâts, ou du moins entamait la partie supérieure de la coque, j'ai entendu les recrues témoigner leurs craintes que la soute aux poudres prît feu ; ils ne savaient pas qu'elle est prudemment placée au-dessous du niveau des eaux. — Mais, monsieur le bosseman, pour faire l'histoire de la marine, et surtout celle de son armement, ne faudrait-il pas dire quel était l'armement des siècles précédents? — C'est à vous, savants, votre grande affaire, et, j'en conviens aussi, un peu la nôtre. L'armement du temps de Louis XVI me semble à peu près le même que le nôtre ; mais si l'artillerie n'a guère changé, il n'en est pas de même des artilleurs. En 1786, les anciens artilleurs, faisant le service de l'artillerie concurremment avec l'utile et économique corps des canonniers bourgeois, qui un jour tenaient la hache du charpentier et un autre chargeaient et tiraient le canon, furent remplacés par le corps royal des canonniers-matelots, régis par une ordonnance longue et diffuse qui, sur cette seule partie, n'a guère moins de cent pages. Vous aurez encore à écrire qu'en même temps le commandement de l'artillerie fut ôté aux officiers de vaisseau et donné aux officiers du corps royal d'artillerie des colonies.

CHAPITRE V. — *Les vivres.* Monsieur le bosseman, que mangiez-vous? que buviez-vous? que mangent, que boivent les marins? — Le plus grand nombre, c'est-à-dire les matelots, ont chacun pour leur ration une livre et demie de pain ou une livre quatre onces de farine, ou une livre deux onces de biscuit ; de plus, ils ont le matin trois onces de fromage ou deux onces de sardines, ou une once de harengs : c'est leur déjeuner ; vers le

milieu du jour, lorsqu'on ne leur donne pas une demi-livre de bœuf frais, ils ont ou cinq onces et demie de lard ou quatre onces de morue : c'est leur dîner ; le soir, voyez-les souper tout autour d'une grande chaudière d'où sortent quatre, cinq cents écuellées de riz ; ou quatre, cinq cents écuellées de pois.—Sans aucun doute ils boivent ? — Sans aucun doute, et ils ont tantôt trois quarts de pinte de vin, tantôt un cinquième de pinte d'eau-de-vie, tantôt une pinte et demie soit de cidre, soit de bière. L'ordonnance nous passait à nous sous-officiers ration et demie.

Sur mer, aussi bien que sur terre, on est quelquefois malade; alors il faut faire un peu diète. L'ordonnance passe par cent hommes, par mois, pour les malades, dix-sept poules, pas davantage ; par cent hommes, par mois, cent vingt œufs, pas davantage ; par cent hommes, par mois, six livres de beurre, pas davantage ; par cent hommes, par mois, quinze livres de pruneaux, pas davantage; et pour les sucrer, par cent hommes, par mois, quatre livres de sucre, pas davantage.

CHAPITRE VI. — *La solde.* On demandera à mon histoire de la marine française quelle est la solde des marins : monsieur le bosseman, quelle est-elle ? — Les marins ne sont pas payés par jour comme les soldats ; quand j'étais matelot, nous avions successivement, suivant les progrès de notre instruction, suivant l'utilité de notre service, quatorze, seize, vingt-une livres par mois. N'est-ce pas que nous étions bien payés ? Vous saurez que les matelots de la marine marchande avaient trente, quarante-cinq livres par mois, et on les payait sans retard; et nous, qu'on ne payait qu'au bout de deux ou trois ans, comme en 1783, nous étions obligés de nous trouver ou de nous dire contents et satisfaits, surtout lorsque nous étions entendus de notre capitaine de vaisseau, qui n'avait pas moins de seize milles livres par an.

CHAPITRE VII. — *L'équipage.* Le régent ou l'auteur reprit avec modestie : Maintenant vient le chapitre de l'équipage. A ces mots le bosseman sembla se grandir du double de sa taille. Monsieur, dit-il, prenez un sifflet, siflez ! et aussitôt voyez magiquement accourir sur le pont mille, douze cents hommes, qui successivement se rangent devant vous, comme je le voyais plusieurs fois par jour lorsque j'avais l'honneur et le bonheur de servir sur *le Jason ;* entendez ces douze cents voix crier toutes ensemble : Commande ! Si vous voulez instruire méthodiquement votre lecteur, faites défiler devant lui tout l'équipage, tout ce qu'on entend ou qu'on doit entendre par l'équipage : les matelots, en commençant par les mousses de seconde et de pre-

mière classe, les novices de seconde et de première classe, en continuant par les classes de matelots, et observez indistinctement à l'égard de tous que, depuis la révolution, pour passer d'une classe à l'autre, il est des conditions d'âge et de service invariablement fixées; observez surtout qu'aujourd'hui l'instruction est une, qu'il y a sur chaque vaisseau de vingt canons et au dessus une école de lecture, d'écriture, de calcul et d'hydrographie; qu'il y a encore sur chaque vaisseau une école de matelotage, et encore dans chaque port une école de mathématiques pures et de mathématiques appliquées.

Ecoutez, Monsieur, écoutez : vous allez certainement à cette heure parler des sous-officiers, souvent, par leur science et leurs talents, au dessus des officiers : car, lorsque notre langue a voulu aller prendre ses comparaisons dans les classes maritimes, elles les a prises parmi les sous-officiers, et d'abord parmi les timoniers : elle a dit que tel grand ministre tenait bien le timon de l'état; et ensuite, à côté du timonier, elle a pris le pilote : elle a dit que tel autre était un excellent pilote qui gouvernait bien au milieu des tempêtes et des orages. Eh bien! entrez sans autre façon avec votre lecteur dans un vaisseau. Nombrez les sous-officiers actuels, les 50 maîtres d'équipage, les 60 maître canonniers, les 36 maîtres charpentiers, les 36 maîtres calfats, les 18 maîtres voiliers. Et, maintenant, faites surtout connaître les temps présents par les temps passés. J'ai vu celui des quatre compagnies des gardes de la marine, cette ancienne école navale militaire, où la première condition d'admissibilité n'était ni la science, ni les talents, ni les vertus, ni le courage, mais les preuves de noblesse vérifiées par le généalogiste-juré de messieurs les gardes de la marine et du pavillon. Alors leurs appointements étaient de trois ou quatre cents francs secs. Maigre chère, en même temps que beau chapeau bordé en or, boutons dorés, bel habit de fin drap bleu, beau collet, beaux revers, beaux parements écarlate; mais ensuite longues et sévères études théoriques et pratiques, voyages lointains. On leur enseignait aussi à dresser des cartes marines, où les récifs, les brisants, les bancs de sable, les courants de mer, les bas-fonds, les débouquements, les gisements des côtes, étaient marqués si exactement que le navigateur n'avait à craindre de naufrages que ceux que pouvaient occasionner les ouragans et les tempêtes.

Ils savaient que de nos jours, bien que les déclinaisons de l'aiguille aimantée fussent mieux connues, la boussole, qui durant plus de cinq siècles a presque seule guidé nos marins, n'était plus qu'un des moyens de direction; que les autres moyens étaient

les tables des satellites, le loch ou compte-pas, les montres marines. On leur en faisait faire l'application, et souvent moi qui vous parle, je les ai vus reconnaître avec surprise que, lorsque les observations des longitudes et des latitudes étaient faites avec justesse, deux navigateurs, partis du même port de France pour aller au même port d'Amérique, devaient décrire dans leur route exactement le même angle; je dis le même angle, et non la même ligne; je le dis pour les habitants des villes de l'intérieur, qui croient que sur mer on va toujours dans une direction droite, que le meilleur vent est celui qui vient en poupe, et que la France entretient encore des galères sur la Méditerranée.

Ce corps était d'ailleurs, comme celui des mousquetaires, superbe et difficile à vivre. Aussi, par l'ordonnance de 1786, fut-il réformé et divisé en trois classes d'élèves. La troisième recevait les jeunes gens âgés de 15 ans, sortant des colléges voisins des grands ports. Ces élèves, après huit mois de navigation et trois examens sur les premiers détails de pratique, passaient à la deuxième classe, dont le directeur était un capitaine de vaisseau, mais dont les professeurs pratiques étaient des sous-officiers, tels que le maître d'équipage, le maître pilote, le maître canonnier. Vous voyez qu'ils pouvaient être en plus méchantes mains. Pour parvenir à la première classe, trois ans de navigation, suivis de sévères examens sur les différentes parties de l'art, étaient indispensables. Depuis la révolution, les nouveaux gardes, aujourd'hui les aspirants de la marine, n'ont plus nécessairement à être nobles, mais à savoir aussi bien, sinon mieux, les mêmes choses que les élèves nobles leurs prédécesseurs. Ils n'y ont pas manqué, peut-être autant par vanité que par devoir. Ah! si je donnais au public mes mémoires, comme quelquefois la démangeaison m'en prend, je dirais que la plus libérale concession que la loi ait faite au progrès de l'art, c'est lorsqu'en 1791 elle n'a plus exigé de certificat d'étude, de science, d'instruction; qu'elle s'est contentée de la preuve d'étude, de science, d'instruction, pour parvenir à tous les grades, en concurrence avec ceux qui avaient complété leur cours d'études théoriques et pratiques. Ainsi, lorsque j'en sais assez je le prouve, et, comme les autres, je suis admis aux places des 300 aspirants, des 200 enseignes, des 800 lieutenants, des 180 capitaines, des 18 contre-amiraux, des 9 vice-amiraux, des 3 amiraux.

CHAPITRE VIII. — *Les manœuvres.* Vous voulez, Monsieur, faire le chapitre des manœuvres, c'en est vraiment ici la place. Prenez votre lecteur par la main, et dites-lui que l'art de bien

orienter les voiles est décisif dans les combats ; apprenez-lui surtout, bon gré mal gré, que, lorsque deux flottes ennemies se rencontrent, la meilleure ligne n'est pas celle du vent, mais que c'est fort souvent celle qui lui est perpendiculaire. L'art de parler et de commander à une flotte par les signaux fait aussi partie de la science des manœuvres. Essayez avec votre lecteur les divers ordres de bataille ; et s'il est habile, il demeurera d'accord avec vous que l'ordre angulaire est un des meilleurs. Ne laisse pas rompre ta ligne, disait en ma présence un vieux capitaine de vaisseau à son fils nouvellement promu à ce grade ; péris plutôt, car il y a aujourd'hui et il y aurait toujours dû y avoir peine de mort. Je vous dirai ici, et vous pourrez dire qu'en l'année où je me suis retiré du service, notre chef d'escadre, par manière de récréation militaire, divisait quelquefois en deux, dans les rades de nos stations, notre flotte, toute de petites chaloupes. Une moitié portait pavillon français, et l'autre pavillon anglais. Nous nous battions, et, comme de raison, le pavillon français était vainqueur. Cette guerre figurée attirait du monde. Un jour entre autres nous représentâmes une descente en Angleterre sur le rivage français. Elle se fit avec le plus grand ordre ; notre artillerie, notre mousqueterie, foudroyèrent l'armée ennemie, la baïonnette acheva. Alors nous criâmes, aux grands applaudissements des spectateurs de toutes nations : L'Angleterre est vaincue ! les mers sont libres !... Malheureux que nous étions ! c'était le jour même où, à 900 lieues de là, se livrait la bataille d'Aboukir ! Ah ! l'embossage, pas plus que le retranchement, ne convient guère à la vivacité française.

CHAPITRE IX. — *Le code*. Faut-il donc faire toujours le procès au temps passé, même lorsqu'il s'agit de procédure ? Un matelot se rendait coupable d'un délit : l'officier de quart le faisait arrêter, et le jour même ou le lendemain le capitaine s'emparait de lui, et, assisté seulement de l'écrivain du vaisseau, procédait contre lui, et lui faisait son procès, sans assistance de défenseur ni avocat, sans aucune publicité. Aujourd'hui la protectrice procédure par jurés est, depuis le décret des 16, 19 et 21 août 1790, entrée dans nos vaisseaux. Le marinier prévenu d'un délit est traduit devant un jury composé de ses supérieurs, de ses pairs ou de ses inférieurs, lorsqu'il en a. Si le jury reconnaît que le délit n'existe point, le prévenu est aussitôt mis en liberté ; s'il reconnaît au contraire que le délit existe, le conseil de justice, qui représente les juges du tribunal, prononce le jugement. Ce jugement est revu par une cour martiale séante au vaisseau commandant l'escadre dont fait partie le vaisseau du

délinquant, ou si le vaisseau ne fait partie d'aucune escadre, ce jugement est revu par une autre cour martiale, séante au port le plus prochain, qui en ordonne l'exécution.

Nous sommes, je le suppose, montés au haut de l'échelle des délits; descendons. Il s'agit de moindres délits; vous pouvez les punir de moindres peines, des garcettes, de la bouline, de la cale, du cabestan, et enfin les lianes que la loi nous a remises, à nous sous-officiers, et comme un instrument de peine, et comme un signe de distinction.

CHAPITRE X. — *Effectifs chronologiques de notre marine.* On peut voir par les conditions des divers traités de paix conclus entre la France et l'Angleterre les divers effectifs de notre marine. En 1713, à la paix d'Utrecht, la France cède à l'Angleterre une partie de ses colonies, et son territoire se tache par la démolition des fortifications et du port de Dunkerque; l'effectif de la France était alors de trois vaisseaux. — En 1748, à la paix d'Aix-la-Chapelle, la France traite d'égal à égal; elle ne perd ni ne gagne. L'effectif de notre marine était accru. — En 1763, notre effectif, réduit de plus de moitié, tombait de vétusté; nous perdîmes encore une autre partie de nos colonies dans les deux Indes. — En 1783, la mer se présente comme une vaste table de joueurs, où notre enjeu était de quatre-vingts vaisseaux, d'autant de frégates; aussi la paix se fait-elle de nouveau comme à Aix-la-Chapelle, d'égal à égal, et Dunkerque n'est plus honteux de son port, que l'Angleterre, pendant soixante-dix longues années, avait tenu pour ainsi dire ensablé, enchaîné, muré, fermé, sous la garde de son commissaire payé par la France. Enfin en ce moment, en 1800, nous avons, malgré nos pertes, environ cinquante vaisseaux, chiffre moyen de notre marine depuis deux siècles.

Maintenant, maîtres de cette péninsule italienne, c'est-à-dire de cette antique marine des Vénitiens, des Pisans et des Génois, maîtres de cette belle marine espagnole qui devrait dominer toutes celles de l'Europe, maîtres de la riche marine de la Hollande et des villes anséatiques, auxquelles la haine anti-fraternelle joindra la marine des États-Unis, maintenant, si nous sommes encore obligés de nous battre sur mer, cette fois encore nous ne serons pas sûrs d'être battus.

CHAPITRE XI. — *L'administration.* Monsieur le bosseman, je vous avoue que je ne sais pas grand'chose pour remplir mon chapitre de l'administration. — Que savez-vous? — Qu'avant la révolution il y avait, sous différents noms, jusqu'à quatre cents commissaires des classes, que chacune des neuf escadres

avait ou son intendant, ou son commissaire chargé de l'état de la comptabilité. J'ai trouvé tout cela dans un livre qui ne m'en a pas dit davantage. Qu'en est-il aujourd'hui? — Eh bien! tous ces officiers sont en plus grand nombre et mieux payés, n'importe qu'ils soient écrivains, inspecteurs de travaux, intendants des ports, n'importe leurs autres emplois.

CHAPITRE XII. — *Les trois corps.* Le bosseman s'était arrêté; mais le régent, ou l'auteur, avec un Ensuite, monsieur, a remis la narration en mouvement. Deux mots comme deux mille suffiront, a continué le bosseman. La marine militaire est divisée en trois corps : celui des matelots, celui des officiers et celui de la plume; les deux derniers, cela va sans dire, sont ennemis l'un de l'autre. Celui de la plume avait fait abaisser le corps des officiers du temps de l'Assemblée constituante; mais il fut à son tour abaissé du temps du comité de salut public. Depuis le directoire, il a repris un peu de hausse, ou, comme disent les matelots, il est revenu sur l'eau.

CHAPITRE XIII. — *Combats et batailles.* Il y avait quelques moments que je voyais dans les mains du régent ou de l'auteur une belle feuille de papier pliée proprement, qu'il a voulu ouvrir, voulu lire. Aux premières lignes, le bosseman l'a brusquement arrêté, en lui disant : Monsieur, votre morceau si bien placé dans un poème est, comme celui de votre tempête, fort déplacé dans une histoire de la marine. C'est un de ces brillants morceaux de nacre, une de ces belles perles que l'Océan rejette sur ses côtes. Ecoutez, écrivez! Victoire de Toulon en 1744 : les flottes combinées de France et d'Espagne rencontrent la flotte anglaise à la hauteur de ce port; la flotte anglaise est battue. Victoire dans la mer des Indes en 1746 : La Bourdonnais bat une escadre anglaise, s'empare de Madras. Deux victoires sur la flotte anglaise à la hauteur du cap Finistère en 1747. Défaite de Terre-Neuve en 1755 : Dubois de la Touche, commandant de l'escadre française, est attaqué par l'amiral anglais Boscawen; il perd deux vaisseaux. Victoire de Minorque en 1756 : l'amiral Bing, qui veut dégager le fort Saint-Philippe, attaque La Galissonnière aux attérages de cette île; il est battu. Victoire indécise en 1778 : la flotte française, commandée par le comte d'Orvilliers, et la flotte anglaise, commandée par l'amiral Keppel, se combattent à Ouessant pendant plusieurs heures. Autres victoires indécises en 1780 : aux Antilles, le vice-amiral comte de Guiche et l'amiral Rodney se combattent en diverses rencontres. Défaite de la Dominique en 1782, la flotte française, que le comte de Grasse commande, est battue par la flotte anglaise de l'amiral Rodney;

le comte de Grasse est fait prisonnier. Défaite de la flotte française sur les côtes de Bretagne en 1794 : le vaisseau amiral portait le représentant Jean-Bon Saint-André. Défaite d'Aboukir en 1798 : l'amiral français Brueys embosse sa flotte sur le rivage d'Alexandrie ; il est attaqué par l'amiral anglais Nelson ; il perd la bataille et la vie.

Cela suffira, ou sera du moins assez long : car les batailles de terre, quoique peu variées, le sont bien plus par leur cavalerie, leur infanterie, leur artillerie, par leurs grands mouvements, leur grande fumée qui couvre plusieurs lieues de terrain, que les batailles navales, où les vaisseaux, qui remplacent les bataillons, les régiments, n'en présentent ni les marches, ni les contre-marches, ni les déploiements, ni les charges à la baïonnette, ni les galops, ni les rapides manœuvres de la cavalerie. Cela me paraît ainsi.

CHAPITRE XIV. — *La marine marchande.* Le bosseman riait, ne cessait de rire depuis quelques instants, et sans vouloir d'abord en faire connaître le sujet; il riait en regardant le pauvre régent ou auteur, qui ne savait trop quelle contenance tenir. Enfin, en reprenant le sérieux, il lui parla ainsi : Eh ! monsieur l'historien, jusqu'ici pas un mot, pas un petit mot encore sur la marine marchande, qui, depuis l'année 1791, ne fait plus qu'un corps avec la marine militaire, est avec elle la marine ? En vérité, il fallait tous les gothiques et vieux deraisonnements de notre raison pour déclarer qu'un des deux bras du même corps était plus noble que l'autre, que le bras qui nourrissait, qui renforçait le bras qui combattait, était moins noble ou n'était pas noble, que le sang de l'un ne pouvait noblement circuler dans les veines de l'autre. Telle n'était pas l'opinion du comte vice-amiral d'Estaing, qui demanda à la marine marchande cent cinquante jeunes gens pour les incorporer dans les gardes de la marine ; et cependant que ces politesses mêmes outrageaient la marine marchande, elle fournissait à la marine militaire les matières de ses vaisseaux, des hommes pour les travailler, des armes pour les armer, des matelots pour les manœuvrer, en même temps que par ses continuels transports elle liait la France aux productions des climats les plus lointains et les climats les plus lointains aux productions de la France. En un mot, pour me restreindre à cette seule considération, la marine marchande est la mère de la marine militaire ; la marine militaire ne peut nier son origine.

CHAPITRE XV. — *Les colonies.* Monsieur le bosseman, je n'en doute pas, vous avez été souvent dans les colonies ? — Oh ! si j'y ai été souvent ! J'y ai été aussi souvent qu'à Ténières. —

Mais dans les colonies, avez-vous vu les troubles, les insurrections, les incendies? — J'étais à l'île Bourbon. — J'ai vu, moi qui ne suis pas sorti du pays, un homme qui en 1791 était à Saint-Domingue, dont il m'a parlé fort longuement; je crois l'entendre encore: écoutez-le. De toutes nos colonies, Saint-Domingue était la plus belle, c'était notre plus belle province d'outre-mer. Oh! folie de nos avocats des assemblées constituante, législative et conventionnelle! Au moment où le bill de Wilberforce était adopté, où l'Angleterre promettait la liberté des esclaves, ces assemblées la leur donnent, et presque aussitôt elles la leur retirent à demi, cependant que les blancs, les maîtres, affichent le mépris le plus outrageant pour la couleur noire, même pour celle qui par quarteron et tierceron s'approche de la blanche. Alors les noirs furieux mettent à leur tête les mulâtres, encore plus furieux; le fer et le sang, la flamme et les cendres, couvrent en quelques jours ces beaux pays de café et de sucre.

En 1713, nous avions perdu une partie du Canada; en 1763, nous avions perdu l'autre; a la révolution nous avons achevé de perdre toutes nos colonies. On avait coupé les bras à la marine de France; maintenant on vient de lui couper les jambes.

Nous avons voulu, a continué cet homme, nous avons voulu avoir de ces grandes fermes de café, de cacao, de sucre, de coton; mais ensuite nous n'avons pas voulu les entretenir, les défendre. Nous avons mis tout en infanterie, en cavalerie, rien en marine. Nous avons fait un train d'enfer sur terre et peu de bruit sur mer. Nous avons laissé les Anglais angliser une partie du monde, comme nous laisserons les Russes ou Moscovites moscoviser l'autre. — Mais, lui dis-je, que fallait-il faire? — S'il est inutile, me répondit-il, de revenir sur ce qui aurait dû être et ce qui n'a pas été fait, il ne l'est pas de chercher ce qu'il y a maintenant à faire. Qu'avons-nous à faire? Nous avons à regarder la carte; et si nous ne sommes les aveugles de Calcédoine, nous verrons que la nature a fait couler aux bords méridionaux de notre France le grand canal de la Méditerranée, où elle lui a jeté les deux piles d'un pont pour aller seigneurier l'Afrique, pour aller la civiliser. Une de ces deux piles, la Corse, nous appartient; l'autre, la Sardaigne, nous appartiendra dès que le gouvernement voudra bien l'échanger avec son roi contre une nouvelle Etrurie qu'il lui donnera sous les noms d'Ombrie, de Picénie, de Marsie ou de Sabinie. Ce pont établi entre la vieille Marseille et la vieille Carthage vous donnera le moyen de vous établir dans le beylik de Tunis, où vous achèterez de la terre, d'abord seulement grand comme le cuir d'un bœuf, qu'à l'exem-

ple des habiles colonisateurs les Anglais vous tirerez avec les dents, ou qu'ainsi que la belle rusée veuve de Sichée vous découperez en lanières, si vous n'aimez mieux acheter, près de Tunis, les ruines des boutiques de Carthage, qu'on vous vendra certes à bon marché. Vous ne manquerez pas de vous coudoyer bientôt avec le dey d'Alger, et, à l'imitation de nos voisins les Anglais, vous le mettrez à la raison, c'est-à-dire vous le mettrez à la porte; vous tournerez successivement tout le littoral de cette troisième partie de l'ancien continent, et vous mettrez aussi tous ces ignorants, fainéants, insolents, barbares deys, pachas, sangiacs, princes, vous les mettrez aussi tous à la porte. A vous Français l'Afrique comme récipient, comme émonctoire de vos trop pleins de population, surtout de vos trop pleins d'enfants trouvés, qui dans les vallons de jujubiers, d'oliviers, d'orangers suceront tous ces fruits, et aimeront ces pays comme le paradis des enfants. A vous Français, je le répète, l'Afrique, à vous peuples ailés, marins anglais, l'Asie, et si ce n'est assez, l'Amérique, et puissiez-vous, contents chacun de votre partage, vivre en paix et ne plus faire battre les continents!

CHAPITRE XVI. — *Nos fautes maritimes.* Depuis quelque temps le bosseman paraissait un peu fatigué. Monsieur, lui a dit le régent ou auteur, actuellement que la petite partie et la grande partie de la nation se sont réconciliées; actuellement qu'il n'y a plus de nobles; actuellement que la petite partie et la grande partie de la marine se sont aussi reconciliées; actuellement qu'il n'y a plus de marine militaire exclusive; actuellement que nous avons avoué la grande faute d'avoir séparé nos deux marines, ne pourrions-nous franchement avouer nos autres grandes fautes, et nous les rendre profitables, en dressant la longue, franche et authentique table de nos aveux, qui nous habituerait, nous Français qui en avons grand besoin, à reconnaître que nous sommes faillibles, que nous avons failli, et comment nous avons failli? — Monsieur, ce serait un beau chapitre, et ce ne serait pas un chapitre inutile.

CHAPITRE XVII. — *Nos fautes historiques.* Nous avons aussi, monsieur le bosseman, nous écrivains, nous historiens, à dire notre *mea culpa* comme les autres; il ne sera pas long. Nous avons jusqu'ici fait des histoires navales militaires, nous n'avons pas fait une histoire des divers états des gens de mer; nous avons fait une histoire comme ne le voulaient pas la raison, le bon sens, une histoire d'amiraux, de vice-amiraux, rarement de capitaines, et jamais de matelots, excepté qu'ils aient eu les bras ou la tête emportés d'une manière extraordinaire; au lieu de faire

une histoire comme le voulaient l'équité, l'instruction du lecteur, les progrès de l'art et de la science navale, une histoire, a-t-il dit en terminant et en s'inclinant vers le bosseman, une histoire comme celle que nous venons de faire.

Décade XCV.

LA DÉCADE DU PLUS GRAND DANGER.

Quel est le plus grand danger que nous puissions courir? a demandé ce soir Robert, de l'air d'un homme qui a déjà préparé la réponse à sa question. Ah! il ne s'agit pas ici des armées étrangères : la France à sa volonté se couvre et brille de plusieurs millions de baïonnettes. Ah! il ne s'agit pas non plus de la liberté : elle est en France l'immortelle raison nationale. Ah! il s'agit d'une passion générale, d'un désir immodéré, d'une faim universelle qu'on ne rassasie pas avec du pain. Les bons citoyens qui ont réfléchi m'entendent déjà. Il s'agit d'une faim de fortune, de richesses; d'une faim d'oisiveté, de repos et de renom, qu'ont allumée dans le cœur des hommes ardents, ignorants, des classes inférieures, les déclarations des droits, les nouveaux dogmes de l'égalité, le périlleux dogme de la souveraineté du peuple, et autres grandes vérités ou grands principes, sottement compris, insidieusement commentés, perfidement traduits par démolition journalière ou facultative du monde social actuel.

Et ces nombreuses masses se levant, et la démolition du monde social commençant, qui défendra les hommes des hauts gradins, les hommes à l'intelligence toujours active, toujours dominée par les grandes pensées, les hommes dépositaires de la sagesse, de la raison et de la volonté des peuples, les représentants de la nation, les chefs du gouvernement, les officiers publics, qui les défendra contre les hommes des plus bas gradins, les hommes aux mains fortes, aux mains vides? qui?

Les hommes des gradins intermédiaires, c'est-à-dire la bourgeoisie des villes et des campagnes, ce vrai centre de la nation française, composé d'hommes qui là sont montés, qui sont là descendus, centre qui dans le sens le plus radical du mot peuple est perpétuellement formé du mobile produit des extrêmes.

Honorons donc comme vrai centre de la nation française cette

bourgeoisie, composée, dans les villes, d'habiles, de riches artisans, et d'artistes, de fabricants, de marchands, de gens de finance, de gens d'église, de gens de loi, de gens de mer, de gens de guerre ; composée, dans les campagnes, des propriétaires, des fermiers, de leurs nombreuses familles. Dans les villes elle est la force des magistrats ; dans les campagnes elle est la mère nourricière des autres classes. Les viscères de la nation sont la bourgeoisie. Quelque absolu, quelque démocratique que soit le gouvernement, la bourgeoisie ne peut périr chez une nation ; elle en est, je ne trouve pas de meilleure expression, elle en est la moelle, la vie.

Décade XCVI. — LA DÉCADE DU GRAND CAPUCIN.

Tous ceux qui demeurent ou qui ont demeuré à Saint-Flour connaissent le grand capucin, le consolateur des affligés. Ils savent que quelques années avant la révolution il avait, en vertu d'un bref de Rome, changé d'institut et passé des petits aux grands capucins. Je dirai pour les autres que, si, dans cette ville, ils rencontrent un homme en habit-veste de couleur tannée, chapeau clabaud, marchant toujours droit devant lui, et toujours cependant ayant l'air de venir vers vous, en vous ouvrant les bras, c'est lui.

Un jour de cette année j'allai le visiter, moins pour me faire consoler que pour l'entendre consoler les autres. Je m'assis.

Il était entré un homme à peu près vêtu comme lui ; mais il avait et il ne pouvait cacher l'air militaire. Mon révérend père, je suis ou j'étais gentilhomme. Depuis environ dix ans, la nation a par un décret supprimé la noblesse ; est-ce que la nation peut supprimer la noblesse? Je ne crois pas que la nation ait ce droit. — Que voulez-vous, Monsieur, elle a cru l'avoir. — En dix lignes supprimer un corps qui avait deux mille ans ! — Ce corps était miné par le temps. — Erreur ! le temps le corroborait plus qu'il ne l'affaiblissait, rien n'est aussi certain ; il n'y a qu'à se rappeler les faits, et si vous voulez, sans sortir de notre siècle, reportez-vous à l'année 1716 : des lettres du roi déclarent bien qu'un acte d'association de la noblesse était illégal, mais ces mêmes lettres déclarent aussi que la noblesse est la principale force du royaume. Vers le milieu du siècle, les hauts bourgeois, les étudiants en droit, la belle jeunesse prennent incontestable-

ment comme la noblesse le chapeau bordé et l'épée; mais cette usurpation, cette mode est une source continuelle de duels; elle tombe, et, plusieurs années avant la révolution, tous les chapeaux bordés et toutes les épées en même temps disparaissent. Que si la noblesse n'a plus ses distinctions extérieures, elle conserve, elle accroît ses autres, ses plus vraies distinctions. Les Rohan et les Bouillon conservent toujours héréditairement les honneurs de la cour, que par absence ou par fierté les la Trémoille laissent perdre. La noblesse s'était opposée, dans les temps de la régence, à ce que les princes légitimés fussent princes du sang; elle s'était plainte de ce qu'ils refusaient de croiser l'épée avec elle; plus tard, en 1770, les dames de la cour envers qui les princesses violaient les droits acquis et les usages longuement consacrés, quittent les danses, et fièrement se retirent avec un éclat qui retentit dans tous les salons de la France et de l'Europe. La noblesse entre toujours exclusivement avec croix et insignes dans les riches couvents des chapitres nobles d'hommes et de femmes. Toujours elle fait exclusivement élever ses fils au collége Mazarin, aux écoles militaires, et ses filles à Saint-Cyr et à la Noble Famille de Lille. Elle est même toujours séparée par les impôts : capitation noble, vingtième noble ; elle est séparée, j'entends lorsqu'on en paie : car aurait-on osé lui demander le roturier subside de la taille?

Or, écoutez encore et voyez si je dois être, si je dois cesser d'être dans la douleur. Voyez s'il est vrai que le temps minait nos priviléges.

Étions-nous, ou n'étions-nous pas exempts du logement des gens de guerre?

Nos enfants, s'ils s'engageaient, étaient-ils ou n'étaient-ils pas distingués par un galon au collet? Et tandis que les bourgeois payaient à la caisse militaire six, huit cents francs, pour rompre leur engagement, nos enfants n'avaient-ils pas le droit de se retirer en rendant le prix du leur?

Ce qui la distinguait encore, c'est que dans ses contestations elle ne pouvait être jugée que par ses pairs, par les juges du point d'honneur, et alors que vous étiez sur les places publiques ignominieusement fouettés par la main du bourreau, nous ne pouvions l'être que durant notre enfance, et que par la main du correcteur. Ce qui la distinguait mille fois plus que l'épée, c'est le privilége exclusif d'entrer dans les plus hautes, les plus brillantes places.

Un moment encore, mon révérend père : je me plais à vous donner une nouvelle preuve que le temps ne minait pas le corps

de la noblesse. Huit années avant la révolution, le ministre de la guerre, qui savait, si quelqu'un le savait, ce qui convenait à la guerre, fit rendre, ou plutôt rendit au nom du roi un édit qui exigeait à l'avenir la noblesse pour être officier dans les régiments. — Je me souviens de cet édit, et je me souviens qu'il excita si violemment l'animosité de la haute bourgeoisie, cette perpétuelle élite des divers états, que ce fut une des causes les plus actives de la colère de la nation française. — Ah ! que vous nommez bien la révolution la colère de la nation française ! et comme cette loi révolutionnaire sur l'abolition de la noblesse a un ton irrité : « L'Assemblée nationale décrète que la noblesse héréditaire est abolie » ! Il n'y a pas cela, il y a : est pour toujours abolie. Oui, pour toujours ! oui, à jamais ! oui, sans espoir dans l'avenir ! La nation décrète en même temps qu'il n'y aura plus de livrées, d'armoiries : est-elle en colère ? Que le titre de messeigneurs, de monseigneur, ne sera donné à aucun corps, à aucun individu : quelle irritation ! quelle irritation !

Encore, si cette irritation ne s'enflammait pas de plus en plus, si ces lois ne devenaient de plus en plus terribles ! Mais écoutez : Peines contre les notaires qui, dans leurs nouveaux actes, rappelleraient des titres nobiliaires. Brûlement de l'immense dépôt des généalogies conservé aux Grands-Augustins de Paris. Brûlement général des généalogies existant dans les autres dépôts publics. Confiscation des parcs, maisons et jardins où les armoiries n'auraient pas été ratissées. Expulsion des nobles hors de Paris, et hors des places fortes. Enfin les nobles, que la loi appelle les ci-devant nobles, sont privés des droits de citoyen français ; la première classe de la nation est refoulée au dessous de la dernière. Toutefois, voici qui est le pis : tout citoyen prendra le nom qu'il voudra. Montmorenci, Bauffremont, Turenne, Armagnac, tout cela est égal à ces enragées de lois, qui bientôt dénobilisent les villes, et veulent qu'ainsi que les bourgs et les villages, elles ne portent que le nom de commune, et voilà que depuis on dit la commune de Paris, la commune de Lyon, comme la commune de Tourgniac, la commune de Trioulou et de nos plus petits villages.

Du reste, mon révérend père, ce niveau passé sur les plus hautes prééminences sociales me fait maintenant trouver conséquent qu'on ait démoli les portes de notre promenade du rempart ou promenade de la noblesse, dont la jouissance exclusive nous appartenait et dont nous avions chacun la clef dans notre poche : car enfin, un lieu exclusif de promenade est une distinction, ou, si vous voulez, un attribut, un droit exclusif de la noblesse ;

mais du moins que, sans être exposés aux chansons dites patriotiques de tous les petits garnements qui viennent nous les corner aux oreilles, nous puissions, comme autrefois, nous rassembler dans nos salons, par familles, par parentés, où d'ailleurs nous admettions tous nos amis, nobles ou non.

Oui, mon père, mon très révérend père, à cette heure nous ne sommes rien ; nous ne sommes plus nobles. On ne veut pas même que nous nous en souvenions, ou plutôt qu'on s'en souvienne. Le croira-t-on? ces rusés d'avocats, qui au nom de la nation font les lois, ont abrogé, mis au néant les procès que les paroisses avaient faits à certains de nous pour leur prouver qu'ils devaient payer leur part d'impôt comme les autres, puisqu'ils n'étaient pas nobles ; en sorte que, par les effets de la malveillance de leurs lois, nous sommes privés de l'indicible plaisir de pouvoir prouver qu'après l'abolition de la noblesse on croit devoir encore la poursuivre.

A cet égard, est-ce tout? Non certes, les comités révolutionnaires, où il se fourrait aussi des avocats, craignant que les passes qu'ils nous donnaient lorsque nous étions en surveillance devinssent des titres, nous les ont fait rendre et les ont fait brûler.

C'est ce qui, avec la permission de nos quatre constitutions françaises, qui commencent toutes par dire qu'il n'y pas de nobles, me prouve qu'il y en a. Ce qui me le prouve encore, c'est que, d'après les lois de l'an deux, une femme bourgeoise mariée à un noble ne pouvait pas plus demeurer à Paris qu'une femme noble, mais qu'elle le pouvait si elle avait, antérieurement à la loi, divorcé ou même seulement formé une demande en divorce. La jurisprudence de ce temps était conforme à celle d'avant la révolution, qui voulait que si une fille noble épousait un roturier elle fût roturière, parce que la femme suit toujours la condition de son mari, mais que si elle devenait veuve elle redevînt noble : admirable métamorphose qui faisait que l'âge d'une femme était composé et d'années nobles et d'années roturières. Les romanciers, qui ne tiennent guère compte de la loi sur l'abolition de la noblesse, qui presque toujours prennent leurs personnages parmi les marquis, les comtes, ou au moins les gentilshommes, n'ont pas connu ces lois ou n'ont pas su en tirer parti.

Mon révérend père, dans votre savant entretien avec moi, je suis surtout consolé parce que vous ne me faites pas d'objections ou de fortes objections. Toutefois, je serais bien mieux consolé si vous me juriez sur votre saint froc qu'il n'y en a pas d'autres à

faire. — Oh monsieur ! je m'en garderai bien, je me parjurerais ; mais d'abord, je puis vous dire que cette abolition de la noblesse n'est peut-être pas aussi désespérante, si vous considérez combien il était autrefois facile d'être noble avec de l'argent, et il n'en fallait pas beaucoup pour être conseiller à une haute cour de finances ; il était encore plus facile de l'être au présidial de Marseille, où on l'était sans argent. Monsieur l'abbé, disais-je à l'abbé de Gorze, j'aurais grande fantaisie d'être noble. Vous plairait-il de m'accorder des lettres de noblesse? — Oh ! tu n'es qu'un paysan. —Sans doute, mais je suis parrain de votre valet de chambre.— Voilà qui est bon, sois noble. Que si je ne suis point parrain de valet de chambre, que si l'anoblissement m'est refusé, je vais me domicilier à Laveline, et au bout de quelques années je me trouve gentilhomme de Laveline. Il y a des descendants de pèlerins nobles par milliers, sans compter les milliers de descendants de la famille de la Pucelle. Je ne m'arrête pas là : tous les Parisiens, s'ils savaient ou voulaient faire valoir leurs titres, sont nobles avec titre de chevaliers aux éperons d'or. D'autres grandes villes pourraient aussi prouver leur noblesse. Eh ! Monsieur, est-il rien de plus facile que d'être avocat? Eh bien, dans certaines provinces tous les avocats, bons ou mauvais, sont nobles, ont droit aux nobles vocales, le, la, les, des, de, que mentionne l'ordonnance de Charles II, duc de Lorraine.

Je dis qu'il est facile quelquefois d'être noble ; je dis même que quelquefois il est difficile de ne l'être pas. Je puis nommer les respectables bourgeois d'Issoudun, qui, craignant les inégalités nobiliaires parmi eux en même temps que la torpeur de leurs belles manufactures, eurent le courage de refuser l'anoblissement successif de leur corps de ville.

Je vous passerais un peu d'être inconsolable, continua le grand capucin, si aujourd'hui vous pouviez, devant le chapitre de l'ordre le plus illustre du monde, faire vos preuves, faire l'histoire nobiliaire de votre famille, faire briller vos seize quartiers ; mais la catholique, l'apostolique, la romaine île de Malte, vient de tomber au pouvoir de la huguenote île d'Angleterre, pour long-temps encore la victorieuse maîtresse de toutes les autres îles.

Ah ! Monsieur, ah ! Messire, poursuivit le grand capucin, que j'étais insensé ! Mon esprit à l'instant s'illumine, je ne me souvenais pas des nouvelles listes de notabilités, de petits, de grands notables, qui vous recréent, au dire des plus clairvoyants, des plus prévoyants et des plus fins, une grande, une petite nouvelle noblesse. — Père ! père ! vous le voyez, le monde ne peut se passer de noblesse, de jeune à défaut de vieille ; aussi, malgré la

loi du 19 décembre 1791, le député veut-il allonger son nom de celui de sa ville ou de celui de son département. Toute la France sait par cœur les noms de Merlin de Douai, de Merlin de Thionville, de Levasseur de la Sarthe. de Legendre de Paris, de Bourdon de l'Oise, de Fouché de Nantes, de Bernard de Saintes, de Pérès de la Haute-Garonne, de Laurent de Marseille. Mais, vous diront ces gentilshommes sans-culottes, c'est pour nous distinguer de ceux qui portent notre nom. Eh! hypocrites, le débonnaire nom de votre patron ne vous suffit-il donc pas? Enfin, mon révérend père, et pour terminer ma visite, je maintiens que, lorsqu'en France l'Assemblée Constituante abolit la noblesse, elle désanoblit la nation. — Monsieur, pensez plutôt qu'elle l'anoblit : car, chez un peuple où seulement un petit nombre d'hommes sont nobles, ceux qui ne le sont pas sont ignobles. Du reste, Monsieur, si, comme je le crois, vous aimez votre patrie, soyez plus content qu'affligé de la suppression de la noblesse : car je me rappelle fort bien que du temps de l'Assemblée Constituante on lui reprochait qu'elle s'interposait entre le roi et son peuple. — Mais comment entendez-vous, mon révérend père, que la noblesse s'interposât entre le roi et son peuple, puisque le roi faisait partie de la noblesse, puisque les princes ses frères se déclaraient avant tout gentilshommes, et que le roi se plaisait à dire qu'il s'honorait d'être le premier gentilhomme de son royaume? Ah! mon père, mon père! n'essayez donc pas de me consoler de n'être plus noble. Il y aura tantôt dix ans, que ni le jour ni la nuit, depuis le 19 juin 1790, mon cœur n'a cessé de souffrir. — Eh! Monsieur, pourquoi ce long désespoir? Voyez plutôt au bout des temps à venir reparaître quelquefois les temps anciens. Les armes de la république ne peuvent-elles avoir du pire? Alors on vous donne un roi et une noblesse. Ne peuvent-elles être triomphantes? On vous donne encore un roi : le soldat général monte sur le trône, l'épée haute ; il regarde autour de lui, il lui faut aussi une noblesse. Elle est toute trouvée, et c'est probablement l'ancienne noblesse française dont vous faites partie. Il n'y a donc pas là, ce me semble, de quoi se désespérer ; nous aurons plus de nobles qu'auparavant : car plus d'exemptions d'impôts, plus de priviléges de naissance pour les places, plus de sévères agents de l'ancien domaine, plus de gens intéressés à arrêter les usurpations, les accroissements illimités de la noblesse. On comptait autrefois cent mille nobles ; eh bien ! on en comptera en quelques années trois cent mille, bientôt quatre, bientôt cinq cent mille, et les choses iront de telle sorte qu'en peu de temps on ne saura plus

qui est noble, on saura à peine qui ne l'est pas. Vous conviendrez, Monsieur, que la noblesse n'est pas si bien morte, si profondément enterrée, qu'elle ne puisse ressusciter. — Mon révérend père, dit l'ancien gentilhomme, vos consolations me rendent inconsolable.

Décade XCVII. — LA DÉCADE DES ÉMIGRÉS.

Histoire des divers états ! je veux que dans tous vos chapitres, dans ce chapitre surtout, vous soyez calme, impartiale, juste.

On était vers le milieu de l'année 1791, lorsque l'envie de passer le Rhin pour revenir à la tête des armées étrangères tuer la révolution s'empara simultanément de presque toutes les familles nobles. Les hommes valides partent. Le rendez-vous est à Coblentz, à Dusseldorf et autres villes de la frontière allemande, devenues bientôt de brillantes villes françaises, moitié chevaleresques, moitié militaires, qui, si l'on peut parler ainsi, descendent des hauteurs riveraines du Rhin pour aller allonger les lignes de l'armée ennemie avant qu'elle se mesure avec nos armées. On sait que la fortune fut pour l'enthousiasme de la liberté. Aussi l'entrée du pays natal, de ce beau paradis terrestre de France, est à jamais interdite à ceux de ses enfants qui en étaient sortis la menace dans la bouche et les armes dans les mains.

Si, et c'est fort douteux, notre immense législation passe à la postérité, nos législateurs, du moins les conventionnels, seront accusés d'injustice et de cruauté pour avoir, contre le même délit contre lequel leurs prédécesseurs avaient prononcé des peines légères, et contre lequel leurs successeurs n'en prononcèrent aucune, prononcé la peine de mort.

On veut savoir quel a été le nombre des émigrés : plusieurs le portent à cent cinquante mille ; la liste imprimée en douze volumes in-8°, cette liste que j'ai sous les yeux, ne les porte qu'à environ quatre-vingt mille. On veut savoir ce qu'ils étaient : il y avait environ quatre mille officiers, vingt-cinq mille nobles, et les gens de divers états, magistrats, prêtres et grand nombre de laboureurs que la hache des représentants en mission avait poussés hors de France, formaient le reste. J'ai fini.

C'est au temps seul à cicatriser certaines blessures ; en atten-

dant, il ne faut guère y toucher; il ne faut absolument pas y toucher, surtout quand elles sont fraiches, sanglantes.

Décade XCVIII.

LA DÉCADE DE MADAME RUDEL DE SERRES.

Toutes les fois qu'Armand revient de Rodez il en rapporte une charge d'histoires. Je vais ici écrire une des vingt, et peut-être, si je comptais bien, des trente qu'il nous a faites aujourd'hui.

Nous avons, a-t-il dit, à quelque distance de la ville, un monsieur Rudel, qu'on appelle monsieur Rudel de Serres, parce qu'il est né et qu'il demeure au village de Serres. Dès que monsieur Rudel de Serres se crut vieux, il se crut malade; il se renferma dans sa maison et bientôt dans sa chambre. Ses infirmités augmentèrent, sa peur redoubla. Alors a commencé l'empire et la fortune de sa gouvernante, qui s'appelle Catherine.

Monsieur Rudel de Serres lui dit un matin d'aller chercher le notaire, qu'il voulait faire son testament. Monsieur, lui répondit-elle, vous n'en êtes pas, Dieu merci, encore là, il s'en faut de beaucoup. Donnez-moi seulement deux jours, et je me charge de vous guérir. M. Rudel de Serres les lui donna. Catherine partit.

Le village de Serres est à une égale distance de Rodez, où est l'habile docteur Tissandié, dont les douces paroles, la douce éloquence, aident si puissamment aux effets de ses merveilleux remèdes, et d'Aubin, où est un autre excellent médecin, le docteur Murat, dont la renommée, répandue dans toutes les provinces voisines, attire un si grand nombre de malades que sa petite ville en est remplie, enrichie et même agrandie. Elle alla les consulter tous les deux: elle écouta bien, elle retint de même.

Monsieur, dit-elle à monsieur Rudel de Serres, l'avis des médecins est que vous n'êtes pas vieux, qu'il ne tient qu'à vous de vivre encore tout autant; mais qu'il faut faire le contraire de ce que vous avez fait.

Allons, Monsieur, ouvrez vos grandes croisées! de l'air, de l'air! la nature n'a pas fait nos poumons pour respirer dans des appartements fermés, dans de grandes cages vitrées. Tirez votre

lit de cette belle alcôve : les médecins disent que ces belles alcôves sont des étangs, des marais d'air. — Allons, Monsieur, faites reporter au garde-meuble votre poêle : les médecins disent qu'il vous dévore la crème de l'air. Ils veulent que vous épargniez la moitié de votre bois : cette grande cheminée vous dévore le meilleur de votre sang. Réchauffez-vous par de plus forts vêtements, ou plutôt par le travail. — Allons, Monsieur, renoncez à vos fantaisies ; l'eau de votre puits neuf est trop crue, votre vin est trop vieux. — Allons, Monsieur, vous faites trop pétrir, trop cuire votre pain ; autrefois vous ne le faisiez pas assez pétrir, assez cuire. — Allons, Monsieur, ne faites pas comme un Parisien que j'ai servi, qui de tout le jour ne faisait qu'un repas, qui le faisait au moins de cinq ou six plats. Allons, Monsieur, à dîner vous aurez la poule bouillie ; à souper, le poulet à la broche, et pas davantage. — Allons, Monsieur, il faut vous coucher. Ne faites pas comme mon ancien maître le Parisien ; faites comme le veulent la nature et les médecins : veillez le jour, dormez la nuit. — Allons, Monsieur, la nature n'a pas voulu des messieurs qui s'asseyent dans leurs fauteuils d'un bout de l'année à l'autre. Allons, Monsieur, levez-vous, sortez, marchez. — Allons, Monsieur, la nature n'a pas voulu des messieurs qui se reposent d'un bout de l'année à l'autre. Allons, Monsieur, de l'exercice ; prenez une houe ; aux champs ! aux vignes ! Digérez vos humeurs, vos rhumatismes par la peine, par la sueur, vous mangerez, vous dormirez, vous vivrez.

Monsieur Rudel de Serres obéit. Sa santé, ses forces, ses couleurs lui revinrent ; l'autorité de Catherine s'accrut tous les jours tant et tant qu'elle ne put plus s'accroître.

Mais il arriva une chose assez singulière, ou plutôt assez naturelle. Tandis que monsieur Rudel de Serres recouvrait la santé à obéir, à travailler, Catherine perdait la sienne à commander et à ne rien faire. Elle prit trop d'embonpoint ; sa taille fine épaissit, ses traits délicats grossirent. Les amants disparurent. Elle en fut bien aise, ou du moins elle s'en consola aisément. Elle fit remarquer à M. Rudel de Serres qu'elle se dévouait entièrement à lui. Monsieur Rudel de Serres l'entendit ; il lui demanda si à son âge le mariage n'était pas dangereux. Catherine alla consulter ; les médecins répondirent qu'avec de la prudence le mariage était bon à tous les âges. La semaine suivante, Catherine fut madame Rudel de Serres. Ce mariage surprit la ville et encore plus le village ; mais madame Rudel de Serres, par ses beaux habits, par son port noble, son air distingué, en imposa partout, et au bout de quelques jours on oublia Catherine.

Madame Rudel de Serres avait à Rodez une sœur aînée établie dans notre rue Neuve, qui, malgré son nom, n'en figure pas moins un S gothique. Dans notre rue Neuve les filles sont fort jolies. La sœur de madame Rudel de Serres en avait trois qui étaient charmantes. Voilà qu'un beau jour madame Rudel de Serres arrive ; elle descend de cheval, monte chez ses nièces, et, devant leur père et leur mère, leur dit : Mesdemoiselles, vous avez fait dans cette rue la conquête de trois amants. On est venu me parler de mariage ; mais les uns et les autres vous êtes encore trop jeunes. Que vos amants aillent, suivant leurs divers talents, se faire l'un médecin, l'autre chirurgien, l'autre apothicaire ; qu'ils reviennent avec leurs lettres, et je consentirai alors à vous unir. Cela dit, elle remonte à cheval et repart.

La sœur de madame Rudel de Serres n'était pas non plus une sotte. Elle vit aussitôt une riche succession prête a entrer dans sa maison par trois diverses portes. Elle parla en conséquence a ses trois filles, et ses trois filles parlèrent en conséquence a leurs trois amants.

Dans notre rue Neuve, nous sommes amoureux, tendres, soumis. Quelle que fût l'aversion des trois jeunes gens pour des états opposés à leurs goûts, ils obéirent. Ils partirent ; ils sont presque en même temps revenus.

Les trois mariages se sont faits, et madame Rudel de Serres, toujours de plus en plus économe, a voulu que pour les trois il n'y eût qu'un seul contrat, une seule messe, un seul banquet, un seul bal, où monsieur Rudel de Serres a dansé par l'ordonnance de ses trois gendres.

Avant mon départ, a continué Armand, les trois jeunes gens sont tous venus me faire successivement leur visite, moins parce que je suis un peu parent de monsieur Rudel de Serres, que parce que j'ai demeuré quelques années à Paris, ce qui est, comme vous le savez, une espèce d'illustration. A qui ai-je l'honneur de parler? dis-je au premier qui se présenta en qualité de nouveau gendre de monsieur Rudel de Serres ; est-ce au médecin, au chirurgien où à l'apothicaire? Le jeune homme me répondit qu'il était médecin. Êtes-vous médecin de Paris ou de Montpellier? lui demandai-je. Le jeune homme me répondit qu'il était médecin de Toulouse. Les avocats de Toulouse sont fort connus, lui dis-je, mais il me semble que les médecins le sont moins. Mademoiselle Rose, me répondit le jeune homme, avait désiré que j'allasse dans cette ville, où les mœurs sont moins exposées. Monsieur, lui dis-je, en tous lieux on se conduit bien, on se conduit mal ; ah! que je suis fâché que vous n'ayez pas été à Paris, ou

tous les médecins, coiffés de jolies petites perruques à la Titus, sont tous jeunes ou tous rajeunis, tous de votre âge! et certes je les aime mieux avec leur lorgnette, leur badine, leurs habits neufs, que s'ils revenaient m'effrayer, comme autrefois, avec leur voiture noire, leur livrée noire, leurs habits noirs, avec leurs mots savants et lugubres. Monsieur, me répondit le jeune homme, à Toulouse, à Bordeaux, à Lyon, dans toutes les grandes villes, il n'y a plus aujourd'hui que des médecins de Paris. Mon professeur de médecine nous disait que maintenant les modes et les nouveaux usages nous en viennent dans le mois, quelquefois dans la semaine.

Mon professeur de médecine, ajouta le jeune homme d'un ton plus élevé, comme pour attirer davantage mon attention, nous disait aussi que c'était un préjugé des provinces méridionales de croire qu'on ne pouvait pas bien apprendre le droit à Montpellier et la médecine à Toulouse. Il soutenait, avec raison, que les principes étaient partout les mêmes, que partout il y avait des hommes plus ou moins propres à enseigner, des hommes plus ou moins propres à apprendre. J'élevais ses enfants, je demeurais chez lui, je suivais ses cours publics, qu'il finissait toujours, comme les professeurs de Paris, avant le terme, faute d'écoliers, et lorsqu'il avait fait comme eux constater authentiquement cette désertion, il commençait des cours particuliers, auxquels il m'invitait avec amitié; il avait pour moi les bontés d'un père.

Voulez-vous, me dit-il dès le premier jour, faire la grande ou la petite médecine? être docteur, être médecin du beau monde, ou simplement officier de santé, médecin de village? Ma réponse fut qu'il n'y avait dans la médecine rien de trop élevé pour le neveu de madame Rudel de Serres; et je lui fis part en riant de mes projets de mariage. En ce cas, me dit-il, vos cours seront de trois ans.

Mes cours finis, je revins, et m'empressai d'aller présenter à madame Rudel de Serres mes lettres de médecin. Elle les donna à lire à son mari, et, m'interrogeant ensuite devant lui, elle me demanda : Qu'avez-vous appris? A quoi je répondis que c'était d'abord l'hygiène, partie toute nouvelle de l'enseignement de la médecine. Eh! à quoi servira à monsieur Rudel de Serres, me demanda-t-elle, cette nouvelle partie de l'enseignement de la médecine? A rien, lui répondis-je, parce que dans l'art de conserver la santé vous donneriez des leçons aux médecins les plus habiles; mais, pour le reste du genre humain, elle est indispensable : c'est à elle à régler notre architecture, notre habillement,

notre régime alimentaire, nos habitudes de vivre; il y a plus, c'est à elle à régler notre âme aussi bien que notre corps, à nous apprendre que nous mourons des affections violentes, que nous vivons des affections douces, et que, si les apothicaires vendaient la sérénité de l'âme, à quelque prix qu'ils la vendissent, ils ne la vendraient jamais ce qu'elle vaut. Ici, à Serres, l'hygiène a opéré des miracles qui ont étonné la ville et la campagne ; elle est destinée, dans les siècles futurs, à doubler la longévité, à améliorer, à renouveler l'espèce humaine.

Qu'avez-vous encore appris? me demanda madame Rudel de Serres, souvent impatiente de parler et parfois même d'écouter. Je parcourus les autres parties de la médecine, la physiologie, l'anatomie; quand j'en fus à l'anatomie pathologique, elle me demanda encore : Eh! à quoi servira l'anatomie pathologique à monsieur Rudel de Serres? A savoir, quand il se plaindra, s'il a du mal, et, s'il a du mal, à savoir où il l'a ; et en voici la preuve. Me servant alors de la méthode de percussion d'Avrenbugger, je frappai successivement sur divers points de la poitrine de monsieur Rudel de Serres, et, approchant l'oreille et écoutant attentivement, je m'écriai : Saine, bonne, excellente poitrine! tous les viscères en sont sains, bons, excellents. Usant ensuite de la méthode de Gall, je portai la pointe de mes doigts sur plus de 50 nerfs ou muscles de la personne de monsieur Rudel de Serres, et en nommant chaque nerf ou chaque muscle, je demandais à chaque fois, sentez-vous de la douleur? Non, non, aucune, aucune. Toutes les parties de votre corps, lui dis-je, sont donc dans un état parfaitement normal. Il fallait voir la joie, entendre les remercîments de monsieur et de madame Rudel de Serres.

A la nosologie, madame Rudel de Serres, à laquelle je dis que cette nouvelle science avait pour objet la classification des maladies par genres, espèces et familles, comme les végétaux de la botanique, m'objecta que les maladies se compliquent souvent les unes avec les autres, et de plus, que les caractères en étaient divers dans les divers individus, et dans le même individu dans les divers âges; au lieu que les herbes, les légumes, ne se compliquaient jamais d'autres herbes, d'autres légumes; et que d'ailleurs le persil, l'oseille, le chou, la carotte, ont toujours les mêmes caractères. Je ne répliquai pas : il ne faut jamais avoir raison avec madame Rudel de Serres; aussi lui parlai-je fort sommairement d'une nosographie, ou système de maladies causées par les dérèglements du corps et de l'âme dans notre vie sociale actuelle, en un si grand nombre de points opposée à la nature et à la morale.

Lorsque j'en fus à la matière médicale, elle me demanda quels nouveaux remèdes j'apportais à monsieur Rudel de Serres. La médecine, répondis-je, tantôt suivant, tantôt précédant les sciences physiques, a découvert le spécifique de la gélatine pour les fièvres intermittentes, celui des frictions et de la poudre d'opium pour la faiblesse d'estomac, celui du charbon pour les ulcères, celui du tabac, du camphre, de la pommade oxygénée, pour les maladies psoriques, autrement la gale.

Elle a découvert l'électricité, le galvanisme, pour les maladies nerveuses.

Elle a pris des Circassiens, malgré les arrêts du parlement et les cris de toutes nos têtes à perruque de la faculté, l'inoculation, qu'elle vient subitement d'abandonner pour la vaccine. — En donnant à l'univers la vaccine, ou, quand la langue médicale sera plus juste, plus reconnaissante, la Jennérine, le docteur Jenner a donné à la France seule, par siècle, douze millions d'hommes que lui enlevait la petite vérole. En conservant la vie, la vaccine conserve aussi la beauté; et voilà certes, je crois, pour le siècle futur, de quoi faire plus à son aise la guerre et l'amour.

Enfin, je terminai par la clinique; je faisais un magnifique éloge des docteurs Dubois et Corvisart, qui l'avaient introduite dans l'enseignement de la médecine, lorsque madame Rudel de Serres m'interrompit pour revenir à sa question ordinaire : Eh! à quoi servira la clinique à monsieur Rudel de Serres? me demanda-t-elle. A avoir un jeune médecin qui sera vieux par l'expérience, lui répondis-je. Autrefois, dans le commencement de l'exercice de notre art, nous étions exposés à prendre le chaud-mal pour la fièvre et la fièvre pour le chaud-mal, à porter longtemps dans notre cœur et dans notre mémoire le deuil des premiers malades, que nous craignions d'avoir, par notre inexpérience, traités mal, ou, comme dit grossièrement le peuple, tués. Aujourd'hui nous ne pouvons plus avoir les mêmes craintes, lorsque, pendant plusieurs années, nous avons dans un vaste hospice suivi notre professeur de salle en salle, de lit en lit, observant les traits physionomiques de chaque maladie, ou, ce qui revient au même, la variété de ses phases caractéristiques.

Madame Rudel de Serres, continua le jeune médecin, bien qu'elle ait un esprit fin et juste, n'est cependant qu'une bonne femme, et j'étais honteux que toute cette belle montre de mon savoir allât se perdre dans ses oreilles; mais le même jour, le même après-midi, sans me lever de dessus ma chaise, je trouvai à qui parler de médecine, ou plutôt qui m'en parla.

Il entra un curé des environs, qui savait fort nettement les éléments de cette science, que tous les curés devraient de même savoir. Nous ne fûmes pas long-temps vis-à-vis l'un de l'autre sans vouloir respectivement nous montrer ce que nous avions appris.

Monsieur, me dit-il, je trouve la langue de votre art mal faite ; elle ne tardera pas à être refaite : car aujourd'hui l'on refait ou l'on est sur le point de refaire, et pour cause, la langue de toutes les sciences, de tous les arts.

Hygiène veut dire santé saine, et non l'art de conserver la santé. — Physiologie veut dire science de la nature, et non description des diverses parties de l'homme considérées dans leur état de vie. — Anatomie veut dire dissection, sans dire de quoi. — Thérapeutique, auquel vous faites signifier matière médicale, remèdes, veut dire curation, guérison. — Et clinique, qui, dans votre langue, signifie observations faites auprès du lit des malades, veut dire de la nature du lit, qui appartient au lit.

En vérité, c'est se moquer de ceux qui savent le grec, et c'est encore plus, je crois, se moquer de ceux qui savent raisonner, que d'appeler la médecine proprement dite la médecine interne, par opposition à la chirurgie appelée médecine externe ; d'appeler la clinique de la médecine la clinique interne, par opposition à la clinique de la chirurgie appelée clinique externe.

L'interminable nomenclature des maladies et des remèdes est encore plus mal faite. Sans doute les remèdes peuvent à toute force se passer d'une bonne langue ; mais elle ne les rend pas plus mauvais et surtout plus difficiles à trouver et ensuite plus difficiles à classer.

Monsieur, continua ce bon curé, outre une meilleure langue, je désirerais un meilleur enseignement. Je voudrais que dans les cours on renonçât à perdre péniblement le temps à la dictée Si les cahiers des professeurs sont bons, il faut les imprimer; s'ils ne le sont pas, il ne faut pas les écrire. Une pareille proposition éprouverait cent réclamations ; vous le voyez bien ; mais il y aurait mille réponses à faire, et vous le voyez bien encore.

Ni les cours de trois ans, comme ceux d'aujourd'hui, ni même les cours de cinq ans, comme ceux d'autrefois, ne me paraissent suffisants pour apprendre le plus important des arts ; je voudrais que les études à l'école de médecine fussent de six ans : nous avons trop de médecins, aussi manquons-nous de bons médecins. Comme j'en avais entendu dire autant à bien d'autres, et notamment à mon professeur, j'écoutais, j'approuvais ce bon curé.

Il continua : Aujourd'hui cependant, j'en conviens avec plai-

sir, les thèses de plusieurs élèves sont des traités partiels de médecine. Celles du docteur Alibert ont été publiées comme un excellent traité de fièvres ataxiques ou non réglées ; et ce n'est pas une des moins curieuses révolutions de notre âge que de voir les réponses des écoliers devenir la doctrine des maîtres.

Mais si aujourd'hui vous faites mieux pour les thèses, je doute que vous fassiez aussi bien qu'autrefois pour les banquets de réception. L'ancienne faculté de Paris a voulu toujours être en tout la première. Lorsqu'elle ferma ses portes, les grands traiteurs, les marchands de vins fins perdirent leur meilleure pratique. Les comptes de l'ancienne faculté de médecine sont tombés entre mes mains.

Des journaux de médecine, de chirurgie et de pharmacie, dont ce bon curé loua l'institution comme très propre à propager rapidement les observations et les découvertes, il passa aux mémoires de médecine et de chirurgie des armées. Il les trouvait fort bons, ce qui ne l'empêchait pas de rire un peu de leur titre trop militaire : Campagne de... et par politesse et pour faire rire madame Rudel de Serres, j'en ris aussi un peu.

Il passa ensuite aux topographies médicales. Je lui dis que j'avais fait celle de Rodez, et que, lorsque je reprochais aux habitants d'avoir placé au midi leur hospice de malades, ils me répondaient qu'à Paris on l'avait placé au centre.

Après la médecine, les médecins eurent leur tour. Ce que c'est, dit ce bon curé, que des paradoxes bien écrits ! ils sont répétés et se propagent comme axiomes. Dans un de ces élans littéraires, Rousseau s'est écrié : Envoyez-moi la médecine sans médecin. On aurait pu lui répondre : Elle vous tuerait. En effet, il faut que pour chaque malade le médecin modifie la médecine, fasse pour ainsi dire une médecine. Sydenham a écrit que la fièvre, au lieu d'être un mal, était un remède. Rien n'est plus vrai ; cependant laissez faire la fièvre périodique : quelquefois peut-être elle guérira, mais quelquefois aussi elle dégénérera et vous enverra avec ceux qui ont voulu la médecine sans médecin.

Monsieur le curé, lui dis-je, en tout je suis de votre avis. La doctrine de Brown est fondée en raison. Le malade est malade par trop ou trop peu de force, par défaut d'équilibre ; mais l'application de ce nouveau principe n'exige-t-il pas toute la sagacité toute l'expérience du médecin?

Sans doute la chimie animale est une grande découverte, qui fera peut-être dans la suite que Paracelse ne sera plus si fou ; quelquefois, pour la mettre en usage, le meilleur médecin ne sera jamais trop bon.

Dans combien de cas Cullen, chef des solidistes, n'a-t-il point lui-même passé à l'opinion de Stoll, chef des humoristes; et dans combien d'autres Stoll n'a-t-il point passé à celle de Cullen! Sans doute, sans doute, me disait le bon curé.

Je m'estimais fort heureux d'être échappé au danger d'avoir une opinion différente de la sienne sur ces médecins étrangers, chefs d'école. Mon bonheur voulut que nous fussions encore constamment d'accord sur les médecins français, car ce bon curé ne cessait de m'encourager par ses signes de tête.

Chirac, médecin de l'autre siècle, dis-je, est entré dans celui-ci en purgeant toujours ses malades de deux jours l'un. — Hecquet, son contemporain, faisait saigner d'autant les siens. — Chirac riait d'Hecquet, Hecquet riait de Chirac; les malades de l'un riaient des malades de l'autre. — Sylva est venu ensuite, qui faisait saigner moins, mais qui faisait beaucoup saigner.

Astruc, surtout célèbre par l'histoire de la maladie qui débarqua avec Christophe Colomb, et qui depuis ne s'est plus rembarquée, semble inutilement inviter ses successeurs à écrire l'histoire chronologique de l'art, à devenir à leur tour encore plus célèbres.

Sénac a fait la première bonne histoire d'une maladie, la première bonne nosographie; — Sauvage, la première classification méthodique des maladies; — Lieutaud, la première anatomie pathologique des divers âges; — Vicq-d'Azyr, le premier bon traité d'anatomie comparée; — Hallé, le premier traité de l'importance de l'hygiène, le premier traité des phases des maladies, la première topographie médicale; — Dumas, la première analyse raisonnée des fonctions vitales.

Barthez a le premier parlé d'un principe vital; je voudrais bien cependant qu'il nous dit verbalement où il est, car nulle part ses ouvrages ne le disent.

Fizes, peut-être le plus grand praticien de son temps, a fait peut-être le plus mauvais livre de médecine. Un de ses confrères en rachetait partout les exemplaires comme indignes d'un médecin.

Bordeu, le bon, le naïf, l'aimable Bordeu, veut que le malade soit quelquefois son médecin, que le médecin tienne toujours compte de l'instinct du malade, qui est si souvent la volonté de la nature.

Roussel devait aimer bien les femmes: il les a si bien peintes!

Andri devait aussi aimer bien les enfants: que de machines! que d'inventions pour guérir leurs défauts corporels!

Tissot devait aussi aimer bien les gens de lettres et le pauvre

peuple : il leur donne de si bons avis ! il n'en donne pas de moins bons aux jeunes gens.

Quand j'en ai été là, ce bon curé m'a dit : Monsieur, vous avez l'histoire ancienne toute fraîche dans votre mémoire ; vous savez qu'en Egypte il y avait une statue d'Esculape si grande qu'on y montait dedans, et que sur chaque partie étaient écrits les divers remèdes pour les maux dont aux mêmes parties les hommes sont affligés ; si en France il y en avait une pareille, quels traités de médecine du jour y écririez-vous? Je lui répondis :

Sur le crâne j'écrirais celui de Gall, qui dans les protubérances a logé les diverses passions, jusqu'à ce qu'un plus habile les en fasse déloger ; — Sur le cerveau, celui de Pinel, le médecin des aliénés ; — Sur un œil j'écrirais celui de Forlenze et celui de Wenzel sur l'autre ; — Sur la gorge, j'écrirais celui de Fouquet ; — Sur le cœur, j'écrirais celui de Corvisart ; — Sur le poumon, j'écrirais celui de Portal ; — Sur le foie j'écrirais encore celui de Portal ; — Sur les os j'écrirais celui de Tarin ; — Sur les muscles, j'écrirais celui de Gamelin ; — Sur les nerfs, j'écrirais celui de Pomme ; — Sur les veines, j'écrirais celui de Mascagni ; — Sur la peau celui d'Alibert.

Monsieur, me dit ce bon curé, je suis de votre avis ; il n'y a aucun de ces noms qui ne soit déjà grand, et plusieurs continueront à grandir.

Monsieur le docteur, me dit encore ce bon curé, ce serait un service à rendre aux malades que de les engager à ne pas demander toujours leur guérison aux remèdes, aux tisanes, à des régimes tristes, mais à la demander plus souvent à leur patience, plus souvent encore à leur résignation, aux crises, à la volonté, à l'attente de la bonne et habile nature. Quel grand service à leur rendre que de les engager, quand ils le peuvent, et presque toujours ils le peuvent, à ne pas s'aliter, à ne pas, si je puis m'exprimer ainsi, coucher tête à tête avec l'effroi, à sortir, à se promener, à chanter, à vaquer toujours un peu à leurs affaires ! Ils guériraient bien plus agréablement et bien plus vite. Sans doute, repris-je, et aujourd'hui nos vieillards, qui ont l'incurable maladie de l'âge, portent des cheveux blonds, des habits à la mode, vont, viennent, courent, dansent, font ou font semblant de faire l'amour, restent dans le monde, prennent part à son mouvement, vivent plus joyeusement, plus long-temps ; aujourd'hui la face du monde en est moins triste.

Monsieur, ajouta ce bon curé, plus la civilisation fera des progrès, plus la médecine changera, et plus elle changera, plus elle deviendra nécessaire. Permettez-moi de vous le dire, la médeci-

ne a aussi ses âges du jeunesse, ses âges d'erreurs ; elle est sortie des uns, et à cette heure elle sort des autres.

J'avais beaucoup à répliquer, je ne répliquai pas ; bien m'en prit : car toutes les difficultés que des jaloux m'avaient suscitées furent levées dès ce jour même, et dans cette occasion je fus si heureux, que, si ce bon curé était encore à venir, je crois que mon mariage serait encore à faire.

Le lendemain, a continué Armand, j'entendis en rentrant marcher précipitamment derrière moi. Je me retournai ; je vis que c'était un jeune homme. Je me doutai que c'était un autre des nouveaux neveux de madame Rudel de Serres ; je ne me trompai pas. Je me doutai que c'était le chirurgien ; je ne me trompai pas non plus. Je me doutai encore qu'ainsi que tous les jeunes gens arrivant de leurs écoles, il n'aurait rien de plus pressé que de me parler et de ce qui lui était arrivé et ce que lui avaient appris ses professeurs. Je conjecturai encore juste. Monsieur, me dit-il après avoir reçu mes compliments de félicitation, vous savez sans doute à quelles conditions la main de la nièce de madame Rudel de Serres m'avait été promise. Je partis avec mon beau-frère le médecin, par lequel je fus d'abord obligé de me laisser régenter : car il me fit quelques avances, notre maison étant si complétement ruinée par la chute des assignats, que je n'emportai avec moi que les bénédictions de mon père et de ma mère.

Je vivais à Toulouse de la manière la plus chiche ; bientôt je ne sus plus de quelle manière y vivre. La détresse m'avait forcé d'apprendre à me peigner et à me raser; il me sembla que je saurais aussi peigner et raser les autres. Je dis à mon beau-frère que j'avais envie de faire comme les étudiants en chirurgie mal accommodés des biens de la fortune, d'entrer chez un perruquier où je travaillerais le matin à la boutique, où l'après-midi, après avoir changé d'habit, je pourrais aller aux écoles de chirurgie. Mon beau-frère, qui était bien placé, à qui rien ne manquait, pâlit à cette proposition ; il me dit qu'aussitôt que j'aurais touché la savonnette il n'y aurait plus de Louison.

Que faire ? Il ne me restait qu'à mourir de faim ou qu'a mourir d'amour. Heureusement il passa un régiment de dragons. Je liai une si particulière connaissance avec le chirurgien-major qu'il m'emmena comme son aide à Paris. Je lui avais fait confidence de mes projets de mariage. Mon ami, me dit-il quand nous fûmes arrivés, notre état ne convient ni a vous, ni à vos amours; mais comme vous n'êtes pas riche, je vous ferai entrer en qualité d'élève au grand hôpital du Val-de-Grâce. Vous pourrez continuer en même temps vos cours aux écoles publiques.

Je ne vous cache pas d'ailleurs que la clinique chirurgicale de Paris, fondée par Desault, bien supérieure à la chirurgie militaire pratique, vous instruira dans toutes les parties de l'art; elle vous offrira tous les cas. Le plus tôt que vous le pourrez vous suivrez aussi, comme tous les étudiants de médecine et de chirurgie, des cours de physique médicale, de chimie médicale et de botanique médicale.

Je n'eus garde de contredire ce brave chirurgien-major; je me laissai placer dans le plus bel hôpital de Paris, avec de bons appointements et une bonne table; je me laissai recommander comme un sujet fort laborieux, fort studieux, comme un sujet de la plus grande espérance, comme un jeune Richerand, dont on parlait déjà beaucoup dans les écoles, et dont sûrement vous allez entendre parler beaucoup plus encore dans le monde : il en fut de tout cela le mieux qu'il put.

Bientôt les chirurgiens et les jeunes aides devinrent si nombreux au Val-de-Grâce, qu'il s'y éleva une école de chirurgie, rivale de celle de la faculté de Paris. C'est là que la médecine militaire et la chirurgie militaire m'offrirent un nouvel aspect de l'art de guérir, toujours ingénieux, toujours nouveau, toujours leste, toujours heureux. Desgenettes, Percy et Larrey l'ont créée. Ils ont créé des ambulances volantes, une chirurgie volante; ils ont inventé de nouveaux mécanismes de brancard, servis par des compagnies de brancardiers; j'ajouterai qu'ils ont plusieurs fois opéré les blessés, sous le feu des batteries, déchirant leur linge à défaut de charpie, versant sur les blessures le baume de la consolation, de l'espérance et de la gloire. Homère se représente les prières marchant toujours à la suite de l'offense, et moi je me représente ces trois habiles, ces trois excellents hommes, marchant toujours à la suite des meurtres de guerre. Leurs trois noms devraient être écrits en tête de tous les brevets de médecin et de chirurgien militaires.

Enfin au bout de trois ans, je me trouvai avoir fini mes cours, tout comme ceux qui avaient de l'argent; je revins docteur maître de deux écoles de chirurgie, docteur maître à double bonnet, et j'arrivai ici en meilleur point que j'en étais parti.

A peine j'avais eu le temps d'embrasser mes parents et de me reconnaître, que mon beau-frère me fit dire que j'allasse le voir, qu'il était retenu chez lui. Je lui fis répondre que j'étais retenu aussi chez moi, que le premier qui serait guéri irait voir l'autre. Nous nous rencontrâmes le jour même chez nos futures épouses. Il me parla de la gravité de son état; je lui parlai de la gravité du mien. Je suis docteur-médecin, me dit-il. Et moi, lui répon-

dis-je, je suis docteur-chirurgien ; vous ne me traiterez pas comme un officier de santé, comme un petit chirurgien faisant la petite chirurgie. Nous sommes aujourd'hui fils de la même faculté, de la même mère. Aujourd'hui nous sommes frères, et de plus, si vous ne le savez, vous saurez qu'à Paris, lorsque la médecine et la chirurgie se sont réunies, c'est la chirurgie qui, dans ses belles colonnades, ses belles salles, ses belles écoles, a reçu la médecine tout enfumée, tout encrassée de ses noirs et antiques bâtiments de la Bûcherie. Mon beau-frère le médecin était, comme ses malades, obligé d'avaler des gorgées de potions amères qu'il leur ordonne ; comme eux, il tournait, retournait les yeux et faisait la grimace sans rien dire ; enfin il rompit le silence. Je désirais vous voir, me dit-il, autant pour votre intérêt que pour le mien ; je voulais vous prévenir que madame Rudel de Serres vous interrogerait ou vous ferait interroger, et qu'il nous importait qu'elle fût satisfaite, que vous fussiez bien prêt, afin que notre mariage ne fût pas retardé. Je vous entends, lui répondis-je, vous vouliez me faire subir un examen préparatoire. Aussitôt nous nous prîmes sur la partie de l'art qui nous était commune, sur l'anatomie. Ah ! quels autres verres de médecine ! et quelles grimaces encore ! J'avais sur lui un incontestable avantage ; j'avais suivi les cours de l'amphithéâtre de Paris, qui ne ressemble pas à celui de la tour du rempart de Toulouse, qui est au contraire spacieux, propre, revêtu de marbre noir, éclairé par les voûtes, qui est tous les jours approvisionné de cadavres frais, de sexe, d'âge et de maladie à souhait. En été, durant les grandes chaleurs j'avais d'ailleurs eu la ressource des anatomies artificielles, admirables productions de l'art immortel de Lomonier et de Pinson, perfectionnées par Sue.

Nous passâmes enfin à la chirurgie, qu'on nomme aussi aujourd'hui médecine opératoire ; ce qui fait espérer qu'on nommera aussi les chirurgiens médecins opérants, et que les médecins et les chirurgiens, déjà frères de fait, deviendront frères de nom. Je venais de donner la leçon à mon beau-frère sur ce qu'il savait ; imaginez si je la lui donnai sur ce qu'il ne savait pas. Il voulait m'arrêter sottement sur les nouveaux secours à donner aux asphyxiés, sur la manière de placer les noyés tirés de l'eau, sur les cautérisations des morsures récentes des animaux hydrophobes ; mais je fis aussitôt briller et successivement passer devant lui tous nos divers appareils de chirurgie, tous nos instruments, tels qu'ils sont rangés dans les armoires vitrées de nos écoles : après quoi je lui dis :

Mon cher frère et confrère, Winslow a considéré la machine

humaine comme une divine horloge, dont il a décrit toutes les pièces.

Sabatier les a pour ainsi dire démontées, pour les ranger, les classer, les systématiser.

Bichat a montré la dépendance mutuelle de ce grand système et dans l'agencement de ses rouages et dans ses divers jeux.

Boyer est venu. Voyez, a-t-il dit, cette admirable mais délicate machine. Il n'y a aucune de ses nombreuses pièces qui ne soit sujette à un dérangement, c'est-à-dire à une maladie. Il nous manquait un traité des maladies chirurgicales et des opérations qui leur conviennent; il ne manque plus.

Et voilà maintenant tous les autres grands chirurgiens de ce siècle, tous ces glorieux confrères, actuellement les vôtres aussi bien que les miens, les voilà qui viennent opérer.

Un malheureux a reçu un violent coup à la tête ; les purgatifs, les sangsues que la chirurgie, aujourd'hui ennemie de l'effusion, mais non de la transfusion du sang, emploie tous les ans, si l'on a bien compté, jusqu'à douze, quinze millions, n'ont pu prévenir l'épanchement. Nul espoir d'absorption. La nature refuse d'agir. Agissez et vite, vous dit Lamartinière, vous dit la Peyronie, qui a fondé l'Académie de chirurgie, en 1731, qui est un de ceux qui pour les jeunes gens ont mêlé l'or à la gloire, qui ont fondé des prix, qui enfin ont élevé la chirurgie au rang de la médecine. Agissez! agissez! vous disent-ils, prenez le trépan, ne craignez pas d'avancer le fer. Percez hardiment les méninges; par delà est l'épanchement.

Autrefois on abaissait les cataractes. Petit, dont le nom est si mal fait pour ce grand opérateur, les extrait. — Si la pupille a péri, Demours et Maunoir en mettent une artificielle, et l'organe de la vue, pour être moitié de la main de la nature, moitié de la main de l'émailleur, n'en est guère moins beau, guère moins bon. — Pour opérer plus sûrement l'œil, Demours et Maunoir, avec le suc de belladone, le paralysent momentanément. C'est le premier pas que la chirurgie ait fait vers l'économie des souffrances, par l'insensibilité communiquée à la partie opérée; ce ne devrait pas être, et cependant c'est le seul. — Regardez encore une fois Petit, cet habile et excellent homme. Il incise une fistule lacrymale. Il est entouré de chirurgiens que la nouveauté de cette opération a attirés. — Fouber ajoute à cette invention par son léger canal d'argent.

Toutes les fois que la chirurgie française fait l'opération la plus délicate, la plus difficile, elle emploie toujours la main de Dupuytren: voyez-le accourir au milieu de nombreux enfants

éplorés ; un vénérable père de famille a l'os de la mâchoire inférieure carié par un cancer. Les gens de l'art l'ont abandonné. En quelques traits de scie, Dupuytren emporte la partie de l'os attaquée : la guérison suit, toutes les larmes sont séchées.

Pelletan accourt encore plus vite : un homme pousse des hurlements ; il a laissé engager un corps dans la trachée-artère. Tous ceux qui l'entourent s'écrient qu'il n'y a pas de remède. Un moment, s'écrie Pelletan : la trachée est habilement fendue ; l'homme est sauvé.

Si la belle expression soulager l'humanité souffrante n'était pas aujourd'hui tellement usée qu'elle est hors d'usage, elle serait surtout applicable à Daviel, qui a inventé le daviel, à Garengeot, qui a inventé la clef de Garengeot. Au moyen de ces deux nouveaux instruments, un chirurgien vous arrache si rapidement une dent que vous sentez à peine la douleur qui fuit.

Le Dran ampute presque aussi rapidement un bras dans l'articulation de l'épaule.

Il me semble entendre encore l'Europe applaudir à Félix, venant d'opérer Louis XIV pour une affection dont la cause n'est pas quelquefois locale et quelquefois vient des viscères supérieurs. Aujourd'hui, grâce aux procédés et aux instruments dus à Sabatier et à son élève Libes, les chirurgiens se jouent de cette opération.

Des diverses maladies que les hommes se sont données en contrariant par leur manière de vivre la nature, les plus douloureuses sont peut-être les maladies des organes urinaires, et peut-être, des efforts que la chirurgie a faits pour guérir les diverses maladies, les plus ingénieux, les plus glorieux, sont ceux qu'elle a faits pour guérir les maladies de ce genre. Elle n'a pas commencé d'aujourd'hui. Celse avait eu recours à la taille. Cette si hardie opération avait été oubliée jusqu'au quinzième siècle. Depuis, la lithotomie n'a cessé d'ajouter de grands à de plus grands progrès. Le frère Côme, de nos jours, s'est acquis un nom par sa main toujours heureuse, il faudrait sans doute dire toujours habile, dans la taille latérale, qui avait succédé à la taille transversale et à la taille oblique. Enfin, la chimie et la physique se sont réunies à la chirurgie pour chercher des moyens moins sanglants et moins douloureux. Vauquelin, à la tête des chimistes, a cherché des dissolvants ; mais comment porter ces dissolvants sur les concrétions pierreuses, sans les porter sur l'organe qui les renferme ? Dumas et Prévot de Genève ont proposé des courants électriques, dirigés par des conducteurs ; mais comment garantir l'organe des atteintes d'un fluide aussi actif ?

autre et plus grand inconvénient : aussi la plus belle palme de la chirurgie est encore à cueillir.

Les maladies des voies urinaires, moins dangereuses, ne sont guère moins cruelles. Gloire à Bernard, qui a inventé les sondes, à Daran qui a inventé les bougies !

Pour redresser les colonnes vertébrales, Levacher attache les bossus à une croix de fer : les bosses s'aplatissent. Venel les place sur un lit d'extension : les bosses s'aplatissent encore plus vite.

Tout le monde hésite à répondre quand on demande le nom du plus grand poète, du plus grand orateur, du plus grand médecin du dix-huitième siècle ; mais tout le monde, sans hésiter, répond Desault, quand on demande le nom du plus grand chirurgien. Les ligatures d'Amboise Paré avaient, depuis deux cents ans, été abandonnées à cause de leur difficulté ; Desault les a rendues faciles. Sa mécanique chirurgicale est toujours la conséquence de la mécanique de la nature. S'il panse la fracture grave d'un membre, la fracture plus grave de la clavicule, on l'entoure ; on admire l'habileté, le génie de ses appareils. L'admiration n'est pas moins grande quand on l'entend. Ses écoles particulières rendent désertes les écoles publiques. Si jamais nous avons une histoire de l'art où tous les grands maîtres soient majestueusement rangés l'un à côté de l'autre, Desault les surpassera de toute la tête.

Il y avait depuis long-temps une médecine légale ; il y a, depuis le traité de Louis, une chirurgie légale. La justice, pour voir dans les points les plus obscurs des procédures criminelles, au lieu d'un œil en aura maintenant deux.

J'abrége, Monsieur, continua le jeune chrirurgien, la narration de cette longue dispute avec mon beau-frère ; la victoire fut constamment de mon côté, et la preuve, c'est que, tandis que sa future épouse, Rose, nous criait : C'est assez ! en voilà assez ! Louison criait à Rose : Laisse-les parler, laisse-les parler !

Du reste, ainsi que mon beau-frère m'en avait prévenu, quand j'allai faire ma visite à madame Rudel de Serres, lui exhiber mes lettres, elle appela la sage-femme du canton, qui avait été au cours d'accouchement de l'école nouvellement établie à Rodez ; mais, au lieu de me laisser interroger comme un benet, je l'intimidai d'abord par les terribles et savants appareils de la nouvelle opération de la symphise ; je lui donnai des instructions sur les accouchements ordinaires et extraordinaires. Elle ne pouvait en avoir de meilleures : car, outre que j'avais vu opérer la bonne et habile madame La Chapelle, directrice du grand hospice de la Maternité, j'avais suivi les cours de Baudeloque et j'avais as-

sisté aussi aux leçons de Dubois. Tout le monde connaît le Traité des accouchements de l'un et le nouveau forceps de l'autre. Madame Rudel de Serres fut si contente que lorsque j'eus fini, elle se prit à me dire : On peut maintenant vous marier, et les enfants peuvent maintenant venir. Elle fixa le jour des noces. J'eus un bien grand plaisir d'aller porter cette nouvelle à Louison ; mais je crois que j'en eus presqu'un aussi grand d'aller la porter à mon beau-frère.

Que je vous parle maintenant, a continué l'intarissable Armand, du troisième gendre de madame Rudel de Serres. Ce jour-là même, vers le soir, entre chien et loup, en entendant frapper ou plutôt gratter doucement à la porte, je me crus sûr que c'était lui, et avant de lui ouvrir j'avais envie de lui crier : Bonsoir, monsieur le pharmacien ; mais j'attendis d'avoir ouvert pour lui faire ce salut. Monsieur, me répondit-il, on ne connaît pas ici les pharmaciens. Les gens francs de notre ville veulent continuer à appeler les choses et les hommes par leur nom. Je suis tout simplement monsieur l'apothicaire. Toutefois, ajouta-t-il gaîment, comme ce nom d'apothicaire fait encore toujours un peu rire, je refusai par cela seul d'en prendre l'état. Quand Augustine, la plus jeune des nièces de madame Rudel de Serres, m'en fit la proposition, il fallut bien qu'elle m'assurât qu'elle était irrévocablement destinée à un apothicaire. Augustine a les yeux vifs et tendres. Ah ! monsieur, qui a les yeux en même temps vifs et tendres ? Elle a une petite bouche vermeille. Ah ! monsieur, l'amour n'en a jamais fait d'aussi jolie ! Ajoutez un teint de rose, un cou d'albâtre. Augustine pleura ; elle me dit que je ne l'aimais pas ; que d'ailleurs les apothicaires d'aujourd'hui n'étaient pas ceux d'autrefois, qu'ils n'administraient plus, qu'ils n'allaient plus en ville, qu'ils gagnaient maintenant assez d'argent sans sortir de chez eux, qu'ils étaient tous riches, que les rieurs étaient passés de leur côté. Elle me dit en outre que madame Rudel de Serres avait déposé cent pistoles pour celui des trois amants qui voudrait être apothicaire ; enfin elle me parla de si bon sens et de si bon cœur que je me décidai à aller prendre les 100 pistoles.

Peu de jours après, je me mis en route pour Montpellier. A peine arrivé, je n'aurais pas voulu changer d'état contre tout autre.

Je trouvai mes camarades les étudiants au collége de pharmacie établis pêle-mêle au milieu des étudiants en médecine et en chirurgie. Ils me paraissaient seulement distingués en ce qu'ils étaient mieux habillés, mieux nourris et surtout mieux fa-

çonnés. Je dis assez ingénument que j'avais eu d'abord quelque répugnance à prendre mon état. Les médecins et les chirurgiens me firent la politesse de bien se moquer de moi, et me dirent que, depuis la république, les trois branches de l'art de guérir étaient sur un pied d'égalité fraternelle, et qu'elles étaient d'ailleurs, comme la république, réunies en un faisceau un et indivisible. Ils me dirent que dans la chimie médicale, qui n'était que la pharmacie ou apothicairerie, les noms des Derosne, des Cadet de Gassicourt, des Cadet de Vaux, des Parmentier, des Deyeux, étaient connus dans l'Europe et dans le monde entier.

Véritablement dès que je fus entré aux écoles, j'appris que Derosne avait fait la première bonne analyse de l'opium, Parmentier et Deyeux la première bonne analyse du lait, que les pastilles d'ipécacuanha etaient dues à Cadet de Gassicourt, qu'un grand nombre d'autres découvertes ou d'autres préparations étaient également dues à ces habiles pharmaciens et à leurs illustres confrères.

Je suivis les cours de la grande pharmacie, comme il appartenait au futur neveu de madame Rudel de Serres. A la classe d'histoire naturelle j'appris à distinguer non seulement les diverses espèces de sauge, mais les diverses espèces d'ipécacuanha, surtout les diverses espèces de quinquina, dont les unes font grand bien, les autres ne font ni bien ni mal, les autres augmentent le mal; ainsi des autres remèdes. A celle de chimie, j'appris les pesées, les mixtions, les coctions les plus parfaites, et, mes cours finis, je soutins une thèse latine sur les pastilles de menthe poivrée, la pâte de guimauve et le sucre d'orge, sur l'*hydro-sulphuretum rubrum, oxidi stibii sulphurati,* autrefois le kermès minéral. Ensuite je descendis de dessus le pupitre, je ceignis le tablier, je pris le pilon et la spatule et manipulai *secundum artem.*

J'obtins mes lettres; je partis. J'allai tout droit en faire hommage à madame Rudel de Serres. Elle m'interrogea sur l'onguent de la mère; je lui répondis sur l'*unguentum fuscum,* qui est la même chose; mais le latin en impose toujours aux femmes. Je lui enseignai comment aujourd'hui on faisait du sucre ou avec des pommes ou avec du raisin, et comment Derosne dégraissait avec du charbon toute espèce de sucre; comment aujourd'hui avec de la chicorée brûlée on faisait du café, à faute d'autre; je lui enseignai mille petites recettes pour les cheveux, pour les dents, pour le teint : je devins son favori.

Elle m'acheta un ancien fonds d'apothicaire; j'en fis renouveler, repeindre les tablettes. Je plaçai dans le milieu, à la place de l'ancien grand pot de thériaque en faïence, le buste d'Hippo-

crate en beau biscuit azuré, et sur le devant, de grandes pierres d'alun de roche, d'antimoine, de lapis lazzuli, de grands bocaux de sangsues et de petits poissons rouges. En même temps je me mis à parler la nouvelle langue chimique, ce qui fit d'abord croire à mon prédécesseur qu'il était sourd. Point de sel, point de vinaigre, du muriate de soude, de l'acide acéteux. Point d'alun, point d'antimoine, du sulfate d'alumine alumineux, du sulfure d'antimoine natif. Je remplissais ainsi les oreilles de tous les badauds, qui ne croyaient jamais payer assez les drogues les plus communes. J'eus la vogue. Mon mariage se fit, et la vogue a augmenté depuis qu'Augustine est montée sur son trône, depuis qu'elle tient le comptoir, adossée à une belle glace où toutes les jeunes garde-malades viennent se mirer pendant qu'elle écrit leur compte.

Peut-être aurais-je à me plaindre de mes beaux-frères; mais je ne m'en plains pas. Le chirurgien est un jeune fat, qui parle fort poliment au médecin, et qui, derrière lui, en parle fort légèrement. En arrivant ici, il apporta une tête remplie des nouvelles idées révolutionnaires. Il voulait être en même temps médecin, chirurgien, apothicaire; mais notre tante, madame Rudel de Serres, rembarra fort bien sa vanité. Je ne puis permettre que vous exerciez ces trois professions, lui dit-elle, pas plus que je ne puis permettre que vous soyez le mari de mes trois nièces. Les prétentions de mon beau-frère ont fait rire toute la rue Neuve, et la réponse de notre tante y est passée en proverbe. Quant au médecin, il est sage et grave; mais personne, jusqu'ici, n'a voulu essayer sa nouvelle science, et je crois qu'ainsi que le chirurgien il n'a pas encore gagné le montant de sa patente.

On dit que je ne suis pas bien avec mes beaux-frères; c'est pure méchanceté, car ils dînent et soupent fort souvent chez moi. Il en est de même de leurs femmes, il en sera de même de leurs enfants. Pour moi, je ne vais chez eux que pour leur rendre leur visite du premier de l'an. Je n'ai besoin de personne. Que monsieur et madame Rudel de Serres vivent ou meurent, je n'en mettrai, comme on dit vulgairement, ni plus ni moins cuire; mais je sens que mes beaux-frères ont grand besoin qu'ils meurent; et, ce qui est encore plus fâcheux, c'est que, par devoir de neveu autant que par état, ils sont obligés de les faire vivre.

DÉCADE XCIX. — LA DÉCADE DES EXAMENS.

J'allais dîner à quelques lieues, chez un ami qui n'est pas riche. J'y allais à pied. C'était au temps pascal, où l'on prêchait fort et ferme dans toutes les églises. Je passai devant une dont la porte était ouverte, et il en sortit ces paroles : Mes frères, examinez-vous, mes frères! Plus loin j'entendis encore parler d'examen; j'en entendis parler plus loin encore, et plus loin encore.

Je continuai à marcher à travers pays. J'entrai dans une belle plaine, dans un beau chemin. Mon imagination me transporta bientôt sur une chaire des églises de Paris, et je me mets, moi, à prêcher aussi à tue-tête, et comme le cordelier Menot, *ad omnes status*, aux divers états, et, venant aux gens de lettres, je leur dis : Mes frères, ou si ce mot vous déplaît, messieurs les auteurs, grand nombre de vos livres ont, en s'ouvrant, exhalé les poisons les plus subtils. Quel plaisir à vous de voir vos jolis petits romans bleus, verts, roses, timbrés de votre nom immortel, aller souiller par des taches indélébiles l'imagination des jeunes vierges, des jeunes mères de familles ! Quel plaisir dans votre cœur gonflé de vanité, d'orgueil! Examinez-vous ? examinez-vous !

J'en aperçois qui sont encore plus heureux ; ils suivent de l'œil les brillants brandons lancés du haut de leurs pages sur les matières combustibles de la société. Les reflets des flammes qu'ils ont allumées éclairent la joie de leur figure.

Les classes pauvres sont animées contre les classes riches.

Les classes inférieures contre les classes bourgeoises.

Que vous êtes contents, heureux! Examinez-vous! examinez-vous!

Les arcs-boutants de l'édifice national faiblissent, les hauts pouvoirs sont diffamés, vilipendés. Les jappeurs contre le gouvernement aboient ; un auteur anglais dirait peut-être aboient vos phrases, vos colonnes. Que vous êtes heureux ! quelle joie! Vos déclamations ont allumé les guerres internationales ; les générations tombent sous la faux de la guerre ; les guérets se couvrent de friches, d'épines ; les bras manquent à l'agriculture ; les pères, sur le seuil de leur porte, se tournent vers le chemin où ils ont

vu partir leurs fils ; les mères en pleurs leur tendent des bras qui demeurent vides. Faudrait-il alors croire à la joie des créatures humaines ? En avez-vous ressenti ? vous êtes-vous surpris à en ressentir ? Examinez-vous ! examinez-vous !

Le vieux temple est désert, les lampes sont éteintes, les livres de chant demeurent fermés ; cet antique vaisseau qui autrefois ne pouvait contenir les générations se vide, reste vide, et au loin le monde se remplit d'injustices, d'iniquités, de crimes. Le prêtre n'ose invoquer les Écritures, crainte des rires, des sarcasmes. Le titre de votre livre enorgueillit au contraire vos lecteurs qui le citent. Pourriez-vous ne pas frémir au spectacle de tant de biens perdus, au spectacle de tant de maux sortis de votre plume ? Examinez-vous ! examinez-vous ! Et voilà que sans s'examiner la conscience seule leur parle, leur montre les maux qu'ils ont faits, les menace, les poursuit.

Alors ils se demandent s'il est un être juste qui domine tout, qui puisse tout, qui ne puisse pas ne pas être juste, ne pas punir. Ils sont intéressés à ne pas se répondre, à ne pas réfléchir, ils ne se répondent pas, ils ne réfléchissent pas, ils arrêtent leur réflexion ; ils sont intéressés à ce que l'âme ne soit pas immortelle, elle est mortelle ; à ce qu'il n'y ait pas de Dieu, il n'y en a pas.

DÉCADE C. — LA DÉCADE DES ONZE SOUPERS.

Robert a été chez son beau-père chercher le chapitre que voici.

Il n'est revenu que le douzième jour après son départ. Dès que nous l'avons aperçu, nous avons couru au-devant de lui, nous lui avons tenu l'étrier ; nous l'avons amené au milieu de nous. Il souriait, il était tout aise ; et sans autre préliminaire il nous a dit : Mes chers amis, j'ai obtenu de mon beau-père le chapitre sur les finances que nous désirions tant ; mais il m'a fallu demeurer chez lui onze jours, et, comme vous allez voir, a-t-il ajouté en riant, y souper onze fois à la même place, à la même heure.

PREMIER SOUPER. Mes chers amis, a continué Robert, n'est-ce pas un anachronisme, et ne pourrais-je encore dire n'est-ce pas une incivilité que de vouloir aujourd'hui faire aux gens du

monde une leçon sur les finances? C'est bien ce que sentait mon beau-père, à qui le soir de mon arrivée je demandai de nous les faire connaître. Il me répondit que, depuis environ vingt ans, les cafés, les cabarets même, familiarisés avec les notions de ce genre par le Compte-rendu de Necker ou par les journaux, discutaient sur les recettes et les dépenses publiques et sur le déficit ou la différence entre les unes ou les autres. Toutefois, comme mon beau-père se plaît beaucoup à parler de son métier, il se tourna vers mon jeune frère, garçon de quinze ou seize ans, qu'il aime beaucoup et qu'il veut maintenant élever comme son fils. Mon petit ami, lui dit-il, lorsque j'étais comme toi sur le point de prendre un état, mon père, qui était un simple mais habile musicien, se mit successivement à me jouer du violon, ensuite de la basse, ensuite du cor, ensuite de la clarinette, ensuite de la flûte, et il me parla ainsi : Philippe, lequel de ces instruments te plaît le plus? duquel veux-tu faire le tien? Je n'aimais pas trop la musique, et en ce moment j'osai enfin le lui avouer. Il me dit : Cependant je t'entends chanter volontiers les hymnes d'église : veux-tu être prêtre? Je répondis que non. Mon petit ami Robert, fais comme moi, sois franc : car je répondis non aussi aux questions sur d'autres états. Mon père était un peu impatienté. Ma mère lui apprit que j'aimais beaucoup à compter de l'argent, et ajouta que j'aurais peut-être envie d'être financier. Voudrais-tu être financier? me dit mon père. Il me semble, lui répondis-je, que je ne manquerais pas de goût pour cet état. Voudrais-tu aller travailler chez le receveur des tailles? J'y consentis; j'y allai le lendemain; j'y allai fort assidument. Le receveur se prit d'amitié pour moi, et au bout de quelques années il me fit son caissier, aux appointements de 400 fr. Dans la suite son amitié devint plus grande; il me donna sa fille, et donna à sa fille sa charge. Alors, faisant dès ce moment partie, très petite partie, si l'on veut, du grand corps financier, je me mis à étudier les finances.

Mon ami, quand tu étudieras quelque chose, remonte toujours aux commencements. Je remontai, moi, à ceux des finances, et je vis qu'elles avaient toujours été en s'accroissant; je vis que dans aucun siècle on n'avait aboli d'ancien impôt, qu'à chaque siècle on en avait créé de nouveaux. Je vis que nos vieilles finances avaient toujours continué à être, et de la même manière, féodales, mal tenues, mal gérées, oppressives.

Personne guère de tous ceux qui étions à table, excepté mon jeune frère et moi, n'écoutait; ce que voyant mon beau-père, il changea aussitôt de propos, après s'être penché à l'oreille de

mon frère et lui avoir dit : Mon petit ami, la suite à demain, à souper, à cette heure, à cette place.

Deuxième souper. Le lendemain au soir, que nous étions, ou peu s'en faut, en famille, mon beau-père, s'adressant encore à mon frère, lui dit : Mon petit ami, si à l'avenir dans ta carrière tu vois de grands abus, de grands maux, dénonce-les à ceux qui peuvent y porter remède.

Dans un assez long mémoire, j'exposai au ministre que l'état de la finance coûtait aux autres états de la société cent cinquante millions ; que cette énorme somme, n'entrant pas dans le trésor, accroissait d'un tiers les impôts. Je lui donnai deux moyens pour réduire les frais de recouvrement à la moitié ou seulement au quart, comme il lui conviendrait le mieux. Je n'eus pas de réponse.

Alors je m'adressai au roi, *à lui-même*, ainsi que le portait la suscription de ma lettre. Je lui donnai respectueusement mon avis sur la réforme des trois grandes compagnies de financiers. Je commençais par celle des fermiers généraux ; mais comme tu n'es venu que d'hier, il faut que je t'apprenne ce qu'étaient et la compagnie des fermiers-généraux et les deux autres compagnies, hormis que cela t'ennuie. Cela ne peut ennuyer personne, dîmes-nous tous à mon beau-père. Mon jeune frère disait ou plutôt criait la même chose.

Les fermiers généraux, continua mon beau-père, n'étaient, à proprement parler, que les cautions d'un pauvre diable, seul fermier général de la vente exclusive du sel et du tabac, à qui ils donnaient trois mille francs par an pour prêter son nom de fermier à leurs actes. Le nombre de ces cautions de fermier était ordinairement de quarante, et les parts de leurs gains étaient représentées par quarante sous, divisés chacun en douze deniers ; certains fermiers généraux en avaient quinze, dix-huit, et par conséquent certains autres seulement neuf ou six. Quelques années avant la révolution leurs gains avaient été enfin limités à trois ou quatre millions, produit de la moitié du prix des ventes de la ferme qui excédaient le prix du bail.

La seconde compagnie de financiers était chargée de la perception des droits sur les boissons, sur les cuirs, les papiers, l'orfèvrerie ; elle ne les affermait pas, elle les percevait sous le nom de régie des droits réunis, laquelle, de diverses manières, en divers temps, mutilait, étouffait, tuait l'industrie. J'ai surtout en vue l'impôt sur la fabrique des cuirs dont le parlement de Grenoble avait, en 1765 et 1766, courageusement demandé l'abolition.

La troisième compagnie s'appelait la régie du domaine; mais elle régissait, outre les revenus du domaine, les impôts de l'enregistrement, du sceau, du marc d'or, qu'on appelait impôts domaniaux, parce qu'ils étaient incorporés au domaine.

Les financiers de ces deux dernières compagnies avaient aussi de grands émoluments, qui provenaient de même du tiers du produit des impôts élevés au-dessus d'une somme fixe.

Ces trois compagnies faisaient d'ailleurs à l'état des avances, qui montaient à quarante, cinquante, soixante millions.

Ceux qui prêtaient aux financiers de ces compagnies de l'argent pour payer leur quotité d'avances étaient appelés croupiers, et ils avaient part, comme il était juste, au dividende des gains provenant des profits et des émoluments.

Sur ces dividendes étaient assignées aussi des pensions de belles dames, de riches dots de jeunes demoiselles.

Dans ma lettre au roi, je lui disais : Sire, les fermiers généraux, à l'époque de la clôture de leurs comptes, prennent la liberté de vous envoyer, sur la distribution des restants en caisse, de grandes sommes d'or, dans des bourses de velours; vous avez la bonté de les recevoir. Il y aurait mieux à faire. Videz leurs mille poches dans la vôtre; videz-y aussi les cent mille poches de leurs ambulants, de leurs contrôleurs, de leurs inspecteurs, de leurs receveurs, de leurs commis, de leurs agents. Purifiez l'air de cet immonde essaim d'insectes qui se jettent sur les travaux, les gains, la vie de votre bon peuple. Je dressais d'avance l'acte d'accusation de ces soixante hauts prêteurs de fonds; mais je ne concluais qu'à la suppression de leur ferme. Le tribunal révolutionnaire, environ vingt ans après, conclut à la peine de mort, et les têtes de trente d'entre eux tombèrent le même jour.

Le roi ne me répondit pas, car ma lettre devait à peine être arrivée qu'il mourut. Louis XVI monta sur le trône.

Mon jeune ami, la suite à demain, à souper, à cette heure, à cette place.

Troisième souper. Louis XVI avait quelques années de moins que moi. Je lui écrivis; je lui parlai encore plus franchement qu'à son prédécesseur. Dans ma simplicité, dans mon inexpérience, je croyais qu'il avait sous les yeux la lettre que j'avais déjà écrite. Et, par ma nouvelle lettre, j'ajoutai : Au fait, Sire, vos tailles sont, quant à l'assiette, entre les mains des cours des aides et des élections, et, quant à la perception, entre les mains des receveurs des tailles en titre d'office.

Votre ministre des finances n'est donc qu'à moitié ministre des

finances ; il n'en administre pas les recettes, il n'en administre que les dépenses.

Le nouveau roi, comme vous devez croire, ne me répondit pas non plus, ni à cette lettre, ni à d'autres qui la suivirent, et Louis XVI me paraissait encore plus mort que Louis XV. C'est que mes projets ne parvenaient pas à ce bon prince, un des meilleurs rois qui aient régné, un des meilleurs hommes qui aient vécu, soit dit entre nous : car je suis fonctionnaire public et, en cette qualité, obligé, tous les ans, chaque vingt-un janvier, d'aller, pour conserver mes appointements tels quels, jurer, comme les autres, haine à la royauté, et donner un coup de pied à sa statue. Mes projets tombèrent entre les mains d'ignorants et d'insouciants commis ; ils ont demeuré quinze ou vingt ans dans les cartons. Enfin la révolution, qui a déplacé tant d'hommes et tant de choses, les avait jetés dans les magasins d'un épicier, où, par le plus grand des hasards, je les ai trouvés avec une centaine d'autres. Je les lus, je les relus tous avec attention. Les plus anciens, qui ne remontaient pas au-delà du commencement du siècle, n'étaient guère que la vieille dîme royale de Vauban, tournée et retournée, mais toujours très reconnaissable. Ceux du milieu du siècle, époque à laquelle la doctrine des économistes s'était répandue, ne parlaient que d'un impôt unique, d'un impôt sur les terres, ou de deux impôts au plus, l'un sur les comestibles, l'autre sur les boissons. Ceux des temps postérieurs offraient une plus grande variété, surtout une plus grande étendue de vues. J'en trouvai de fort utiles, j'en trouvai d'excellents, et je puis même t'assurer en toute vérité qu'il n'y a aucune des nouvelles institutions de nos finances, dont l'indispensable nécessité a hâté la révolution, qui n'ait été proposée dans ma collection de projets, et cela doit être : ces projets n'étaient que les rédactions écrites des divers chefs de la grande pétition verbale du dix-huitième siècle, relative à la perception des finances, qui, depuis je ne sais combien de siècles, était retenue dans un désordre connu de toute l'Europe.

Mon ami, prends les financiers, même les plus vieux ; défie-les d'inventer un plus mauvais système que celui qui nous régissait, ils ne le pourront. La révolution, toute puissante, tout absolue, endoctrinée par Sulli, Colbert, Turgot, Necker, Clavière, et par les traités de Desmaretz, de Forbonnais, de Letrône, des économistes, des encyclopédistes, est venue enfin en décréter un nouveau. Égalité d'impôt! égalité d'impôt! a-t-elle dit. Mon ami, redouble d'attention, car je veux faire de toi un

jeune savant, non pour parler mais pour entendre ceux qui parlent.

La première contribution à asseoir doit être celle des fonds de terre. La nouvelle loi des finances l'a appelée contribution foncière. Elle a voulu que le territoire de chaque commune fût divisé en sections ; que les divers propriétaires choisissent des commissaires chargés d'évaluer, en assemblée municipale, contradictoirement avec chaque propriétaire intéressé, le revenu des diverses propriétés de chaque section ; que, sur les états détaillés de toutes ces évaluations, appelés états de section, fussent faits les relevés du revenu des propriétés de chaque habitant ou matrices de rôle, et que sur ces matrices de rôle fussent formés les rôles ou états des parts contributives de tous les habitants. Mais entre les divers départements de la France la répartition de la contribution totale est-elle juste? non; entre les diverses communes de chaque département? non; entre les divers habitants de chaque commune? non. Remarquez toutefois que cette loi si imparfaite, si incomplète, si défectueuse, est la moins imparfaite, la moins incomplète, la moins défectueuse, par conséquent la meilleure. Elle deviendra dans la suite encore meilleure, lorsque, par un cadastre général, ou par d'autres moyens d'une estimation générale des produits territoriaux, on sera parvenu à une exacte répartition, ou, comme dit un de mes projets manuscrits, à une *péréquation d'impôt.*

Naturellement la contribution foncière, ou des revenus des fonds de terre, a dû être suivie de la contribution mobilière ou des revenus non territoriaux, évalués d'après le prix présumé du loyer de l'habitation. Cette loi, quoiqu'elle soit aussi la meilleure, c'est-à-dire la moins mauvaise, est bien moins susceptible de perfection que la précédente, en ce que la matière imposable est moins ostensible. Cette loi est d'ailleurs fort obscure, ou, en d'autres mots, fort mal écrite. Petit Robert, si tu veux apprendre à t'exprimer avec clarté et netteté, lis plusieurs de nos livres, ne lis pas plusieurs de nos lois.

Naturellement aussi la contribution mobilière a dû être suivie de la contribution industrielle ou de la loi des patentes. Quelle bonne, quelle excellente loi que celle qui, déclarant l'industrie libre, qui, voulant que chacun eût le droit d'exercer l'état qui lui convient, impose indistinctement les divers états suivant leurs gains présumés! Quelle bonne, quelle excellente loi que celle qui, pour l'examen de la capacité et de l'habileté à exercer les divers états, s'en rapporte à l'intérêt de ceux qui paient et surtout à la concurrence! De combien d'inventions, de perfec-

tions, de richesses, d'avantages, ne doit-elle pas être la mère!

Si l'on voulait former une langue financière d'après de vraies analogies, il faudrait prier l'Académie de nous donner un adjectif dérivé du mot enregistrement. En attendant, je dirai que la contribution de l'enregistrement est aussi une bonne, une excellente loi, en ce qu'elle ne vous demande de l'argent que lorsque vous en avez, en ce qu'elle ne vous fait ouvrir la bourse que lorsqu'elle est pleine, que lorsque vous achetez, que lorsque vous succédez. Toutefois nos législateurs ne doivent pas perdre de vue que le trop est toujours le trop, qu'il faut prendre garde que, par un tarif trop fiscal, les fonds de terre baissent, et que, lorsqu'il s'agit de succession, au lieu des héritiers ce soit l'état qui hérite.

L'Académie aurait, je crois, encore plus de peine à admettre comme français l'adjectif dérivé de timbre; aussi n'oserai-je insister. Je dirai donc que la contribution du timbre est aussi, par les mêmes raisons, bonne, excellente. — Telle est encore celle des amendes, qu'on pourrait nommer la contribution pécuniaire pénale. —Telle est celle des hypothèques, qu'on pourrait nommer la contribution hypothécaire. — Telle est celle des droits de greffe, qu'on pourrait nommer la contribution judiciaire. — Telle est celle de la garantie, qu'on pourrait nommer la contribution somptuaire de la marque d'or et d'argent. — Telle est celle de la poudre de chasse, qu'on pourrait nommer la contribution somptuaire de la poudre de chasse. — On pourrait dire aussi la contribution somptuaire du tabac, dont on a si mal à propos aboli l'ancien mode de vente exclusive, au grand préjudice du trésor, au plus grand préjudice de la santé.

Je voudrais bien aussi qu'on dît la contribution somptuaire de quelques autres objets, et qu'alors on pût supprimer la contribution des loteries; entendons-nous, qu'on pût supprimer les loteries.

Les loteries sont désastreuses pour les mœurs. Les droits de barrière le sont pour le commerce : cette contribution est encore à supprimer. — Il en est de même de celle qui est établie sur les voitures publiques.

Le commerce serait allégé par la suppression de ces deux contributions; il le serait aussi par la réduction du taux des ports de lettres, qu'on pourrait nommer la contribution épistolaire.

La contribution du commerce étranger ou contribution des douanes, qu'il n'est guère possible de nommer autrement, a certaines dispositions qui me paraissent aujourd'hui mauvaises et qui avec le temps peuvent devenir bonnes, par la même rai-

son que les meilleures dispositions qu'elle a aujourd'hui peuvent avec le temps devenir les plus mauvaises.

Mon jeune ami, la suite à demain, à souper, à cette heure, à cette place.

QUATRIÈME SOUPER. Petit Robert, a continué mon beau-père, tu as quinze ou seize ans; tu dois avoir au moins aussi bonne mémoire que moi, qui en ai cinquante de plus.

Voici deux états d'impositions; tâche de les retenir.

Anciennes tailles, y compris les trois vingtièmes à l'époque de la révolution, 160 millions. — Nouvelle contribution foncière, y compris les portes et fenêtres, 230 millions. — Ancienne capitation, 40 millions. — Nouvelle contribution mobiliaire, 40 millions. — Ancien droit pour la réception des maîtres artisans et pour celle des marchands, produit inconnu. — Nouvelle contribution industrielle ou des patentes, 20 millions. — Ancien contrôle des actes, produit inconnu. — Nouvelle contribution de l'enregistrement, 70 millions. — Ancien papier timbré, produit inconnu. — Nouvelle contribution du timbre, 20 millions. — Anciennes amendes, produit inconnu. — Nouvelle contribution pénale ou des amendes, 2 millions.

Ancien droit des hypothèques, produit inconnu. — Nouvelle contribution hypothécaire, 5 millions.

Anciens droits des greffes, produit inconnu.— Nouvelle contribution judiciaire ou des greffes, 5 millions.

Ancienne marque d'or et d'argent, produit inconnu. — Nouvelle contribution somptuaire de la marque d'or et d'argent, ou droit de garantie, un million.

Ancienne régie des poudres, 800 mille francs. — Nouvelle contribution somptuaire de la poudre de chasse, 500 mille francs.

Ancienne régie du tabac, 30 millions. — Nouvelle contribution somptuaire du tabac, 8 millions.

Anciennes gabelles, 60 millions. — Produit des salines de l'état, dont le sel est aujourd'hui marchandise libre, 7 millions.

Anciennes loteries royales, 10 millions. — Nouvelle contribution des loteries nationales, 10 millions.

Anciennes traites intérieures, produit inconnu. — Nouvelle contribution des barrières, 25 millions.

Anciennes messageries, un million. — Nouvelle contribution des voitures publiques, un million.

Anciennes postes, 10 millions.— Nouvelle contribution épistolaire ou des ports de lettres, 12 millions.

Anciennes traites foraines, produit inconuu. — Nouvelle contribution du commerce étranger ou des douanes, 12 millions.

Si à ces anciennes diverses impositions on ajoute les droits perçus par la ferme générale sur les douanes intérieures ou extérieures, les entrées de Paris, le domaine d'Occident, qui se portaient à 78 millions; — Les droits réunis, sur les boissons, le cuir, le papier, les cartes, qui se portaient à 50 millions; — Les droits casuels et du marc d'or, qui se portaient à 7 millions; — Les impositions des pays d'états, qui se portaient à 20 millions; — Les impositions mises en remplacement des corvées, qui se portaient à 20 millions; — Les décimes ou impositions du clergé, qui se portaient à 10 millions; — Les revenus du domaine et impositions domaniales, qui se portaient à 50 millions; — Et quelques autres revenus, que j'ai mentionnés et dont j'ai déclaré que les produits m'étaient inconnus, je trouve que les anciennes impositions étaient, années communes, de 550 millions.

Si à ces nouvelles diverses contributions on ajoute les revenus des forêts nationales, qui se portent à 25 millions, les revenus des domaines nationaux, qui se portent à 10 millions, et quelques autres revenus, contributions ou produits moins importants, on aura pour les nouvelles contributions environ 500 millions.

D'après mes calculs, je crois que les contributions de la France, agrandie par la réunion des nouveaux départements, sont diminuées, depuis la révolution, années communes, du cinquième et peut-être du quart et qu'à la paix elles le seront de près de la moitié, si, comme l'annonçait le comité des finances du conseil des Cinq-Cents, les contributions pouvaient être réduites à 400 millions.

Mon jeune ami, la suite à demain, à souper, à cette heure, à cette place.

Cinquième souper. Avant la révolution, il y avait trois grandes dépenses, celles de la guerre, de la marine et de la cour; il y en avait encore une plus grande, celle de la dette publique.

Depuis la révolution, comme tu vas le voir dans le tableau des finances de l'année dernière, 1799, la grande, la très grande dépense est celle de la guerre. Elle dessèche le trésor. Elle se porte à 400 millions; — Celle de la marine à 150 millions; — Celle de l'intérieur à 40 millions; — Celle des finances à 5 millions; — Celle de la justice à 9 millions; — Celle de la police à 2 millions; — Celles des relations extérieures à 5 millions; — Celle du Corps législatif à 11 millions; — Celle du Directoire exécutif à 3 millions; — Celle des rentes perpétuel-

les et viagères à 72 millions; — Celle des pensions à 12 millions : — Total 709 millions.

Mon jeune ami, la suite à demain, à souper, à cette heure, à cette place.

SIXIÈME SOUPER. Il y avait autrefois un déficit, que certains ministres nous disaient être de 24, de 30 millions, d'autres de 100, de 140 millions.

Il y en a aujourd'ui un, tantôt grand, tantôt plus grand, et tantôt encore plus grand.

Aujourd'hui, que nous sommes plus expérimentés, plus habiles, nous ne payons pas le déficit; nous le portons à l'arriéré. Autrefois nous le payions; nous empruntions.

Mon petit ami Robert, il y a long-temps que nous empruntons.

Louis XIV, si guerrier, si magnifique, laissa, en 1715, à sa mort, deux milliards de dettes.

Quelques années après, pendant la régence de son neveu, il vint d'Ecosse un homme, nommé Law, qui promit de payer toute cette dette, fût-elle plus grande, avec un papier-monnaie hypothéqué sur les richesses du Mississipi. Les créanciers de l'état s'empressèrent d'échanger leurs contrats de créance contre ce papier, qu'ils trouvèrent excellent; et tant que la mode de ce papier dura, personne jamais ne voulut l'échanger. Trois milliards de billets pouvaient à peine suffire. La mode passée, tout le monde courut porter ses billets à la caisse, reprendre son argent; la caisse était vide, et, sous le nom de Law, l'état avait fait banqueroute.

Rien ne peut corriger les capitalistes de Paris de prêter leur argent à l'état, que rien ne peut corriger d'emprunter. En 1789, à l'époque de la révolution, la dette publique s'était élevée au moins à quatre milliards.

Jusqu'à ce qu'en 1796 l'état eût fait perdre à ses créanciers les deux tiers de leurs créances et une partie du tiers restant, appelé tiers consolidé, les créanciers de l'état se vantèrent d'avoir fait la révolution.

Mon jeune ami, la suite à demain, à souper, à cette heure, à cette place.

SEPTIÈME SOUPER. — Petit Robert, mets ton argent sur le bord de la rivière: il sera très bien placé en grandes et belles prairies; ne le jette pas dans la rivière, ne prête pas à l'état: car, en tout temps et en tout lieu, les états ne s'acquittent que par des banqueroutes.

Je suis fort content de toi, mon jeune ami, a ajouté mon beau-père. Tu seras un excellent financier; tu n'as pas perdu un seul

mot, un seul chiffre; continuellement tu as été attentif. En récompense, je vais achever de te raconter mon histoire.

Tu as vu que je ne gagnai pas grand'chose à envoyer des projets au gouvernement; il n'en a pas été de même dans la suite.

Après la chute de Robespierre, les hommes et les choses sortirent de la torpeur pour entrer dans une espèce de mouvement frénétique. Il n'y eut plus de commerce, plus de rapporrs sociaux, plus de mœurs nationales, tout devint agiotage. On agiota sur les marchandises, sur les denrées, sur les places, sur les fonctions, sur les réputations, sur l'esprit public, sur la stabilité du gouvernement. On agiota principalement sur le tiers consolidé des pauvres rentiers, sur les reconnaissances de l'emprun forcé, celles des fournitures faites à l'état, sur les créances des fournisseurs, sur les créances de l'arriéré, enfin sur tous les genres d'effets publics; j'en excepte les assignats, dont la valeur dépérissait de plus en plus, èt dont les planches furent brisées par un décret qui, deux ou trois ans plus tôt, aurait à cette immense masse d'assignats conservé sa valeur monétaire.

Nous voilà sans doute, disions-nous, à tout jamais délivrés du papier-monnaie. Nous le disions, nous le répétions, que subitement il nous tombait sur la tête une pluie de deux milliards quatre ceuts millions de mandats territoriaux, destinés, pour les bonnes gens, à racheter quarante-cinq milliards d'assignats. Ces mandats avaient un cours forcé, étaient armés de toutes les lois comminatoires. Cependant ils disparurent; le premier vent en balaya le perron du Palais-Royal et les autres perrons de Paris et de la France.

C'était surtout de la dépréciation des papiers-monnaies que vint l'agiotage. J'en écrivis avec franchise au comité des finances. Mon mémoire lui disait que cette double fièvre faisait mourir le corps social; je ne reçus pas de réponse.

Mon jeune ami, la suite à demain, à souper, à cette heure, a cette place.

HUITIÈME SOUPER. — Je t'ai dit que je ne reçus pas de réponse du comité des finances, mais, peu de temps après, un membre de ce comité me consulta sur l'établissement d'un ban-que nationale ou caisse d'escompte et sur l'établissement d'une caisse d'amortissement. Fais comme moi, petit Robert; je n'en approuvais pas l'organisation. Il désirait que je l'approuvasse; je ne lui en dis pas moins mon avis.

Une banque ou caissse d'escompte, lui répondis-je, si elle est, comme avant la révolution, une association de capitalistes qui,

ayant porté leur argent en commun dans une caisse, émettent, sur ce gage, des billets de caisses, ou les donnent en paiement des effets de commerce qu'ils escomptent au taux légal, est fort bonne, en ce que la masse du numéraire en est augmentée : car la somme des billets émis est souvent d'une valeur dix fois plus grande que celle de l'argent déposé dans la caisse, en ce que l'action de la circulation du numéraire en est augmentée ; car, quelle que soit la confiance qu'on ait dans les billets de caisse, on paie plus volontiers et plus vite avec ces billets qu'avec de l'argent ; mais, aussitôt que cette caisse devient une banque ou caisse nationale d'escompte, elle est frappée de mort par la peur que la toute-puissante et toute nécessiteuse main du gouvernement, au premier moment de détresse, la vide jusqu'au dernier écu.

Quant à une caîsse d'amortissement, elle est bonne aussi de sa nature : avec les fonds que lui donne l'état elle en rachète les créances passives au cours de la place ; par des opérations bien combinées, elle doit, dans un temps limité, acquitter toutes les dettes et rendre blanc le grand-livre ; mais comme la toute-puissante et toute nécessiteuse main du gouvernemeut peut, au premier moment de détresse, la vider de même jusqu'au dernier écu, il faut que, par son essence, elle soit entièrement indépendante.

Enfin, mon ami, j'osai demander à ce représentant la place de receveur général de mon département ; je l'obtins.

Mon jeune ami, la suite à demain, à souper, à cette heure, à cette place.

Neuvième souper. Peu de temps après, le député dont je t'ai parlé hier se retira des affaires et alla demeurer dans le fond de sa province. Il n'a cependant cessé de s'occuper de l'administration des finances, et n'a cessé de m'écrire ; fais comme moi, j'ai toujours tout quitté pour lui répondre.

Il me demanda un jour pourquoi nos grands ministres n'avaient pas mille fois brisé cette vieille mauvaise machine des finances. Je lui répondis qu'il leur aurait fallu pouvoir briser le clergé, la noblesse, ou, ce qui revient au même, leurs antiques priviléges ; qu'il leur aurait surtout fallu pouvoir briser le parlement, qui avait la sanction de toutes les lois des finances, qui n'entendait rien en finances, qui voulait faire le capable, qui refusait d'enregistrer la création d'un impôt, qui refusait ensuite d'enregistrer la suppression du même impôt, qui, ainsi que toutes les oppositions, s'opposait et au bien et au mal que voulait faire le ministère.

Il me demanda encore s'il ne conviendrait pas d'exiger des

fonctionnaires financiers un cautionnement en argent. Rien ne conviendrait moins, lui répondis-je : les anciens financiers, au moyen de leurs cautionnements, qui ne s'élevaient guère qu'à 120 millions, s'étaient rendus inamovibles.

Dans une autre lettre il me fit plusieurs questions, auxquelles je fis la réponse suivante : Je conviens que les finances nationales coûtent beaucoup ; mais, bien que la machine soit immense, elle est simple : d'un coup d'œil on voit toutes les pièces, toutes les pièces inutiles.

Les percepteurs cantonnaux perçoivent les impositions directes ou fixes, les versent dans la caisse du receveur général du département, qui les verse dans la caisse de la trésorerie nationale.

Les receveurs du droit d'enregistrement, du timbre, et de quelques autres impôts y réunis, les versent dans la caisse du receveur général du département ; ils ont des inspecteurs par arrondissement, et un directeur par département, qui correspond avec une direction générale.

Mon jeune ami, la suite à demain, à souper, à cette heure, à cette place.

Dixième souper. Je fus encore obligé d'ajouter dans une nouvelle lettre : Quand on aura supprimé les droits de barrière, ce qui ne peut tarder, le nombre des autres employés des finances n'est plus d'aucune considération, car le receveur général du département est vraiment le receveur de toutes les recettes, en même temps qu'il est le payeur général de toutes les dépenses.

N'établissez pas d'autres places ; vous n'aurez plus à en réformer : vous êtes parvenu à la plus grande simplicité.

Et, ajoutai-je, si vous voulez savoir aussi mon avis sur les autres gens de plume employés par l'état, je vous dirai qu'il me paraît bien difficile aussi d'en réduire le nombre. Soyez vrais du moins avec vous-même ; vous avez fait, depuis la révolution, 8 ou 10,000 lois, qui, pour leur exécution, exigent un bien grand nombre d'agents. Voyez s'il ne serait pas plutôt possible de réduire le nombre de vos lois.

Il m'écrivit encore sur ce même sujet. Je lui répondis : Je ne nie cependant pas que, dans certaines administrations, il n'y ait quelques réformes à faire ; mais, à Paris, comme en province, ces réformes éprouveraient de bien fortes oppositions. Entrez à Paris, dans l'hôtel d'un ministre, vous trouverez que les noms des chefs et sous-chefs sont les mêmes que ceux des députés au Corps législatif. En province, les employés sont fils ou cousins de hauts magistrats ou de hauts administrateurs. Ensuite, répon-

dant à une autre partie de sa lettre, j'ajoutai : Je ne sais aucun moyen de rendre les employés des bureaux d'administration plus polis. Il faudrait toutefois que le public fût juste et n'exigeât pas d'hommes courbés sept ou huit heures de suite dans une atmosphère usée par le poêle et la respiration, la même heureuse disposition d'esprit que celle d'un de nos 600 représentants, allant, après dîner, du salon du restaurateur à la comédie ou à l'Opéra. Je terminai ainsi : Votre carte topographique des corridors et des bureaux des administrations publiques, à placer à la porte d'entrée, ne serait d'aucune utilité. Elle ferait même rire, si les malheureux solliciteurs ou pétitionnaires pouvaient en avoir envie.

Mon jeune ami, la suite à demain, à souper, à cette heure, à cette place.

Onzième souper. L'ancien représentant ne m'avait pas écrit depuis long-temps ; enfin le mois dernier j'en reçus une autre lettre. Comment s'y prendre, me demandait-il, pour prévenir cette horrible dilapidation des finances, qui va nous ramener la monarchie ? Dans les grandes agitations des états, il n'y a que révolution, contre-révolution, monarchie, république, république, monarchie. Représentant, lui répondis-je, on venait de m'apprendre qu'il avait été réélu : rien n'est plus vrai, un roi est tout prêt à nous venir du désordre des finances. Pour y ramener l'ordre, il vous faut rétablir la rigoureuse spécialité des dépenses. Il vous faut des cours des comptes siégeant dans le fond des départements, le plus loin possible des ministres ; surtout et avant tout, il vous faut des comptes publics, imprimés par milliers et par millions, des comptes où les dépenses soient bien détaillées, car il n'y a rien de plus obscur que les blancs de tous les comptes.

Enfin, pour terminer, je te dirai, mon petit ami Robert, que, si au commencement du siècle la finance était peuplée de laquais et de gens du plus bas étage, qu'on appela papiers bleus de la couleur des billets de Law, elle l'était, à l'époque de la révolution, des hommes les plus élégants, les plus instruits ; et aujourd'hui elle est de même en général bien composée. Je te dirai encore, mon petit ami Robert, qu'avec la recette du district j'ai marié deux filles, qu'avec la recette du département j'en ai marié [illegible]tre, que j'ai aussi bien établi mes fils, que je me suis toujours bien logé, bien nourri, bien vêtu, bien entretenu. Dans notre état le sort des apprentis et des garçons ne vaut guère mieux que dans les autres états ; mais le sort des maîtres n'est pas le pire. Si dans la suite, quand tu y seras parvenu, tu en conviens franchement, tu feras comme moi ; si au contraire tu

te plains, tu cries, les poches, les mains et la bouche pleines, tu feras comme les autres.

J'ai fini, mon jeune ami ; je suis fâché de ne pouvoir plus maintenant retenir ton frère.

Décade CI. — LA DÉCADE DU BEAU PRÉCEPTEUR.

Quelle année comptions-nous, il y a six ans ? a demandé Gervais. Il a réfléchi un moment. Je crois que nous étions en 1794, ou si l'on veut en l'an II. Un soir de cette même année, a-t-il poursuivi, je vis arriver chez moi, aux approches de la nuit, un homme mort de peur, de froid et de faim. Je crus devoir d'abord le rassurer en lui affirmant qu'il était chez moi en sûreté, et en lui montrant pendu au lit de ma mère le crucifix, ce signe d'amour et de confraternité universelle. Mais, s'écria-t-il, je ne crains rien ; je ne crains ici que les loups, qui m'ont suivi jusqu'à votre ferme. Je les ai vus, lui répondis-je ; ce sont mes chiens de parc, d'ailleurs fort inoffensifs. Il s'approcha de plus en plus du feu, se déboutonna, et montra, sous une carmagnole grossière, une vieille veste brodée. Ce fut d'abord la vieille veste brodée qui me parla ; ce fut ensuite la carmagnole. On prit toutes sortes de soins de lui, et, en attendant le souper, on lui offrit différents vins, des liqueurs, des conserves. Il trempa ses lèvres dans un verre, et bientôt me voilà son confident, presque son ami. Monsieur, me dit-il, vous désirez sans doute savoir qui vous avez ce soir chez vous ? Je vais vous l'apprendre.

Je suis né dans le temps où la France était, je crois, le plus folle de Rousseau, et surtout de son Émile. Mon père avait sa bonne part de cette folie. Bien des personnes en profitèrent, entre autres la tutrice de ma jeune mère, qui aimait extraordinairement sa pupille. Elle entend parler de mon père, jeune avocat du roi, riche, maître de son sort et à marier ; elle entend parler surtout de son enthousiasme pour l'éducation de Rousseau. Tout aussitôt elle en est encore plus enthousiaste ; elle l'est au point qu'à son tour mon père entend parler d'elle ainsi que de sa pupille, dont il s'empressa d'aller demander la main. Le mariage eut lieu.

Ma mère ne tarda pas à être enceinte. Dès que je fus né, il se présenta une foule de précepteurs, parmi lesquels mon père dis-

tingua un grand adolescent qui savait l'Emile par cœur, comme une leçon de classe. Monsieur, dit-il à mon père, après lui avoir récité d'un ton emphatique le passage relatif au gouverneur de l'enfant, je crois être, je suis cet homme. Il était bien jeune; mais le livre ne le trouvait pas trop jeune, il fut agréé. A peine avait-il mis le pied dans la maison qu'il se prit de dispute avec la servante, qui voulait m'emmaillotter, avec ma mère, qui voulait avoir une nourrice. Il citait l'Emile. Mon père lui donna raison; mais ma mère fit appeler son oncle, capitaine de grenadiers, homme sévère, et qui ne souffrait pas la contradiction. Monsieur, dit-elle à mon père, je me moque de la nouvelle philosophie; sachez que notre maison n'allaite pas depuis cinq cents ans. Alors mon gouverneur voulut au moins une jeune nourrice qui, ainsi que ma mère, vînt d'accoucher, car Rousseau demande avec raison une jeune nourrice pour l'enfant d'une jeune mère. Mon gouverneur tint bon sur le maillot. Le capitaine ne s'en mêla pas, et mes langes furent flottants. Je fus mis dans un large et profond berceau, bien rembourré, où je me démenai impunément tant que je voulus. Point de lisières, de char à roulettes. Peu à peu, en rampant sur les parquets tendus d'un tapis, ou sur les plates-bandes de gazon, j'appris à me relever, à marcher, à courir, à sauter.

Que je dise maintenant une observation que je fis dès que l'intelligence me vint. Je m'aperçus que tout le monde qui m'environnait s'occupait de moi, cherchait à me réjouir. Je me souviens entre autres des visages de carton que mettait en riant ma nourrice pour prévenir la peur que les enfants ont des masques, aussi bien que les détonations graduelles des armes à feu, pour m'accoutumer aux plus éclatantes explosions.

J'eus sept ans; ma nourrice fut congédiée suivant que le portait le livre, toujours ouvert sur la cheminée, comme le rituel de ce qu'on devait faire ou faire faire. Je ne vis alors que le gouverneur. Il devint encore plus jovial; mais il ne m'enseignait que ce que j'avais envie d'apprendre, mais il me donnait successivement envie d'apprendre une infinité de choses utiles: j'apprenais en courant, en me promenant, en jouant. J'étais à la campagne, au milieu des arbres, des fleurs, des ruisseaux, des bœufs, des vaches, du laitage, des fruits. J'avais une jolie petite bêche, je labourais, je semais, je récoltais: quel beau paradis! Quel plus beau paradis quand, ayant essayé de différents arts mécaniques, je voulus tourner comme le roi, et ensuite forger comme le dauphin, plus près de mon âge.

Quatorze ans. Mon père, qui jusque alors avait rigidement tenu

la main à ce que mon éducation ne fût pas viciée par le plus léger contact, trouva bon que mon gouverneur vît d'autres gouverneurs, et que moi je visse d'autres élèves. Aussi reçûmes-nous sans difficulté les visites d'un autre gouverneur, qui n'avait guère plus de ving-trois ou vingt-quatre ans, et qui n'en paraissait pas vingt, bien qu'il portât un habit marron, une petite perruque ronde, et qu'il se fît appeler monsieur Jean-Jacques. Du temps que nos deux gouverneurs étaient à conférer sur leurs méthodes et sur leurs succès, mon nouveau camarade et moi nous courûmes nous montrer ce que nous savions. Quant au jugement et à l'esprit, il me semblait que je n'étais pas inférieur ; mais je ne pus me dissimuler que je l'étais à courir, à sauter, à lutter, à labourer, à forger, à menuiser, ainsi qu'à tous les exercices de force et d'adresse où les progrès sont visibles et incontestables.

Entre autres gouverneurs chez lesquels le mien m'amena, j'en vis un qui était tout l'opposé de celui dont je viens de parler. Il avait plus de quarante ans, et il était attifé, propre, étiré comme un jeune élégant. Son élève lui ressemblait; c'était un petit monseigneur, tout plaqué de poudre, tout musqué, habillé de satin bleu, galonné d'or de la tête aux pieds. Je lui proposai d'aller courir, sauter, jouer; il feignit de ne pas m'entendre. Bientôt le salon se remplit de monde. Alors il fut dans son élément ; il fit cent jolies petites révérences, répondit avec grâce aux nombreuses questions que, pour plaire aux parents, on s'empressait de lui faire. Lorsque nous fûmes sortis, mon gouverneur remarqua en riant le beau caquet, le beau plumage de ce jeune perroquet.

Quinze ans, quinze ans ! quand donc aurai-je quinze ans ? ne cessais-je de me dire. C'est que toutes les fois que je demandais à mon gouverneur pourquoi des clochers, des cloches, des églises, il me répondait : Pour honorer Dieu. — Qu'est-ce que Dieu ? — Lorsque vous aurez quinze ans, on vous le dira.

Véritablement, au temps marqué pour Émile, mon gouverneur, s'étant levé et m'ayant fait lever de grand matin, m'emmena au sommet d'une montagne magnifiquement décorée de diverses cultures. Une large rivière bordée de beaux arbres coulait devant nous, comme dans le livre, et il va sans dire que bientôt, à l'extrémité d'un immense horizon, le soleil se leva étincelant au milieu d'une irradiation de feux pourprés qui coloraient tout un côté du ciel. Pendant quelques moments mon gouverneur demeura les bras ouverts, ravi d'admiration. J'en fais autant ; enfin nous nous asseyons l'un et l'autre, dans les mêmes attitudes que celles de la gravure. Mon gouverneur rompt le silence :

« Mon enfant, n'attendez de moi ni des discours savants ni de profonds raisonnements... » Et il continua jusqu'à la fin de la profession de foi du vicaire savoyard. Le lendemain, ayant rencontré près du presbytère un jeune avocat parent du curé, qu'il emmena dans notre parc, il répéta en sa présence l'espèce de représentation ou de scène de la veille. Voilà, dit-il en me montrant et en se montrant lui-même, notre religion à tous deux. C'est, lui répondit l'avocat, la religion à la mode ; mais en France les modes, même en fait de religion, ne durent guère, et je ne vois dans la raison ni dans les mœurs la moindre racine à celle-là, car je ne connais pas de plus mauvais prêtre que ce vicaire savoyard ; je ne connais pas même de plus mauvais logicien. Il veut faire entrer son élève dans le temple chrétien, dont il commence par démolir les fondements et par disperser les pierres. Et quand veut-il l'y faire entrer. A l'âge de la plénitude de sa raison. Mais, lui dirais-je, nierez-vous donc, ou ne reconnaîtrez-vous pas les instincts, qui sont les fils invisibles, et cependant sensibles, par lesquels la main de Dieu conduit tous les êtres animés ? Nierez-vous que l'homme en soit incomparablement doté ? Nierez-vous que, par ses instincts, l'homme soit forcé d'abord, comme les animaux, à sucer le sein de sa mère, ensuite à manger, ensuite à marcher, ensuite à obéir à la gamme, à la mesure, à chanter, à danser ; ensuite à se faire la parole, à parler ; à se faire la pensée, à penser ; à se faire la raison, à raisonner ; à s'ouvrir ces trois nobles manifestations de l'existence et de l'action de son âme ? Eh bien ! l'instinct de l'amour du créateur, c'est-à-dire l'instinct de la religion, est encore plus sensible ; le nierez-vous ? Mais niez donc aussi toutes les religions qui, dans tous les temps, ont rempli toute la terre. Et vous, que voulez-vous que, jusqu'à quinze ans, devienne dans le jeune homme cet instinct, destiné, comme tous les instincts sociaux, à se communiquer ?

Enfin j'ajouterai : quant a moi, je pense que nos saints évangiles sont la sainte expression de l'instinct du juste et de l'injuste, sortie de la bouche de l'Homme-Dieu, dont l'immense avenir respectera toujours plus et toujours expliquera moins les mystères de sa divine naissance, de sa divine vie, de sa divine mort, de sa divine nature, qui demandent plutôt notre profonde adoration que l'admiration théâtrale, que l'emphase d'un prêtre rhéteur. Je crois les hommes qui ont vu Jésus-Christ, qui ont scellé de leur sang leur conviction, leur témoignage ; j'ai foi à la foi des martyrs. Je crois un grand raisonneur qui découvre dans les antiques et authentiques livres d'un peuple ennemi du christia-

nisme les preuves de cette religion plusieurs siècles avant qu'elle fût instituée; j'ai foi à la foi de Pascal; je crois cette grande église de tous les divers peuples, cette grande église de l'Europe, qui civilise le monde; j'ai foi à la foi de l'église.

Oh! comme j'écoutais! Je ne perdais pas un mot. La profession de foi de l'avocat est depuis devenue la mienne.

J'avais dix-huit ans, ou bien près, et monsieur mon gouverneur, au lieu de me chercher une Sophie, s'en était clandestinement donné une. C'était une grande jolie enfant, fille d'un métayer, qui se garda bien de fermer les yeux. Un beau matin le voilà qui cueille un panier de fraises et va à la ville le porter à mon père. Plus de gouverneur.

Mon père voulut achever lui-même mon éducation; alors enfin il vit combien celle de Rousseau était défectueuse, souvent impraticable. Je le vis bien mieux par ma propre expérience: car, après m'avoir prudemment retenu quelque temps au milieu de ses nombreux neveux et des nombreux neveux de ma mère, mon père m'ayant envoyé à l'université, je me trouvai comme tombé dans un monde nouveau, monde toutefois où j'étais destiné à vivre.

Mes beaux camarades et moi nous nous étions d'abord épris d'une vive amitié mutuelle. Eh bien! nous fûmes bientôt obligés de nous séparer. Je me levais de grand matin, je me couchais de bonne heure; ils faisaient le contraire. J'aérais l'appartement; ils ne voulaient ouvrir ni portes ni fenêtres, ils tremblaient au plus petit vent, au plus petit courant d'air. J'aimais le gros pain bien cuit, le gros vin fait avec des raisins mûrs, la bonne viande, le bon bouillon, les légumes, le laitage, les fruits surtout; il leur fallait des ragoûts, des vins fins. Courir la campagne, sauter, me plaisait avant tout; mais il me fallait comme eux marcher gravement, tenir la tête droite, crainte de déranger mes grandes boucles à la Montauciel.

Ces jeunes gens devaient tomber malades, et véritablement, comme hommes du beau monde, ils tombèrent malades. D'après mon éducation, je ne voulais autour d'eux ni peur, ni médecine, ni pharmacie, ni médecins, ni apothicaires; mais ce fut inutilement. En les servant, surtout en étant contrarié dans mon service, je tombai moi-même malade. J'étais résolu à guérir sans le secours de personne; mais ces jeunes gens rétablis, ragaillardis, s'emparèrent des abords de mon lit, et, par grande amitié, me traitèrent à leur manière. J'eus un médecin, un chirurgien, un apothicaire; toutefois, en peu de jours, la santé que je m'étais antérieurement donnée aux champs reprit le dessus.

C'est maintenant surtout que l'éducation de Rousseau commence à avoir tort.

Mes camarades m'avaient enfin déterminé à voir la société, à aller dans les beaux cercles. Je ne connaissais aucun des mille petits usages, des mille petites lois qu'il faut connaître. J'étais là comme un villageois travesti; j'avançais, je reculais, j'essayais, je tâtonnais, je demandais, j'interrogeais, je faisais rire.

Ma véracité littérale et continue était encore bien plus risible au milieu d'hommes qui vous disaient : Votre serviteur très humble, et qui n'auraient pas daigné vous toucher dans la main; qui vous disaient : Disposez de tout ce qui est à moi, et qui ne vous auraient pas prêté un écu, et qui souvent étaient en même temps moitié faux, moitié vrais : car ils auraient mille fois mieux aimé mourir que de forligner hors de l'honneur, hors du genre de probité dont le défaut fait pendre les voleurs. Alors dans ce premier temps me trompait qui voulait, et si je n'étais pas trompé toujours, c'est que toujours on ne le voulait pas. Mais peu à peu le monde me donna, en me la faisant payer, son indispensable éducation. J'appris à hurler avec les loups, et aujourd'hui je ne hurle pas moins bien qu'un autre.

Je sautai de mon université dans la maison paternelle, où je revins un homme tout changé : en même temps que j'avais raccordé les connaissances des arts, les connaissances physiques, géométriques, les connaissances des langues, que m'avaient données mon gouverneur, j'y avais ajouté celles qui me manquaient. Je m'étais d'ailleurs entièrement débarrassé des chaînes philosophiques de ce roman d'Émile, livre très bon, très mauvais, très utile, très dangereux, rempli de vérités, de doutes, d'erreurs, admirablement systématisé, excepté dans la partie religieuse, qui s'y trouve plaquée, incrustée et point fondue, admirablement raisonné, même dans les plus notables erreurs, admirablement écrit, à quelques fautes de langue et à quelques genevoisismes près. Rousseau parle plusieurs fois de postérité, mais je crois que le temps, dans son long cours à travers les siècles, posera sur ses rives les livres devenus inutiles. Or, l'éducation de l'Émile, fût-elle bonne, n'est pas destinée au cinq-centième, au millième des enfants.

Quant à moi personnellement, je rejetai le dénoûment d'Emile, et, au lieu de sa demoiselle de château, de sa Sophie, je fis choix d'une toute jeune personne, d'une petite Aurore, bien plus fraîche, bien plus pudique. C'était la fille du métayer dont je m'étais épris en même temps que mon gouverneur; mais elle m'avait à moi naïvement donné son cœur aussitôt que je lui avais

offert le mien. Elle avait quatorze ans commencés ; j'en avais dix-huit. Nous voilions nos feux : tandis que j'accueillais froidement les propositions d'alliances avec de jolies et riches personnes que m'indiquaient mes parents, Marguerite en faisait de son côté autant à l'égard des nombreux partis qui se présentaient. Enfin, et tout à coup, la Bastille et la monarchie s'écroulent. Alors je parle hardiment à mon père et à ma mère ; je leur dis que mon alliance avec Marguerite sera à nous tous un paratonnerre ; je les persuade, et notre contrat est signé à la lueur du premier incendie des châteaux.

Les nombreux villageois, parents de mes jeunes enfants, se sont entendus avec leurs amis pour me faire secrétaire de municipalité, officier municipal, greffier de justice de paix, juge de paix, et, le mois dernier, un oncle maternel, un de ces comtes ou marquis représentants dont il y a tant à la Convention, me trouvant en sabre et moustaches de juge de paix, m'a nommé un de ses délégués. Je suis à mon tour un petit représentant; mais au lieu d'avoir une voiture, ainsi que mes pareils, je vais à pied, comme si j'apprenais encore à être Émile.

Le lendemain au matin, après déjeuner, je me levai pour reconduire mon hôte. Je vous remercie, me dit-il, de votre généreuse hospitalité ; si jamais vous avez besoin de moi, souvenez-vous de mon nom. Adieu, Monsieur, adieu ! Et, après avoir passé la porte, il se mit à crier : A revoir, citoyen ! à revoir ! Vive la république ! Vive la Montagne ! Cela dit, il s'élance dans le chemin, et je le vois encore courir comme quelqu'un qui a appris à marcher sans lisières.

Décade CII.

LA DÉCADE DE L'ÉDUCATION COMMUNE.

Qu'on me dise pourquoi les émanations de Genève se portent presque exclusivement sur la France. Le ministre des finances Clavière nous en était venu. Avant, le sanguinaire conventionnel Marat nous en était venu. Avant, le ministre principal Necker nous en était venu. Avant, le philosophe Rousseau nous en était venu aussi. Tous en étaient venus pour prendre leurs grades de célébrité. Et pour y parvenir, ils ont tous quatre agité ou ré-

genté la France chacun à leur manière. Un seul vit encore : c'est Necker, qui est aussi oublié, aussi mort, que s'il ne vivait plus. Mais Rousseau vit dans ses ouvrages plus que pendant sa vie : il nous conseille, nous exhorte, nous commande. Rousseau n'avait pas su se faire des notions historiques justes ; il était enthousiaste des anciens, surtout des Spartiates, les plus tyranniques oppresseurs de la terre. Il parle avec admiration de l'éducation commune des enfants de Lacédémone dans l'Émile, livre à la tribune de la Convention le premier des livres et pouvant les remplacer tous. Aussi, dès que l'éducation fut à l'ordre du jour, les passages de Rousseau retentirent aux hauts échos de la Montagne : il fut successivement question d'enlever aux parents leurs enfants, de les faire élever en commun aux frais de l'etat, de s'emparer de leur âme, de leur cœur, de leurs pensées, au profit de la république. Ces motions furent accueillies avec transport, furent claquées des pieds et des mains, aux tribunes des Jacobins et de la Convention ; elles effrayèrent long-temps la France, et les mères tinrent leurs enfants de plus en plus serrés dans leurs bras.

Je vous raconterai à ce sujet que dans ce temps, c'était en été, une femme d'une mise assez distinguée, tenant par la main trois petits enfants, deux garçons et une fille, passa devant ma maison. Elle était exténuée de fatigue ; elle n'osait pas entrer, elle regardait si la porte ou la fenêtre s'ouvrait. Je courus lui proposer de venir se reposer. Je fis dresser la table et je m'empressai de lui offrir, ainsi qu'à ses enfants, des œufs, du beurre, des merises. Monsieur, me dit-elle, je fuis, avec ces trois petits innocents, le couteau des nouveaux Hérodes. Je ne puis aller en Égypte ; je vais dans les rochers du Vigan, où je suis née, les soustraire à ce que nos maîtres, nos rois d'aujourd'hui, appellent l'éducation commune.

Cette femme avait surtout besoin qu'on lui restaurât le cœur. J'y parvins. Elle reprit le chemin de son pays, déchargée du poids d'un grand chagrin, précédée de ses enfants, qui sautaient, dansaient, chantaient, dans la joie de s'en retourner.

Madame, lui dis-je, remarquez, je vous prie, que les trois premiers conventionels, Lepelletier, Condorcet, Danton, qui ont proposé cette éducation commune, ont tous misérablement péri. Il faut, avec les femmes, différemment raisonner qu'avec les hommes. Véritablement Robespierre, que, si vous appelez les conventionnels les rois, j'appellerai le roi des rois, insiste sur cette éducation commune pour faire sa cour aux classes les plus inférieures, où est aujourd'ui descendu le pouvoir, mais il en

voit mieux que personne l'impossibilité ; je la vois aussi de même et vais de même vous la faire voir.

En France on ne compte pas moins de six ou huit millions d'enfants de cinq ans à seize. Leur nourriture et leur entretien à cent vingt francs chacun ferait par année une dépense d'un milliard. Je ne m'en chargerais pas à deux, et je ne vous conseillerais pas non plus de vous en charger. Or vous saurez que les revenus publics ou impôts de la France ne s'élèvent guère qu'à cinq cents millions, levés avec assez de peine. On me dira : Les assignats ! Oui, sans doute, si leur émission possible n'était mesurée à la valeur des domaines nationaux, à moitié consommés, et dont le reste peut à peine suffire aux frais de la guerre, aux charges, aux créances de l'état. On me dira peut-être aussi que les commissions de l'éducation publique ont proposé de faire travailler les enfants aux chemins, au labourage, aux arts mécaniques, aux ateliers publics, au service des hôpitaux, des malades ; mais vous, Madame, qui faites valoir vous-même vos terres, que donneriez-vous des services d'un ou de cent petits vauriens ? Et d'ailleurs, où les loger ? Lepelletier a proposé les grands châteaux : fort bien s'il y avait un grand château par commune, et si, d'ailleurs, dans toutes les communes, un grand château pouvait suffire à tous les enfants.

Je conviens avec vous, Madame, que nos représentants ont fait bien d'autres folies ; eh bien, je suppose qu'ils fassent la plus folle, qu'ils fassent celle-là : voyez les enfants arrachés de leurs foyers, voyez la plaie sanglante de la Vendée déborder dans toute la France. Voyez sur tous les points, voyez les mères : les voyez-vous courir aux églises, aux clochers, les remplir de leurs gémissements, de leurs cris ? A ce désespoir universel, tous les pères, c'est-à-dire tous les peuples en masse prennent les armes ; les hommes, d'homme en homme, les villages, de village en village, les villes, de ville en ville, se poussent, s'amoncellent de plus en plus vers la capitale, où ils environnent, serrent, pressent, étouffent la loi et les législateurs.

DÉCADE CIII. — LA DÉCADE DU CHEVAL BLANC.

Deux fois Armand a prié qu'on le laissât parler, deux fois on n'en a tenu compte. Armand s'est tû ; mais, quand on est allé s'asseoir sous les tilleuls, il est allé s'asseoir à part avec un

de ses amis, et la conversation a commencé entre eux avec une vivacité, un feu, que nous avons remarqué. Plusieurs de nous se sont détachés successivement pour aller écouter ; aucun n'est revenu. Enfin, nous avons tous entouré Armand, et en riant, et par forme d'excuse, nous lui avons proposé de recommencer ; il a recommencé. Hier au matin, entre neuf et dix heures, je me trouvais à Rodez chez mon cousin le juré d'instruction publique, dont certains jours la chambre ne désemplit pas de maîtres ou d'élèves. Nous étions, plusieurs de ses amis et moi, accoudés sur la fenêtre, à regarder, à causer. Tout à coup, du haut de la rue où est située la maison de mon cousin, rue étroite, comme plusieurs rues de la ville, nous voyons venir un grand cheval blanc, efflanqué, maigre, le vrai cheval de l'Apocalypse, duquel descend un jeune élégant de la rue Vivienne ; il se débarrasse fort lestement d'un lourd vilain manteau loué, cela va sans dire, avec le cheval ; il frappe à la porte d'entrée et bientôt à celle de la chambre. Tandis que mon cousin s'est avancé vers lui pour le recevoir, nous disions tout bas : Il est sans doute trop jeune pour vouloir être professeur, mais il est aussi trop âgé pour vouloir être écolier, excepté que ses études, comme celles de bien d'autres, aient été arrêtées par la tourmente révolutionnaire. Bientôt ce jeune homme prit place avec aisance et s'assit. Messieurs, dit-il, je suis inspecteur de l'instruction publique, et, tout en faisant ma tournée générale, je recueille des documents sur les anciennes écoles des divers degrés pour voir quelles sont les pierres de l'ancien édifice qu'il serait possible de porter dans le nouveau. Ces derniers mots nous ont fait rire tous à la fois ; il nous a compris, et il a ri aussi.

Monsieur, a-til demandé en s'adressant à mon cousin, qui autrefois nommait les instituteurs, les institutrices ? — Qu'on appelait les maîtres et les maîtresses d'école, lui a répondu l'ancien chevalier d'honneur du présidial. — Oui, Monsieur. — C'étaient, du moins à ma connaissance, dans les campagnes les curés, et dans les villes les maires, excepté que les maîtres à nommer ce fussent les maîtres des écoles établies par fondation, car alors c'étaient les chapitres ou les patrons successeurs des fondateurs. Monsieur, a continué le jeune inspecteur en se tournant toujours vers mon cousin le curé et en s'adressant exclusivement à lui, je voudrais bien savoir comment étaient ici tenues vos écoles primaires. Monsieur, lui a répondu encore le vieux chevalier d'honneur, comment étaient tenues vos petites écoles de Paris ? — Ma foi ! Monsieur, si je m'en souviens bien, c'étaient de longues salles, de longs bancs chargés de rangées de petits garçons dans les écoles

de garçons, de longs bancs chargés de rangées de petites filles dans les écoles des filles, et au bout une grande chaise à bras occupée par un maître, une maîtresse, le martinet dans la poche et la férule dans la main. — Ici vous auriez vu la même chose avec la différence que petits garçons et petites filles étaient pêle-mêle dans une seule école, que tantôt un maître enseignait garçons et filles, et tantôt une maîtresse filles et garçons.

Et quant à la méthode, a continué le chevalier d'honneur, elle ne peut à Paris être que celle de Rodez et à Rodez que celle de Paris. On ne changera pas, et, quoi qu'on en dise, on ne peut changer l'art d'apprendre à lire par l'analyse des mots en lettres et en syllabes. Partout les alphabets sont et ont dû être les mêmes. La prose de nos alphabets était le Pater et le Credo, en latin et en français. Leur couverture représentait les quatre fins dernières de l'homme. L'enfer surtout effrayait l'enfant, et je suis persuadé que la couverture de l'alphabet a empêché plus d'un brave homme de se faire pendre.

Les maîtres des petites écoles n'enseignaient pas à écrire chez vous, ils ne l'enseignaient pas non plus ici.

Ils avaient vers le commencement du siècle, pour chaque élève, douze, quinze sous par mois, et vers le temps de la révolution vingt-cinq, trente. Et chez vous à Paris? Quarante sous, trois francs.

Les petites écoles des frères de la doctrine chrétienne et celles des sœurs des congrégations étaient les mêmes qu'au siècle dernier, c'est-à-dire qu'à leur institution, et si la révolution n'était venue les fermer, elles auraient été encore long-temps les mêmes.

Pour le rang et la considération, les maîtres des petites écoles se croyaient les égaux des maîtres artisans.

Tout-à-coup le vieux chevalier d'honneur a éclaté de rire : Monsieur! monsieur, a-t-il dit au jeune inspecteur, je parie que dans vos harangues civiques vous dites que l'ancien gouvernement était ennemi des lumières ; eh bien! la déclaration de 1724 établit une école par paroisse, c'est-à-dire veut qu'il y ait quarante mille petites écoles en France.

Excepté chez les frères des écoles chrétiennes et chez les sœurs des congrégations, je viens de le dire, on n'enseignait pas l'écriture dans les petites écoles. Cet enseignement était souvent domestique ; souvent les pères, les mères, enseignaient leurs enfants aînés, qui à leur tour enseignaient leurs frères, leurs sœurs puînés. De là tant de mauvaises écritures. Toutefois il y avait ordinairement dans les villes un assez grand nombre de maîtres, dont plusieurs tenaient pension, montraient en outre l'arithmétique, la

grammaire française. Quand ils avaient chez eux plusieurs maîtres, leur école s'appelait école renforcée, et elle était sur le pied des petits colléges, où professaient le plus souvent des prêtres ou des clercs tonsurés; alors parmi ces maîtres les prêtres avaient le premier rang. Les maîtres d'écriture n'étaient guère plus honorés que les magisters, mais il n'en était pas ainsi des maîtres de pension lorsqu'ils étaient riches. J'ajoute que plusieurs en ouvrant ou en fermant les yeux trouvaient d'ailleurs moyen de marier leurs grandes filles avec leurs plus grands écoliers; j'ai vu, lorsque j'étais un tout petit garçon dont on ne se méfiait pas, des comédies ou des opéras plus plaisants et plus vrais que le maître en droit.

Les maîtres d'écriture, lorsqu'ils allaient chez leurs élèves, prenaient trois francs par mois, c'était la moitié du prix des maîtres de musique; lorsqu'ils donnaient des leçons chez eux, ils avaient, comme les maîtres de musique, différents prix.

Diable! diable! a continué l'ancien chevalier d'honneur, je ne parlais pas de notre Dominique Cavasiés, ce bon gros petit homme, moins long que large, qui enseignait toute la ville à tenir la plume et qui lui-même ne savait pas la tenir, qui enseignait aux jeunes demoiselles la position du corps vis-à-vis la table et qui lui-même en avait une fort mauvaise; mais son écriture était admirable par l'élégance des lettres, leur netteté, leur pureté. Il égalait, s'il ne surpassait les célèbres Jarry, Roland, Rossignol. En général, l'écriture a gagné même durant ma vie, en ne faisant que secouer les ornements parasites du siècle dernier, en se rapprochant de la simplicité de l'imprimerie.

C'étaient nos anciennes écoles de premier et de second degré. — C'étaient aussi à peu près les nôtres. Et vos colléges? — Et nos colléges étaient aussi à peu près les vôtres. La grande congrégation des jésuites avait donnné à la France l'inestimable unité d'enseignement.

Chaque jour, à huit heures du matin, vous auriez vu accourir de tous les points de la ville vers le collége les jeunes garçons de neuf, dix ans, à quinze, seize. Quelques minutes après, vous auriez vu s'ouvrir les six portes des basses classes. D'abord une courte prière, suivie de la récitation des auteurs latins, français. Huit heures et demie, heure de la levée, de l'examen des devoirs, heure souvent terrible, à laquelle l'homme à l'habit bleu, au bonnet blanc, entrait dans les classes où il était appelé, à laquelle ne tardaient pas à se faire entendre les pleurs et les cris qui retentissaient dans toute la cour: aussi le peuple, dans son langage naïf, nommait-il la cloche du collége le *porte-cul*. Neuf

heures : explication des grammaires, interrogations, traductions. Dix heures : la messe ; sortie.

Après midi, en hiver, les classes se rouvraient à deux heures, se fermaient à quatre heures et demie ; en été, elles se rouvraient à deux heures et demie, se fermaient à cinq. Jusque là, c'étaient à peu près les colléges du dernier siècle, moins le grec, que, depuis l'expulsion des jésuites, on négligeait dans la plupart des colléges, plus un peu de géographie française, d'histoire française, plus nos bons orateurs, nos bons poètes. Les classes de logique, de physique et de théologie, avaient des pupitres, sur lesquels montaient les répondants. Ces pupitres étaient placés devant la chaire du professeur, comme la tribune de nos assemblées législatives devant le fauteuil du président, et ils avaient à peu près cette forme. La philosophie d'Aristote, mêlée de cartésianisme, de malebranchisme ; la physique d'Aristote, mêlée de celle de Nollet et de Sigaud de Lafont ; la théologie, nécessairement celle des siècles derniers, mais, on s'en doute, mêlée de disputes sur la constitution *Unigenitus* et autres constitutions, que la constitution de 1791 a fait enfin taire : tel était l'objet du haut enseignement.

On se doute que, dans nos trois cents colléges, où il fallait tous les jours aller se ranger à la messe, suivant le rang qu'on avait dans sa classe, et dans le même ordre qu'on y était placé, il fallait aussi se confesser ; il le fallait, sous peine de voir paraître le terrible homme bleu au bonnet blanc. Voici la forme et le pli de l'attestation : l'écolier prenait un petit carré de papier, qu'il pliait en forme de capucin de cartes ; il écrivait dans la pointe du capuce : *Ego*, au dessous : *Joannes Petrus Mauret mea deposui peccata pro mense januarii.* En outre, chaque premier du mois, procession, bannière et croix en tête.

Le bel âge paie aussi son tribut à la mort, tribut fort inférieur à celui des autres âges : sur 600 écoliers, un de nous à peine mourait tous les ans. J'ai vu que la bière, suivie du nombreux cortége du collége entier, s'en allait couverte d'un poêle de velours noir et de deux brillantes épées en sautoir, le confesseur en surplis marchant à côté, un cierge à la main.

Je n'ai pas vu, dans nos provinces, célébrer, comme à Paris, la fête de saint Charlemagne ; mais on y célébrait celle de sainte Catherine, sans autre solennité d'ailleurs que la bonne chère de ce jour. On y célébrait encore celle du professeur par des discours latins ou français, terminés par l'offrande d'une belle pièce d'orfévrerie achetée à la suite d'une généreuse petite collecte.

Le jour où l'écolier ne va pas en classe est un jour de fête. Les vacances étaient une longue suite de jours de fêtes, qui, pour les hautes classes, commençaient le 1er août, pour les basses le 15, et qui, pour les unes et les autres, finissaient à la Toussaint. — Les vacances étaient précédées des examens, où chaque écolier devait être prêt à expliquer et à réciter ses auteurs. — Les examens étaient précédés de la distribution des prix.

Nos professeurs, dont les deux chefs portaient le titre de principal, de préfet, avaient, suivant leur chaire, depuis 800 jusqu'à 1,200 fr.; ils vivaient en commun. Leur tenue était propre, et ils jouissaient d'une grande considération.

La porte de sortie de la physique donnait sur le grand chemin de Toulouse, de Montpellier, où l'on allait se faire graduer en droit, en médecine. Toutefois, dans cette province, la plupart des jeunes gens passaient en théologie.

Moins vieilles que les colléges, les universités avaient cependant bien plus vieilli : c'est qu'elles avaient éprouvé moins de changements; telles elles étaient à la révolution, telles elles étaient au siècle dernier, telles elles étaient aux siècles précédents, ce qui, suivant moi, n'était pas une preuve de leur antique perfection.

L'Assemblée Constituante, qui avait témoigné quelque intérêt aux colléges, qui avait invité le roi à faire rentrer les écoliers dans leurs classes, fut sans pitié pour les universités des siècles passés, et, un beau matin, sans autre compliment qu'un bref décret de quelques lignes, elle vous met régents, lecteurs, recteurs, princes, grands-maîtres, professeurs, agrégés, scribes, messagers, bedeaux, appariteurs, massiers, portiers, à la porte. En peu de temps ces grandes cours, où se promenaient quatre, cinq cents jeunes gens, un peu au dessus, un peu au dessous de dix-huit ans, se couvrent d'herbe.

Restaient ces congrégations enseignantes d'hommes et de femmes, ces doctrinaires, ces oratoriens si populaires, ces frères des écoles chrétiennes, encore plus populaires; ces sœurs de Saint-Vincent, de Sainte-Ursule; ces sœurs de l'union, du travail; toutes ces congrégations et autres, telles que celles des Eudistes, des Mulotins, des Bonies, des Trouillardistes, des Dames noires, des Veterlottes, des Millepoises, et autres, et autres si petites, qu'elles furent alors, pour ainsi dire, découvertes par la loi, disparurent en même temps que les écoles militaires de Paris, de La Flèche, de Brienne, de Sorèze, de Juilly; en même temps que le collége de France, les facultés de théologie,

les facultés de droit ; et bientôt aussi herbes , hautes herbes dans les cours.

Talleyrand, puissamment aidé par les travaux de l'abbé Desrenaudes et de Vicq-d'Azyr, était monté à la tribune de l'Assemblée Constituante. Son système d'instruction publique est le plus beau et le meilleur qui soit jamais sorti de la pensée humaine. En France, on se contenta de l'admirer et on le laissa ensuite là. S'il eût été adopté, la France serait devenue la nation la plus savante, par conséquent la plus puissante ; s'il eût été traduit dans toutes les langues, les générations actuelles se seraient élevées d'un intervalle immense au dessus des générations précédentes, et auraient, d'une impulsion rapide, élevé les générations futures. Ce système, qui est celui d'un professeur, d'un homme de lettres, d'un homme de loi, d'un homme d'église, d'un médecin, d'un homme d'état, d'un homme de guerre, embrasse toutes les parties de la société ; il y fait pénétrer, et suivant les divers besoins, les divers germes de l'instruction ; il prend l'enfant dans les bras de sa mère et ne le quitte que lorsqu'il est homme.

Les assemblées nationales s'occupèrent, ne cessèrent de s'occuper d'instruction, et chose singulière, en ces dix ans que la jeunesse resta dans la plus honteuse ignorance, il fut fait plus de lois sur les écoles que dans les huit siècles précédents.

En échange de l'ancien enseignement, qu'avons-nous eu ? Me nommerez-vous la belle et utile école normale ? je vous dirai que son existence a été bien courte. Si ensuite vous me nommez les écoles centrales, je vous dirai qu'elles ne donnaient la main ni aux écoles inférieures, ni aux écoles supérieures ; qu'au milieu du système de l'instruction elles étaient isolées. Vient maintenant le Prytanée, grand réfectoire de six ou sept cents jeunes gens, où se mangeait tout l'immense revenu du riche collège de Louis-le-Grand : et enfin l'école Polytechnique, à la vérité l'ornement et la défense de la France, mais dont l'ancien nom, simple et clair, l'école centrale des travaux publics, a fait place à un autre si savant que pour l'entendre il faut le faire traduire.

A suivre chronologiquement l'histoire de l'institution de nos écoles, celle de Mars aurait dû précéder l'école Polytechnique. Cette école, où il y avait environ trois mille élèves, trois mille fusils, et pas une grammaire, s'ouvrit du temps de la terreur ; elle fit peur encore après la terreur : on la ferma.

A tant se tut le bon chevalier.

Décade CIV.

LA DÉCADE DES ANCIENS DU PEUPLE.

J'étais allé voir mon grand ami notre vieux maire ; il n'était pas chez lui ; un de ses valets de charrue m'a dit qu'il allait revenir. La grange était ouverte et j'y suis entré, je m'y suis promené, et, ne sachant à quoi penser, je me suis souvenu de mon ancien métier de maître enseignant, en même temps que l'état déplorable où j'avais laissé l'instruction m'est revenu à l'esprit. Comment l'en tirer ? Je me suis fait plusieurs questions, et enfin, ayant changé dans mon imagination cette grande grange carrée en rotonde du palais Bourbon, j'y ai élevé des banquettes circulaires, je les ai garnies de coussins bleus, j'y ai fait asseoir les cinq cents représentants comme s'ils existaient encore, et j'ai dit : Représentants, c'est un ancien du peuple qui vient vous parler au nom des anciens du peuple. Représentants, attendrons-nous plus long-temps la loi sur l'éducation et sur l'instruction ? car elles ne peuvent être séparées : l'une est la préparation de l'autre ; l'éducation est l'instruction de notre cœur ; l'instruction est l'éducation de notre esprit. La première, déjà échappée de vos mains, a passé dans celles de l'ancien clergé monacal, qui a été reçu dans les maisons riches ; la seconde est sur le point de vous échapper aussi. De toutes parts, autour de vous et dans toute la France, s'élèvent des pensions de jeunes garçons, de jeunes filles, où l'on vend la morale, la bonne, la mauvaise.

Représentants, soyez tant que vous le pourrez les maîtres de l'éducation, soyez les maîtres de l'instruction.

Les anciens du peuple ne vous demandent pas des écoles primaires savantes, mais ils vous demandent qu'il y ait une école primaire par commune, où l'on enseigne, outre la lecture, outre l'écriture, le catéchisme religieux et civique, en même temps que les premiers éléments de musique, le chant en chœur : la voix des enfants est touchante et monte vers le ciel. On y doit enseigner aussi la gymnastique.

La nécessité des écoles secondaires est malheureusement trop connue. Représentants, vous en établirez sans doute par département quatre, trois au moins ; mais qu'au-dessus de la porte

d'entrée soit écrit, sur un beau marbre noir, en belles grandes lettres d'or, *Collége.* Qu'avait donc fait ce mot pour être proscrit? Représentants, les anciens du peuple ne vous demandent pas les vieux colléges, presque entièrement latins ; ils vous demandent de nouveaux colléges où l'on enseigne, avec la grammaire grecque, la grammaire latine, la grammaire française comparée, le dessin, l'histoire, la géographie, l'histoire naturelle, la physique, la chimie, la métaphysique ou la science de l'entendement, la logique ou l'art de le diriger, la rhétorique, ou la langue de la logique, lorsqu'elle parle la plus belle langue, les mathématiques, ou la langue de la logique, lorsqu'elle parle la langue la plus précise.

Six écoles spéciales de droit, six écoles spéciales de médecine, doivent être suffisantes. Représentants, les anciens du peuple vous prient de leur rendre le titre glorieux de faculté, de leur rendre les grades, les diplômes, les fourrures, dont le sans-culottisme, l'ignorance barbare, les avait dépouillées.

Les anciens du peuple laissent à votre sagesse de peser les inconvénients et les avantages d'une grande université française, entièrement dans la main d'un recteur ou ministre spécial de l'instruction publique.

Représentants, vous pèserez aussi dans votre sagesse les projets d'établissement dans les grands colléges de chaires d'administration, de diplomatie, de commerce, d'économie domestique, d'agriculture, d'arts et métiers : car tout ce qui est soumis à des règles forme un système, et tout système peut être un objet d'enseignement.

Représentants, il ne serait peut-être pas au dessous de votre haute dignité d'interdire les mauvaises méthodes et de proclamer les bonnes ; d'ordonner que les classes fussent peintes de grandes tables chronologiques, tapissées de grandes cartes de deux mètres, mises en usage par l'abbé Boutillier ; que les classes de mathématiques fussent peintes de figures de géométrie ; que les classes d'agriculture fussent peintes de nouveaux instruments agricoles ; que les classes d'arts mécaniques le fussent de nouveaux instruments inventés ou perfectionnés ; que les noms de tous les hommes célèbres dans chaque art et dans chaque science couronnassent ces peintures.

Peut-être même faudrait-il qu'il y eût une histoire manuscrite de chaque collége, année par année, et que les noms des écoliers qui se seraient distingués y fussent écrits.

Représentants, l'enseignement mutuel, qu'à grand tort on appelle anglais ou lancastrien, car depuis long-temps l'abbé Gau-

tier en a fait usage en France, est déjà établi dans la classe d'histoire des écoles centrales; vous l'établirez dans toutes les classes, dans toutes les écoles. Vous n'aurez pas à redouter les reproches que dans vingt ou trente ans on ferait à votre session, d'avoir négligé d'instruire la jeunesse par la plus ingénieuse, la plus simple, la meilleure méthode (1).

Quand mon oncle, ancien professeur, maître des conférences dans un collége de doctrinaires, eut fini, a dit Robert, il se tourna vers sa gauche, où je me trouvais, et ajouta en riant : Président des Cinq-Cents, réponds! Moi, depuis long-temps, je préparais ma réponse : Le conseil des Cinq-Cents convertit la pétition en projet de loi et déclare qu'il y a urgence ; le conseil des Anciens adopte ; le Directoire exécutif mande et ordonne aux corps administratifs et judiciaires que la présente loi ils fassent exécuter suivant sa forme et sa teneur.

Décade CV. — LA DÉCADE DE MADAME BENOIT.

Le garde des sceaux, Champion de Cicé, lorsqu'il était évêque de Rodez, entreprit de changer l'accent de cette ville. Il donna les chaires du collége à des professeurs de Paris ; cela n'eut pas grand succès, parce que dans les classes on lit beaucoup, on entend beaucoup de latin. Mais il fit venir aussi de Paris des maîtresses d'école, et cela réussit mieux. La plus distinguée était madame Benoît. J'ai été élevé par elle.

C'est Armand qui parle.

Elle disait quelquefois en riant, et par manière de gausserie : Lorsque je partis de Paris, je ne savais trop jusqu'où j'irais. A Moulins, l'accent commença un peu à s'altérer; à Clermont, il

(1) Un des nombreux projets que feu le ministre de l'intérieur Letourneux n'eut pas le temps d'exécuter fut celui d'établir dans tous les degrés d'instruction l'enseignement mutuel. La méthode de l'enseignement ordinaire lui semblait la culture à la bêche, et celle de l'enseignement mutuel la culture à la charrue. Ce sage et vigilant ministre, appelé au pouvoir dans des temps orageux, n'a pas été connu, on peut même dire qu'il a été méconnu. S'il y a un peu de bonheur dans les renommées, il y a quelquefois aussi beaucoup de malheur. Une mort inattendue a enlevé, il y déjà plusieurs années, monsieur Letourneux à la patrie. Cet ouvrage devait lui être dédié; il ne le sera jamais à d'autres.

s'altéra davantage ; à Saint-Flour, davantage ; je n'osais passer à Rodez, crainte de pis.

Elle disait, elle répétait encore souvent : C'est moi qui vous ai appris ici à ouvrir la bouche quand vous parlez ; ne vous aurais-je appris que cela, vous devriez ma venue.

Il n'y avait, disait-elle, d'autre moyen de purger le midi de la France de son mauvais accent que de mettre, comme à Rodez, dans toutes les écoles d'enfants, des maîtres et des maîtresses de Paris. — Elle voulait que, pour l'entretien de ces écoles, on établit un impôt, qu'on paierait gaîment et avec plaisir, sous le nom de taille de l'accent. — Madame Benoît s'intéressait aux succès de ses anciens écoliers. Plusieurs jeunes avocats qui avaient été à son école venaient lui lire leurs plaidoyers, dont elle corrigeait souvent les locutions du pays.

Mais où madame Benoît avait-elle appris que, dans notre siècle, la langue française avait une allure plus légère, plus leste qu'au siècle dernier ? que les expressions en étaient souvent plus nobles et toujours plus justes ? que la construction en était plus régulière, plus claire ? Je ne sais, mais j'ai recueilli ces mots de sa bouche.

Cependant les enfants de Rodez devenaient tous les jours de plus en plus enfants de Paris ; mais, au grand dépit, à la grande colère de madame Benoît, quelques années après les jurons révolutionnaires sont entrés partout ; ils ont pénétré à travers les livres, souillé les journaux et les affiches ; et alors les langues des diverses professions, des divers états, qui, depuis nombre d'années, s'étaient épurées, ennoblies, se sont corrompues toutes, pour ainsi dire, simultanément, toutes à la fois, et, chose remarquable, désastreuse ! elles se sont corrompues sans exception même de celle des gens de lettres, qui parfois s'est changée en une espèce de jargon moitié français, moitié tudesque, moitié prosaïque, moitié poétique. Les imprudents novateurs ne voient-ils pas dans l'histoire littéraire que la barbarie de la langue fait périr les ouvrages, que la pureté les conserve? ne voient-ils pas qui ne doit pas périr, qui doit périr ?

DÉCADE CVI. — LA DÉCADE DE L'AVOCAT BEC.

Taisez-vous ! silence ! a dit Robert, chez qui nous dînions ; taisez-vous ! silence ! a-t-il répété ; ce qui de nouveau nous a fait rire. Hier, ici déjeunait l'avocat Bec ; il parla de plusieurs différentes choses ; il parla d'une que vous auriez bien écoutée. Vous allez voir si moi-même je l'ai bien écoutée. Il s'agissait de la police ; il en parcourut les commencements, les progrès, et enfin il ajouta :

Autrefois, avant la révolution, chaque état avait sa police. Et que d'états ! Lisez à cet égard le Droit de marc d'or : tous y sont ; je n'en excepte pas les amirautés, j'en excepte les officialités et lés juges d'attribution ecclésiastique. Ils avaient d'ailleurs aussi leur police claustrale.

Si chaque état avait sa police, chaque ville n'avait pas à tous égards la sienne. Elles étaient, les unes sous la juridiction municipale, les autres sous la juridiction des commissaires de police, qui exerçaient leur autorité en concurrence avec les divers anciens magistrats qu'il serait trop long de rappeler. Il faut cependant que je vous parle du lieutenant de robe courte de Paris : il avait deux lieutenants, un guidon ou porte-étendard, un procureur du roi, un greffier, un commissaire des guerres, un contrôleur des guerres, un huissier, un brigadier et soixante archers, dépensant tous ensemble presque autant qu'un beau régiment de cavalerie. Ah ! ne soyez pas étonnés ; autrefois le gouvernement était, dirai-je si complaisant, dirai-je si bon, dirai-je si faible, qu'il accroissait, mais que, de peur des employés, il n'osait jamais diminuer le nombre des emplois.

Je passe à la police des campagnes, qui, les jours de dimanche, les seuls jours où elle se montrait, se trouvait dans les mains des juges seigneuriaux ou des chefs des municipalités, maires, syndics, collecteurs, marguilliers, notaires ou autres.

Sachez aussi que dans l'ancien régime la police était faite et par les hommes et aussi par les choses : les quatre grands, gros, forts et épouvantables châteaux de France, la Bastille, Pierre-Encize, Brescou, le donjon de Nantes, flanqués de plusieurs autres châteaux disséminés au loin, inspiraient la crainte et maintenaient l'ordre établi. Les plus hasardeux avaient peur que de la

fenêtre d'un ministre soupçonneux fût décochée une lettre de cachet qui les atteignît, qui les jetât dans les profondeurs d'un de ces châteaux. On se taisait, on ne disait rien, ou l'on pensait tout bas, ce qui revenait au même. Mais ne vous y trompez pas, ces forts châteaux n'étaient pas les seules prisons d'état : au besoin on enfermait les suspects du temps dans certains cloîtres ; je citerai celui des cordeliers de Neuville en Riez ; je citerai même les maisons des frères des écoles chrétiennes de Marseille. D'ailleurs je n'omettrai pas Saint-Lazare ; mais j'omettrai bien d'autres maisons où la porte s'ouvrait aussi par ordre supérieur. Elle s'ouvrait aussi de même encore dans les couvents de femmes, et j'aurais bien affaire de nommer celles où les douces nonnettes devenaient geôlières.

Au quatorze juillet, lorsque la Bastille tomba, les autres châteaux, malgré leurs grilles, leurs verrous, s'ouvrirent ; tous les ressorts de l'ancienne police se trouvèrent détendus. Heureusement les nouvelles lois municipales et les nouvelles lois rurales vinrent remettre le bon ordre sur tout le territoire français. Les quarante mille municipalités et les gardes nationales des quarante mille communes veillèrent, en même temps que les juges de paix, les administrations de district, de département, exercèrent la grande police.

L'Assemblée Constituante, dans sa déclaration des droits de l'homme, avait bien voulu, en d'autres mots, que la résistance à l'oppression fût le plus saint des devoirs, mais elle ne voulut pas qu'on abusât de ce principe : car aussitôt qu'on tenta d'en abuser et que le tambour des insurgés approcha du sanctuaire de la représentation, la loi martiale fut proposée, discutée, décrétée, et peu de temps après, par les commandants de la force armée de Paris, exécutée : la loi martiale, loi policielle, bonne, mauvaise, suivant les hommes qui l'exécutent, suivant les hommes contre qui elle est exécutée. L'Assemblée Constituante s'attribua d'abord, comme toutes les assemblées, la police de ses séances ; bientôt elle s'attribua aussi la police du royaume. Mais où sont tombés les mystérieux papiers de son comité de recherches ? Ils devraient être, et sans doute ils sont aux archives nationales, cet immense palais de l'histoire qu'elle avait élevé.

L'Assemblée Législative ne se donna des lois de police que pour achever de démolir le trône et pour en disperser les derniers décombres : qu'on lise ses lois des onze et douze août 1792.

Ce ne fut pas une police inerte que celle de l'assemblée qui lui succéda. Grand Dieu ! quelle police que celle de ses deux comités qui faisaient trembler tous les Français de leur temps,

qui vous saisissaient un suspect caché dans les vallées des Pyrénées, des Alpes, dans les forêts de la Normandie, de la Bretagne, de l'Anjou, de la Guienne! La justice correctionnelle de ces deux comités était celle de Dracon; et quelle était celle de Dracon? Diogène Laërce, *in Solone,* vous le dit; il vous dit que c'était la hache.

Quel temps! quel temps! je l'aurai toujours présent : il me semble que c'était hier encore qu'on nous forçait de mettre sur la porte de chaque maison le nom, la profession, l'âge de chaque personne qui l'habitait; jamais papier chargé d'autant de mensonges. Et depuis combien peu d'années et de jours n'est-on plus obligé de porter une carte de sûreté pour circuler la nuit dans les rues des grandes villes!

Encore ce matin, qui n'est pas vieux, mon voisin, dont la maison est proche de celle d'un bon étranger, non pas Anglais, mais seulement Allemand ou Suédois, depuis assez long-temps habitant d'Aurillac, est venu me prier d'être le sixième signataire d'une attestation en sa faveur.

Mais je n'entends pas que la police révolutionnaire soit quitte avec moi à si bon marché. Comment pourrais-je ne point parler de celle des comités de surveillance des villes et des campagnes, de celle des visites domiciliaires, de celle de la terreur avec ses hors la loi, ses coups de guillotine? Elle fut renforcée à de grandes époques par le cri funèbre : Citoyens, la patrie est en danger!

En ce temps il y eut trêve de crimes et de délits; non pas que les hommes fussent meilleurs, mais les mauvais penchants avaient pris une autre direction, ou peut-être la hache, toujours suspendue, toujours fumante, effrayait universellement tous les hommes.

De ce temps encore où la populace était la maîtresse du peuple date la loi sur le recensement des gens sans aveu. J'ai souvent ouï dire que les événements de ce monde étaient un jeu; mais, pour Dieu! qu'ici on me montre le dessous des cartes.

Dans la suite, après le neuf thermidor, en 1795, la peur prit, ou, pour parler plus historiquement, reprit la Convention; elle se fit une loi de sauvegarde qu'elle appela modestement loi de grande police. Les lois des passeports, qui avaient été si variables, portèrent aussi, en 1794, le pompeux nom de lois de grande police.

La Convention se fit encore une autre loi qui ordonnait le désarmement des terroristes. Quand cette loi arriva dans mon département, il ne s'en trouva pas un seul : tous avaient mis leurs

moustaches dans la poche, retourné leur carmagnole fourrée de peau d'agneau. Ce monde est un théâtre, nous sommes des acteurs ; depuis dix ans cela est vrai, trop vrai.

Lorsque sous l'Assemblée Constituante on forma les ministères, la police fut une des divisions du ministère de l'intérieur ; mais une loi de l'année 1796 créa un ministère de la police générale de la république.

L'avenir a moins de secrets pour l'homme qui réfléchit ; il lui révèle que, dans les temps qui suivront, les journaux et les brochures vont si souvent rendre si orageuse la face de la société, surtout celle des villes, que dans tous les états du monde le ministère de la police sera le plus important : ce sera le ministère des tempêtes.

Décade CVII. — LA DÉCADE DES LIVRES.

A Paris, le titre d'auteur n'est pas plus difficile à porter que celui de médecin ou d'avocat. Tel jeune étudiant qui a fait un petit vaudeville obtient une riche et jolie personne. Qui veut avoir une haute chaire dans l'enseignement doit, cela va sans dire, se présenter avec ses livres sous l'aisselle. Voulez-vous seulement être placé dans les finances ou dans les douanes, vous n'êtes pas mal reçu en vous donnant le titre d'homme de lettres. De là ce grand nombre d'auteurs. On en compte à peu près 2,500 à Paris, et autant en province, en tout 5,000. On compte mal ; il y en a davantage. Tout professeur veut faire imprimer ses cahiers sous le titre de Nouvel abrégé, de Nouveau traité, de Nouvelle méthode, de Nouvelle grammaire, de Nouvelle rhétorique, de Nouvelle géographie, de Nouvelle histoire, de Nouvelle philosophie, de Nouvelle arithmétique, de Nouveau cours de mathématiques. D'où aujourd'hui ne sort-il point des livres? Où aujourd'hui n'y a-t-il pas un auteur?

On ne comptait, et il n'y avait à Paris que 24 imprimeurs, aujourd'hui on y en compte 200.

Il n'y avait que 200, il y a aujourd'hui 2,000 libraires. Proportion gardée, il y en a autant dans les autres villes, sans compter ces libraires pédons qui, dans les campagnes, colportent de chaumière en chaumière les livres et les gravures les plus immoraux, les plus obscènes, sous les yeux ouverts ou fermés des

préfets, des maires, et de la gendarmerie, si clairvoyante pour les conscrits.

Les anciennes célèbres imprimeries et librairies de Lyon, de Troyes, de Rouen, d'Avignon, sont, ou sont censées changées à Paris.

Dans un rapport au Corps législatif on a porté le nombre des livres des seules bibliothèques nationales à dix millions. Si nous en mettions dix fois autant pour les bibliothèques particulières, ce serait cent millions de livres. Par une progression naturelle, au siècle prochain, ce devrait être deux cents millions; au siècle suivant quatre cents millions. Oui ce serait huit cents millions, et dans la suite la France serait ensevelie sous l'encre et le papier, si des deux mains, celle de l'auteur ou celle de l'épicier, celle de l'épicier n'était au moins aussi active.

Jusqu'au 14 juillet, il y eut une autre main qui était encore bien active, c'était la main qui tenait les ciseaux de la censure. Nul livre qui ne fût terminé par le laissez-passer ou le laissez-lire du censeur, en cette forme : J'ai lu par ordre de monseigneur le chancelier ou le garde des sceaux... Le censeur répondait au clergé de la foi du livre, il répondait au gouvernement des principes de l'auteur.

La littérature, ainsi liée et garrottée en France, allait clandestinement demander le secours des presses allemandes, suisses, surtout hollandaises. Aussi, quand les ballots de livres nous arrivaient des pays étrangers, il fallait qu'ils fussent déballés et visités à la chambre syndicale. L'édit de 1728, qui a été jusqu'à la révolution la loi de la librairie, établit sur les livres imprimés hors de France la plus rigoureuse des censures.

Enfin une troisième main qui, de son côté, tant qu'elle peut, sinon tant qu'elle veut, déchire, tue les livres, c'est celle du censeur journaliste. Heureusement pour l'auteur, le public, depuis quelque temps, les yeux attentivement fixés sur les crises qui menacent l'état, lit moins exactement qu'autrefois le compte-rendu des livres. Cependant le sort d'un ouvrage, surtout d'un ouvrage qui paraît, qui n'est pas encore hautement soutenu par l'opinion publique, tient souvent à la plume bénévole ou maligne du journaliste. Je suppose Jean de La Fontaine sortant de sa gothique maison de Château-Thierry, et venant porter son livre de fables au censeur journaliste qui est Marie-François Arouet de Voltaire, qui n'en veut conserver que 50 ou 60 : voilà l'immortel chef-d'œuvre du genre tombant en poussière.

DÉCADE CVIII — LA DÉCADE DES SAVANTS.

Je ris, je ne puis m'empêcher de rire toutes les fois que je me rappelle les deux savants français dansant, dans une salle du Louvre, devant la moqueuse cour de la reine Christine, la danse pyrrhique si variée par les antiques sauts et burlesques postures des jeunes Lacédémoniens. Les tableaux du temps de ces deux savants nous ont conservé leur crasseux chapeau ou toque, couvrant leurs cheveux huileux et gras, leur habit noir sur lequel débordait, de plus d'un demi-pied, leur fraise ou collet découpé à dents de loup, que par devant attachait un cordon à glands.

Mais leurs successeurs, sous Louis XV, Le Bovier de Fontenelle, La Condamine, le comte de Buffon, Lerond d'Alembert, le maire de Paris Bailly, le marquis de Condorcet, Rolland de la Platière, le comte de Caylus, le garde des médailles Boze, l'abbé Barthélemy, étaient, comme leurs ouvrages, brillamment habillés, habillés, si je puis m'exprimer ainsi, de l'habit des gens du monde, à l'usage desquels ils avaient mis les sciences les plus inaccessibles. Ceux qui ont vécu dans ces derniers temps sont morts du temps de la terreur, de la mort des hommes illustres.

DÉCADE CIX. — LA DÉCADE DES GENS DE LETTRES.

Au siècle passé, l'état des gens de lettres était souvent le dernier ; il est aujourd'hui le premier. Alors ils recevaient, pour ainsi dire, le pain de charité des hommes riches au bas bout de leur table, et encore, au commencement de notre siècle, ils tiraient gloire d'aller manger et se faire tutoyer chez les grands seigneurs, du moins chez les princes, qu'ils flattaient en plus ou moins beaux vers ; mais un demi-siècle après, hissés sur des livres enflés de tirades déclamatoires contre les temples et les trônes, ils s'élèvent sur les épaules des peuples ; leur stature devient colossale ; leurs noms remplissent le monde, et, si ce n'est sur l'Almanach royal, ces noms sont toujours les premiers. Les

rois eux-mêmes, pour obtenir quelques pages philosophiques à leur éloge, entrent en longue et fréquente correspondance avec eux, deviennent et leurs protecteurs et leurs protégés, les flattent et en sont flattés, les pensionnent magnifiquement, les font riches, les font les législateurs de leurs royaumes, les précepteurs de leurs enfants, leur érigent des statues, pour ainsi dire un culte, pour ainsi dire des autels.

Mais il n'en était pas ainsi en France : la révolution trouva les gens de lettres dans la plus étroite médiocrité ; et, dans ces derniers temps, quelques uns des plus illustres reçurent un secours pécuniaire donné par l'état, tandis que les variations du gouvernement en portaient quelques autres sur les marches du trône, ensuite sur les trônes des comités, ensuite sur les trônes plus élevés du Directoire.

Décade CX.

LA DÉCADE DES JOURNAUX LITTÉRAIRES.

Rien ne pouvait aujourd'hui faire taire, au pré clos de la Domerie, le hargneux neveu du doux oncle Gervais. Nous lui disions : Mais peu importe, pour prévenir le retour de la terreur, ce qui est aujourd'hui le grand objet de l'attention publique, peu importe que les journaux littéraires, comme vous le croyez, aient précédé les journaux politiques ! Enfin est entré Armand, qui vous l'a bien chronologiquement, bien archéologiquement rembarré. Monsieur le neveu, lui a-t-il dit, ce qui a fait sourire son respectable oncle, sachez que les journaux politiques, ou, si vous voulez, historiques, appartiennent au moyen âge, à la France du quinzième, du seizième siècle et des siècles suivants, tandis que les journaux littéraires français sont tout au plus du milieu du siècle dernier. Si votre érudition va plus loin, dites-le, et surtout prouvez-le. Le neveu ne disait rien ; Armand a assez doctement poursuivi l'histoire de ce genre de journaux.

Le Mercure, a-t-il dit, vers le milieu du siècle dernier, ouvre la série ; il se continue pendant celui-ci, et de nos jours, comme le Rhin, il se perd dans les sables.

Vers le milieu de ce même siècle dernier, le Journal des savants vient, pour la partie littéraire, disputer l'attention pu-

blique au Mercure. Denis de Sallo l'avait entrepris, et, au commencement de notre siècle, Cousin le ranima et le continua. Comme son prédécesseur, il donnait le titre des ouvrages avec son jugement, qu'il appelait, ainsi que les autres journalistes, le jugement du public. D'autres continuateurs, plus ou moins habiles, l'ont plus ou moins heureusement conduit jusqu'à la révolution.

Un peu avant le dix-huitième siècle, un Gascon, affamé de gloire et de célébrité, comme grand nombre de littérateurs, Gascons ou non, publia un autre journal sous le nom de Nouvelles de la république des lettres. Je n'appellerai pas ses pyrrhoniennes dissertations ingénieuses, syllogistiques, parce qu'elles attaquent la religion, qui est le génie, qui est la raison.

Mais je louangerai volontiers les Mémoires de Trévoux : ils ont bien mérité des sciences et des arts, ils n'ont pas moins mérité de la société.

Leclerc, votre Bibliothèque universelle et historique est comme une grande et longue audience donnée aux nombreux auteurs qui, durant quarante, cinquante ans, se sont présentés à votre tribunal. Votre sévérité ne fut jamais que le goût dans la bouche d'un homme franc et droit.

Monsieur le neveu, ce mot-là nous a encore fait rire, je ne me rappelle pas trop l'histoire du Journal littéraire de Sallengre. Dites, si je me trompe, s'il n'a pas commencé en 1713 et fini en 1737, s'il n'est pas agréablement écrit, si ses jugements ne sont pas impartiaux, bons, dites-le.

Parmi les journaux littéraires dont la mémoire doit rester, je citerai encore celui de Basnage, l'Histoire des ouvrages des savants. Le voulez-vous?

Celui de Camusat, la Bibliothèque française ou Histoire littéraire de la France. Le voulez-vous? — Celui de Desfontaines, le Nouvelliste du Parnasse. Le voulez-vous? Mais Voltaire ne le veut pas. — Celui de Fréron, l'Année littéraire. Le voulez-vous? Oui, vous le voulez hautement, vous ne craignez pas d'aller à la postérité dans quelque nouvelle scène de l'Écossaise.

On cherche l'auteur de Manon et le chevalier des Grieux dans le Pour et le Contre de l'abbé Prévost; on le trouve dans plusieurs pages de cet ouvrage périodique, dont le titre annonce le désir d'être juste, et dont la justice rappelle le vertueux Tiberge.

Monsieur le neveu, voici le Journal étranger qui vous est porté, et par ce même aimable abbé Prévôt, et par le commentateur Arnaud, et par le moral Toussaint, et par le traducteur Suard.

C'est un grand plaisir que celui de juger, un plus grand que celui de juger les juges. Pour moi, je signe aveuglément ici, et vous conseille de signer de même leurs arrêts : car au diable si je connais et si vous connaissez rien à ces ouvrages allemands, anglais, suédois, italiens, espagnols et deux pages d'et cætera, deux pages au moins, tant ces ouvrages sont nombreux !

Linguet ! Linguet ! si ce n'est pour vos opinions, du moins pour votre manière piquante de les présenter, venez recevoir la couronne des journalistes littéraires : vos Annales dureront dans les années des siècles futurs.

Mais, Monsieur le neveu, n'y aurait-il pas ici, à votre avis, un accessit à donner ? Cherchez parmi les auteurs de journaux littéraires celui que vous en jugez le plus digne. La Décade philosophique ne se présente-t-elle pas à vos suffrages, à votre reconnaissance ? La belle, douce, spirituelle figure de son auteur, qui semble peinte à toutes ses pages, ne vient-elle pas s'offrir à vous ? Si Ginguené ne doit avoir que l'accessit, mettez du moins *proximè accessit*, car, s'il est couronné, son journal couronne dignement aussi les journaux littéraires du siècle. Monsieur le neveu, vous hochez la tête ; vous n'êtes pas de mon avis. Vos jeunes amis que je vois autour de vous ne le sont pas non plus. Ce qui m'annonce que la jeunesse ne l'est pas non plus. Serions-nous donc menacés d'une nouvelle invasion des Goths, des Hérules et des Huns ? Ah ! qu'à ce prix le présent n'ait point d'avenir !

Décade CXI.

LA DÉCADE DES JOURNALISTES LITTÉRAIRES.

Si je faisais un journal littéraire, je ne m'embarrasserais pas plus de l'histoire-bataille que l'histoire bataille-s'embarrasse de moi ; je n'en dirais rien, mais j'honorerais l'histoire des divers états comme elle m'a honoré : elle m'a donné un chapitre, je lui en donnerais un autre, et si elle le méritait je parlerais d'elle aussi poliment qu'elle a parlé de moi. J'en parlerais et elle me le rendrait.

Autrefois les journalistes littéraires primaient les journalistes politiques. L'apprentissage de ceux-là commençait à se faire dans

les journaux de ceux-ci. Toute la gloire, toute la réputation, toute la fortune était pour les uns; peu de gloire, sinon peu de fortune, pour les autres.

Au quatorze juillet la subversion qui s'était faite dans les rangs de la société se fait dans les rangs des journalistes. Les premiers n'ont pas été les derniers, mais ils sont les derniers lus.

C'est vous, journalistes littéraires, à qui la nation a confié la garde de sa plus grande gloire, la garde de ses livres, de sa littérature. Vous aurez à vous montrer continuellement armés de la poétique, de la férule de Boileau, de la poétique, du fouet de La Harpe.

Décade CXII.

LA DÉCADE DES JOURNAUX POLITIQUES.

Gervais avait l'air pensif, méditatif; nous avons été à lui comme s'il nous appelait; nous l'avons entouré comme s'il nous avait dit qu'il voulait nous parler. Il nous a parlé.

Quand je considère le mouvement universel de ce monde, je me plais souvent à distinguer celui qu'il reçoit des journaux; et, à mon ordinaire pour bien voir ce qui est, pour le voir par les différences, je rétrograde vers ce qui a été; je rétrograde plus ou moins; quelquefois je vais jusque'au commencement du siècle. Je me rappelle nos anciens journaux politiques de ce temps, plus ou moins enchaînés, enferrés jusqu'au quatorze juillet, jour de l'explosion de la liberté de penser, d'écrire et d'imprimer, qui changea pendant quelque temps la France en un vaste atelier de typographie.

Ce jour-là et ceux qui le suivirent, les pamphlets, comme les fusées des grandes fêtes, sillonnèrent, illuminèrent l'horizon de toutes parts; plusieurs attirèrent l'attention publique, se succédèrent rapidement, se succédèrent chaque jour, devinrent des journaux qu'on s'arrache, qu'on lit, qu'on lit avant tout. La nation parle, ne cesse de parler une nouvelle langue, la langue politique; dès ce moment elle a sur son état passé, présent et futur, de nouvelles idées. Les anciennes institutions sont ébranlées, extirpées. Bientôt les journaux, dans leur mouvement de plus en plus subversif, entraînent d'abord la volonté de Paris,

bientôt la volonté de la nation, bientôt la volonté de ses représentants, bientôt le trône, bientôt la justice, bientôt la vertu, et nous livrent sans défense aux terroristes, car ils étaient eux-mêmes sous l'impression de la terreur.

Après le neuf thermidor les journaux furent généralement modérés; ils chantaient en chœur la clémence, le retour de la liberté et du bon ordre. Mais cela ne pouvait durer. Le journal est par essence, par besoin, malicieux, malin, contredisant, contrariant. Certes le Directoire ne faisait pas des merveilles. En eût-il fait, les journaux étaient là pour dénaturer au profit de leur parti toutes ses mesures, tous ses actes, toutes ses intentions. Je veux remarquer ici un grand principe, peut-être de nos jours le plus grand principe de notre mal moral, de notre mobilité : le journal vit à peu près des mêmes éléments que le théâtre tragique; souvent à son insu il pousse au désordre, et lorsque le désordre est venu il a une riche moisson de souffrances, de plaintes, de critiques. Voilà le danger des journaux, et, quand on considère que ces journaux, bien que d'opinions opposées, peuvent se rapprocher, se concilier, s'entendre, on n'en est pas plus tranquille. On l'est encore moins quand on pense qu'en même temps ils dépendent d'une association pécuniaire qui, suivant la hausse ou la baisse des opinions des gens riches, donne impérieusement son mot d'ordre commercial. Mais ici, et surtout ici, le remède suit le mal. Ce sont les journaux qui forment la courageuse voix de la société opprimée, même de l'homme isolé et opprimé; c'est par leur télégraphique voix que se propagent avec la rapidité de la lumière les bons exemples, les inventions, le bien, toute espèce de bien; les journaux varient d'ailleurs agréablement la vie des peuples modernes.

Je ne nommerai pas les journaux qui depuis dix ans ont eu successivement la vogue; je n'en nommerai aucun, j'aurai la paix avec tous. Les journaux d'ailleurs n'ont pas besoin des livres pour se recommander au public. Leurs collections passeront à la postérité comme collections historiques; et, qu'ils le sachent bien, comme collections d'histoire des divers états, qu'ils font quotidiennement par la force des choses.

Décade CXIII.

LA DÉCADE DES JOURNALISTES POLITIQUES.

Lorsque Robert use de sa prodigieuse force musculaire, il est Robert le fort ; lorsqu'il se laisse aller aux bouillonnements de son caractère, il est Robert le diable ; aujourd'hui il a été Robert le fort. Nous étions Gervais et moi dans la petite salle ; nous voulions sortir, il nous retenait l'un et l'autre sur nos chaises par le pan de l'habit. Vous venez de m'écouter assez long-temps, nous a-t-il dit ; bon gré mal gré, vous m'écouterez encore. Quelquefois dans mon lit je rêve tout endormi, mais plus souvent, comme aujourd'hui, je rêve tout éveillé.

Je rêvais ce matin, ou, si vous voulez, j'étais dans les espaces imaginaires ; je m'étais depuis le commencement du siècle fait journaliste, journaliste politique, s'entend. Mais une voix me poursuivait ; elle ne cessait de me répéter : J'ai à moi seule depuis soixante-dix ans le privilége exclusif des journaux politiques. Et qui es-tu ? lui demandais-je. — Je suis, ne vous déplaise, la Gazette de France. J'enrageais, j'enrageais tous les jours davantage.

Quatorze juillet : quel tapage ! il semble que la terre et le ciel se choquent. Il se fait tout à coup un bouleversement universel. Liberté ! liberté ! criaient des milliers de voix. Liberté ! m'écriai-je aussi, salut, ô liberté d'écrire, d'imprimer ! J'écris, j'imprime un journal politique : fort bien ! mais je veux être honnête homme, ne pas troubler le gouvernement, quand il est dans la bonne voie : on ne me lit pas. Je veux réformer, et toutefois en réformant être toujours honnête homme : les autres réformateurs m'injurient pour prétendre être comme eux réformateur, mais réformateur d'une autre manière. Je suis en divers sens houspillé, en divers sens tiraillé. Ici on m'offre de l'or, plus loin on me menace du bâton, et plus loin, quand je veux défendre la vieille et ruineuse monarchie, on me crie : A la lanterne ! à la lanterne !

Dix août : quel plus grand tapage encore ! On fait descendre le roi de son trône ; le trône est brisé ; il n'y a plus ni monarque ni monarchie.

Dès ce jour je change d'encre et de plume ; dès ce jour je me

résous à défendre les principes, je les défends jusqu'au dix-huit fructidor. Mais voilà qu'une loi, dans ce beau temps de liberté républicaine, proscrit une partie des journaux et déporte à Sinnamari une partie des journalistes ; j'en suis. Comme je sais qu'en révolution et qu'en France surtout, rien ne dure, je me mets, le long des savanes qui bordent l'Oyapok, à composer d'autres articles de journal. Dans le Directoire, il y avait des opprimés et des oppresseurs : je défends les uns, j'attaque les autres ; et de plus, en me promenant sur un doux gazon de velours vert rehaussé de fleurs américaines, je fais de beaux articles pour les déjeuners à théière, pour les déjeuners de Paris, des grandes villes. Tout à coup je vois venir à moi d'un côté un crocodile, un boa, de l'autre un terrible serpent noir. Mon illusion est telle que je m'agite comme en sursaut, et que je me prends fortement aux deux traverses latérales de mon lit, qui demeurent empreintes de mes ongles : quel plaisir alors de se reconnaître à l'instant, de se retrouver sur son chevet ! Je continue encore à être journaliste politique, simple rédacteur d'articles, dont chacun m'est payé cinquante, soixante, quatre-vingts francs. Je ne tarde pas à avoir dispute avec le directeur ; il me traite si mal qu'il me prend alors envie de l'être moi-même. Je le suis. Je veux faire quelques observations au ministre des finances ; il y répond avec son timbre rouge, dont il frappe mes feuilles à raison d'un sou chacune, c'est-à-dire qu'il me répond par la loi du timbre sur les journaux.

Viennent les trois consuls ; vient le premier consul, qui met la main sur la moitié des journaux, qui menace de la mettre sur tous. Il n'y a plus que du bien à dire, et cela m'est impossible. Vais-je me retirer, me démettre de mon importance ? veux-je attendre un meilleur temps, celui où la constitution anglaise aura, malgré les douaniers, débarqué en France? Alors, si j'en vaux la peine, je serai invité, gorgé, courtisé, flatté par les ministres, je ne pourrai non plus dire la vérité ; et, si je me tiens chez moi, je renonce à la dinde truffée, à l'obtention des places pour moi et pour les miens. Je serai donc de l'opposition, mais je ne le serai qu'en partie, parce que, dans ce qui se fait, il n'y a ordinairement de mal qu'en partie. Ah ! me voilà en butte à toutes les factions. Je suis sur le point de jeter, je jette ma plume. J'avais écrit sur la paix, sur la guerre, sur le gouvernement ; sans le vouloir, j'avais fait du mal, beaucoup de mal. Je vois que, pour être heureux, il ne faut pas être journaliste, ou qu'il faut être journaliste sans remords, sans conscience, sans principes, journaliste comme il n'y en a pas.

DÉCADE CXIV. — LA DÉCADE DU PETIT PAPIER.

Je marchais vite, je courais, j'étais à Paris, nous a dit un ancien doctrinaire de Mende; je rencontrai dans le passage du Saumon le secrétaire faiseur d'un conventionnel du comité d'instruction publique, qui marchait vite, qui courait encore plus que moi. Il ne me voyait pas. Je l'arrêtai, et, le prenant familièrement sous le bras comme autrefois, lorsque l'un et l'autre nous étions doctrinaires : Mon père, lui dis-je, il paraît que vous êtes fort affairé; allons déjeuner au café voisin, nous verrons qui de nous l'est davantage. Le secrétaire me suivit; nous entrons, nous nous asseyons à un coin. Il tira de sa poche un dossier. Je vais au comité, me dit-il, porter un projet de rapport sur l'établissement d'un institut. Bon! lui dis-je, lisez un peu : il m'échappera peut-être quelque observation dont vous pourrez vous faire honneur auprès de votre patron. Après que je lui eus juré de garder le secret, il lut ce qui suit : « L'Institut national appartient à toute la république. » J'aimerais autant : est l'Institut de toute la république; mais appartient est bon. Je suppose, mon père, qu'ici la rédaction n'est pas de vous; quand elle le sera, avertissez-moi, afin, ajoutai-je en riant, que je trouve tout bon, ou que je vous donne mon avis avec plus de révérence. — « Il est destiné, 1°...» — 1° n'est pas de vous, mon père : je me souviens de vous avoir ouï dire dans votre classe que les adverbes ordinaux *primo*, *secundo*, *tertio*, dans un morceau d'apparat, étaient inélégants; ce fut votre propre expression. — — « ... Les travaux qui auront pour objet la gloire de la république. » La gloire de la république? C'est vouloir peut-être vous donner un peu trop d'importance. Réflexions faites, je me rétracte. — « L'Institut est composé... » Attendez que je fasse le calcul que ne fait pas votre loi : il est composé de trois cent douze membres résidents ou non résidents, ou associés étrangers. C'est trop de plus des trois quarts. — « Il est divisé en trois classes : Première classe, sciences mathématiques et physiques, arts mécaniques... » Ah! je vois ici enfin pour la première fois les ateliers qui vêtent, qui nourrissent l'homme : les voilà enfin dans le temple des sciences, où il devraient avoir la première place, si elle n'était due à l'agriculture, qui fait aussi partie de

cette même classe, sous le nom d'économie rurale. O temps présents, bien supérieurs aux temps anciens! O première classe de l'Institut, bien supérieure aux académies des sciences qui vous avaient précédée! — « Deuxième classe, sciences morales et politiques. » — Bonne, très bonne classe, mon père. — « Troisième classe, littérature et beaux-arts. » — Mon père, mon père, quel amalgame! Certes j'aime autant qu'un autre les belles formes de la peinture, de la sculpture, de la gravure, la pittoresque déclamation du théâtre, les belles grandes ariettes d'OEdipe, les élégants et gracieux pas de deux de l'Opéra; mais ne les rapprochez pas des odes sacrées de Rousseau, de la religieuse, tonnante éloquence de Bossuet, et des augustes chaires de Fléchier et de Massillon. Ouvrez une quatrième classe pour les beaux arts.

Quoi! mon père, continuais-je, pas une ligne d'oraison funèbre à ces trois académies du siècle dernier que la révolution a d'un mot, sans autre façon, congédiées, en retenant leurs biens, qu'elle a déclarés propriété nationale? Je loue, d'ailleurs, vos prix, vos quatre séances publiques. Je loue vos jetons frappés en écus neufs. Je loue le projet de votre bel habit à palmes brodées.

Mais, où sont les trente, les quarante académies des provinces, ces trente, ces quarante pépinières où tant d'arbustes étaient destinés à devenir arbres, hauts arbres? Vous me répondrez que votre Institut appartient à toute la France et que vous commencez par là; je vous répondrai qu'il n'a qu'une salle, ou du moins qu'un foyer, et que vous auriez pu, par des dénominations polies, vous relier ces académies.

Nous étions sortis; nous avions, cela va sans dire, vivement disputé à qui paierait. Le secrétaire me prit à son tour familièrement sous le bras. Mais, avant de nous quitter, dites-moi comment l'Institut est quatre fois trop nombreux. Parce que, lui répondis-je, vous serez obligé, pour le remplir, d'y mettre grand nombre d'hommes médiocres, qui feront crier les hommes moins médiocres que vous n'y aurez pas admis. Placez à votre porte la mesure et la taille des hommes grands qui seuls doivent y entrer.

Le secrétaire me dit : Écrivez-moi tout cela sur un petit papier, je l'attacherai avec une épingle. Lorsque le rapport fut fait, la loi décrétée, j'allai voir le secrétaire. Ah! lui dis-je, j'ai lu votre loi du 3 brumaire, j'y ai vu tout l'Institut rangé : mon petit papier s'est perdu.

DÉCADE CXV. — LA DÉCADE DE L'ESPRIT DE PARTI.

La maison de Mende incontestablement la mieux située pour recevoir grand nombre de visites, nous a dit aujourd'hui Gervais, vous le savez, c'est la mienne. Monsieur Latour, ancien lieutenant du roi, vint me voir un beau matin, il y a environ un an, plutôt plus que moins; il s'établit entre lui et moi l'entretien suivant : Bonjour, Monsieur! De huit à neux heures, on est sûr de vous trouver chez vous, lisant. — Et, de neuf à dix, de me trouver déjeunant. Vous déjeunerez ici.— Peut-être. Quel est ce livre que vous lisez? — C'est l'histoire des dissensions civiles.— Ah! ah! — Voyez comme ces malheureux Grecs ont disparu dans le sang et dans les cendres. Il en a été de même des Romains, et, dans les temps modernes, les Guelfes et les Gibelins n'ont-ils pas ouvert la tombe de l'Italie? L'Angleterre et la France n'ont-elles pas manqué de périr par les mains des Yorks et des Lancastres, des Bourguignons et des Armagnacs? Réunissons-nous contre les méchants! — Oui. — Contre les factieux! — Oui. — Rallions-nous à un centre! — Oui. — Autour du gouvernement actuel! — Oh! certes non! Périsse le gouvernement actuel! — Mais, avec le gouvernement actuel, la république pourrait aussi périr. — Soit. — Mais, avec la république, la France pourrait aussi périr. — Soit. — Mais, avec la France, vous pourriez aussi périr. Eh bien! s'il le faut, je périrai! Je périrai, criait-il, d'une voix éclatante, qui, à mon grand étonnement, s'est tout à coup éteinte.

C'est que, par l'autre extrémité de la chambre, entrait Martineau, avoué, que je ne voyais pas, mais que monsieur Latour voyait. Dès qu'il l'a aperçu, il a caché, sous sa redingote, le collet noir de son habit, a pris sa canne à pomme d'or, son castor à trois cornes, et s'est sauvé. Mon ami! m'a dit Martineau, expliquez-moi, je vous prie, pourquoi cet homme vient-il si souvent chez vous. Vous ne savez donc pas que c'est un royaliste, un Clichien?— Je le sais; mais c'est mon parent. — Votre parent! — Oui; sa grand'mère et ma grand mère étaient sœurs. —Bah! Je me suis défait de cent parents aussi proches. Chassez-moi cet homme. —Vous déjeunerez ici?— Je ne puis manger ni boire.— Qu'avez-vous donc! — J'ai une colère, une rage contre ces royalistes,

ces Clichiens de directeurs, qui ne prennent aucune mesure populaire, qui n'ont pas encore montré une seule fois la guillotine. Ils se contentent de déporter quelques douzaines de contre-révolutionnaires pour les envoyer dans un pays qu'on dit plus beau et plus fertile que la France. Est-ce d'un gouvernement républicain?—Le Directoire a beaucoup de ménagements à garder avec ce grand nombre de partis qui divisent la France. Il n'y a que la modération qui puisse nous empêcher de périr. — La modération, morbleu! la modération avec les Clichiens! Ah! périssons! périssons! s'est écrié l'ancien jacobin, en me tournant les talons et en poussant la porte sur moi, qui tâchais de le retenir.

On le voit, les hommes de parti se peignent eux-mêmes: ils n'ont ni parents ni patrie; ils n'ont pas même d'amis. Un ancien chanoine et un ancien administrateur de district se trouvaient chez un de leurs voisins. Celui-ci leur dit : Qu'est devenue votre intimité d'autrefois? Vous étiez deux têtes dans un bonnet. — Je n'ai jamais eu ma tête dans un bonnet carré, répondit l'administrateur. — Ni moi dans un bonnet rouge, répliqua le chanoine.

Dans le temps de la grande terreur, je me promenais, seul, sous les ormes des Tuileries. J'étais triste, agité. Dominique, autrefois petit voyer, vint à moi. Vous avez du chagrin, me dit-il; que vous est-il donc arrivé? Ah! lui répondis-je, que de sang! que de larmes! que de deuil! Je suis en fureur contre ces nouvelles tables de proscription que viennent de dresser nos décemvirs. Et moi aussi, me répliqua Dominique, je suis en fureur contre ces tables! Je les voudrais dix fois plus grandes!

Il manque a notre belle langue française bien des expressions que l'analogie indique. Je suis fâché que l'Académie n'admette pas fille ou femme de parti. La petite Valbelle a ses quinze ans, elle sort de sa pension; elle est royaliste. Le jeune Saint-Robert n'a pas encore ses dix-sept ans, il a terminé les cours de l'école centrale; il est républicain. Ces deux enfants s'aiment avec transport. Ils rient de la différence des opinions. La jeune Valbelle attache son fichu avec un petit nœud tricolore. Le jeune Saint-Robert porte une jolie cravate verte. L'âge relâchera les tendres liens qui les unissent; il resserrera, au contraire, les liens qui les attachent à des partis différents.

Mais pourquoi donc aimez-vous tant Eustache! disait une mère à sa fille. Ah! maman, lui répondit celle-ci, il aime tant un roi!

Long-temps mademoiselle de Hauteroche a été inabordable. Aujourd'hui, elle permet qu'on s'approche de son oreille pour lui

donner de bonnes nouvelles ; mademoiselle de Hauteroche a perdu quelque chose de sa réputation, mais elle a gagné beaucoup de monde à son parti.

Un de nos cinq monarques du Directoire prétend que les beaux-arts sont naturellement royalistes ; il peut en être quelque chose. Le mois dernier, au faubourg Saint-Germain, une réunion d'artistes et d'amateurs distingués exécutaient une pièce de de musique. Le chef d'orchestre s'arrête subitement : Messieurs, s'écrie-t-il, quelqu'un a haussé le ton ; il faut que ce soit un républicain. Et tout le monde de rire. Grand-Jean, à qui je racontais cette petite anecdote au coin de mon feu, la connaissait. Il prétendit que le chef d'orchestre dit : Messieurs ! messieurs ! arrêtez-vous ! nous ne sommes pas du tout d'accord : il faut qu'il y ait ici quelque républicain. Cette version vaut l'autre.

Monsieur Tapefort, organiste d'une grande église d'une grande ville, dans l'ancien régime, répondait au *Domine salvum fac regem* en ton majeur, grand dièse, avec tous les cromornes, toutes les trompettes, toutes les bombardes de son orgue. Après le 10 août, il était de mauvaise humeur ; il répondit au nouveau *Domine salvum fac* en ton mineur, avec tous les jeux les plus aigres de son instrument. Monsieur Tapefort fut mis hors de l'église.

Monsieur Tapinois n'est jamais sorti de la sienne ; il a toujours joué des variations.

Un homme est excessivement sceptique ; vous voulez le rendre excessivement crédule : la chose est excessivement difficile, n'est-ce pas? Vous vous trompez ; elle est excessivement facile : vous n'avez qu'à le rendre homme de parti.

L'ancien procureur fiscal du marquis de Château-Vert s'attend qu'un beau matin la féodalité, dont on a brûlé tous les parchemins, renaîtra de ses cendres comme le phénix. Du reste, dit-il tout bas, on peut être tranquille : monsieur le marquis est généreux ; il donnera les arrérages des droits honorifiques. Le fiscal est donc un vieux imbécille qui radote au lieu de raisonner? Non, c'est au contraire un homme fin, rusé ; mais il est homme de parti.

Pendant le fort de la guerre civile des départements de l'Ouest j'étais dans une petite ville au fond du Dauphiné, où, par intervalles, l'on dit et l'on crut que les Vendéens avaient pris Paris et proclamé sur la place des Victoires le roi de France et de Navarre. C'est que la petite ville était et est encore habitée par des hommes de parti.

Si j'étais chef de parti, je voudrais donc éprouver le degré de dévoûment de mes gens par leur degré de crédulité. Je voudrais

aussi faire la contre-épreuve et les éprouver par leur degré d'incrédulité. Celui à qui mille témoins feraient le récit d'un événement défavorable et qui refuserait de le croire aurait grande part à ma confiance ; mais celui qui le verrait et qui ne le croirait pas l'aurait tout entière.

Tout ce qui se fait dans son parti, un homme de parti l'approuve ; tout ce qui se fait dans l'autre parti, il le désapprouve. Monsieur Lépine, maire, fort de corps et d'âme, blâme hautement dans tous les partis tout ce qui est blâmable. Monsieur Minet, caissier de la recette, au contraire, qui a une santé délicate et un esprit doux, loue hautement dans tous les partis ce qui est louable. Tous les partis injurient monsieur Lépine ; tous les partis laissent tranquillement passer monsieur Minet. Ni l'un ni l'autre ne sont hommes de parti. Il me semble que, des deux, monsieur Lépine est meilleur citoyen. J'aimerais mieux être monsieur Lépine.

J'entre dans une société ; j'avance un principe qui me paraît bon. Je suis critiqué, insulté ; on me traite d'esclave de la vieille monarchie : *homo ad servitutem natus*. Je sors ; je vais dans une autre société ; j'avance encore en mêmes termes le même principe. Je suis critiqué, insulté ; on me traite d'anarchiste, de vieux jacobin. J'ai parlé devant des hommes de parti.

Horace ne trouve pas bons les vers de Virgile. Horace est homme de parti. — Hors nous et notre parti, nul n'aura de l'esprit, pas même Virgile.

Les hommes de parti se montrent dans de bien plus petites choses. — Ils se montrent même dans le choix de leur marchand. Toute la rue du Bac à Paris connaît cette boutique ruinée par l'inscription de son enseigne. Jusqu'au dix août, elle était restée telle quelle ; on y lisait : *Fabrique royale de bougies ;* au dix août, le marchand, au lieu d'effacer simplement le mot royale, voulut y substituer le mot de *républicaine*. Les républicains se moquèrent de lui ; les royalistes l'abandonnèrent. Toute sa bougie lui resta.

Il y a des marchands qui ont effacé franchement avec de bon vernis noir le mot *royal* ou *royale* ; mais d'autres se sont contentés de passer pardessus un léger enduit qui tombera à la première heure de la contre-révolution. Dans cette classe, il est aussi un grand nombre d'hommes de parti ; sur mille que je connais, je n'en citerai que deux.

Vers le treize vendémiaire, je demeurais à Paris, rue Saint-Martin, en face d'une belle maison où étaient établis un mercier et un épicier. Je ne tardai pas à connaître leur opinion. Les boutiques étaient séparées par un gros pilier où le colleur venait

plusieurs fois par jour poser des placards. Le mercier, qui était conventionnel, s'empressait aussitôt d'aller arracher les adresses des sectionnaires. L'épicier, qui était sectionnaire, en faisait autant des adresses des conventionnels. A quelque heure du jour qu'on passât devant le gros pilier, le gros pilier était nu.— Eh! mes bons et pacifiques marchands, qu'avez-vous besoin d'aller vous jeter dans les partis ? Passe encore si vous étiez gens de plume, employés, fonctionnaires : car il s'agirait alors de votre état, de votre fortune.

Vous vous trompez, ce n'est point César, c'est Pompée qui est vainqueur à Pharsale : vite ! Césarion, Régulus, Antoine et consorts, vite ! quittez vos places, vos fonctions, n'importe vos talents, vos services, vos vertus ; vite, point de délai ! point de raison ! c'est de par les hommes de parti. Vite ! quittez vos places, vos fonctions : la république triomphe, nous allons être gouvernés par Pompée et par Crassus.

Ruf, vous êtes un voleur s'il y en a ; mais vous avez parlé contre César, vous avez parlé pour Pompée : on vous donne la pourpre de la questure. Vite ! asseyez-vous sur la chaise curule.

Que vous êtes heureux, Doublet ! vous avez parlé un peu contre César, un peu contre Pompée, un peu pour César, un peu pour Pompée. Vous avez trouvé des témoins qui ont amicalement oublié une partie de ce que vous avez dit, amicalement amplifié l'autre. Aujourd'hui, après la victoire, on vous célèbre, on vous fête comme un homme de parti. Vous étiez receveur d'arrondissement, vous êtes receveur de département.

La roue des révolutions, comme celle de la fortune, tourne de nos jours bien vite. Elle élève ceux qui sont bas, abaisse ceux qui sont haut.

Tenez toujours à un parti, ne cesse de me dire à l'oreille mon excellent ami Montchrétien, ancien conseiller et maintenant riche acquéreur de domaines nationaux. — Encore hier, mon ami me répétait ses exhortations. Vous savez bien, lui dis-je, que je veux tenir à un parti, à celui de la raison. Bah ! me répondit-il en me riant au nez, est-ce que la raison a jamais eu de parti ?

Le tribun Roussel a chez lui une jeune nièce qu'on dit un peu coquette. Un jour il la surprit avec un sous-lieutenant de dragons, en tête-à-tête, et il n'en fit pas autrement semblant. Hier, on lui rapporta qu'elle avait répondu à la lettre d'un ancien garde du corps ; il ne veut plus la voir. Que m'importe, dit-il, que ce soit en tout bien et tout honneur, je ne consentirai jamais qu'elle épouse un homme de parti. Oh ! que je hais les hommes de parti !

La semaine dernière un homme de lettres alla se présenter chez un directeur de journal. Monsieur, lui dit-il en terminant sa harangue, comptez que je ne serai jamais partial, jamais homme de parti. Serviteur, lui répondit le journaliste : vous me feriez perdre tous mes abonnés.

Mon ami Montchrétien convenait un jour que dans certaines occasions l'homme de parti était moins honnête que celui qui n'était d'aucun parti. Donc, lui dis-je, dans certaines occasions, l'homme de parti n'est pas honnête. Inutilement il eut recours aux subtilités, aux ruses de sa dialectique. Nous luttâmes longtemps. Je le serrai ; il sortit de mes mains un peu étourdi, un peu froissé.

Le conseil général d'un des départements du nord fait continuer une grande route inutile, commencée par des administrateurs dont le parti a aujourd'hui le dessus, et fait interrompre les travaux d'un pont indispensable commencé par une administration dont le parti a aujourd'hui le dessous.

Il y a des mouchards de parti, il y a des mouches de parti. Les mouches de parti sont les mouches du coche. Tant que le coche va bien, elles s'agitent, suent, crient aux chevaux, aux conducteurs. A les entendre, elles ont tous les soins, toute la peine. Mais le coche verse-t-il, les mouches s'envolent et changent de coche.

Bien des gens, à force de passer d'un parti dans un autre, ont fini par y laisser les houseaux ; d'autres, au contraire, sont revenus avec du foin dans les bottes.

Le besoin de pain, le besoin d'honneurs, font souvent les hommes de parti. Il faut ajouter aussi le besoin d'une opinion. Belair, maître à danser, a une supériorité de raison qui lui donne un grand ascendant sur Painbœuf, maître de musique. Tous les matins Painbœuf va chez Belair demander ce qu'il doit penser et dire. Sa tête, une fois montée, demeure réglée pour vingt-quatre heures.

Peu d'hommes de parti la veille de la bataille ; beaucoup d'hommes de parti le lendemain.

J'ai vu dans les départements de l'ouest, où la victoire passait tantôt dans un camp, tantôt dans un autre, grand nombre de tartares un jour crier : Vive le roi ! un autre : Vive la république !

Aristote était impartial ; il est aujourd'hui administrateur : il est homme de parti. — Aristippe n'était pas homme de parti ; il n'est plus administrateur : il n'est plus impartial. — On le voit, c'est quelquefois l'intérêt qui fait les hommes de parti.

N'avez-vous pas vu, sur l'étalage du Petit-Dunkerque, des ta-

batières à portrait où une figure regardée d'un côté paraît belle, et regardée de l'autre paraît affreuse : c'est la même tête regardée par les hommes des deux partis. — Une tapisserie représente la figure d'un personnage en place. Tous les partisans du personnage le regardent à l'endroit ; tous ses ennemis à l'envers.

Aux élections populaires, la figure du candidat est comme celle de l'homme en place.

Un honnête homme, homme de parti, voudrait bien que la machine du monde tournât sans encombre ; mais il voudrait que ce fût une main de son parti qui tînt la manivelle. Proculus aime ardemment sa patrie, il adresse pour elle des vœux au ciel ; mais il craint que les hommes du parti opposé la rendent heureuse.

L'esprit public est mort, les hommes de parti l'ont tué.

Ce n'est pas en vain que les constitutions ont garanti la tolérance des divers cultes ; c'est en vain qu'elles ont garanti la tolérance des opinions.

La musique n'est pas plus royaliste que républicaine ; elle est ce qu'on veut ; elle souffle également les passions de tous les partis. En traversant dernièrement l'école centrale, j'entendis deux jeunes écoliers qui chantaient la chanson du jour contre les royalistes et les clichiens. Un vénérable professeur leur fit signe de venir à lui. Mes enfants, leur dit-il, vous qui êtes si gentils, comment pouvez-vous chanter une si vilaine chanson ? Une chanson de massacre et de carnage convient-elle à votre âge, encore si tendre ? Vos jeunes bouches semblent fumer de sang. Les deux écoliers se retirèrent honteux et en silence. — Hier au matin, une affaire m'amena dans une maison, où je trouvai une noble dame qui enseignait à son fils la chanson du Réveil du peuple. Monsieur, dis-je au petit garçon, vous qui, encore si jeune, savez déjà tant de choses, dites-moi, comment la justice punit-elle ceux qui commettent des homicides ? Comment les nomme-t-elle ? Le jeune garçon fit les deux réponses. La mère rougit deux fois.

On chante par esprit de parti, on danse de même. La Farandole est une danse de parti. Je voudrais que Milon nous dessinât le ballet des hommes de parti. Il pourrait y mettre facilement les pirouettes, les balancés, les jetés-battus, les entrechats.

Je voudrais aussi qu'un de nos aimables auteurs du Vaudeville donnât *Les hommes de parti*, qu'on y vît figurer Dominique en Carmagnole et Clichi en écharpe blanche.

Je l'avouerai volontiers, j'ai fait un petit poëme sur les hommes de parti. Je passe l'économie ou le plan. Après l'invocation

vient la description de la salle d'assemblée des hommes de parti. La chaire où siége le président est toute chargée de fioles, où chaque adepte est obligé d'enfermer sa raison. Les noms d'un très grand nombre d'hommes de divers états et de toutes les femmes du bel air étiquettent une immense quantité de fioles. Vous diriez de ces pyramides de petites bouteilles qu'on voit chez les riches liquoristes.

Je m'étais endormi ces jours derniers sur un chapitre d'Hésiode qui parle du Tartare ; je rêvais que le grand fleuve du Léthé venait arroser, par mille diverses ramifications, toutes nos villes, tous nos villages. Partout l'abondance et le bonheur étaient revenus; partout les hommes, les femmes, les jeunes, les vieux, puisaient à l'envi dans le fleuve l'oubli du passé, et buvaient pinte et pot à la santé de la France.

Décade CXVI. — LA DÉCADE DU JEUNE ALBERT.

Tout le monde pleure le jeune Albert; il languissait depuis plusieurs mois ; il est mort aujourd'hui ; il n'avait pas vingt-sept ans. L'étude l'a tué. Ce matin, avant le jour, il étudiait encore avec la lampe qui éclaire maintenant son cercueil.

Les parents, les amis du jeune Albert, semblaient prévoir son malheureux sort. Albert, lui disaient-ils, vous étudiez trop ; vous n'y tiendrez pas long-temps. Mais pourquoi donc toujours étudier? Ah ! répondait-il, pour faire comme les autres, pour devenir savant dans plusieurs sciences, pour avoir plusieurs chaires, plusieurs traitements, pour avoir le bel habit brodé de l'Institut, les quinze cents francs de jetons qui sont dans les poches, pour avoir une cuisinière, un cabriolet, et enfin une oraison funèbre, avec une tombe de marbre au Père-Lachaise.

Ce pauvre jeune Albert, dévoré d'une ambition qu'il ne se mettait pas en peine de cacher, voulait que sa mémoire ne fût pas moins riche que l'Encyclopédie. Il s'était d'abord jeté dans les mathématiques avec une telle ardeur qu'il en avait perdu le boire, le manger et le dormir. Il faut, disait-il, que je commence par en savoir autant que les grands mathématiciens de notre siècle, et ensuite que je les passe. Après avoir long-temps médité la Théorie des fonctions analytiques de La Grange, il la laissa, en disant : Jamais l'algèbre n'a parlé ni sans doute ne

parlera de langue plus parfaite. Il prit, médita, et, par la même raison, laissa de même la géométrie de Bossut.

Monsieur, lui dit un jour, en assez nombreuse compagnie, un homme âgé, vos mathématiques infinitésimales ou transcendantes, n'importe le nom, sont les hochets des savants à barbe grise. Des hochets! lui répondit le jeune Albert; ah! quels hochets! ils ont mené Euler à sa mécanique; d'Alembert, à sa nouvelle doctrine sur les mouvements, sur les solides et les fluides, sur les probabilités; Monge, à sa géométrie descriptive, théorie éternelle des arts, qui, depuis, ne quittent plus le chemin le plus direct, le plus court, le bon chemin.

Albert, fatigué d'avoir parcouru les vastes régions de la science, désespérant d'aller plus loin, essaya d'attacher son nom à la réforme du nouveau système métrique. C'est, répétait-il souvent, une idée bien philosophique d'avoir donné à la mesure linéaire la dimension de la dix-millionième partie de l'arc du méridien terrestre, compris entre l'équateur et le pôle, d'avoir donné le carré de cette dimension à la mesure de surface et le cube à celle de capacité; d'avoir distillé le liquide le plus commun, l'eau de la mer, contenu dans cette mesure de capacité, et d'en avoir fait la mesure de pondération. Et cependant le public rejette avec aigreur cette bienfaisante unité de poids et mesures. Mais, ajoutait-il, qu'on ne s'y trompe pas, le public n'en rejette que la langue grecque, pour lui barbare. Le jeune Albert, imperturbable dans ses idées, partit pour Paris avec une nouvelle nomenclature de mots, tous français, tous populaires, avec les réduplicatifs et les diminutifs duodécimaux. Il se présenta à l'Institut; son accent, son habit du Gévaudan, son arithmétique duodécimale, et plus encore ses noms bourgeois, une moitié, un tiers, un quart, un douzième d'aune, d'arpent, de pinte, de livre, firent rire la grave commission devant qui on l'avait renvoyé. La réponse était claire : il remit dans le portefeuille son projet de réforme du système des noms des poids et mesures, et il n'en tira pas son autre projet de réforme du système monétaire, dont les noms étaient : franc d'or, franc d'argent, franc de cuivre; dont la division était encore duodécimale.

Albert avait visité l'Observatoire de Paris. Quand il fut de retour, il ne parlait que de la grandeur et de la perfection des instruments qu'il y avait vus, du télescope de trente pieds avec lequel la lune était de la grandeur d'une meule de moulin. Il se mit à lire, et il lut avec admiration l'Histoire de l'astronomie par Bailly, immolé, disait il, entre le Champ-de-Mars et la Seine, par la faction de l'ignorance et de la barbarie. Il prit du goût

pour l'astronomie, et s'appliqua à entendre les traités les plus difficiles. On rapporte qu'un jour, tenant entre les mains la Mécanique céleste de Laplace, qu'il appelait tantôt la vraie, tantôt l'unique, tantôt l'immortelle carte du firmament, il se mit tout à coup à rire avec de grands éclats. Il était seul; on courut à lui. Non, non, dit-il à ceux qui l'entouraient et dont il devinait la pensée, mes études ne m'ont pas troublé la raison; je ne suis pas plus fou que vous. Je ris de quelques philosophes de nos jours qui ne se croient pas certains des causes finales. Albert enviait la gloire d'Herschell, de Piazzi, d'Olbers, qui avaient écrit en si grosses lettres leur nom chacun sur leur planète; et, en pointant sa lunette contre notre ciel de Mende, il s'écriait : N'en restera-t-il pas quelqu'une pour moi? Son cabinet était orné des portraits gravés de plusieurs grands astronomes, entre autres de celui de Lalande, qui avait donné un catalogue de neuf mille étoiles; de celui de Lacaille, qui avait groupé les étoiles de l'hémisphère austral en diverses constellations figurant des formes d'instruments de physique, d'astronomie et de divers arts; de ceux de Méchain, de Delambre, qui avaient remesuré l'arc du méridien de Paris, et de celui de Le Gentil, qui, pendant douze années, avait attendu dans une île de l'Afrique le passage de Vénus sur le soleil. Quelqu'un lui demanda, en faisant allusion à nos savants qui ont si bien déterminé la figure de la terre, quelle était la main qui avait aplati le globe aux deux pôles. Ma foi! répondit-il, je crois qu'il est plus sûr de vous dire qu'il y en a plusieurs que de vous dire laquelle.

Tout ce jour on n'a parlé et on ne parlera que d'Albert. Demain on en parlera moins; après-demain on n'en parlera plus. Ainsi va notre monde aplati aux deux pôles. Ce malheureux jeune homme, a-t-on dit, avait fait acheter à Paris une collection de machines de physique. Dans quelque jours elles doivent arriver à son adresse. Il les attendait avec impatience. Il en parlait continuellement, car continuellement il parlait de physique. Il disait de cette science ce qu'aux grands accroissements de chacune des autres on dit depuis plusieurs siècles, on dira sans doute dans tous les siècles, que la science est née de nos jours.

Il se plaisait surtout à nommer Franklin, qui, au moyen de quelques fils de métal, avait, comme un machiniste de l'Opéra, maîtrisé le tonnerre; Montgolfier, qui, en raréfiant l'air dans un ballon, était monté aux cieux; et Garnerin, qui, du haut des cieux, suspendu à son parachute, était descendu tranquillement sur la terre.

Le fluide électrique, le fluide magnétique, le fluide galvani-

que, étaient, suivant lui, le même fluide. Il se plaisait à dire que Coulomb, celui qui les avait le plus attentivement examinés, avait donné le système de leurs lois jusqu'ici le plus plausible.

Sans doute, disait-il encore, les progrès de la catoptrique et de l'optique ont produit les magiques apparitions de la fantasmagorie et les merveilleuses illusions du panorama; mais, ajoutait-il, que toutes ces découvertes de la physique sont petites auprès de celle du condensateur ou de la machine à vapeur, qui, maintenant, remplit de ses effets notre univers! L'Angleterre voulait seule faire le commerce du monde, elle voulait seule en fournir tous les objets fabriqués. Elle avait assez de matières, assez de vaisseaux; elle manquait de bras, elle n'en manque plus. La machine à vapeur lui donne, calcul fait, une addition de forces de trois millions d'hommes. Notre Papin avait, au dix-septième siècle, remarqué la force incommensurable de la vapeur de l'eau, qui agit de la même manière que la poudre, mais qui agit d'une manière permanente, et il avait conjecturé que c'était la plus grande force artificielle qu'on pût ajouter aux forces humaines. Deux fabricants anglais, Newcomen et Cawley, l'introduisent en grand et triomphalement dans leur fabrique; Watt perfectionne, simplifie cette découverte. Ces quatre noms vivront à jamais unis.

Il arrive souvent que la branche d'une science, lorsqu'elle est trop chargée, trop riche, se détache et devient elle seule une nouvelle science. La chimie, suivant ce que me disait un jour le pauvre Albert, s'était, sous le nom d'alchimie, depuis plus de cinq cents ans, détachée de la physique. Mais je m'interromps : pourquoi le récit de la vie de mon jeune ami n'est-il qu'une espèce de cours ou de table des sciences? Ah! c'est qu'il ne vivait guères que pour elles et qu'il est mort pour elles.

Albert voulait essayer aussi d'entrer à l'Institut par la porte de la chimie, et je suis sûr qu'on trouvera dans ses papiers un projet de réforme de la nouvelle langue de cette science. Bon jeune homme, qui ne voyait pas que cet autre projet serait accueilli comme celui de la réforme de la nouvelle langue des poids et mesures; ses parties auraient encore été ses juges. Albert reprochait d'abord à la nouvelle langue d'être ingrate, d'avoir effacé les noms de ceux qui, par leurs inventions, avaient étendu la science. Il lui reprochait ensuite d'être, sans nécessité, ridiculement grecque ou latine. Cette langue est à refaire, disait-il, et il l'avait refaite d'après les excellents principes de logique et d'analyse d'après lesquels elle avait été faite; seulement, afin de la rendre éminemment propre à toutes les chances de découvertes, il l'avait

formée de mots de la langue usuelle. Du reste, me disait-il, ce n'est pas, comme l'ont proclamé nos fabricants de phrases, la nouvelle langue qui a fait faire à la chimie ses nouveaux progrès. Cette langue, dont Guyton-Morveau avait fait habilement partager la copaternité aux chefs de la science, n'est que de l'année 1787, et les plus grandes découvertes sont antérieures. Albert célébrait les découvertes de la chimie avec les connaissances d'un savant et l'enthousiasme d'un poète. Les anciens, disait-il, avaient 7 planètes; ils croyaient qu'il ne pouvait y en avoir un plus grand nombre. Ils avaient sept métaux ; ils croyaient aussi que la nature n'avait pas voulu en faire un plus grand nombre que celui des planètes. Aujourd'hui nous nous sommes permis d'avoir un plus grand nombre de planètes, et, quant aux métaux, en 1789, à la mémorable époque de la révolution, nous en avions 17, dont 4 découverts récemment par Chaptal. Ensuite Klaproth découvrit le dix-huitième, l'urane; en 1784, Grégor découvrit le dix-neuvième, le titane; en 1797, Vauquelin découvre le vingtième, le chrôme; en 1798, Klaproth découvre le vingt et unième, le tellure. Albert ne pouvait cesser de l'entendre parler de la décomposition de l'eau, due à Lavoisier; de la décomposition de l'air, de cette nouvelle chimie pneumatique, due à Priestley, Cavendish et Lavoisier; de la nouvelle chimie du règne animal, due à Fourcroy; de la nouvelle chimie du règne végétal, due à Vauquelin; de la nouvelle chimie des arts, due à Berthollet et à Chaptal. Aujourd'hui, s'écriait-il, la chimie, en décomposant, crée, fait. En décomposant les métaux avec de l'acide vitriolique, la chimie fait du vitriol; en décomposant le bois, Vauquelin et Fourcroy font du vinaigre ; en décomposant le charbon, Lebon fait de l'air inflammable, qu'on verse, qu'on brûle dans les lampes comme l'huile ; en décomposant la carotte, Achard fait du sucre; en décomposant le sel marin, Leblanc fait de la soude. En décomposant avec d'autres substances décomposées, la chimie imite aussi la puissance créatrice. Avec de l'eau et de l'acide carbonique, Bergman fait des eaux minérales; avec de l'argile épurée, de l'huile de vitriol et du sel de Duobus, Chaptal fait de l'alun; avec un peu de sel, d'oxide de manganèse, d'huile de vitriol et un peu d'eau mis en expansion par l'action du feu, Guyton-Morveau fait de l'air salubre, désinfecte l'air, met fin aux épidémies, et devient le bienfaiteur du genre humain. Mais enfin, lui dis-je, à quoi donc la chimie doit-elle ses derniers progrès? Mon ami, me répondit-il, c'est beaucoup à la méthode de peser avec une rigoureuse exactitude les substances

avant et après l'analyse; beaucoup à la méthode de noter les faits, tous les faits, même les plus petits faits; beaucoup plus à la méthode de ne ranger les faits, de ne classer les faits, que par enchaînements, par déductions; beaucoup plus à la méthode de ne raisonner que sur les faits, et, quand les faits manquent, de ne plus raisonner, ou, ce qui revient au même, de toujours bien raisonner, de ne plus mal raisonner; à ces méthodes de Lavoisier, qui ont rendu la chimie française la chimie générale, la chimie du monde.

Dans ce même entretien, le jeune Albert, venant à parler de l'histoire naturelle, me dit : Pour moi, Buffon est le grand naturaliste, le très grand écrivain, et Daubenton le grand naturaliste. Le jeune Albert et moi ne pûmes nous accorder sur leur rang, ou du moins sur la distance de leur rang. Il avait aussi de grandes prétentions en histoire naturelle; moi, sans prétendre comme lui m'asseoir à l'Institut aux fauteuils des naturalistes, j'avais aussi les miennes. Malgré ses prières, ses instances, je m'obstinais à voir dans le livre de Buffon la nature avec toutes ses formes, toutes ses couleurs, tout son mouvement, toute sa vie. Cependant Albert était si bon que je lui accordais volontiers que la postérité y ferait quelques changements; je lui accordais encore plus volontiers qu'elle ferait de plus nombreux changements au livre de Bernardin de Saint-Pierre, livre plein de bonhomie, de grâce, d'originalité, livre antique, fait par un homme qui vit au milieu de nous, livre qui, dans la suite, dégagé, arrondi, par une main pieuse et filiale, sera le livre de tous les âges; et alors nos opinions et nos cœurs se réconciliaient entièrement. Enfin, je l'entendais louer, et je louais avec lui la nouvelle minéralogie de Bergman, où les métaux sont classés d'après leurs caractères extérieurs; la nouvelle cristallographie, ou la nouvelle géométrie des cristaux d'Haüy; la nouvelle botanique sexuelle de Linnée, la nouvelle ichtyologie linnéenne de Lacépède, la nouvelle zoologie anatomique de Daubenton, l'admirable anatomie zoologique comparée de Cuvier, et sa plus admirable zoologie lithologique.

O Albert! si dans les nouvelles régions qui se sont ouvertes à votre âme, libre des organes grossiers de cette vie, on ne peut que purement s'exprimer, que justement raisonner, que se faire des méthodes logiques; si vous ne parlez maintenant, si on ne vous parle qu'une langue parfaite; si vous ne faites, si vous n'entendez faire que des raisonnements parfaits; si, comme il n'y a pas de doute, vous vous souvenez des mauvais raisonnements

et des mauvais raisonneurs, ô que vous êtes heureux! et du moins, à cet égard, il nous est permis de connaître votre bonheur.

Décade CXVII.—La décade des noms en bronze.

Nous avons rencontré sur la porte de la ville mon beau-frère. Il était seul; il gesticulait vivement de la tête et des bras. A qui en avez vous? lui avons-nous dit; sûrement vous avez été contrarié?—Oui, et même beaucoup, nous a-t-il répondu. Jamais, non jamais, on n'a vu un plus sot officier municipal que celui auquel je parlai hier au soir, ni un plus sot représentant que celui auquel j'ai parlé ce matin.

Hier au soir, j'allai tout exprès chez l'officier municipal. Vous voulez démolir les cordeliers, lui dis-je; gardez-vous-en bien; il faut les conserver; il faut en faire un monument glorieux pour cette ville, pour notre province, pour la France. Je sais qu'il n'y reste plus que les quatre murailles; eh bien! il faut les reblanchir; il faut y inscrire en grandes lettres les noms des hommes célèbres de notre temps, en faire un Panthéon français, avec une chapelle pour les hommes célèbres de notre province. Vous serez imités par la France, par l'Europe. Quelle gloire pour Mende et pour ses officiers municipaux! Voici, a continué mon beau-frère, de quelle manière je fus accueilli. Les cordeliers, me dit l'officier municipal, doivent donc être rétablis?—Je ne dis pas cela, je ne parle pas de cela; je parle d'élever un grand, beau et éternel monument. — Les cordeliers doivent donc être rétablis? répéta l'officier municipal. — Non certes, il n'y aura plus de cordeliers en France. — Oh! s'il ne doit plus y avoir de cordeliers, leurs églises aussi bien que leurs couvents sont à jeter à bas. Ce fut toute la réponse que je pus en tirer. Il en était si content qu'il me quitta pour aller à la municipalité la répéter à ses collègues.

Cependant l'idée d'un Panthéon français, autre que l'ossuaire de Sainte-Geneviève, me tourmentait avant de me coucher. Après m'être couché, toute cette nuit elle m'a tourné et retourné dans mon lit. Je savais qu'il y avait à l'auberge un de nos représentants et qu'il devait incessamment repartir pour Paris. Ce matin, j'ai été d'assez bonne heure voir s'il était jour chez lui. Je l'ai trouvé levé. Représentant, lui ai-je dit, il ne tient qu'à vous d'il-

lustrer votre nom. D'illustrer mon nom ? m'a-t-il répondu en se grattant l'oreille, cela me paraît bien difficile. Je lui ai exposé mon projet, qui, à la tribune nationale, devait devenir le sien. Je voulais qu'il proposât au Corps législatif de revêtir les murs de Sainte-Geneviève des noms en bronze des hommes illustres des divers états. Chaque siècle, lui ai-je dit, aurait à l'avenir dans ce vaste temple sa glorieuse table ; à la fin de chaque siècle, le Corps législatif en dicterait les noms : vous seriez le fondateur du Panthéon français, et, à ce titre, votre nom y serait le premier. Entendez maintenant, je vous prie, la réponse de notre représentant : Mon ami, je vois que vous avez bon cœur et que vous aimez les gens de mérite ; mais, croyez-m'en, aujourd'hui il nous faut tous, et les jeunes gens comme les autres, renoncer à ces anciennes frivolités révolutionnaires. J'ai été indigné ; je m'en suis enfui, bien qu'à la porte de son appartement il se soit efforcé de me retenir en m'invitant à déjeuner et qu'il se soit mis ensuite à la fenêtre pour me réitérer son invitation. Si j'avais été le représentant, a dit Armand à mon beau-frère, je vous aurais fait une réponse bien différente ; je vous aurais dit qu'à l'égard des gens de lettres, les difficultés deviendraient si grandes qu'il faudrait renoncer à ce projet. Mais, lui a répliqué vivement mon beau-frère, vous entendez sans doute qu'en tout l'opinion fût juge, et alors vous penseriez qu'en littérature elle prononce ses jugements d'une manière moins haute et moins distincte ; moi, je ne puis le penser. Voyons ; mais ici autre et plus grande difficulté : par quelle connaissance littéraire faut-il commencer ? Ah ! sans doute par l'entendement : toutes les connaissances n'en viennent-elles pas ? Commençons donc par l'entendement.

De même que jusqu'à Colomb, a continué mon beau-frère, le nouveau monde était resté un monde imaginaire, de même, jusqu'à nous, la métaphysique ou science des facultés de l'âme était restée une science imaginaire. L'Angleterre a la gloire d'avoir produit celui qui de nos jours les a découvertes. Condillac est ensuite venu, qui les a systématisées. Laromiguière a rectifié ou plutôt changé ce système. L'homme de Condillac ne sent que par le sentiment de la sensation ; l'homme de Laromiguière sent et par le sentiment de la sensation et par le sentiment de l'activité de son esprit, et par le sentiment de préférence, le sentiment de rapport, et par le sentiment de sa conscience, le sentiment moral. L'homme de Laromiguière est l'homme de l'intelligence divine, et le système de Laromiguière, comme les éléments qui le constituent, demeure immuable,

éternel. J'écrirai le nom de Condillac ; j'écrirai le nom de Laromiguière. Mais j'entends déjà de nombreuses réclamations ; je vois autour de moi élever en l'air, agiter de grands, de petits livres. Je demande ce qu'ils ont ajouté à la science, et j'interroge, non l'opinion de coterie, non l'opinion de parti ; j'interroge l'opinion nationale.

Que de grands, que de petits livres encore sur la grammaire générale, et qu'il y en a peu à mentionner ! Desbrosses découvre que l'homme ne s'est pas arbitrairement donné la parole, que Dieu n'a voulu conformer son organe vocal que pour un petit nombre de sons qu'il pût facilement recueillir et dont il pût varier les modifications à l'infini. Dumarsais découvre que, dans toutes les régions de la terre, les éléments de la parole, les parties de l'oraison, sont toujours les mêmes, et il conclut que les éléments de la parole décomposent les éléments de la pensée, que l'analyse de la pensée est la parole. Condillac découvre que la parole est une méthode analytique, une méthode d'invention ; qu'elle avait été précédée par la méthode du langage des signes ou le langage d'action. Vanin et ensuite l'abbé de l'Epée donnent aux muets ce langage que leur avait donné la nature ; et on ne s'obstine plus à leur rendre un organe dont ils sont irrévocablement privés. J'écris les noms de Desbrosses, de Dumarsais, de Condillac, de Vanin, de l'Epée ; j'écris aussi le nom de Coulon, inventeur de la nouvelle tachygraphie ou du nouvel art d'abréger les signes ; enfin, j'écris le nom de l'inventeur de l'art de les transmettre de distance en distance avec la rapidité du son ou de la lumière, de Chappe, inventeur du télégraphe.

Admirable dans l'art de penser, admirable dans l'art de parler, Condillac n'est pas moins admirable dans l'art de raisonner. Sa logique est toute à lui ; nos autres logiques n'avaient été guère que la traduction, la paraphrase ou l'abrégé de celle d'Aristote. Condillac n'a rien daigné y prendre. Les formes archilogistiques, les délices des colléges, en même temps que leur gymnastique verbale, les dilemmes, les enthymèmes, les syllogismes, lui ont paru vains et ridicules. L'art de raisonner, suivant lui, n'est que l'identité entre le connu et l'inconnu démontrée par une succession de propositions, toujours diverses, toujours identiques ; et suivant lui encore, cette succession n'est qu'une langue bien faite, parfaite. Mais, il faut tout dire, cette belle logique de Condillac a appris à en désirer une plus belle, où la première proposition d'un chapitre renfermerait la dernière, où le premier chapitre renfermerait le dernier, où l'analyse de description ne serait pas à la place de l'analyse de déduction, de l'analyse de raisonnement.

Telles sont les observations sévères déduites du système de Laromiguière, qui, marchant sur les pas de Condillac, en marque plus fortement les empreintes lorsqu'ils sont dans la bonne direction, et, lorsqu'ils n'y sont pas, s'en écarte, en écarte le lecteur, marche, le fait marcher en avant. J'écris encore le nom de Condillac. J'écris encore le nom de Laromiguière, que je serais tenté d'écrire sous le nom de Condillac II : car c'est à notre siècle qu'il appartiendrait d'établir, dans chaque nouvelle science ou dans chaque science rendue nouvelle, des dynasties littéraires.

L'art de raisonner, quand il est véritablement cet art, mène à la connaissance de Dieu, à la religion. Aussi Condillac et Laromiguière étaient-ils très religieux, et leurs ouvrages, pour qui ne sait y lire que ce qu'il y a, sont-ils très religieux ; aussi Pascal, Newton, Leibnitz, ont dû être et ont-ils été les hommes les plus religieux. Dans le spectacle de l'existence universelle, ils ont surtout aperçu les rapports des hommes et de Dieu, et plusieurs de leurs chapitres ont dû être et ont été des chapitres géométriques de morale religieuse, de vraie théologie ou connaissance de Dieu, science auguste, sacrée, mais que, dans ces derniers temps, des scolastiques avaient déconsidérée jusqu'à la rendre ridicule.

Dans le spectacle de l'existence sociale, Montesquieu, apercevant les rapports de l'homme avec les diverses sociétés, et des diverses sociétés avec les divers climats, en a déduit les diverses législations qui ont dû régir les divers peuples. Pour qui a passé ce bel âge de l'imagination où le style est tout, le livre de l'Esprit des lois n'est pas à tous égards parfait. Plusieurs parties pourraient en être mieux dessinées. Çà et là il contient ce qu'il ne devrait pas contenir; çà et là ce qu'il devrait contenir il ne le contient pas. Quelquefois les affections de l'auteur se montrent. Quelquefois la physionomie des faits en est altérée. Quelquefois les faits sont ignorés. Jamais cependant je ne pose l'Esprit des lois sans me dire : Puisque cet homme qui renferme dans sa pensée les pensées de tous les siècles, puisque l'aigle de notre âge, et sans doute de tous les âges, puisque le plus grand des écrivains, n'a pu faire un livre parfait, aucun livre n'est donc parfait, ne sera donc parfait ? Souvent Rousseau approche, égale Montesquieu, mais Rousseau s'est bien gardé de vouloir approcher, égaler Montesquieu en prenant, si je puis m'exprimer ainsi, son même port, sa même attitude. Il s'en est habilement différencié et peut-être s'en est-il éloigné par calcul. Tandis que Montesquieu a considéré le fait, Rousseau a considéré le droit. L'un a dit que ce qui était devait être comme conséquence na-

turelle des choses; l'autre a dit que cette conséquence des choses était une conséquence forcée. L'un a parlé comme un citoyen riche, heureux, l'autre comme un citoyen pauvre, aigri. Dans le Contrat social, livre si bien raisonné dans certaines parties, dans d'autres si mal raisonné, si précipitamment écrit et, qu'on me passe l'expression, si mal pétri, si mal cuit, les erreurs ne sont pas dangereuses; elles s'y montrent ce qu'elles sont. Mais lorsqu'elles en sont extraites et lancées dans les cercles ou les places publiques, sous la forme isolée de maximes de droit et de justice, elles deviennent des flèches quelquefois incendiaires et toujours venimeuses. Rousseau a cru que l'homme de la nature devait être éternellement l'homme des premiers âges : pour nous ramener à la nature, il a voulu nous ramener aux lois des premiers âges; mais l'homme du dix-huitième siècle est aussi l'homme de la nature. Il est ce que sa nature a voulu qu'il fût au dix-huitième siècle. Il est, sous le bon plaisir de Rousseau, un homme plus parfait que celui des âges passés, moins parfait que celui des âges futurs. L'opinion accuse Siéyes d'avoir cru que l'homme de la France, où la population est si serrée, pouvait être l'homme de l'Amérique anglaise, où la population est si éparse, d'en avoir importé la législation, de l'avoir systématisée sans modifications, sans concessions. Peut-être la postérité adoptera ou saura s'approprier ces systèmes. J'écris le nom de Montesquieu, de Rousseau. Peut-être la postérité écrira le nom de Siéyes.

Sans trop prendre sur moi, je puis, ce me semble, fixer l'époque depuis laquelle nous nous occupons beaucoup moins de lettres : c'est celle où les livres de Montesquieu et de Rousseau parurent. Il se fit alors une révolution dans l'attention publique, par conséquent dans la littérature : tel écrivain qui aurait été romancier, rhéteur ou poète, devint législateur, administrateur de l'état. L'économie législative amena l'économie administrative, qui seule remplit bientôt toutes les nouvelles brochures. Mais elle parla une langue embarrassée, mal faite, une espèce d'argot; elle en devint ridicule. Comme cependant elle naturalisa en France deux grands principes, la liberté d'industrie, la liberté de commerce, l'opinion, la reconnaissance me dictent, et j'écris les noms de Quesnay, de Baudeau, de Mirabeau l'ami des hommes, de Letrône.

Ce qui manquait surtout à l'économie administrative, c'était la science des faits. D'abord on recueillit, on constata le petit nombre de ceux qu'on avait; ensuite de l'existence de ceux qui étaient constatés on conclut l'existence de ceux qui ne l'étaient pas; on dit : il y a tant de mariages, il y a donc tant de nais-

sances; il y a tant de morts, il y a donc tant de population; il y a tant de population, il y a donc tant de consommation. L'arithmétique politique, laquelle j'appellerai arithmétique de déduction afin de poser l'obscure, indéterminée et cependant universelle expression de politique, cette arithmétique, née en France de la plume des intendants, a été perfectionnée par Messence et Pommelles; j'écris leurs noms.

Peu à peu l'on acquit des notions, toujours de plus en plus précises, sur la surface territoriale, le nombre des habitants, les produits agricoles, les produits commerciaux, les forces de terre, les forces de mer, les revenus publics, et la science des dénombrements, connue sous le nom allemand de statistique, s'étant complétée de documents positifs dans toutes les parties, a rendu moins commun l'usage de l'arithmétique de déduction. Dans son volumineux dictionnaire, Expilly avait bien renfermé une statistique de la France; mais Peuchet est le premier qui, sous ce titre, ait donné un ouvrage bien ordonné, un ouvrage élémentaire et classique. J'écrirai le nom d'Expilly, le nom de Peuchet.

Notre siècle, qui a donné une si grande importance, ou, ce qui revient au même, une si grande application à ces trois nouvelles sciences, a été traité de siècle frivole, parce qu'il a laissé, dit-on, languir la culture d'une science, dans les anciens temps si florissante, de la philologie. Est-ce qu'on ne compterait parmi les philologues ni ce Bayle, qui a fait une si épaisse compilation du pour et du contre, du oui et du non, ni ce spirituel auteur de l'Histoire des oracles, ce Fontenelle qui, le premier, a rendu les sciences accessibles au beau monde, avant lui si ignorant? L'opinion prononce et j'écris avec moins de plaisir un de ces noms et avec plus de plaisir l'autre.

J'entends l'opinion prononcer avec un égal plaisir les noms de Mabillon, de Montfaucon, de Lebeuf, de Millin, qui ont découvert, qui ont conservé tant de monuments nationaux, qui ont enrichi, qui ont illustré la science des antiquités. J'écris avec un égal plaisir ces noms.

Il y avait autrefois une science qui semblait être patrimoniale à l'ordre des bénédictins : c'était la chronologie. Avant que la révolution fût venue éteindre, ou du moins déplacer la lampe de ces laborieux savants, allumée depuis plus de douze siècles, dom Maur, comparant les diverses ères des divers peuples, avait entrepris de lier les faits à une seule grande chaîne, qui d'un bout tiendrait au premier jour du monde et de l'autre s'étendrait jusqu'à nous; il fut surpris par la mort. Dom Clémencet et dom Durand entreprirent la continuation; ils furent surpris par

la mort. Dom Clément a terminé ce beau monument, élevé, comme un si grand nombre de nos grands édifices, sous la direction de plusieurs architectes. L'opinion nomme encore avec un égal plaisir ces savants, et j'écris encore avec un égal plaisir leurs vénérables noms.

S'il est vrai que la chronologie et la géographie soient les deux yeux de l'histoire, on peut dire qu'en France l'histoire y voit moins bien d'un œil que de l'autre. Les étrangers nous reprochent, avec quelque raison, de ne guère bien savoir la géographie; c'est que nous ne l'aimons guère, et nous ne l'aimons guère parce que, dans cette partie des sciences littéraires, nous n'avons pas la même supériorité que dans les autres. Nos géographies ne valent pas mieux que celles des autres nations. La géographie est difficile à bien écrire, sans doute, mais je ne puis convenir que, de sa nature, elle soit monotone comme dans nos livres. Géographe, dites-moi, si vous voulez, passé telle latitude plus de cannes à sucre, passé telle autre latitude plus d'orangers, plus d'oliviers, plus de vignes, mais ne me dites pas à chaque contrée qu'elle produit du vin, du blé, des fruits et tout ce qui est agréable et utile à la vie. Soyez varié comme la nature que vous peignez; promenez-moi agréablement de site en site : car, s'il faut encore vous suivre dans vos arides régions, dans vos sentiers, depuis si long-temps battus et rebattus, je vous quitte et je vous dis adieu. La géographie a cependant plusieurs noms qui ne sont pas sans illustration; l'opinion veut que j'écrive et j'écris les noms de d'Anville, de Buache et de Mentelle.

Trois hommes ont successivement tenu le burin de l'histoire, Rollin, Montesquieu, Voltaire. C'est à son heureuse abondance, à sa simplicité pleine d'art, à son antique bonhomie, que Rollin doit le prodigieux succès de ses volumineuses compositions. Montesquieu doit au contraire à sa concision l'immortalité de son petit livre; en quelques pages il vous fait connaître l'esprit de l'ancienne ville de Rome, lorsque, dans son étroite enceinte, elle osa concevoir le projet de conquérir le monde. Voltaire, simple comme Rollin, judicieux comme Montesquieu, court, vole, faisant sans cesse briller aux yeux du lecteur les ciseaux avec lesquels il élague les faits, les réflexions inutiles.

L'opinion prononce d'abord les noms de Rollin, de Montesquieu et ensuite le nom de Voltaire, à qui elle reproche d'avoir écrit l'histoire avec un esprit de parti, qui n'est pas toujours le parti de la vérité et de la morale. Que Siéyes n'a-t-il du temps de ces trois historiens publié son fameux catéchisme! On peut de ce petit livre déduire toute la théorie de la vraie histoire :

« Qu'est-ce que le tiers état? Rien. Que doit-il être? Tout. » Il semble ici que Sièyes fasse aussi pour l'histoire et ses deux questions et ses deux réponses

Les mémoires biographiques forment la partie la plus curieuse de l'histoire. C'est qu'ils en forment la partie la plus véridique ou du moins la plus naïve, quelquefois la plus malicieuse, quelquefois la plus spirituelle, quelquefois même la plus importante. Ai-je bien entendu les noms de Saint-Simon, de madame de Caylus, de madame de Staal, que prononce l'opinion? Et cependant on me disait encore hier que nous n'avions pas de mémoires biographiques.

Au temps actuel, les classes riches, bien élevées, vouent tous leurs moments de loisir à la littérature, à la politique; et c'est dans l'intime commerce de deux amis, dans leurs confidences écrites, que se trouveront souvent les feuillets de l'histoire les plus piquants; mais toutes les correspondances épistolaires n'ont pas été et ne peuvent encore avoir été publiées : ici l'opinion est obligée de laisser beaucoup de noms à écrire.

Les Français croient tous pouvoir faire des romans. Cette partie de la littérature est ou la plus difficile ou une des plus difficiles : c'est que tout le monde y est juge, juge sévère. Aussi l'opinion n'a guère distingué que Gil Blas de Le Sage, dont les premiers chapitres, si plaisants, si parfaits, sont suivis de chapitres remplis de tragédies ou du fracas des anciens livres de ce genre; Manon Lescaut de Prévost, d'une facture toujours également tendre; les Contes moraux de Marmontel, d'une facture toujours également légère; les romans et les contes de Voltaire, dont elle arrache plusieurs chapitres qu'il avait écrits pour ses impies courtisans, qu'il n'avait pas écrits pour la vertu, c'est-à-dire pour la postérité; enfin la Nouvelle Héloïse de Rousseau, dont elle arrache aussi quelques chapitres qui appartiennent à la philosophie, à la théologie, à la géographie, à l'histoire ancienne. Parfois l'opinion classe les Lettres persanes parmi les livres de politique; mais lorsqu'elle les classe parmi les romans, elle les met en tête. Il faut cependant tout dire : elle en effacerait de même quelques lignes, si, dans son Esprit des lois, Montesquieu, assis sur le trône de la raison, ne les avait effacées lui-même. J'écris ces noms en très gros caractères.

Je crois qu'aujourd'hui, lorsqu'on est hors de la classe de rhétorique, on ne conteste guère que l'ancienne division de l'art d'écrire, le genre délibératif, le genre démonstratif, le genre judiciaire, soit incomplète, fausse et barbare.

Bien des personnes veulent toujours l'ancien titre d'éloge

donné aux histoires biographiques du haut style. Il me semble, quant à moi, qu'on lirait plus volontiers, sous un titre moins louangeur, moins académique, les vies et non les éloges de Marc-Aurèle, de Fénélon, de La Fontaine, de Fontenelle. Je n'en écris pas moins cependant les noms de Thomas, de La Harpe, de Chamfort, de Garat, que l'opinion prononce d'une voix toujours également éclatante.

S'il tenait à moi, je changerais aussi le titre de panégyriques des saints; il pourrait être meilleur. Mais le panégyrique de saint Augustin, où le haut clergé est solennellement accusé de ne plus être l'exemple de l'église, ne saurait être ni plus courageux ni meilleur. J'écris le nom de l'abbé Maury. L'opinion, qui avait applaudi à ses panégyriques de saint Louis et de saint Vincent, applaudit encore et malignement sourit à celui de saint Augustin.

Silence! silence! il me semble entendre ici notre saint Jean Chrysostôme, bouche de fer, prononcer devant la nation l'oraison funèbre de Louis XV, dénoncer les vices de l'ancienne cour, devenue la nouvelle. L'opinion s'indigne, applaudit. J'écris le nom du courageux évêque de Beauvais.

L'opinion frémit et applaudit : c'est l'abbé Poule qui prêche son beau sermon de l'aumône. La sensibilité de son cœur a répandu la pitié, la persuasion sur sa bouche. Il ne parle plus dans un temple; il est, ses auditeurs sont dans une prison, remplie de malheureux, de fers, d'infection, de souffrances. J'écris le nom de l'abbé Poule.

J'écris les noms de l'éloquent avocat Gerbier, de l'éloquent avocat Linguet. L'opinion se souviendra toujours des plaidoyers de l'un, qui si souvent dirigeaient la justice du parlement; les plaidoyers de l'autre sont imprimés, et l'opinion les entend encore. J'écris aussi, et, suivant la série des temps, les glorieux noms de l'avocat De Sèze et de l'avocat Chauveau-Lagarde. L'opinion, aujourd'hui qu'elle est libre, ne cesse de les répéter. Elle était dans les fers, elle était obligée d'étouffer ses cris, lorsque De Sèze, assisté du respectable Malesherbes, défendait, devant la Convention, le monarque dont le front ne portait plus que l'empreinte ou les cicatrices de la couronne, lorsque Chauveau-Lagarde s'efforçait de faire tomber des mains du tribunal révolutionnaire la sentence de mort de la reine de France jetée dans un cachot, dont les verrous, forgés par le destin, ne pouvaient plus être brisés par une puissance humaine.

J'écris aussi les noms de Mirabeau, de Vergniaud, de Danton. Aujourd'hui ces orateurs de la tribune nationale ne maîtri-

sent plus l'opinion, et aujourd'hui leur gloire a diminué; mais leur célébrité est toujours la même.

Notre libraire me fit acheter, sur sa parole, un petit traité de l'opinion, dont l'auteur disait : J'ai vu le temps, moi, qui ne suis pas né d'aujourd'hui ni d'hier, qu'on était fou des vers, qu'on savait par cœur la Henriade, qu'on tirait l'épée pour prouver que la France avait, que la France n'avait pas un poëme épique. Maintenant on se bat pour toute autre chose; on n'aime plus, on ne lit plus même les vers. Je n'allai pas plus loin, je fermai le livre et je ne l'ai plus rouvert. Non! il n'est pas vrai qu'on n'aime plus les vers, il est plutôt vrai qu'on n'a jamais autant aimé les beaux vers. Je m'adresse aux gens de bonne foi, et plus particulièrement à ceux de qui l'instruction est dans toutes les parties complète; je leur demande :

Si l'opinion n'a pas ajouté de nouvelles fleurs à la couronne de Voltaire, pour avoir célébré dans ses harmonieux et religieux chants ce bon roi Henri IV qui changea un peuple de fanatiques théologiens, s'entr'égorgeant, en un peuple de frères, de fils, dont il fut en même temps le vainqueur, le roi et le père? — Si, au milieu du carnage de l'Europe, cette mélodieuse lyre d'or, que Lebrun a reçue des mains de Rousseau, cesse de se faire entendre? — Si, aux nouveaux opéras, dont les nouvelles coupes de vers ont encore resserré l'union de la poésie et de la musique, l'opinion n'applaudit pas, de ses mille mains, Favart, Panard, Collé, Marmontel et Sedaine? — Si les chansons de Lattaignant, de Radet, de Piis, de Desfontaines, ne sont pas dans toutes les bouches? — Si la raison sociale qui, sous le nom gracieux de pudeur, a marqué la ligne où dans les poésies érotiques devait s'arrêter l'imagination et la verve des poëtes, après avoir si glorieusement accueilli Gresset et Bernard, n'a pas souvent et peut-être trop souvent pardonné à Piron, à Parny? — Si les lices des poëtes épigrammatiques, satiriques, de Rousseau, de Lebrun, de Baour-Lormian, ont manqué de spectateurs? — Si, tandis qu'autrefois on faisait entendre le cri exclusif : La Fontaine! et qu'alors il eût mieux valu faire une mauvaise action qu'une mauvaise, ou même une bonne fable, si maintenant nous n'avons pas bordé, encadré toutes les fables de Lamothe, de Florian, si nous n'avons pas gravé, enluminé toutes leurs bêtes? — Si à la fin du siècle nous aimons moins Chaulieu et Lafare, qu'on les aimait au commencement; si, dans les poésies légères, les poésies fugitives, dans ce genre de poésie, si éminemment français, Voltaire n'a point par nous été nommé le plus grand poëte du siè-

cle? — Si, quand le fils du grand Racine voulut publier son poëme sur la Religion, il ne trouva pas la France effrayée du seul nom de poëme didactique, et si aujourd'hui la France, qui a demandé avec tant d'instances à Saint-Lambert son poëme des quatre Saisons, à Esmenard son poëme de la Navigation, n'a pas demandé avec de plus grandes instances à Delille son poëme des Jardins, son poëme de l'Homme des champs, son poëme de l'Imagination, si elle ne lui en demande pas, ne lui en redemande pas encore d'autres? — Si notre France, enthousiaste des traductions poétiques de Delille, n'a pas proclamé deux Virgiles? — Si tous nous n'avons pas lu et relu, si tous nous ne lisons, ne relisons, n'étudions, n'enseignons les poétiques de Marmontel, de La Harpe, de Ginguené, les jugements littéraires de Dussault, de Daunou, du vieux Suard, du jeune Auger?

J'écris donc, avec les plus beaux caractères, ces beaux noms que l'opinion me dicte par la bouche des gens de tous les âges.

Mon ami, a dit Robert à mon beau-frère, vous avez fini; c'est bien. Mais à vous entendre parler de l'opinion publique comme seule dispensatrice des honneurs et des rangs littéraires, il semble que vous n'ayez jamais été à Paris, vous qui en venez. Il en serait bien sûrement de votre Panthéon français comme des trois classes de l'Institut. Demandez à ceux qui y sont entrés, ou plutôt à ceux qui n'ont pu y entrer, par quelles voies on y va, par quelles portes on y entre.

Décade CXVIII.

LA DÉCADE DES COMÉDIENS AMBULANTS.

Heureusement je ne suis pas juré, a dit Gervais; mon ami l'accusateur public aurait sur moi, j'en conviens, une trop grande influence. Je crois vraies toutes ses paroles; je croie vraie, d'un bout à l'autre, son histoire, qu'il a racontée aujourd'hui en ma présence à notre accusateur public de Mende. Écoutez-la de sa bouche; vous ne serez pas fâchés de l'entendre.

Je fuyais à travers pays la persécution de la Montagne; où aller, où me cacher? Les haillons et la suie du ramoneur m'auraient assez bien travesti; mais j'étais si maladroit, si peu ingambe, qu'à faire ce métier je me croyais sûr de me casser le

cou ; autant valait me le laisser couper. Le métier de raccommodeur de faïence et de soufflets me paraissait facile ; mais encore fallait-il l'avoir appris. Le métier de fondeur de cuillers était tout appris ; mais encore fallait-il avoir des moules. J'imaginai de me faire directeur de comédiens ; pour cela il fallait aussi avoir des comédiens : voici comment je m'en procurai.

J'allai dans les chemins détournés, aux passages des bacs ; je recrutai trois ou quatre jeunes réquisitionnaires, qui me recrutèrent trois ou quatre demoiselles de bonne volonté. J'y joignis, pour en faire des souffleurs, des afficheurs, des commissionnaires, un couple de porteurs de contraintes, qui n'avaient plus que faire de leur état depuis qu'avec les nouveaux assignats tout le monde payait les contributions avant le terme, et je formai une troupe sous le nom de troupe révolutionnaire des *hommes libres*.

Toutes ces bonnes gens ne connaissaient ni Molière, ni Corneille, ni Racine, ni Regnard, ni Destouches, ni Crébillon, ni Voltaire. Mais je comptais et je devais compter que les femmes, et surtout la misère, amèneraient les disputes et les querelles, que je répéterais sur un théâtre approprié à mes acteurs et à mes auditeurs. Cela ne manqua pas. Alors c'était à voir et à entendre qu'une moitié de mes acteurs des provinces du midi, parlant un mauvais français pour se faire entendre des acteurs des provinces du nord, et ceux-ci parlant un mauvais provençal pour se faire entendre des acteurs des provinces du midi. Les deux langues, dans la volubilité des injures, étaient estropiées de mille manières. Ce qui ajoutait encore au plaisant, c'était un homme, moitié chauve, moitié grisonnant, c'était moi, en robe de chambre de toile des Indes, gravement assis, la plume à la main, écrivant ces différentes scènes, en notant les traits les plus comiques ou les plus bizarres, combinant tout cela, en faisant des petites comédies que, par les mêmes acteurs, je faisais jouer le soir à la chandelle dans le fond d'un ouvroir ou d'une grande boutique, à la porte de laquelle mes deux porteurs de contraintes, un gros nerf de bœuf à la main, avaient de la peine à contenir la foule qui voulait entrer, coûte que coûte, tant on entendait rire ceux qui étaient au dedans.

Nous étions dans le Labourt ; déjà nous avions parcouru, avec un succès toujours croissant, Tartas, Dax, Orthez, Lescar, Navarreins, Saint-Palais ; nous arrivâmes à Mauléon. Nous n'allâmes pas plus loin. Nous représentions dans la grange du garde-magasin ; notre théâtre avait été construit à la hâte sur des tonneaux. Au milieu d'une des meilleures scènes, un des acteurs pousse un peu trop violemment une actrice qui, en reculant,

engage sa jambe entre le joint de deux planches, et y laisse tomber le soulier. Les spectateurs applaudissent, l'actrice applique un soufflet à l'acteur, l'acteur réplique, les spectateurs applaudissent encore plus fort. Mais la scène passe au tragique; l'amant de l'actrice veut la venger; les acteurs, les actrices se partagent; un furieux combat commence, où, de prime abord, deux acteurs sont jetés au nez des spectateurs. C'étaient des spectateurs gascons; la querelle descend au parterre; on crie, on frappe, les lumières s'éteignent, la garde accourt. Personne de toute la grange ne voulait, moins que moi, avoir quelque chose à démêler avec l'autorité publique. J'avais signé, comme tous les fonctionnaires de mon département, que, le trente-un mai, la Convention n'était pas libre. La Convention m'avait mis hors la loi. Je n'avais qu'à me sauver au plus vite, c'est le parti que j'ai pris. J'avais, d'ailleurs, dans mes poches la caisse de la direction, consistant en cinquante ou soixante francs de petits assignats, et en huit ou dix francs de gros sous.

Je tournai le dos à la France, je veux dire à la guillotine. Je courus jusqu'à Saint-Jean-de-Luz, où je me crus en pays étranger, parce que le hasard voulut en ce moment que l'auberge où j'entrai fût pleine de villageois espagnols des environs. J'achevai de me rassurer en voyant à table un homme à peu près de mon âge et deux jeunes gens qui déjeunaient tous avec tant de gaîté, que je me plaçai à une table près de la leur. J'allais boire le premier coup et je portais le verre à mes lèvres, lorsque l'homme âgé me tendit le sien en me disant : Seigneur, à la santé du directeur *des hommes libres* de Mauléon. Je pris le bon parti. A sa santé! répondis-je. Un moment après, il me tendit encore son verre. A la santé de notre directeur! Je pris encore le bon parti. Tope! lui répondis-je, à sa santé! Aussitôt l'homme âgé et ses deux camarades me firent asseoir au milieu de leur table, et ils me dirent qu'ils étaient une fraction d'une troupe qui venait de se dissoudre, qu'ils entendaient eux en former une, qu'il leur manquait un directeur qui fût en même temps père noble dans les comédies, tyran dans les tragédies, et qui, dans les opéras, pût tenir en même temps la partition et la basse; qu'ils me connaissaient mieux que je les connaissais; que j'étais leur homme; qu'ils manquaient, d'ailleurs, de fonds, que j'en avais; que j'étais encore leur homme, et leur homme nécessaire. L'homme âgé ajouta qu'il aurait bientôt le moyen de se faire enregistrer, et de nous faire enregistrer tous à Toulouse, à Lyon, à Paris, au bureau des acteurs à placer, où il était sûr de se faire porter, et de nous faire porter tous à la colonne des grands talents. Pei-

dant le temps qu'il parlait, un des deux jeunes gens avait été chercher deux jeunes et lestes demoiselles, qui me furent présentées comme actrices et cantatrices. Je voulus leur prendre la main en qualité de directeur; elles cachèrent aussitôt leurs mains et leurs bras sous leur schall. Je fus surpris. Seigneur directeur, me dit en riant l'homme âgé, nous avons tous la gale ; mais il y a déjà quelques jours que nous avons eu recours à la pommade citrine, et notre purification ne peut être éloignée.

L'homme âgé était un ancien sergent du régiment du roi, sachant dessiner, danser, sachant la musique, jouant du violon admirablement. Il se nommait Martin. A force de talents et de courage, il était devenu colonel ; mais, faute d'un peu de Montagne dans le cœur ou dans la bouche, il avait été destitué.

Nous jouions les petits, les grands opéras, les comédies, les tragédies et généralement toutes les pièces où il ne fallait pas plus de cinq acteurs.

Quand c'était la comédie, le colonel Martin était l'orchestre ; quand c'était l'opéra, c'était moi. Cependant assez ordinairement le colonel Martin, après avoir chanté son ariette, s'élançait à l'orchestre, prenait la partition et le violon et ranimait le spectacle. Quelquefois même il chantait de l'orchestre son ariette, mais toujours avec les formes les plus polies. Le respectable public, disait-il en se tournant vers les spectateurs, a trop d'esprit pour ne pas vouloir supposer un moment que je joue mon rôle en haut quoique je le chante en bas. Quelquefois même il chantait une partie ou toute l'ariette de bravoure pour les jeunes acteurs ou les jeunes actrices qui étaient sur le théâtre, et qui se contentaient alors de jouer la pantomime ; il va sans dire qu'il en demandait encore la permission au respectable public.

Ce public, tel quel, payait tantôt vingt sous, dix sous aux premières et aux secondes places, tantôt trente sous, quinze sous suivant la richesse ou la grandeur des villes.

Enfin, après le 9 thermidor, le temps s'adoucit graduellement; le peuple souverain put de nouveau élire ses représentants et ses magistrats. A la première assemblée électorale de mon département, je fus élu accusateur public ; j'en fus aussitôt informé par un ami qui avait toujours connu mes diverses résidences. Je pris la poste, et bientôt je montai sur un nouveau théâtre, où plusieurs de mes auditeurs, au lieu de payer pour m'entendre parler, auraient payé volontiers pour qu'il me plût de me taire.

Depuis, pendant les séances où les jurés délibèrent, mes confrères, lorsque nous sommes tous revêtus de nos longues robes de soie noire, nos chapeaux à grands panaches sur la

tête, se plaisent à me faire parler de mon ancienne direction.

Nous aurions bien voulu vous voir, me disent-ils quelquefois, vous promenant de ville en ville, de province en province, avec vos acteurs et vos actrices. Où receviez-vous le public? car le public qui vient écouter Racine et Piccini n'entre ni dans les boutiques, ni dans les granges. Quelquefois je ne réponds rien et je les laisse rire; quelquefois, au contraire, il me prend envie d'ajouter à leur bonne humeur, et alors je leur réponds : Il faut donc que je vous donne encore aujourd'hui une représentation; vous voulez me voir encore en scène dans quelque ville lointaine; mais avant tout, voyez-moi y arriver.

Ma troupe et moi sommes en marche; nous allons à pied, s'il nous plaît; nous suivons les grandes routes et nous nous arrêtons quand nous trouvons une ville : pas trop grande, de crainte qu'on ne se moque de nous; pas trop petite, de crainte que le jeu ne puisse payer la chandelle. J'examine s'il y a beaucoup de maisons neuves; s'il y a beaucoup de cordonniers et peu de savetiers; s'il y a beaucoup d'artisans, de luxe; s'il y a du mouvement, du commerce; surtout s'il y a de la gaîté, si l'on chante, si on a le cœur à la danse. J'interroge, en gardant l'incognito, les gens de l'auberge, principalement les perruquiers; je me décide à dételer; c'est d'ailleurs, ou le temps de la foire, ou l'époque des élections. Je vais faire ma visite au maire, et immédiatement après je fais poser les affiches moitié imprimées, moitié manuscrites.

Cependant le colonel Martin, son violon caché sous l'habit, assisté d'un acteur et d'une actrice, va chez les divers acquéreurs d'édifices nationaux, demandant à louer pour une ou plusieurs semaines une grande salle et une petite pièce attenant. Ils en essaient la résonnance avec la déclamation, le chant, les instruments, et toujours mécontents, et toujours ne trouvant que des salles sourdes, ils conviennent enfin à trois, quatre, cinq francs par représentation.

Je puis cependant vous dire que nous avons plusieurs fois rencontré des coupes de salles voûtées, où toutes les lois de l'acoustique avaient été observées au su ou à l'insu de l'architecte. Nous avons joué entre autres dans une salle capitulaire d'augustins où les voix des acteurs toujours nettes, toujours mélodieuses, enchantaient acteurs et auditeurs; mais il n'y avait pas de pièces attenant, et nous fûmes obligés d'établir le foyer dans le caveau d'où les salpêtriers avaient extrait, par le trou par lequel nous y descendions, les pauvres bons augustins qu'on y avait déposés depuis je ne sais combien d'années ou de siècles. L'atmosphère y était si cadavéreuse que, plusieurs jours

après avoir quitté cette ville, acteurs et actrices nous sentions encore l'augustin mort.

Lorsque nous représentions dans un ancien couvent de religieuses, les mauvais plaisants ne manquaient guère aux entr'actes de contrefaire la voix des tourières. Qui demandez-vous? Mère Saint-Jérôme, on vous attend au grand parloir! Sœur Angélique, vite, au petit parloir!

Quelquefois nous apprenions que nous étions dans une ancienne salle de pénitents lorsque nous entendions le parterre mettre les pénitents en scène : A tant le bourdon! A tant le bâton! Adjugé! Quelques bouches à moustaches chantaient le *Miserere*, mais alors le colonel Martin et moi entonnions la Marseillaise, et comme de raison la musique du jour, prenant le dessus, faisait cesser l'impiété du terrorisme et l'imitation des farces ecclésiastiques de Chaumette à la cathédrale de Paris.

Si nous nous trouvions dans un ancien auditoire nous entendions continuellement crier : Huissier, faites faire silence! Silence, messieurs! Serment d'experts à recevoir; cause privilégiée entre un tel et un tel; la cour ordonne que dans le délai de huit jours les parties seront entendues en propre. Un moment! Un mot, monsieur le président! le jugement tiendra; huissier, battez l'audience!

Souvent, a continué l'accusateur public, on se plaît à faire d'autres questions : Vos acteurs, vos actrices prenaient-ils des engagements écrits? — Jamais. — Quels étaient leurs appointements par an? — Ils étaient payés par représentation.—Combien avaient-ils? — Quarante sous, trois francs, quatre francs. — Comment les autres jours faisaient-ils pour vivre? — Ils empruntaient. — Comment faisaient-ils pour payer? — Ils partaient. Du reste, ajoutai-je et ajouterai ici, autrefois les comédiens ambulants allaient même dans les villes du troisième ordre. Maintenant, les villes du troisième et quelques unes du quatrième ont des troupes sédentaires, et bientôt les malheureux comédiens ambulants, réduits aux petites villes et aux villages, auront grand'peine à vivre en hiver et mourront de faim en été.

On me demande quelquefois encore si mes deux actrices étaient jolies, et moi de répondre : Oui, très jolies; vous les auriez trouvées telles, et, ce qui vaut mieux, vous les auriez, comme le public, trouvées bonnes actrices, et pour l'argent, bonnes de reste.

L'une ne savait ni lire ni écrire; c'était une jeune servante de basse-cour qui avait été séduite, et qui n'osait retourner dans son village. Elle avait une mémoire prodigieuse, une délicatesse

d'oreille et une flexibilité de gosier merveilleuses. — L'autre était une postulante maltaise, que sa famille, noble et pauvre, voulait pousser hors du monde, et qui était près d'y rentrer, en passant par dessus les murailles du couvent, lorsque la révolution vint lui en ouvrir toutes les portes. C'était la maîtresse de sa camarade qui, en quelques instants, savait mieux ce qu'elle venait d'apprendre que celle qui le lui avait appris. — Ces deux jeunes personnes se disaient les épouses des deux jeunes acteurs, et vraiment toutes les apparences y étaient.

Vous vous tromperiez, disais-je encore à mes collègues, si vous croyiez que ces quatre acteurs ou ces quatre malheureux cabotins, pour les nommer comme dans le monde on les nomme, étaient, dans la comédie et la tragédie, sans naturel et sans intelligence ; toutefois ils jouaient en général mal ; ils le savaient et ils le voulaient. Je dirai même que, suivant la plus ou moins grande population des villes, ils rendaient leur jeu mauvais ou plus mauvais.

Le colonel Martin, qui avait tant de courage, soit en face de l'ennemi, soit en face de son pupitre, en manquait devant le public. C'était un des meilleurs musiciens, et un des plus médiocres, ou même, puisqu'il ne nous entend pas, un des plus mauvais acteurs.

Quant à moi, je ne me jugerai pas.

Monsieur, dit alors quelqu'un à l'accusateur public, il est une question que vos amis intimes pourraient seuls vous faire ; mais je voudrais bien, a-t-il ajouté en riant, qu'il fût possible qu'ils vous la fissent ici. Je crois vous entendre, a répondu l'accusateur public : jamais, non, jamais je n'ai été sifflé.

Dans ce temps on aurait pu siffler à volonté ou Alexandre, ou Annibal, ou César, ou Charlemagne, mais non Beaurepaire, Agricole Viala, Marat et Lepelletier. On jouait l'Offrande à la liberté, la Révolution de Cyrene, Guillaume Tell, Horatius Coclès, Toute la Grèce, le Siége de Thionville, le Siége de Toulon, les Dragons et les Bénédictines, les Capucins aux frontières, la Fête de l'Egalité. Vouloir improuver, vouloir ne pas applaudir, c'était vouloir aller à la mort par le chemin le plus court. Bon temps, à certains égards, que celui-là, presque aussi bon que celui des mystères, où l'on n'aurait osé siffler un acteur, de crainte de le confondre avec le saint qu'il représentait ! Cependant acteurs et actrices étaient, au fond de l'âme, tous royalistes : c'est qu'il ne leur était guère plus permis de porter la pourpre des empereurs et des rois, de remplir leur bouche des vers sonores de Corneille, de Racine ou de Voltaire ; c'est que

les applaudissements n'étaient jamais pour eux, mais bien pour leurs rôles.

Martin en voulait en outre aux doubles et triples croches qui hérissaient l'assourdissante musique des opéras révolutionnaires. Quand il se trouvait au milieu des prairies ou des forêts, il ne pouvait se défendre de chanter tout le bel opéra de Richard Cœur de Lion. S'il eût été entendu, homme vivant n'eût pu le sauver. La fameuse ariette, *O Richard,* eût fait monter sur l'échafaud le père de Robespierre.

Décade CXIX.

LA DÉCADE DES COMÉDIENS SÉDENTAIRES.

Mon ami l'acusateur public, après avoir déjeuné, a dit encore Gervais, est parti aujourd'hui à neuf heures du matin; il retourne dans son département, d'où il était venu pour une affaire qu'il a enfin terminée. Un bel esprit, qui avait désiré de l'entendre, l'a remplacé à dîner. Aisément je crois, nous a-t-il dit, que ce magistrat ait été directeur de comédiens, puisque moi, qui vous parle, qui tiens à toutes les bonnes maisons de mon pays, j'ai long-temps joué la comédie et long-temps voulu me faire comédien. Si vous avez quelque envie de voir ce qui me portait à l'être, ce qui m'en a empêché, vous allez être satisfaits.

Depuis je ne sais combien de siècles mes aïeux possèdent douze cents arpents des meilleurs pâturages du Cantal, qui, avant la révolution, nous rendaient six mille francs de rente, et qui aujourd'hui nous en rendent dix mille, sans que nous ayons fait d'autres frais d'amélioration que d'avoir changé de fermiers. Lorsque j'eus vingt-six ou vingt-sept ans, mon père me dit que, notre famille n'ayant jamais eu guère d'autre état que celui de se perpétuer, de père en fils aîné ou en fille aînée, j'allasse chercher une épouse qui me plût et lui donnât de beaux petits enfants. J'allai de village en village, de ville en ville, jusqu'à Paris, où, dans une maison, je fis la connaissance d'un jeune acteur de mon âge qui venait de remplir sa bourse au milieu des décombres de Lyon. Cette ville reprenait peu à peu l'envie de rire. J'aime à déclamer, à entendre déclamer les beaux vers. Nous fîmes connaissance, et même, je crois, amitié, le jour même.

Cet acteur, qui était attaché à un des théâtres secondaires de la capitale, me dit : Plus j'y pense, plus je me persuade que vous devriez être des nôtres. Votre frère puîné mangera le revenu des pâtures de vos montagnes tout aussi bien que vous, se mariera tout aussi bien que vous ; votre père sera content, votre frère plus content ; et pour votre partage vous aurez la richesse, le bonheur, la gloire, et moi j'aurai donné un bon acteur de plus à la France. Il parlait suivant mes goûts : je trouvai ce langage sensé.

Malheureusement ou heureusement, comme il vous plaira, j'avais quelquefois occasion d'aller voir, au rez-de-chaussée de l'hôtel où j'étais logé, une vieille dame, chez qui venait une jeune personne de seize ou dix-sept ans. Elle était fille d'un procureur du roi aux eaux et forêts, qui s'était tué en voulant s'échapper par les fenêtres de sa chambre où entraient les agents du comité révolutionnaire ; ses deux frères, obligés par la loi de la réquisition à prendre les armes, avaient péri aux frontières. Elle restait seule de sa famille ; et, bien qu'elle fût sans fortune et sans autre ressource que ses ouvrages de broderie et les secours de son amie, elle mettait sa main à un haut prix. Ses grâces, ses vertus, ses malheurs, avaient gagné mon cœur. Un soir que nous étions seuls, je lui dis que j'avais lieu de croire que mon père donnerait son consentement à notre mariage. Cela se peut, me répondit-elle, mais le mien vous manquera. Je suis, ajouta-t-elle, la fille d'un magistrat ; je ne serai jamais la femme d'un comédien. Ecoutez-moi, lui dis-je. Écoutez-moi plutôt, me dit-elle : changez, car je ne changerai pas. Et après ces mots, elle s'obstina à garder le silence.

Honorine me plaisait beaucoup ; mais alors la comédie ne me plaisait guère moins. J'allai demander conseil à mon ami l'acteur, qui s'habille en montagnard de nos montagnes, en prend l'accent et les formes, et m'accompagne chez la dame du rez-de-chaussée. Honorine, voyant un bon jeune homme de mon pays, bien sûre qu'elle sera soutenue, se met à recommencer ses sorties contre la comédie et les comédiens. L'acteur, tantôt d'approuver Honorine, tantôt de m'improuver. Mais, lui dis-je, quel état voulez-vous que je prenne ? Le petit collet est-il ce qu'il était autrefois ? L'épée est devenue le sabre ; la robe a perdu son antique lustre ; la finance est dédorée, et la médecine n'a plus ses fourrures. Les états libéraux périssent ou languissent ; celui de comédien est le seul qui vive d'un nouvel éclat.

Mon ami, mon cher ami, continuai-je, il y a maintenant cent

théâtres en France : dix à Paris, vingt dans les grandes villes, soixante-dix dans les moyennes.

Il y a trois mille acteurs ou actrices, à qui le public fait douze millions de revenu, et pour qui travaillent quatre cents auteurs dramatiques et cinquante musiciens compositeurs.

Vous avez vu, ajoutai-je, leurs nouvelles salles rondes, si bien faites pour la voix, si bien faites pour la vue, si gracieusement peintes, si magiquement décorées par les optiques de Ciceri, si magiquement éclairées par les lumières de Quinquet, auquel les hommes devraient dresser une statue d'argent, et les femmes une statue d'or. Sans doute, en ce moment, mon ami, nous ne pouvons être nulle part aussi bien qu'ici; mais enfin, supposons que nous n'y sommes pas, supposons que c'est l'heure du spectacle, que nous allons aux Français. Nous arrivons, nous entrons; la salle est pleine : l'affiche avait annoncé une pièce nouvelle, un début. Tout à coup la mélodieuse symphonie, qui semble exécutée par Apollon et ses neuf sœurs représentés sur le rideau, cesse. Le rideau se lève et découvre un grand salon, un salon de Paris, quand il le faut, ou, quand il le faut aussi, et suivant le lieu de la scène, un salon de Saint-Flour, ou même de Mauriac ou de Chaudes-Aigues. Un acteur s'avance d'un air assuré : c'est un spirituel valet; et si vous vouliez vous prêter à une illusion encore plus grande, je vous dirais c'est moi. Ne m'interrompez point, je vous prie, laissez-moi être un instant heureux dans un très court rêve. A peine j'ai parlé, qu'il part une triple décharge d'applaudissements. Toutes les mains de ce parterre souverain couronné de ce grand lustre étincelant, toutes les mains diamantées, toutes les blanches mains de ces loges circulaires qui l'entourent, sont en mouvement. Toutes les mains, tous les yeux, m'applaudissent. Je me sens animé, transporté; je suis enlevé au troisième, au quatrième ciel. Je continue; d'autres acteurs paraissent; les applaudissements recommencent; on nous compare, suivant nos divers rôles, à nos divers prédécesseurs. On se penche à l'oreille; on se dit en quoi nous les égalons, en quoi nous les surpassons. Oh! s'écria le faux Auvergnas ou l'acteur, vous me croyez bien de mon pays, parce que j'en arrive. N'ai-je pas entendu plusieurs fois dire a ceux qui sont venus chez vous ou à ceux chez qui vous m'avez mené que l'art de la scène rétrogradait, parce qu'on n'avait pas conservé les bonnes traditions, ou parce que les bonnes traditions qu'on avait conservées étaient négligées. Oui, mon ami, lui dis-je, je ne le nie pas, vous avez entendu chez moi,

comme vous avez entendu ailleurs, bien des gens qui parlent de ce qu'ils ne savent pas et de ce qu'ils devraient cependant savoir. Retenez bien ceci, et vous aurez une idée plus juste du progrès de l'art.

On regarde Baron, lui dis-je, comme le premier acteur naturel; il joua pendant les quarante dernières années du dernier siècle, et ensuite, après vingt ans de retraite dans celui-ci, il remonte encore dix ans sur le théâtre, et, comme son ami et son bienfaiteur Molière, il expire presque au bruit des applaudissements.

Depuis, le Théâtre-Français a toujours eu un grand acteur et souvent il en a eu plusieurs à la fois. Lorsque Baron descendait du théâtre, Dufresne y montait. La Noue lui succéda. Le Kain, Préville, Larive ont été presque contemporains. Notre Molé a joué avec eux, et notre Talma les a suivis de près.

Tous ces grands peintres des passions les ont peintes d'une manière vraie, et toutefois chacun d'une manière différente. Baron, Préville, Molé, du même personnage de la même comédie ont fait sortir chacun un personnage différent, et cependant chaque personnage était le véritable. Le Brutus de Le Kain, de Larive, de Talma, n'est pas le même Brutus. Ce sont trois Brutus, tous les trois terribles, tragiques, tous les trois vrais; et aujourd'hui, parce que l'on a noté les poses, les gestes, les intonations, la prosodie de tous nos grands acteurs, on croit avoir les archives complètes de l'art, le système complet des règles auxquelles il faudra à l'avenir se conformer; mais s'il venait un autre, deux autres, trois autres grands acteurs, ce serait encore une autre, deux autres, trois autres excellentes et cependant nouvelles manières de peindre sur le théâtre. On me demande souvent si un acteur peut réunir ces diverses et excellentes manières et s'en faire une plus excellente. Je réponds toujours qu'il ne le peut, car où notre Talma commencerait à être Le Kain ou Larive il cesserait d'être grand acteur.

Il en est de même des grandes actrices, qui ne doivent et ne peuvent se ressembler dans leur amour ni dans leur haine, deux passions avec lesquelles les fibres du cœur des femmes semblent être tissues, et qui leur rendent pour ainsi dire infuse la science de la scène tragique, ce qui explique pourquoi il y a beaucoup plus de grandes actrices que de grands acteurs : car, lorsqu'on a nommé la Lecouvreur, la Gaussin, la Duménil, la Duclos, la Clairon, la Sainval, la Vestris, la Raucourt, on n'a pas nommé toutes nos grandes reines qui ont régné ou qui règnent; ce qui explique aussi pourquoi dans la comédie, où l'empire de ces deux

passions est bien moins sensible, nous ne comptons que deux bonnes comédiennes, la Contat, qui joue depuis bien des années, qui jouera bien des années encore, et la jeune Mars, qui, ainsi qu'un nouvel astre, semble sortir des eaux, avec une fraîcheur et un éclat qui charme la ville et la cour, pour me servir de l'ancienne expression, dont il n'y a plus aujourd'hui que la moitié de vrai. Non, mon ami, ajoutai-je, l'art ne rétrograde point, parce qu'on a négligé de copier le jeu des bons acteurs; il ne rétrograde même d'aucune manière : il avance.

Eh! si l'on veut être juste, ne doit-on pas voir combien la critique l'a fait avancer? Les acteurs ont appris ce qu'on devait leur demander, et de son côté le public a appris à ne pas demander davantage. Et ce qu'il y a de singulier, c'est que cette excellente critique théâtrale est surtout due à l'ancienne université de Paris. — A l'ancienne université de Paris? — Oui à l'ancienne université de Paris, je ne m'en dédis pas.

Il y a cinq, six ans, plus ou moins, qu'un vieux régent du collége Mazarin, n'ayant plus ni classe ni écoliers, prit son fouet, sa lorgnette, et alla s'établir aux loges des grands théâtres, où, se dressant comme sur son tribunal, il s'érige en magistrat, en justicier sevère. Il n'est aucun acteur, quels que soient ses talents, ses succès, aucune actrice, quelle que soit sa beauté, sa jeunesse, qui ne se trouve sous les longues branches de son fouet. Il appelle du fond de leur tombeau les acteurs morts, les fait remonter sur le théâtre, les remet en scène, et, les comparant ensuite avec beaucoup de malice aux acteurs du jour, il ôte de dessus la tête de ceux-ci les couronnes, pour les poser sur la tête de ceux-là. Quelquefois il fait le contraire, car il a, comme de raison, parmi les acteurs vivants, des favoris et des favorites. Cet homme, imaginant encore d'allonger de trois ou quatre doigts le bas d'un journal célèbre, écrit dans cette étroite lisière ses jugements sur le mérite des pièces, sur la manière dont elles sont jouées; et le lendemain nul acteur, nulle actrice, n'ose porter qu'en tremblant les yeux sur le redoutable feuilleton. Alors le faux Auvergnas ou l'acteur, irrité et sur le point d'oublier son rôle, me parla du vieux régent avec dédain, avec indignation. J'en conviendrai, lui dis-je, il est quelquefois partial, injuste, dur, méchant, cruel; mais il n'en est pas moins vrai que c'est son feuilleton qui a le plus grandi les acteurs; le feuilleton se trouve sur toutes les toilettes, sur tous les déjeuners d'acajou et de porcelaine. Le beau monde laisse volontiers les colonnes du journal où sont suspendus les orages de la politique, les menaces de guerre, pour courir voir dans les articles du feuilleton, toujours piquant, toujours

varié, toujours neuf, les débuts d'un jeune Colin, les premiers pas d'une jeune danseuse. En un mot, c'est dans le feuilleton que la France et l'Europe viennent régulièrement assister aux représentations théâtrales de notre capitale.

Mais si l'art de représenter les pièces ne rétrograde pas, me dit le faux Auvergnas ou l'acteur, convenez du moins que l'art de les faire rétrograde. Il parlait d'un ton lent et lourd, parfaitement approprié à son personnage. Entendez-vous, lui répondis-je vivement, que nous ne faisons pas les comédies aussi bien que Molière? Certes si quelqu'un vous conteste cela, ce ne sera pas moi. Cependant je crois que nous allons toujours en nous rapprochant de ce grand comique, et je lui nommai Regnard, Dancourt, Dufresny, Le Sage, Destouches, Boissy, Gresset, Piron, Beaumarchais, Andrieux, Fabre d'Eglantine, Collin d'Harleville, Picard; et je lui nommai leurs meilleures pièces, le Joueur, le Chevalier à la mode, la Réconciliation normande, Turcaret, le Glorieux, l'Homme du jour, le Méchant, la Métromanie, le Barbier de Séville, les Etourdis, le Philinte de Molière, le Vieux célibataire, la Petite ville.

Demeurez d'ailleurs d'accord, ajoutai-je, que notre comédie est plus morale que celle du temps de Molière. Comparez les valets des deux siècles et vous verrez que les nôtres ne sont plus aussi insolents, aussi gourmands, et surtout aussi fripons. Figaro, qui, je crois, vaut le moins de tous les valets de notre nouvelle scène, vaut encore mieux que Scapin. Comparez les filles, vous verrez qu'elles sont plus obéissantes; comparez les fils, vous verrez qu'ils sont plus respectueux; que la vieillesse, la majesté paternelle, n'est plus tournée en dérision; qu'il n'y a plus de Chrysales, de Gérontes; je dirai même qu'il n'y a plus de Georges Dandins, de Sganarelles; que la foi conjugale, la première des bases sur laquelle porte la société, n'est plus aussi ouvertement outragée. Molière! Molière! me disait en souriant le faux Auvergnas ou l'acteur. Eh bien! lui répondis-je, puisque vous me forcez à vous faire connaître toute ma pensée, je vous dirai que si notre comédie n'est pas aussi plaisante que du temps de Molière, elle est quelquefois mieux nouée et toujours mieux dénouée; et je parcourus rapidement l'intrigue des comédies de Molière, de ses contemporains, et l'intrigue des comédies de notre siècle.

Cette fois Honorine, à qui je m'adressais bien plus souvent qu'à mon ami, parut se rendre à mes raisons. Mais dans la tragédie, dans toutes les parties de la tragédie, se prit-elle à dire, ne sommes-nous pas inférieurs? Belle Honorine, lui répondis-je,

si vous voulez être juste, vous devez convenir que Voltaire réunit l'élévation des sentiments de Corneille, le langage passionné de Racine et la terreur tragique de Crébillon. Ah! me répondit-elle, il n'y a que Corneille qui puisse être Corneille, que Racine qui puisse être Racine, et souvent aussi Crébillon demeure seul Crébillon. Il n'y a aussi, lui répondis-je, que Voltaire qui puisse être Voltaire. Voltaire a fait avancer l'art. Dans Alzire et dans Mahomet, il a rendu notre tragédie philosophique; il l'a rendue antique dans Œdipe et Mérope, et dans Zaïre et Tancrède il l'a rendue nationale. Crébillon a fait école; les tragédies de Hamlet, d'Othello, du roi Laer, de Ducis, quoique prises de l'anglais, n'en sont pas moins de cette école. Voltaire a fait aussi école, il a fait plusieurs écoles. Charles IX de Chénier, Marius à Minturnes d'Arnault, Agamemnon de Lemercier, sont de l'école sévère de Mérope. De l'école de Tancrède sont sortis le Siége de Calais de Dubelloy et les Templiers de Raynouard. Mademoiselle, dit alors d'un air goguenard le faux Auvergnas ou l'acteur, dût mon ami enrager contre moi, je vous apprendrai que ce matin, rue de Louvois, il a été fort malmené par un de ses amis. Je vais vous rapporter mot pour mot leur conversation. Quoi! lui a dit son ami, vous soutiendriez cette barbare innovation? vous applaudiriez au drame, ce malheureux genre né au siècle de Charles IX, repoussé au siècle de Louis XIV, de nos jours rappelé à la vie par La Chaussée, traité avec dédain par nos plus grands maîtres, qui lui ont même reproché jusqu'à son nom; devenu l'opprobre de la littérature? Eh! que croyez-vous, a ajouté le faux Auvergnas ou l'acteur, que votre amant répondait? Il ne répondait rien. Oui, dis-je, la vérité est que je ne répondais rien, car c'est ainsi qu'il faut faire avec les gens d'un certain état et d'une certaine province, qui parlent toujours, qui jamais n'écoutent: mon ami est professeur de belles-lettres et originaire du Languedoc. C'est un excellent, un des meilleurs critiques; mais quelquefois j'appelle de ses jugements, et, dans ce moment, Honorine, j'en appelle à votre belle raison, entièrement exempte des préjugés littéraires. Ne pensez-vous pas que le drame ancien ou moderne, accueilli ou rejeté, honoré ou dédaigné, n'en est pas moins dans la nature? L'histoire des chefs des nations a, par l'imbécillité des écrivains, jusqu'ici absorbé l'histoire des nations, et souvent la tragédie leur fait faire ou dire tout le contraire. Aussi l'homme instruit est-il alors, malgré lui, chassé du théâtre, où il ne trouve plus ni vérité, ni illusion, ni plaisir. Dans le drame, au contraire, pourvu que l'auteur ne soit pas sorti des vraisemblances, les faits portés sur la scène doi-

vent être ou avoir été vrais, tant sont nombreuses les chances de la fortune dans la nombreuse classe du commun. D'ailleurs, bien qu'au jour présent les trônes ne soient plus aussi hauts, le spectateur se fait plus facilement héros de drame que héros de tragédie ; aussi les drames font beaucoup plus de bien à la morale publique. Restent les inconvénients de la facilité du genre : il est si difficile de faire rire, si facile de faire pleurer, que c'est par la grande porte du drame que tant de sans-culottes illettrés ont fait irruption dans la république des lettres. Voilà le mal ; mais n'est-il pas amplement compensé? Le Préjugé à la mode de La Chaussée, le père de famille de Diderot, l'Habitant de la Guadeloupe de Mercier, l'Eugénie de Beaumarchais, la Mélanie de La Harpe, que de bien n'ont-ils pas fait!

Honorine, encore cette fois, paraissait être de mon avis. Mademoiselle, lui dit le faux Auvergnas ou l'acteur, comme de raison grand ennemi du drame et intérieurement fort irrité contre moi, je n'accorde pas, il s'en faut bien, que le professeur de la rue de Louvois ait tort, et que le drame doive prendre rang dans notre littérature ; mais quand je l'accorderais, s'ensuivrait-il que votre amant, qui dans ce moment triomphe de votre approbation, doive être comédien ? Et, d'ailleurs, le permettriez-vous, Mademoiselle, son père le permettrait-il? Mon père, répondis-je, est un excellent père, qui désire la fortune de ses enfants. Il est de la Haute-Auvergne, il aime l'argent, à plus forte raison l'or. Il a bien dix mille francs de rente, mais il a plus de vingt personnes à nourrir. J'ai mon aïeul, mon bisaïeul et des oncles et des tantes de trois générations ; la maison est pleine, car dans nos montagnes nous ne faisons pas comme dans la rue Saint-Honoré ou Saint-Denis, nous n'envoyons pas nos vieux parents à la maison de Montrouge ou de Sainte-Périne, pour aller ensuite les visiter avec nos enfants, qui leur portent des gâteaux et des brioches. Quand mon bon père me verrait quinze, vingt mille francs d'appointements, il ne serait pas si fâché contre mon état ; il est, je vous dis, de la Haute-Auvergne, et s'il voyait encore que j'ai en outre mes représentations à bénéfice, et mes congés ou mes voyages dans les grandes villes, qui doublent cette somme, il trouverait mon état beau. Il ne le trouverait pas moins beau s'il voyait aussi, suivant mon emploi, les valets, les pères, les amoureux, les confidents, les rois, les empereurs des provinces, venir me faire leur cour à Paris, ou même chez eux quand je serais en tournée. Et si, comme vous, Honorine, ou même comme vous, mon ami, mon père me disait : Mais avec tout cela le public ne vous regardera que comme un comédien, je lui ré-

pondrais : Eh bien ! ce public, qui considère si peu les comédiens, n'en est lui-même guère plus considéré. Les comédiens lui donnent rendez-vous chez eux à six heures du soir ; il s'y rend plus tôt que plus tard et souvent attend même long-temps à la porte. Les comédiens lui disent : Vous paierez au Théâtre-Français deux francs vingt centimes pour les places du parterre, six francs soixante centimes pour les places des premières loges. Vous paierez à l'Opéra trois francs soixante centimes pour les places du parterre, et dix francs pour les places des premières loges. Il paie argent comptant et sans marchander. Les comédiens lui disent : Vous auriez envie de voir telle pièce, nous avons envie de jouer telle autre. Et le public ne dit rien, car à la comédie il est toujours auditeur. Que si mon père craignait, comme vous ou surtout comme Honorine, pour ma poitrine, pour ma santé, je lui dirais que nous n'avons que trois représentations, trois répétitions par semaine, et en outre quelques études dans la belle allée de Longchamp ou dans notre bel appartement devant une belle glace ; je lui dirais que chaque vers que nous récitons sur un théâtre nous est payé au moins un écu de cent sous. Et les sifflets! et les sifflets, malheureux! s'écria, du ton le plus vrai, le plus comique, le faux Auvergnas ou l'acteur, imitant la voix de mon père : moi, le maire de ma commune, si l'on me montrait mon fils aîné percé, transpercé, sifflé, persiflé, par les badauds de Paris, ce serait pour mourir. Honorine riait et applaudissait de toutes ses forces. Je répondis au faux Auvergnas ou a l'acteur : Mon père, je vous prie de m'en croire, il n'y a que les acteurs pauvres qu'on siffle. Un acteur comme moi sait fort bien acheter, dans les moments difficiles, trois ou quatre douzaines d'applaudisseurs qui, de leurs grandes mains, vous applaudissent en même temps que du revers ils menacent les vents et conjurent les orages. Et la prison ! s'écria encore le faux Auvergnas ou l'acteur ; la prison, malheureux, comme si tu n'avais pu payer une lettre de change. Mon père, répondis-je encore, la porte du Fort-l'Evêque, où furent tenus sous les verroux, je ne le nie pas, Lekain, Molé et la Clairon, est aujourd'hui murée. Aujourd'hui les comédiens ne sont plus sous la juridiction du premier domestique du roi, c'est-a-dire du premier gentilhomme de la chambre, mais sous la juridiction du magistrat ordinaire, comme tous les citoyens. Fort bien, dit alors le faux Auvergnas ou l'acteur, en faisant toujours parler mon père, mais si mademoiselle veut vous accorder sa main, qui vous mariera ? Quand vous aurez des enfants, qui les baptisera ? Quand vous serez mort, qui vous enterrera ? Mon père, repondis-je en-

core, actuellement le clergé est plus débonnaire; il n'a pas, d'ailleurs, beaucoup d'argent. Il marie, baptise et enterre tous ceux qui se présentent. Et si la belle Honorine veut combler mes plus ardents vœux et venir avec moi à l'autel, le prêtre nous bénira avec un rituel d'une nouvelle édition.

Personne mieux qu'un acteur ne sait entrer ou sortir à propos. Le faux Auvergnas ou l'acteur, à qui l'amitié pour moi était revenue, sortit. Dès que Honorine se vit seule avec moi, elle me dit : Je crois que vous avez persuadé ou perverti ce pauvre garçon; mais quant à moi, je suis toujours de mon village: il n'y a pas de paysan qui eût voulu épouser la Clairon; il n'y a pas de paysanne qui voulût épouser Molé.

J'allai encore consulter mon ami l'acteur. Il me dit : Honorine est comme toutes les jeunes filles, qui n'aiment pas les comédiens, mais qui aiment la comédie. Nous l'amènerons à votre début : elle sera entraînée par le public à applaudir. Je n'en doutai pas. Je ne doutai pas non plus qu'il en fût de même de mon père. Je l'attendais d'un jour à l'autre. Un matin, avant déjeuner, je le vis entrer. Il avait à la main une belle canne à pomme d'or, dont il m'appliqua seulement deux coups sur les épaules, parce qu'au second coup elle se rompit. Tous les pères de Mauriac, quand ils sont irrités, châtient ainsi; et qui voudrait en mettre un en scène serait obligé de lui donner une canne. Comment, coquin, me dit mon père, tu veux être le premier comédien de ta race? Ah! sans doute c'est cette belle demoiselle dont tu as, dit-on, fait la connaissance, qui t'a mis dans la tête ces folies. Honorine! répondis-je; elle m'a toujours dissuadé de l'état de comédien. Mon père ne ment jamais, il a élevé ses enfants à ne mentir jamais. Il se fit conduire chez Honorine. Il fut charmé de sa beauté, surtout de ses habits, qui annonçaient la plus grande détresse. Il la prit par la main, comme sa belle-fille, l'emmena dans sa voiture, et, à notre arrivée dans le pays, nous fûmes mariés. Vous le voyez, il est certaines opinions à l'usage d'une partie du monde qui ne seront de long-temps à l'usage de l'autre.

DÉCADE CXX. — LA DÉCADE DES OPÉRAS.

Armand avait fait une absence, il avait été à Rodez. Armand, lui avons-nous dit à son retour, vous avez manqué votre fortune. A nos deux dernières réunions, on n'a parlé que de comédie et

de comédiens ; vous aimez tant à en parler ! vous en auriez parlé autant qu'il vous aurait plu. Oh ! nous a-t-il répondu, à Rodez, je n'ai entendu parler que d'opéra, et là j'en ai parlé autant qu'il m'a plu ; j'aime mieux l'un que l'autre. Il faut savoir qu'Armand est bien le plus mauvais musicien qui soit en France, en Angleterre, et sans doute même en Ecosse et en Irlande. De plus, comme tous les mauvais musiciens et tous les gens qui savent mal une science ou un art, il se croit fort habile. Il a trouvé à Rodez une troupe de musiciens ambulants qui jouent l'opéra ; il a fait une connaissance particulière avec le directeur de l'orchestre, appelé Garcin. Tous les jours, il ne cesse maintenant de nommer Garcin, de citer Garcin, de louanger Garcin. Cependant ce soir il nous a dit qu'il n'avait pas été peu surpris de s'apercevoir que Garcin ne savait pas l'histoire de nos divers opéras et qu'il la lui avait apprise. On ne peut qu'être bon avec Armand, il est lui-même si bon! Nous ne la savons pas non plus, nous voudrions bien la savoir aussi, lui ai-je dit. Alors Robert, qui n'aime guère la musique et redoute surtout d'en entendre parler, a fait mine de se lever, en me disant : Vous en aurez votre part et la mienne. Robert, lui a dit Armand, je vous écoute souvent sur des matières qui ne me plaisent guère ; vous me devez même d'hier deux grandes heures d'ennui. Payez-m'en une, et restez sur votre chaise. Robert est resté, et Armand a aussitôt commencé.

Au dernier siècle, a-t-il, on croyait que les personnages qui chantaient le moins dans le monde, les rois et les héros, devaient seuls chanter sur le théâtre. On croyait qu'ils y devaient toujours chanter, et qu'il aurait été ridicule qu'ils eussent tantôt parlé, tantôt chanté. On croyait qu'il n'y avait que l'Académie royale, l'Opéra, qui dût avoir le droit de chanter en public, et on lui en avait accordé le privilége. Dieu nous préserve de priviléges, même en musique !

Vers le temps de la régence, quelques auteurs imaginèrent de mettre sur le théâtre lyrique des gens de tous les états, de les faire tantôt parler, tantôt chanter ; ils donnèrent à la foire Saint-Germain de petites pièces mêlées de prose et d'ariettes. Aussitôt l'Opéra signifie, par le ministère d'un huissier, au théâtre de la foire, d'avoir à se taire. Le théâtre de la foire se tut : le privilége de l'Opéra était clair, il défendait aux autres théâtres de chanter sans la permission de l'Opéra ; mais, comme il pouvait jouer des instruments, le théâtre de la foire, par le conseil de son avocat ou plutôt de son procureur, trouva le moyen d'éluder la défense : car, dès que l'acteur avait cessé de parler et qu'il était sur le

point de chanter, on élevait sur la scène un grand tableau où étaient écrits en grands caractères les vers qu'il était défendu à l'acteur de chanter. Ces vers étaient toujours sur des airs très connus; l'orchestre les jouait, et le public, au parterre et aux loges, les chantait en chœur général. L'acteur reprenait la prose de son rôle, s'arrêtait aux vers: un autre tableau était encore haussé; le public chantait encore. On aurait dit d'une grande récréation de pensionnaires ou quelquefois même d'une grande volière. Enfin, l'Opéra consentit à pactiser avec l'Opéra de la foire; il lui permit, moyennant une forte rétribution sur sa recette, de chanter; enfin l'opéra-comique put naître et naquit.

Dans les premiers jours de son enfance, cet opéra fut comique de plus d'une manière: car, quels que fussent les talents de Lesage et des autres auteurs, un mélange d'airs de vaudeville, de brunettes, de tendresses bachiques, de ponts-neufs, devait être fort bizarre. Mais bientôt après l'art parvint à mettre en musique dramatique la comédie aussi bien que l'opéra héroïque, que l'on appelait tragédie en musique, et qui, dès ce moment, prit le superbe nom de grand opéra, de même que la comédie en musique prit celui d'opéra-comique.

Plusieurs musiciens s'essayèrent dans ce nouveau genre. Philidor, qui vient de mourir en Angleterre, fut le premier qui s'y distingua; plusieurs morceaux d'ensemble de son Savetier, et les deux ariettes: *Chantant à pleine gorge*; *Oui, je suis docteur en médecine*, de son Maréchal ferrant, se tirent entièrement de la vieille musique; c'étaient comme les sons précurseurs de la musique lointaine de Naples, qui s'approchait de nous.

Je veux du bien au poète Anseaume, auteur du Peintre amoureux de son modèle, d'avoir été lui-même assez amoureux de son opéra pour l'envoyer en manuscrit par la poste dans le pays de la musique. Il va sans dire que dans ce temps il fut obligé de lui faire passer les Alpes. Il l'adressa au compositeur napolitain Duni. Duni le lui renvoya par la poste avec une partition, qui fut exécutée aux acclamations de tous ceux qui purent déboucher leurs oreilles remplies de vieille musique. A cet opéra, Duni fit succéder celui des Deux chasseurs, celui de la Fée Urgèle, celui de la Clochette. Duni est le premier qui ait fait entendre en France de bonne musique dramatique. Gloire à Duni! Vive le nom de Duni! Les opéras de Duni sont suivis de ceux de Monsigni. Quelle musique que celle du Déserteur, de Félix! Ensuite Dezèdes nous fit entendre Blaise et Babet, Alexis et Justine; Grétry, le Sylvain, l'Epreuve villageoise: quelle musique! quelle si excellente musique! Il ne faut pas être savant, il ne faut que ne

pas être sourd, pour en être ravi. Monsigni, Dezèdes, Grétry, nous avaient enchantés par leurs duos, leurs trios, leurs romances; Dalayrac vint nous enchanter par ses romances, ses duos, ses trios; et au couchant de ces grands compositeurs, maintenant Méhul vient à son tour nous enchanter d'une autre manière, mais d'une manière continuellement mélodieuse.

Pendant que l'Opéra-Comique ouvrait à notre musique des régions toutes nouvelles, que faisait le grand Opéra, l'ancien Opéra? Il se tenait dans ses anciennes régions; il avait beau mettre sur ses affiches : Nouvel opéra, Opéra nouveau, ses opéras étaient toujours les mêmes : Colasse ressemblait à Lulli, Campra à Colasse, Mouret à Campra, Rameau à Mouret. Les contemporains de Rameau le félicitaient de nous avoir éveillés de l'assoupissement où depuis un demi-siècle nous avait jetés la musique de Lulli; mais Rameau dans la préface de ses Indes galantes, niait qu'il nous eût éveillés; il disait au contraire qu'il avait *tâché d'imiter le beau tour du chant du grand Lulli.*

Rameau avait raison; ce furent les sifflets de Rousseau qui nous éveillèrent. Rousseau donna son Devin du village; l'ouverture, la première ariette et quelques autres morceaux étaient de la musique d'au-delà des Alpes, mais le reste de la musique était d'en-deçà. Les nombreux partisans de l'ancien grand Opéra, disaient que Rousseau, qui avait tant critiqué, tant sifflé notre grand Opéra, n'y avait plus guère innové que Rameau. Ils disaient qu'il fallait en conclure que, puisque notre opéra ne pouvait être perfectionné, il était parfait.

Ils le disaient quand Gluck entrait dans la salle avec son Alceste. Toute la salle du grand Opéra retentit de nouveaux sons, de nouveaux accords; c'est qu'Alceste était vraiment un opéra nouveau. Presqu'en même temps Piccini arrive; Gluck et Piccini nous donnent chacun une Iphigénie. Elles sont toutes deux belles, toutes deux ravissantes : l'une l'est de mélodie, surtout d'harmonie; l'autre d'harmonie, surtout de mélodie. On a dit et nous avons laissé dire que c'était à Gluck que notre langue devait le rhythme musical le plus nerveux; mais je prie tous ceux qui ne voudront juger que d'après leurs oreilles d'écouter le duo d'Enée et d'Iarbe de la Didon de Piccini. Qu'ils se demandent ensuite dans quel morceau de Gluck notre langue a pris un rhythme plus nerveux.

Ces deux célèbres musiciens, dont la renommée partageait toute la France de leur temps, pour ou contre la gloire desquels on se disputait, on se battait à tous les spectacles, seraient demeurés élevés au plus haut point de gloire si, dans les belles plaines

de l'ancienne Campanie, il ne fût né l'Orphée du monde moderne. Sacchini vint donner à Paris l'opéra d'Œdipe à Colonne, qui fut regardé, qui est regardé et qui peut-être sera regardé comme le modèle, la règle, le canon, le maximum du beau musical.

Jamais on n'a tant joué, chanté; jamais on n'a fait tant de musique que quelques années avant notre terrible révolution. Vers ce temps il s'ouvrit à Paris, avec le plus grand succès, un théâtre italien, où tous les acteurs étaient Italiens, où l'on ne représentait que des opéras italiens. — Vers ce temps encore, il s'ouvrit ou plutôt il se rouvrit un théâtre éminemment français, le théâtre du Vaudeville, qui n'était guère que l'ancien théâtre de la foire de Saint-Germain.— Les bons bourgeois de Paris, qui s'ennuyaient des grandes tragédies et qui avaient obtenu le drame, s'ennuyant aussi du grand Opéra, obtinrent aussi vers ce même temps le mélodrame. De nos cinq genres de musique dramatique, c'est le plus jeune.

Robert! a continué Armand, vous voudriez que je m'arrêtasse là; je m'en garderai bien. Vous seriez trop content de pouvoir aller vous vanter que vous m'avez appris les noms des acteurs qui, par la perfection de leur chant et de leur jeu, ont tant contribué à nous faire changer de musique, chose dont nous avions le plus besoin, suivant les hommes du jour.

Quel plaisir vous auriez vous Robert à me dire à moi Armand: Clairval et Trial à l'Opéra-Comique ne chantent plus, car, quelque bon chanteur qu'on soit ou qu'on ait été, on ne chante que tant qu'on vit; mais le souvenir de ces deux agréables acteurs, qui ont donné leurs noms à leurs rôles, se conservera long-temps. — Caillot, cet excellent villageois d'opéra, aurait bien mérité aussi de donner son nom à ses rôles. Il a cessé de chanter, du moins sur le théâtre, car il vit et sans doute vivra encore long-temps. — Martin fait aujourd'hui la gloire et les délices de l'Opéra-Comique; il a été chercher son merveilleux gosier en Italie. — Elleviou, son camarade et son rival, chante sans doute aussi bien qu'Apollon, et, s'il faut en juger par les antiques statues de ce Dieu, il est aussi beau.

La Colombe, qu'on aurait dû appeler la Fauvette; la Sainte-Huberti, dont la voix si éclatante rappelait sans cesse le mélodieux hôte des bois, ont cessé de chanter sur les théâtres. La Scio, la Rollandeau, ont succédé à leurs talents et à leurs rôles.

Quand, au grand Opéra, Laïs, une lyre à la main, chante la musique de Grétry, c'est Anacréon, et c'est sans doute une plus belle voix. Laïs porte la couronne de son art.

Nous étions autrefois en Europe les premiers par le théâtre comique, le théâtre tragique, et les derniers par nos théâtres lyriques; nous sommes aujourd'hui les premiers par tous nos divers théâtres.

Décade CXXI. — LA DÉCADE DES BALLETS.

Robert avait été la dernière fois si longuement poursuivi par les dissertations musicales d'Armand, qu'il la lui gardait bonne. Armand, lui a-t- il dit ce matin aussitôt qu'il a paru, l'opéra ambulant qui était à Rodez a quitté cette ville; il passa avant-hier à Saint-Flour. Je vis Garcin; je lui demandai s'il vous connaissait. Il me répondit qu'il vous connaissait, à telles enseignes que, pour vous faire plaisir et vous donner à parler, il avait cru devoir feindre de ne pas savoir l'histoire de nos théâtres lyriques. Croiriez-vous, me dit-il en se servant à votre égard de cette même expression dont vous vous étiez servi en parlant de lui, croiriez-vous que dans l'histoire du grand Opéra il a omis celle des ballets qu'il n'a pas seulement nommés? Il est du reste, ajouta-t-il en continuant à parler de vous, comme tous les gens de son pays, qui aiment assez la musique et fort peu la danse. A Rodez il n'y a eu pendant long-temps d'autre maître que le geôlier des prisons, ancien sergent d'infanterie, qui faisait payer ses leçons trois francs par mois; à Rodez, un grand nombre de demoiselles ne dansent qu'une fois en leur vie, le jour de leurs noces, et les autres ne dansent de toute l'année que les dimanches du carnaval. Je vis bien, a continué Robert, qu'il me fallait demander à Garcin l'histoire de la danse, de même qu'il lui avait fallu vous demander l'histoire de la musique; et, comme introduction, je lui dis : Monsieur, que préférez-vous pour la couleur des vins? Voulez-vous que je fasse porter du vin blanc des Cévennes, ou du vin rouge du Vivarais? Monsieur, me répondit-il en bon musicien, j'aime l'un et l'autre. Je le plaçai entre deux bouteilles, et à peine en eut-il bu quelques lampées qu'il se mit en devoir de commencer.

Au théâtre, dit-il, nous avons trois manières de mettre en scène les passions : ou par la déclamation, ou par le chant, ou par la danse pantomime.

Depuis l'invention des ballets, depuis quatre ou cinq cents ans, je ne me souviens pas si, suivant le père Ménestrier, je dis

assez ou trop, on avait voulu que la danse pantomime ne peignît qu'avec le seul mouvement des pieds ; de nos jours, Noverre voulut qu'elle peignît avec toute la personne du danseur ; il voulut qu'elle peignît avec l'attitude, avec le geste, avec le regard. Il ôta aux danseurs et aux danseuses leurs paniers, leurs tonnelets et leurs masques , et il habilla les dieux comme des dieux, les déesses comme des déesses, les sylvains et les nymphes comme des sylvains et des nymphes ;, les bergers , les bergères , les villageois, les villageoises, comme des bergers, des bergères, des villageois, des villageoises. Partout, et particulièrement à l'Opéra, il est fort difficile d'avoir raison. La réforme des costumes éprouva de longues oppositions, celle de la danse de plus longues ; mais le maître des ballets Noverre était animé de l'irrésistible zèle des réformateurs. Vous entendez figurer les passions, dit-il, et vous n'entendez pas vous départir de la symétrie de vos danses ; cependant les mouvements des passions ne sont pas symétriques. Gardez vos dessins compassés pour les ballets des noces et des fêtes ; mais qu'Hippolyte, Télémaque, Phèdre, Calypso, n'expriment pas le désordre de leur cœur, l'agitation de leur âme, dans la régulière chorégraphie d'un menuet ou d'une gavote. A la longue, la voix de la raison se fait pourtant écouter, même à l'Opéra, et la danse dramatique ainsi réformée fut près de la perfection. Elle en sera plus près encore quand elle suivra les autres conseils de Noverre , quand, par les danses des entr'actes ou de la fin des opéras, elle liera les différents actes de la pièce ou les récapitulera. Il faut rendre justice à Noverre , il n'a pas tenu à lui que ce ne fût pas la tâche de ses successeurs.

Monsieur, dit ensuite Garcin, qui ne s'était pas épargné le vin, ni le blanc ni le rouge, quels noms pensez-vous qui soient les plus connus ? ceux des grands auteurs ? ceux des grands acteurs ? ceux des grands acteurs ou des grands danseurs ? Je veux aller au diable si ce ne sont ceux des grands danseurs. Les noms de Marcel, de Vestris, de Duport, de la Guimard, de la Camargo, de la Saulnier, de Clotilde, volent, et sont parfaitement bien prononcés d'un pôle à l'autre.

En voici la raison : la salle du grand Opéra est peuplée d'étrangers de toutes les nations, qui là sont aussi fous que nous, surtout lorsqu'à la fin de la pièce le théâtre se pare de bosquets fleuris sous lesquels voltigent des essaims de jeunes danseurs en habits courts et serrés, de jeunes danseuses en pantalon de satin, en robes de mousseline, que l'agitation de la danse tient toujours au dessus du genou. Alors c'est dans toute la vaste salle un

silence, comme lorsque autrefois le chancelier d'Aguesseau parlait au parlement, ou, comme il y a quelques mois, au conseil des Cinq-Cents, le rapporteur du comité diplomatique venait proposer les grandes mesures dans les crises de l'état; peut-être même je ne dis pas assez. Une fois en ma vie j'eus le courage de détourner ma vue pour la porter sur les spectateurs. Je ne pus découvrir une seule paire d'yeux qui, dans ce moment, ne fussent sur la scène. Que les jeunes gens des deux sexes s'interrogent au sortir des ballets, ils conviendront que leur imagination et leurs sens en ont été trop émus; cependant lorsqu'ils seront devenus époux, épouses, pères, mères, ils continueront d'y aller, ils y amèneront leurs enfants.

Je n'étais pas peu surpris d'entendre, dans un cabaret de Saint-Flour, sortir des propos aussi édifiants du fond de deux grandes bouteilles. Le musicien ambulant continua.

Les jeunes gens qui à Paris suivent les spectacles portent dans leurs provinces les pas, les entrechats, les pirouettes de l'Opéra. Plusieurs y portent même quelque chose de la légèreté, du liant, de la souplesse, de la grâce, qui les ont frappés. Ils ont imité; ils sont imités; cela propage le goût de la danse et tire un peu d'argent de la bourse des parents, qui veulent, comme les jeunes amants, les jeunes époux, que les jeunes filles, les jeunes femmes, chantent bien, dansent bien, au hasard de ce qui peut en arriver.

Enfin Robert, après avoir dit, sous le nom de Garcin, tout ce qu'il lui a plu, a terminé. Vous me demanderez si Armand lui a répondu. Oui, il lui a répondu; il lui a répondu ceci : Robert, pour parler avec connaissance d'une chose seulement pendant un quart d'heure, il faut quelquefois l'avoir étudiée un an, quelquefois dix. Dans l'histoire de l'Opéra, je le sais, je n'ai point parlé de la danse; j'avais de bonnes raisons; vous, mon ami, qui auriez dû savoir que Noverre n'avait fait que mettre à exécution les conseils de réforme donnés par Cahusac, ou du moins qui ne l'avez pas dit, vous en aviez de meilleures.

DÉCADE CXXII. — LA DÉCADE DE L'APAISEUR.

Robert! vous ne savez pas? Garcin est encore retourné à Rodez. Il y est arrivé en toute hâte pour se faire payer cinq cents francs qu'il avait prêtés à son hôte. Il avait, disait-il, égaré le

billet. Mais que je meure si musicien de théâtre a jamais eu de sa vie cinq cents francs, encore moins cinq cents francs à prêter ; je n'ai cependant fait semblant de rien, et de tout ce qu'il a voulu me conter, j'en ai cru autant qu'il m'a été possible.

Il m'a parlé ensuite de vous comme d'un fort brave homme qui faisait boire de fort bon vin aux musiciens, mais qui n'avait pas sur la musique les notions les plus communes. Cela n'est peut-être pas vrai : voyons un peu, allons, répondez-moi. La figure sévère, irritée de Robert, est devenue plus sévère, plus irritée, et la figure d'Armand, plus joviale, plus plaisante. C'était à voir que ces deux figures l'une vis-à-vis de l'autre. Mon cher Robert, a continué Armand, dites-moi, je vous prie, quels sont, outre la musique dramatique dont je vous ai sans doute assez parlé, les autres genres de musique? Quoi! vous ne sauriez pas qu'il y a encore la musique d'église, la musique de chambre, la musique instrumentale?

La musique d'église est morte à la révolution ; oui, mon cher Robert, elle est morte, à mon grand regret plus qu'au vôtre ; elle est enterrée sous les ruines de nos antiques chapitres Elle était autrefois celle qu'on entendait le plus souvent, celle qui était la plus riche. Notre bonne mère l'église était la mère nourricière de l'art ; dans ses maîtrises, elle n'entretenait pas moins de quatre mille musiciens de tout âge. Les savantes et majestueuses compositions de Gossec, de l'abbé Rose, de Lesueur, restent dans les sacristies sous clef.

La musique de chambre proprement dite a péri aussi, mais de langueur. Les cantates, les cantatilles, où Bernier et Clerembaut s'étaient fait un nom, sont devenues surannées. On a raison de ne vouloir chanter dans les concerts que la meilleure musique, les meilleurs morceaux des opéras ; on a raison, trois fois raison de ne vouloir y entendre que le dieu du chant descendu des mélodieuses Pyrénées sous le nom, les habits et la figure de Garat.

Grâce à Cambini, à Davaux, à Haydn, grâce à Pleyel, la musique instrumentale se soutient. Grétry, dans ses Mémoires, la traite un peu de haut en bas ; il me semble qu'elle n'est pas si basse. Il n'est pas très commun, même parmi les bons compositeurs, de faire gracieusement dialoguer trois, quatre instruments. Les trios et les quatuors ont leurs difficultés, et par conséquent leur mérite.

Les musiciens exécutants sont, à certains égards, les acteurs de la musique instrumentale. Viotti, Mestrino, Rodes, Boucher, se sont fait un nom en Europe par leurs talents sur le violon ;

Duport, Janson, Lamare, par leurs talents sur la basse ; Miroir, Séjean, Couperin, par leurs talents sur l'orgue ; Clementi, Tapray, par leurs talents sur le clavecin, aujourd'hui si perfectionné sous le nom de forte-piano, et qui sera toujours loin de ce qu'il doit être, jusqu'à ce qu'il soit un petit orgue harmonieux, susceptible de la tenue des sons.

Armand ne finissait pas ; Robert enrageait. Mon cher ami, lui a dit Armand, ai-je bien ou mal entendu ? Mais oui, j'ai bien entendu. Vous venez de me demander si à l'avenir la musique française déclinera ou ne déclinera pas. Voici mon avis, qui bien sûrement ne sera pas en contradiction avec le vôtre.

Quand je pense qu'il n'y a plus en France qu'une seule école de musique, le Conservatoire de Paris, je crains que la musique décline ; quand je pense qu'il y a tant de théâtres chantants, j'espère qu'elle ne déclinera pas. Quand je pense aux grands vices de l'organisation du Conservatoire, je crains que la musique décline ; quand je pense qu'ils sont si grands qu'ils ne peuvent qu'être bientôt corrigés, je pense qu'elle ne déclinera pas. Quand je pense aux nombreux partisans de la musique arithmétique et mathématique, de la théorie de la basse fondamentale et de la génération des sons, des traités d'harmonie de Rameau et de d'Alembert, je crains que la musique décline ; quand je pense que les meilleurs maîtres du Conservatoire ont rejeté ces traités pour adopter les méthodes italiennes, j'espère qu'elle ne déclinera pas. Quand je pense aux nombreux amis de l'harmonie bruyante de la musique des trompettes, je crains qu'elle décline ; quand je pense aux plus nombreux amis de la mélodie et du chant pur, j'espère qu'elle ne déclinera pas. Quand je pense que les nouveaux départements de la Hollande méridionale et les départements de la France septentrionale sont frères, je crains que la musique décline ; quand je pense que la république française et la république cisalpine sont sœurs, j'espère que la musique ne déclinera pas, qu'elle fera au contraire de nouveaux progrès, que ce bel art deviendra de plus en plus parfait. *Rinforzando ! Rinforzando !* a crié Armand dans les oreilles de Robert.

Robert a quelquefois la réplique dure. Armand, qui l'avait provoquée, la craignait. Nous étions au jardin ; je les ai pris l'un et l'autre sous le bras, et les ai amenés au salon.

Dans la Flandre, il y a un officier public qu'on nomme *l'apaiseur ;* il est chargé d'apaiser les querelles par de bonnes paroles, par de sages remontrances. Ici nous n'avons pas besoin d'apaiseur, car à cet égard le déjeuner joue un si fréquent et si bon

rôle, qu'il en tient à peu près lieu. Nous nous sommes mis à table. Lorsque nous nous sommes levés, Robert était prêt à chanter, et Armand à l'embrasser.

DÉCADE CXXIII.

LA DÉCADE DES PARIS COMPARÉS.

Un soir de ces grands froids qui descendent du haut de notre Margeride, veille de l'Epiphanie, qu'à table nous avions crié : Le tyran boit! et chanté à pleine gorge : Le bon tyran Dagobert mettait sa culotte à l'envers ; non pas que ce fût l'année de la terreur, mais nous voulions la rappeler par un côté plaisant et rire pour le temps que nous n'avions pas ri, quelqu'un se prit à dire : C'est assez boire, parlons, parlons. — Mais de quoi parler? Du zodiaque de Denderah? de l'obélisque de Louqsor? — Qui diable les a vus? qui diable les verra? — Du retour de Bonaparte? — C'est déjà vieux. — De la Constitution de l'an VIII ou de la Bonapartie? — Ah! parlons plutôt d'autres choses, parlons de Paris.

Monsieur Gervais, me dit-on, nous vous avons vu si souvent partir pour cette grande ville, si souvent en revenir, et elle a si souvent changé, qu'il n'est guère personne qui puisse aussi bien que vous nous faire connaître les Paris du temps passé et le Paris du temps présent. Vous croyez que je me fis prier; vous vous trompez. Je commençai ; et, puisque maintenant vous désirez que je recommence, je vais recommencer.

LES DÉPARTS COMPARÉS. Je me rappelle qu'autrefois à Mende, lorsque nous partions pour Paris, il fallait nous confesser, faire notre testament ; depuis il a fallu simplement faire son testament. Aujourd'hui, depuis que nous n'achetons plus un mauvais petit cheval, qui n'a ni plus ni moins de force que celle qu'il lui faut pour se faire vendre quelques écus à Paris ou se faire traîner à l'écorcherie, ce qui est plus ordinaire ; depuis que le grand chemin vient jusqu'à Mende, qu'il y a de petites voitures qui vont à Clermont joindre les grandes voitures, on n'a plus peur du voyage. Les demoiselles, au lieu de pleurer, prient papa de se souvenir de leur chapeau, de leur capote.

LES ROUTES COMPARÉES. Quel plaisir de partir! quel plus

grand plaisir d'être parti, de voir Saint-Flour, qu'on n'avait pas vu, Clermont, Moulins, Nevers, dont on avait si souvent entendu parler! Toutes les routes de ces villes sont les mêmes que celles d'autrefois; mais alors elles étaient réparées, empierrées, roulantes. Aujourd'hui elles sont boueuses, inégales, dépavées, enfin ruinées, détruites par les continuels et désordonnés mouvements de la révolution.

Je n'omettrai pas qu'on voyait avant l'année 1789 les routes battues par la maréchaussée. Aujourd'hui c'est la gendarmerie. Ces dernières années on voyait des escouades de fantassins portés sur les impériales des diligences, leur giberne garnie de cartouches, prêts à faire feu sur les voleurs qui arrêtaient à force ouverte les voitures chargées des fonds publics.

Les barrières comparées. J'avais lu que, depuis les dernières guerres de la Fronde, Paris avait été démantelé. Cependant, lorsque je fus sur le point d'y entrer, je le vis tout entouré de murailles avec ses portes flanquées de tours, les unes rondes, les autres carrées. Je témoignai ma surprise. Oh! me dit quelqu'un, ce sont les fortifications de la ferme; et aujourd'hui surtout elles ne sont pas tout à fait inutiles. Effectivement, notre voiture fut arrêtée, un moment après, par les commis; la voiture ne portait rien qui fût sujet aux droits : elle passa, et nous voilà enfin à Paris. Aujourd'hui mêmes barrières, mais perceptions bien différentes.

Les enceintes comparées. Plusieurs paisibles bourgeois de cette ville ne savent pas que leur vieux mur où appuient leur alcôve, la grande cheminée de leur cuisine, a été autrefois le rempart de Paris qu'ont échellé ou assailli d'abord les Goths, puis les Normands, puis les Anglais, puis enfin les soldats de Henri IV : car la grandeur de Paris, au contraire de celle de Rome moderne, a toujours été en s'accroissant. Lorsque je partis pour la première fois de Paris, je le laissai renfermé dans les boulevarts de Louis XIV. A mon retour en 1780, je le trouvai renfermé dans une nouvelle enceinte de six lieues de tour, ouverte de distance en distance par les larges portes de l'architecte Ledoux, qui laissent entrer des grandes routes rayonnant au loin, et allant, après avoir traversé la France, l'Europe, se terminer aux extrémités du monde civilisé.

Les quais, les ponts comparés. Une des premières choses que l'étranger arrivant à Paris admire, ce sont les quais qui encaissent le beau fleuve de la Seine. Il y en avait en 1750, 24, en 1780, 26, en 1799, 29. L'homme instruit, en parcourant de l'œil ces diverses masses de pierres, tient compte de

leurs inclinaisons comparées. — A mon premier voyage, il y avait 13 ponts; à mon second, même nombre; à mon troisième, un pont de plus, le pont Louis XVI. Je crois qu'il en faut encore d'autres; on les bâtira : car, au moyen des péages pour soixante, quatre-vingts, quatre-vingt-dix-neuf ans, les particuliers ou les compagnies les construisent. A chaque siècle, même à chaque demi-siècle, il y aura de nouveaux ponts et toujours de plus beaux ponts.

LES NOMS DES RUES COMPARÉS. Avant la révolution, les rues, comme les familles, avaient assez fidèlement gardé leurs noms; mais la révolution est venue, qui pour la plupart les a débaptisées, en sorte que les vieux Parisiens, après une longue absence, revenant de voyage, ont souvent besoin d'en demander le nom ni plus ni moins que moi à mon arrivée. Ils se souviennent aussi d'avoir vu dans leur première jeunesse les maisons distinguées par les enseignes, dont quelques unes remontaient à plusieurs siècles. On disait : Je demeure à l'enseigne du Chat qui pêche, à l'enseigne de la Barbe-d'Or. On dit aujourd'hui : Je demeure tel numéro.

LES RUES COMPARÉES. Je montai aux tours de Notre-Dame; je vis à mes pieds le superbe Paris, divisé, sillonné par ses grandes, ses petites rues.

Combien y avait-il de rues en 1750? Un peu moins de 1100. — Combien en 1780? Un peu plus de 1100. — Combien en 1799? Environ 1200.

Pour le nouveau Paris la large circulation du commerce, de la richesse, de la population, les larges voies de l'air, du soleil, de la lumière, les larges rues de cinquante, soixante pieds, bordées de beaux magasins aux brillantes et variées devantures, aux balcons dorés; pour le nouveau Paris, l'agilité, la santé, la gaîté.

LES ACCIDENTS COMPARÉS. Et les malheurs, les spectacles des hommes estropiés, moulus, tués, pour le vieux Paris. Ses vieux quartiers seraient tout rouges de sang, si les pluies ne les avaient pas lavés. Y a-t-il là quelqu'un qui m'explique comment le peuple qui se dit souverain se laisse si souvent et si insolemment et si paisiblement écraser par un homme qui a quelques sacs d'argent à mettre à des chevaux fringants et à des roues bien ferrées. Je parle surtout des accidents causés par les beaux chars; ceux des charrettes sont bien moins fréquents. Ils n'ont pas d'ailleurs comme les autres quelque chose qui outrage la dignité de l'homme. Lorsque j'arrivai pour la première fois à Paris, on criait contre la multiplicité et la rapidité des voitures; on crie

encore, tant l'homme est inconséquent dans ses cris, dont l'objet, aussitôt qu'il le veut, peut cesser. Je ne prêche pas l'insurrection, le désordre ; je prêche l'humanité, la justice. Il ne faut pas longtemps réfléchir pour voir que dans les grandes villes surtout les voitures devraient toujours aller au pas.

Les maisons comparées. Quant au nombre des maisons, il y en avait, suivant certains calculs : En 1750, 26 mille ; — En 1780, 27 mille ; — En 1799, 28 mille.

Je ne comparerai que les maisons bâties durant ce siècle, et me garderai de remonter jusqu'aux plus anciennes : celles du faubourg Saint-Germain sont presque toutes des hôtels de la forme la plus noble ; et comme si elles n'existaient pas, on en voit dans les autres parties de la ville de la forme la plus ignoble, la plus insalubre, c'est-à-dire toutes noires, tout étroites, tout enfumées. Je sais bien ce que l'avarice et l'ignorance peuvent dire à cet égard.

Depuis la révolution, on ne bâtit guère, on démolit plus souvent.

Les édifices comparés. On ne démolit pas seulement les maisons, on démolit aussi les édifices, surtout les édifices religieux. On avait prié, chanté, enterré dans plusieurs grands espaces carrés où maintenant on jure, on se querelle, on se bat. Il y a de belles places : il y avait des églises. On démolit encore aussi quelques édifices civils : le fort château de la Bastille, qui pesait, pour ainsi dire, sur la France, sur l'Europe, vient d'être jeté à bas, brouetté, dispersé en pierres ou en poussière ; le petit Châtelet a de même disparu, s'est de même evanoui sous nos yeux. Paris s'est rajeuni. Donnez-lui quelques années de paix, ce sera une ville neuve, née d'une ville vieille, hideuse.

Les marchés comparés. Depuis 50 ans, il s'est ouvert à Paris au moins 20 nouveaux marchés, les uns moins spacieux, les autres plus spacieux, à la mesure des édifices, des monuments religieux, ou plus petits ou plus grands, qui les recouvraient. Je ne parlerai que du plus célèbre, celui des Saints-Innocents. Les morts en ont été enlevés et portés dans les souterrains de Montrouge, où leurs ossements sont symétriquement et puérilement rangés en festons, en zigzags et autres dessins bizarres. Sur cette place, qui a été dessinée en grand carré, nettoyée, nivelée, pavée, appropriée, la corne d'abondance verse maintenant chaque matin, en longs sillons verts, rouges, bleus, toutes sortes de légumes, toutes sortes de fruits.

Les quartiers comparés. Horace dit que les livres ont leur destin ; ils ne devraient pas l'avoir, si les hommes savaient

penser eux-mêmes. Les quartiers de Paris ont aussi leur destin; ils ne devraient pas non plus l'avoir, si le grand essaim de la population parisienne n'était par la voix de la mode appelé tantôt d'un côté, tantôt d'un autre. Mon trisaïeul, à cause de la cherté des loyers, avait été obligé de déloger du Marais et du faubourg Saint-Antoine. Mon bisaïeul par la même raison fut chassé du faubourg Saint-Germain. Mon grand-père avait de la peine à se loger au populeux quartier de l'université, et mon père, fixé pour ainsi dire par un grand procès à Paris, se plaignait principalement des forts loyers des environs du Palais. Depuis la révolution, Paris a passé la rivière. Le gouvernement n'a pas encore suivi, mais il suivra : car bien des fois le gouvernement fait comme le grand nombre le force à faire; car bien des fois ce n'est pas le petit nombre, c'est le grand nombre, ce n'est pas le gouvernement, ce sont les gouvernés qui gouvernent.

Les populations comparées. Pour moi, je crois, avec le fermier général Lavoisier et avec les savants du bureau des Longitudes, qu'on ne doit compter que 600 mille âmes dans la capitale, à quoi il faut ajouter tout au plus un septième d'étrangers, en tout 700 mille.

D'après les états laissés par le commissaire de police Aubert, les naissances, en 1720, étaient de 18 mille; ce qui, en les multipliant par 30, supposerait une population de 540 mille habitants domiciliés.

D'après ces mêmes états d'Aubert, au fameux hiver de 1709, il mourut à Paris, pendant le mois de décembre, 3,051 personnes, dont 1,150 à l'Hôtel-Dieu, et 590 à Saint-Louis; — Pendant le mois de janvier 1710, 3,254, dont 1,281 à l'Hôtel-Dieu, et 454 à Saint-Louis; — Pendant le mois de février suivant, 2,933, dont 1,121 à l'Hôtel-Dieu, et 395 à Saint-Louis.

Aubert porte le nombre des morts, en 1720, à 20,371.

Aujourd'hui il meurt annuellement, à Paris, les uns disent 22 mille, les autres 23 mille personnes; ce qui fait à peu près 3 personnes par heure. A Mende il ne meure guère que 3 personnes par semaine.

Ici, quand nous avons rendu le dernier soupir, nous sommes exposés dans nos salons, dans nos chambres. A Paris, les morts sont exposés à l'entrée de la maison. Cet usage s'arrête aux limites de l'Auvergne.

Que de gens à Mende meurent qui n'ont jamais été en voiture! A Paris, les plus malheureux y vont au moins deux fois : la première lorsqu'ils se marient, la deuxième lorsqu'on les enterre.

Dans nos cimetières, quand nous enterrons les hommes, nous les couvrons de terre et nous nous en allons. A Paris, les familles font placer sur les tombes une croix peinte en noir, portant, en lettres blanches, le nom, le prénom, le pays et l'âge du défunt. Grand nombre de parents et d'amis viennent y pleurer certains jours de l'année, et alors ces croix portent toutes à la fois des couronnes de fleurs. A Paris, tout, je vous assure, n'est pas à blâmer. C'est seulement à Paris que j'ai vu la fête des cimetières.

LES CONSOMMATIONS COMPARÉES. Je me souviens quelquefois d'un commissaire du village de Chanac qui, au temps de la disette du maximum, vint au district, en gros habit de paysan, demander des subsistances. Toutes les fois que, dans sa harangue, il répétait : Ah! si vous saviez ce que c'est que la grande bouche de Chanac, les administrateurs qui siégeaient au milieu de la ville de Mende, peuplée de 6,000 âmes au moins, riaient, ou du moins avaient bien de la peine à tenir le rire. Ils auraient eu bien plus de peine s'ils eussent été administrateurs à Paris, s'ils eussent eu à fournir à ses consommations annuelles. C'est la bouche de cette ville qui est vraiment la grande bouche!

Elle mange 70 mille bœufs; — Elle mange 20 mille vaches; — Elle mange 120 mille veaux; — Elle mange 350 mille moutons; — Elle mange 35 mille porcs; — Elle mange 800 mille carpes; — Elle mange 30 mille brochets; — Elle mange 50 mille anguilles; — Elle mange 80 mille écrevisses; — Elle mange 80 millions d'œufs; — Elle mange 3 millions de livres de beurre.

On sent qu'il lui faut aussi un peu de pain; elle en mange 200 millions de livres.

On sent aussi qu'elle ne peut manger sans boire; elle boit 80 millions de pintes de vin, de cidre, de bière ou d'eau-de-vie.

Le nombre des morts surpasse, à Paris, le nombre des naissances; je le crois bien: les aliments y sont altérés, corrompus.

Un Parisien venait de perdre son fils; il maudissait les médecins. Ce ne sont pas les médecins qui ont tué votre fils, lui dis-je, ce sont les marchands de comestibles. Les boulangers avaient regretté à son pain quelques grains de sel. Ils n'y avaient employé que de la levure de bière au lieu de la levure de pâte, d'une nature bien plus homogène; ils l'avaient pétri avec de l'eau des puits voisins des fosses d'aisances. — Vous reculez devant l'odeur de cette viande, de ce poisson décomposé, décoloré; eh bien! le cuisinier, avec ses pincées de poivre, ses feuilles de laurier, son couteau merveilleux, sa poêle, ses fourneaux, en avait cent fois fait manger de semblable à votre fils. — La villageoise à la

figure douce, bonne, pleine de candeur, ne lui avait vendu que du lait perfidement allongé. — La fruitière ne lui avait vendu que des fruits prématurés ; — Le jardinier, que du jardinage entassé, mûri, blanchi artificiellement ; — L'épicier, que des marchandises humectées, engraissées dans ses magasins souterrains ; — Le marchand de vin, que du vin composé dans sa cave ; c'est surtout la main avare du marchand de vin qui a poussé votre fils dans la fosse.

Les marchands de vin de Paris sont, de tous les marchands de vivres, les plus homicides, les plus meurtriers ; plusieurs, derrière leur treille de fer peinte et dorée, assassinent les gens, comme les malfaiteurs les assassinent derrière une haie. A Paris, il y a, je ne le nie pas, des marchands de vin honnêtes. Eh bien! même de ceux-là, je dirai toujours, comme dans les rues de notre ville de Mende, après neuf heures du soir : Gare l'eau!

LES BESOINS COMPARÉS. Que de besoins à Paris! Paris est la ville des besoins.

Les maîtres d'écriture ont eu, il y a quelque quatre-vingts ans, le singulier besoin de se faire eux aussi académiciens. Ils ont obtenu des lettres patentes, et du moins on ne peut reprocher à ces académiciens de ne pas savoir écrire.

Les académiciens de l'Académie française ont eu besoin de s'incorporer la puissance et l'illustration. Ils ont fourré parmi eux des grands seigneurs, des ducs, des princes, quand il y en avait ; maintenant ils y fourrent des députés notables, des ministres, tant qu'ils en trouvent. Les académiciens grands seigneurs ou gens en place sont comme dans une bibliothèque les volumes-boîtes.

Guillot est arrivé en gamaches de son village ; il amène son frère, et son frère amène son cousin. La tête de Guillot est pleine de verve poétique ; il a chanté à l'égal de Virgile la paix que les princes ont donnée à leurs peuples. Son frère a porté l'empereur de Russie sur un cheval superbe, et le cheval superbe sur un grand bloc de rocher, et le grand bloc de rocher sur une grande place. Son cousin, en méditant sur les chutes et les rigoles d'eau de ses pâtures, a trouvé le moyen de niveler le cours du Rhône et le cours du Rhin. Ils arrivent tous les trois dans la grande ville, la distributrice des renommées et des récompenses. Personne ne les connaît, ils ne connaissent personne ; comment pourront-ils arriver aux secrétaires d'état, aux ministres? comment pourront-ils faire connaître leurs vers, leurs dessins, leurs plans? La Correspondance générale et gratuite pour les sciences et les arts leur aurait ouvert gracieusement les deux

battants de sa porte ; elle les eût accueillis , et les voilà dans peu connus de l'Europe , riches de gloire et d'or. Qu'est devenu cet établissement que j'ai vu avant la révolution ? Qu'est-il devenu depuis ? Les besoins l'avaient fait naître , les besoins auraient dû le conserver.

A Paris , la journée est souvent longue, et en hiver beaucoup plus qu'en été. Vous avez besoin de l'accourcir ; vous aimez les nouvelles politiques : entrez chez le gazetier, il vous donnera pour un sou , peur deux sous , une , deux feuilles à lire. Vous qui aimez les lettres , pour vous aussi la journée est longue si vous n'avez pas à qui parler, ou plutôt qui vous parle : entrez dans ce cabinet de lecture , vous pourrez , pour vos quatre sous , lire pendant tout un jour les ouvrages qui viennent de paraître. Il y avait en 1780 un assez petit nombre de gazetiers, il y avait trois cabinets littéraires ; nous avons aujourd'hui plus de cent cabinets de gazetiers, dont la plupart sont en même temps des cabinets littéraires.

On ne peut toujours lire ; Apollon lui-même a quelquefois besoin de détendre son arc. Qu'on me suive ; voyez ce châssis garni de nombreuses caricatures les plus folles, les plus bouffonnes ; eh bien ! Apollon est là obligé de détendre son arc.

Mais quoi ! rien ne vous plaît ; vous avez besoin d'autres passe-temps : voulez-vous que nous sortions de la ville ? Ces nouveaux admirables cours , ces nouveaux admirables boulevarts, ne vous charment-ils pas ? Que vous faudrait-il donc ?

Où va cette foule de peuple ? Aux guinguettes. Avant la révolution elle allait à Vincennes voir la course des chevaux. Depuis dix ans la révolution a fait tant aller, venir, courir le peuple, qu'il n'a plus besoin de voir des courses.

Il n'a guère plus besoin des jeux de paume. Je ne connais aujourd'hui à Paris que deux jeux de courte paume et un seul jeu de longue paume : c'est celui des Champs-Élysées, qui a absorbé celui de la demi-lune Saint-Antoine. Le faubourg Saint-Antoine, pendant la révolution , a eu d'autres besoins.

Dites si vous avez besoin d'entendre de bonne musique ? Aujourd'hui , à l'heure même où je vous parle , le grand salon de la rue de Grenelle retentit de solos , de trios , de chœurs et d'instruments et de voix. Vous paierez six francs comme au concert spirituel ou autres anciens concerts de Philidor.

Il est tard , la nuit tombe ; j'entends de loin le sabbat qu'on fait au bal du grand Opéra. Vous avez besoin de danser, prenez un domino ; de rire , de causer, de vous distraire , asseyez-vous , causez, riez.

Je vous parlais d'aller au bal de l'Opéra ; mais il pleut à torrents : vous auriez besoin d'une brouette au prix de dix-huit sous, ou d'une chaise à porteurs au prix de trente sous ; il n'y a plus du brouettes, de chaises à porteurs ; depuis que les hommes sont égaux, ils ne se portent plus les uns les autres.

Sept heures : ce sont les tambours de la retraite que j'entends. J'ai besoin d'y voir pour marcher dans les rues : les nouveaux réverbères éclairent d'une lumière vive, inconnue jusqu'à ce jour, d'une lumière reflétée avec force sur les pavés et les passants.

Neuf, dix heures : à cette heure je faisais à Mende ma partie, et j'aurais besoin, comme on dit, d'un petit bouillon de cartes ; cent maisons de jeu m'invitent à venir perdre mon argent.

Je n'ai jamais pu comprendre qu'au siècle dernier Paris, qui avait à payer ses carrousels, ses entrées d'ambassadeurs, ses grandes fêtes de cour, et, comme aujourd'hui, ses diamants, ses belles étoffes de Lyon, ses points et ses dentelles de Flandre, qui avait des cartes et des billards comme aujourd'hui, ait au siècle dernier essayé des monts-de-piété et n'en ait pas eu besoin. Paris en a maintenant, depuis la fin de ce siècle, et sans doute en aura jusqu'à la fin des siècles.

Paris a toujours besoin de meilleur vin ; mais il ne lui manque plus de bonne eau ; maintenant l'eau de Paris, élevée par les pompes de Chaillot, filtrée, clarifiée, est très belle à voir, très bonne à boire. Vive, vive à jamais les deux frères Périer !

En buvant de l'eau meilleure nous devons par conséquent manger aussi de meilleur pain. On chauffe l'eau, on la mêle à la farine, on pétrit par principes. Paris avait besoin d'école de boulangerie : il en a.

J'ai le besoin de dire que les arts mécaniques à Paris sont, par leur élégance, presque toujours les beaux-arts ; c'est vrai, surtout depuis que les Parisiens ont une grande école gratuite de dessin, fondée en 1767 par Louis XV.

Il y avait autrefois, il n'y a plus aujourd'hui, vis-à-vis Saint-Côme, le magasin des plantes étrangères établi par arrêt du conseil ; on en avait autrefois grand besoin, le besoin en est toujours le même.

Un jour que Paris était boueux et dégouttant d'eau, je reçus, par une commodité, trente différentes lettres à remettre, toutes également pressantes. Il me fallut prendre la peine de parcourir plusieurs fois Paris ; j'avais besoin de m'occuper de mes affaires : l'envie souvent me prit de jeter ces lettres au feu ou dans la rivière ; les mouvements de ma conscience retinrent ceux de ma colère. Le bon, l'excellent Chamousset, m'aurait-il alors enten-

du? C'est à lui que nous devons la petite poste, ses boîtes, ses distributions pour la modique rétribution de deux sous par lettre dans l'intérieur de Paris et de trois sous pour la banlieue.

Les grandes villes, comme les grands corps vivants, ont besoin d'émonctoires. J'ai vu l'immense plan manuscrit des égouts de Paris. C'est admirable que le réseau de tuyaux et de canaux par lesquels la vaste capitale transpire.

Les incendies sont dangereux, surtout dans la riche rue Saint-Denis. Le feu avait pris à un magasin d'épiceries rempli d'huiles et d'esprits; tout le magasin fut brûlé et le quartier courut risque de l'être. On avait besoin d'eau; on ne pouvait en avoir qu'une voie après l'autre. Le hasard voulut que, quelques années après, le même magasin prit encore feu; en quelques instants l'incendie fut éteint: Sartine était à la police; il avait établi ses admirables équipages des pompes.

Dans les monotones et oiseuses journées de Paris, où l'on ne peut que gagner des maladies d'ennui, de vapeurs, des maladies imaginaires, on a besoin de curations imaginaires. L'ancien magnétisme, avec ses attouchements, né depuis trois siècles, ressuscité depuis vingt ans par Mesmer, était mort aux bruyantes années de la révolution. Maintenant qu'on recommence à être calme, désœuvré, et qu'on a besoin qu'il renaisse, il renaît.

Il tombe à Paris et des pluies d'eau et des pluies de boues: on avait besoin, depuis Jules César, de cuir imperméable, aujourd'hui on en a; d'étoffes imperméables, aujourd'hui on en a.

Votre cheminée a-t-elle besoin d'être ramonée, ne vous faites faute d'un ramoneur; il ne vous en coûtera au rez-de-chaussée que huit sous, au premier que six sous, au second et au troisième que cinq sous, au quatrième et au dessus que quatre sous. Arrêt du conseil du 19 mai 1781, qui autorise l'établissement d'une compagnie de ramonage.

L'homme le plus débonnaire, le plus pacifique, n'est pas à l'abri des altercations; les altercations engendrent souvent les disputes, les disputes souvent les défis. On a grand besoin de maîtres d'armes pour tuer par prime, seconde, pour se défendre par tierce, quarte. On a surtout besoin de juges du point d'honneur qui prouvent à l'offensé que l'offense est toute petite; à l'agresseur, que l'offense est toute grande; on a besoin qu'ils moyennent une satisfaction où personne n'a tort, où tout le monde est content. Où sont donc aujourd'hui les juges du point d'honneur? Mais pourquoi encore des duels? pourquoi la terrible, torrentueuse révolution, ne les a-t-elle pas entraînés? Nous avons bien besoin que les vrais braves s'en moquent, qu'enfin le

Code pénal ne s'en moque pas; nous avons bien besoin du dix-neuvième siècle.

Lorsque la dispute est dans la rue, on a recours à la force publique. En 1780, on avait besoin à Paris de cinquante corps-de-garde; maintenant il n'en faut pas moins de quatre-vingts, s'il n'en faut pas davantage.

Je regarde les cinquante-deux anciens curés de Paris ni plus ni moins que cinquante-deux anges à ailes de lin blanc et pur comme leur âme. Plusieurs, pendant la révolution, se sont envolés vers le ciel. Les mœurs publiques et le bonheur public ont grand besoin de la réinstallation de ceux qui restent.

Ames pieuses, hommes vertueux, vous saurez qu'il y avait autrefois à Paris de vastes maisons où se trouvaient de grandes quantités de laine cardée, de filasse peignée, déposées pour ceux qui avaient besoin de vendre du travail et pour ceux qui avaient besoin d'en acheter. Les paternelles mains des bons curés étaient souvent les médiatrices.

Si la douleur d'avoir perdu ses proches avait autrefois besoin de longues manifestations par des couleurs lugubres, le commerce des drapiers avait encore plus besoin que le temps des deuils fût réduit. Par ordonnance de 1716, Louis XV les réduisit à la moitié, en attendant réduction nouvelle.

On a grand besoin, surtout à Paris, de monnaies, surtout de monnaies d'or. Jamais on n'en a frappé autant, et si vite: c'est que chaque nouvelle puissance veut détruire le visage de la précédente. Visage de Louis XIV, visage de Louis XV, visage de Louis XVI roi de France et de Navarre, visage de Louis XVI roi des Français, visage de la république française, visage du premier consul, que de visages n'avons-nous pas vus! et combien n'avons-nous pas eu besoin du balancier du vieux Abel!

Les hotels garnis comparés. Dans les rues de Mende tout le monde vous regarde, vous salue, vous dit bonjour. Dans les rues de Paris, on ne daigne faire attention à personne. Si quelquefois on vous parle, ce n'est que pour vous dire : Place!

Il n'en est pas de même à l'hôtel où vous descendez : maître, maîtresse, enfants, domestiques, portiers, tous écoutent attentivement vos paroles, examinent minutieusement vos habits, votre équipage. Beaucoup de ces hôtels ont appartenu à de grands seigneurs, dont ils continuent à porter le nom; d'autres, et en bien plus grand nombre, portent le nom de provinces ou de villes ; ce qui ne laisse pas d'attirer beaucoup de personnes qui en sont natives. A la fin de l'année de la terreur, j'ai remarqué dans ces hôtels, comme dans presque toutes les maisons de Paris,

des scellés apposés sur les armoires brisées. On vous donne à manger, dans ces hôtels, quelquefois à un prix très modéré, mais quelquefois à un prix exorbitant. Le prix commun du loyer est de trois francs par nuit ; ces prix descendent à quinze, vingt sous.

Jusqu'à une heure après minuit, la porte n'a pas plus de repos que celle d'un médecin en temps d'épidémie ; sans cesse vous entendez les coups de marteau, le bruit aigre du loquet tiré par le fil d'archal, et celui de la porte qui s'ouvre et se ferme presque en même temps. Jugez comme l'on doit reposer au milieu de ces cloisons de sapin qui rendent l'hôtel retentissant comme un instrument de musique!

Dans les loges de portiers, qui ne sont pas plus grandes que nos huches à pain, comment peut vivre et croître toute une famille, dont chacun n'a guère plus de place que celle qu'il occupera dans la bière, où le même air, trente fois respiré, est desséché par un poêle de tôle très ardent. Lorsque vous êtes obligé d'entrer dans ces loges, hâtez-vous d'en sortir promptement, de crainte d'y être suffoqué ou asphyxié ; ne contestez pas, terminez au plus vite.

En vérité ces pauvres portiers sont bien malheureux, pensez-vous. Eh bien ! sachez qu'ils ne changeraient pas de sort avec nos fermiers ; sachez que tous les matins ils ont leur café et souvent leur chocolat, et quant au dîner et quant au souper, n'en soyez pas plus en peine.

Entre les divers hôtels garnis où j'ai successivement descendu, à cinquante ans de distance, je n'ai pas aperçu de différence bien grande. Les choses qui ne peuvent être que les mêmes sont toujours à peu près les mêmes.

Les traiteurs comparés. Vous êtes rasé, peigné, habillé ; vous vous hâtez de sortir ; vous vous promenez la tête haute dans les rues. Au bout de quelques heures la faim vient ; vous tirez votre montre et vous voyez qu'il est temps de dîner : vous entrez dans un salon d'or et de glace. A côté de la porte, sur un trône paré de fleurs, de fruits et de sucreries, est une jeune femme qui vous salue d'un sourire et d'une légère inclination de tête. Vous avancez ; autour de trente tables, couvertes de beau linge, voltigent plusieurs jeunes gens coiffés en cheveux, vêtus d'une manière leste, le tablier blanc flottant sur la hanche. Vous êtes chez un traiteur. Vous prenez place, et souvent vous vous asseyez entre un ancien évêque et comte et un ancien maréchal des camps qui, dépouillés de leur habit et de leur fortune par la révolution, jetés maintenant dans la foule, viennent en redin-

gote brune dîner modestement à votre taux de quarante ou cinquante sous. Si, au contraire, votre taux est de cinq ou six francs, vous vous trouvez avec des représentants, quelquefois même avec des orateurs célèbres, des foudres d'éloquence qui, descendus de la tribune, demandent à boire, à manger, comptent leur dîner tout comme vous.

La première fois que j'entrai dans un de ces salons, bien plus beau que celui de notre évêché, un des garçons, me riant au nez de mon air de nouveau débarqué, me présenta cependant d'une manière polie une carte où, sur différentes colonnes, était imprimé le nom de toutes sortes de soupes, de potages, de bouillis, de hors-d'œuvre, d'entrées, de rôtis, d'entremets, de fruits, de confitures, de vins, de liqueurs. Après avoir bien examiné les prix correspondants, je demandai un potage au riz, un morceau de bœuf, une tranche de veau, une demi-bouteille de vin. Ma demande fut aussitôt, et à très haute voix, transmise en ces termes au chef de cuisine : Un riz, un bœuf, un veau, une demi-bouteille de vin. Telle est la grammaire des garçons traiteurs de Paris ; vous ne serez pas fâchés que je vous dise un mot de leurs talents.

Lorsque, après s'être chargé la mémoire de vingt demandes différentes, un garçon traiteur les a répétées exactement à la cuisines, lorsqu'il est parvenu à emporter sans vaciller les divers plats qui lui ont été livrés, faisant avec ses bras et ses mains quatre ou cinq étages, il faut qu'il les remette, sans le moindre quiproquo, chacun à son adresse, et qu'à la première vue il connaisse l'homme au bœuf à la sauce, l'homme au bœuf sans sauce, l'homme à la purée, l'homme au vol-au-vent, l'homme au bifteck, l'homme a la gibelote, l'homme à la poire, l'homme aux mendiants, l'homme au fromage, l'homme au petit pot, l'homme au petit verre ; il faut que, dans les ressources de sa rhétorique, il trouve le moyen d'excuser les fautes volontaires ou involontaires de la cuisine, surtout les retards, et qu'aux ventres affamés il donne des oreilles ; il faut que, lorsque vous présentez votre offrande à l'autel dont j'ai parlé, il additionne tout de suite dans sa tête le prix des plats de votre dîner, et qu'il crie pendant votre station : Quarante-cinq sous, cinquante sous à recevoir ! S'il remplit toutes ces conditions, il est alors vraiment digne d'être reçu au nombre des espiègles, calculateurs, physionomistes garçons traiteurs de Paris.

Ordinairement on laisse tomber un gros sou de cloche dans un tronc de fer-blanc placé auprès de la jeune maîtresse. Ce tronc est pour les garçons, car en entendant le son du lourd métal ils crient à une seule voix ou en chœur : Merci !

Dès les deux heures après midi, les garçons traiteurs se tiennent prêts ; mais le grand concours de dîneurs n'a lieu que de trois à quatre. Alors les crochets au dessus des tables se garnissent de chapeaux, qui forment autour de la salle une ceinture noire ou litre funèbre, comme une espèce de deuil de cette innombrable quantité d'animaux immolés à l'impitoyable faim.

Chez les traiteurs, les prix des repas varient comme les fortunes. Ici l'on dîne pour douze, vingt-quatre, quarante-huit sous ; là pour douze, vingt-quatre, quarante-huit francs. Comment, dans un repas, peut-on consommer quarante-huit francs, ou comment peut-on ne consommer que douze sous ? Très facilement on peut, à son dîner, manger quarante-huit francs, au moyen des huîtres de Cancale, des truffes, des champignons muscats, des turbots, des brochets, de la venaison, de la volaille des départements éloignés, des vins fins, des liqueurs des îles. Très facilement on peut aussi dîner pour douze sous, par la raison qu'on dîne pour huit, même pour six. Je n'ai pas trouvé de différence entre les anciens et les nouveaux hôtels. Je n'en ai pas trouvé non plus entre les anciens et les nouveaux traiteurs. J'ai seulement à dire qu'on les appelle aujourd'hui restaurateurs ; il y a quelques personnes à qui il échappe de dire restaurants, mot qui n'exprime guère qu'un bon consommé, un pressis de viande. Je crois inutile d'ajouter que les prix sont à peu près les mêmes, ou assez légèrement accrus.

Les cafés comparés. Sortant d'un salon échauffé par les poêles, la respiration, les exhalaisons des mets, vous êtes saisi dans la rue par une atmosphère froide et humide, ou, suivant la saison, vous êtes abattu par une chaleur excessive. Où aller ? A peine vous avez fait quelques pas que, sur le châssis d'un rez-de-chaussée, vous lisez : *Café à la crême, thé, punch, rhum.* Vous vous dites alors, tout content : Oh ! je sais maintenant que faire du reste de ma journée ; je demeurerai au café jusqu'à l'heure du spectacle.

A Paris, lorsque vous entrez dans un café, vous diriez d'un réfectoire de moines mis en pénitence ; vous diriez que, de même qu'à l'entrée des musées on dépose sa canne, son parapluie, à l'entrée des cafés on dépose aussi sa langue. Vous n'entendez que ces mots : Garçon ! absinthe, andaye, curaçao, kirchswaser! Tout le monde est courbé sur des jeux d'échecs, de dames ou de domino, ou sur des journaux enchaînés à de petites pelles de bois, comme les livres l'étaient sur les pupitres au quatorzième siècle. Qui a rendu ainsi les cafés de Paris muets? Je me souviens qu'un ancien habitué, à qui je fis cette question, me répondit tout

bas, et en s'enfuyant, que c'est depuis que les cafés ont tant d'oreilles qu'ils n'ont plus de langues.

Les cafés offrent des décorations de stuc, de fraîches peintures et de feuillages dorés; aujourd'hui les moins beaux égalent les plus beaux d'autrefois. Les noms du café de la Régence et du café Procope sont liés à l'histoire littéraire, et à notre révolution, les noms des cafés de Foy, de Valois.

LES TEMPS COMPARÉS. Au milieu du siècle, les rues de Paris étaient retentissantes de voitures armoriées, chargées devant et derrière de beaux laquais. — On ne rencontrait qu'habits de livrée, habits brodés, galonnés, chapeaux bordés, épées, talons rouges, plumets blancs. — On ne rencontrait que manteaux courts, petits collets, habits noirs, cheveux étalés. — Dans ce temps il n'y avait que des gens de qualité, de condition, de distinction. — Il n'y avait que des gens riches, que des gens de finance. — Il n'y avait que des gens d'église, des gens de robe.

Quelques années après, vers la fin de 1793 ou le commencement de l'an II, que Paris avait changé!... Il était hérissé de piques. — Toutes les places étaient retentissantes de la fabrication des armes; on ne voyait partout que des cuviers de salpêtre. — On ne rencontrait que des bonnets rouges, que de gros souliers, que des sabots, que des carmagnoles. — On ne rencontrait que des sabres, des moustaches.

C'était le temps des comités de surveillance, des comités révolutionnaires; — le temps des Jacobins, des Sans-Culottes. — Le tribunal révolutionnaire était en permanence, la bouche de l'accusateur public toujours remplie de conclusions à la peine capitale, et la hache toujours fumante!

Sur toutes les fenêtres flottait le drapeau aux trois couleurs; sur toutes les portes des édifices publics étaient des inscriptions en grosses lettres, noires, rouges : FRATERNITÉ OU LA MORT, DOMAINE NATIONAL.

Il n'y avait plus de fête de sainte Geneviève; les reliques de la patronne de Paris avaient été brûlées sur la place de Grève. — Il n'y avait plus que la fête de Marat.

Dans les rues, on faisait des banquets civiques; mais toute la population de Paris était réduite à la ration de quelques onces de mauvais pain. — On avait tué les chiens, les chats, les oiseaux. — On avait semé en blé tous les jardins; celui des Tuileries était planté en pommes de terre.

L'or ne paraissait plus.

A la soirée, on lisait le Bulletin des armées, les relations des victoires; on faisait de la charpie!

La loi du 22 prairial fut publiée ; on ne respira plus à Paris qu'une vapeur de sang : je m'éloignai.

En 1800, l'ancien Paris s'est remontré çà et là. Les Tuileries ont rallumé toutes leurs fenêtres ; tous les appartements sont de nouveau habités. L'ancien gouvernement, le Directoire, avait expiré au Luxembourg ; le gouvernement consulaire renaît rempli d'avenir, et trône au milieu d'un monde nouveau aux belles soirées des Tuileries.

Les heures comparées. De peur que mon petit cousin Marcel ne voulût, ainsi que tous les jeunes gens, outrer les nouvelles modes, je me suis bien gardé de lui dire quelles étaient aujourd'hui, à Paris, les heures des repas. La bourgeoisie, au défaut de la noblesse, les a fixées comme il suit :

De dix à onze heures, le déjeuner. — De quatre à cinq, et même à six, le dîner, du moins dans les grands salons du gouvernement. — De onze heures à minuit, les collations d'été, les ambigus d'hiver. — Les heures de visites ont lieu indéfiniment après midi entre les repas.

Les usages comparés. Un provincial se vantait un jour à moi d'avoir porté, de Paris dans sa ville natale, les billets de part des mariages, des baptêmes, des enterrements. Il me dit qu'il les avait fidèlement copiés, et me les lut :

Billet de part de mariage. « Monsieur, madame.., ont l'honneur de vous faire part du mariage de monsieur... leur fils, avec mademoiselle..., de mademoiselle... leur fille, avec monsieur... »

Billet de part de naissance. « Monsieur... a l'honneur de vous faire part de l'heureuse délivrance de madame... son épouse, qui est accouchée d'un fils. La mère et l'enfant se portent bien. »

Billet de part d'enterrement. « Monsieur..., madame..., monsieur..., mademoiselle..., ont l'honneur de vous faire part de la perte douloureuse de monsieur..... leur père, fils, frère, oncle et neveu... Un *De profundis.* » Avant la Révolution, le papier était semé de grandes et belles larmes noires. Maintenant on se contente d'une vignette figurant un génie éteignant son flambeau.

Vous recevez parfois des billets plus gais, des billets d'invitation. Il s'agit d'un grand dîner, où votre nom, comme celui de tous les convives, est écrit sur chaque couvert.

Outre les visites de premier de l'an, vous faites aussi des visites des jours de fêtes de naissance. Ces jours-là, on voit les nombreux petits garçons aller embrasser leurs grands parents. Ces jours sont parfois très dispendieux.

Ceux qui ont cinq à six francs à mettre à la gravure de cartes de visite portant leur nom ne s'en font faute, surtout lorsque le mari veut à cet égard faire le galant et le magnifique avec sa femme.

Dans ces soirées, les jardins de Paris éclatent de feux d'artifice.

Il y a aussi d'autres devoirs de société, entre autres les félicitations de nominations aux dignités, aux grandes places. Mais les portes des hôtels ne s'ouvrent alors guère qu'aux voitures, et pas à toutes.

Les bruits comparés. Quand j'arrivai à Paris, le bruit des cloches, dans certains quartiers, était continuel, et, dans certains jours, il l'était dans tous les quartiers. Jusqu'à la Révolution, je n'y ai pas vu de différence à mes divers voyages. J'ai autrefois assez long-temps habité les quartiers des monastères, et, à la longue, je distinguai les nombreuses petites cloches qui sonnaient les dîners, les soupers, des cloches qui sonnaient les offices. Au milieu de cette universelle sonnerie, la majestueuse cathédrale faisait entendre tous les jours ses bourdons, ses orgues, ses symphonies; à ces heures, tous les jours, la voix de la religion semblait celle de ce grand édifice rempli de pupitres, d'instruments de chant, de musiciens, de musique. Dans tous mes voyages après la Révolution, silence là, silence dans les autres temples; partout lumières éteintes, moines et prêtres en fuite. Mais enfin la tolérance thermidorienne permit de rallumer les lampes des églises et de chanter les louanges de Dieu à petit bruit; elle dure encore.

L'histoire des bruits comparés de Paris doit aussi, à peine d'omission, mentionner les anciens quais, les anciennes halles, les anciens marchés. Dans tous ces lieux, le bruit est encore toujours le même.

Le bruit des tambours, aux casernes des gardes françaises et des gardes suisses, était sans doute grand; mais combien est plus grand celui des cent, et quelquefois des cent cinquante tambours de la garnison, joint à celui des quatre cents tambours de la garde nationale!

Maintenant il y a un assez grand bruit de fiacres, même de voitures bourgeoises, même de voitures du gouvernement, ou ministérielles, ou consulaires; mais quelle différence avec les nombreuses voitures de l'ancien régime, qui, nuit et jour, broyaient le pavé de Paris!

On a beau dire que le commerce diminue; je crois que le bruit en est toujours à peu près le même.

Je crois aussi que le nombre des vielles organisées ou des au-

tres instruments de musique ambulants, soit diurnes, soit nocturnes, est toujours encore à peu près le même.

Les parisiens comparés. Dans un beau salon de Mende, le lendemain de mon arrivée, quelques jeunes élégants attendaient, pour s'en aller, que, dans la relation de mon dernier voyage, j'eusse fait un certain chapitre. Je le tenais tout prêt sur le bout de la langue, mais je voulais me jouer un peu de leur impatience. Enfin, après d'assez longues transitions, je dis en enflant le gosier et d'un ton presque emphatique :

L'histoire nous offre des leçons d'une redoutable et d'une éternelle vérité. Tout passe, tout cesse, tout périt; et les mots eux-mêmes, comme les choses, sont sujets à cette antique loi de la mort. Comme elle, ils ont une durée inégale; et tandis que certains se perpétuent plus que les langues auxquelles ils appartiennent, certains ne vivent que quelques instants. Tels sont surtout ceux qui servent à exprimer nos ridicules et nos travers. Il en est pourtant un que j'excepte. Depuis tantôt cent cinquante ans, plus ou moins, on nomme les jeunes gens qui ont de la figure et des grâces, mais qui s'en prévalent trop ouvertement, des petits-maîtres.

J'ai cru, il y a quelques années, que nous n'en aurions plus. Véritablement la révolution a manqué d'en faire perdre la race. Dans les proclamations, dans les solennels dénombrements de ses ennemis, elle les appela *muscadins*, et sous ce nom elle proscrivit leur mise, leur langage, leurs formes, leur teint, leur figure. Robespierre ayant mis les plus élégants et les plus jeunes dans les rangs des volontaires, et sous la baguette des sergents, l'année de la terreur les fit entièrement disparaître. Mais, dès que les bonnets rouges et la guillotine eurent à leur tour disparu, les petits-maîtres se montrèrent en plus grand nombre et plus bruyants qu'auparavant. Ainsi, dans nos campagnes, l'on voit les pies et les oisillons, rassemblés par troupes, redoubler de babil et de bruit après l'orage.

Si la Révolution voulut tuer les petits-maîtres, ceux-ci le lui rendirent bien. Leur haine contre elle leur donna, de temps à autre, de la bravoure, et j'ai vu à Paris leurs modes devenir à certaines époques une espèce de costume, et même un signe de ralliement militaire. Un instant aguerris dans leurs parades contre le faubourg Saint-Antoine, ils sont rentrés dans leurs habitudes pacifiques; mais malheureusement pour eux, depuis que la Révolution a vidé les anciens salons, les traditions ont été interrompues. J'en atteste les personnes qui ont vu autrefois Paris : quelle différence entre les petits-maîtres d'alors et ceux d'au-

jourd'hui ! Alors, l'espèce était d'ailleurs illustrée par les jeunes ducs, les jeunes colonels, les jeunes seigneurs, inimitables dans leur ton léger et dans leur sémillante étourderie ; mais aujourd'hui je n'ai guère vu à Paris que de jeunes commis marchands, de jeunes employés de bureaux, des fils de nouveaux riches portant les lunettes à tempe, la large cravate, l'habit carré, la petite canne vendéenne à pomme d'argent appelée à la Charrette, enfin le costume de petit-maître du jour. Je vous assure, et je ne suis pas le seul de mon avis, qu'à présent, dans les provinces, nos petits-maîtres valent ceux de Paris, ou, si vous voulez, les petits-maîtres de Paris ne valent pas mieux que les nôtres.

Les parisiennes comparées. Dans ce même salon, les dames me prièrent de leur parler des Parisiennes ; je ne pus le leur refuser. Voici à peu près ce que je leur dis :

Marie est grande, fraîche ; les proportions de sa taille sont un peu massives. Marie, décontenancée à danser, à chanter, à ne rien faire, a de la grâce à travailler. Son cœur est libre ; elle attend pour aimer que ses parents lui aient nommé un époux. Marie est dans sa vingtième année ; elle a toute l'innocence d'un enfant. Mesdames, ce n'est point là, vous le voyez bien, la Parisienne ; c'est la villageoise de nos provinces. — Mariette est belle, et a le teint conservé ; elle danse et chante volontiers un jour de fête ; elle a dix-sept, dix-huit ans, et toute son innocence ; mais elle est sur le point de se choisir un amant, dont elle veut faire son époux, pour n'aimer que lui toute la vie. Ce n'est point là non plus la Parisienne ; c'est la jeune fille des petites villes de nos provinces. — Adélaïde est une jeune fleur, elle en porte sur ses deux joues arrondies la fraîcheur et l'éclat. La délicatesse naturelle de son teint est augmentée par des soins continuels et par tous les secours de l'art. Sa taille de nymphe est toujours drapée avec modestie, quelquefois avec légèreté. Son cœur est encore occupé par l'amitié, mais il commence à s'entr'ouvrir à un sentiment plus tendre ; et dans les rangs des jeunes gens où doit se trouver son époux elle cherche en secret le Théodore ou l'Adolphe de ses jolis livres. Adélaïde a quinze, seize ans, et toute son innocence. Ce n'est pas là non plus la Parisienne ; c'est la jeune demoiselle de nos villes de province.

Alors tout le beau salon s'écria : Mais peu nous importe de voir ce que n'est pas la Parisienne, nous voudrions voir ce qu'elle est. Maintenant, répondis-je, vous le verrez mieux. Écoutez.

Toutes les Parisiennes sont jolies, toutes le sont ; ou elles

naissent telles, ou elles le deviennent. A Paris, point de laides femmes avec l'inimitable grâce de leur mise; point de laides femmes avec leur doux son de voix, leur doux sourire, avec leur affabilité, leur aménité. Point de laides femmes avec les douces affections de leur cœur et de leur âme Je le demande, qui s'empresse plus vite de secourir les infortunés? qui est plus patient auprès du malade?

Notre siècle, si juste, si éclairé, a voulu, en vérité je ne sais pourquoi, leur contester les qualités conjugales. Pour moi, j'ai toujours trouvé heureux, mille fois heureux l'homme qu'elles nomment leur époux; je les ai vues concentrer en lui toutes leurs affections; je les ai vues chercher dans leurs ajustements ceux qui lui plaisaient le plus, et, parmi leurs enfants, caresser de préférence ceux qui retraçaient le plus sensiblement leur portrait. Je les ai vues s'effrayer de ses moindres maux, et souffrir plus que lui des travaux et des peines attachées à son état. Je les ai vues économiser ses gains et sa fortune, comme le prix de ses sueurs, et le moyen de lui en épargner de nouvelles. Je les ai vues, attentives à ses soucis, à ses anxiétés, écarter de lui les épines, ou calmer ses douleurs par les tendres expressions de la sensibilité.

J'aurais continué, j'avais bon courage; mais dans ce moment je vis le beau salon fort irrité; je vis que, pour plaire aux jolies personnes de la province, il fallait dire un peu de mal de leurs plus dangereuses rivales. Mesdames, repris-je alors, j'écrivais cela sur mes tablettes au sortir d'une soirée où sans doute mes yeux avaient été trop fascinés; mais tout à coup le diable Asmodée, ce diable boiteux qui va si vite, qui épie par dessus les toits, descendit par ma cheminée, vint se camper vis-à-vis de moi, me fit d'horribles grimaces, me pinça, m'arracha la plume, effaça, égratigna mes tablettes. Par l'enfer! me dit-il, tu oublies que tu parles des Parisiennes élevées dans les alcôves des gens de cour, ou sortant du débordement de l'an deux, des Parisiennes du dix-huitième siècle. Oh! prends ma plume, écris et sans réplique : Lorsqu'à Paris, dans les riches maisons, il naît une femme, l'orgueil, l'envie, la colère, la paresse et les autres péchés capitaux, comme les anciennes méchantes fées, accourent, et lui font chacun leur don. Nourrie de bonbon et de caquet, la jeune fille grandit bien vite dans sa niche de coton ou de soie. Elle commence d'abord par maîtriser ses petits frères, ses petites sœurs; vient ensuite l'âge où elle se met à caqueter avec sa famille; elle arrive à l'âge nubile, elle y est arrivée. Pour attirer les soupirants, elle ne néglige aucun des vieux tours qu'elle tient de sa mère et de sa grand'mère. La voilà au milieu des jeunes

prétendants : elle joue l'innocence, la candeur, la simplicité. C'est une tendre colombe entourée de ramereaux au beau plumage, au bec de rose. Ah ! laissez-la faire ; elle ne choisira pas le mieux tourné, le plus spirituel, mais bien le plus riche, le plus doux, le plus benêt. Enfin elle va à l'autel, et lorsqu'elle jure fidélité à l'hymen, c'est en souriant, c'est comme le royaliste lorsqu'il prête serment à la république.

Dès le premier jour des noces, la maison où est reçue la Parisienne devient sa maison à elle. Seule elle y commande ; à elle seule on s'adresse. Madame veut ceci, madame ne veut pas cela. L'appartement de madame, la soirée de madame, les domestiques de madame, les enfants de madame.

La provinciale veut de longues amours ; elle veut filer un roman de deux, de trois, quelquefois de quatre volumes. La Parisienne, plus impatiente, veut souvent que son roman, ainsi que les livres hébreux, commence par la dernière page.

C'est ainsi qu'elle commence son roman dans les bureaux, dans les cabinets des gens en place, où la justice, l'intérêt public, sont immolés au vice.

Un homme disait un jour : Je suis fondé, j'ai bon droit ; mais je crains les révérences. Cet homme connaissait bien Paris et les Parisiennes.

Sans doute les Parisiennes sont éminemment femmes de salon ; mais elle sont encore plus éminemment femmes d'intrigue. Le même jour, souvent à la même heure, elles se trouvent dans les antichambres, dans les lycées, dans les académies, dans les spectacles ; elles se trouvent partout, mettent tout en mouvement, tout en rumeur ; par amusemeut, par caprice, elles agitent, ou plutôt elles tracassent tout.

Dans tous les lieux où est la Parisienne, il n'y a jamais qu'un principal personnage, et c'est elle.

Par instinct, elle est ennemie de la république : car elle sent que, si la république s'établissait jamais dans les mœurs nationales, on s'occuperait des affaires de l'état, et qu'on ne s'occuperait plus d'elle. Et d'ailleurs si jamais la république s'établissait dans les mœurs, pourrait-il y avoir des Parisiennes?

Apprenez quelle est à Paris la journée ordinaire d'une jeune femme. Bien assurée qu'il est une heure après midi, elle fait ouvrir ses volets, tirer les rideaux de son alcôve, et se lève ; à deux heures elle déjeune ; à six elle dîne ; à sept le spectacle ; à dix le cercle ; à minuit le thé ; à deux, trois heures du matin, la fin du jour. On dort si l'on peut ; on dort si l'on a été trouvée la plus

jolie; si l'on n'a pas été trahie, sacrifiée; si l'on n'a pas perdu au jeu tout son argent et tous ses bijoux.

Du reste, je suis un bon diable, et je conviens qu'à certains égards les Parisiennes sont excusables. Ne faut-il pas obéir à la mode? A qui obéiraient-elles donc? A leurs mères? souvent leurs mères sont leurs complaisantes. A leurs maris? dans leurs désordres, souvent leurs maris sont leurs complices.

Un soir, il nous vint en enfer une grande nouvelle. C'était durant ces bonnes dernières années. On nous dit que les Françaises, les Parisiennes en tête, voulaient demander le renouvellement des lois de Lycurge. Aisément nous le crûmes, car déjà plusieurs s'habillaient de gaze.

Pour ceux qui ne sont pas leurs époux, les Parisiennes sont ce que nous étions avant notre révolte; pour ceux qui sont leurs époux, elles sont ce que nous avons été depuis.

Je me tus. Les dames sourirent. Quant aux hommes, quelques uns prirent la défense des Parisiennes; mais le plus grand nombre, les jeunes pères de famille surtout, furent de l'avis du Diable.

Les soirées comparées. A un de nos derniers concerts, nous avions encore les instruments à la main, que je fus interpellé d'une manière assez embarrassante pour moi, qui n'aime guère à contredire. Demandez à la basse, dit, en se tournant vers moi, un violon qui disputait avec un autre violon, s'il n'est pas vrai que nos sociétés ou cercles ressemblent assez aux sociétés ou cercles de Paris. Oui, répondis-je. Ici, comme à Paris, des tapis de pieds, des flambeaux de bouillotte, des rangées de fauteuils ou de chaises à droite et à gauche de la cheminée, des causeurs, des joueurs, des femmes, qui, en entrant et en sortant, sont embrassées par la maîtresse de la maison, enfin des thés de minuit que les nouveaux riches appellent des réveillons.

Peu d'instants après, un de mes amis vint me prendre d'un autre bout du salon et me conduisit au milieu d'un groupe dont il s'était détaché. N'est-ce pas, me dit-il, qu'il y a beaucoup de différence entre les sociétés ou cercles de Paris et les sociétés ou cercles de province? Beaucoup, lui répondis-je. A Paris, les sociétés se réunissent après dîner vers les 7 heures du soir, ici avant souper vers les 5 heures; là elles sont composées de personnes qui se connaissent à peine, ici de parents, d'alliés, d'amis, de confrères; là les égards, la considération pour la fortune, pour le pouvoir, et même quelquefois pour la méchanceté; ici les égards, la considération pour l'âge, le rang et la bonne renom-

mée ; là les mots plaisants sont plaisants dans toutes les bouches, ici les saillies ne sont point remarquées dans celle d'un homme très jeune, d'un homme obscur, d'un homme pauvre ; là on sourit, ici l'on rit ; là l'accent est monotone et la conversation un peu sourde, ici l'accent est musical et la conversation bruyante et sonore ; là on parle fort légèrement de Dieu et avec révérence des gens en place, ici on parle fort légèrement des gens en place et avec révérence de Dieu ; là on propose, on examine, on doute, ici on tranche, on juge, on décide ; là, avant tout, l'autorité de la logique ou de la plaisanterie, ici, avant tout, l'autorité ou paternelle ou magistrale ; là on discute ; ici l'on dispute ; là les petites passions ont des masques épais bien solidement attachés, ici les petites passions ont des masques de papier qui se déchirent aux premiers mouvements d'une discussion ou d'une dispute tant soit peu vive.

Telle est, ce me semble, à Paris et dans les provinces, la société des classes moyennes. J'ajouterai maintenant quelques observations sur la société des classes inférieures et sur celle des hautes classes.

Il faut convenir que, depuis la Révolution, le petit peuple de nos villes a acquis dans les clubs, avec des notions fausses et nuisibles, quelques notions utiles, quelque teinture d'administration, de gouvernement, même d'histoire, même de géographie, même de politique. Dans ses réunions du dimanche à la taverne, où quelquefois il porte les vieux journaux de la semaine, il bat les armées ennemies, fait des conquêtes, et, pour me servir de son expression, découronne les rois, dont il met les royaumes en républiques, divisées en départements. Mais quelle différence pour l'instruction entre nos tavernes et les guinguettes de Paris, remplies d'un peuple qui lit les brochures, qui assez souvent en parle la langue, qui a suivi les séances de l'Assemblée constituante, des Jacobins et de la Convention, qui va aux spectacles, qui fréquente les musées, qui a tous les jours des rapports avec les hommes les plus éclairés de tous les états ! Quelle différence non seulement pour les lumières, mais encore pour la politesse et pour les formes ! Du reste, là et ici, même fierté, même goût d'égalité, d'indépendance, même familiarité avec les noms des dépositaires du pouvoir, du suprême pouvoir. A Paris et ici, ici et à Paris, le peuple dit Pierre, Jacques, Paul, Merlin, Barras, Treilhard, sans autre qualification.

Quant à la société des hautes classes, il n'y en a point ici, et il ne peut y en avoir. A Paris, au contraire, il y en a de deux

espèces : l'ancienne et la nouvelle. L'ancienne se tient, de même qu'autrefois, au faubourg Saint-Germain, où la plupart des anciens grands seigneurs sont rentrés dans leurs hôtels. Là, vous entendriez les mots de roturier, de bourgeois, de paysan, de gentilhomme, de comte, de chevalier, tout comme autrefois dans la Gazette de France ; mais ce n'est jamais que portes closes, car, si le souvenir de la terreur passe, il n'est pas entièrement passé. Les personnages inscrits sur l'ancien almanach de la cour qui restent et qui sont en France se souviennent trop de combien peu il s'en est fallu qu'ils aient suivi, les mains attachées derrière le dos, le chemin arrosé du sang de leurs amis et de leurs proches. D'ailleurs leurs enfants ont pris du nouveau régime plus que l'habit uni, les bottines et la coiffure sans poudre : ils savent ce que leurs pères et leurs mères ne peuvent se persuader, qu'il ne peut plus y avoir en France que des hommes égaux ; ils vont même dans la société des hauts fonctionnaires, s'y tiennent fort bien à leur place, et ils ne sont pas, je vous assure, ni les moins souples, ni les moins adroits courtisans des rois du jour.

Décade CXXIV.

LA DÉCADE DU TOMBEAU DE PARIS.

Armand, en voyant aujourd'hui entrer Gervais, lui a dit, au lieu de bonjour, comment vous portez-vous ? et Tivoli ? et Tivoli ? Vous oubliâtes à la dernière décade de nous en parler. Et Tivoli ? a répondu Gervais ; Tivoli, déjà si beau de votre temps, est encore aujourd'hui plus beau. Si vous voulez vous faire une idée de ces nouveaux jardins, de ce palais d'or, de cristal et de fleurs, de ces allées illuminées, de ces arbres de toutes les couleurs, de ces guirlandes de lampions, de ces festons de lampions, de ces roses de lampions, de ces lumières des dessins les plus variés, éclairant des rangées de vases d'albâtre, de longues lignes d'arbustes fleuris, des bosquets, des massifs, des boulingrins, des berceaux, qui mènent à des salles étincelantes de perles et de diamants, où les plus jolies femmes de Paris viennent se disputer les regards et l'admiration ; où, au milieu de milliers d'Aurores ne se montre jamais un Titon ; où une série de

tableaux mouvants vous offre ce que la danse a de plus gracieux, l'art des voltigeurs de plus hardi, la physique de plus étonnant, la musique de plus tendre, la pyrotechnie de plus brillant, oubliez ce que vous avez vu, relisez plutôt les mille et un contes des Arabes. Retracez-vous leurs plus merveilleuses féeries, car, à Tivoli, la baguette des arts n'est pas moins puissante que celle des magiciens.

Toutefois, oserai-je le dire, dans les moments les plus animés de ces brillantes fêtes, lorsque tous les sens étaient enivrés de plaisir et de volupté, il m'arrivait souvent de soupirer après nos douces soirées de famille. D'autres fois mon imagination, par un bizarre caprice, se plaisait à me montrer l'inévitable destinée de ceux qui m'entouraient : après avoir long-temps considéré un groupe de jeunes femmes dont le printemps était à peine commencé, après avoir contemplé la fraîcheur de leur teint, leur bouche, sur laquelle semblaient fleurir les roses, le doux éclat de leurs yeux, les formes élégantes de leur taille, tout à coup je les voyais fanées, ridées, vêtues des couleurs de la vieillesse, seules au coin de leur cheminée, pliées en deux sous le poids de l'âge ; ces beaux jeunes gens empressés autour d'elles, qui, en se mirant dans les glaces, se croyaient la beauté des anges en même temps que leur immortalité, je les voyais vieillir ou périr de mille diverses manières. Je voyais aussi mon propre lit de mort, que venaient d'abandonner mes amis, ma famille, d'où s'approchait le charpentier chargé d'un cercueil. Je voyais ma fosse s'ouvrir et s'entourer d'hommes de tous les âges, qu'avait attirés ce lugubre spectacle. Ce contraste, ce présent, ce futur, mêlés ensemble, s'emparaient de mon âme et tempéraient, par la mélancolie, les mouvements immodérés de la joie générale, lorsqu'elle commençait à se communiquer jusqu'à moi et à déplacer mon âme de la situation calme où j'aime à la tenir. Toutefois mes sens étaient bientôt reconquis par la diversité des spectacles qui passaient successivement sous mes yeux. La joie générale, devenue plus grande, devenait plus expansive ; mais alors ma pensée, reprenant sa capricieuse indépendance, s'élançait à travers les feux d'artifice, les fusées, les applaudissements, et allait planer sur la noire enceinte de Paris, qui se montrait au delà. Je me représentais l'existence de cette superbe ville, sujette comme la mienne à la vieillesse, aux rides, à la mort ; je me représentais Paris, comme moi, tombé en poussière.

Quoi ! cette ville populeuse qui avait envahi les campagnes, dont les foyers obscurcissaient l'air et réchauffaient l'atmosphère,

pour laquelle on semait, on moissonnait cent lieues au loin, où, dans le même jour naissaient tant d'hommes, mouraient tant d'hommes, où se donnaient rendez-vous les marchands et les voyageurs des diverses parties du monde, où venaient habiter les hommes célèbres de toutes les nations, où, nuit et jour, un peuple innombrable frappait les métaux, façonnait le bois, l'ivoire, ouvrait la laine, la soie, la voilà effacée de dessus la terre, la voilà couverte de friches et de forêts.

Mais comment le palais Bourbon est-il tombé en ruines ?

Mais comment les Tuileries sont-elles tombées en ruines ?

Comment la représentation nationale, la royauté, ces deux grandes roues de la machine de l'état, ont-elles cessé de tourner dans leur orbite ?

De minces feuillets de livres, de plus minces feuilles de papier appelées journaux, au moyen de mots grecs, de noms de partis que personne n'entendait, allumèrent les passions et la stupide haine contre tout ce qui avait été, contre tout ce qui était. Et alors l'amour-propre, l'égoïsme, qui n'est que l'amour-propre, divisèrent tout, brisèrent tout. Le bruit de nos dissensions civiles attira l'étranger. La belle France, enviée depuis plus de dix mille ans, fut combattue se combattant elle-même ; et lorsqu'ainsi que les hommes dénués de sens, elle n'eut plus de volonté, lorsque, dans le transport de ses haines, de ses fureurs, elle frappait indistinctement, elle fut elle-même frappée, renversée, et sa tête gît ici couverte de pierres.

DÉCADE CXXV. — LA DÉCADE DES ADIEUX.

Gervais craint les grands froids des montagnes ; il est sur le point de redescendre dans les vallons de Mende. Robert va marier sa sœur à Saint-Flour. Armand a maintenant ici une maison belle et solide ; il veut aller à Rodez vendre la sienne.

Nous devions faire la décade de nos mutuels adieux. Gervais s'y est aujourd'hui opposé ; il nous a dit : L'année, ce matin, a commencé ; c'est le premier jour du dix-neuvième siècle : faisons plutôt la décade des deux siècles dont l'un prend congé de l'autre. Ce n'est vraiment pas aisé, vraiment ce ne l'est pas ; toutefois essayons.

Minuit sonne. Le dix-huitième siècle finit, le dix-neuvième siècle commence : ne le voyez-vous pas accourir avec sa figure enfantine, rayonnante d'espérance et de plaisir, baiser la vénérable face de son père? Écoutons-les comme s'ils parlaient. Il me semble entendre le dix-huitième siècle : O mon fils ! à l'instant où tu es je cesse d'être. O mon fils ! tu vas être le maître des temps. Je te remets le grand livre de l'histoire.

Tu choisiras entre les deux manières de l'écrire, entre la vieille qu'ont apportée les vieux siècles, et la nouvelle que nous apportent la philosophie, l'analyse, et surtout la logique. La vieille est toute brillante, elle est tout étincelante de sa couronne de lances, de baïonnettes, toute retentissante du bruit des armes. La nouvelle est toute simple, et ordinairement toute pacifique; on y entend surtout le bruit du travail. Mais sache que toutes, absolument toutes les parties de la société, se trouvent nécessairement dans celle-ci, au lieu qu'elles ne se sont jamais trouvées dans celle-là. Entends-tu bien, mon fils? quoi qu'on fasse, quoi qu'on dise, dans quelque gouvernement que ce soit, que ce puisse être, les hommes seront toujours disposés pyramidalement les uns au-dessus des autres. La vieille histoire n'a jamais fait connaître, et ne fera sans doute jamais connaître que les sommités de la pyramide. La nouvelle histoire au contraire en fait connaître et les sommités et les bases; elle commence par les bases. Sa manière analytique rend naturellement, c'est-à-dire forcément la narration complète. Aussi la vieille histoire que j'ai reçue du siècle précédent, si on la compare à celle que tu reçois, est-elle aux trois quarts et plus en blanc, bien qu'elle soit beaucoup plus longue ; ah ! c'est qu'elle n'est pas analytique.

O mon fils ! que l'hypocrisie, la jalousie, l'envie, l'ignorance, la mauvaise foi, l'intrigue, les coalitions ne puissent t'arracher cette histoire que je te remets! Que les autres histoires des peuples lui soient à jamais semblables ! et qu'elles forment alors comme une immense, une interminable rangée de mondes successifs, chacun avec sa vraie face, son vrai mouvement, sa vraie vie, tels qu'ils sont devant l'Éternel, pour qui tous les temps passés, futurs, sont toujours présents. O mon fils ! on t'arracherait cette histoire que les siècles futurs la reproduiraient; on l'arracherait aux siècles futurs, que les siècles suivants la reproduiraient encore.

Mais, ô mon fils ! je serais privé de la gloire de l'avoir produite, et tu le serais de celle de l'avoir transmise aux siècles qui te suivront.

O mon fils ! ne la transmets, qu'elle ne soit jamais transmise

qu'à des intervalles séculaires ; et si, avant ce temps, quelque imprudent essaie de prendre la plume, que son œuvre, comme ces fruits prématurés, sans couleur, sans saveur et sans goût, tombe et soit foulée aux pieds des passants.

FIN DU CINQUIÈME ET DERNIER VOLUME.

TABLE DES DÉCADES.

TABLE ANALYTIQUE.

A

Les grands chiffres indiquent la page à laquelle on renvoie ; les petits chiffres supérieurs indiquent le volume. Ainsi, 205^2 veut dire page 205 du tome 2. — Tant que le chiffre du volume ne change pas, on s'est borné à indiquer le numéro des pages. Par exemple, 258^1, 259, 270, signifie p. 258, 259, 270 du tome 1.

E

H

I

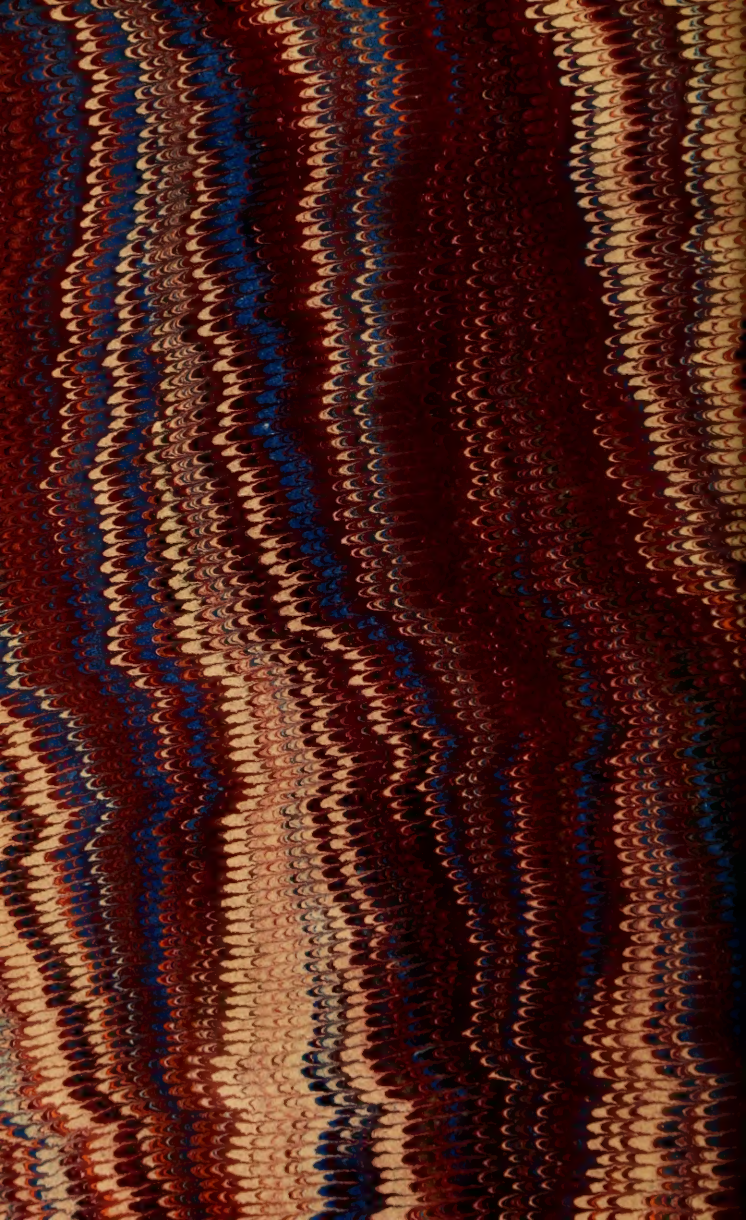
Q

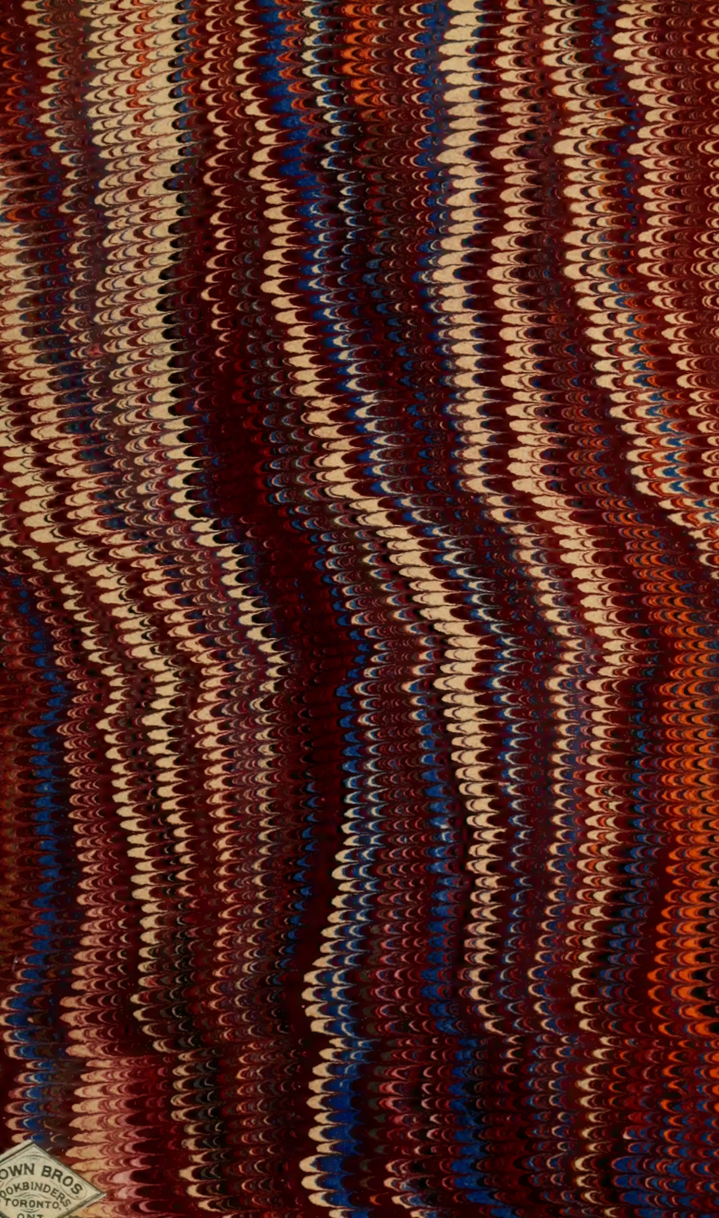
R

S

X

FIN DE LA TABLE ANALYTIQUE.




OWN BROS
OOKBINDERS
TORONTO,
ONT

